5

Manuel Castells

La question urbaine

FRANÇOIS MASPERO
1, place Paul-Painlevé, Ve
PARIS
1981

BIBLIOTHÈ

4

DU MÊME AUTEUR

Luttes urbaines, Maspero 1972, 1975.

Monopolville, l'entreprise, l'Etat, l'urbain, Mouton, Paris 1974 (avec Francis Godard).

La Lucha de clases en Chile, Siglo XXI, Buenos Aires, 1974.

Sociologie de l'espace industriel, Anthropos, Paris, 1975.

Ciudad, Democracia y Socialismo, Siglo XXI, 1977.

Crise du logement et Mouvements Sociaux Urbains, Mouton, 1978 (avec E. Cherki, F. Godard, et D. Mehl).

Enquête sur la Région Parisienne.

City, Class, and Power, Mac Millan et St. Martin's Press, 1979.

The Economic Crisis and the American Society, Princeton University Press, 1980. (Une version préliminaire de ce livre avait été publiée en 1976 en français par Presses Universitaires de France.)

Crisis Urbana y Cambio Social, Siglo XXI, 1981.

Multinational Capital, National States, and Local Communities, The United Nations University, Tokyo, 1982.

The City and the Grass-Roots : A Cross-Cultural Theory of Urban Social Change, Edward Arnold Press et University of California Press, à paraître.

6

Le manuscrit de ce livre a été préparé par le Secrétariat du Centre d'Etude des Mouvements sociaux (Ecole Pratique des Hautes Etudes et Centre National de la Recherche Scientifique). Qu'il en soit ici remercié, en particulier, M^me^ Colette DIDIER.

© Librairie François Maspero, 1972

ISBN 2-7071-0513-9

524

Table

Mode d'emploi 9

I. — LE PROCESSUS HISTORIQUE D'URBANISATION 17

1. — LE PHÉNOMÈNE URBAIN : DÉLIMITATIONS CONCEPTUELLES ET RÉALITÉS HISTORIQUES .. 20

2. — LA FORMATION DES RÉGIONS MÉTROPOLITAINES DANS LES SOCIÉTÉS INDUSTRIELLES CAPITALISTES 34

I. Technique, société et région métropolitaine 36

II. Le système métropolitain aux Etats-Unis .. 39

III. La production de la structure spatiale de la région parisienne 44

3. — URBANISATION, DÉVELOPPEMENT ET DÉPENDANCE 57

I. L'accélération de la croissance urbaine dans les sociétés « sous-développées » du système capitaliste 57

II. L'urbanisation dépendante 62

III. Développement et dépendance dans le processus d'urbanisation en Amérique latine .. 70

4. — MODE DE PRODUCTION ET PROCESSUS D'URBANISATION : REMARQUES SUR LE PHÉNOMÈNE URBAIN DANS LES PAYS SOCIALISTES 89

II. — L'IDEOLOGIE URBAINE 101

1. Le mythe de la culture urbaine 104
2. De la société urbaine à la révolution urbaine .. 117
3. Les milieux sociaux urbains 129

III. — LA STRUCTURE URBAINE 151

1. — LE DÉBAT SUR LA THÉORIE DE L'ESPACE 152

2. — LES ÉLÉMENTS DE LA STRUCTURE URBAINE 170

I. L'articulation du système économique à l'espace 170
A. Production et espace : la logique sociale de l'implantation industrielle 172
B. L'espace de consommation : le processus spatial de reproduction de la force de travail 189
a. La question du logement 190
b. La ségrégation urbaine 218
c. Espace social et milieu naturel : à propos de l'environnement 236
C. L'élément échange. La circulation intra-urbaine : vers une problématique sociologique des transports 245

II. L'organisation institutionnelle de l'espace .. 264
III. La symbolique urbaine 273
IV. La centralité urbaine 280

3. — DE L'ÉTUDE DE L'ESPACE A L'ANALYSE DE « LA VILLE » : LE SYSTÈME URBAIN 295

I. La délimitation théorique de l'urbain 295
II. Le système urbain 299

IV. — LA POLITIQUE URBAINE 305

1. — L'ÉMERGENCE DU CHAMP THÉORIQUE DE LA POLITIQUE URBAINE 309

2. — OUTILS THÉORIQUES POUR L'ÉTUDE DE LA POLITIQUE URBAINE 326

3. — ENQUÊTES SUR LA PLANIFICATION URBAINE .. 344
I. Les villes nouvelles britanniques 345
II. La rénovation urbaine aux Etats-Unis 355
III. La reconquête de Paris 378
IV. Quelques conclusions générales sur la planification urbaine comme processus social .. 402

4. — ENQUÊTES SUR LES MOUVEMENTS SOCIAUX URBAINS 404
I. La contestation de la reconquête urbaine de Paris : lutte pour le relogement dans la « Cité du Peuple » 406
II. Le rapport entre lutte urbaine et lutte politique : les expériences québécoise et chilienne 430
A. Les comités de citoyens à Montréal 431
B. Le mouvement des « pobladores » au Chili 444

CONCLUSION : 471

CONCLUSION : THESES EXPLORATOIRES SUR LA QUESTION URBAINE 473

POSTFACE 1975 483

Mode d'emploi
ou, si l'on veut, avertissement épistémologique

pour [redacted]

27/794

524

Table

Mode d'emploi 9

I. — LE PROCESSUS HISTORIQUE D'URBANISATION 17

1. — LE PHÉNOMÈNE URBAIN : DÉLIMITATIONS CONCEPTUELLES ET RÉALITÉS HISTORIQUES .. 20

2. — LA FORMATION DES RÉGIONS MÉTROPOLITAINES DANS LES SOCIÉTÉS INDUSTRIELLES CAPITALISTES 34

I. Technique, société et région métropolitaine 36

II. Le système métropolitain aux Etats-Unis .. 39

III. La production de la structure spatiale de la région parisienne 44

3. — URBANISATION, DÉVELOPPEMENT ET DÉPENDANCE 57

I. L'accélération de la croissance urbaine dans les sociétés « sous-développées » du système capitaliste 57

II. L'urbanisation dépendante 62

III. Développement et dépendance dans le processus d'urbanisation en Amérique latine .. 70

4. — MODE DE PRODUCTION ET PROCESSUS D'URBANISATION : REMARQUES SUR LE PHÉNOMÈNE URBAIN DANS LES PAYS SOCIALISTES 89

II. — L'IDEOLOGIE URBAINE 101

1. Le mythe de la culture urbaine 104
2. De la société urbaine à la révolution urbaine .. 117
3. Les milieux sociaux urbains 129

III. — LA STRUCTURE URBAINE 151

1. — LE DÉBAT SUR LA THÉORIE DE L'ESPACE 152

2. — LES ÉLÉMENTS DE LA STRUCTURE URBAINE 170

I. L'articulation du système économique à l'espace 170
A. Production et espace : la logique sociale de l'implantation industrielle 172
B. L'espace de consommation : le processus spatial de reproduction de la force de travail 189
a. La question du logement 190
b. La ségrégation urbaine 218
c. Espace social et milieu naturel : à propos de l'environnement 236
C. L'élément échange. La circulation intra-urbaine : vers une problématique sociologique des transports 245

II. L'organisation institutionnelle de l'espace .. 264
III. La symbolique urbaine 273
IV. La centralité urbaine 280

3. — DE L'ÉTUDE DE L'ESPACE A L'ANALYSE DE « LA VILLE » : LE SYSTÈME URBAIN 295

I. La délimitation théorique de l'urbain 295
II. Le système urbain 299

IV. — LA POLITIQUE URBAINE 305

1. — L'ÉMERGENCE DU CHAMP THÉORIQUE DE LA POLITIQUE URBAINE 309

2. — OUTILS THÉORIQUES POUR L'ÉTUDE DE LA POLITIQUE URBAINE 326

3. — ENQUÊTES SUR LA PLANIFICATION URBAINE .. 344
I. Les villes nouvelles britanniques 345
II. La rénovation urbaine aux Etats-Unis 355
III. La reconquête de Paris 378
IV. Quelques conclusions générales sur la planification urbaine comme processus social .. 402

4. — ENQUÊTES SUR LES MOUVEMENTS SOCIAUX URBAINS 404
I. La contestation de la reconquête urbaine de Paris : lutte pour le relogement dans la « Cité du Peuple » 406
II. Le rapport entre lutte urbaine et lutte politique : les expériences québécoise et chilienne 430
A. Les comités de citoyens à Montréal 431
B. Le mouvement des « pobladores » au Chili 444

CONCLUSION : 471

CONCLUSION : THESES EXPLORATOIRES SUR LA QUESTION URBAINE 473

POSTFACE 1975 483

Mode d'emploi ou, si l'on veut, avertissement épistémologique

Ce texte est né d'un étonnement.

En effet, au moment où les vagues de la lutte anti-impérialiste déferlent partout dans le monde, où des mouvements de révolte éclatent au cœur même du capitalisme avancé, où la relance des luttes ouvrières crée une nouvelle situation politique en Europe, les « problèmes urbains » deviennent essentiels aussi bien dans les politiques des gouvernements que dans les *mass media* et, par là, dans le vécu d'une grande partie de la population.

A première vue, le caractère idéologique d'un tel déplacement de thématique, exprimant dans les termes d'un déséquilibre entre technique et cadre de vie certaines conséquences des contradictions sociales, ne laisse guère de doute quant à la nécessité de sortir, théoriquement et politiquement, du labyrinthe de miroirs ainsi construit. Mais, s'il est facile de s'accorder sur une telle perspective (à moins que des intérêts politico-idéologiques ne jouent en sens inverse) cela ne résout pas les difficultés rencontrées dans la pratique sociale ; au contraire, tous les problèmes commencent à partir de ce moment-là, c'est-à-dire à partir du moment où l'on essaie de *dépasser* (et non pas *d'ignorer*) l'idéologie qui est à la base de la « question urbaine ».

Car, s'il est vrai que la « pensée urbanistique », dans ses différentes versions, dont l'idéologie de l'environnement semble être la plus achevée, est avant tout l'apanage de la

technocratie et des couches dirigeantes en général, ses effets se font sentir dans le mouvement ouvrier et, plus encore, dans les courants de révolte culturelle et politique qui se développent dans les sociétés capitalistes industrielles. Ainsi, à côté de l'emprise des différents appareils d'Etat sur les problèmes du « cadre de vie », on assiste à une intervention grandissante de la pratique politique sur les quartiers, les équipements collectifs, les transports, etc., et à l'investissement de la sphère de la « consommation » et de la « vie quotidienne » par la lutte politique et la contestation idéologique. Or, très souvent, ce déplacement d'objectifs et de pratiques se fait sans changer de registre thématique, c'est-à-dire en restant à l'intérieur de la problématique « urbaine ». Il s'ensuit qu'un éclaircissement de la « question urbaine » devient urgent, non seulement comme moyen de démystification de l'idéologie des classes dominantes, mais comme outil de réflexion pour les tendances politiques qui, abordant des problèmes sociaux nouveaux, oscillent entre le dogmatisme des formulations générales et la saisie de ces questions dans les termes, inversés, de l'idéologie dominante.

Il ne s'agit pas seulement, d'ailleurs, de la rendre manifeste ; car cette idéologie est le *symptôme* d'une certaine problématique intensément vécue, mais encore mal identifiée ; et si elle se révèle socialement efficace, c'est parce qu'elle se propose comme interprétation de phénomènes qui ont acquis une importance de plus en plus grande dans le capitalisme avancé et que la théorie marxiste, *qui ne pose que les problèmes suscités par la pratique sociale et politique*, n'a pas encore été capable de les analyser de façon suffisamment spécifique.

En fait, les deux aspects du problème n'en font qu'un. Car, une fois établis les contours du discours idéologique sur « l'urbain », le dépassement de ce discours ne peut pas découler d'une simple dénonciation, il demande une analyse théorique des questions de la pratique sociale qu'il connote. Ou, en d'autres termes, une méconnaissance-reconnaissance idéologique ne peut être dépassée, et par là-même interprétée, que par une analyse théorique ; c'est la seule voie capable d'éviter le double écueil que rencontre toute pratique théorique :

1. Une déviation droitière (à l'apparence de gauche) consistant à reconnaître ces nouveaux problèmes, mais à le faire dans les termes de l'idéologie urbanistique, en s'éloignant d'une analyse marxiste, et en leur accordant une priorité théorique — et politique — sur la détermination économique et la lutte de classes.

2. Une déviation gauchiste, qui nierait l'émergence de

nouvelles formes de contradictions sociales dans les sociétés capitalistes, en renvoyant les discours sur l'urbain à une sphère purement idéologique, tout en s'épuisant dans des acrobaties intellectuelles pour réduire la diversité croissante des formes d'opposition de classes à une opposition *directe* entre capital et travail.

Une telle entreprise exige l'utilisation de certains outils théoriques, afin de transformer, par un *travail*, une matière première, à la fois théorique et idéologique, et d'obtenir un produit (toujours provisoire), où le champ théorico-idéologique se modifie dans le sens d'un développement de ses composantes théoriques. Le processus se complique dans la mesure où, pour nous, il n'y a production de connaissance, *au sens fort du terme*, que rapportée à l'analyse d'une situation concrète. Ce qui veut dire que le produit d'une recherche est, au moins, double : il y a effet de connaissance spécifique de la situation étudiée ; il y a connaissance de cette situation, à l'aide d'outils théoriques plus généraux, reliés au continent général du matérialisme historique. Le fait qu'ils rendent intelligible une situation donnée se manifeste par la *réalisation matérielle* (ou expérimentation) des lois théoriques avancées ; ces lois, en se spécifiant, développent, en même temps, le champ théorique du marxisme et en accroissent d'autant son efficacité dans la pratique sociale.

Si tel semble être le schéma général du travail théorique, son application à la « question urbaine » se heurte à des difficultés particulières. En effet, « la matière première » de ce travail, qui est formée de trois éléments (représentations idéologiques, connaissances déjà acquises, spécificité des situations concrètes étudiées), se caractérise par la prédominance, quasi totale, des éléments idéologiques, une très grande difficulté dans le repérage empirique précis des « problèmes urbains » (du fait, justement, qu'il s'agit d'une délimitation idéologique) et la quasi-inexistence d'éléments de connaissance déjà acquis en ce domaine, dans la mesure où le marxisme ne l'a abordé que marginalement (Engels sur le logement) ou dans une perspective historiciste (Marx dans *L'Idéologie Allemande*) ou n'y a vu que pure transcription des rapports politiques. De leur côté, les « sciences sociales » sont particulièrement pauvres en analyses sur la question, à cause du rapport étroit qu'elles entretiennent avec les idéologies explicatives de l'évolution sociale, et du rôle stratégique joué par ces idéologies dans les mécanismes d'intégration sociale.

Cette situation explique le travail, lent et difficile, qu'il a fallu entreprendre dans l'adéquation des concepts géné-

raux du matérialisme historique à des situations et des processus très différents de ceux qui ont été à la base de leur production. Nous essayons, toutefois, d'étendre leur portée sans changer de perspective, car la production de nouveaux concepts doit se faire dans le développement des thèses fondamentales, faute de quoi, il n'y a pas déploiement d'une structure théorique, mais juxtaposition « d'hypothèses intermédiaires ». Cette méthode de travail n'a rien de dogmatique, dans la mesure où l'attachement à une perspective ne vient pas d'une quelconque fidélité aux principes, mais de la « nature des choses » (c'est-à-dire des lois objectives de l'histoire humaine). Il n'y a pas plus de dogmatisme à raisonner en termes de mode de production qu'à partir, en physique, de la théorie de la relativité.

Cela dit, la pauvreté du travail proprement théorique sur les problèmes connotés par l'idéologie urbaine, oblige à prendre comme matière première fondamentale, d'une part, la masse de « recherches » accumulées par la « sociologie urbaine », d'autre part, toute une série de situations et de processus identifiés comme « urbains » dans la pratique sociale.

En ce qui concerne la sociologie urbaine, elle est, en fait, le « fondement scientifique » (non pas la source sociale) de bon nombre de discours idéologiques qui ne font qu'élargir, combiner et adapter des thèses et des données accumulées par les chercheurs. Aussi, même s'il s'agit d'un champ à forte prédominance idéologique, ici et là apparaissent des analyses, des descriptions, des observations de situations concrètes, qui aident à se mettre sur la voie d'un dépistage spécifique des thèmes traités dans cette tradition, et des questions perçues comme urbaines dans la sociologie spontanée des sujets.

Cette sociologie, comme toutes les sociologies « spécifiques », est, avant tout, quantitativement et qualitativement, anglo-saxonne et, plus précisément, américaine. C'est la raison, et la seule, de l'importance des références anglo-saxonnes dans ce travail. D'autant plus que, très souvent, les sociologies « française », « italienne », « latino-américaine », mais aussi « polonaise » ou « soviétique » sont de mauvaises copies des recherches empiriques et des thèmes « théoriques » de la sociologie américaine.

Par contre, nous avons essayé de diversifier, dans la mesure de nos faibles possibilités, les situations historiques servant de repérage concret à l'émergence de cette problématique, afin de mieux cerner les divers types d'idéologie urbaine et de retrouver les différentes régions de la structure sociale sous-jacente.

Il va de soi que nous ne prétendons pas être arrivé à reformuler la problématique idéologique d'où nous sommes parti et, par conséquent, moins encore, avoir effectué de véritables analyses concrètes, aboutissant à une quelconque connaissance. Ce texte ne fait que communiquer certaines expériences de travail en ce sens, visant à produire une dynamique de recherche plutôt qu'à établir une démonstration, irréalisable dans l'actuelle conjoncture théorique. Le point où nous sommes arrivé est tout simplement celui où nous croyons redondante toute nouvelle précision théorique qui ne serait pas insérée dans des analyses concrètes. Essayant d'échapper au formalisme et au théoricisme, nous avons voulu systématiser nos expériences, pour qu'elles soient dépassées dans la seule voie où elles peuvent l'être : dans la pratique, théorique *et* politique.

Une telle tentative s'est heurtée à de très graves problèmes de communication. Comment exprimer une *intention* théorique sur la base d'un matériel avant tout idéologique et portant sur des processus sociaux mal identifiés ? Nous avons essayé de restreindre les difficultés de deux façons : d'une part, en envisageant systématiquement l'effet éventuel produit sur une pratique de recherche *à partir de* ces analyses et propositions, plutôt qu'en visant la cohérence et la justesse du texte lui-même ; d'autre part, en utilisant comme moyen d'expression d'un *contenu théorique*, des esquisses d'analyses concrètes qui n'en sont pas. *Il s'agit, en effet, d'un ouvrage proprement théorique, c'est-à-dire portant sur la production d'outils de connaissance, et non pas sur la production de connaissances relatives à des situations concrètes.* Mais la manière d'exprimer les médiations nécessaires pour aboutir aux expériences théoriques proposées a consisté à examiner telle ou telle situation historique en essayant de transformer sa compréhension à l'aide des instruments théoriques avancés ou, aussi, en montrant la contradiction entre les observations dont on dispose et les discours idéologiques qui y étaient juxtaposés.

Ce procédé a l'avantage de concrétiser une problématique, mais soulève deux graves inconvénients contre lesquels nous voudrions mettre en garde :

1. On pourrait penser qu'il s'agit d'un ensemble de recherches concrètes, alors que, sauf quelques exceptions, il n'y a qu'un début de transformation théorique d'une matière première empirique, le minimum nécessaire pour signaler une voie de travail ; en effet, comment pourrions-nous prétendre analyser de manière rapide un aussi grand nombre de problèmes théoriques et de situations histori-

ques ? Le seul sens possible de l'effort fourni est de dégager, à travers une diversité de thèmes et de situations, l'émergence d'une même problématique dans l'ensemble de ses articulations.

2. On pourrait aussi y voir l'illustration concrète d'un *système théorique* achevé et proposé comme modèle, alors que la production de connaissances ne passe pas par l'établissement d'un système, mais par la création d'une série d'outils théoriques qui ne se réalisent jamais dans leur cohérence, mais dans leur fécondité pour l'analyse de situations concrètes.

Telle est la difficulté de notre tentative : d'une part elle vise à déduire des outils théoriques de l'observation de situations concrètes (situations que nous avons observées nous-même, ou telles qu'elles sont traitées par l'idéologie sociologique), de l'autre, elle n'est qu'un *moment* d'un processus qui doit, dans une autre conjoncture, inverser la démarche, en partant de ces outils théoriques pour *connaître* des situations.

L'importance accordée à ces problèmes de *tactique* du travail théorique (essentiels, si l'on veut lutter, à la fois, contre le formalisme et l'empirisme, sans pour autant se lancer dans un projet volontariste de « fondation de la science ») se reflète directement dans le rythme de l'ouvrage. Une première partie reconnaît le « terrain historique », afin de donner un contenu relativement précis au thème abordé ; ensuite, nous tentons d'établir les contours du discours idéologique sur « l'urbain », qui se veut délimitation d'un champ de connaissance « théorique » et de pratique sociale ; essayant de briser cette enveloppe idéologique et de ré-interpréter les questions concrètes qu'elle contient, les analyses sur la structure de l'espace urbain proposent une première formulation théorique de l'ensemble de la question, mais elles montrent, en même temps, l'impossibilité d'une théorie qui ne serait pas centrée sur l'articulation de la question « urbaine » aux processus politiques, c'est-à-dire relatifs à l'appareil d'Etat et à la lutte de classes. Le texte débouche ainsi sur un traitement, théorique et historique, de la « politique urbaine ».

Une telle conclusion oblige nécessairement à introduire une remarque dont les conséquences concrètes sont énormes : il n'y a pas de possibilité purement théorique de résoudre (ou dépasser) les contradictions qui sont à la base de la question urbaine ; ce dépassement ne peut venir que de la pratique sociale, c'est-à-dire de la pratique politique. Mais, pour qu'une telle pratique soit juste et non

pas aveugle, il est nécessaire d'expliciter théoriquement les questions ainsi abordées, en développant et spécifiant les perspectives du matérialisme historique. Les conditions sociales d'émergence d'une telle reformulation sont extrêmement complexes, mais, en tout cas, on peut être sûr qu'elles exigent un point de départ historiquement lié au mouvement ouvrier et à sa pratique. Ce qui exclut toute prétention « avant-gardiste » d'une œuvre théorique petite-bourgeoise ; mais ce qui n'exclut pas l'utilité d'un certain travail de réflexion, de documentation et d'enquête, en tant que composante d'un mouvement théorico-pratique de traitement de la question urbaine, à l'ordre du jour de la pratique politique.

I

Le processus historique d'urbanisation

Toute forme de la matière a une histoire ou, mieux encore, elle est son histoire. Cette proposition ne résout pas le problème de la connaissance d'une certaine réalité, au contraire, elle le pose. Car, pour *lire* cette histoire, pour découvrir ses lois de structuration et de transformation, il faut décomposer, par l'analyse théorique, ce qui est *donné* dans une synthèse pratique. Toutefois, il est utile de fixer les contours historiques d'un phénomène, avant d'entreprendre son investigation. Ou, en d'autres termes, il semble plus prudent d'entreprendre cette recherche à partir d'une fausse innocence théorique, « en allant voir », afin de découvrir les problèmes conceptuels qui se posent, chaque fois qu'on tente d'appréhender — mais en vain — ce « concret ». C'est en ce sens que l'étude de l'histoire du processus d'urbanisation semble tout indiquée pour aborder la question urbaine, car elle nous introduit au cœur de la problématique du développement des sociétés, et nous découvre, en même temps, une imprécision conceptuelle idéologiquement déterminée.

Cela dit, s'il est clair que le processus de formation des villes est à la base des réseaux urbains et conditionne l'organisation sociale de l'espace, trop souvent on en reste à la présentation globale et sans spécification d'un taux de croissance démographique, liant dans un même discours idéologique l'évolution des formes spatiales d'une société et la diffusion d'un modèle culturel sur la base d'une domination politique.

Les analyses du processus d'urbanisation se situent, très généralement, dans une perspective théorique évolutionniste, suivant laquelle chaque formation sociale est produite, sans rupture, par dédoublement des éléments de la formation sociale précédente. Les formes d'implantation spatiale sont alors l'une des expressions les plus visibles de ces modifications[1]. Parfois on a même utilisé cette

1. Cf. E. LAMPARD, « The History of Cities in the Economically Advanced Areas », *Economic Development and Cultural Change*, 3, 1955, p. 90-104, et aussi L. WOOLEY, « The Urbanization of Society », *Journal of World History*, 4, 1957. Plus généralement, la collection d'essais réunis par O. HANDLIN, J. BURCHARD (eds), *The Historian and the City*, Cambridge, Massachusetts, 1963.

évolution des formes spatiales pour classer les étapes de l'histoire universelle[2]. En fait, plutôt que d'établir des critères de périodisation, il est absolument nécessaire d'étudier la production des formes spatiales à partir de la structure sociale de base.

Expliquer le processus social qui est à la base de l'organisation de l'espace ne se réduit pas à situer le phénomène urbain dans son contexte. Une problématique sociologique de l'urbanisation doit la considérer en tant que processus d'organisation et de développement, et, par conséquent, partir du rapport entre forces productives, classes sociales et formes culturelles (dont l'espace). Une telle recherche ne peut pas procéder uniquement dans l'abstrait, elle doit, à l'aide de ses outils conceptuels, expliquer des situations historiques particulières, suffisamment riches pour faire apparaître les lignes de force du phénomène étudié, l'organisation de l'espace.

Toutefois, la confusion idéologico-théorique existant dans ce domaine, nous oblige à un repérage préalable de notre objet, à la fois en termes conceptuels et de réalité historique. Ce travail n'a rien d'académique et se présente, au contraire, comme une opération techniquement indispensable pour éviter les connotations évolutionnistes et aborder, en toute clarté, un domaine précis de notre expérience.

2. Par exemple, les travaux de GRASS, ou, de façon plus nuancée, de MUMFORD.

BIBLIOTHÈQUE UNIVERSITÉ LAVAL

1

Le phénomène urbain : délimitations conceptuelles et réalités historiques

Dans la jungle de définitions subtiles dont les sociologues nous ont enrichis, on peut distinguer très nettement deux sens extrêmement distincts du terme *urbanisation* [3].

1. Concentration spatiale d'une population, à partir de certaines limites de dimension et de densité [4] ;

2. Diffusion du système de valeurs, attitudes et comportements nommé « culture urbaine [5] ».

Pour la discussion de la problématique relative à la « culture urbaine », nous renvoyons au chapitre II [6]. On

3. Cf. l'excellent exposé de motifs de H. T. M. ELDRIDGE, « The Process of Urbanization », in J. SPENGLER and O. D. DUNCAN (eds). *Demographic Analysis*, The Free Press, Glencoe, 1956 ; et aussi D. POPENOE, « On the Meaning of Urban in Urban Studies », in P. MEADOWS and E. H. MIZRUCHI (eds), *Urbanism, Urbanization and Change*, Reading (Mass), Addison Wesley, 1969, pp. 64-76.

4. D. J. BOGUE and PH. M. HAUSER, *Population, Distribution, Urbanism and Internal Migration*, World Population Conference, 1963, papers (ronéo) ; K. DAVIS, « The urbanization of Human Population », *Cities*, Scientific American, sept. 1965.

5. Cf. E. BERGEL, *Urban Sociology*, New York, 1955 ; N. ANDERSON, « Urbanism and Urbanization », *American Journal of Sociology*, t. 65, 1959-60, p. 68 ; G. FRIEDMANN, *Villes et Campagnes*, A. Colin, Paris, 1953 ; J. SIRJAMAKI, *The Sociology of Cities*, Random House, New York, 1964 ; A. BOSKOFF, *The Sociology of Urban Regions*, Appleton Century Crofts, New York, 1962 ; N. P. GIST et S. F. FAVA, *Urban Society*, T. Y. Crowell, New York, 1964.

6. Cf. pour l'exposé, L. WIRTH, « Urbanism as a Way of Life », *American Journal of Sociology*, July 1938.

peut, toutefois, avancer notre conclusion essentielle : il s'agit, en fait, du système culturel caractéristique de la société industrielle capitaliste.

D'autre part, et dans la même ligne de pensée, on assimile urbanisation et industrialisation, en faisant équivaloir les deux processus au niveau du choix des indicateurs utilisés [7], pour construire les dichotomies correspondantes rural/urbain et emploi agricole/emploi industriel [8].

En fait, la tendance culturaliste de l'analyse de l'urbanisation est fondée sur un préalable : la correspondance entre un certain type technique de production (essentiellement défini par une activité industrielle), un système de valeurs (le « modernisme ») et une forme spécifique d'organisation de l'espace, la ville, dont les traits distinctifs sont une certaine taille et une certaine densité.

Que cette correspondance ne soit pas évidente, découle d'un simple rappel analytique des grandes agglomérations préindustrielles tel que celui effectué par Sjoberg [9]. Certains auteurs [10] restent cohérents, en refusant l'emploi du terme « ville » pour désigner ces formes de peuplement, rendant ainsi explicite la confusion entre la problématique « urbaine » et une organisation *socio-culturelle* donnée.

Cette liaison entre forme spatiale et contenu culturel peut être, à la rigueur, une hypothèse (que nous examinerons en détail dans les pages suivantes) mais elle ne peut pas constituer un élément de définition de l'urbanisation, car la réponse théorique, dès lors, se trouverait inscrite dans la manière de poser le problème.

Si l'on s'en tient à cette distinction, quitte à établir ensuite des rapports théoriques et empiriques entre les deux formes, spatiale et culturelle, on peut s'appuyer, dans un premier temps, sur la définition de H. T. Eldridge, qui caractérise l'urbanisation comme un processus de concentration de la population à deux niveaux : 1. la prolifération des points de concentration ; 2. l'augmentation de la taille de chacun de ces points [11].

Urbain désignerait alors une forme particulière d'occupation de l'espace par une population, à savoir l'agglomération résultant d'une forte concentration et d'une den-

7. P. Meadows, « The City, Technology, and History », *Social Forces* 36, décembre 1967, pp. 141-147.
8. P. A. Sorokin and C. C. Zimmerman, *Principles of Rural-Urban Sociology*, New York, 1929.
9. G. Sjoberg, *The Pre-industrial City*. The Free Press, Glencoe, 1960.
10. Cf. L. Riesmann, *The Urban Process*, The Free Press, Glencoe, 1964.
11. H. T. Eldridge, *op. cit.*, 1956, p. 338.

sité relativement élevée, avec, comme corrélat prévisible, une plus grande différenciation fonctionnelle et sociale. Cela dit, quand on veut utiliser directement cette définition « théorique » dans une analyse concrète, les difficultés commencent. A partir de quel niveau de dimension et de densité une unité spatiale peut-elle être considérée comme urbaine ? Quels sont, dans la pratique, les fondements théoriques et empiriques de chacun des crifères ?

Pierre George a bien montré les contradictions insurmontables de l'empirisme statistique dans la délimitation du concept d'urbain [12]. En effet, si le nombre d'habitants, corrigé par la structure de la population active et les découpages administratifs, semble être le critère le plus courant, les seuils retenus varient énormément, les indicateurs des différentes activités dépendent de chaque type de société et, finalement, les mêmes *quantités* prennent un sens entièrement différent suivant les structures productives et sociales qui déterminent l'organisation de l'espace [13]. Ainsi, le recensement des Etats-Unis prend le seuil de 2 500 habitants comme critère de commune urbaine, mais ajoute aussi les agglomérations fortement liées à un centre métropolitain régional [14]. Par contre, la Conférence européenne de la statistique à Prague établit comme critère le fait d'avoir plus de 10 000 habitants, en le corrigeant par la répartition de la population active dans les différents secteurs.

En fait, la formule la plus souple consiste à classer les unités spatiales de chaque pays suivant plusieurs dimensions et plusieurs niveaux et à établir entre eux des rapports empiriques théoriquement significatifs. Plus concrètement, on pourrait distinguer l'importance quantitative des agglomérations (10 000 habitants, 20 000, 100 000, 1 000 000, etc.), leur hiérarchie fonctionnelle (genre d'activités, situation dans la chaîne d'interdépendances), leur importance administrative, en combinant, ensuite, plusieurs de ces caractéristiques pour aboutir à des types différents d'occupation de l'espace.

La dichotomie rural/urbain perd alors toute signification, car on pourrait aussi bien opposer urbain à métropolitain et, surtout, cesser de penser en termes de passage continu d'un pôle à l'autre, pour établir un système de

12. P. George, *Précis de Géographie Urbaine*, P.U.F., 1964, pp. 7-20.
13. J. Beaujeu-Garnier, et G. Chabot, *Traité de Géographie Urbaine*, A. Colin, Paris, 1963, p. 35.
14. *U.S. Census of Population : 1960 Number of inhabitants, United States, Summary*, Final Report, P. C. (1)-1A, 1961.

rapports entre les différentes formes spatiales historiquement données [15].

Il résulte de ces constatations que ce n'est pas en recherchant des définitions d'école ou des critères de la pratique administrative, que l'on parviendra à une délimitation valable de nos concepts ; c'est, au contraire, l'analyse rapide de quelques rapports historiquement établis entre l'espace et la société, qui va nous permettre de fonder objectivement notre étude.

●

Les recherches archéologiques ont montré que les premières agglomérations sédentaires et à forte densité de population (Mésopotamie, vers 3 500 avant J.-C., Egypte, 3 000 avant J.-C., Chine et Inde, 3 000-2 500 avant J.-C. [16]) apparaissent à la fin du néolithique, là où l'état de la technique et les conditions sociales et naturelles du travail ont permis aux agriculteurs de produire plus qu'ils n'avaient besoin pour subsister. A partir de ce moment, un système de répartition et de distribution du produit se développe, expression et déploiement d'une *capacité technique* et d'un niveau d'*organisation sociale*. Les villes sont la forme résidentielle adoptée par les membres de la société dont la présence directe sur les lieux de production agricole n'était pas nécessaire. C'est dire que ces villes ne peuvent exister que sur la base du *surplus* produit par le travail de la terre. Elles sont les centres religieux, administratifs et politiques, expression spatiale d'une complexité sociale déterminée par le processus d'appropriation et de réinvestissement du produit du travail. Il s'agit donc aussi d'un nouveau système social, mais *qui n'est pas séparé du type rural,* ni postérieur à lui, car ils sont tous deux étroitement liés au sein du même *processus de production* des formes sociales, même si, du point de vue de ces formes elles-mêmes, on est en présence de deux situations différentes [17].

Prenons, par exemple, la synthèse de V. Gordon Childe

---

15. Cf. R. LEDRUT, *Sociologie urbaine,* Paris, P. U. F., 1967.

16. MUMFORD, *The City in History,* New York, Harcant, Brace and World, 1961 ; ROBERT C., Mc C. ADAMS, *The Evolution of Urban Society,* Aldine Publishing Co, Chicago, 1966 ; ERIC E. LAMPARD, « Historical Aspects of Urbanization », in PH. HAUSER and LEO F. SCHNORE (eds), *The Study of Urbanization,* J. Wiley, New York, 1965, pp. 519-554.

17. Cf. G. SJOBERG, *op. cit.,* 1960, pp. 27-31 ; et le symposium publié par R. J. BRADDWOOD et G. R. WILLEY (eds), *Courses Toward Urban Life : Archeological Consideration of some Cultural Alternates,* Chicago, 1962.

concernant les critères qui, suivant les connaissances empiriques existantes, caractérisaient les premières agglomérations urbaines : existence de spécialistes non productifs travaillant à temps complet (prêtres, fonctionnaires, « travailleurs des services ») ; population de taille et de densité suffisantes ; art spécifique ; usage de l'écriture et des chiffres ; travail scientifique ; système d'impôts qui concentre le surplus de la production ; appareil d'Etat ; architecture publique (monuments) ; commerce avec l'extérieur ; existence de classes sociales [18].

L'intérêt de ces constatations, fondées sur une abondante documentation, est évident, malgré un procédé classificatoire très proche de la fameuse Encyclopédie chinoise de Borges... En lisant ces données dans un ordre *théorique*, il devient assez clair que la ville est le lieu géographique où s'installe la superstructure politico-administrative d'une société arrivée à un point de développement technique et social (naturel et culturel) tel, qu'il y a différenciation du produit en reproduction simple et élargie de la force de travail, aboutissant à un système de *répartition et d'échange*, qui suppose l'existence : 1. d'un système de classes sociales ; 2. d'un système politique permettant à la fois le fonctionnement de l'ensemble social et la domination d'une classe ; 3. d'un système institutionnel d'investissement, en particulier en ce qui concerne la culture et la technique ; 4. d'un système d'échange avec l'extérieur [19].

Cette analyse, même rapide, montre le « phénomène urbain » articulé à la structure d'une société. La même démarche peut être reprise (et aboutir à un résultat différent en termes de contenu) en ce qui concerne les diverses formes historiques d'organisation spatiale. S'il n'est pas question de raconter en trois phrases l'histoire humaine de l'espace, nous pouvons, à des fins analytiques, effectuer quelques remarques sur la lecture possible de certains types urbains significatifs.

Ainsi, les villes impériales des premiers temps de l'histoire, et en particulier Rome, cumulent les caractéristiques déjà énoncées avec les fonctions commerciales et de gestion, qui découlent de la concentration, dans une même agglomération, d'un pouvoir exercé, par la conquête, sur un vaste territoire. De même, la pénétration romaine dans d'autres civilisations prend la forme d'une colonisation urbaine — support, à la fois, des fonctions administratives

18. Cf. V.G. Childe, « The Urban Revolution », *Town Planning Review*, april 1950, pp. 4-5.

19. Voir en ce sens, les analyses de Mumford dans *Man's Role in changing the Face of the Earth*, Chicago, 1956.

et de l'exploitation mercantile. La ville n'est donc pas un lieu de production, mais de gestion et de domination, lié à la primauté sociale de l'appareil politico-administratif [20].

Il est alors logique que la chute de l'Empire romain en Occident entraîne la presque disparition de la forme socio-spatiale de la ville, car les fonctions politico-administratives centrales ayant été remplacées par les dominations locales des seigneurs féodaux, il n'y eut d'autre fondement social au maintien des villes que les découpages de l'administration de l'Eglise ou la colonisation et la défense des régions frontalières (par exemple en Catalogne ou en Prusse orientale [21]).

La ville du Moyen Age renaît à partir d'une dynamique sociale nouvelle insérée dans la structure sociale précédente. Plus concrètement, elle est fondée par la réunion d'une *forteresse* pré-existante, autour de laquelle un noyau d'habitation et de services s'était organisé, et d'un *marché*, surtout à partir des nouvelles routes commerciales ouvertes par les Croisés. Sur cette base s'organisent les institutions politico-administratives propres à la ville, qui lui confèrent une cohérence interne et une plus grande autonomie vis-à-vis de l'extérieur. C'est cette spécificité *politique* de la ville qui en fait un monde en soi et définit ses frontières en tant que système social [22]. L'idéologie de l'appartenance à la cité, prolongée jusque dans la société industrielle avancée, trouve son fondement historique dans ce genre de situation.

Si cette autonomie politico-administrative est commune à la plupart des cités qui se développent au Bas Moyen Age, les formes concrètes, sociales et spatiales, de ces villes furent étroitement dépendantes de la conjoncture des nouveaux rapports sociaux, apparus à la suite de transformations dans le système de distribution du produit. En face du pouvoir féodal se forme, en effet, une classe marchande qui, brisant le système vertical de distribution du produit, établit des liens horizontaux en servant d'intermédiaire, dépasse l'économie de subsistance et accumule une autonomie suffisante pour être capable d'investir dans des manufactures [23].

---

20. Cf. L. MUMFORD, *op. cit.*, 1961, pp. 266-311 de la traduction française, Paris, Seuil, 1964.
21. H. PIRENNE, *Les villes du Moyen-Age*, Bruxelles, 1927.
22. La meilleure analyse de ce phénomène est celle de M. WEBER, dans *Wirtschaft und Gesellschaft*, p. 955 et suivantes de la traduction espagnole, F. C. E., Mexico, 1964.
23. Nous suivons ici l'extraordinaire exposé d'A. PIZZORNO dans son texte « Développement économique et urbanisation », *Actes du V^e Congrès Mondial de Sociologie, 1962.*

Puisque la ville médiévale représente l'affranchissement de la bourgeoisie marchande dans sa lutte pour s'émanciper de la féodalité et du pouvoir central, son évolution sera très différente suivant les liens établis entre bourgeoisie et noblesse. Ainsi, là où ces liens furent étroits, les rapports entre ville et territoire environnant, dépendant des seigneurs féodaux, s'organisèrent de façon complémentaire. Et inversement, le conflit de ces classes entraîna l'isolement urbain.

Sous un autre angle, la contiguïté ou la séparation géographique entre les deux classes infléchit la culture des villes, en particulier en ce qui concerne la consommation et l'épargne : l'intégration de la noblesse à la bourgeoisie permit à la première d'organiser le système de valeurs urbain suivant le modèle aristocratique, alors que, lorsque la bourgeoisie dut se replier sur elle-même, en butte à l'hostilité du territoire environnant, la communauté de citoyens suscita de nouvelles valeurs, en particulier celles concernant l'épargne et l'investissement ; isolés socialement et coupés de l'approvisionnement des campagnes proches, leur survivance, en effet, dépendait de leur capacité financière et manufacturière.

On pourrait aussi analyser l'évolution du système urbain de chaque pays en fonction des relations triangulaires bourgeoisie-noblesse-royauté. Par exemple, le sous-développement des villes commerciales espagnoles par rapport aux villes italiennes ou allemandes pendant le XVI^e^ et le XVII^e^ siècle, s'explique par leur rôle de simple courroie de transmission entre la couronne et le commerce américain, contrastant avec celui joué par les villes italiennes et allemandes, très autonomes vis-à-vis de l'empereur et des princes dont elles n'étaient que des alliés circonstanciels.

Le développement du capitalisme industriel, à l'encontre d'une vision naïve trop répandue, ne provoque pas le renforcement de la ville, mais sa presque disparition en tant que système institutionnel et social relativement autonome, organisé autour d'objectifs spécifiques. En effet, la constitution de la marchandise en tant que rouage de base du système économique, la division technique et sociale du travail, la diversification des intérêts économiques et sociaux sur un espace plus vaste, l'homogénéisation du système institutionnel, entraînent l'éclatement de la conjonction d'une forme spatiale, la ville, et de la sphère de domination sociale d'une classe spécifique, la bourgeoisie. La diffusion urbaine équivaut justement à la perte du particularisme écologique et culturel de la ville. Processus d'urbanisation et autonomie du modèle culturel « urbain » se

révèlent ainsi comme des processus paradoxalement contradictoires [24].

L'urbanisation liée à la première révolution industrielle, et insérée dans le développement du mode de production capitaliste, est un processus d'organisation de l'espace, qui repose sur deux ensembles de faits fondamentaux [25].

1. La décomposition *préalable* des structures sociales agraires et l'émigration de la population vers les centres urbains déjà existants, fournissant la force de travail essentielle à l'industrialisation.

2. Le passage d'une économie domestique à une économie de manufacture, puis à une économie de fabrique, ce qui veut dire, en même temps, concentration de main-d'œuvre, création d'un marché et constitution d'un milieu industriel.

Les villes attirent l'industrie à cause de ces deux facteurs essentiels (main-d'œuvre et marché) et, à son tour, l'industrie développe de nouvelles possibilités d'emplois et suscite des services.

Mais le processus inverse est aussi important : là où il y a des éléments fonctionnels, en particulier matières premières et moyens de transport, l'industrie colonise et provoque l'urbanisation.

Dans les deux cas, l'élément dominant est l'industrie, qui organise entièrement le paysage urbain. Cette domination, toutefois, n'est pas un fait technologique, mais l'expression de la logique capitaliste qui est à la base de l'industrialisation. Le « désordre urbain » n'en est pas un, il représente l'organisation spatiale issue du marché, et qui découle de l'absence de contrôle social de l'activité industrielle. La rationalité technique et la primauté du profit débouchent, d'une part, sur l'effacement de toute différence essentielle entre les villes et sur la fusion des types culturels dans les caractéristiques d'ensemble de la civilisation industrielle capitaliste ; de l'autre, sur le développement de la spécialisation fonctionnelle et la division sociale du travail dans l'espace, avec une hiérarchie entre les différentes agglomérations et un processus de croissance cumulative, dérivé du jeu des économies externes [26].

Enfin, la problématique actuelle de l'urbanisation tourne autour de trois données fondamentales et d'une question brûlante [27] :

---

24. Cf. H. LEFEBVRE, *Le droit à la ville*, Paris, Anthropos, 1968, et aussi la collection d'essais du même auteur, *Du rural et de l'urbain*, Paris, Anthropos, 1970.

25. Cf. J. LABASSE, *L'organisation de l'espace*, Paris, Hermann, 1966.

26. P. GEORGE, *La ville*, Paris, P. U. F., 1950.

27. Ces problèmes sont clairement posés, sans indiquer des voies de recherche nettement définies, dans SCOTT GREER, DENNIS,

1. L'accélération du rythme de l'urbanisation dans l'ensemble du monde (voir tableau n° 1).
2. La concentration de cette croissance urbaine dans les régions dites « sous-développées », sans correspondance avec la croissance économique qui avait accompagné la première urbanisation dans les pays capitalistes industrialisés (voir tableau n° 2).
3. L'apparition de nouvelles formes urbaines et, en particulier, des grandes métropoles (voir tableau n° 3).
4. Le rapport du phénomène urbain à de nouvelles formes d'articulation sociale issues du mode de production capitaliste et qui tendent à le dépasser.

Notre recherche s'efforce de poser *théoriquement ces problèmes,* à partir de certaines définitions qu'il nous semble maintenant possible de proposer, sur la base des quelques remarques historiques que nous venons de faire.

L. Mc Elrath, David W. Minar et Peter Orleans (ed.), *The New Urbanization,* New York, St-Martin's Press, 1968.

Tableau n° 1

Situation et projections du phénomène urbain dans le monde (1920-1960 et 1960-80) — *en millions (estimation)*

Régions géographiques et occupation de l'espace	1920 (est.)	1940 (est.)	1960 (est.)	1980 (proj.)	Croissance absolue 1920-60	1960-80
			Total mondial			
Population totale	*1 860*	*2 298*	*2 994*	*4 269*	*1 134*	*1 275*
Rurale et petites villes	1 607	1 871	2 242	2 909	635	667
Urbaine	253	427	752	1 360	499	608
(Grandes villes)	(96)	(175)	(351)	(725)	(255)	(374)
			Europe (sans l'U. R. S. S.)			
Population totale	*324*	*379*	*425*	*479*	*101*	*54*
Rurale et petites villes	220	239	251	244	31	7
Urbaine	104	140	174	235	70	61
(Grandes villes)	(44)	(61)	(73)	(99)	(29)	(26)
			Amérique du Nord			
Population totale	*116*	*144*	*198*	*262*	*82*	*64*
Rurale et petites villes	72	80	86	101	14	15
Urbaine	44	64	112	161	68	49
(Grandes villes)	(22)	(30)	(72)	(111)	(50)	(39)
			Asie Orientale			
Population totale	*553*	*636*	*794*	*1 038*	*241*	*244*
Rurale et petites villes	514	554	634	742	120	108
Urbaine	39	82	160	296	121	136
(Grandes villes)	(15)	(34)	(86)	(155)	(71)	(69)
			Asie du Sud			
Population totale	*470*	*610*	*858*	*1 366*	*388*	*508*
Rurale et petites villes	443	560	742	1 079	299	337
Urbaine	27	50	116	287	89	171
(Grandes villes)	(5)	(13)	(42)	(149)	(37)	(107)
			Union Soviétique			
Population totale ..	*155*	*195*	*214*	*278*	*59*	*64*
Rurale et petites villes	139	148	136	150	3	14
Urbaine	16	47	78	128	62	50
(Grandes villes)	(2)	(14)	(27)	(56)	(25)	(29)
			Amérique Latine			
Population totale	*90*	*130*	*213*	*374*	*123*	*161*
Rurale et petites villes	77	105	145	222	68	77
Urbaine	13	25	68	152	55	84
(Grandes villes)	(5)	(12)	(35)	(100)	(30)	(65)
			Afrique			
Population totale	*143*	*192*	*276*	*449*	*133*	*173*
Rurale et petites villes	136	178	240	360	104	120
Urbaine	7	14	36	89	29	54
(Grandes villes)	(1)	(3)	(11)	(47)	(10)	(36)
			Océanie			
Population totale	*9*	*12*	*16*	*23*	*7*	*7*
Rurale et petites villes	6	7	8	11	2	3
Urbaine	3	5	8	11	5	3
(Grandes villes)	(2)	(2)	(5)	(8)	(3)	(3)

Sources : *Population Division, United Nations Bureau of Social Affairs.*

Tableau 2

Evolution de l'urbanisation suivant les niveaux de développement
(en millions)

	1920 (est)	1940 (est)	1960 (est)	1980 (proj.)	Croissance absolue 1920-60	Croissance absolue 1960-80
Occupation de l'espace					Total mondial	
Population totale	*1,860*	*2,298*	*2,994*	*4,269*	*1,134*	*1,275*
Rurale, petites villes	1,607	1,871	2,242	2,909	635	667
Urbaine	253	427	752	1,360	499	608
(Grandes villes)	(96)	(175)	(351)	(725)	(255)	(374)
			Régions développées			
Total population	*672*	*821*	*977*	*1,189*	*305*	*212*
Rurale, petites villes	487	530	544	566	57	22
Urbaine	185	291	433	623	248	190
(Grandes villes)	(80)	(134)	(212)	(327)	(132)	(115)
			Régions sous-développées			
Total population	*1,188*	*1,476*	*2,017*	*3,080*	*829*	*1,063*
Rurale, petites villes	1,120	1,341	1,698	2,343	578	645
Urbaine	68	135	319	737	251	418
(Grandes villes)	(16)	(41)	(139)	(398)	(123)	(259)
Pourcentage des régions sous-développées sur l'ensemble du monde						
Total population	*64*	*64*	*67*	*72*	*73*	*83*
Rurale, petites villes	70	72	76	81	91	97
Urbaine	27	32	42	54	50	69
(Grandes villes)	(16)	(24)	(40)	(55)	(48)	(69)

Sources : Population Division, United Nations Bureau of Social Affairs.

Tableau 3

La croissance des grandes agglomérations dans le monde, 1920-1960 (estimations générales, milliers de personnes)

Ville	1920	1930	1940	1950	1960
Total mondial	30 294	48 660	66 364	84 923	141 156
Europe (total)	*16 051*	*18 337*	*18 675*	*18 016*	*18 605*
Londres	7 236	8 127	8 275	8 366	8 190
Paris	4 965	5 885	6 050	6 300	7 140
Berlin	3 850	4 325	4 350	3 350	3 275
Amérique du Nord (total)	*10 075*	*13 300*	*17 300*	*26 950*	*33 875*
New York	7 125	9 350	10 600	12 350	14 150
Los Angeles	(750) *a*	(1 800) *a*	2 500	4 025	6 525
Chicago	2 950	3 950	4 200	4 950	6 000
Philadelphie	(2 025) *a*	(2 350) *a*	(2 475) *a*	2 950	3 650
Detroit	(1 100) *a*	(1 825) *a*	(2 050) *a*	2 675	3 550
Asie Orientale (total)	*4 168*	*11 773*	*15 789*	*16 487*	*40 806*
Tokyo	4 168	6 064	8 558	8 182	13 534
Changaï	(2 000) *a*	3 100	3 750	5 250	8 500
Osaka	(1 889) *a*	2 609	3 481	3 055	5 158
Pékin	(1 000) *a*	(1 350) *a*	(1 750) *a*	(2 100) *a*	5 000
Tientsin	(800) *a*	(1 000) *a*	(1 500) *a*	(1 900) *a*	3 500
Hong-Kong	(550) *a*	(700) *a*	(1 500) *a*	(1 925) *a*	2 614
Shenyang	.... *b*	(700) *a*	(1 150) *a*	(1 700) *a*	2 500
Asie du Sud (total) ..	....	....	*3 400*	*7 220*	*12 700*
Calcutta	(1 820) *a*	(2 055) *a*	3 400	4 490	5 810
Bombay	(1 275) *a*	(1 300) *a*	(1 660) *a*	2 730	4 040
Djakarta	.... *b*	(525) *a*	1 000) *a*	(1 750) *a*	2 850
Union Soviétique (total)	....	*2 500*	*7 700*	*4 250*	*9 550*
Moscou	(1 120) *a*	2 500	4 350	4 250	6 150
Leningrad	(740) *a*	(2 000) *a*	3 350	(2 250) *a*	3 400
Amérique latine (total)	....	*2 750*	*3 500*	*12 000*	*22 300*
Buenos-Aires	(2 275) *a*	2 750	3 500	5 150	6 775
Mexico	(835) *a*	(1 435) *a*	(2 175) *a*	3 800	6 450
Rio de Janeiro	(1 325) *a*	(1 675) *a*	(2 150) *a*	3 050	4 700
Sao--Paulo	(600) *a*	(900) *a*	(1 425) *a*	(2 450) *a*	4 375
Afrique (total)	....	....	....	....	*3 320*
Le Caire	(875) *a*	(1 150) *a*	(1 525) *a*	(2 350) *a*	3 320

a) Les villes inférieures à 2 500 000 ne sont pas comprises dans les totaux.

b) Plus petit que 500 000.

Sources : Population Division, United Nations Bureau of Social Affairs.

1. Le terme d'*urbanisation* se réfère à *la fois* à la constitution de formes spatiales spécifiques des sociétés humaines, caractérisées par la concentration significative des activités et des populations sur un espace restreint, ainsi qu'à l'existence et à la diffusion d'un système culturel particulier, la culture urbaine. Cette confusion est idéologique et a pour but de :

a) Faire correspondre des formes écologiques et un contenu culturel.

b) Suggérer une idéologie de la production des valeurs sociales à partir d'un phénomène « naturel » de densification et d'hétérogénéité sociales (cf. *infra*, ch. 2).

2. La notion d'*urbain* (opposée à *rural*) appartient à la dichotomie idéologique société traditionnelle/société moderne et se réfère à une certaine hétérogénéité sociale et fonctionnelle, sans pouvoir la définir autrement que par sa distance, plus ou moins grande, à l'égard de la société moderne. La distinction entre villes et campagnes pose cependant le problème de la différenciation des *formes spatiales* de l'organisation sociale. Mais cette différenciation ne se réduit ni à une dichotomie ni à une évolution continue, comme le suppose l'évolutionnisme naturel, incapable de comprendre ces formes spatiales comme produites par une structure et des processus sociaux. D'ailleurs, l'impossibilité de trouver un critère empirique de définition de l'*urbain* n'est que l'expression d'un vague théorique. Cette imprécision est idéologiquement nécessaire pour connoter, à travers une organisation matérielle, le mythe de la modernité.

3. Par conséquent, et en attendant une discussion proprement théorique du problème, plutôt que de parler d'*urbanisation*, nous traiterons le thème de la *production sociale des formes spatiales*. A l'intérieur de cette problématique, la notion idéologique d'*urbanisation* se réfère au *processus* par lequel une proportion significativement importante de la population d'une société se concentre sur un certain espace, où se constituent des agglomérations fonctionnellement et socialement interdépendantes du point de vue interne, et en rapport d'articulation hiérarchisée (réseau urbain).

4. L'analyse de l'urbanisation est étroitement liée à la problématique du *développement*, qu'il convient donc aussi de délimiter. La notion de *développement* opère la même confusion en renvoyant à la fois à un niveau (technique, économique) et à un processus (transformation qualitative des structures sociales, permettant un accroissement du potentiel des forces productives). Cette confusion répond à une fonction idéologique : celle qui présente les trans-

formations structurales comme simple mouvement accumulatif des ressources techniques et matérielles d'une société. Il existerait donc, dans cette perspective, des niveaux et une évolution lente, mais inéluctable, qui organise le passage, lorsqu'il y a excès des ressources, au niveau supérieur.

5. Le problème évoqué par la notion de développement est celui de la transformation de la structure sociale à la base d'une société, de manière à libérer une capacité d'accumulation progressive (rapport investissement/consommation).

6. Si la notion de développement se situe par rapport à l'articulation des structures d'une formation sociale donnée, elle ne peut pas être analysée sans référence à l'articulation d'un ensemble de formations sociales (échelle dite « internationale »). Pour cela, nous avons besoin d'un deuxième concept : celui de *dépendance*, caractérisant des relations asymétriques entre des formations sociales telles que l'organisation structurale de l'une d'elles n'a pas de logique hors de son insertion dans le système général.

7. Ces précisions permettent de substituer à la problématique idéologique (connotatrice du rapport entre évolution technique naturelle et évolution vers la culture des sociétés modernes) la question théorique suivante : quel est le *processus de production sociale des formes spatiales d'une société* et, en retour, *quels sont les rapports entre l'espace constitué et les transformations structurales d'une société, à l'intérieur d'un ensemble intersociétal caractérisé par des relations de dépendance ?*

2

La formation des régions métropolitaines dans les sociétés industrielles capitalistes

A travers l'analyse du processus de production d'une nouvelle forme spatiale, la *région métropolitaine*, c'est toute la problématique de l'organisation de l'espace dans les sociétés capitalistes avancées qui est en cause. Toutefois, il est préférable de se limiter à ce point précis, car il s'agit d'un aboutissement essentiel du processus d'ensemble, et d'une innovation en ce qui concerne les formes urbaines.

Il s'agit de quelque chose de plus que d'une augmentation en dimension et densité des agglomérations urbaines existantes. Les définitions les plus répandues [28], ainsi que les critères de délimitation statistique [29], ne retiennent pas

28. Par exemple H. BLUMENFELD, « The Modern Metropolis », *Scientific American*, sept. 1965, pp. 64-74 ; R. D. MC KENZIE, *The Metropolitan Community*, New York, Mc Graw Hill, pp. 70-76 ; A. BOSKOFF, *op. cit.* (1962), pp. 29-30 ; A. ARDIGO, *La Diffusione urbana*, AVE, Roma, 1967, p. 112 ; W. H. WHYTE, « Urban Sprawl » in the Editors of Fortune, *The Exploding Metropolis*, Doubleday Anchor Book's New York, 1958, pp. 115-139 ; J. Q. WILSON (ed.), *The Metropolitan Enigma*, Harvard University Press, 1968.

29. L'ensemble de données statistiques mondiales le plus complet est celui, déjà ancien, préparé par l'International Urban Research de Berkeley, *The World's Metropolitan Areas*, University of California Press, 1959.

ce changement qualitatif et pourraient s'appliquer, en fait, à toute « grande ville » prémétropolitaine. Ce qui distingue cette nouvelle forme des précédentes n'est pas seulement sa taille (qui est la conséquence de sa structure interne) mais *la diffusion dans l'espace des activités, des fonctions et des groupes, et leur interdépendance suivant une dynamique sociale largement indépendante de la liaison géographique.*

A l'intérieur d'un tel espace, on trouve toute une gamme d'activités — production (y compris la production agricole), consommation (au sens large : reproduction de la force de travail), échange et gestion. Certaines de ces activités sont concentrées dans une ou plusieurs zones de la région (par exemple, les sièges sociaux des entreprises ou certaines activités industrielles). D'autres, par contre, se répartissent dans l'ensemble de la région, avec des densités variables (résidences, équipements d'usage quotidien). L'organisation interne de la métropole implique une interdépendance hiérarchisée des différentes activités. Par exemple, l'industrie réunit dans l'espace des unités techniquement homogènes ou complémentaires, bien qu'elle en disperse d'autres, qui appartiennent pourtant à la même firme. Le commerce concentre les produits « rares » et organise la distribution de masse de la consommation quotidienne. Enfin, les fluctuations du système de circulation expriment les mouvements internes déterminés par l'implantation différentielle des activités : elles sont comme le spectre de la structure métropolitaine [30] (cf. *infra*, ch. III).

Cette forme spatiale est le produit direct d'une structure sociale spécifique. Après avoir indiqué les lignes générales du processus de production de l'espace, nous essaierons de proposer quelques éléments pour l'analyse concrète de deux processus historiques de « métropolitanisation » particulièrement exemplaires : les Etats-Unis et la région parisienne.

---

30. Il est hors de propos ici de donner une bibliographie détaillée concernant la région métropolitaine. La meilleure synthèse analytique sur le thème est celle de J. Bollens et H. Schmandt, *The Metropolis : Its People, Politics and Economic Life*, New York, Harper and Row, 1965, qui inclut une bibliographie exhaustive sur le sujet. Une collection d'essais et informations sur plusieurs types de métropoles a été éditée plus récemment par H. Wenworth Eldredge, *Taming Megalopolis*, Anchor Books, New York, 1967, t. I : *What is and What could Be*, 576 pages ; une excellente série de monographies est présentée dans le livre de P. Hall, *Les villes mondiales*, Paris, Hachette, 1966.

I. *Technique, société et région métropolitaine.*

Le progrès technique est très souvent considéré comme étant à la base de la métropole. Malgré toutes les précisions que nous aurons à apporter sur ce point, le rôle joué par la technologie dans la transformation des formes urbaines est indiscutable. L'influence s'exerce, à la fois, par l'introduction de nouvelles activités de production et de consommation, et la presque élimination de l'obstacle *espace*, grâce à un énorme développement des moyens de communication. Au moment de la deuxième révolution industrielle, la généralisation de l'énergie électrique et l'utilisation du tramway permirent l'élargissement des concentrations urbaines de main-d'œuvre autour d'unités de production industrielle de plus en plus vastes. Les transports collectifs ont assuré l'intégration des différentes zones et activités de la métropole, répartissant les flux internes suivant une relation temps/espace supportable. L'automobile a contribué à la dispersion urbaine, avec d'énormes zones de résidence individuelle, étendues dans toute la région, et liées par des voies de circulation rapide aux différents secteurs fonctionnels. Les transports quotidiens de produits de consommation courante bénéficient également d'une telle mobilité : sans la distribution quotidienne par camion des produits agricoles récoltés ou stockés dans la région, aucune grande métropole ne pourrait subsister [31]. La concentration des sièges sociaux d'entreprises dans certains secteurs, et la décentralisation hiérarchisée des centres de production et de distribution [32] sont possibles, grâce à la transmission de l'information par télégraphe, radio et télex. Enfin, le développement de la navigation aérienne a été fondamental pour renforcer l'interdépendance des différentes régions métropolitaines.

Si le progrès technique permet, d'un côté, l'évolution des formes urbaines vers un système régional d'interdépendances, grâce aux changements intervenus dans les moyens de communication, de l'autre, il renforce directement cette évolution, par les transformations suscitées dans les activités sociales fondamentales, en particulier en ce qui

---

31. H. GILLMORE, *Transportation and the Growth of Cities*, The Free Press, Glencoe, 1953 ; L. F. SCHNORE, « Transportation Systems, Socio-Economic Systems and the Individual », Publication 841, *Transportation Design Considerations*, National Research Council, Washington D. C., mai 1961.

32. Cf. R. VERNON, *The Myth and Reality of our Urban Problems*, MIT Press 1962 ; J. LABASSE, *op. cit.*

concerne la production [33]. L'industrie est de plus en plus libérée par rapport à des facteurs à localisation spatiale rigide, tels que les matières premières ou des marchés spécifiques [34], alors qu'elle est, par contre, de plus en plus dépendante d'une main-d'œuvre qualifiée et du milieu technique et industriel, à travers les chaînes de relations fonctionnelles déjà établies. L'industrie cherche donc avant tout son insertion dans le système urbain, plutôt que la localisation par rapport aux éléments fonctionnels (matières premières, ressources, débouchés), qui déterminaient son implantation dans la première période [35] (cf. *infra*, chap. III).

En même temps, l'importance croissante de la gestion et de l'information, et la liaison de ces deux activités au milieu urbain renversent les relations entre industrie et ville, faisant dépendre de plus en plus la première du complexe de relations suscité par la seconde. Aussi, l'évolution technologique (en particulier le développement de l'énergie nucléaire, et le rôle moteur de l'électronique et de la chimie) favorise le regroupement spatial des activités, renforçant les liens internes au « milieu technique » et rendant de plus en plus lâches les dépendances vis-à-vis de l'environnement physique. Il s'ensuit que le développement se fait à partir des noyaux urbains-industriels existants et que l'activité se concentre dans les réseaux d'interdépendances ainsi organisés [36].

Enfin, les changements dans l'industrie de la construction ont permis aussi la concentration des fonctions, en particulier des fonctions de gestion et d'échange, dans un espace réduit et accessible à l'ensemble des zones de la métropole, grâce à la construction en hauteur [37]. Le préfabriqué a été à la base de la construction en série de maisons individuelles et, par là, du phénomène de diffusion résidentielle.

---

33. W. ISARD, *Location and Space Economy. A general theory relating to industrial location, market areas, land use, trade and urban structure*, J. Wiley, New York, 1956.

34. P. SARGANT Florence, *The Logic of British and American Industry*, Routledge and Kegan Paul, London, 1953 ; W. F. LUTTRELL, *Factory Location and Industrial Movement*, Cambridge, 1962 ; Survey Research Center, University of Michigan, *Industrial Mobility in Michigan*, décembre 1950 ; BOULET, BOULAKIA, *L'Industrialisation de la banlieue Nord-Ouest de Paris*, CREDOC-IAURP, Paris, mars 1965 (Ronéo).

35. Cf. M. CASTELLS, « Entreprise industrielle et développement urbain », *Synopsis*, octobre 1969, p. 67-75.

36. Cf. J. RÉMY, *La Ville, phénomène économique*, Les Editions Ouvrières, Bruxelles, 1966.

37. Cf. J. GOTTMANN, « The Skyscraper Amid the Sprawl », in J. GOTTMANN, R. A. HARPER (ed.), *Metropolis on the Move*, J. Wiley, New York, 1967, p. 123-151.

Toutefois, la région métropolitaine n'est pas le résultat nécessaire du simple progrès technique. Car « la technique », loin de constituer un simple facteur, est un élément de l'ensemble des forces productives, qui sont elles-mêmes, avant tout, un rapport social, et comportent donc, aussi, un mode culturel d'utilisation des moyens de travail. Cette liaison entre espace et technologie est donc le lien matériel le plus immédiat d'une articulation profonde entre l'ensemble d'une structure sociale donnée et cette nouvelle forme urbaine. La dispersion urbaine et la formation des régions métropolitaines sont étroitement liées au type social du capitalisme avancé, désigné idéologiquement sous le terme de « société de masses ».

En effet, la concentration monopolistique du capital et l'évolution technico-sociale vers l'organisation d'unités de production très larges sont à la base de la décentralisation spatiale d'établissements liés fonctionnellement. L'existence de grandes firmes commerciales, avec la standardisation des produits et des prix, permet la diffusion des résidences et l'approvisionnement dans des *shopping-centers*, qu'un système de communications rapides permet de joindre facilement.

D'autre part, l'uniformisation d'une masse croissante de la population, en ce qui concerne la place occupée dans les rapports de production (salariés) s'accompagne d'une diversification des niveaux et d'une hiérarchisation à l'intérieur même de cette catégorie sociale — ce qui, dans l'espace, débouche sur une véritable ségrégation en termes de statut, sépare et « marque » les différents secteurs résidentiels, qui s'étalent sur un vaste territoire, devenu lieu de déploiement symbolique.

L'intégration idéologique de la classe ouvrière dans l'idéologie dominante va de pair avec la séparation vécue entre activité de travail, activité de résidence et activité « de loisir », séparation qui est à la base du *zoning* fonctionnel de la métropole. La valorisation de la famille nucléaire, l'importance des *mass media* et la domination de l'idéologie individualiste agissent dans le sens d'une atomisation des relations et d'une segmentation des intérêts en fonction de stratégies particulières, ce qui, au niveau de l'espace, se traduit par la dispersion des résidences individualisées, que ce soit dans l'isolement du pavillon ou dans la solitude des grands ensembles.

Enfin, la concentration croissante du pouvoir politique, ainsi que la formation d'une technocratie qui assure les intérêts du système à long terme éliminent petit à petit les particularismes locaux et tendent, à travers la « planification urbaine », à traiter les problèmes de fonctionne-

ment de l'ensemble à partir d'un découpage en unités spatiales significatives, c'est-à-dire fondées sur les réseaux d'interdépendances du système productif. Or cela contribue à régler le rythme de la machine urbaine sur cette unité de fonctionnement réel qu'est la région métropolitaine [38].

La région métropolitaine, en tant que forme centrale d'organisation de l'espace du capitalisme avancé, diminue l'importance de l'environnement physique dans la détermination du système de relations fonctionnelles et sociales, annule la distinction entre rural et urbain et place au premier plan de la dynamique espace/société, la conjoncture historique des rapports sociaux qui en constituent la base.

II. *Le système métropolitain aux Etats-Unis.*

L'Amérique du Nord, territoire ouvert à la colonisation, a lié dès le départ industrialisation et urbanisation, à partir des premières implantations administratives et commerciales de la côte nord-est.

Puisque les concentrations de populations ne dépendaient pas d'un réseau préexistant, mais des nouvelles activités productives, on a pu assister, à la fois, à un éparpillement de petites communautés mettant en valeur des terrains en friche et à une croissance rapide d'agglomérations fondées sur les activités industrielles, avec un mouvement progressif de centralisation en ce qui concerne les fonctions administratives et de gestion [39].

Entièrement déterminée par le développement économique, cette croissance urbaine se caractérise par deux traits fondamentaux :

1. Un rythme particulièrement élevé, conséquence à la fois du faible taux d'urbanisation initial et d'une affluence massive de migrants attirés par les emplois suscités par une industrialisation accélérée.

2. La prédominance de la région métropolitaine, en tant que forme spatiale de cette croissance urbaine. Ce phénomène de « métropolitanisation » est dû à un taux de croissance économique très rapide, à sa concentration sur quelques points du territoire nord-américain, à l'immensité de ce territoire, à la prépondérance des Etats-Unis dans l'économie mondiale, enfin, à l'afflux d'immigrants

38. Cf. R. LEDRUT, *op cit* et aussi, du même auteur, *L'Espace social de la ville*, Paris, Anthropos, 1968.

39. Cf. en particulier CONSTANCE MCLAUGHLIN GREEN, *The Rise of Urban America*, publié par Harper y Row, Publishers, New York, édition en anglais, 1965. Et aussi BLAEU MC KELVEY, *The Urbanization of America, 1860-1915*, New Brunswick, Rutgers University Press, 1963.

(étrangers et ruraux) dans les centres urbains déjà constitués [40].

S'il est vrai que la diffusion des transports individuels, devançant très vite le chemin de fer, a beaucoup contribué à cette explosion urbaine, il semble assez clair que l'automobile a été la réponse technique socialement conditionnée (sous sa forme d'usage individuel) à un besoin de transport suscité par la dislocation vertigineuse des premiers lieux d'implantation (cf. tableau n° 4) .

Tableau n° 4

Développement des transports par route et par chemin de fer, Etats-Unis, 1900-1950

Année	Voies de chemin de fer (miles)	Autoroutes (miles)	Véhicules à moteur	Locomotives
1900	193 348	128 500	8 000	37 663
1910	240 293	204 000	468 500	60 019
1920	252 845	369 000	9 239 161	68 942
1930	249 052	694 000	26 531 999	60 189
1940	223 670	1 367 000	32 035 424	44 333
1950	223 779	1 714 000	48 566 984	42 951

Source : U.S. Bureau of Census, Historical Statistics of the United States.

Si, comme nous l'avons dit, ce qui caractérise une métropole est l'influence qu'elle exerce, en termes fonctionnels, économiques et sociaux, sur un ensemble territorial donné [41], implique ceci — qu'une métropole s'insère donc dans un réseau urbain (ou articulation de systèmes régionaux), à l'intérieur duquel elle représente l'un des points forts, dominant et gérant d'autres unités, et étant elle-même sous le contrôle d'une unité de régulation de niveau supérieur.

Une étude classique de Donald J. Bogue, sur les soixante-sept aires métropolitaines de première importance en 1940, montre l'interdépendance économique et fonctionnelle des grandes villes centrales et du territoire environnant [42]. Suivant les résultats de cette recherche, on constate que :

40. Ch. N. Glaab, A. Theodore Brayn, *A History of Urban America*, New York, The McMillan C°, 1966.

41. McKenzie, op. cit., 1933 ; Amos H. Hawley, *The Changing Shape of Metropolitan America*, New York, The Free Press, 1956.

42. Don J. Bogue, *The Structure of the Metropolitan Community. A Study of Dominance and Subdominance*, University of Michigan, 1950, 210 p.

1. La densité de la population tend à décroître, quand la distance par rapport à la métropole centrale augmente.
2. Les villes centrales sont plus spécialisées que la périphérie dans les opérations de commerce de détail.
3. La valeur monétaire des activités est plus élevée dans la ville centrale.
4. L'industrie tend à se concentrer entre la ville centrale et une limite de 25 miles, et la valeur des produits manufacturés décroît avec la distance.
5. Enfin, une métropole est définie par l'étendue de sa domination économique, tant que ses ordres et ses circuits de distribution ne rencontrent pas d'interférences décisives émanant d'une autre métropole.

La difficulté est justement de cerner l'influence d'une métropole de manière aussi exclusive, alors que Hawley a bien montré les différents niveaux possibles de cette influence, en s'appuyant également sur des données américaines [43] :

— Influence *primaire :* mouvements *quotidiens* entre centre et périphérie, comprenant surtout les *migrations alternantes* et les *achats* (contacts directs).

— Influence *secondaire :* contacts indirects sur un mode quasi quotidien (coups de téléphone, écoute de la radio, circulation des journaux, etc.).

— Influence *tertiaire :* comprenant de vastes zones spatialement discontinues (même au niveau mondial : financier, édition, information, etc.).

Cette perspective débouche naturellement sur la considération de l'ensemble de l'organisation spatiale américaine comme un système spécialisé, différencié et hiérarchisé, avec des points de concentration et des sphères de domination et d'influence diverses, suivant les domaines et les caractéristiques des métropoles. Duncan a tenté d'établir empiriquement l'existence d'un tel *système urbain ouvert,* à partir de l'analyse des cinquante-six métropoles américaines de plus de 300 000 habitants [44]. Il aboutit à la typologie suivante qui, recoupant d'une certaine manière les travaux d'Alexanderson [45], résume assez précisément le profil urbain des Etats-Unis, à partir de la combinaison de la concentration financière, commerciale et industrielle et du degré de spécialisation dans une activité productive.

43. Amos H. Hawley, *Human Ecology,* 1950.
44. Otis D. Duncan et alter, *Metropolis and Region,* Baltimore, J. Hopkins Press, 1960.
45. G. Alexanderson, *The industrial Structure of American Cities,* Almquist and Wiksell, Stockholm, 1956.

1. *Métropoles nationales,* fondamentalement définies par des activités financières, de gestion et d'information, et une sphère d'influence mondiale : New York, Chicago, Los Angeles, Philadelphie et Detroit.

2. *Métropoles régionales,* dont la domination économique et l'utilisation des ressources s'exercent avant tout sur le territoire environnant : San Francisco, Kansas City, Minneapolis St Paul.

3. *Capitales régionales sous-métropolitaines :* leurs fonctions de gestion s'exercent sur une dimension réduite, à l'intérieur de l'aire d'influence d'une métropole. Tel est le cas pour Houston, New Orleans et Louisville.

4. *Centres industriels diversifiés avec fonctions métropolitaines,* mais qui sont avant tout définis par l'importance de leurs activités productives : Boston, Pittsburgh, St-Louis.

5. *Centres industriels diversifiés avec faibles fonctions métropolitaines :* pratiquement insérés dans un réseau métropolitain externe — Baltimore, Milwaukee, Albany.

6. *Centres industriels spécialisés :* Providence (textile), Rochester (appareils photographiques), Akron (caoutchouc), etc.

7. *Types particuliers :* Washington D. C. (capitale), San Diego, San Antonio (installations militaires), Miami (tourisme), etc.

Une telle dynamique aboutit à la constitution d'une nouvelle forme spatiale, *l'aire métropolitaine,* dont l'expression ultime est ce que l'on est convenu d'appeler la *mégalopole,* assemblage articulé de plusieurs aires métropolitaines à l'intérieur d'une même unité fonctionnelle et sociale [46]. Les trente-sept millions de personnes (1960), qui vivent et travaillent le long de la côte nord-est, de New Hampshire à Virginia, sur une bande de 600 miles de long et 30 à 100 miles de large, ne forment pas un tissu urbain ininterrompu, mais plutôt un système de rapports qui englobe des zones rurales, des forêts et lieux touristiques, des points de concentration industrielle, des zones à forte densité urbaine, des « suburbs » extrêmement étendus sillonnés par un réseau complexe de voies intra et inter-urbain.

En effet, la population se concentre sur un peu plus de 20 % de la surface de la mégalopole ; ce qui montre bien qu'il ne s'agit pas d'une urbanisation généralisée, mais d'une diffusion de l'habitat et des activités suivant une

46. J. Gottmann, *Megalopolis. The Urbanized Northeastern Seabord of the United States.* The M.I.T. Press, Cambridge, Mass, 1961, 810 pages (Paperback Edition).

logique peu dépendante de la contiguïté et étroitement liée au fonctionnement économique et, tout particulièrement, aux activités de gestion.

L'existence de la mégalopole vient de son caractère de niveau supérieur du réseau urbain américain, qui résulte de sa priorité historique dans le processus d'urbanisation. Mais, à la différence des situations connues en Europe, cette primauté ne tend pas à se renforcer mais à diminuer, devant le dynamisme de nouveaux noyaux de croissance économique, comme la Californie ou le Texas.

Un tel processus de production, déterminé par la croissance économique dans le cadre d'un capitalisme aussi agressif que celui des Etats-Unis, explique la structure interne de cette nouvelle forme spatiale, la mégalopolis. (cf. pour plus de détails, ch. III, *Structure urbaine, ségrégation urbaine*) :

[D'abord, à l'intérieur de chaque métropole (Boston, New York, Philadelphie, Baltimore, Washington) :

— Concentration des activités tertiaires dans le centre d'affaires, des activités industrielles dans la proche couronne urbaine, et dispersion des résidences individuelles dans les terrains libres environnants.

— Détérioration physique de la ville centrale, fuite des classes moyennes vers les banlieues, et occupation de l'espace central par les nouveaux immigrants, en particulier par les minorités ethniques, victimes de discrimination sur le marché du logement.]

— Mouvement d'implantation industrielle de plus en plus indépendant de la ville, tendant à recréer des noyaux fonctionnels près des nœuds routiers.

— Non-correspondance totale entre les découpages administratifs et l'unité de vie et de travail.

D'autre part, en ce qui concerne les liaisons établies entre les métropoles, aboutissant à l'existence de la mégalopole [47] :

— Les rapports se font par enchaînements successifs entre les différentes fonctions. Ainsi, la population noire résidant à Newark travaille très souvent dans le secteur industriel de Paterson ; Manhattan reçoit 1,6 million de travailleurs venant de l'ensemble de la mégalopole, de même que bon nombre d'employés fédéraux travaillant à Washington habitent Maryland, et que les zones touristiques de la Nouvelle Angleterre attirent l'ensemble de la mégalopole.

47. Cf. James Q. Wilson (ed.), *The Metropolitan Enigma*, Harward University Press, Cambridge, Mass., 1968.

— Il n'y a pas, par contre, une hiérarchie de fonctions clairement définie à l'intérieur de la mégalopole : les divers centres ne s'insèrent pas les uns dans les autres, ils forment plutôt un réseau multiforme, dont les organes de transmission se situent pour l'essentiel en dehors de la mégalopole.

— La production de connaissances et d'information devient essentielle pour l'activité de la mégalopole en tant qu'ensemble. Le complexe universitaire de Boston ou le monde de l'édition et du journalisme à New York ont une importance vitale pour cette concentration et tendent à organiser leur sphère d'intervention. Les relais de diffusion des moyens d'information dans la région semblent jouer un rôle considérable dans l'orientation des tendances de développement de ce territoire.

— Le réseau de communications, extrêmement complexe, est un instrument essentiel pour qu'une telle diffusion puisse s'accomplir.

La mégalopole résulte donc de l'enchevêtrement interdépendant et faiblement hiérarchisé, à partir de la concentration sur le territoire de la première urbanisation américaine, des fonctions de gestion et d'une partie essentielle des activités productives du système métropolitain des Etats-Unis. Elle exprime la domination de la loi du marché dans l'occupation du sol et manifeste, à la fois, la concentration technique et sociale des moyens de production et la *forme* atomisée de la consommation, à travers la dispersion des résidences et des équipements dans l'espace.

III. *La production de la structure spatiale de la région parisienne.*

La logique du processus de production de la région parisienne, en tant que forme spatiale, peut être retrouvée à partir du système de rapports établis entre Paris et l'ensemble du territoire français dans le mouvement d'industrialisation capitaliste, sur la base de la centralisation politico-administrative consolidée sous l'Ancien Régime[48].

L'on sait que l'accélération de la croissance urbaine parisienne, aussi bien en termes absolus que relatifs, est liée à l'industrialisation et, plus concrètement, à deux périodes : le démarrage économique des années 1850-1870, et la prospérité qui a suivi la première guerre mondiale. Ainsi, l'agglomération parisienne représentait 2,5 % de la

48. Cf. L. CHEVALIER, *La formation de la population parisienne au XIX^e siècle*, Paris, P. U. F., 1950, 312 p. et aussi P. LAVEDAN, *Histoire de Paris*, Paris, P. U. F., 1960, Coll. *Que sais-je ?*, 125 p.

population française au début du XIX[e] siècle, 5,2 % en 1861, 10 % en 1901, 16,5 % en 1962, 18,6 % en 1968. L'implantation industrielle s'étant faite à partir d'une stratégie de profit, l'attraction exercée par Paris vient de la présence conjointe d'un *marché* très étendu, d'une *main-d'œuvre* potentielle déjà sur place et d'une situation privilégiée sur un *réseau de transports* dont la radialité (aujourd'hui renforcée) exprimait l'organisation sociale dominée par l'appareil d'Etat [49]. A partir d'un certain niveau, le milieu industriel ainsi créé se développe de lui-même et suscite de nouveaux emplois, qui élargissent encore le marché et renforcent les fonctions de gestion privée et publique. A l'administration étatique s'ajoutent la masse croissante des services de direction, gestion et information des grandes organisations industrielles et commerciales, les établissements universitaires et les institutions culturelles et scientifiques [50].

La nouvelle phase d'urbanisation est caractérisée par une prédominance du tertiaire, en tant que moteur de cette croissance. Si la viscosité du milieu industriel déjà constitué freine une décentralisation techniquement possible, la concentration parisienne s'explique, en outre, par l'importance des problèmes de gestion et d'information, la spécialisation croissante de Paris dans ce domaine et la réorganisation du réseau urbain français, en tant que système hiérarchisé de transmission d'instructions, de distribution de services et de communication d'informations. Ainsi, les métropoles d'équilibre ont été créées à partir de travaux sur l'armature urbaine française, qui prenaient comme critère de hiérarchisation la capacité du « tertiaire supérieur » de chaque agglomération (services rares, administrations d'une certaine importance, etc.), plutôt que leur dynamique potentielle en termes de développement économique [51].

Dans ce nouveau mode de croissance urbaine, Paris bénéficie encore du poids de l'acquis et de la facilité de suivre un mouvement déjà enclenché depuis longtemps. Capitale administrative, politique et culturelle devenue centre de gestion des affaires capitalistes et distributrice d'information et services pour l'ensemble du territoire, elle se renforce encore dans l'organisation interne de cette

49. Cf. J. Bastié, *La croissance de la banlieue parisienne*, Paris, P. U. F., 1964, 624 pages.

50. Cf. P. George et P. Randet (collaboration de J. Bastié), *La région parisienne*, Paris, P. U. F., 1964.

51. Hautreux, Lecourt, Rochefort, *Le niveau supérieur de l'armature urbaine française*, rapport au Commissariat Général au Plan, mars 1963, 60 p. plus annexes, ronéo.

gestion et met en place de nouvelles implantations nécessaires, à la fois, au développement du monde de l'information et de la recherche, et à l'intégration progressive des centres de décision français dans le réseau mondial [52].

Ainsi, par rapport aux données de 1962, si l'agglomération parisienne englobe 16,5 % de la population française et 21 % de la population active, la concentration est plus grande en ce qui concerne les secteurs tertiaire et « quaternaire » : 25 % des fonctionnaires, 30 % des emplois tertiaires, 64 % des sièges sociaux des entreprises, 82 % du chiffre d'affaires des grandes entreprises, 95 °% des valeurs cotées en Bourse, 33 % des étudiants, 60 % des artistes, 83 % des hebdomadaires, etc. [53].

La prépondérance économique, politique et culturelle de Paris sur l'ensemble de la France et sur chacune des autres agglomérations prises séparément est telle que l'on peut considérer clairement la totalité du territoire français comme l'*hinterland* parisien et trouver l'essentiel de la logique de l'aménagement du territoire dans les processus intérieurs du réseau parisien [54]. Quelques tableaux significatifs peuvent suffire à rappeler le phénomène sans entamer sa description (cf. tableaux 5, 6, 7).

Au-delà de ces faits largement connus, l'essentiel est de rappeler, en suivant les indications précédentes, la logique sociale d'un tel « déséquilibre », et de montrer la détermination, à partir de ce processus, de la forme spatiale de la région parisienne, en tant que région métropolitaine à caractères spécifiques.

L'unité spatiale ainsi délimitée est avant tout un *ensemble économique et fonctionnel*, comprenant, en 1968, 12 100 km² et 9 240 000 habitants. Cette unité se constitue par des rapports quotidiens entre, d'une part, le *centre* de l'agglomération (où sont concentrés les *activités tertiaires* liées à la gestion de l'ensemble de la France, ainsi que les équipements et services essentiels de l'agglomération parisienne, et une couronne urbaine où sont localisées les plus

52. P.-H. Chombart de Lauwe, *Paris et l'agglomération parisienne*, Paris, P. U. F., tome I, 1952 ; *Paris, Essais de Sociologie 1952-1964*, Les Editions Ouvrières, Paris, 1965.

53. Cf. Bastié, *op. cit.*, 1964.

54. Pour ne pas alourdir le texte, nous renvoyons le lecteur intéressé à l'exposé le plus récent des données de base dans : R. Leron, « Eléments pour une comparaison Paris-Province », dans le volume publié par l'Institut d'Etudes Politiques de Grenoble, *Aménagement du territoire et développement régional*, Grenoble, 1970, pp. 441-465 ; J. Joly, « Le recensement de la population française de 1968 : les premiers résultats », pp. 385-440 du même ouvrage ; et d'un point de vue plus analytique, M. Rochefort, C. Bidault, M. Petit, *Aménager le territoire*, Seuil, Coll. *Société*, Paris, 1970.

importantes zones industrielles) et, *d'autre part,* une *couronne sub-urbaine et une zone d'attraction* (le long des voies de transport) où s'étalent des ensembles résidentiels qui, pour l'essentiel, n'ont pas trouvé place près du noyau d'activité à partir duquel s'est faite la croissance urbaine [55] (voir tableau n° 8).

A ce rapport de base, il faut ajouter quelques traits essentiels :

L'existence, au-delà du complexe résidentiel parisien, d'une zone *rurale-urbaine,* avec des points forts d'urbanisation (les agglomérations secondaires de la région parisienne : Melun, Fontainebleau, Meaux, Montereau, Mantes, etc.) caractérisée par un rapport extrêmement étroit avec l'ensemble de la région, tel que l'essentiel de son activité économique est tournée vers l'alimentation de la population de cette région ou vers l'exécution d'opérations industrielles et tertiaires liées quotidiennement à des implantations parisiennes. Ainsi s'annule, au niveau de l'unité spatiale, la distinction entre rural et urbain, malgré la persistance d'une activité agricole et la diversité des milieux résidentiels [56].

Tableau 5

Distribution comparée de la population active française entre la région parisienne et la province

Année	Région parisienne	France	*RP* France
1936	2 974 000	18 889 000	15,7 %
1954	3 514 000	18 570 000	18,9 %
1962	3 893 000	18 558 000	20,9 %
1968	4 300 830	20 005 620	21,5 %

Sources : LEBON, *op. cit.*, 1970, tableau 2.

55. Cf. INSEE (D. R. de Paris), *Délimitation de l'agglomération parisienne,* Paris, 1961 ; et aussi Délégation Générale du District de la Région de Paris, *Avant-projet de Programme duodécennal pour la région de Paris,* 1963.

56. Je renvoie comme document de base pour tout l'exposé qui suit à : J. BEAUJEU-GARNIER et J. BASTIÉ (sous la direction de) *Atlas de*

Tableau 6

Les disparités de salaires sur le territoire français

SALAIRE ANNUEL MOYEN — 1966

	Total	Hommes	Femmes
Région parisienne .	14 492	17 114	10 643
Champagne	9 780	10 901	6 820
Picardie	9 923	11 069	6 638
Haute-Normandie	10 777	12 123	7 041
Centre	9 469	10 573	6 625
Nord	10 130	11 280	6 417
Lorraine	10 174	11 148	6 490
Alsace	10 343	11 611	6 947
Franche-Comté	10 083	11 234	6 952
Basse-Normandie	9 375	10 313	6 603
Pays de la Loire	9 259	10 121	6 687
Bretagne	9 268	10 121	6 644
Limousin	8 694	9 518	6 471
Auvergne	9 565	10 407	7 187
Poitou-Charentes	8 965	9 872	6 323
Aquitaine	9 746	10 899	6 856
Midi-Pyrénées	9 438	10 345	6 581
Bourgogne	9 569	15 525	6 681
Rhône-Alpes	10 925	12 274	7 429
Languedoc	9 391	10 294	6 564
Provence-Côte d'Azur ..	10 979	12 009	7 632
France entière	11 344	12 600	8 079

Sources : Statistiques et indicateurs des régions françaises, 1969.

Paris et de la Région Parisienne, Editions Berger-Levrault, Paris, 1967. Sur le point précis concernant l'agriculture, voir pp. 447-553 du livre explicatif du matériel cartographique.

Tableau n° 7

Puissance économique des agglomérations françaises, 1962

(Indice : nombre de salariés commandés par des sièges sociaux d'une agglomération après soustraction de ceux qui, travaillant dans l'agglomération, sont commandés de l'extérieur — données sélectionnées.)

Agglomérations	*Nombre de salariés*
Paris	+ 1 277 877
Mulhouse	+ 18 827
Metz	+ 16 832
Saint-Etienne	+ 9 729
Clermont-Ferrand	+ 3 910
Aix-en-Provence	— 139
Lyon	— 10 674
Marseille	— 13 126
Bordeaux	— 23 964
Lille	— 21 547
Roubaix	— 4 765
Toulouse	— 18 556
Thionville	— 42 403

Sources : Paul LE FILLATRE, *Etudes et Conjoncture*, I. N. S. E. E., Paris, janvier 1964.

Tableau n° 8

Rapport emploi/population active par catégorie socio-professionnelle et zone géographique, région parisienne, 1968

Zone géographique	Paris		Couronne urbaine (Seine)		Couronne urbaine (Seine-et-Oise)		Couronne suburbaine		Zone d'attraction	
Catégorie	E — PA	$\frac{E}{PA}$	E — PA	$\frac{E}{PA}$	E — PA	$\frac{E}{PA}$	E — PA	$\frac{E}{PA}$	E — PA	$\frac{E}{PA}$
Artisans. Petits commerçants	+ 8 400	1,08	— 5 920	0,94	— 2 340	0,91	— 2 940	0,88	— 1 120	0,90
Industriels. Professions libérales	+ 4 680	1,08	— 3 260	0,88	— 1 360	0,78	— 1 720	0,69	— 180	0,92
Cadres supérieurs	+ 46 540	1,38	— 23 460	0,72	— 15 340	0,47	— 11 260	0,35	+ 280	1,04
Cadres moyens	+ 95 620	1,51	— 41 020	0,77	— 24 280	0,54	— 30 600	0,36	— 3 540	0,78
Employés de bureau	+ 200 160	1,72	— 107 880	0,56	— 37 060	0,41	— 44 520	0,25	— 9 720	0,56
Employés de commerce	+ 44 120	1,27	— 25 700	0,74	— 7 620	0,69	— 10 180	0,36	— 1 900	0,77
Armée	+ 9 110	1,45	— 12 300	0,46	— 2 060	0,71	— 5 140	0,54	— 80	0,97
Contremaîtres et ouvriers qualifiés	+ 87 580	1,43	— 9 940	0,97	— 28 260	0,62	— 44 040	0,43	— 10 900	0,70
Ouvriers spécialisés et manœuvres	+ 48 820	1,25	+ 10 280	1,04	— 22 020	0,68	— 30 800	0,54	— 7 960	0,78
Agriculteurs et gens de maison	+ 3 340	1,04	— 2 780	0,93	— 120	0,99	— 1 300	0,90	— 400	0,96
Autres	— 1 120	0,51	— 1 020	0,31	— 380	0,05	— 280	0,07	— 40	0,50
Total	+ 547 280	1,39	— 223 000	0,84	— 141 240	0,62	— 185 780	0,46	— 34 860	0,77
Bâtiment et Travaux publics	+ 35 360	1,56	— 9 640	0,90	— 8 460	0,71	— 12 960	0,67	— 5 620	0,66
Industries mécaniques	+ 19 600	1,12	+ 56 080	1,19	— 36 260	0,56	— 37 380	0,34	— 3 400	0,90
Autres industries de transformation	+ 105 820	1,47	— 40 620	0,83	— 24 620	0,56	— 32 440	0,41	— 8 640	0,62
Transports	+ 45 480	1,64	— 11 520	0,95	— 12 860	0,34	— 18 620	0,34	— 4 600	0,52
Commerce de détail	+ 42 940	1,33	— 23 380	0,79	— 7 700	0,74	— 9 700	0,63	— 3 060	0,74
Autres commerces et assimilés	+ 129 440	1,62	— 73 480	0,53	— 25 260	0,36	— 24 500	0,28	— 6 260	0,50
Services privés	+ 73 700	1,27	— 45 300	0,71	— 11 280	0,76	— 16 040	0,57	— 1 940	0,84
Services publics	+ 99 440	1,53	— 69 480	0,61	— 11 120	0,79	— 30 400	0,46	+ 200	1,01
Autres activités et activité non déclarée	— 4 500	0,95	— 5 660	0,87	— 3 680	0,77	— 3 740	0,75	— 1 540	0,87
Total	+ 547 280	1,39	— 223 000	0,84	— 141 240	0,62	— 185 780	0,46	— 34 860	0,77
Hommes	+ 298 640	1,39	— 88 220	0,89	— 93 820	0,60	— 125 260	0,45	— 21 780	0,78
Femmes	+ 248 640	1,38	— 134 780	0,75	— 47 420	0,65	— 60 580	0,47	— 13 080	0,74
dont femmes mariées	+ 152 240	1,52	— 83 480	0,74	— 27 660	0,64	— 37 180	0,46	— 7 520	0,74
Total	+ 547 280	1,39	— 223 000	0,84	— 141 240	0,62	— 185 780	0,46	— 34 860	0,77

Des mouvements tangentiels à l'intérieur de l'agglomération, et même le renforcement de l'activité industrielle de la périphérie, au fur et à mesure que le mouvement de desserrement se réalise, tout en étant encore loin de contrecarrer la division fonctionnelle de la région.

Cette unité de fonctionnement se traduit toutefois par une *division technique* et une *différenciation sociale* de l'espace régional, aussi bien en termes d'activité et équipements qu'en termes de population. Par division technique, nous entendons la séparation dans l'espace des différentes fonctions d'un ensemble urbain, à savoir les activités productives (industrie), de gestion et d'émission d'information, d'échange de biens et de services (commerce et loisirs), de résidence et d'équipement, de circulation entre les différentes sphères. Il est clair que cette séparation n'est pas absolue mais tendancielle, en termes de prédominance d'une activité sur un espace (sauf, peut-être, en perspective, dans certains arrondissements parisiens, IX[e] et VIII[e], progressivement occupés par des bureaux).

Cette division brise, en se généralisant, l'existence du quartier comme unité urbaine, car, si le quartier a eu un sens, c'est justement par la juxtaposition sur un espace d'un ensemble de fonctions le rendant relativement autonome[57] (cf. *infra,* ch. II). C'est bien dans cette spécialisation sectorielle et la reconstitution des liaisons structurales dans l'ensemble de l'agglomération que réside le critère fondamental d'une région métropolitaine, et non pas dans la notion impressionniste de dispersion spatiale, qui n'est qu'une description aveugle du phénomène. Une appréciation très grossière de cette division écologique peut être obtenue à partir de la comparaison de l'importance relative de chaque activité dans l'occupation du sol des trois couronnes de l'agglomération étendue (cf. tableau n° 9).

Paris intra-muros est, par contre, beaucoup plus diversifié en lui-même, mais il présente une spécialisation énorme dans les activités de gestion et d'information, si on le compare à l'ensemble de la région (voir *Atlas de la Région Parisienne,* car[t] s 81-1, 82-1 et 82-2).

La logique de cette répartition ne suit en rien la rationalité métaphysique du *Zoning* des urbanistes, mais exprime la structure sociale du capitalisme avancé, articulée aux

57. Cf. H. Coing, *Rénovation urbaine et changement social,* Paris, Les Editions Ouvrières, 1966.

58. Cf. les données présentées par M. le Préfet de Paris, *Communication au Conseil de Paris sur la rénovation urbaine,* Préfecture de Paris, 1968, 47 pages.

conditions de développement historique de la société française. Ainsi, la présence des services administratifs dans le centre de la ville répond à la nécessité de constituer un milieu d'affaires concentré, quand il s'agit d'implantation de sièges sociaux d'entreprises et d'administrations centrales de l'Etat, seules capables de supporter les prix d'occupation d'immeubles dans le cœur de Paris, alors même que ces immeubles se vident de leurs locataires et que les propriétaires ont intérêt à les mettre en valeur pour les services, quand il s'agit de logements bourgeois (IX^e^, VIII^e^, XVI^e^, VII^e^) ou à les rénover et y installer des bureaux, quand la détérioration du cadre ne correspond pas au standing recherché (I^er^, II^e^, XIII^e^ surtout[58]). La difficulté de situer les bureaux en banlieue tient aussi au rôle symbolique d'une bonne adresse (d'où les tentatives de créer de nouveaux symboles périphériques : *La Défense*) et aux interdépendances existant au niveau supérieur des milieux de gestion et d'information.

L'organisation de l'implantation industrielle parisienne suit, de son côté, trois lignes, suivant les caractéristiques techniques, économiques et financières des entreprises : les grandes unités productives se sont implantées le long des axes de transport et dans des sites favorables au fonctionnement de l'entreprise (espace, eau, énergie), essentiellement dans les boucles de la Seine et de la Marne et autour des canaux du Nord ; les petites entreprises sous-traitantes ou travaillant sur un marché de consommation locale suivent étroitement le milieu industriel et le milieu urbain constitués, sans grande capacité de desserrement ; enfin, une nouvelle tendance se dessine récemment parmi les entreprises de pointe, tendant à reconstituer de nouveaux milieux industriels modernes sur des espaces socialement valorisés, par exemple vers la banlieue sud[59] (cf. *infra*, ch. III, *Analyse de la logique de l'implantation industrielle*).

Enfin, le type d'habitat et de localisation des équipements[60] non seulement répond à la ségrégation sociale, mais, du point de vue de la division technique, il est lié à la détermination sociale de la production du logement. Plus concrètement, sur la base du noyau ancien, remodelé par Hausmann pour donner une résidence adéquate

59. Cf. M. CASTELLS, *Les politiques d'implantation des entreprises industrielles dans la région de Paris*, Thèse pour le doctorat en sociologie, Faculté des Lettres de Paris-Nanterre, mai 1967, 350 p.

60. Cf. les remarques et quelques données présentées par J. DUMAZEDIER et M. IMBERT dans *Espace et Loisirs*, C.R.U., Paris, 1967, tome 2.

à la bourgeoisie, la diffusion de l'habitat dans l'ensemble de la région est le résultat de trois grandes tendances : 1. l'éclatement de la banlieue, avec la construction inorganisée des lotissements pavillonnaires de 1918 à 1930, sous les auspices des lois Ribot et Loucheur, pour aboutir à l'occupation de 65 % de la surface habitée (en 1962) par 18 % de la population, dénuée de la plupart des équipements élémentaires ; 2. l'arrêt presque total de la construction parisienne entre 1932 et 1954, provoquant la détérioration du patrimoine immobilier, la montée des prix, l'augmentation de la pression revendicative ; 3. suscitée, en grande partie, par la situation provoquée par la phase antérieure, la mise en chantier accélérée d'un programme de construction de logements collectifs en banlieue, grands ensembles ou cités-dortoirs, à forte proportion d'habitations publiques, et conçus comme réponse d'urgence à la pression sociale [61].

Il y a des rapports directs entre la logique de cette localisation, et la forme de l'habitat, d'une part, et, de l'autre, les luttes sociales sous-jacentes au processus de reproduction de la force de travail : individualisation de la résidence ouvrière dans l'entre-deux-guerres (tentative d'intégration sociale par le biais d'une propriété sans équipements) ; crise économique et subordination des besoins sociaux aux besoins de l'accumulation économique pendant la reconstruction ; nécessité de parer au goulot d'étranglement qu'était devenu le logement, une fois la croissance relancée, à partir de 1954. Le mouvement d'individualisation est lié à la dispersion urbaine ; la construction de grands ensembles correspond à la concentration de la résidence hors du réseau urbain ; dans les deux cas, l'absence d'équipements élémentaires commerciaux et socioculturels [62] s'explique par le caractère d'une politique du logement conçue presque comme une forme d'assistance sociale.

61. Cf. J. Bastié, *op. cit.*, 1964, p. 33 ; et *Atlas de la région parisienne*, pp. 135-185.

62. Le sous-équipement de la banlieue et ses effets sociaux ont été bien montrés par M. Imbert dans le cadre de l'enquête de C. Cornuau, M. Imbert, B. Lamy, P. Reudu, J.-O. Retel, *L'attraction de Paris sur sa banlieue*, Les Editions Ouvrières, Paris, 1965.

Tableau n° 9

Occupation du sol dans l'agglomération étendue
(Paris non compris)

Type d'occupation	Première couronne urbaine (habitation collective)		Deuxième couronne urbaine (habitation mixte)		Couronne sub-urbaine	
	Hectares	%	Hectares	%	Hectares	%
Superficie totale	10 455	100 %	54 210	100 %	70 229	100 %
Habitat	5 396	51,5 %	27 295	60,5 %	18 594	26,5 %
Industrie et Entrepôt	2 724	26 %	3 080	6 %	754	1 %
Grands équipements (lycées, facultés, hôpitaux, aérodromes, S. N. C. F., etc.) ..	977	9,5 %	2 827	5 %	4 558	6,5 %
Espaces verts	312	3 %	9 856	18 %	13 625	19,5 %
Territoire agricole						
Entreprises diverses (fleuves, sablières, routes ; chemin de fer)	1 046	10 %	11 152	20.5 %	32 698	46,5 %
Population totale	1 298 062		2 417 384		840 751	

Sources : C. DELPRAT ET J. LALLEMANT, *L'Occupation du sol dans l'agglomération parisienne,* I. A. U. R. P., 1964, p. 22.

En ce qui concerne la *différenciation sociale* de l'espace régional, l'opposition entre un Est parisien populaire et un Ouest résidence des couches supérieures est une constatation classique depuis Chevalier, renforcée par la conquête du XVI[e] arrondissement par la bourgeoisie et, à l'heure actuelle, par la nouvelle « reconquête urbaine » du Paris historique par les professions libérales et cadres de la technocratie, sous couvert de la rénovation urbaine [63]. Assez curieusement, cette ségrégation sociale a débordé la banlieue suivant les mêmes secteurs géographiques. La typologie des communes de la banlieue proche de Paris, établie par l'I. A. U. R. P. à partir d'une analyse factorielle [64], montre un contraste profond dans l'ensemble des indicateurs du niveau de vie et de statut social entre l'Ouest et le Sud, de niveau élevé, et l'Est et le Nord, de niveau significativement plus bas.

A l'intérieur de chaque secteur et de chaque commune, de nouveaux clivages s'opèrent, qui dessinent sur l'espace la stratification sociale et y adjoignent de nouvelles disparités pour tout ce qui a trait à l'équipement collectif, étant donné la discrimination qui préside au choix de ces équipements. Ainsi, les enquêtes réalisées par le Centre d'Etudes des Groupes Sociaux ont montré jusqu'à quel point l'attraction de Paris sur les banlieusards est motivée surtout par le sous-équipement commercial et culturel de cette banlieue, alors même que les résidents réclament la possibilité d'une consommation rapprochée sur tous les plans [65]. Plus encore, ce sous-équipement implique la nécessité de se déplacer pour obtenir toute une gamme de services, alors que la mobilité des couches populaires est moindre, pour des raisons tenant à la fois à leur déficit d'équipement automobile et à un système de relations sociales moins diversifié [66].

Enfin, le réseau de transports, dans la mesure où il doit assurer l'échange et les communications entre les différents secteurs fonctionnels et sociaux ainsi constitués, est doublement déterminé, car il est entièrement dépendant

63. Nous renvoyons d'une part, à *L'atlas de la région parisienne ;* de l'autre, aux résultats d'une enquête en cours sur la rénovation urbaine à Paris, menée par le Groupe de Sociologie Urbaine de la Faculté de Nanterre. (Cf. *infra* chapitre IV de ce livre.)

64. C. Taisne-Plantevin, *Typologie des communes dans la région parisienne,* Cahiers de l'I. A. U. R. P., t. 3, 1966.

65. Voir note 62 ; et aussi, C. E. G. S., *L'attraction de Paris sur sa banlieue. Observations complémentaires,* Paris, 1964-65, 172 p. (ronéo).

66. Cf. Retel, *op. cit.,* 1965, et B. Lamy, « La fréquentation du centre ville par les différentes catégories sociales », *Sociologie du Travail,* 2/67, pp. 164-179.

de la disposition des éléments à mettre en rapport. Alors que, très souvent, on tient le tracé du réseau de transports pour cause des axes de croissance, il est bon de rappeler que, par exemple, les autoroutes ont été construites, un siècle après le chemin de fer, suivant une orientation parallèle et suivant le même ordre chronologique (ouest, sud, nord, est). En effet, si le progrès technique dans les transports a permis la diffusion des populations et activités et si celles-ci se sont concentrées à proximité des axes de transport, la densité et l'orientation du réseau ont été fonction du système d'interdépendances qu'on vient de décrire [67].

La structure de la région parisienne exprime donc les mêmes processus qui ont déjà provoqué l'asymétrie Paris-province, avec ceci de particulier qu'elle est fondée sur le rôle de Paris comme centre de gestion et de décision, et sur la prédominance totale des unités productives de la région parisienne. Les conséquences concrètes sont : 1. la spécialisation et la concentration, dans le cœur de l'agglomération, d'un *centre d'affaires,* dont les dimensions ne sont explicables qu'à l'échelle nationale et internationale ; 2. une concentration industrielle telle qu'elle a suscité un très vaste environnement d'habitation et de services, organisé et différencié techniquement et socialement ; 3. un mouvement auto-entretenu de concentration urbaine, lié à la fois à l'attirance de nouvelles entreprises du fait des économies externes d'agglomération, et au développement des services nécessaires à la vie d'un tel ensemble.

La logique de l'organisation spatiale de la région parisienne vient donc de son caractère de niveau supérieur d'une armature urbaine à base tertiaire, formée sur un territoire national façonné par l'industrialisation capitaliste, et caractérisé par une très grande concentration autour de la capitale administrative.

67. Cf. *Atlas de la région parisienne,* p. 357 et suivantes.

3

Urbanisation, développement et dépendance

I. *L'accélération de la croissance urbaine dans les sociétés « sous-développées » du système capitaliste.*

L'attention grandissante accordée, dans la littérature sociologique, à l'analyse du processus d'urbanisation est, en grande partie, motivée par l'importance pratique, c'est-à-dire politique, de l'évolution urbaine dans les régions baptisées du terme équivoque de « sous-développées ».

Plus concrètement, si les populations de l'Amérique du Nord et de l'Europe représentaient, en 1950, 6,7 % et 15,7 %, respectivement, de la population mondiale, ces proportions seront, en l'an 2000, 5 % et 9,1 %. En revanche, l'Asie (sans l'U. R. S. S.) qui englobait, en 1950, 23 % de l'espèce humaine, en réunira 61,8 % en l'an 2000. Si l'on met en rapport cette évolution avec la structure économico-politique à l'échelle mondiale, et, plus concrètement, avec la détérioration du niveau de vie [68] dans les régions à plus forte croissance démographique, ainsi qu'avec la mobilisation politique progressive des masses populaires, on peut comprendre l'intérêt soudain que se sont découvert les sociologues occidentaux, à la fois, pour le problème du contrôle des naissances et pour le processus d'urbanisation.

En effet, si la croissance démographique est forte, celle

68. Cf. KUAN-I-CHEN, *World Population Growth and Living Standard*, University Press, New Haven, 1960.

de la population urbaine est spectaculaire, et les formes spatiales qu'elle prend — profondément expressives et chargées de signification politique. Dégager leur sens, par rapport à la place qu'elles occupent et au rôle qu'elles jouent dans la structure sociale, semble être l'objectif commun des analyses qui dépassent la description [69].

A première vue, urbanisation et développement économique apparaissent liés. Dans une recherche techniquement soignée, Brian J. L. Berry [70] a établi une analyse factorielle mettant en liaison, pour quatre-vingt-quinze pays, quarante-trois indices de développement économique, choisis autour de deux dimensions : progrès technique et économique d'un côté, caractéristiques démographiques de l'autre. Les deux dimensions ont une corrélation negative, c'est-à-dire que plus le niveau économique et technologique est haut, moins la croissance démographique est forte. A partir de cette analyse, Berry construit une échelle de développement où l'on place les différents pays sur une seule dimension, et il étudie la liaison entre cette échelle et l'indicateur d'urbanisation (pourcentage de la population résidant dans des villes de plus de 20 000 habitants). Le résultat est une corrélation positive entre niveau de développement économique et degré d'urbanisation.

Parallèlement, une analyse, devenue classique, de Gibbs et Martin [71] formule une série de propositions, empiriquement vérifiées pour quarante-cinq pays, et montrant la dépendance du niveau d'urbanisation par rapport à la diversification industrielle (indicateur de la division du travail), au développement technologique et à la pluralité des échanges extérieurs des sociétés. Plus ces variables sont

69. La meilleure source récente de matériaux sociologiques sur ce thème est l'ouvrage dirigé par G. Breese, *The City in Newly Developing Countries*, Prentice Hall, Englewood Cliffs, New Jersey, 1969, 555 pages. Voir aussi S. Greer, Dennis, L. Mc Elbrath, D. W. Minar et P. Orleans (editors), *The New Urbanization*, New York, St-Martins's Press, 1968 ; P. Meadows et E. H. Mizuchi (editors), *Urbanism, Urbanization and Change*, Reading (Mass), Addison-Wesley, 1969, et l'intéressant travail collectif d'A. Gunder Frank, CEPAL ; L. Pereira, G. Germani et J. Graciarena, *Urbanizaçao e subdesenvolvimento*, Zahar Editores, Rio de Janeiro, 1969.

70. Brian J. L. Berry (University of Chicago), « Some relations of Urbanization and Batic Patterns of Economic Development », paper presented at the Seminar on Urban Problems, University of Oregon, 1962.

71. J. P. Gibbs and W. T. Martin, « Urbanization, Technology and the Division of Labor : International Patterns . *American Sociological Review*, 27, October 1962, 667-677. Cf. aussi, J. A. Kahl, « Some Social Concomitants of Industrialization and Urbanization : A Research Review », *Human Organization*, XVIII, n° 2, summer 1959, pp. 53-74.

élevées et plus le pourcentage de la population dans des zones métropolitaines l'est aussi.

Toutefois, si ces recherches constatent une co-variation historiquement donnée entre niveau technico-économique et niveau d'urbanisation, elles ne fournissent pas une explication du processus et surtout, elles vont à l'encontre d'une autre constatation aussi importante, *celle de l'accélération de la croissance urbaine dans les régions « sous-développées », à un rythme supérieur à celui du décollage urbain des pays industrialisés, et cela, sans croissance économique concomitante.* C'est ce phénomène qu'il faut tenter d'expliquer, en se donnant les moyens théoriques de poser le problème dans des termes non tautologiques.

En effet, une interprétation aussi fréquente qu'erronée, dérivée des constatations empiriques auxquelles nous nous sommes référé, considère l'urbanisation comme une conséquence mécanique de la croissance économique et, en particulier, de l'industrialisation. On explique alors le rythme actuel de l'urbanisation dans les pays « sous-développés » par l'étape initiale du processus où ils se trouvent. Le développement serait donc un chemin tout tracé que suivent les sociétés, dans la mesure où elles manifestent un esprit d'entreprise [72].

Les données statistiques disponibles permettent de rejeter sans appel une telle proposition. L'urbanisation en cours dans les régions « sous-développées » n'est pas une réplique du processus traversé par les pays industrialisés. *Au même niveau de population urbaine atteint aujourd'hui par les pays « sous-développés », le niveau d'industrialisation des pays « développés » était bien plus élevé* [73]. Le taux de croissance des villes indiennes du XX^e^ siècle n'est pas très différent de celui des villes européennes de la seconde moitié du XIX^e^ siècle, mais si l'on fixe un niveau d'urbanisation approximatif pour l'Inde et pour quelques pays occidentaux, la composition de la population active y est extrêmement différente (cf. tableau 10).

72. Suivant la perspective parfaitement synthétisée par W. W. Rostov, *The stages of Economic Growth. A Non Communist Manifesto*, Cambridge, The University Press, 1960.

73. Cf. Kingsley Davis and Hilda H. Golden, « Urbanization and the Development of Preindustrial areas », *Economic Development and Cultural Change*, III, oct. 1954, pp. 6-26.

Tableau n° 10
Population active et niveau d'urbanisation

Pays	Année	% P. A. en agriculture	% P. A. industrie	% P. A. services	% urbain (+ 20 000 hab.)
Autriche	1890	43	30	27	12,0
Irlande	1851	47	34	19	8,7
France	1856	53	29	19	10,7
Norvège	1890	55	22	23	13,8
Suède	1890	62	22	16	10,8
Suisse	1888	33	45	22	13,2
Portugal	1890	65	19	16	8,0
Hongrie	1900	59	17	24	10,6
Moyenne pays ..		52,1	27,3	20,6	11,0
Inde	1951	70,6	10,7	18,7	11,9

Sources : BERT F. HOSELITZ, « The role of urbanization in economic development. Some International comparisons », in ROY TURNER (editor) *India's Urban Future*, University of California Press, 1962, p. 157-182.

Le phénomène illustré par ces chiffres est connu dans la littérature spécialisée sous le terme d'*hyper-urbanisation*, qui connote l'idée d'un niveau d'urbanisation supérieur à celui qu'on pouvait attendre « normalement », vu le niveau d'industrialisation. *L'hyper-urbanisation* apparaît comme un obstacle au développement, dans la mesure où elle immobilise des ressources sous la forme d'investissements non productifs, nécessaires à la création et à l'organisation de services indispensables à de grandes concentrations de population, alors que celles-ci ne se justifient pas comme centres de production [74]. Plus encore, la concentration sur un même espace de population à bas niveau de vie et taux élevé de chômage, est jugée menaçante, puisqu'elle crée des conditions favorables à la propagande politique « extrémiste [75] »... ! De cette analyse se déduit la distinction entre

74. Cf. PH. M. HAUSER (editor), *L'Urbanisation en Amérique latine*, UNESCO, Paris, 1961, pp. 149-151.
75. Cf. B.F. HOSELITZ, « Urbanization and Economic Growth in Asia », *Economic Development and Cultural Change*, t. VI, n° 1, oct. 1957, pp. 42-54.

villes « génératrices » ou « parasitaires », suivant qu'elles entraînent ou freinent la croissance économique[76].

Si cette situation est hautement significative et doit être considérée comme point de départ de notre réflexion, elle devient incompréhensible, analysée au moyen de la catégorie d'« hyper-urbanisation », qui applique, de façon parfaitement ethnocentrique, le schéma de la croissance économique des pays capitalistes avancés à d'autres formes sociales placées dans une conjoncture entièrement nouvelle. N. V. Sovani[77] a brillamment réagi contre une telle perspective, en montrant, à partir des mêmes données dont s'étaient servis Davis et Golden, la complexité réelle du processus.

En effet, en premier lieu, la corrélation entre urbanisation et industrialisation n'est pas linéaire. Si, au lieu de la calculer globalement pour tous les pays, comme le font Davis et Golden, on sépare ces pays en deux groupes suivant leur niveau de développement, la corrélation entre urbanisation et industrialisation continue à être élevée pour les « sous-développés » ($r = .85$), mais diminue fortement pour les « développés » ($r = .39$), en 1950. Mais si le calcul pour les « pays développés » est effectué en 1891, au lieu de 1950, la liaison redevient forte ($r = .84$). C'est-à-dire que, dans une société faiblement urbanisée, l'impact d'une première industrialisation est beaucoup plus considérable.

Par ailleurs, la notion d'hyper-urbanisation a été élaborée par Davis à partir de la comparaison entre l'Asie et quatre pays occidentaux dans leur phase de décollage : les Etats-Unis, la France, l'Allemagne, et le Canada. Mais, si la comparaison avait été faite avec la Suisse ou la Suède, on n'aurait pas trouvé de différences sensibles dans le rapport urbanisation-industrialisation entre ces deux pays, lors de leur décollage, et les pays asiatiques d'aujourd'hui.

Enfin, l'hyper-urbanisation n'est source de dépenses improductives que si l'on arrive à prouver que les capitaux investis dans les services publics auraient pu être employés de façon plus directement productive. Or, on sait que la caractéristique principale du « sous-développement », en plus du manque de ressources, est l'impossibilité d'une organisation sociale capable de concentrer et diriger les moyens existants vers le développement de la collectivité.

---

76. B. F. Hoselitz, « The Role of the Cities in the Economic Growth of Underdeveloped Countries », *Journal of Political Economy*, 61, 1953, pp. 195-203.

77. N. V. Sovani, « The Analysis of Over-Urbanization », *Economic Development and Cultural Change*, 12, n° 2, janv. 1964, pp. 113-122.

Si l'emploi industriel dans les villes « sous-développées » est peu important, quelle est alors l'activité de cette masse grandissante de population urbaine ? Dans la population urbaine active de l'Inde, en 1951, 25 % travaillaient dans l'industrie, 14 % dans l'agriculture, 6 % dans les transports, 20 % dans le commerce et *35 % dans des « services divers »*, alors qu'en Allemagne, en 1882, à un niveau d'urbanisation semblable, 52,8 % de la population urbaine étaient employés dans l'industrie. *Cette population déracinée et changeante, en chômage, « armée de réserve » d'une industrie inexistante, est à la base de la croissance urbaine.* Voilà une première donnée, essentielle, qu'il faut expliquer.

D'autres faits, particulièrement significatifs, soulignent la spécificité de ce processus d'urbanisation, sans équivalence historique possible : 1. la concentration dans de grandes agglomérations, sans intégration dans un réseau urbain, ce qui oblige à distinguer nettement les super-agglomérations des pays « sous-développés » des régions métropolitaines des pays industrialisés, instruments d'articulation économique au niveau de l'espace[78] ; 2. l'absence d'un continuum dans la hiérarchie urbaine ; 3. la distance sociale et culturelle entre les agglomérations urbaines et les communautés rurales ; 4. la juxtaposition écologique de deux villes : la ville autochtone et la ville occidentale, dans les agglomérations qui ont été héritées du colonialisme[79].

II. *L'urbanisation dépendante.*

La situation ainsi décrite ne devient intelligible qu'à travers l'analyse de son processus de formation. L'étude de l'urbanisation dans les régions « sous-développées » doit s'intégrer à une analyse d'ensemble du « sous-développement ». Or, il est clair que ce terme, qui fait allusion à une question *de niveaux* de croissance, est équivoque, dans la mesure où il ne désigne que l'une des parties d'une structure complexe, en rapport avec le processus de développement[80]. Il ne s'agit pas de séquences différentes d'un

78. Certains auteurs recourent au subterfuge hautement symptomatique d'appeler ces agglomérations « métropoles prématurées » ; cf. parmi d'autres, NIRMAL KUMAR BOSE, « Calcutta : A Premature Metropolis ». *Scientific American*, sept. 1965, 91-102.

79. Cf. P. GEORGE, *La Ville*, Paris, P. U. F., 1950.

80. Cf. pour les perspectives théoriques fondant une réelle compréhension du développement, F. H. CARDOSO, *Cuestiones de Sociologia del Desarrollo en America Latina*, Editorial Universitario, Santiago de Chile, 1968, 180 p. (traduit en français par Anthropos en 1969). Sur le plan de l'analyse économique, un texte fondamental est celui de P. A. BARAN, *Economie Politique de la croissance*, Paris, Maspero.

développement unique, mais de formes d'expansion d'une structure historique donnée, le système capitaliste avancé, dans laquelle des formations sociales différentes remplissent des fonctions diverses et présentent des traits caractéristiques correspondant à ces fonctions et à leur forme d'articulation [81]. Nous dirons donc, avec Charles Bettelheim, que, plutôt que de parler de pays sous-développés, il faudrait les spécifier en tant que « *pays exploités, dominés et à économie déformée* [82] ».

Ces effets sont produits par l'insertion différentielle de ces pays dans une structure, débordant les frontières institutionnelles et organisée autour d'un axe principal de *domination et dépendance* par rapport au développement [83]. C'est-à-dire que, si toutes les sociétés sont interdépendantes, leurs relations sont *asymétriques*. Il ne s'agit pas de relancer la caricature d'un " impérialisme " responsable de tous les méfaits, mais d'en déterminer rigoureusement la véritable portée. L'essentiel, du point de vue analytique, n'est pas la subordination politique des pays « sous-développés » aux métropoles impérialistes (ce qui n'est que la conséquence d'une dépendance structurale) mais l'expression de cette dépendance dans l'organisation interne des sociétés en question et, plus concrètement, dans l'articulation du système de production et des rapports de classes [84].

Une société est dépendante, quand l'articulation de sa structure sociale, au niveau économique, politique et idéologique, exprime des relations asymétriques avec une autre formation sociale qui occupe, vis-à-vis de la première, une situation de pouvoir. Par situation de pouvoir, nous entendons le fait que l'organisation des rapports de classe dans la société dépendante exprime la forme de suprématie sociale adoptée par la classe au pouvoir dans la société dominante.

Traiter du « sous-développement » équivaut donc à ana-

(1re édition anglaise, 1954) et sur les mécanismes internationaux celles de A. Emmanuel, *l'Echange inégal*, Maspero, 1969 et de S. Amin, *L'accumulation du capital à l'échelle mondiale*, Paris, Anthropos, 1970.

81. L'ensemble du problème est traité de manière claire, précise, documentée, par P. Jalée dans son ouvrage *L'impérialisme en 1970*, F. Maspero, Paris, 1969, 231 p.

82. Cf. Ch. Bettelheim, *Planification et Croissance accélérée*, Maspero, Paris, 1967, ch. 3.

83. Cf. F. H. Cardoso et E. Faletto, *Desarrollo y Dependancia en America Latina*, Siglo XXI, Mexico, 1970.

84. Cette analyse s'appuie théoriquement sur les apports faits par N. Poulantzas dans son ouvrage, d'une extrême importance, *Pouvoir politique et classes sociales*, Maspero, Paris, 1968, 398 p.

lyser la dialectique développement/dépendance, c'est-à-dire à étudier la pénétration d'une structure sociale par une autre, ce qui implique :

1. L'analyse de la structure sociale pré-existante dans la société dépendante ;
2. L'analyse de la structure sociale de la société dominante ;
3. L'analyse de leur mode d'articulation, c'est-à-dire du *type de domination.*

Le processus d'urbanisation devient donc l'expression, au niveau de l'espace, de cette dynamique sociale, c'est-à-dire de la pénétration, par le mode de production capitaliste historiquement formé dans les pays occidentaux, du reste des formations sociales existantes, situées à des niveaux différents du point de vue technique, économique et social, allant de cultures extrêmement complexes comme celles de la Chine ou de l'Inde, à des organisations à base tribale, particulièrement vivantes en Afrique centrale.

Les types de domination historiquement donnés sont au nombre de trois, qui peuvent coexister, avec toujours, cependant, la prépondérance de l'un d'entre eux.

1. *Domination coloniale,* avec, pour objectifs essentiels, l'administration directe d'une exploitation intensive des ressources et l'affirmation d'une souveraineté politique.
2. *Domination capitaliste-commerciale,* à travers les termes de l'échange, se procurant des matières premières au-dessous de leur valeur et ouvrant de nouveaux marchés pour des produits manufacturés à des prix au-dessus de leur valeur.
3. *Domination impérialiste industrielle et financière,* à travers les investissements spéculatifs et la création d'industries locales tendant à contrôler le mouvement de substitution des importations, suivant une stratégie de profit adoptée par les trusts internationaux sur l'ensemble du marché mondial.

L'urbanisation dépendante exprime, dans ses formes et dans ses rythmes, l'articulation concrète de ces rapports économiques et politiques.

Avant de subir la pénétration des formations sociales extérieures, là où des villes existent, elles jouent un rôle, essentiellement politique et administratif [85], de gestion du surplus de production agricole et de fourniture de services pour la classe dominante. L'opposition villes-campagnes, que certains auteurs interprètent naïvement, comme si les

85. G. Norton, S. Ginsburg, « Urban Geography and Non-Western Areas », in Ph. H. Hauser et L. F. Schnore, *op. cit.* (1965), pp. 311-347.

formes spatiales pouvaient être assimilées à des acteurs sociaux [86], manifeste la spécificité du rapport de classes, qui peut aller de certaines variantes du féodalisme (Japon) aux formes bureaucratiques d'exploitation connues sous le terme de « despotisme asiatique », en passant par des situations d'origine plus complexe, comme le système des castes en Inde. La fonction religieuse s'allie au rôle administratif et, souvent, suscite l'implantation. Par contre, le commerce n'a qu'une influence secondaire et se localise beaucoup plus dans le temps (foires et marchés) que dans l'espace.

Sur cette faible armature urbaine, dont les seuls développements importants furent les villes administratives du Japon et de la Chine [87], s'organise, au niveau de l'espace, le système de domination, avec deux variantes essentielles :

1. *L'implantation de type colonial,* caractérisée par une fonction surtout administrative et l'organisation de zones urbaines « réservées », qui reproduisent les villes de la métropole. Cette variante, dont les villes espagnoles en Amérique constituent la meilleure illustration, présente peu de changements par rapport aux fonctions des villes existant auparavant au sein des civilisations rurales. Toutefois, la nouvelle domination s'exprime par l'accroissement en nombre et en taille de ces villes, par leur tracé intérieur, prédéterminé suivant un plan colonial standardisé, et par leur relation beaucoup plus étroite avec la métropole qu'avec le territoire environnant.

2. La deuxième variante fondamentale est le *centre d'affaires* directement lié à la métropole, escale sur les routes commerciales (c'est donc, presque toujours, un port) et lui-même centre commercial vis-à-vis des zones de l'intérieur. Il s'agit de « gateway cities [88] », forme urbaine de l'économie de traite, début d'une étroite conjonction entre la bureaucratie commerçante locale et les hommes d'affaires impérialistes et leur appareil protecteur. L'exemple classique est donné par les villes créées par les Anglais le long de leur route commerciale vers l'Inde. Mais on trouve des expressions aussi claires dans les implantations portugaises au Brésil et en Afrique, et hollandaises en Asie du Sud-Est.

Au fur et à mesure que le mode de production capitaliste

86. Par exemple, N. Keyfitz, « Political Economic Aspects of Urbanization in South and Southeast Asia », in Ph. Hauser and F. Schnore (eds), *op. cit.*, 1965, pp. 265-311.

87. Voir les précisions données par Ginsburg dans son article cité en note 85.

88. Cf. A. Pizzorno, *op. cit.*, 1962.

se développe en Occident, et que le processus d'industrialisation s'accélère, ses effets se font sentir dans l'organisation spatiale et la structure démographique des sociétés dominées. Mais il faut lever tout de suite une équivoque très répandue dans la littérature spécialisée : il ne s'agit pas de l'impact de *l'industrie* sur l'urbanisation, car au début l'implantation industrielle est rare et peu significative, mais de l'impact du *processus d'industrialisation* occidentale à travers une relation de dépendance spécifique. Il pourra, par exemple, y avoir impact de l'industrialisation sur la croissance urbaine d'un pays, sans modification sensible de la proportion de main-d'œuvre employée dans le secondaire, à travers l'augmentation de la production d'une branche industrielle de la métropole, reposant sur une matière première obtenue dans le pays dépendant.

Il y a donc une relation à établir, d'une part, entre l'industrialisation dominante et l'urbanisation dépendante ; de l'autre, entre l'urbanisation et la croissance, dans le pays, des activités manufacturières technologiquement modernes.

A partir de ce rappel des structures sociales sous-jacentes au processus d'urbanisation, on peut avancer des hypothèses explicatives concernant les données fondamentales que nous avons présentées :

1. *La croissance accélérée des agglomérations* est due à deux facteurs : *a*) l'augmentation du taux de croissance naturelle, aussi bien urbaine que rurale ; *b*) la migration rurale-urbaine.

Le premier facteur est avant tout une conséquence de la diminution du taux de mortalité, provoquée par la diffusion soudaine des progrès de la médecine. Le taux de natalité est également relevé par la structure d'âge de la population, particulièrement jeune, comme il est normal dans une situation d'explosion démographique.

Mais le phénomène essentiel qui détermine la croissance urbaine est celui des *migrations*. La ruée vers les villes est, en général, considérée beaucoup plus comme le résultat d'un *push* rural que d'un *pull* urbain, c'est-à-dire, beaucoup plus comme une décomposition de la société rurale que comme expression du dynamisme de la société urbaine. Le problème est de savoir pourquoi, à partir de la pénétration d'une formation sociale par une autre, se déclenche un mouvement migratoire, alors que les possibilités d'emploi urbain sont très inférieures aux dimensions de la migration et que les perspectives de niveau de vie sont bien étroites.

En effet, si le revenu urbain par tête, malgré sa faiblesse, est en général plus élevé que le revenu rural, la capacité

de consommation réelle diminue fortement dans les villes, dans la mesure où la consommation directe de produits agricoles se fait rare et où toute une série de nouveaux postes s'ajoute au budget (transport en particulier), sans considérer la consommation superflue induite par une économie de marché en voie d'affirmation.

Plutôt que d'un bilan économique au niveau individuel, il s'agit donc de la décomposition de la structure sociale rurale. On a très souvent insisté sur le rôle des nouvelles valeurs culturelles occidentales et sur l'attraction exercée par les nouveaux types de consommation urbaine diffusés par les *mass media*[89]. Si ces changements dans les attitudes expriment la réorganisation de la personnalité dans une nouvelle situation sociale, ils ne peuvent pas être considérés comme moteur du processus, à moins d'accepter le postulat idéologique libéral de l'individu comme agent historique essentiel. Quelle est donc cette nouvelle situation sociale ? Il s'agit de la crise générale du système économique de la formation sociale pré-existante. En effet, il est impossible, à partir d'une certaine phase dans le processus de pénétration sociale, que fonctionnent parallèlement deux systèmes commerciaux différents, ou que l'économie d'échange direct puisse se développer en même temps que l'économie de marché. Sauf dans le cas de régions géographiquement et culturellement isolées, l'ensemble du système productif se réorganise en fonction des intérêts de la société dominante. Il est logique que, dans ces conditions, le système économique interne soit « inarticulé » ou déformé. Mais cette « incohérence » n'est que le résultat d'un réseau économique parfaitement cohérent, si on examine la structure sociale dans son ensemble (société dominante et société dépendante).

Si la pression démographique sur la terre cultivée détériore le niveau de vie rural, provoquant l'émigration, ce n'est pas seulement à cause d'une irruption ponctuelle et non intégrée de nouvelles techniques sanitaires, mais, avant tout, parce que le système de propriété et d'utilisation de la terre est fondé sur une exploitation extensive et faiblement productive, mais suffisant largement aux seuls intérêts du propriétaire foncier[90]. Or, ce système fait partie des rapports de classe de la société dominée et ils sont surdéterminés par sa relation de dépendance à l'égard de l'ensemble de la structure.

Si le système familial s'affaiblit en tant qu'institution

89. Tendance représentée, entre autres, par E. C. Hagen.
90. Cf. S. Barraclough, *Notas sobre tenencia de la tierra en América Latina*, ICIRA, Santiago, de Chile, 1968.

économique de base, cela est dû, très souvent, à l'existence d'un emploi occasionnel dans la production intensive et saisonnière d'une matière agricole étroitement liée aux fluctuations du marché mondial. Une fois brisé, le circuit de la production agricole traditionnelle ne peut pas être rétabli, quand la baisse des prix internationaux entraîne le chômage [91].

Ainsi, on pourrait multiplier les exemples. Mais l'essentiel est de percevoir la liaison étroite des processus urbains et de la structure sociale, et de rompre avec le schéma idéologique d'une société dualiste rurale/urbaine, agricole/industrielle, traditionnelle/moderne. Car, si ce schéma répond à une certaine réalité sociale dans les *formes de relation* et dans les *expressions culturelles*, cette réalité est tout simplement le reflet d'une structure unique, dans laquelle les effets à l'un des pôles sont produits par le mode particulier et déterminé de son articulation avec l'autre pôle.

2. *L'urbanisation dépendante provoque une superconcentration dans les agglomérations (primate cities)* ; une distance considérable entre ces agglomérations et le reste du pays et la rupture ou l'inexistence d'un réseau urbain d'interdépendances fonctionnelles dans l'espace [92].

On a déjà vu que cette inarticulation est, en partie, le résultat de la liaison étroite des premiers centres urbains avec la métropole. Mais il y a encore une autre raison de grande importance : le renflouement des villes moyennes, leur insertion dans une hiérarchie urbaine demanderaient une politique d'impulsion des petites unités de production, non directement rentables en termes de rapport capital/produit, mais justifiées par la création de postes de travail et le dynamisme social suscité. Or, cela suppose une planification industrielle, une politique de l'emploi et une régionalisation administrative. Et il est évident que, même quand on instaure une bureaucratie formellement vouée à ces objectifs, la situation de dépendance par rapport à la dynamique du système général empêche toute réalisation effective [93]. D'autre part, puisque la migration vers les villes ne répond pas à une demande de main-d'œuvre, mais à la tentative de trouver une issue vitale dans un milieu plus diversifié, le processus ne peut être que cumulatif et déséquilibré.

3. Enfin, on peut comprendre, maintenant, *la structure*

91. Cf. P.-A. Baran, *op. cit.*, 1954.
92. A. S. Linsky, « Some Generalizations Concerning Primate Cities », *The Annals of the Association of American Geographers*, t. 55, sept. 1965, p. 506-513.
93. Cf. Hoselitz, *op. cit.*, 1957.

inter-écologique des grandes agglomérations, tout à fait différentes des régions métropolitaines occidentales. Elles se caractérisent par la juxtaposition, à la première population urbaine, d'une masse grandissante de population non employée et sans fonction précise dans la société urbaine, après avoir rompu ses liens avec la société rurale. Il est parfaitement idéologique de qualifier de *marginalité* ce qui est situation de tension entre deux structures sociales interpénétrées. Puisque la migration vers la ville est le produit de la décomposition des structures rurales, il est normal qu'elle ne soit pas absorbée par le système productif urbain et que, par conséquent, les migrants ne s'intègrent que très partiellement dans le système social. Mais cela ne veut pas dire que ces groupes soient « en dehors », « en marge » de la société, comme si « société » était l'équivalent d'un système institutionnel historiquement situé. Leur mode d'articulation est spécifique, mais cette même spécificité est un trait caractéristique et non pas pathologique, sauf si l'on fait le médecin de l'ordre établi.

Résumons les orientations théoriques à partir desquelles il convient d'aborder le problème. L'analyse de l'urbanisation dans les formations sociales dépendantes peut être menée en considérant la matrice des relations entre quatre processus fondamentaux :

1. L'histoire politique de la formation sociale dans laquelle la ville (ou système urbain) est insérée et, en particulier, le degré d'autonomie de la couche bureaucratique politique par rapport à des intérêts extérieurs.

2. Le type de société agraire dans laquelle le processus d'urbanisation se développe. Plus concrètement, les formes spatiales seront différentes, suivant que la structure agraire est féodale ou tribale, suivant que sa décomposition est plus ou moins avancée, suivant la plus ou moins grande concordance d'intérêts entre groupes dominants urbains et ruraux.

3. Le type de relation de dépendance entretenue et, en particulier, l'articulation concrète des trois types de domination — colonial, commercial et industriel.

4. L'impact autonome de l'industrialisation propre à la société dépendante. Par exemple, dans le cas d'une industrie locale, il y aura des effets spécifiques du type d'industrie sur le type de résidence et, en particulier, sur le milieu socio-culturel formé par la conjonction d'industries et d'habitations. C'est le cas des agglomérations industrielles latino-américaines dominées par la présence de manufactures ou de mines. Mais l'on peut également déceler, parfois, dans le processus d'urbanisation dérivé de la croissance industrielle, l'influence d'une bourgeoisie et

d'un prolétariat nationaux, qui vont marquer l'espace avec la dynamique de leurs rapports contradictoires.

A un tel niveau de complexité, il n'est plus possible de formuler des généralités et il nous faut, même pour un simple énoncé de perspectives, aborder l'analyse de situations concrètes.

III. *Développement et dépendance dans le processus d'urbanisation en Amérique latine.*

L'Amérique latine, exemple typique d' « hyperurbanisation » ? Situation intermédiaire entre « développement » et « sous-développement » ? Coexistence d'une croissance autoentretenue et de la « marginalisation » progressive d'une partie importante de la population [94] ?

La floraison des mythes « sociologiques » concernant les sociétés latino-américaines est telle, qu'il faut une prudence et une précision particulières dans l'organisation des données et la formulation des hypothèses [95].

D'abord, il est utile de rappeler que, si l'Amérique latine possède une singularité théoriquement significative, par-delà d'énormes différences internes et quelques ressemblances avec d'autres régions dites du « tiers monde », c'est justement parce que les sociétés qui la composent présentent une certaine identité dans la structuration de leur situation de dépendance. En effet, les formations sociales existant en Amérique latine avant la pénétration colonialiste ibérique, furent pratiquement détruites et, en tout cas, désintégrées socialement pendant la conquête [96].

---

94. Un bon répertoire d'une telle perspective peut être trouvé dans l'étude bien documentée de J. Dorsblaer et A. Gregory, *La Urbanizacion en América Latina*, 2 vol. FERES-CRSR, Friburg-Bogota, 1962.

95. On dispose heureusement de trois excellents textes de synthèse. Le premier expose les résultats les plus saillants de la recherche sur le sujet : R.M. Morse, « Urbanization in Latin America », *Latin American Research Review*, Autumn 1965 (consulté dans l'édition espagnole, sous forme de brochure et avec bibliographie élargie, University of Texas, 1968, 56 p.). Les deux autres font le point sur les données statistiques disponibles : C.A. Miro, « The population of Latin America », *Demography*, 1964, vol. 1, pp. 15-41 ; J.-D. Durand et C.A. Pelaez, « Patterns of Urbanization in Latin America », in *Milbank Memorial Fund Quaterly*, 43, n° 4, october 1965, pp. 166-196. Enfin, citons, d'une part, le plus récent recueil statistique : O.E.A., *Situacion Demografica de América Latina*, Washington, 1970 ; de l'autre, le numéro en préparation sur « Impérialisme et Urbanisation en Amérique Latine », de la revue *Espaces et Sociétés* (à paraître en 1971).

96. Cf. pour ce point et pour l'analyse d'ensemble, le livre essentiel, d'A.-G. Frank, *Capitalisme et sous-développement en Amérique Latine*, Maspero, Paris, 1968, 302 p. ; aussi sur ce point précis : R.M. Morse,

C'est donc à l'intérieur d'une situation de dépendance que de nouvelles sociétés se constituèrent, sans guère présenter de particularités relatives à la structure sociale pré-existante, comme ce fut le cas pour l'Asie. L'évolution ultérieure de l'ensemble et sa progressive diversification interne résultent des différentes articulations régionales de la métropole, ainsi que de la réorganisation des rapports de force entre les pays dominants : remplacement de la domination espagnole par l'anglaise, puis par l'américaine. Les rapports « privilégiés » politico-économiques de l'Amérique latine avec les Etats-Unis renforcent une certaine unité de problèmes et fondent la trame des formes sociales en transformation [97].

L'urbanisation en Amérique latine, en tant que processus social, peut être comprise à partir de cette spécification historique et régionale du schéma général d'analyse de l'urbanisation dépendante [98].

Les données existantes indiquent un niveau élevé d'urbanisation et un rythme de plus en plus accéléré de la croissance des villes (cf. tableaux 11 et 12). Si l'on prend comme critère de population urbaine le seuil de 100 000 habitants, le taux d'urbanisation de l'Amérique latine en 1960 (27,4 %) est presque égal à celui de l'Europe (29,6 %) et le taux de « métropolitanisation » (population des villes de plus d'un million d'habitants) lui est supérieur (14,7 % pour l'Amérique latine contre 12,5 % pour l'Europe — d'après Homer Hoyt).

Comme le montrent les tableaux 11 et 12, les disparités internes sont très grandes et la situation de l'Amérique centrale a peu de points communs avec celle de l'Amérique australe. La comparaison de résultats si différents à l'intérieur d'une même structure met sur la voie de sa compréhension. L'« explosion urbaine » latino-américaine est la conséquence, en grande partie, de l'explosion démographique, mais la distribution écologique de cette croissance est hautement significative. Le rythme déjà élevé, en ce qui concerne l'ensemble de la population, l'est beaucoup plus dans les villes (cf. tableau 12). Ce processus se produit non seulement dans l'ensemble du pays, mais aussi à l'intérieur de chaque province : les villes concen-

« Some Characteristics of Latina American Urban History », *American Historical Review*, LXVII, 2, 1962, pp. 317-338.

97. Cf. A. G. FRANK, *op. cit.*, ainsi que l'ensemble des analyses réunies par J. PETRAS and M. ZEITLIN dans *Latin America : Reform or Revolution ?* Fawcett Publications, Greenwich, Conn, 1968, 510 pages.

98. Nous nous rapprochons ici de la perspective que développe le sociologue péruvien A. QUIJANO.

trent la croissance démographique de la région environnante, en attirant l'excédent de population rurale [99].

L'accélération de la croissance urbaine prend en général la forme d'un déséquilibre dans le réseau urbain de chaque pays, puisqu'elle se concentre dans l'agglomération dominante, presque toujours la capitale. Cette tendance paraît cependant décroître dans la période récente : il s'agit de toute façon d'une diminution relative de l'écart entre les villes, sans que celui-ci s'estompe, en termes absolus (cf. tableau 13). En effet, à l'exception de la Colombie et, dans une moindre mesure, du Brésil et de l'Equateur, les sociétés latino-américaines se caractérisent par un système urbain macrocéphale, dominé par l'agglomération principale. En 1950, dans 16 pays sur 21, la première agglomération était au moins 3,7 fois plus grande que la seconde et groupait une proportion décisive de la population [100] (cf. tableau 14).

Cela dit, le fait qui reste au centre de la problématique est la constatation, pour l'Amérique latine, d'une disparité entre un niveau et un rythme d'urbanisation élevés et un niveau et un rythme d'industrialisation nettement inférieurs à ceux d'autres régions aussi urbanisées. En plus, à l'intérieur de l'Amérique latine, bien que les pays les plus urbanisés soient aussi les plus industrialisés, il n'y a pas de correspondance directe entre le rythme des deux processus à l'intérieur de chaque pays.

Si, pour l'ensemble de l'Amérique latine, la population urbaine (agglomérations de plus de 2 000 habitants) est passée de 29,5 % en 1925 à 46,1 % en 1960, le pourcentage de population active employée dans la manufacture est resté pratiquement stable : de 13,7 % en 1925 à 13,4 % en 1960 [101].

A première vue, il y a donc disparité entre industrialisation et urbanisation. Mais les choses sont plus compliquées, car cette analyse repose sur un artefact statistique : la fusion, sous la dénomination globale « Amérique latine », de conjonctures sociales très différentes. Par exemple, une analyse factorielle réalisée par G. A. D. Soares, sur des données concernant le Brésil et le Venezuela, montre une variance commune de 64 % entre urbanisation et indus-

99. Voir les données apportées sur les Etats brésiliens, sur ce point, par T. Lynn Smith, « Why the Cities ? Observation on Urbanization in Latin America », in Ph. L. Astuto and R. A. Leal, *Latin American Problems*, St-John's Univ. press, N. Y., 1964, pp. 17-33.

100. Pour le Mexique et le Chili, cf. R. M. Morse, *op. cit.*, 1965, p. 17 ; des données intéressantes sont présentées, pour l'ensemble, par H. L. Browning, « Recent trends... in Latin American Urbanization », *The Annals*, March 1958, pp. 111-126.

101. Cf. Cardoso, *op. cit.*, 1968, p. 74.

Tableau n° 11

Population urbaine et population totale, Amérique latine, par pays. 1960, 1970, 1980.

	Population totale * (milliers)			*Population urbaine* ** (milliers et pourcentage sur la population totale)					
	1960	1970	1980	1960	%	1970	%	1980	%
Argentine	20 010	24 352	28 218	14 758	73,7	19 208	78,8	23 415	82,9
Barbados	232	270	285	11	4,7	?		?	
Bolivie	3 696	4 658	6 006	1 104	29,8	1 682	35,4	2 520	41,9
Brésil	70 327	93 244	124 003	28 292	40,2	44 430	47,6	67 317	54,2
Colombie	17 485	22 160	31 366	8 987	51,3	12 785	57,6	20 927	66,7
Costa Rica	1 336	1 798	2 650	428	32,0	604	33,5	968	36,5
Cuba	6 819	8 341	10 075	3 553	52,1	4 450	53,3	5 440	53,9
Chili	7 374	9 760	12 214	4 705	63,8	6 886	70,4	9 205	75,3
Equateur	4 476	6 028	8 440	1 700	137,9	2 756	45,7	4 563	54,0
Salvador	2 511	3 441	4 904	804	32,0	1 305	37,9	2 259	46,0
Guatemala	4 204	5 179	6 913	1 242	28,9	1 593	30,7	2 342	33,8
Guyane	560	739	974						
Haïti	4 138	5 229	6 838	517	12,3	907	17,3	1 684	24,6
Honduras	1 885	2 583	3 661	405	21,3	716	27,7	1 280	34,9
Jamaïque	1 610	2 003	2 490						
Mexique	34 923	50 718	71 387	18 858	53,9	31 588	62,2	49 313	69,0
Nicaragua	1 536	2 021	2 818	4 808	35,8	808	39,9	1 338	47,4
Panama	1 076	1 463	2 003	550	42,3	733	50,1	1 142	57,0
Paraguay	1 819	2 419	3 456	456	31,0	872	36,0	1 494	43,2
Pérou	(1961)						49,2	10 791	50,2
	9 907	13 586	18 527	564	39,8	6 690			
République dominicaine	3 047	4 348	6 197	3 943	28,8	1 603	36,8	2 815	45,4
Trinided-Tobago	834	1 085	1 348	878	40,0				
Uruguay	(1963)								
	2 593	2 889	3 251	334	76,5	2 308	79,8	2 721	83,6
Venezuela	7 524	10 755	14 979	1 984	63,9	7 737	71,9	11 807	78,8

Sources : Departamento de Asuntos Sociales, Secretaria General de O. E. A. Washington D. C., 1970.

* estimation ** villes de 2 000 habitants et plus.

Tableau 12
Les rythmes de l'urbanisation en Amérique latine

Pays	Période	Taux annuel de la croissance de la population			Taux d'urbanisation $r = \frac{100\ (u) - (t)}{100 + (t)}$
		Total (f)	Urbain (u)	Rural	
Costa Rica	1927-50	2,3	2,9	2,2	0,6
	1950-63	4,0	4,5	3,8	0,5
	1920-35	3,4	8,5	3,1	4,9
République Dominicaine	1935-50	2,4	5,5	2,2	3,0
	1950-60	3,5	9,0	2,6	5,3
Salvador	1930-50	1,3	3,1	1,1	1,8
	1950-61	2,8	5,8	2,3	2,9
Cuba	1919-31	2,7	3,8	2,3	1,1
	1931-43	1,6	2,5	1,2	0,9
	1943-53	2,1	3,7	1,3	1,6
Honduras	1940-50	2,2	3,3	2,1	1,1
	1950-61	3,0	8,1	2,5	5,0
Jamaïque	1921-43	1,7	3,9	1,4	2,2
	1943-60	1,5	4,0	0,9	2,5
Mexique	1940-50	2,7	5,6	2,0	2,8
	1950-60	3,1	5,2	2,3	2,1
Nicaragua	1950-63	2,6	5,9	1,9	3,2
Panama	1930-40	2,9	4,5	2,4	1,5
	1940-50	2,6	2,6	2,6	0,1
	1950-60	2,9	5,1	2,0	2,1
Porto Rico	1920-30	1,7	6,2	1,2	4,4
	1930-40	1,9	4,9	1,4	2,9
	1940-50	1,7	5,5	0,6	3,7
	1950-60	0,6	1,0	0,5	0,3
Argentine	1947-60	1,8	3,2	0,3	1,3
Brésil	1920-40	1,5	3,0	1,3	1,5
	1940-50	2,4	5,3	1,7	2,9
	1950-60	3,1	6,5	2,1	3,3
Chili	1920-30	1,4	2,9	0,7	1,5
	1930-40	1,6	2,8	1,0	1,2
	1940-52	1,4	2,8	0,5	1,4
	1952-60	2,8	5,9	0,2	3,1
Colombie	1938-51	2,2	6,7	1,3	4,4
Equateur	1950-62	3,0	6,6	2,0	3,5
Pérou	1940-61	2,2	5,7	2,3	3,4
Venezuela	1936-41	2,7	5,0	0,9	2,2
	1941-50	3,0	9,7	1,3	6,5
	1950-61	4,0	8,1	1,4	3,9

Sources : Nations unies.

Tableau 13

La croissance urbaine en Amérique latine, suivant la taille de l'agglomération

Pays	Période inter-recensement	Taux annuel de croissance suivant la taille des villes (habitants) Total 20 000 +	20 000 — 99,999	100 000 et plus	La plus grande ville
Costa Rica	1927-50	3,0	—	—	3,0
	1950-63	4,6	—	—	4,6
Cuba	1931-43	2,1	1,9	1,7	2,4
	1943-53	3,2	3,9	3,4	2,6
République Dominicaine	1935-50	4,6	2,8	—	6,3
Salvador	1950-60	6,1	4,2	—	7,3
	1930-50	2,2	1,3	—	3,0
	1950-61	4,0	3,6	—	4,3
Honduras	1940-50	3,4	1,8	—	4,4
	1950-60	6,5	7,6	—	5,9
Mexique	1940-50	...	...	4,9	5,6
	1950-60	...	...	5,3	4,9
Panama	1940-50	2,8	2,2	—	3,0
	1950-60	4,4	2,1	—	5,2
Porto Rico	1940-50	5,1	3,1	—	6,6
	1950-60	1,3	0,2	—	1,9
Brésil	1940-50	...	...	4,4	4,6
	1950-60	5,2	6,4	5,5	3,9
Chili	1940-52	2,6	2,7	1,4	3,1
	1952-60	4,4	5,1	3,0	4,2
Colombie	1938-51	5,7	5,0	6,1	6,2
	1951-64	...	...	...	6,7
Equateur	1950-62	...	...	...	5,2
	1940-61	4,6	4,6	3,7	4,9
Pérou	1941-50	7,6	7,1	7,2	8,3
Venezuela	1950-61	6,5	6,5	6,2	6,8

Source : Nations-Unies

trialisation, même si l'auteur conclut à la non-identité des deux variables [102].

D'autre part, la proportion de population active employée dans l'industrie n'est nullement le meilleur indicateur d'industrialisation, car il cache un phénomène essentiel : la modernisation du secteur manufacturier et l'augmentation de la productivité [103]. Si, de 1925 à 1960, la population

102. Cf. G. A. D. Soares, *Congruency and Incongruency Among Indicators of Economic Development*, Institute of International Studies, Berkeley.

103. C. Furtado, Obstaculos politicos, ao crescimento economico do Brasil, *Revista = Civilizaçao Brasileira*, I, 1, marzo 1965, pp. 133-141.

Tableau n° 14

La primauté des grandes métropoles en Amérique latine, 1950

Aires métropolitaines	Année	Pourcentage de la population métropolitaine sur la population totale	Nombre de fois plus grand que la deuxième agglomération urbaine du pays
Montevideo	1954	32,7	17,0
Asuncion	1950	15,4	12,9
San José	1950	19,7	10,5
Buenos-Aires	1947	29,7	8,9
Ciudad de Guatemala	1950	10,6	8,2
La Havane	1953	21,4	7,4
Lima	1955	12,4	7,3
Mexico	1950	11,5	7,2
Port-au-Prince	1950	6,0	6,4
Santiago	1952	22,4	4,4
Tegucigalpa	1950	7,3	4,2
La Paz	1950	11,5	4,1
San Salvador	1950	11,9	4,0
Managua	1950	13,3	3,9
Santo Domingo	1950	11,2	3,7
San Juan	1950	23.9	3,7
Ciudad de Pahana ..	1950	23,9	3,1
Caracas	1950	15,7	2,9
Bogota	1951	6,2	2,0
Guayaquil	1950	8,3	1,3
Rio de Janeiro	1950	5,9	1,2

Sources : HARLEY L. BROWNING, « Recent Trends in Latin American Urbanization », *The Annals,* mars 1958, p. 111-126, table 3.

active employée dans les manufactures s'est maintenue stable, en fait, elle est descendue de 10,2 % à 6,8 % dans le secteur artisanal et elle a plus que doublé (de 3,5 % à 7,5 %) dans le secteur industriel moderne.

Pour estimer la possible relation entre l'augmentation de la production industrielle réelle et le rythme d'urbanisation, nous avons ordonné onze pays, pour lesquels on dispose de données pertinentes, suivant ces deux critères (voir tableau 15).

A l'exception de Panama, dont le taux élevé d'urbanisation sans industrialisation peut se comprendre sans difficulté, la symétrie du rang occupé par les pays par rapport aux deux indicateurs, est assez frappante, ce qui semble aller à l'encontre de l'asynchronie des deux processus.

Ce qui est certain et essentiel, c'est que l'impact de l'industrialisation sur les formes urbaines ne se fait pas à travers une augmentation de l'*emploi industriel,* et que, par conséquent, le contenu social de cette urbanisation est très différent de celui des pays capitalistes avancés.

Tableau n° 15

Echelle de classement des pays suivant leur rythme de croissance industrielle (produits industriels) et leur rythme de croissance urbaine. (Amérique latine, pays sélectionnés suivant données disponibles.)

Pays	Taux de croissance industrielle 1950-60	Rang industriel	Rang urbain	Taux de croissance urbaine 1950-60
Brésil	1.78	1	2	5.2
Venezuela	1.70	2	1	6.3
* Pérou	1.54	3	9 ???	3.5
Nicaragua	1.42	5	3	4.9
Costa Rica	1.26	6	7	4.0
Chili	1.18	7	8	3.7
Equateur	1.17	8	5	4.6
Salvador	1.04	9	10	3.3
Paraguay	0.88	10	11	2.8
Panama	0.78	11	6	4.1
Mexique	1.48	4	4	4.7

(*) La seule distorsion importante par rapport aux hypothèses est celle du Pérou. L'explication est simple : l'inexistence de données pour la période 1950-1960. Par conséquent, alors que le produit industriel est calculé pour 1950-60, la croissance urbaine l'a été à partir de la comparaison 1940-60, alors qu'il y a eu un énorme changement qualitatif pendant les années 50. Nous n'avons pas pu effectuer de correction statistique présentant des garanties suffisantes, vu le manque de données. S'il avait été possible de le faire, le Pérou occuperait probablement la deuxième place dans l'échelle de croissance urbaine, tel que cela résulte d'une comparaison inter villes que nous avons effectuée entre le Pérou et le Brésil et des remarques faites sur ce point par Jacqueline Weisslitz dans l'étude citée (1971).

Sources : CARDOSO, *op. cit.*, 1968 ; MIRO, *op. cit.*, 1964 ; CEPAL, *op. cit.*, 1963.

En effet, comme le signale Anibal Quijano [104], la relation qui lie l'urbanisation latino-américaine à l'industrialisation n'est pas un rapport technologique suscité par des implantations industrielles localisées, mais un effet des caractéristiques de l'industrie du pays, ainsi que des services, en tant qu'exerçant une fonction économique dans l'ensemble d'un système plus large.

104. A. QUIJANO, *Dependencia, Cambio Social y Urbanizacion en Latino america*, CEPAL, Division de Estudios Sociales, nov. 1967, 44 p. mimeo.

Le changement dans la structure de l'emploi en Amérique latine a été beaucoup moins déterminé par le processus d'industrialisation que par l'intégration d'une partie de la population agricole dans le secteur tertiaire (services [105]) (cf. tableau n° 16).

Sous le terme trompeur de « services », sont regroupés essentiellement trois genres d'activités : commerce, administration et, en particulier, « services divers »... Il est aisé d'imaginer comment le chômeur réel ou déguisé se transforme en vendeur ambulant ou en « bricoleur à tout faire » suivant la conjoncture et, très souvent, suivant les modes de consommation de la classe dominante. L'importance du secteur *services* en Amérique latine dépasse ou égale celle du même secteur aux Etats-Unis et dépasse largement l'Europe (cf. tableau 17). Plus encore, comme le dit Richard Morse : « Les secteurs tertiaires latino-américains et américains ne se ressemblent en rien. Dans le premier cas, il s'agit, essentiellement, de petit commerce et de vendeurs ambulants, de domestiques, de travaux non spécialisés et transitoires — chômage déguisé. L'exemple le plus dramatique est peut-être la division du travail entre les habitants des *favelas* et des *barriadas*, qui « font » les dépôts d'ordures, et se « spécialisent » dans la collecte de certains objets et matériaux. » (Morse, *op. cit.*)

Même si le thème prête à des digressions moralisantes, le fait à retenir est double : 1. d'un côté, la non-intégration dans les activités productives et, par conséquent, un niveau de vie extrêmement bas de la masse des migrants, ainsi que des générations d'urbanisation récente ; 2. de l'autre, étant donné l'absence d'une couverture sociale des besoins individuels, augmentation du nombre des zones urbaines détériorées, carences d'équipement, soit dans les quartiers insalubres de la vieille ville, soit dans les bidonvilles périphériques construits par les nouveaux arrivants.

Marginaux ? 20 % de la population de Lima (1964), 16 % à Rio (1964), 30 % à Caracas (1958), 10 % à Buenos Aires, 25 % à Mexico (1952), etc. La plupart des études réalisées sur ce thème montrent qu'il ne s'agit en aucun cas de zones de « désorganisation sociale », qu'au contraire, la cohésion interne de ces groupes est plus grande que dans le reste de l'agglomération et va même jusqu'à se concrétiser dans des organisations à base locale. Par contre, il est fréquent que les objectifs de ces groupes ainsi structurés ne coïncident pas avec les fins socialement reconnues, c'est-à-dire, en dernière analyse, avec les intérêts de la classe dominante. Il faut donc ne pas tomber dans le para-

105. Cf. Cardozo, *op. cit.*, 1968, p. 74.

Tableau n° 16

Amérique latine : Population active par secteur économique

	DISTRIBUTION DE LA POPULATION ACTIVE PAR SECTEUR					
	1945		1960		Changement entre 1945-1960	
	Total	%	Total	%	Total	%
Agriculture	26 780 000	56,8	32 620 000	47,2	+ 5 840 000	— 9,6
Mines	560 000	1,2	520 000	0,9	— 40 000	— 0,3
Primaire	27 340 000	58,0	33 140 000	48,1	+ 5 800 000	— 9,9
Construction	1 500 000	3,2	2 800 000	4,1	+ 1 300 000	+ 0,8
Manufacture	6 500 000	13,8	9 900 000	14,3	+ 3 400 000	+ 0,5
Secondaire	8 000 000	17,0	12 700 000	18,4	+ 4 700 000	+ 1,3
Tertiaire	11 830 000	25,0	23 200 000	33,5	+ 11 370 000	+ 8,5
Totaux	47 170 000	100,0	89 100 000	100,0	+ 22 020 000	0,0

Sources : DESAL, *Marginalidad en America Latina. Un ensayo de Diagnostico.*

Tableau n° 17

Importance du secteur services *dans la population active. Amérique latine et pays sélectionnés (rapport tertiaire/secondaire)*

Venezuela	2,08	Malaya	2,82
Cuba	2,00	Inde	2,17
Haïti	1,56	U. S. A.	1,48
Argentine	1,51	Canada	1,31
Mexique	1,48	France	1,15
Bolivie	1,40	Espagne	1,09
Brésil	1,27	Italie	0,96
Paraguay	1,18	Allemagne (R. F. A.).	0,85

Source : R. MORSE, *op. cit.*

doxe de parler de marginalité là où le terme adéquat est celui de contradiction [106].

L'urbanisation latino-américaine se caractérise donc par les traits suivants : population urbaine sans commune mesure avec le niveau productif du système ; absence de relation directe entre emploi industriel et urbanisation, mais liaison entre production industrielle et croissance urbaine ; fort déséquilibre dans le réseau urbain au bénéfice d'une agglomération prépondérante ; accélération croissante du processus d'urbanisation ; manque d'emplois et de services pour les nouvelles masses urbaines et, par conséquent, renforcement de la ségrégation écologique des classes sociales et polarisation du système de stratification en ce qui concerne la consommation.

Faudra-t-il alors conclure, avec le séminaire des Nations Unies sur l'urbanisation en Amérique latine [107], au caractère parasitaire d'un tel processus et préconiser une politique économique axée sur l'industrie de base plutôt que sur la satisfaction des besoins en équipement social ? En effet, une telle industrie, centrée plus sur les ressources

106. Cf. J. WEISSLITZ, *Les migrations au Pérou*, Sorbonne, Paris, 1969.
107. HAUSER, *op. cit.*, 1961.

naturelles que sur les agglomérations d'éventuels acheteurs, pourrait favoriser la « continentalisation » de l'économie, réorganiser le réseau urbain hérité de la colonisation et orienter la migration rurale vers des activités plus productives. Une telle politique serait préférable aux mesures adoptées jusqu'à présent, qui tendent à renforcer la concentration de la population et à gaspiller des ressources dans le gouffre d'agglomérations non productives [108]. Ainsi posée, la question est excessivement abstraite, dans la mesure où elle oppose une rationalité technique à un processus social. Il ne peut pas y avoir de politique d'urbanisation sans compréhension du sens du processus social qui la détermine. Et ce processus social exprime la forme du rapport société/espace suivant l'articulation spécifique des pays latino-américains à l'ensemble de la structure à laquelle ils appartiennent.

L'histoire du développement économique et social de l'Amérique latine, et par conséquent de sa relation à l'espace, est l'histoire des différents types et formes de dépendance qui se sont organisés, successivement, en sociétés. Ce qui rend le problème complexe est que, dans une situation sociale concrète, la conjoncture urbaine n'exprime pas seulement la relation de dépendance du moment, mais les survivances d'autres systèmes de dépendance, ainsi que leur mode d'articulation.

Il s'agit donc de préciser, brièvement, de façon concrète, comment le schéma théorique présenté organise et explique les traits caractéristiques de l'histoire urbaine de l'Amérique latine.

(*Remarque importante :* il ne s'agit pas du tout d'expliquer le « présent » par le « passé », mais de montrer l'organisation des différentes structures sociales confondues au niveau d'une réalité sociale concrète. L'allusion historique est une manière commode d'éviter la traduction en variables analytiques des processus évoqués. Il est évident qu'une recherche concrète allant au-delà du schéma général d'analyse ici présenté, devrait commencer par effectuer cette spécification.)

A. Les bases de la structure urbaine actuelle reflètent en grande partie le type de domination sous lequel se sont formées les sociétés latino-américaines, c'est-à-dire les colonisations espagnole et portugaise.

Les villes coloniales espagnoles en Amérique latine remplissent deux fonctions essentielles : 1. l'administration des territoires conquis, afin d'exploiter leurs ressources

108. Hauser, *op. cit.*, 1961, pp. 88-90.

pour la Couronne et de renforcer une domination politique au moyen d'un peuplement ; 2. le commerce avec l'aire géographique environnante, mais surtout avec la métropole. Suivant les formes concrètes de la colonisation, l'une ou l'autre fonction est prépondérante. En général, les villes espagnoles avaient essentiellement un rôle de gouvernement, correspondant à la politique mercantiliste de la Couronne de Castille, alors que les implantations portugaises au Brésil étaient plus centrées sur la rentabilité de l'échange de produits et des exploitations intensives dans les régions proches des ports [109].

Il en résulte deux conséquences fondamentales en ce qui concerne le processus d'urbanisation :

1. Les villes sont directement liées à la métropole et ne dépassent guère les limites de la région environnante dans ses communications et dépendances fonctionnelles. Cela explique la faiblesse du réseau urbain en Amérique latine et le type d'implantation urbaine, éloignée des ressources naturelles de l'intérieur du continent. J. P. Cole a effectué un calcul, pondéré par rapport aux centres urbains des unités administratives territoriales, qui permet de diviser l'aire spatiale en trois couronnes progressivement distantes de la côte. Les résultats sont éloquents : en 1950, 86,5 % de la population de l'Amérique du sud se concentrent dans la couronne côtière qui ne comprend que 50 % de la surface [110].

2. Les fonctions urbaines d'une vaste région se concentrent dans le noyau de peuplement initial, jetant ainsi les bases de la primauté d'une grande agglomération. La ville et son territoire établissent des rapports étroits et asymétriques : la ville gère et consomme ce que la campagne produit.

B. La substitution à la dépendance politique vis-à-vis de l'Espagne d'une dépendance commerciale à l'égard d'autres puissances européennes, en particulier l'Angleterre, à partir du XVIII[e] siècle et surtout après l'indépendance, affecte la situation antérieure, mais sans modifier qualitativement ses grandes lignes. Par contre, du point de vue quantitatif, l'activité commerciale et l'extension des activités productrices suscitées par l'élargissement du marché, sont à la base d'une forte croissance démographique et urbaine (voir tableau 18).

---

109. Cf. Maria Eugenia Aravena, *Dependencia y urbanizacion en America Latina : el periodo colonial*, FLACSO, Santiago de Chile, 1968 (mimeo).

110. J. P. Cole, *Latin America. An Economic and Social Geography*, London, Batterwarths, 1965, 468 p.

Tableau n° 18
Evolution de la population en Amérique latine (1570-1950)

Année	*Population* (millions de personnes)
1570	10,2
1650	11,4
1750	11,1
1800	18,9
1825	23,1
1850	33,0
1900	63,0
1950	160,0

Sources : ROSENBLAT, CARR-SAUNDERS, dans ANGEL ROSENBLAT, *La Población indigena en América Latina*, Buenos Aires, 1954.

A partir de l'insertion complète de l'ensemble du continent dans la sphère du marché mondial, sous l'hégémonie britannique, sont entamées l'exploitation systématique des ressources du secteur primaire demandée par les nouvelles économies industrielles et, parallèlement, la constitution du réseau de services et transports nécessaires à ces activités. La conséquence la plus directe de cette situation sur l'urbanisation fut la diversification régionale de la production. Ainsi, l'Argentine et l'Uruguay, fondés sur un essor extraordinaire de l'élevage [111] et sur la fusion des intérêts entre la bourgeoisie marchande de Buenos Aires et les propriétaires de l'intérieur, connurent une forte croissance économique, avec concentration de toutes les fonctions tertiaires dans la capitale, déjà lieu privilégié en tant que port d'exportation.

On peut signaler un phénomène parallèle au Chili, avec un spectaculaire décollage fondé sur l'extraction minière et appuyé sur la solidité de la machine bureaucratique dont Portales sut doter la bourgeoisie naissante [112].

Par contre, les pays de l'intérieur et ceux du nord des Andes, en particulier le Pérou, restèrent presque en marge de la nouvelle structure économique — sociétés dominées par l'oligarchie foncière et réduites, dans leur système urbain, aux collectivités municipales héritées de la colonisation espagnole [113].

111. R. CORTÈS CONDE et E. GALLO, *La formacion de la Argentina moderna*, Paidos, Buenos-Aires, 1967.
112. A. PINTO, *Chile : un caso de desarrollo frustrado.*
113. A. QUIJANO, *Tendencias de cambio en la sociedad peruana*, Universidad de Chile, mimeo, 1967.

De l'autre côté, en Amérique centrale, l'articulation du système impérialiste prit la forme de l'économie de plantation avec des fonctions urbaines pratiquement réduites aux activités portuaires et au maintien de l'ordre. Cela explique un niveau d'urbanisation très inférieur au reste du continent, à l'exception de Cuba, où la longue durée de la domination espagnole maintint la lourdeur de l'appareil administratif dans les centres urbains.

C. Sur la base de cette organisation spatiale, le processus d'industrialisation latino-américaine marque les formes urbaines différentiellement, aussi bien en termes de rythmes que de niveaux. Ainsi, la première phase de l'industrialisation, que ce soit sur la base presque exclusive de capitaux étrangers (Argentine, Uruguay, Chili), ou à partir de la mobilisation d'une certaine bourgeoisie nationale utilisant les mouvements populistes (Mexique, Brésil), eut un rôle limité, étroitement dépendant du commerce extérieur, Par conséquent, si elle accéléra la désagrégation de la société rurale, elle ne changea guère les fonctions urbaines (peut-être à l'exception de Buenos Aires).

En revanche, à partir de la Grande Crise de 1929, l'effondrement des mécanismes du marché mondial et la nouvelle situation créée dans les rapports de classes, incitent à limiter les importations et à créer des industries centrées sur la consommation locale [114]. Etant donné les caractéristiques de ces industries — faible composition organique du capital et besoin immédiat de rentabilité — leur implantation dépend étroitement de la main-d'œuvre urbaine, et, surtout, du marché potentiel des grandes agglomérations. Cette industrialisation, même limitée, suscite une expansion démesurée des « services », car c'est l'occasion d'absorber partiellement toute une masse en chômage déguisé.

Après la Deuxième Guerre Mondiale, les investissements étrangers, et en particulier américains, trouvent un débouché à l'excédent de capitaux dans le développement de cette industrie locale ; il s'agit aussi d'ouvrir de nouveaux marchés [115]. Le processus s'accélère dans les pays qui disposaient déjà d'une certaine base (Argentine, Chili, et surtout Mexique et Brésil) et il est suscité rapidement dans d'autres pays jusqu'alors limités à la production primaire, comme le Pérou ou la Colombie, où les changements des quinze dernières années ont été spectaculaires.

Les villes deviennent ainsi en partie des centres industriels et reçoivent en plus l'impact secondaire de cette

114. Cf. M. Halperin, Growth and crisis in Latin American Economy, in Petras and Zeitlin (eds), *op. cit.*, 1968, pp. 44-76.
115. Cf. A.G. Frank, *op. cit.*, 1968.

nouvelle dépendance de par la masse de services suscités et de par la destruction encore plus poussée des anciennes formes productives agricoles et artisanales. Essayons de préciser le processus en cours.

Il semble peu douteux que l'élargissement du marché du travail et l'augmentation de la capacité d'effectuer des investissements publics entraînés par l'industrialisation provoquèrent une élévation du niveau de vie et la réalisation de certains équipements collectifs. Mais la décomposition de la structure agraire (produite par la persistance du système de propriété foncière traditionnel dans les nouvelles conditions économiques) et les limites de cette industrialisation (subordonnée à l'expansion de la demande solvable) accentuèrent le déséquilibre villes/campagnes et débouchèrent sur la concentration accélérée de la population dans les agglomérations principales [116].

Le facteur décisif de la croissance urbaine en Amérique latine est sans aucun doute la migration rurale-urbaine. Le séminaire de l'U. N. E. S. C. O. sur ce problème arriva à déterminer, après comparaison des différentes sources de données, un taux de croissance démographique semblable pour les villes et les campagnes. Par conséquent, si la croissance de la population urbaine est beaucoup plus élevée, c'est parce qu'elle est due seulement pour 50 % à la croissance naturelle, alors que les 50 % restants proviennent de la migration rurale [117].

L'émigration est un acte social et non pas la conséquence mécanique d'un déséquilibre économique. Son analyse, essentielle pour l'étude de l'urbanisation, demande un effort de théorisation spécifique, qui exige une recherche en profondeur, dépassant notre exposé actuel [118].

Mais nous pouvons, sans entrer dans la logique interne du processus, signaler les conditions structurales qui accroissent son importance et débouchent sur un taux d'urbanisation très fort [119].

Un premier fait, indiscutable, est l'inégalité énorme du niveau de vie et des ressources entre les villes et les campagnes. Les données présentées à cet égard par le Secrétariat de la C. E. P. A. L. dans *El Desarrollo de America Latina en la postguerra* (1963) sont sans équivoque [120] ; et

116. Cf. J. Graciarena, *Poder Y clases Sociales en el Desarrollo de America Latina*, Paidos, Buenos Aires, 1967.

117. Voir Hauser, *op. cit.*, et aussi A. Solari, *Sociologia rural latino americana*, Paidos, Buenos Aires, 1968, p. 40.

118. Voir les propositions théoriques d'A. Touraine dans *Ouvriers d'origine agricole*, Seuil, Paris, 1961.

119. Cf. les premiers résultats de J. Weisslitz, *op. cit.*, 1969.

120. Secretaria de CEPAL, *El desarrollo social de America Latina en la postguerra*, Solar-Hachette ; Buenos Aires 1963, 164 p. en particulier, Chap. II ; aussi Solari, *op. cit.*, 1968.

cela, que l'on considère la consommation au niveau individuel ou au niveau collectif. Le même décalage est à l'origine du bilan négatif de la migration : l'ampleur du mouvement suscité dépasse les possibilités d'absorption du nouveau système productif (voir tableau 19).

Tableau n° 19

Urbanisation et stratification sociale en Amérique latine, 1950 (*pourcentages*)

Pays	Population rurale		Population urbaine	
	Personnes employées dans l'agriculture (15 années et +)	Strates moyennes et hautes	Strates moyennes et hautes	Personnes habitant des villes de 20 000 habitants ou plus
Amérique centrale				
Haïti	83	3	2	5
Honduras ...	83	4	4	7
Guatemala ..	68	8	6	11
Salvador	62	10	9	13
Costa-Rica ..	54	12	14	18
Panama	48	15	15	22
Cuba	41	22	21	37
Amérique du Sud				
Bolivie	70	8	7	20
Brésil	58	15	13	20
Colombie ...	54	22	12	32
Paraguay ...	54	14	12	15
Equateur	53	10	10	18
Venezuela ...	53	18	16	31
Chili	30	22	21	45
Argentine ...	25	36	28	48

Sources : Algunos aspectos salientes del desarrollo social de America Latina (O. E. A. 1962) p. 144 ; G. GERMANI, « Estrategia para estimular la movilidad social », *Aspectos sociales del desarrollo economico de America Latina,* U. N. E. S. C. O., 1962, t. 1, p. 252.

Cependant, l'inégalité des conditions de vie n'explique pas le transfert massif des populations, à moins de s'en tenir à l'affirmation idéologique d'un *homo economicus* uniquement déterminé par une rationalité économique individuelle. Il y a aussi, et surtout, à la base du phénomène des migrations, *la désorganisation de la société rurale*. Cette désorganisation n'est pas explicable par « la diffusion des valeurs urbaines » ; l'hypothèse simpliste qui voit un fait majeur dans la pénétration de la société rurale par les *mass media* oublie que la théorie de l'information part d'une certaine correspondance entre le code de l'émetteur et le code du récepteur par rapport à un message. C'est-à-dire que les messages sont perçus et sélectionnés en fonction du système culturel de l'agent, lui-même déterminé par sa place dans la structure sociale.

Par conséquent, si dans certaines zones rurales, il y a « diffusion urbaine », cela est dû au fait que les bases structurales de la nouvelle situation ont désorganisé les systèmes culturels traditionnels. A un niveau purement infrastructural, nous pouvons dire que le déterminant essentiel de la décomposition de la société agraire, est la contradiction entre l'augmentation accélérée de la population, conséquence de la baisse récente du taux de mortalité et le maintien des formes improductives de propriété foncière [121].

Or, le maintien de ces formes fait partie du même processus social que l'industrialisation urbaine, à travers la fusion d'intérêts, en dernière instance, des classes dominantes respectives. *Il ne s'agit donc pas d'un simple déséquilibre de niveaux, mais de l'impact différentiel de l'industrialisation dans les sociétés rurale et urbaine, décroissant et accroissant respectivement leur capacité productive, cependant que les échanges entre les deux secteurs sont rendus plus aisés.*

Enfin, l'afflux de population dans les centres urbains transforme profondément les formes écologiques, mais n'affecte que très relativement les activités improductives. Le rapport de C. E. P. A. L. [122] montre en effet une tendance très nette de l'industrie et du commerce artisanaux à créer des emplois peu productifs, freinant les progrès de la productivité par l'utilisation d'une main-d'œuvre abondante et bon marché. De la même manière, autour des organismes administratifs naissent de véritables systèmes de clientèle qui ne répondent pas à une augmentation

121. Solon Barraclough, *Notas sobre tenencia de la tierra en America Latina*, ICIRA, Santiago de Chile, 1968.
122. CEPAL, *rapport cit.*, 1963, p. 73-74.

réelle de l'activité, mais au développement de réseaux d'influence personnelle.

L'urbanisation en Amérique latine n'est pas l'expression d'un processus de « modernisation », mais la manifestation, au niveau des relations socio-spatiales, de l'accentuation des contradictions sociales inhérentes à son mode de développement — développement déterminé par une dépendance spécifique à l'intérieur du système capitaliste monopoliste.

4

Mode de production et processus d'urbanisation : remarques sur le phénomène urbain dans les pays socialistes

Nous avons parlé, jusqu'ici, de l'urbanisation dans la société capitaliste, que ce soit dans les pays dominants ou dépendants. Cette caractérisation ne repose pas sur une option idéologique, elle est la conséquence d'un point de départ théorique : l'hypothèse que le rapport entre société et espace (car c'est cela, l'urbanisation) est fonction de l'organisation spécifique de modes de production qui coexistent historiquement (avec prédominance de l'un d'eux) dans une formation sociale concrète, ainsi que de la structure interne de chacun de ces modes de production [123].

A partir de là, désigner une société comme capitaliste, spécifiant ensuite la conjoncture précise et le stade du capitalisme qui s'y manifeste, nous permet d'organiser théoriquement l'analyse.

Mais l'inverse n'est pas vrai : qualifier de « socialiste » une formation sociale n'éclaircit pas sa relation à l'espace, et très souvent, cela dévie plutôt la recherche, qui se

123. Cf. L. ALTHUSSER, *Pour Marx*, Maspero, Paris, 1965 ; E. BALIBAR, « Sur les concepts fondamentaux du matérialisme historique », dans L. ALTHUSSER et E. BALIBAR, *Lire le Capital*, Maspero, Paris 1968, pp. 79-226 du volume 2.

réfugie dans une série de dichotomies idéologiques tendant à présenter l'envers de la logique capitaliste, au lieu de montrer les processus réels qui se développent dans les nouvelles formes sociales.

La raison de cette différence dans la capacité analytique des deux catégories apparaît assez clairement : alors que la théorie du mode de production capitaliste a été élaborée, au moins en partie (surtout en ce qui concerne sa région économique) par Marx, dans *Le Capital,* la théorie du mode de production socialiste n'existe qu'à l'état embryonnaire [124]. Dans ces formes de transition, la catégorie « socialisme » joue donc plutôt le rôle d'idéal-type vers lequel on tend que d'instrument d'analyse de la structure sociale. Or, la théorie de ces « formes de transition » n'existe pas non plus de façon achevée, et il n'est pas question ici d'aborder un tel problème.

Nous pouvons cependant tenter de déceler quelques singularités au niveau de la relation espace-société, de manière à apporter des éléments d'observation pour une nouvelle logique de structuration sociale, typique de formations sociales « post-capitalistes ».

Il semble clair, de toute façon, que, dans ces « formations sociales de transition », la propriété privée des moyens de production disparaît comme élément structural. Le marché n'est plus le régulateur économique et il cesse donc d'influencer directement l'urbanisation. Le facteur principal de l'organisation sociale est l'Etat et, à travers l'Etat, le parti au pouvoir. Ce déplacement du système dominant (le politique prenant la place de l'économique) ne règle pas la question de l'organisation des classes sociales et de leur rapport à l'espace et, plus exactement, il ne précise pas en fonction de quels intérêts le processus d'urbanisation est dirigé, car la relation entre les classes sociales, l'Etat et le parti dépend étroitement de chaque conjoncture historique.

Mais c'est cette primauté du *politique* et son indépendance à l'égard de l'économie qui doivent caractériser le processus d'urbanisation dans les pays socialistes. Plus encore, cette primauté produira un contenu différent dans les formes spatiales suivant la ligne politique appliquée. Nous formulons donc l'hypothèse que *l'urbanisation socialiste se caractérise par le poids décisif de la ligne politique du parti, dans l'organisation du rapport à l'espace,* chan-

124. Si Ch. Bettelheim a posé quelques jalons dans l'analyse de l'économie socialiste, il semble bien que le noyau théorique pour l'analyse des nouvelles formes sociales devra être cherché dans l'œuvre de Mao Tsé toung ; Cf. aussi, sur ce point, le texte cité d'E. Balibar.

geant éventuellement le rapport à l'économique ou à la technique, tel qu'il a été observé dans l'urbanisation capitaliste. Une réponse positive à cette hypothèse mettrait dans la voie du repérage du niveau social dominant dans les « formes de transition ». Nous ne pourrons que suggérer une perspective à partir de quelques données, extrêmement sommaires.

En Union soviétique [125], où l'on comptait en 1913 84,5 % de population rurale, la politique économique destinée à créer les bases du socialisme prônait l'industrialisation accélérée, en particulier en ce qui concerne l'industrie lourde. Cela veut dire, concrètement, renforcement de la base industrielle déjà existante dans les grandes villes, et mise en valeur des ressources de nouvelles régions, à travers une véritable *colonisation industrielle*. D'où, création de nouvelles zones urbaines et un taux général d'urbanisation assez élevé. D'autre part, la révolution ayant été le fait du prolétariat urbain, une propagande intense se développe auprès des paysans pour les attirer vers les villes, là où ils pourront participer plus directement au processus politique et à l'édification d'une société révolutionnaire. C'est quelque chose de fondamental que la révolution bolchevique ait été une révolution presque exclusivement prolétarienne et urbaine dans un pays à écrasante majorité rurale.

Cependant, malgré la tendance de la politique du P. C. U. S. à développer l'urbanisation, les difficultés de la première décennie, la lutte à mort entre l'ordre ancien et le nouveau, suscitent un processus presque contraire, car les masses urbaines émigrent vers la campagne à la recherche de moyens de subsistance. La désorganisation totale de l'économie et la famine qui s'ensuivit firent dépendre entièrement la croissance des villes de la capacité de la campagne à les nourrir, ainsi que du système de transport et de distribution, nécessaire aux échanges. Ce qui explique que le taux de la population urbaine (15,5 %

125. Etant donné que, sur ce problème, nous ne faisons que poser des questions, notre documentation est limitée aux ouvrages de base à partir desquels une recherche approfondie sur données de première main peut être orientée. Voir, par exemple, P. SORLIN, *La société soviétique*, Paris, A. Colin, 1964, 281 p. ; P. GEORGE, *l'U. R. S. S.*, Paris, P. U. F., 1962, 497 p. — A. D. KONSTANTINOV, « Some Conclusions about the geography of cities and the urban population of the USSR based on the result of the 1959 census », *Soviet Geography*, n° 7, 1960 ; H. CHAMBRE, *L'aménagement du territoire en U. R. S. S.*, Paris 1959 ; B. SVETLICHNYI, « Some problems of the longrange development of cities », *Soviet Sociology*, Summer 1967 ; *Histoire du P. C. U. S.* (Moscou, Editions en langues étrangères) ; *Manuel d'Economie Politique* (Moscou, Editions en langues étrangères) ; STALINE, *Les bases du léninisme*, U. G. E., Paris, 1969.

en 1913) soit tombé à 14 % en 1920, remontant lentement après (16 % en 1923, 17 % en 1930) (voir tableau 20).

Mais une fois le nouveau système politique solidement établi, la ligne du P. C. U. S. s'impose et l'accélération de l'urbanisation découle des deux grands objectifs visés : l'industrialisation, d'une part ; la restructuration sociale des campagnes à travers la collectivisation agricole, de l'autre. De 1930 à 1933, coïncidant avec la lutte « anti-koulaks », la population de citadins passe brusquement de 17 à 23 % et, en 1938, à 32 %.

Malgré le développement de nouvelles zones urbaines à l'est de la Volga, suscitées par l'industrialisation liée aux ressources minières et énergétiques, l'essentiel de la croissance urbaine a lieu dans les grandes villes déjà existantes. Une économie aux prises avec la construction d'une infrastructure industrielle devait nécessairement être confrontée à de grandes difficultés pour pallier les besoins urbains brusquement apparus. La crise du logement atteint une gravité certaine : si, en 1927-28, la population urbaine ne disposait en moyenne que de 5,9 m^2 d'espace de logement par personne, en 1940 cet espace descend à 4,09 m^2 [126]. Cependant, cette crise est conjoncturelle et, au fur et à mesure que l'économie progresse, sont arrêtées une série de mesures en vue de : 1. redistribuer la population sur l'ensemble du territoire et limiter la croissance des grands centres urbains ; 2. investir dans la construction de logements et organiser les services collectifs correspondants.

Dans une première phase, donc, l'urbanisation soviétique présente certains traits semblables à ceux des pays capitalistes dans leur phase de décollage industriel-urbain, avec cette différence que la population ouvrière ne connaît pas le chômage [127] et que, même si le niveau de vie est extrêmement bas, l'organisme urbain se montre capable d'assimiler le rythme de la croissance.

Mais une fois cette première phase dépassée, l'organisation de l'espace tend à devenir effectivement l'expression de la politique mise en œuvre. Ainsi, la diversification industrielle et la colonisation urbaine de vastes territoires, en particulier de la Sibérie occidentale et du Kazakhstan, eurent effectivement des résultats. Après la guerre, on se proposa de freiner la concentration dans les grandes villes. S'il fut impossible de maintenir à Moscou le plafond des cinq millions d'habitants (il y en avait 8 500 000 en 1963),

126. H. Chambre, « L'urbanisation en U. R. S. S. », in H. Carrier et Ph. Laurent, *Le phénomène urbain*, Aubier-Montaigne, Paris, 1965, p. 199.

127. P. Sorlin, *op. cit.*

l'expansion urbaine se réalisa pour l'essentiel dans les villes moyennes et les nouveaux centres des régions de colonisation (plus de six cents nouvelles villes). Ainsi, alors qu'entre 1926 et 1939, Moscou, Léningrad et Kharkov doublèrent leur population, entre 1939 et 1959, les villes de moins de 200 000 habitants se sont accrues de 84 % ; celles entre 200 000 habitants et 300 000, de 63 %, entre 500 000 et 1 000 000, de 48 % et Moscou, de 20 %.

En ce qui concerne le logement, les programmes publics se succèdent, afin de construire la plus grande quantité possible d'appartements, sans souci de qualité, avec parfois des conséquences fâcheuses : de 1959 à 1962, 12 % des nouveaux appartements furent déclarés inhabitables. Mais l'effort fut gigantesque : de 1954 à 1964, on a construit 17 000 000 de logements urbains et 6 000 000 de maisons rurales. La surface moyenne par personne est passée de 4,09 m² en 1940 à 7,2 m² en 1954 et 9,09 m² en 1961. Si les importants investissements dans le logement ont été déterminants pour ces succès, les progrès dans la production d'éléments préfabriqués ont permis un rythme très élevé de réalisations.

La nouvelle orientation politique issue du XX[e] Congrès, qui mit l'accent sur la consommation, les mesures de décentralisation de la gestion économique et le renforcement de l'intégration sociale par des moyens autres que politiques conduisirent à des tentatives de création urbanistique. En effet, les plans de révolution dans l'urbanisme des années 20 avaient été ensevelis sous les urgences de la première période [128]. Par contre, ces dernières années, des initiatives « modernistes » se sont fait jour dans le domaine urbain avec, par exemple, la création d'une cité scientifique en Sibérie ou des micro-rayons de la banlieue de Moscou [129].

Le micro-rayon est une unité de quelque 15 000 personnes, composée de bâtiments de quatre ou cinq étages, pourvue d'équipement scolaire, de services collectifs, de centres de loisirs, et protégée par une ceinture verte. Ensemble résidentiel, il est lié à un ou plusieurs centres d'activité par des moyens de transport collectif. Dans sa conception, il est très semblable aux villes nouvelles anglaises, avec cette différence essentielle qu'il dépend expressément d'un centre de production. Le micro-rayon reflète le nouveau rapport à l'espace, que définit, implici-

128. Cf. A. Kopp, *Ville et révolution*, Paris, Anthropos, 1967.

129. Cf. in *Recherches internationales à la lumière du marxisme, L'homme et la ville*, n° spécial, Paris, octobre 1960, et aussi P. Hall, *op. cit.*, 1967.

tement, la ligne politique des actuels dirigeants soviétiques : intégration et valorisation de la consommation.

En même temps, en liaison aussi avec la nouvelle orientation économique d'investissement préférentiel dans l'agriculture, on lança le projet des « agrovilles », dépassement des différences entre ville et campagne. Cependant, dans la mesure où ces différences sont fondées sur la subordination économique de l'agriculture à l'industrie, et où le rétablissement de l'équilibre entre les deux secteurs est un processus économico-social plutôt que spatial, ces rares expériences d'agrovilles, bientôt arrêtées, ne dépassèrent jamais le stade de centres d'équipements collectifs en zone rurale, ou, dans le meilleur des cas, de points forts de la colonisation agricole.

S'il y a fusion du rural et de l'urbain, c'est plutôt au niveau de la région métropolitaine soviétique, telle que l'a décrite Pchelintsev [130]. Rapprochement avec la Megalopolis de Gottmann ? Il serait trop rapide de conclure à une identité de formes spatiales, à même niveau technique et mode de production différent, à partir de la simple constatation de ressemblances formelles. Car il faut tenir compte des faits suivants : 1. Le mode de production capitaliste est toujours présent, quoique dominé *pour le moment*, dans la société soviétique ; 2. Si les « problèmes urbains » sont proches de ceux des Américains en termes nominaux, leur sens social, leur fonction technique et, surtout, leur solution sont essentiellement différents ; 3. Une recherche est effectivement à faire pour, au-delà des formes, montrer la structure urbaine différentielle de chaque situation, ce qui exige l'articulation de cette structure urbaine à la structure sociale.

Les remarques qui suivent visent à explorer cette voie en traitant un mode de production non capitaliste à un autre niveau de développement économique et technique. En effet, une analyse de la Chine et de Cuba serait hautement significative : « sous-développés », suivant des critères statiques et taxonomiques, ces pays connaissent un processus d'urbanisation très différent de celui des pays capitalistes au même niveau de « développement ». D'autre part, si la relation à l'espace exprime, comme en Union soviétique, la primauté du politique, le contenu spécifique de leur organisation spatiale est différent, puisque les lignes politiques, de part et d'autre, ne sont pas identiques.

Il est important de rappeler que *la révolution chinoise*,

130. O. S. Pchelintsev, « Problems of the development of the large cities », *Soviet Sociology*, Fall 1966, vol. V, n° 2.

bien que dirigée par un parti ouvrier, s'appuya prioritairement sur les masses des paysans pauvres et, après le revirement stratégique proposé par Mao Tsé-toung, adopta la tactique militaire et politique de l'encerclement des villes par les campagnes. Les villes chinoises, en particulier Changhaï et Canton, étaient l'héritage du colonialisme, la résidence des bureaucraties administratives et des commis des intérêts étrangers, le siège des quartiers généraux des armées d'occupation. Le prolétariat industriel était relativement peu nombreux. Il est donc évident que les bases politiques de la République populaire, après la prise du pouvoir en 1949, furent bien plus solides dans les campagnes, où résidaient, en 1950, 90 % de la population [131].

Les premières années voient cependant se produire un mouvement d'urbanisation, dans la mesure où le démarrage industriel et la réorganisation des services demandent une force de travail accrue (cf. tableau 20). Il faut cependant noter : 1. qu'il y a une survalorisation des statistiques de population urbaine, du fait de l'extension des frontières administratives des agglomérations et de l'annexion de zones semi-rurales ; 2. qu'en tout état de cause, *la croissance urbaine est due essentiellement à la croissance naturelle de la population beaucoup plus qu'à la migration* (à l'inverse de ce qui se produit dans les pays capitalistes sous-développés [132]).

Mais c'est surtout à partir de 1957 que le renversement de la liaison classique entre développement économique et urbanisation s'opère. Deux raisons déterminent cette nouvelle politique spatiale :

1. La priorité donnée à l'agriculture et la volonté de compter sur ses propres forces, suivant le mot d'ordre : *prendre l'agriculture comme base et l'industrie comme facteur dominant* (Mao Tsé-toung [133]).

---

131. Pour les données statistiques élémentaires, cf. J. GUILLERMAZ, *La Chine Populaire*, P. U. F., Paris, 1967, coll. *Que sais-je ?* Le document de base en ce qui concerne l'urbanisation reste l'étude de M. B. ULLMANN, *Cities of Mainland China : 1953-1959*, U. S. Bureau of Census, International Population Research, Washington D. C. August 1961. Cf. Aussi WU-YUAN-LI, *The spatial economy of Communist China ; a study on industrial location and transportation*, Hoover Institution, Stanford, California, Praeger, 1967, 367 p.

132. Cf. ULLMAN, *op. cit.*, 1961 ; GUILLERMAZ, 1967, p. 103 ; R. PRESSAT, « La population de Chine et son économie », *Population*, octobre 1958, pp. 569-590 ; L. A. ORLEANS, « The Recent Growth of China's urban population », *Geographical Review*, June 1959, pp. 43-57.

133. Cf. Comité révolutionnaire de Pékin, « La voie de l'industrialisation socialiste en Chine », *Pekin Information*, 27-10, 1969. Et aussi sur les méthodes de travail dans l'agriculture, KIN-KI, « Partout fleurit l'esprit de Tatchaï », *La Chine*, N° 2, 1966.

2. Le mouvement Hsia-Fang, tendant à déplacer vers le travail rural des millions de travailleurs intellectuels, afin de freiner les déviations droitières apparues dans l'application de la politique dite des « Cent fleurs ». Cette tentative fut, de l'avis des observateurs étrangers, un succès complet, qui réussit à limiter la croissance urbaine à celle du taux naturel de chaque ville [134] ou même à la faire baisser : en 1963, 20 000 000 de migrants ruraux étaient retournés dans les campagnes [135].

Tableau n° 20

L'évolution de la population urbaine en Chine, 1949-1957

Année	Total	Urbaine		Rurale	
		Nombre	%	Nombre	%
1957	642 000	92 000	14,3	550 000	85,7
1956	627 800	89 150	14,2	538 650	85,8
1955	614 650	82 850	13,5	531 800	86,5
1954	601 720	81 550	13,6	520 170	86,4
1953	587 960	77 670	13,2	510 290	86,8
1952	574 820	71 630	12,5	503 190	87,5
1951	563 000	66 320	11,8	496 680	88,2
1950	551 960	61 690	11,1	490 270	88,9
1949	541 670	57 650	10,6	484 020	89,4

Sources : « China's Population from 1949 to 1956 », *T'ung-chi kung-tso* (Statistical Bulletin), no. 11, June 14, 1957 ; translated in E. C. M. M., no. 91 ; July 22, 1957, pp. 23-25.

1957 : WANG KUANG-WEI, « How to Organize Agricultural Labor », *Chi-hua ching-chi* (Planned Economy) no. 8, 1957, pp. 6-9, translated in E. C. M. M., no. 100, September, 23, 1957, pp. 11-14.

Ce mouvement eut des répercussions très sérieuses sur la structure urbaine chinoise, car il permit, par exemple, à Pékin, de libérer d'énormes surfaces de bureaux, transformés en logements : 260 000 m² en 1958 et 100 000 m²

134. Cf. L. A. ORLEANS, « China's population : reflections and speculations », in RUTH ADAMS (ed.). *Contemporary China*, Pantheon Books, New York, 1966, p. 246. Sur le contenu politique de la campagne, voir « Les jeunes gens instruits progressent dans la voie révolutionnaire », *Pékin Information*, 10-2-1969

135. Cf. J. W. LEWIS, « Political Aspects of Mobility in China's Urban Development », *The American Political Science Review*, december 1966, pp. 899-912.

en 1959 (ce qui est très important, si l'on sait qu'entre 1949-1956, toute la construction de logements, à Pékin, n'occupa que 3 660 000 m² [136]). Que l'on pense au déplacement des populations du centre ville pour y installer des bureaux, dans les sociétés capitalistes, et les différences d'utilisation de l'espace commencent à être évidentes !

On peut signaler cinq traits fondamentaux qui expliquent cette « ruralisation » maintenue de la société chinoise, comparée à l'expérience russe :

1. La révolution chinoise se développa et s'implanta, principalement, dans les masses paysannes. La collectivisation ultérieure se fonda toujours sur un travail d'explication politique de longue haleine [137].

2. Le P. C. C. H. considère que l'agriculture est à la base du développement économique, bien qu'il se propose également de construire une industrie capable d'activer ce développement [138].

3. La mobilisation politique est considérée comme un élément essentiel du système productif. Elle dépend de l'intégration dans le système de l'ensemble des régions, et non pas de la création de quelques « pôles de développement [139] ».

4. Etant donné la situation d'encadrement politique et militaire de la Chine, la dispersion géographique de la population, en éliminant la distinction en points forts et faibles, est un facteur décisif dans la stratégie de la guerre populaire.

5. Surtout, à partir de la révolution culturelle, la négation effective du principe de la division sociale du travail a pour conséquence, non seulement la migration massive des villes vers les campagnes, mais un échange continu des tâches productives entre les personnes et les lieux [140].

---

136. D'après Ch. Howe, « The Supply of urban housing in Mainland China : the case of Shangaï », *The China Quartely*, January 1968, pp. 73-97.

137. Cf. Th. P. Bernstein, « Leadership and Mass Mobilization in the Soviet and Chines Collectivisation Campaigns of 1929-30 and the Soviet and Chines Collectivisation of 1929-30 and 1953-56 ; 1955-56 ; A. comparison », *The China Quartely*, july 1967, pp. 1-47.

138. Chi-Ming How, « Sources of Agricultural growth in communist China », *Journal of Asian Studies*, August 1968, pp. 721-739 ; cf. aussi « La pensée de Mao-Tsé-Toung nous guide dans la lutte pour dompter la nature », *Pekin Information*, 24-11-1969.

139. Voir, par exemple, pour l'analyse d'une expérience concrète : Housagin Abaydoulla, « Le nouveau Sin Kiang », *Chine en construction*, janvier 1966, p. 26.

140. Sur le principe de compter sur ses propres forces, voir *Pekin Information*, 10-2-1969, et *La Chine en construction*, décembre 1967 ; aussi Tchen-Ta-Louen, « Les petites usines jouent un grand rôle », *Chine en construction*, juin 1968, p. 26 ; D. H. Perkins, « Economic Growth in China and the Cultural Revolution : 1960, april 1967 », *The China Quartely*, april 1967, pp. 33-48.

Toutefois, dans certains secteurs ou activités, une politique de création de formes urbaines a été lancée, pour développer une capacité productive ou pour structurer l'organisation sociale. Un excellent exemple du premier cas est le dynamisme de la construction du complexe industriel de Wou-Han, qui passe de 1 100 000 habitants en 1949 à 2 500 000 en 1967 (projection suivant un plan d'urbanisme soigneusement établi [141]). De l'autre côté, les communes populaires ont été une réalisation riche d'expériences, malgré les à-coups de leur démarrage [142].

La détermination politique du processus d'urbanisation, en Chine, se manifesta récemment, lors de la révolution culturelle. Dans une première phase, quand les gardes-rouges s'opposèrent aux bureaucraties urbaines, on assista à un afflux massif vers les villes, où se déroulait l'essentiel de la lutte. Ultérieurement, quand il s'agit de réorganiser la production et d'ouvrir de nouveaux horizons politiques et économiques, non seulement les gardes-rouges retournèrent dans leurs régions d'origine, mais on constata de nombreux mouvements vers les zones de colonisation.

Certaines de ces caractéristiques sont aussi présentes dans le récent *processus politique cubain*. L'insistance du gouvernement révolutionnaire pour éliminer la suprématie de La Havane (centre de la contre-révolution), développer l'implantation dans les zones rurales, étendre le réseau de population sur l'ensemble du territoire, s'explique à la fois par les bases sociales du mouvement (les paysans pauvres), l'option nettement agricole de l'économie, les préparatifs pour une éventuelle lutte de guerilla et la volonté de limiter les différenciations sociales [143].

Les exemples de la Chine et de Cuba montrent clairement que l'urbanisation accélérée et sans contrôle n'est pas une évolution nécessaire déterminée par le niveau de développement, et indiquent de quelle manière une structuration nouvelle des forces productives et des rapports

141. G. Lagneau, « Chine en chantier », *Cahiers franco-chinois*, mars 1959, pp. 88-103.

142. G. Janet Salaff, « The urban communes and anti-city experiments in communist China, *China Quaterly*, January 1967, pp. 82-109.

143. Cf. pour ces orientations très générales, F. J. Garcia Vasquez, *Aspectos del Planeamiento y de la Vivienda en Cuba*, Ed. Jorge Alvarez, Buenos Aires 1968 ; R. Segré, « Urbanisme, architecture et révolution : l'apport de Cuba », *Espaces et Sociétés*, Paris, Ed. Anthropos, n° 1, 1970 ; et J.-P. Garnier, *Une ville et une révolution : La Havane*, Editions Anthropos, Paris, 1973.

de production transforme la logique de l'organisation de l'espace [144].

●

L'ensemble des observations historiques qui ont été formulées ne peut pas tenir lieu d'explication. Au contraire, à travers elles, il est possible d'identifier la problématique connotée par l'urbanisation, sans être en mesure, pour autant, de la traiter théoriquement. Pour ce faire, il n'y a pas d'autre voie que celle de la recherche concrète, décelant la signification de chaque situation sociale, tout en partant de sa spécificité. Ce qui est à l'opposé d'un survol macro-historique, qui ne peut avoir d'autre utilité qu'une reconnaissance du terrain de travail, de la matière première à transformer pour aboutir à des connaissances. Or, ces recherches sont à leur tour dépendantes de l'élaboration d'outils théoriques qui permettent de dépasser les descriptions particulières, en posant les conditions de la découverte, toujours inachevée, des lois qui relient l'espace et la société.

144. Après la publication de ce livre, une série de travaux ont commencé sur le processus de désurbanisation en Chine. Plusieurs, parmi les meilleurs, ne sont pas publiés. Le plus complet de ceux qui sont accessibles est celui de Micheline Luccioni, « Processus révolutionnaire et organisation de l'espace en Chine », *Espaces et Sociétés*, n° 5, 1971, avec une bonne sélection de données et de sources. M. Luccioni continue son enquête *sur place* en 1974-75 et l'on attend un développement de ses recherches. Par ailleurs, Enzo Mingione doit publier, en italien, en 1975, une anthologie de textes chinois sur l'urbanisation.

II

L'idéologie urbaine

La ville, source de création ou de déchéance ?

L'urbain, style de vie et expression de la civilisation ? Le cadre environnant, facteur déterminant des rapports sociaux ? C'est ce qu'on pourrait déduire des formulations les plus répandues à propos des questions urbaines : les grands ensembles aliènent, le centre épanouit, les espaces verts détendent, la grande ville est le règne de l'anonymat, le quartier rend solidaire, les taudis produisent la criminalité, les villes nouvelles suscitent la paix sociale, etc.

S'il y a un développement accéléré de la thématique urbaine, cela est dû, dans une très large mesure, à son imprécision, qui permet de regrouper dans cette rubrique, tout un ensemble de questions ressenties, mais non comprises, et dont l'identification (comme « urbaines ») rend moins inquiétantes : on renvoie alors aux méfaits naturels du cadre de vie...

La « ville » tient lieu, dans les discours des technocrates, d'explication, par l'évidence, des transformations culturelles qu'on n'arrive pas à (ou qu'on ne peut pas) saisir et contrôler. Le passage d'une « civilisation rurale » à une « civilisation urbaine », avec tout ce que cela comporte de « modernité » et de résistance au changement, établit le cadre (*idéologique*) des problèmes d'adaptation aux nouvelles formes sociales. La société étant conçue comme une unité et celle-ci évoluant à travers la transformation des valeurs qui la fondent, il n'y avait plus qu'à trouver une cause quasi naturelle (la technique + la ville) à cette évolution, pour s'installer dans la pure gestion d'une société sans classes (ou naturellement et nécessairement divisée en classes, ce qui revient au même) et aux prises avec les décalages et blocages que lui impose son rythme interne de développement.

L'idéologie urbaine est cette idéologie spécifique qui saisit les modes et les formes d'organisation sociale en tant que caractéristiques d'une phase de l'évolution de la société, étroitement liée aux conditions technico-naturelles de l'existence humaine et, finalement, à son *cadre de vie*.

C'est cette idéologie qui, en dernière analyse, a fondé très largement la possibilité d'une « science de l'urbain », comprise comme espace théorique défini par la spécificité de son objet. En effet, à partir du moment où l'on pense être en présence d'une forme spécifique d'organisation sociale — la *société urbaine* —, l'étude de ses caractéristiques et de ses lois devient un enjeu majeur pour les sciences sociales et, à la limite, son analyse commande l'étude des domaines particuliers de la réalité à l'intérieur de cette forme spécifique. L'histoire de la « sociologie urbaine » montre la liaison étroite entre le développement de cette « discipline » et la perspective culturaliste qui la sous-tend.

La conséquence de ce double statut de l'idéologie urbaine est que, si, en tant qu'idéologie, on peut l'analyser et l'expliquer à partir des effets qu'elle produit, en tant qu'*idéologie théorique* (produisant des effets non seulement dans les rapports sociaux, mais aussi dans la pratique théorique) il faut apprendre à la reconnaître dans ses différentes versions, à travers ses expressions les plus rigoureuses, celles qui lui donnent sa « légitimité », tout en sachant qu'elles ne sont pas leur source sociale. Car, comme toute idéologie théorique, elle a une histoire que nous retracerons brièvement afin de dégager et discuter ses thèmes essentiels.

1

Le mythe de la culture urbaine

Quand on parle de « société urbaine », il ne s'agit jamais de la simple constatation d'une forme spatiale. La « société urbaine » est définie avant tout par une certaine *culture*, la *culture urbaine*, au sens anthropologique du terme, c'est-à-dire un certain système de valeurs, normes et relations sociales possédant une spécificité historique et une logique propre d'organisation et de transformation. Cela dit, le qualificatif d' « urbain », accolé à la forme culturelle ainsi définie, n'est pas innocent. Il s'agit bien, comme nous l'avons signalé (cf. *supra*, I) de connoter l'hypothèse de la production de la culture par la nature ou, si l'on veut, d'un système spécifique de relations sociales (la culture urbaine) par un cadre écologique donné [1] (la ville).

Une telle construction est directement reliée à la pensée évolutionniste-fonctionnaliste de l'école sociologique allemande, de Tönnies à Spengler, en passant par Simmel. En effet, le modèle théorique de « société urbaine » a été pensé avant tout par opposition à « société rurale », en analysant le passage de la seconde à la première dans les termes employés par Tönnies, comme l'évolution d'une *forme communautaire* à une *forme associative*, caractérisée avant tout par la segmentation des rôles, la multiplicité des appartenances et la primauté des relations sociales secondaires (à travers des associations spécifiques)

1. Cf. M. Castells, « Théorie et idéologie en sociologie urbaine », *Sociologie et Sociétés*, t. 1, n° 2, 1969, pp. 171-191.

sur les primaires (contacts personnels directs fondés sur l'affinité affective [2]).

En prolongeant cette réflexion, Simmel (dont l'influence sur la « sociologie américaine » est grandissante) arrive à proposer un véritable type idéal de civilisation urbaine, défini avant tout en termes psychosociologiques : en partant de l'idée (assez durkheimienne) d'une crise de la personnalité, soumise à un excès de stimulation psychique par la complexité démesurée des grandes villes, Simmel déduit la nécessité d'un processus de fragmentation des activités, et d'une forte limitation des engagements de l'individu dans ses différents rôles, seule défense possible contre un déséquilibre général motivé par la multiplicité de pulsions contradictoires. Parmi les conséquences qu'un tel processus provoque dans l'organisation sociale, Simmel signale la formation d'une économie de marché et le développement des grandes organisations bureaucratiques, instruments adéquats pour la rationalisation et la dépersonnalisation exigées par la complexité urbaine. A partir de là, le cercle se referme sur lui-même et le type humain « métropolitain », centré sur son individualité et toujours libre par rapport à lui, peut être compris [3].

Or si, dans l'œuvre de Simmel, il reste une ambiguïté entre une civilisation métropolitaine conçue comme source éventuelle de déséquilibre social et un nouveau type de personnalité qui s'y adapte en exacerbant sa liberté individuelle, dans les prophéties de Spengler, le premier aspect l'emporte ouvertement et la culture urbaine est liée à la dernière phase du cycle des civilisations, dans laquelle tout lien de solidarité étant rompu, l'ensemble de la société doit s'autodétruire dans la guerre. Mais ce qui est intéressant chez Spengler, c'est la liaison directe qu'il établit, d'une part, entre les formes écologiques et « l'esprit » de chaque étape de la civilisation et, d'autre part, entre la « culture urbaine » et la « culture occidentale », qui se serait manifestée surtout dans cette partie du monde, du fait du développement de l'urbanisation [4]. On sait que Toynbee s'est fondé sur ces thèses pour proposer l'assimilation pure et simple entre le terme d' « urbanisation » et celui « d'occidentalisation » (*westernization*...). La formulation de Spengler a sans aucun doute l'avantage de la

2. P. H. Mann, *An Approach to Urban Sociology*, Routledge and Kegan Paul, Londres, 1965.

3. Cf. surtout, G. Simmel, « The Metropolis and Mental life », in K. Wolff (ed.), *The Sociology of Georg Simmel*, The Free Press of Glencoe, 1950.

4. O. Spengler, *The Decline of the West*, t. II, G. Allen and Unwin, Londres (publié en 1928).

clarté, c'est-à-dire qu'il tire jusqu'au bout les conséquences de la perspective culturaliste, en fondant les étapes historiques dans un « esprit » et en reliant sa dynamique à une sorte d'évolution naturelle et indifférenciée [5].

L'ensemble de ces thèmes fut repris avec beaucoup de force par les culturalistes de l'école de Chicago, à partir de l'influence directe subie par Park, le fondateur de l'école, pendant ses études en Allemagne. C'est par ce biais que fut fondée la sociologie urbaine, comme science des nouvelles formes de vie sociale qui apparaissaient dans les grandes métropoles. Pour Park, il s'agissait, avant tout, d'utiliser la ville, et tout particulièrement cette ville étonnante qu'était le Chicago des années 1920, comme un *laboratoire social,* comme un lieu d'émergence des questions, plutôt que comme une source d'explication des phénomènes observés [6].

Par contre, les propositions de son plus brillant disciple, Louis Wirth, visent véritablement à définir les traits caractéristiques d'une *culture urbaine* et à expliquer son processus de production à partir du contenu de cette forme écologique particulière qu'est la ville. Il s'agit, probablement, du plus sérieux effort théorique jamais fait, à l'intérieur de la sociologie, pour établir un objet théorique (et, par conséquent, un domaine de recherche) spécifique à la sociologie urbaine. Ses échos, trente-trois ans après, dominent encore la discussion. Ce qui nous engage, pour une fois, à tenter un exposé succinct, mais fidèle, de sa perspective, afin de définir les thèmes théoriques sur la « culture urbaine » à travers le plus sérieux de ses penseurs.

Pour Wirth [7], le fait caractéristique des temps modernes est la concentration de l'espèce humaine dans de gigantesques agglomérations à partir desquelles rayonne la civi-

5. Le texte de M. Weber, *La ville,* publié d'abord en 1905, mais qui, en réalité, fait partie de *Wirtschaft und Gesellschaft,* a parfois été interprété comme une des premières formulations de la thèse de la culture urbaine. En réalité, dans la mesure où il spécifie fortement les conditions économiques et politiques de cette autonomie administrative qui, selon lui, caractérise la ville, nous pensons qu'il s'agit au contraire d'une localisation *historique* de l'urbain, à l'encontre des thèses évolutionnistes du courant culturaliste, pour qui urbanisation et modernisation sont des phénomènes équivalents.

6. Cf. R. E. Park, « The City : Suggestions for the Investigation of Human Behavior in the Urban Environment », R.E. Park, E.W. Burgess, R.D. Mc Kenzie, *The City,* The University of Chicago Press, 1925.

7. L. Wirth, « Urbanism as a Way of Life », *American Journal of Sociology,* XLIV, juillet 1938, pp. 1-24 ; pour une sélection de l'œuvre de Wirth, cf. le recueil de textes : *On Cities and Social Life,* The University of Chicago Press, Chicago, 1964.

lisation. Devant l'importance du phénomène, il est urgent d'établir une *théorie sociologique de la ville*, qui dépasse, d'une part, les simples critères géographiques et, d'autre part, qui ne la réduise pas à l'expression d'un processus économique, par exemple l'industrialisation ou le capitalisme. Dire « sociologie », pour Wirth, équivaut à se centrer sur les êtres humains et sur les caractéristiques de leur relation. A partir de là, toute la problématique est axée sur une définition et une interrogation. Une définition sociologique de la ville : « *Localisation permanente*, relativement *large et dense*, d'individus *socialement hétérogènes*. » Une interrogation : quelles sont les nouvelles formes de vie sociale qui sont produites par ces trois caractéristiques essentielles de *dimension, densité et hétérogénéité* des agglomérations humaines ?

Ce sont ces relations *causales* entre caractéristiques urbaines et formes culturelles, que Wirth s'attache à mettre en valeur. D'abord, en ce qui concerne la *dimension* d'une ville : plus elle est grande, plus large est l'éventail de variation individuelle et plus grande sera aussi la différenciation sociale ; ce qui détermine le relâchement des liens communautaires, remplacés par les mécanismes de contrôle formel et par la concurrence sociale. D'autre part, la multiplication des interactions produit la segmentation des relations sociales et suscite le caractère « schizoïde » de la personnalité urbaine. Les traits distinctifs d'un tel système de comportement sont donc : l'anonymat, la superficialité, le caractère transitoire des relations sociales urbaines, l'anomie, le manque de participation. Cette situation a des conséquences sur le processus économique et sur le système politique : d'une part, la segmentation et l'utilitarisme des relations urbaines entraînent la spécialisation fonctionnelle de l'activité, la division du travail et l'économie de marché ; d'autre part, puisque la communication directe n'est plus possible, les intérêts des individus ne sont défendus que par représentation.

En second lieu, la *densité* renforce la différenciation interne, car, paradoxalement, plus on est proche physiquement et plus les contacts sociaux sont distants, à partir du moment où il devient nécessaire de ne s'engager que partiellement dans chacune des appartenances. Il y a donc juxtaposition sans mélange de milieux sociaux différents, ce qui entraîne le relativisme et la sécularisation de la société urbaine (indifférence à tout ce qui n'est pas directement lié aux objectifs propres de chaque individu). Enfin, la cohabitation sans possibilité d'expansion réelle débouche sur la sauvagerie individuelle (pour éviter le contrôle social) et, par conséquent, sur l'agressivité.

Pour sa part, l'*hétérogénéité sociale* du milieu urbain permet la fluidité du système de classes, et le taux élevé de mobilité sociale explique que l'affiliation à des groupes ne soit pas stable, mais liée à la position transitoire de chaque individu : il y a donc prédominance de l'*association* (fondée sur l'affinité rationnelle des intérêts de chacun) sur la *communauté*, définie par l'appartenance à une classe ou statut. Cette hétérogénéité sociale s'accorde aussi avec la diversification de l'économie de marché et une vie politique fondée sur les mouvements de masses. Enfin, la diversification des activités et des milieux urbains provoque une forte désorganisation de la personnalité, ce qui explique la progression du crime, du suicide, de la corruption, de la folie, dans les grandes métropoles...

A partir des perspectives ainsi tracées, la ville reçoit un contenu culturel spécifique, et en devient la variable explicative. Et la culture urbaine se propose comme mode de vie (*Urbanism as a way of life*).

L'essentiel des thèses concernant la culture urbaine proprement dite ne constitue que des variations sur les propositions de Wirth. Toutefois, elles ont été utilisées comme instrument d'interprétation évolutionniste de l'histoire humaine, à travers la théorie, développée par Redfield, du *Folk-Urban Continuum*, dont la résonance a été énorme dans la sociologie du développement [8].

En effet, Redfield reprend la dichotomie rural/urbain, et la remplace dans une perspective d'évolution écologico-culturelle, identifiant *traditionnel/moderne* et *folk/urban*. A cette différence que, partant d'une tradition anthropologique, il pense la société urbaine par rapport à une caractérisation préalable de la société *folk* : il s'agit d'une société « à dimension restreinte, isolée, analphabète, homogène, avec un sens extrêmement fort de la solidarité de groupe. Ses formes de vie sont codées dans un système cohérent appelé « culture ». La conduite (qui y prédomine) est traditionnelle, spontanée, acritique et personnelle ; il n'y a pas de législation ni d'habitude d'expérimentation et réflexion à des fins intellectuelles. Le système de parenté, ses relations et institutions sont directement dérivés des catégories de l'expérience et l'unité d'action est le groupe familial. Le sacré domine le séculier ; l'économie est beau-

8. Cf. R. REDFIELD, « The Folk Society », *American Journal of Sociology*, janvier 1947, p. 294 ; R. REDFIELD et M. SINGER, « The Cultural Role of Cities », *Economic Development and Cultural Change*, t. IV, 1954 ; et surtout R. REDFIELD, *The Folk Culture of Yucatan*, University of Chicago Press, 1941 ; H. MINER, « The Folk-Urban Continuum », *American Sociological Review*, t. 17, octobre 1952, p. 529-537.

coup plus un facteur de statut plutôt qu'un élément de marché ».

Le *type urbain* se définit par opposition symétrique à l'ensemble des facteurs énumérés, il est donc centré sur la désorganisation sociale, l'individualisation et la sécularisation. L'évolution d'un pôle vers l'autre se fait presque naturellement, par augmentation de l'hétérogénéité sociale et des possibilités d'interaction, au fur et à mesure que la société s'accroît ; aussi, la perte de l'isolement, provoquée par le contact avec une autre société et/ou une autre culture, accélère considérablement le processus. Cette construction étant idéal-typique, aucune société ne lui correspond pleinement, mais toute société se place quelque part le long de ce continuum, si bien que les différents traits énoncés se continuent dans des proportions diverses suivant le degré de l'évolution sociale. Cela indique bien que ces caractéristiques définissent l'axe central de la problématique des sociétés et que, par conséquent, la densification progressive d'une collectivité, avec la complexité sociale qu'elle provoque, est bien le moteur naturel de l'évolution historique, ce qui s'exprime matériellement à travers les formes d'occupation de l'espace.

C'est en ce sens que les critiques d'Oscar Lewis aux thèses de Redfield, montrant que la communauté « folk », qui lui avait servi de premier terrain d'observation, était déchirée par des conflits internes et accordait une place importante aux rapports marchands, sont un peu en porte-à-faux (malgré leur brio) car la théorie du *folk-urban continuum* vise, plutôt qu'à décrire une réalité, à définir les éléments essentiels d'une problématique du changement social[9].

Par contre, la critique fondamentale de Dewey (« Le continuum rural-urbain : un fait réel, mais sans grande importance[10] ») met en cause plus profondément cette perspective en signalant que, s'il y a, évidemment, des différences entre villes et campagnes, elles ne sont que l'expression empirique d'une série de processus qui produisent, en même temps, toute une série d'effets spécifiques à d'autres niveaux de la structure sociale. En d'autres termes, il y a une variation concomitante entre l'évolution des formes écologiques et des formes culturelles et sociales, sans que, pour autant, on puisse affirmer que cette co-varia-

9. O. Lewis, « Tepoztlan Restudied A Critique of the Folk-Urban Conceptualization of Social Changes », *Rural Sociology*, t. 18, 1953, pp. 121-134.

10. R. Dewey, « The Rural-Urban Continuum : Real but Relatively Unimportant », *American Journal of Sociology*, t. LXVI 1, juillet 1960, pp. 60-67.

tion est systématique ni, surtout, que les secondes sont produites par les premières. La preuve en est qu'il peut y avoir diffusion de la « culture urbaine » dans les campagnes, sans, pour autant, estomper la différence des formes écologiques entre les deux. Il faudrait donc conserver à la thèse du « folk-urban continuum » son caractère descriptif, plutôt que d'en faire une théorie générale de l'évolution des sociétés.

Cette critique de Dewey est l'une des rares, dans la littérature, qui aille au fond du problème, car, en général, le débat sur la culture urbaine, tel que l'ont formulé Wirth et Redfield, a tourné autour d'une pure question empirique, cherchant à établir l'existence ou l'inexistence historique d'un tel système, ainsi que sur la discussion des préjugés anti-urbains de l'école de Chicago, mais sans dépasser la problématique du terrain culturaliste où elle avait été définie. Ainsi, des auteurs comme Scott Greer [11] ou comme Dhooghe [12], signalent l'importance des nouvelles formes de solidarité sociale dans les sociétés modernes et dans les grandes métropoles, en montrant les préjugés romantiques de l'école de Chicago, incapable de concevoir le fonctionnement d'une société autrement que sous la forme d'une intégration communautaire qu'il fallait bien évidemment réserver aux sociétés primitives et peu différenciées. En relançant le débat, d'autres sociologues ont essayé de renouveler l'exposé des thèses de Wirth, soit sur le plan théorique, comme Anderson [13], soit en les « vérifiant » empiriquement pour la n-ième fois, comme l'a tenté Guterman, pour citer un exemple [14] des plus récents.

Plus sérieuses sont les objections soulevées par rapport aux éventuelles connexions causales entre les formes spatiales de la ville et le contenu social caractéristique de la « culture urbaine ». A un niveau très empirique, Reiss a montré, il y a longtemps, l'indépendance statistique (dans les villes américaines) de la « culture urbaine » par rapport à la taille et à la densité de la population [15]. Plus encore, Duncan, dans une enquête extensive, n'a pas trouvé de corrélation entre la taille de la population, d'une part et, de l'autre, le revenu, les classes d'âge, la mobilité,

11. S. Greer, *The Emerging City*, The Free Press of Glencoe, 1962.
12. J. Dhooge, « Tendances actuelles en sociologie urbaine », *Social Compass.*, t. 8, n° 3, 1961, pp. 199-209.
13. N. Anderson, « The Urban Way of Life », *International Journal of Comparative sociology*, t. 3, n° 2, 1962, pp. 175-188.
14. Stanley S. Guterman, « In Defense of Wirth's Urbanism as a way of Life », *American Journal of Sociology*, t. 74, mars 1969, pp. 492-499.
15. O.D. Duncan et A.J. Reiss, *Social Characteristics of Urban and Rural Communities*, New York, J. Wiley, 1956.

la scolarisation, la taille de la famille, l'appartenance ethnique, la population active, tous les facteurs qui devraient spécifier un contenu « urbain [16] ». De son côté, la grande enquête historique de Sjoberg [17] sur les villes pré-industrielles montre la différence totale de contenu social et culturel entre ces « villes » et les « villes » des débuts de l'industrialisation capitaliste ou des régions métropolitaines actuelles. Ledrut a rappelé dans le détail et montré dans sa spécificité les différents types historiques des formes urbaines, avec des contenus sociaux et culturels extrêmement différents et qui ne se placent pas sur un continuum, car il s'agit d'expressions spatiales et sociales qualitativement différentes les unes des autres [18].

Faut-il alors, avec Max Weber [19] ou Léonard Riessman [20], réserver le terme de *ville* à certains types d'organisation spatiale définis, avant tout, en termes culturels (les villes de la Renaissance ou les villes « modernes », c'est-à-dire capitalistes avancées) ? Soit, mais alors on glisse vers une définition purement culturelle de l'urbain, en dehors de toute spécificité spatiale. Or c'est cette fusion-confusion entre la connotation d'une certaine forme écologique et l'assignation d'un contenu culturel spécifique, qui est à la base de toute la problématique de la culture urbaine. Il suffit d'examiner les caractéristiques proposées par Wirth pour comprendre que ce qu'on appelle « culture urbaine » correspond bien à une certaine réalité historique : le mode d'organisation sociale liée à l'industrialisation capitaliste, en particulier dans sa phase concurrentielle. Elle ne se définit donc pas uniquement par opposition à *rurale*, mais par un contenu spécifique qui lui est propre, surtout à un moment où l'urbanisation généralisée et l'interpénétration des villes et des campagnes rendent malaisée leur distinction empirique.

Une analyse détaillée de chacun des traits qui la caractérisent montrerait sans difficulté le lien causal, par paliers successifs, entre la matrice structurale caractéristique du mode de production capitaliste, et l'effet produit sur tel ou tel domaine du comportement. Par exemple, la fameuse « segmentation de rôles », qui est à la base de la complexité sociale « urbaine », est directement déterminée par

16. O. D. Duncan et Reiss, *op. cit.* (1956).
17. G. Sjoberg, « Cities in Developing and in Industrial Societies : A cross-cultural Analysis », dans Ph. Hauser et Leo F. Schnore (eds), *op. cit.*, 1965, pp. 213-263.
18. Cf. R. Ledrut, *Sociologie Urbaine*, PUF, Paris, 1968, ch. 1.
19. M. Weber, *op. cit.*, 1905.
20. L. Riessman, *The Urban Process*, Free Press, New York, 1964.

le statut de « travailleur libre », dont Marx a démontré la nécessité pour assurer une rentabilité maximale de l'utilisation de la force de travail. La prédominance des « relations secondaires » sur les « primaires », ainsi que l'individualisation accélérée des rapports, expriment aussi cette nécessité économique et politique du nouveau mode de production de constituer en « citoyens libres et égaux » les supports respectifs des moyens de production et de la force de travail[21]. Et ainsi de suite, sans qu'on puisse développer ici un système complet de détermination des formes culturelles dans nos sociétés, l'objectif de nos remarques étant uniquement de traiter ce contenu social autrement que par une analyse en termes d'*urbain*. Toutefois, une objection majeure pourrait être soulevée contre cette interprétation de la culture urbaine. Puisque les villes soviétiques, non capitalistes, présentent des traits analogues à ceux des sociétés capitalistes, n'est-on pas en présence d'un type de comportement lié à la forme écologique urbaine ? La réponse peut-être faite à deux niveaux : effectivement, si l'on entend par capitalisme la propriété privée juridique des moyens de production, ce caractère ne suffit pas pour fonder la spécificité d'un système culturel. Mais, en fait, nous employons le terme « capitalisme » dans le sens employé par Marx dans *Le Capital :* matrice particulière des divers systèmes à la base d'une société (économique, politique, idéologique). Toutefois, même dans cette définition vulgaire du capitalisme, la ressemblance des types culturels serait due, non pas à l'existence d'une même forme écologique, mais à la complexité sociale et technique, qui est à la base de l'hétérogénéité et de la concentration des populations. Il s'agirait là, plutôt, d'une « culture industrielle ». Le fait technologique de l'industrialisation serait ainsi l'élément majeur déterminant l'évolution des formes sociales. On se rapprocherait des thèses sur la « société industrielle »...

Mais, d'autre part, si l'on s'en tient à une définition scientifique du capitalisme, ce que nous pouvons affirmer, c'est que, dans des sociétés historiquement données, où des études ont été faites sur la transformation des relations sociales, l'articulation du mode de production dominant appelé capitalisme, peut rendre compte de l'apparition d'un tel système de relations et, à la fois, d'une nouvelle forme écologique.

La constatation de comportements similaires dans des

21. Cf. les analyses de N. Poulantzas sur la détermination sociale du statut juridique et idéologique de citoyen, dans *Pouvoir politique et classes sociales de l'Etat capitaliste*, Maspero, Paris, 1968, pp. 299 et suivantes.

sociétés où l'on peut présumer que le mode de production capitaliste n'est pas dominant, n'invalide pas la découverte antérieure, car il faut refuser la dichotomie grossière capitalisme/socialisme en tant qu'instrument théorique. Par contre, cela soulève une interrogation et exige une recherche qui devrait avoir pour objectif : 1. de déterminer si, effectivement, le contenu réel, et non seulement formel, de ces comportements est le même ; 2. de voir quelle est l'articulation concrète des modes de production différents dans la société soviétique, car, indiscutablement, le mode de production capitaliste y est présent, même s'il ne domine pas ; 3. d'établir les contours du nouveau mode de production post-capitaliste, car, si la théorie scientifique du mode de production capitaliste a été en partie élaborée (dans *Le Capital*), il manque l'équivalent pour le mode de production socialiste ; 4. d'élaborer une théorie des passages entre l'articulation concrète des divers modes de production dans la société soviétique et les systèmes de comportement (cf. I).

Il est évident qu'à ce moment-là, la problématique de la culture urbaine n'est plus pertinente. Cependant, en attendant une telle recherche, nous pouvons dire, intuitivement : qu'il y a des déterminants technologiques semblables, qui peuvent déboucher sur des ressemblances de comportements ; que cela est renforcé par la présence vivante d'éléments structuraux capitalistes ; que les analogies formelles des comportements n'ont de sens que rapportées à la structure sociale à laquelle ils appartiennent. Car, à raisonner autrement, on finirait par affirmer l'unité des sociétés, du fait que tout le monde mange et dort plus ou moins régulièrement.

Cela dit, pourquoi ne pas accepter d'appeler « culture urbaine » ce système de comportement lié à la société capitaliste ? Parce que, comme nous l'avons signalé, une telle appellation suggère que ces formes culturelles ont été produites par cette forme écologique particulière qu'est la ville. Or, il suffit de réfléchir quelques instants pour découvrir l'absurdité d'une théorie du changement social fondée sur la complexification croissante des collectivités humaines à partir d'un simple accroissement démographique. En effet, il n'y a jamais eu, il ne peut pas y avoir, dans l'évolution des sociétés, de phénomène saisissable uniquement en termes physiques, par exemple de « taille ». Toute évolution de la dimension et de la différenciation d'un groupe social est elle-même le produit et l'expression d'une structure sociale et de ses lois de transformation.

Par conséquent, la simple description du processus ne nous renseigne pas sur le complexe technico-social (par

exemple, sur les forces productives *et* les rapports de production) à l'œuvre dans la transformation. Il y a donc production *simultanée* et *concomitante* des formes sociales dans leurs différentes dimensions et, en particulier, dans leurs dimensions spatiale et culturelle. On peut se poser le problème de leur interaction, mais non pas partir de la proposition suivant laquelle l'une des formes produirait l'autre. Les thèses sur la culture urbaine se sont développées dans une perspective empiriste, dans laquelle on a pris comme source de production sociale ce qui en était le cadre.

Un autre problème, *notre problème*, est de savoir quelles sont la place et les lois d'articulation de ce « cadre », c'est-à-dire des formes spatiales, dans l'ensemble de la structure sociale. Mais, pour pouvoir traiter cette question, il faut d'abord casser la globalité de cette société urbaine comprise comme un véritable aboutissement de l'histoire dans la modernité. Or, s'il est vrai que, pour les identifier, on a nommé les nouveaux phénomènes d'après leur lieu d'origine, il reste que la « culture urbaine », telle qu'on la présente, n'est ni un concept ni une théorie. *Elle est à proprement parler* un *mythe, puisqu'elle raconte, idéologiquement, l'histoire de l'espèce humaine.* Par conséquent, les thèmes sur la « société urbaine », qui se fondent directement sur ce mythe, constituent les maîtres-mots d'une idéologie de la modernité, assimilée, de façon ethnocentrique, aux formes sociales du capitalisme libéral.

« Vulgarisés », si l'on peut dire, ces thèmes ont eu et ont encore une énorme influence sur l'idéologie du développement et la « sociologie spontanée » des technocrates. D'une part, c'est dans les termes d'un passage de la société « traditionnelle » à la société « moderne[22] » qu'on transpose la problématique du « folk-urban continuum » à l'analyse des rapports intérieurs au système impérialiste (cf. *supra*, I, *L'urbanisation dépendante*).

D'autre part, la « culture urbaine » est à la base de toute une série de discours qui tiennent lieu d'analyse de l'évolution sociale dans la pensée des élites dirigeantes occidentales et qui, par là, sont largement véhiculés par les *mass media* et font partie de l'ambiance idéologique quotidienne. C'est ainsi, par exemple, que le Commissariat Général au Plan, dans une série d'études sur les villes, publiées en 1970 pour préparer le VI[e] Plan français, a consacré un petit volume à la « société urbaine[23] », qui

22. D. Lerner, *The Passing of Traditional Society*, Free Press, New York, 1958.

23. Commissariat Général au Plan, *Les villes : la société urbaine*, A. Colin, Paris, 1970.

constitue une véritable anthologie de cette problématique.

Partant de l'affirmation que « toute ville est le lieu d'une culture », le document essaie de poser les conditions de réalisation des modèles idéaux, des conceptions de ville-société, en tenant compte des « contraintes de l'économie ». Voilà qui est caractéristique d'un certain humanisme technocratique : la ville (qui n'est autre chose que la société) est faite à partir des initiatives, libres, des individus et des groupes, qui se trouvent *limités*, mais non pas déterminés par un problème de moyens. Et l'urbanisme devient alors la rationalité du possible, en essayant de lier les moyens dont on dispose et les grands objectifs qu'on se donne.

Car le phénomène urbain est « l'expression du système de valeurs en cours dans la culture propre à un lieu et une époque », ce qui explique que « plus une société est consciente des objectifs qu'elle poursuit... et plus ses villes sont typées ». Enfin, à la base d'une telle organisation sociale, on trouve les facteurs écologiques avancés depuis longtemps par les classiques du culturalisme urbain : « Le fondement de la société urbaine se trouve dans le regroupement d'une collectivité importante en nombre et en densité, qui implique une division plus ou moins rigoureuse des activités et des fonctions et rend nécessaires des échanges entre les sous-groupes dotés d'un statut qui leur est propre : se différencier et se relier » (p. 21). Voilà exposée toute une théorie de la production des formes sociales, spatiales et culturelles, à partir d'un simple phénomène organique de croissance — comme s'il s'agissait d'une sorte de mouvement ascendant et linéaire de la matière vers l'esprit...

Or, s'il est clair qu'il y a des spécificités culturelles dans les différents milieux sociaux, il est tout aussi évident que le clivage ne passe plus par la séparation ville/campagne, et l'explication de chaque mode de vie exige qu'on l'articule à l'ensemble d'une structure sociale, au lieu de s'en tenir à la pure corrélation empirique entre un contenu culturel et son assise spatiale. Car, ce qui est en cause, c'est tout simplement l'analyse du processus de production sociale des systèmes de représentation et de communication ou, si l'on veut, de la superstructure idéologique.

Si ces thèses de la « société urbaine » ont une telle diffusion, c'est justement parce qu'elles permettent de faire l'économie d'une étude de l'émergence des formes idéologiques à partir des contradictions sociales et de la division en classes. La société est ainsi unifiée et se développe de façon organique en sécrétant des types globaux qui s'opposent, dans le temps, en termes de décalage,

mais jamais, à l'intérieur d'une même structure sociale, en termes de contradiction ; cela, d'ailleurs, n'empêche nullement de s'apitoyer sur l'aliénation de cet « Homme unifié », aux prises avec les contraintes naturelles et techniques qui gênent l'épanouissement de sa créativité. La ville — considérée, à la fois, comme expression complexe de son organisation sociale et comme milieu déterminé par des contraintes techniques assez rigides — devient ainsi, tour à tour, foyer de création et lieu d'oppression par les forces technico-naturelles suscitées. L'efficacité sociale de cette idéologie vient de ce qu'elle décrit les problèmes quotidiens vécus par les gens, tout en proposant une interprétation en termes d'évolution naturelle, d'où la division en classes antagonistes est absente. Ce qui a la force du concret et donne l'impression rassurante d'une société intégrée, serrant les coudes face à ses « problèmes communs »...

2

De la société urbaine à la révolution urbaine

« Longtemps avant moi, des historiens bourgeois avaient décrit le développement historique de cette lutte de classes et des économistes bourgeois en avaient exprimé l'anatomie économique. Ce que je fis de nouveau, ce fut : 1. de démontrer que l'existence des classes n'est liée qu'à des phases de développement historique déterminé de la production ; 2. que la lutte des classes conduit nécessairement à la dictature du prolétariat ; 3. que cette dictature elle-même ne constitue qu'une transition vers l'abolition de toutes les classes et une société sans classes. »

(K. Marx, lettre à Kugelmann, 1852.)

L'idéologie urbaine a de profondes racines sociales. Elle n'est pas cantonnée dans la tradition académique ou les milieux de l'urbanisme officiel. Elle est, avant tout, dans la tête des gens. Elle va même jusqu'à pénétrer la pensée de ceux qui partent d'une réflexion critique sur les formes sociales de l'urbanisation. Et c'est là qu'elle fait le plus de ravages, car elle abandonne le ton intégrateur, communautaire, bon enfant, pour devenir discours sur les contradictions. Sur les contradictions... urbaines. Or, ce déplacement laisse intacts les problèmes théoriques qu'on vient de soulever, tout en ajoutant de nouveaux problèmes, *politiques*, beaucoup plus graves. Une telle maniabilité dans la tonalité montre bien le caractère idéologique du thème de la « société urbaine », qui peut être « à gauche » ou « à droite » suivant les préférences, sans, pour autant, changer

autre chose que le sentiment positif ou négatif qu'on y met, tout en reconnaissant la société urbaine comme un type historique spécifique à caractères bien définis et même, comme le point d'aboutissement de l'évolution humaine.

L'expression la plus éclatante de cette « version de gauche » des thèses idéologiques sur la société urbaine est sans doute la pensée urbanistique de celui qui a été l'un des plus grands théoriciens du marxisme contemporain, H. Lefebvre. Une telle puissance intellectuelle appliquée à la problématique urbaine devait nécessairement produire des effets décisifs dans ce domaine, non seulement en termes d'influence mais aussi de défrichage de nouvelles pistes, de détection de problèmes, de proposition d'hypothèses. Cependant, la problématique finit par engloutir le penseur et, partant d'une *analyse marxiste du phénomène urbain*, il débouche, de plus en plus, à travers une évolution intellectuelle assez curieuse, sur une *théorisation urbanistique de la problématique marxiste*... C'est en ce sens, par exemple, qu'après avoir défini la société émergente comme urbaine, on déclare que la révolution aussi, la nouvelle révolution, logiquement, est *urbaine*.

En quel sens ? Essayons de le préciser, car on se trouve devant une pensée complexe, pleine de nuances et de modulations théorico-politiques, qu'on ne peut pas prendre comme un tout cohérent. Mais il y a tout de même, si l'on regarde attentivement, et malgré son caractère ouvert et asystématique, un *noyau* de propositions autour duquel s'ordonnent les axes centraux de l'analyse. Nous résumerons brièvement et le plus fidèlement possible ce noyau, pour être en mesure de discuter *concrètement* ses principales implications pour l'étude de l'urbanisation et, indirectement, pour le marxisme.

Malgré la diversité et l'étendue de la pensée de Lefebvre (qui est sans doute l'effort intellectuel le plus profond qui ait été fait pour comprendre les problèmes urbains *actuels*) on dispose, au début 1971, de trois textes pour la saisir : un recueil de ses écrits sur le problème, qui comprend les textes les plus importants jusqu'en 1969 : *Du rural à l'urbain* (que nous noterons dorénavant *DRU* [24]) ; un petit livre polémique, *Le droit à la ville* (1968) (*DV* [35]) ; et, surtout, le premier exposé d'ensemble sur la question dans *La révolution urbaine*, 1970 (*RU* [26]) ; enfin, un petit texte non publié, *La ville et l'urbain*, 1971((*VU*), résume de

24. H. Lefebvre, *Du rural à l'urbain*, Anthropos, Paris, 1970.
25. H. Lefebvre, *Le droit à la ville*, Anthropos, Paris, 1968.
26. H. Lefebvre, *La révolution urbaine*, Gallimard, Paris, 1970.

façon très claire les thèses[27] principales. (Nous tenons à établir soigneusement l'ensemble de nos références textuelles, même si cela alourdit la présentation.)

L'exposé urbanistique de Lefebvre « se construit sur une hypothèse, selon laquelle la crise de la réalité urbaine est la plus importante, plus centrale que telle ou telle autre » (*VU*, p. 3).

Cette crise, qui a toujours existé à l'état latent, a été masquée, freinée même, si l'on veut, par d'autres urgences, en particulier pendant la période d'industrialisation : d'une part, par la « question du logement », d'autre part, par l'organisation industrielle et la planification globale. Mais, finalement, cette thématique doit s'imposer de plus en plus, parce que « le développement de la société ne peut se concevoir que dans la vie urbaine, par la réalisation de la société urbaine » (*DV*, 158).

Mais qu'est-ce donc que cette « société urbaine » ? Ce terme « désigne la tendance, l'orientation, la virtualité, plutôt qu'un fait accompli » ; elle résulte à la fois de l'urbanisation complète de la société et de l'accomplissement de l'industrialisation (on pourrait même la nommer aussi « société post-industrielle ») (*RU*, 8, 9).

C'est là un point central de cette analyse : la société urbaine (dont le contenu *social* définit l'urbanisation comme processus, plutôt que l'inverse) est produite par un déploiement historique que Lefebvre conçoit comme un modèle de séquence dialectique. En effet, l'histoire humaine est définie par la succession *enchevêtrée* de trois ères, champs ou continents : l'*agraire*, l'*industriel*, l'*urbain*. La ville politique de la première phase cède la place à la ville marchande, qui est elle-même balayée par le mouvement de l'industrialisation, négateur de la ville ; mais, au bout du processus, l'urbanisation généralisée, suscitée par l'industrie, reconstitue la ville à un niveau supérieur : c'est ainsi que l'urbain dépasse la ville qui le contient en germe, mais sans pouvoir l'épanouir ; par contre, le règne de l'urbain lui permet de devenir cause et inducteur (*RU*, p. 25).

Dans cette évolution, il y a deux phases critiques ; la première est la subordination de l'agriculture à l'industrie ; la deuxième, qu'on vit actuellement, est la subordination de l'industrie à l'urbanisation ; c'est cette conjoncture qui donne un sens à l'expression de « révolution urbaine », conçue comme « l'ensemble des transformations que traverse la société contemporaine, pour passer de la période où prédominent les questions de croissance et l'industria-

27. H. Lefebvre, « La ville et l'urbain », à paraître dans la revue *Espaces et Sociétés*.

lisation, à la période où la problématique urbaine l'emportera décisivement, où la recherche des solutions et des modalités propres à la *société urbaine*, passera au premier plan » (*RU*, 13).

Mais ce qui est significatif, c'est que ces *champs*, ou étapes, dans l'histoire humaine (ce que les marxistes appelleraient des *modes de production*) ne sont pas définis par des *formes* (spatiales) ou des *techniques* (agriculture, industrie) ; ils sont, avant tout, « des modes de pensée, d'action, de vie » (*RU*, 47). L'évolution devient ainsi plus claire, si l'on associe à chaque ère, un contenu proprement social :

Besoin — Rural
Travail — Industriel
Jouissance — Urbain (*RU*, p. 47)

L'urbain, nouvelle ère de l'humanité (*RU*, 52) représenterait ainsi la délivrance des déterminismes et contraintes des phases antérieures (*RU*, 43). C'est véritablement l'aboutissement de l'histoire, à la limite, une post-histoire. Dans la tradition marxiste, on dirait : « le communisme »... Véritable *epistémé* d'une époque finale (dont les années présentes se situeraient à la charnière des deux âges), l'urbain se réalise et s'exprime avant tout par un nouvel humanisme, un humanisme concret, défini dans le type d'*homme urbain* « pour qui et par qui la ville et sa propre vie quotidienne dans la ville deviennent œuvre, appropriation, valeur d'usage » (*DV*, 163 — cf., pour le déploiement de l'ensemble de la problématique en termes de transformations historiques : *RU*, pp. 13, 25, 43, 47, 52, 58, 62, 80, 99, 100, etc.).

Il est clair que cette analyse renvoie à un type historique de société, la *société urbaine*, définie par un contenu culturel précis (« un mode de vie, d'action »), comme c'était le cas pour les thèses sur la culture urbaine ou sur la société urbaine-moderne, *même si le contenu diffère*. En effet, l'essentiel, ici et là, c'est l'identification d'une forme, l'*urbain*, à un contenu (pour les uns, la société capitaliste concurrentielle, pour les autres, la société « technocratique moderne », pour Lefebvre, le règne de la liberté et du nouvel humanisme).

A un premier niveau de critique, on pourrait discuter la conception libertaire et abstraite de Lefebvre sur le règne de la société post-historique ou communiste, dans laquelle on n'aperçoit aucun processus concret de construction de nouveaux rapports sociaux, à travers la transformation révolutionnaire des différentes instances, économique, politique, idéologique, au moyen de la lutte de classes, donc de la *dictature du prolétariat*. Mais ce débat

ne ferait, pour l'essentiel, que reproduire les arguments théoriques avancés, depuis plus d'un siècle, par le marxisme contre l'anarchisme, débat dans lequel l'histoire du mouvement ouvrier a tranché avec bien plus de force que ne le ferait une démonstration rigoureuse... N'ayant pas la prétention d'ajouter grand-chose de nouveau à une polémique largement dépassée par la pratique politique (le spontanéisme s'auto-détruisant toujours de par son incapacité théorique à *diriger* les processus réels), nous n'aurions rien à dire à la reprise des utopies millénaristes dans la pensée de Lefebvre. C'est son droit, s'il veut baptiser « urbaine » la société utopique où il n'y aurait pas de répression des libres pulsions du désir (*RU*, 235), et qualifier d'urbaines, également, les transformations culturelles, encore mal identifiées, qui émergent dans les métropoles impérialistes.

Mais tout le problème est là : le terme d'urbain (comme dans la « culture urbaine ») n'est pas innocent ; il suggère l'hypothèse d'une production du contenu social (l'urbain) par une forme trans-historique (la ville) et, au-delà, il exprime toute une conception générale de la production des rapports sociaux, c'est-à-dire, en définitive, une théorie du changement social, une *théorie de la révolution*. Car « l'urbain » n'est pas seulement une utopie libertaire ; il a un contenu relativement précis dans la pensée de Lefebvre : il s'agit de la *centralité*, ou mieux encore, de la *simultanéité*, du *rassemblement* (*RU*, 159, 164, 174 ; *VU*, 5). Dans l'espace urbain, ce qui est caractéristique, c'est « qu'il se passe toujours quelque chose » (*RU*, 174), c'est le lieu où l'éphémère domine, au-delà de la répression. Mais cet « urbain », qui n'est donc rien d'autre que la spontanéité créatrice libérée, est *produit*, non pas par l'espace ni par le temps, mais par une *forme* qui, ni objet, ni sujet, est définie avant tout par la dialectique de la centralité, ou de sa négation (la ségrégation, la dispersion, la périphérie — *RU*, 164).

Nous voilà donc devant des thèses très proches de celles de Wirth en ce qui concerne le mécanisme de production des rapports sociaux. C'est la densité, la chaleur du rassemblement qui, en augmentant l'interaction et la communication, favorisent le libre épanouissement, l'imprévu, la jouissance, la sociabilité et le désir à la fois. Pour pouvoir justifier ce mécanisme de production de la sociabilité (qui se relie directement à l'organicisme), Lefebvre doit avancer une hypothèse mécaniste que rien ne justifie : celle selon laquelle « les rapports sociaux se révèlent dans la négation de la distance » (*RU*, 159). Et c'est finalement cela, l'essence de l'urbain. Car la ville ne crée rien, mais, en centra-

lisant les créations, elle leur permet de jaillir. Toutefois, Lefebvre est conscient du caractère excessivement grossier de la thèse suivant laquelle le simple rassemblement spatial permet l'éclosion de rapports nouveaux, comme s'il n'y avait pas d'organisation sociale et institutionnelle en dehors de l'agencement de l'espace. C'est pour cela qu'il ajoute une condition : *que ce rassemblement échappe à toute répression ;* c'est ce qu'il appelle, en définitive, le *droit à la ville.* Mais l'introduction de ce correctif détruit tout rapport causal entre la *forme* (la ville) et la *création humaine* (l'urbain), car s'il peut y avoir des villes répressives et des libertés sans lieu (u-topies), cela veut dire que les déterminations sociales de cette inactivité, la production des conditions d'émergence de la spontanéité, passent ailleurs qu'à travers des *formes* — à travers une pratique politique, par exemple. Quel sens peut avoir, dès lors, la formulation du problème de la liberté dans les termes de l'urbain !...

On pourrait ajouter de nombreuses remarques sur l'erreur théorique et historique de la détermination supposée du *contenu* par la *forme* (hypothèse structuraliste, s'il en est), en constatant, d'abord, qu'il s'agit, tout au plus, d'une *corrélation,* qu'il faut encore théoriser, en l'insérant dans une analyse de la structure sociale dans son ensemble. Et même, il arrive que cette corrélation se révèle *empiriquement fausse.* Ainsi, quand Lefebvre parle d'urbanisation généralisée, en incluant Cuba et la Chine, il est tout simplement dans l'ignorance des données statistiques et historiques des processus qu'il décrit, en particulier pour la Chine, où la croissance urbaine s'est limitée à la croissance naturelle des villes (sans immigration paysanne) et où l'on assiste, au contraire, à un déplacement *permanent* et massif vers les campagnes, renforcé par la constitution des communes populaires, comme formes qu'intègrent villes et campagnes. Si l'absence d'information sur les expériences chinoise et cubaine, vietnamienne, n'autorise pas à des conclusions trop affirmatives, elle permet en tout cas de rejeter d'ores et déjà la trop belle assurance avec laquelle on nous annonce la généralisation de l'urbain comme forme unique, caractéristique aussi bien du capitalisme que du socialisme... Car l'urbain étant, pour Lefebvre, une « force productive », on s'oriente bel et bien vers un dépassement de la théorie des modes de production, reléguée au rang du « dogmatisme marxiste » (*RU,* 220), et à son remplacement par une *dialectique des formes,* comme explication du processus historique.

Ainsi, par exemple, la lutte des classes paraît encore être considérée comme moteur de l'histoire. Mais *quelle lutte*

de classes ? Il semblerait que, pour Lefebvre, la *lutte urbaine* (comprise *à la fois* comme se rapportant à un espace et véhiculant un projet de liberté) ait joué un rôle déterminant dans les contradictions sociales, y compris dans la lutte ouvrière. Ainsi, par exemple, la Commune devient une « pratique urbaine révolutionnaire », dans laquelle les « ouvriers, chassés du centre vers la périphérie, reprirent le chemin de ce centre occupé par la bourgeoisie »... Et Lefebvre de se demander « comment et pourquoi la Commune n'a pas été conçue comme *révolution urbaine,* mais comme révolution faite par le prolétariat industriel visant l'industrialisation, ce qui ne correspond pas à la vérité historique » (*RU,* 148, 149). L'opposition entre des *formes* sans contenu structural précis (l'industrie, l'urbain) permet de soutenir, en jouant sur les mots, qu'une révolution prolétarienne doit viser l'industrialisation, alors qu'une révolution urbaine est centrée sur la ville. Le fait que, pour Lefebvre, l'Etat soit aussi une forme (toujours répressive, sans égard à son contenu de classe) permet cette confusion, car le pouvoir politique étant l'enjeu central de tout processus révolutionnaire, son escamotage renvoie à une opposition interminable entre toutes les *formes* possibles de la lutte de classes (industrielle, urbaine, agraire, culturelle, etc.), et dispense d'une analyse des *contradictions sociales* qui en sont le *fondement.*

Une telle perspective, menée jusqu'au bout, conduit même à des conséquences politiquement dangereuses, qui nous semblent étrangères à la pensée de Lefebvre, quoique assez proches de sa lettre. Ainsi, par exemple, quand l'analyse du processus d'urbanisation lui permet d'affirmer que « la vision ou conception de la lutte des classes à l'échelle mondiale semble aujourd'hui dépassée. La capacité révolutionnaire des paysans ne s'accroît pas ; elle se résorberait plutôt, encore qu'inégalement » (*RU,* 152), et l'on oppose, à la cécité du mouvement ouvrier, la clairvoyance, sur ce thème, des romans de science-fiction (*RU,* 153)... Ou encore, quand on propose de supplanter par la *praxis urbaine* une *praxis industrielle,* maintenant accomplie. Ce qui est une manière élégante de parler de la fin du prolétariat (*RU,* 184) et conduit à la tentative de *fonder* véritablement une nouvelle stratégie politique à partir non pas des structures de domination, mais de l'aliénation de la vie quotidienne.

On suggère même que la classe ouvrière n'a pas de poids politique, parce qu'elle ne propose rien en matière d'urbanisme (*RU,* 245). Cependant, elle reste un agent essentiel, mais qui doit recevoir de l'extérieur le sens de son action. Retour au léninisme ? Jamais ! Ce qui pourrait

éclairer les options de la classe ouvrière est bien connu : c'est la *philosophie* et *l'art* (*DV*, 163). A la croisée des deux, la *pensée urbanistique* joue donc un rôle stratégique et peut être considérée comme une véritable avant-garde, capable d'orienter la révolution dans les nouvelles conditions sociales (révolution urbaine) (*RU*, 215).

Si de tels propos s'élèvent vers des régions métaphilosophiques, loin de la modeste portée du chercheur, ou même, tout simplement, des gens aux prises avec les « problèmes urbains », on pourrait, par contre, se demander ce qu'ils nous apprennent de nouveau, ou d'original, sur la question urbaine proprement dite, à savoir sur l'espace et/ou sur ce qu'on appelle institutionnellement l'urbain. Et c'est là qu'on se rend compte pleinement du caractère profondément idéologique des thèses de Lefebvre, c'est-à-dire de leur portée *sociale* plutôt que *théorique*.

En effet, l'espace, finalement, occupe une place relativement modeste et subordonnée dans toute l'analyse. La ville, suivant une formule fameuse et juste pour l'essentiel, projette sur le terrain une société tout entière, avec ses superstructures, sa base économique et ses rapports sociaux (*DRU*, 147). Mais quand il s'agit de spécifier ces rapports, ou de montrer l'articulation entre problématique sociale et spatiale, la seconde est plutôt perçue comme pure occasion de déploiement de la première. Car l'espace, « c'est le résultat d'une histoire qui doit se concevoir comme l'ouvrage d'*agents* ou *acteurs* sociaux, de *sujets* collectifs, opérant par poussées successives... De leurs interactions, de leurs stratégies, succès et défaites, résultent les qualités et « propriétés » de l'espace urbain » (*RU*, 171). Si cette thèse signifie que la société fait l'espace, tout est encore à expliciter, en termes de mode de détermination spécifique. Mais elle va plus loin : elle indique que l'espace, comme toute la société, est *œuvre* toujours inédite de cette liberté de création, qui est l'attribut de l'Homme, et l'expression spontanée de son désir. Ce n'est qu'en épousant cet absolu de l'humanisme lefèbvrien (affaire de philosophie, ou de religion) que l'on pourrait pousser l'analyse en ce sens : elle serait toujours dépendante de son fondement métaphysique...

Ce spontanéisme de l'action sociale et la dépendance de l'espace à son égard deviennent encore plus clairs, si l'on se rapporte à l'analyse synchronique que fait Lefebvre de l'espace urbain (*RU*, 129). Sa clef de voûte est la distinction de trois niveaux : global ou étatique ; mixte ou « d'organisation urbaine » ; privé ou de « l'habitat ». Or, ce qui caractérise l'urbanisation dans la deuxième phase critique de l'histoire, c'est que le global dépend du mixte

et que celui-ci tend à dépendre de l'*habiter*. Ce qui veut dire, concrètement, que c'est l'*habiter*, la *vie quotidienne*, qui produit l'espace. Or, une telle indépendance du quotidien implique qu'on refuse de le concevoir comme pure expression des déterminations sociales générales. Il est expression de l'initiative humaine, et celle-ci (c'est-à-dire les *projets des sujets*) est donc la source productrice de l'espace et de l'organisation urbaine. On arrive ainsi au paradoxe suivant : alors qu'on fait de la *pratique urbaine* le centre des transformations sociales, l'espace et la structure urbaine sont de pures expressions transparentes de l'intervention des acteurs sociaux. Encore une preuve de l'utilisation du terme d'urbain pour exprimer avant tout un contenu culturel (*l'œuvre libre*). Mais on en arrive aussi, en même temps, à cette conclusion, beaucoup plus grave, que l'ensemble de la perspective n'a pas de réponse spécifique à donner aux problèmes théoriques posés par la détermination sociale de l'espace et de l'organisation urbaine.

Cela dit, la « pratique urbaine », comprise comme pratique de transformation de la quotidienneté, se heurte à de nombreux « obstacles » en fonction de la domination de classe institutionnalisée. C'est ainsi que Lefebvre est amené à poser le problème de l'urbanisme comme cohérence idéologique et comme intervention répressive-régulatrice de l'appareil d'Etat. C'est là le versant *critique* de la pensée de Lefebvre, toujours juste, brillant, sachant déceler les nouvelles sources de contradictions. Une grande partie de la résonance sociale de l'œuvre urbanistique de Lefebvre vient du rôle *politique* joué par une critique implacable du système de l'urbanisme officiel — critique qu'on ne peut qu'approuver et poursuivre, dans la voie que Lefebvre eut le courage d'ouvrir.

Mais même cette critique est vécue comme problématique de l'aliénation, comme opposition de la spontanéité urbaine à l'ordre de l'urbanisme, en tant que lutte du quotidien contre l'Etat, indépendante (ou au-dessus) du contenu de classe et de la conjoncture spécifique des rapports sociaux. Que la « quotidienneté », c'est-à-dire la vie sociale, réglée surtout par les rythmes de l'idéologique, puisse être l'expression de nouvelles formes de contradiction dans la pratique sociale, nul n'en doute. Mais qu'elle soit la *source*, plutôt que l'expression de rapports de classe complexes déterminés, en dernière instance, économiquement, voilà qui renverse la problématique matérialiste et part des « hommes » plutôt que de leurs rapports sociaux et des techniques de production et de domination.

Il reste que Lefebvre a su *voir*, d'une part, l'émergence de nouvelles contradictions dans le domaine culturel et

idéologique, et que, d'autre part, il a su relier la question urbaine au processus de reproduction élargie de la force de travail. Ce faisant, il a ouvert une voie peut-être décisive dans l'étude de « l'urbain ». Mais il l'a fermée tout de suite après, en tombant dans le piège par lui-même dénoncé, c'est-à-dire en traitant en termes d'urbain (et donc, en les rattachant à une théorie des *formes sociales*) les processus sociaux qui sont connotés *idéologiquement* par la pensée urbanistique. Or, pour dépasser ce traitement idéologique du problème, il fallait :

1. Traiter séparément l'espace et l'urbain, c'est-à-dire traiter le processus de consommation collective à ses différents niveaux.

2. Procéder à l'analyse de la détermination sociale de ces processus, en particulier en expliquant les nouvelles formes d'intervention des appareils d'Etat dans ce domaine.

3. Etudier l'organisation de l'espace comme un chapitre de la morphologie sociale, comme Lefebvre le propose, tout en établissant la spécificité d'une telle forme, mais sans en faire un nouveau moteur de l'histoire.

4. Enfin, et surtout, expliquer les fondements sociaux de la liaison *idéologique* entre la problématique de l'espace et celle de la reproduction de la force de travail (« quotidienneté » pour Lefebvre).

Or, élaborant une nouvelle théorie de l'utopie sociale (ou, si l'on veut, de la fin de l'histoire) Lefebvre a trouvé dans la *forme urbaine* un support « matériel » (un *lieu*) où raccrocher le processus de production des nouveaux rapports sociaux (l'*urbain*), à travers l'interaction des capacités créatrices. Ainsi, ses découpages et perspectives, qui avaient ouvert des voies dans ce domaine, se perdent dans le flot d'une métaphilosophie de l'histoire, qui tient lieu de discours théorique et tente de traduire le spontanéisme politique, ainsi que la révolte culturelle qui se manifestent dans les métropoles impérialistes. Cette nouvelle idéologie urbaine peut ainsi servir de belles causes (il n'est pas toujours très sûr que le spontanéisme en soit une), tout en *masquant* des phénomènes fondamentaux que la pratique théorique a encore du mal à saisir.

La filière théorique ouverte-fermée par Lefebvre a été reprise de façon extrêmement pertinente par un groupe de réflexion urbanistique, le groupe « Utopie », animé par Hubert Tonka, qui est arrivé à définir la problématique urbaine comme « problématique du mode de reproduction du mode de production[28] ». Mais, à la très grande diffé-

28. Utopie, *Urbaniser la lutte de classes*, Paris, 1970.

rence des thèses de Lefebvre, ces chercheurs ne font pas de l' « urbain », conçu comme quotidienneté, l'axe du développement social ni l'aboutissement culturel de l'histoire. Au contraire, centrant leur analyse sur la société capitaliste, ils partent de l'étude de la production et de la réalisation de la plus-value pour comprendre l'extension de sa logique au monde de la consommation, extension dérivée, elle-même, du développement des forces productives et de la lutte de classes.

Plutôt que de remplacer la problématique « industrielle » par la problématique « urbaine », c'est le mouvement inverse qu'ils suivent, en faisant dépendre entièrement les problèmes de la ville des formes et des rythmes des rapports de classes et, tout particulièrement, de la lutte politique : « Les soi-disant problèmes de la ville ne sont que l'expression la plus raffinée des antagonismes de classes et de la domination de classe, qui a produit historiquement le développement des civilisations. » L' « urbanisation », en tant que politique du pouvoir, est prise au sens de « civilité », c'est-à-dire comme ayant pour but essentiel de résoudre les contradictions de classe. Cependant, une telle analyse nous semble escamoter complètement, d'une part, une certaine spécificité de l'articulation entre espace et société, et, d'autre part, sous-estimer les interventions portant sur des domaines autres que les rapports politiques de classe, par exemple des tentatives de réforme-intégration, ou de régulation de l'économique, etc. Il est vrai, toutefois, qu'*en dernière analyse*, toute intervention sociale reste marquée par son contenu de classe, quoiqu'il faille en spécifier les médiations.

Les quelques analyses d'*Utopie* sont restées sans suite, dans la recherche concrète, étant donné la perspective essentiellement *critique* et de *politique-culturelle*, que le groupe se donne — ce en quoi il mérite tout l'appui et l'encouragement de ceux qui, d'une façon ou d'une autre, sont contre l' « ordre urbain » établi. Toutefois, elles marquent *en creux* les problèmes essentiels à traiter, même si elles n'abordent pas le long chemin de médiations théoriques à traverser. Mais si une perspective féconde est ouverte, elle l'est en se plaçant à l'opposé des thèses culturalistes et spontanéistes, c'est-à-dire en abordant l'analyse des régions nouvelles du mode de production capitaliste à travers l'élaboration de nouveaux outils théoriques adéquats, qui spécifient, sans les contredire, les éléments fondamentaux du matérialisme historique.

L'idéologie urbaine est ainsi dépassée et le thème de la culture urbaine, dans ses différentes versions, doit être traité comme mythe plutôt que comme processus social

spécifique. Cependant, si « la ville » ou « l'urbain » ne peuvent pas être source sociale de systèmes de valeurs considérés dans leur globalité, certains types d'organisation de l'espace ou certaines « unités urbaines » n'auraient-ils pas un effet spécifique sur les pratiques sociales ? Y aurait-il des « sous-cultures urbaines » ? Et quelle serait leur relation à la structure sociale ?

3

Les milieux sociaux urbains

La relation entre un certain type d'habitat et des modes spécifiques de comportement est un thème classique de la sociologie urbaine. C'est même à ce niveau-là que les « constructeurs » cherchent à trouver une utilité à la réflexion sociologique, en quête de formules qui permettent de traduire des volumes architecturaux ou des espaces urbanistiques en termes de sociabilité. La manipulation de la vie sociale par l'aménagement du cadre est un rêve suffisamment lié aux utopistes et aux technocrates pour susciter une masse toujours croissante de recherches, qui se proposent de vérifier une corrélation, constatée empiriquement dans un autre contexte.

Mais cette mise en relation entre cadre et style de vie se fait aussi spontanément dans les représentations des individus et des groupes. Les réactions quotidiennes sont pleines d'associations dérivées d'une *certaine expérience*, et suivant lesquelles tel quartier correspond à un mode de vie populaire, tel autre est « bourgeois », alors que la cité X est « sans âme », tandis que le bourg Z garde son charme... Au-delà des *images sociales* suscitées par les zones urbaines, et dont l'analyse fait partie à proprement parler des représentations idéologiques par rapport au cadre de vie (cf. *infra*, III), on se trouve en présence de la question pratique et théorique suivante : *y a-t-il un rapport, et lequel, entre le cadre écologique et le système culturel ?*

Or, l'analyse des *milieux sociaux urbains* a buté traditionnellement sur l'amalgame confus entre plusieurs objec-

tifs de recherche. On a oscillé, en effet, entre la monographie culturelle d'une communauté résidentielle, cherchant généralement à « tester » l'émergence d'un système de valeurs « urbaines », et la tentative de lier certains comportements et attitudes à un contexte écologique donné.

C'est la raison pour laquelle une discussion sur l'ensemble de la problématique exige une distinction préalable des diverses questions qui y sont mêlées et dont la réponse, théorique et empirique, est fort différente. Heureusement, l'on dispose en ce domaine d'une extraordinaire analyse qui, après avoir passé en revue l'essentiel de la littérature anglo-saxonne jusqu'en 1968, déblaie le terrain en dégageant quelques clivages théoriques fondamentaux [29]. Keller signale, à juste titre, qu'il s'agit de deux séries de questions non équivalentes :

1. L'existence d'un système de comportements spécifiques à l'égard de la vie sociale locale, en particulier par rapport aux voisins. Ce système de voisinage (*neighbouring*) comprend, au moins, deux dimensions distinctes : les *activités* relatives au voisinage (l'entraide, le prêt mutuel, les visites, les conseils, etc.) et les *relations sociales proprement dites* (à savoir, le rapport entre relations amicales, familiales, de voisinage, participation à des associations et centres d'intérêt, etc.). L'ensemble de ces comportements exprime la définition culturelle du rôle du *voisin ;* ce rôle varie en intensité et intimité, suivant les dimensions et suivant les normes culturelles intériorisées par les différents groupes sociaux.

2. L'existence d'une *unité écologique particulière* (quartier, unité de voisinage, etc.) avec des frontières suffisamment spécifiques pour en faire un découpage socialement significatif. En fait, le problème même de l'existence de telles unités urbaines, au sein des agglomérations, renvoie immédiatement aux critères de division de l'espace (économiques, géographiques, en termes de perception, de « sentiment d'appartenance », fonctionnels, etc.).

A ces deux questions, il faudrait ajouter le problème proprement sociologique du rapport entre chaque type d'unité écologique, défini suivant certains critères, et chaque mode de comportement culturel. Le rapport, du point de vue théorique, peut être envisagé dans les deux sens, car la détermination d'un comportement par un cadre peut être renversée à travers l'influence que des

29. Cf. S. Keller, *The Urban Neighborhood. A Sociological Perspective*, Random House, New York, 1968 ; voir aussi, pour un utile découpage de la problématique, D. Popenoe, « On the Meaning of Urban in Urban studies », *Urban Affairs Quarterly*, VI, février 1963.

pratiques sociales peuvent avoir sur la constitution d'un espace. La problématique des milieux sociaux urbains pose ainsi, au moins, ces quatre séries de questions que nous essaierons de traiter, à partir des grandes tendances, pas toujours concordantes, dégagées dans la recherche. Après cette lecture théorique *ordonnée*, un sens provisoire pourra être attribué à la masse de résultats empiriques, de manière à synthétiser (ou reprendre) la formulation du problème.

1. *Y a-t-il un comportement « urbain » caractérisant la vie sociale dans les unités résidentielles ?*

Il s'agit, en fait, de la reprise du thème de la culture urbaine au niveau spécifique de l'unité résidentielle. Ainsi, si la ville dans sa totalité ne peut être résumée sous un seul trait culturel, il y aurait un type de comportement « urbain », caractérisé par la superficialité des contacts et l'importance des relations secondaires : c'est ce que Guterman, dans une étude récente, essaie de déduire de la corrélation négative qu'il trouve entre la taille de l'agglomération et le degré d'intimité et d'amitié constaté dans les relations sociales [30]. Mais il s'agit en fait de quelque chose de plus subtil, car la transcription de la culture urbaine à des unités résidentielles ne se fait pas de façon directe, en reproduisant au niveau le plus bas le type urbain général. Il s'agit des nouvelles formules de relation sociale adaptées aux milieux résidentiels dans les grandes agglomérations. Car, à partir du moment où l'on pouvait constater que « la ville » n'était pas l'équivalent « d'intégration sociale », il fallait bien trouver les nouvelles formes à travers lesquelles le système de relations sociales se développait dans la situation d'urbanisation généralisée.

La typologie culturelle suggérée par la sociologie fonctionnaliste se place ainsi sur deux axes : d'une part, l'opposition entre « local » et « cosmopolitain » traduit le mouvement général de segmentation des rôles, et de domination des relations secondaires [31] ; d'autre part, le pôle « local » se dédouble entre un type de comportement « moderne » et un comportement « traditionnel », le deuxième étant constitué par le repli d'une communauté résidentielle sur elle-même, avec fort consensus interne et fort clivage par rapport à l'extérieur, alors que le premier se caractérise par une sociabilité ouverte, mais limitée

30. Cf. Guterman, *op. cit.*, 1969.

31. W. H. Dobriner, « Local and Cosmopolitan as Contemporary Suburban Character Types » ; W. H. Dobriner (editor), *The Suburban Community*, Putnam's New York, 1958.

dans son engagement, puisqu'elle coexiste avec une multiplicité de rapports hors communauté résidentielle.

C'est probablement les recherches de Willmott et Young, de l'*Institute of Community Studies* de Londres [32], qui ont le mieux cerné les deux types de comportement culturel, en analysant successivement un vieux quartier ouvrier de l'est de Londres et une nouvelle banlieue de classe moyenne. Dans celle-ci, la vie est centrée d'abord sur le foyer, avec la femme qui reste à la maison et l'homme qui, en dehors du travail, passe le meilleur de son temps dans des activités domestiques : jardinage, bricolage, aide aux tâches ménagères. Mais le foyer n'est pas tout, une nouvelle forme de sociabilité se développe à travers des organisations locales, de courtes visites aux voisins, la fréquentation des « pubs » et des réunions sociales, suivant un rythme bien défini. Par contre, dans le vieux quartier ouvrier, la sociabilité n'a pas besoin d'être institutionnalisée, les réseaux d'entraide sont entièrement ouverts et la famille étendue, pivot central des relations d'intimité, établit la communication entre les éléments des différentes générations.

Les deux modes de comportement ont été assimilés, d'une part aux nouvelles résidences de banlieue et aux quartiers de la ville centrale ; d'autre part, au mode de vie de la classe moyenne et à celui de la classe ouvrière. Mais, en tout état de cause, ils se proposent comme une *séquence*, comme le passage progressif de l'un à l'autre. D'autant plus que la communauté résidentielle de banlieue ne s'oppose pas à la prépondérance des relations secondaires et des appartenances au niveau de la société globale ; au contraire, elles se renforcent : ainsi, par exemple, la recherche classique de M. Axelrod sur Détroit montra, à la fois, la persistance des relations primaires de sociabilité et la variation concomitante de la participation aux relations sociales et à des associations organisées [33].

Ce type de comportement, dans la mesure où sa « découverte » est liée aux études sur les nouveaux milieux résidentiels des banlieues américaines, a permis l'émergence de nouvelles thèses sur l'avènement d'une forme culturelle qui aurait ainsi dépassé en quelque sorte le type urbain. Le *suburban way of life*, dont on a pu parler [34], est carac-

32. Cf. P. Willmott et M. Young, *Family and Kinship in East London*, Routledge and Kegan P., Londres, 1960 ; et surtout, *Family and Class in a London Suburb*, Routledge and Kegan P., Londres, 1960.

33. M. Axelrod, « Urban Structure and Social Participation », *American Sociological Review*, février 1956, p. 13-18.

34. S. F. Fava, « Suburbanism as a Way of Life », *American Sociological Review*, XXI. février 1956, pp. 34-37.

térisé par un véritable système de valeurs, en particulier par l'importance primordiale des valeurs familiales (au sens de famille nucléaire), une certaine intensité des relations de voisinage (limitées à une politesse cordiale, mais distante), la recherche constante d'une affirmation du statut social et un comportement profondément conformiste... Ainsi, après avoir nommé « culture urbaine » les traits distinctifs des conduites liées à la phase concurrentielle du capitalisme, on nommera maintenant « culture suburbaine » les normes de la « société de consommation » individualisée et repliée sur son confort stratifié, liées à la phase monopolistique et à l'organisation standardisée de la vie sociale.

Or, le premier point à établir serait la prétendue généralité de ce nouveau mode de vie sociale qui prolonge l'urbain, en le renouvelant, en dehors du cadre de la ville... Alors que, de même que les villes ont présenté historiquement une diversité de contenus culturels, les « banlieues » et les unités résidentielles étalent une étonnante variété de modes de comportement d'après leur structure sociale. Ainsi, par exemple, et pour ne citer qu'un minimum d'études pouvant servir de points de repère, Greer et Orléans, dans leur enquête sur St-Louis, montrèrent un degré très élevé de participation locale *et* politique en même temps, et établirent d'importants clivages d'attitudes entre les unités résidentielles, en les faisant dépendre de la structure différentielle des possibilités qu'elles offraient [35].

De son côté, Bennett M. Berger, dans une recherche particulièrement brillante sur une banlieue ouvrière de Californie, s'attache à démolir le mythe de la « culture suburbaine ». Ses principales découvertes empiriques sont les suivantes : faible mobilité résidentielle, étant donné les contraintes économiques subies ; persistance de l'intérêt pour la politique nationale ; en revanche, faible participation aux associations ; une très grande pauvreté des relations sociales informelles ; rôle dominant de la T. V., repli sur le foyer, peu de sorties, etc. Un tel tableau, en contradiction avec le modèle de participation locale active, l'amène à conclure que le mode de vie proposé comme suburbain est, en fait, le modèle de comportement de la classe moyenne américaine et que la banlieue n'a pas de spécificité sociale, mais seulement écologique [36]. Wendell Bell, à travers une revue de la littérature, montre aussi la

35. S. Greer et P. Orleans, « The Mass Society and the Parapolitical Structure », *American Sociological Review*, 27, 1962, p. 634-646.
36. B. Berger, *Working-Class Suburb*, University of California Press, 1960.

diversité des rapports culturels en fonction des caractéristiques *sociales* des milieux résidentiels [37].

Les choses deviennent plus évidentes, si l'on sort du contexte culturel américain où le mythe a été forgé. L'importante étude de Ferrarotti sur les *borgate* de Rome présente un panorama complètement différent de la vie dans les banlieues. Ainsi, dans la *Borgata Alessandrina*, malgré l'origine rurale des habitants, il n'y a pratiquement pas de relations sociales sur le plan local et, en s'opposant farouchement à toute menace de promiscuité, la famille devient le seul point d'appui, en rupture complète avec le milieu environnant [38]. Les termes sont inversés, par contre, dans le système de relations sociales observé par Gutkind dans la périphérie de Kampala (Ouganda) : tout en étant intégrée dans la vie urbaine, une forte communauté locale existe en ce qui concerne la vie quotidienne, et les réseaux de famille, d'amis et de voisins s'interpénètrent profondément [39].

En France, les observations concordent, malgré des divergences, pour confirmer la thèse de l'inexistence d'un modèle de comportement « banlieusard » à côté d'un modèle « urbain », centré sur le quartier comme tel.

Ainsi, si l'intéressante enquête de Gabrielle Sautter sur un quartier neuf de Pontoise (région parisienne) dépeint une sociabilité locale petite-bourgeoise très proche du « suburb » américain [40], Retel conclut son enquête sur les relations sociales dans la banlieue parisienne, en affirmant que « la vie sociale urbaine, après être passée par une phase de structuration territoriale, va trouver un nouveau souffle dans une structuration proprement sociologique des groupes urbains entre eux », eu égard à la pauvreté des relations sociales à base locale [41], alors que Ledrut, dans sa recherche sur les grands ensembles de Toulouse, y trouve un « assez bon climat social », des relations fréquentes de voisinage et des rapports faciles, quoique superficiels ; il démontre, par ailleurs, qu'une telle situa-

37. W. Bell, « Urban Neighborhoods and Individual Behavior », in P. Meadows et Ephraim H. Mizburchi, *Urbanism, Urbanization and Change*, Addison-Wesley Publishing Co., Reading Mass., 1969, pp. 120-146.

38. F. Ferrarotti, *Roma da capitale a periferia*, Laterza, Rome, 1970.

39. P. C. W. Gutkind, « African Urban Family Life and the Urban System », *Journal of Asian and African Studies*, I, janvier 1966, pp. 35-42.

40. Sautter Gabrielle, *Naissance de la vie sociale dans un nouveau quartier. (Pontoise)*, Paris, 1963, 200 p. ronéo.

41. J. O. Retel, « Quelques aspects des relations sociales dans l'agglomération parisienne », Centre d'étude des groupes sociaux, *L'attraction de Paris sur sa banlieue*, Les Editions ouvrières, Paris, 1965.

tion n'est pas un hasard, elle provient du non-isolement et de l'hétérogénéité sociale du milieu, car, d'après son hypothèse, « l'isolement d'une collectivité d'habitat, dense et faiblement différenciée, est la condition déterminante de la pression sociale la plus intense et des tensions les plus vives[42] ». Or, une telle perspective sort du simple constat de l'existence ou de l'inexistence d'un modèle de comportement défini par le milieu résidentiel, pour s'orienter vers la recherche des conditions différentielles du *rapport* entre ces deux termes.

De même, quand Chombart de Lauwe aborde la problématique culturelle des quartiers, proposés aussi par certains comme communautés de vie spécifiques, il la relie à l'ensemble urbain, en considérant le quartier comme une « unité élémentaire » de cet ensemble, avec des limites économiques et géographiques et des fonctions urbaines et sociales déterminées[43] ; cela signifie que la « culture de quartier », comme « la culture de banlieue », parfois proposées comme modèles culturels particuliers, expriment une certaine conception du rapport espace/culture, et qu'il n'y a pas de problématique culturelle urbaine possible, sans examen préalable des fondements écologiques d'un tel comportement.

2. *Y a-t-il des unités urbaines spécifiques ?*

S'il est évident qu'il y a une différenciation fractionnelle de l'espace urbain liée à la division sociale du travail, il est beaucoup moins clair qu'il existe des unités résidentielles écologiquement délimitées d'une façon telle, qu'elles permettent de décomposer une agglomération en sous-ensembles dotés d'une véritable spécificité. Or, l'existence de telles unités écologiques *semble* être un préalable à la question de savoir si certains espaces déterminent un certain comportement. En effet, comment pourrait-on poser le problème, alors qu'il n'y a pas de véritable différenciation de l'espace résidentiel ?

La tradition de l'écologie urbaine avait essayé de définir les conditions d'existence, à l'intérieur de la ville, d' « aires naturelles » qui, dans la définition classique de Paul Hatt, étaient composées de deux éléments : 1. une unité spatiale, limitée par des frontières naturelles à l'intérieur desquelles

42. R. Ledrut, *L'espace social de la ville*, Anthropos, Paris, 1968, p. 137.

43. P. H. Chombart de Lauwe, *Paris, Essais de sociologie, 1952-1964*, Les Editions Ouvrières, Paris, 1965, p. 67.

on trouve une population homogène, pourvue d'un système de valeurs spécifiques ; 2. une unité spatiale habitée par une population que structurent des relations symboliques internes [44]. Il y a donc *liaison* des frontières écologiques et des caractéristiques sociales au niveau même de la définition de l'unité urbaine.

Pareille liaison du cadre spatial et de la pratique sociale est à la base de la typologie historique établie par Ledrut pour différencier les diverses formes de collectivités territoriales [45]. Etablissant une sorte de continuum en fonction de la complexité croissante de la société, Ledrut fait la différence entre :

— *Le village*, assez homogène, à faible différenciation interne, et où les relations spatiales essentielles sont de *circulation* autour des centres d'activités.

— *L'unité de voisinage*, définie surtout sur la base de l'habitation et des réseaux d'entraide et de contacts personnels qui s'y nouent.

— *Le bourg*, groupement d'habitations auxquelles une activité est associée, et qui constitue, au sens propre du terme, une communauté, c'est-à-dire « l'étendue spatiale concrète qui représente la sphère vivante de la vie de chacun », où l'on trouve, par exemple, des équipements collectifs communs et où l'espace est à échelle du piéton.

— *Le quartier*, qui a une double délimitation : il est aussi pourvu d'équipements collectifs et accessibles au piéton ; mais, en plus, il se constitue autour d'une sous-culture et représente une coupure significative dans la structure sociale, pouvant aboutir même à une certaine institutionnalisation en termes d'autonomie locale.

— Enfin, *la ville* se pose comme réunion à un niveau supérieur des individus ou des groupes, alors que la *mégalopole* suppose un étalement des unités primaires, annonçant, peut-être, une restructuration de la vie locale sur d'autres bases.

Or, ce qui gêne, même dans une catégorisation aussi élaborée que celle de Ledrut, c'est l'énoncé constant de cette liaison entre un certain espace et une certaine culture qui serait donnée à travers un type *empiriquement repérable* de collectivité territoriale. Or Ledrut lui-même, après avoir défini les conditions d'émergence de ces quartiers [46],

44. P. Hatt, « The concept of natural Area », *American sociological Review*, XI, août 1946, 423-427.

45. Cf. R. Ledrut, *Sociologie urbaine*, *op. cit.*, 1968 ; pour une typologie semblable des communautés urbaines dans un autre contexte, cf. R. Frankenberg, *Communities in Britain*, Penguin Books, Londres, 1966.

46. Cf. Ledrut, *L'Espace social de la ville*, p. 148.

constate leur quasi-inexistence dans l'agglomération de Toulouse [47] pour conclure, dans un autre ouvrage, à la polarisation de la vie sociale autour des deux extrêmes, la ville et le logement, sans qu'il y ait guère de possibilité de survivance pour les « groupes intermédiaires » dans la société moderne [48].

De même, l'enquête pionnière de Ruth Glass [49], essayant de délimiter *d'abord* les frontières écologiques des unités de voisinage, arrive à établir trente-six unités économico-sociographiques pour la ville étudiée, mais ces unités se révélèrent (sauf cinq) ne pas coïncider avec l'utilisation sociale de l'espace. On peut, en effet, diviser un espace urbain en autant d'unités qu'on le désire, à l'aide de toute une batterie de critères. Mais chaque découpage porte, implicite, une proposition et, par conséquent, la spécificité *sociale* de tels sous-ensembles ne se donne pas d'elle-même. Dans le cas de l'enquête de Glass, il est très intéressant de constater la spécificité des cinq secteurs dans lesquels spécificités écologique et sociale se recouvrent : il s'agit de zones pauvres, isolées et très homogènes socialement. Dès lors, Suzanne Keller s'attache à démontrer cette hypothèse du plus haut intérêt, suivant laquelle, puisque ce qui renforce la communauté résidentielle semble être justement sa faible capacité d'initiative sociale générale, il y aurait corrélation inverse entre la sociabilité locale, faisant partie d'un système d'interaction généralisée, et l'existence d'une forte spécificité culturelle liée à une zone écologique. De même, le sentiment d'attachement au quartier semble refléter une attitude générale par rapport aux conditions de vie, plutôt qu'aux caractéristiques du cadre environnant [50].

Si l'on considère ensuite le rebondissement de la polémique sur la spécificité proprement écologique des nouveaux ensembles résidentiels de banlieue, on aboutit à des résultats similaires. Ainsi, par exemple, l'étude de Walter T. Martin sur l'écologie des « suburbs » aux Etats-Unis distingue entre les caractères propres à ces zones résidentielles et ceux qui en sont *dérivés* [51]. Or, tous ceux appartenant au premier groupe sont des truismes écologiques : localisation hors de la ville centrale, importance des migra-

47. Cf. LEDRUT, *L'Espace social de la ville*, p. 275.
48. Cf. LEDRUT, *Sociologie urbaine, op. cit.*, 1968.
49. Cf. R. GLASS (editor), *The Social Background of a Plan : A Study of Middlesborough*, Routledge and Kegan P., Londres, 1948.
50. S. KELLER, *op. cit.*, 1968.
51. Cf. W.T. MARTIN, « The structuring of social relationships engendered by suburban residence », W. DOBRINGER, (ed.), *The Suburban Community*, New York, Putnam's 1958.

tions alternantes, plus faible taille et moindre densité ; mais, plus encore, les facteurs dérivés (prédominance des jeunes ménages avec enfants, niveau de « classe moyenne », une certaine homogénéité sociale) proviennent plutôt de la migration sélective, qui est à la base de la constitution de ces zones. Ce sont donc des « segments déplacés » de la structure sociale, plutôt que des collectivités locales se structurant par rapport à un certain usage de l'espace.

Des découvertes identiques, dont nous ferons grâce au lecteur, se trouvent dans l'abondante littérature sur les « suburbs » américains, en particulier dans les études classiques de Dobriner [52] et Taueber [53].

En France, l'enquête de Paul Clerc sur les grands ensembles a montré le résultat (étonnant pour l'image sociale qu'on a en général) d'une différence assez minime entre la composition socio-économique des grands ensembles et les agglomérations urbaines qu'ils avoisinent (sauf pour la proportion de « patrons », très inférieure dans les grands ensembles et celle de cadres moyens, qui y est supérieure [54]). Faut-il conclure à la non-signification sociale des grands ensembles ? Ce serait aller trop vite, car le fait de concentrer sur un espace réduit le profil *moyen* d'une agglomération — profil qui s'étale, en réalité, à travers une large différenciation — est en soi une situation significative. Et, d'autre part, comme l'ont signalé Chamboredon et Lemaire [55], il faudrait différencier la couche supérieure de la population, qui se renouvelle — le grand ensemble étant une étape dans sa progression sociale — de celle qui y reste en permanence, constituant ainsi la base sociale du milieu de relation. Mais cela sort du cadre de la spécificité écologique des grands ensembles, pour les insérer dans un certain processus social qu'il reste à définir.

C'est pour cette raison qu'on reste sceptique, quand Chombart de Lauwe définit les quartiers comme unités élémentaires de vie sociale « qui se manifestent à l'observateur attentif », et dont « témoignent les comportements des habitants, leurs expressions de langage [56] ». Ces quartiers, qui, pour Chombart de Lauwe, semblent se

52. Cf. l'ensemble de l'ouvrage fondamental dirigé par Dobriner, 1958.

53. K. E. Taueber et A. F. Taueber, « White Migration and Socio-economic Differences between Cities and Suburbs », *American Sociological Review*, V, 1964, p. 718-729.

54. P. Clerc, *Grands ensembles, banlieues nouvelles*, P. U. F., Paris, 1967.

55. J.-C. Chamborodon et M. Lemaire, « Proximité spatiale et distance sociale dans les grands ensembles », *Revue française de sociologie*, janvier 1970, p. 3-33.

56. Cf. Chombart de Lauwe, *op. cit.*, 1965.

structurer autour, à la fois, d'équipements socio-économiques et de lieux de réunion (cafés surtout), ne sont pas des données écologiques, des zones urbaines à la base de l'agglomération et qui se relieraient les unes aux autres comme les éléments d'un puzzle, mais, comme le note le même auteur [57], « ils n'existent réellement que dans les secteurs où les niveaux de vie sont assez bas » ; ils sont *produits*, en effet, par une certaine situation, et la communauté de quartier semble être le résultat d'une certaine combinaison de vie sociale, vie de travail et situation dans les rapports de production et de consommation, toutes deux liées à travers un certain espace, un peu à la manière dont Henri Coing retrace l'image d'un quartier parisien démoli par la rénovation [58].

Dès lors, le débat empiriste sur l'existence ou la non-existence de quartiers dans la société moderne, ou sur l'émergence éventuelle de nouveaux *liens sociaux* dans les ensembles résidentiels de banlieue, n'a tout simplement pas de sens, posé en ces termes : on ne découvre pas des « quartiers » comme on voit une rivière, on les construit, on repère les processus qui aboutissent à la structuration ou à la dé-structuration des groupes sociaux dans leur *habiter*, c'est-à-dire qu'on intègre dans ces processus le rôle joué par le « cadre spatial », ce qui revient donc à nier l'espace comme « cadre », pour l'incorporer comme élément d'une certaine pratique sociale.

C'est ce qu'a fait Henri Lefebvre quand, après avoir analysé l'idéologie communautaire qui est à la base du « quartier, unité naturelle de la vie sociale », il propose d'étudier, non pas les formes socio-écologiques figées (qui sont, par définition, insaisissables) mais les *tendances* des unités urbaines, leur inertie, leur éclatement, leur réorganisation, en un mot, la pratique de l'*habiter* plutôt que l'écologie de l'habitat [59]. L'idéologie du quartier consiste justement à traiter des formes de vie sociale comme des données naturelles liées à un cadre.

Ainsi, de même que la culture « urbaine » ou « suburbaine » renvoyait sans cesse à une spécificité spatiale, sans la nommer, le thème des unités résidentielles (quartiers, banlieues, etc.) n'a de sens que par la liaison implicite qui est faite entre un contexte écologique et un contenu

57. Chombart de Lauwe, *Des hommes et des villes*, Payot, Paris, 1963, p. 33.
58. H. Coing, *Rénovation urbaine et changement social*, Les Editions Ouvrières, Paris, 1966.
59. H. Lefebvre, « Quartier et vie de quartier », *Cahiers de l'I. A. U. R. P.*, VII, Paris, mars 1967.

culturel. La liaison directe entre variables sociales et spatiales semble donc bien être au centre de toute la problématique des sous-cultures urbaines.

3. *Y a-t-il production du social par un environnement spatial spécifique ?*

En descendant de la philosophie de l'histoire à la recherche sociale, les thèses de la culture urbaine deviennent opératoires ; elles essaient de montrer la liaison de certains modes de comportement au contexte écologique qui, d'après les hypothèses culturalistes, en est la base. Ce type de recherche a une longue histoire et il continue d'être un outil privilégié de l' « explication par la co-variation », véritable sauvegarde de la bonne conscience du « sociologue empirique ».

Il est d'autant plus intéressant d'esquisser l'analyse de cette perspective que, d'une part, elle exprime dans toute sa pureté la relation de causalité postulée entre espace et culture et que, d'autre part, elle sert de fondement scientifique (puisque observé) aux constructions théoriques plus générales.

Ainsi, par exemple, la recherche classique de Farris et Dunham sur l'écologie de la déviance, à Chicago, a essayé de vérifier les thèses de Wirth sur le caractère déséquilibrant du milieu urbain, en montrant la diminution progressive du taux de maladies mentales au fur et à mesure qu'on s'éloigne du centre de l'agglomération [60]. Or, cette étude célèbre, reprise et étendue plus tard à d'autres domaines par des dizaines de chercheurs (par exemple, par Marshall Clinard [61] à l'analyse de la criminalité) a été fondée sur des statistiques relatives aux hôpitaux publics, ce qui dénature immédiatement l'observation, car si, dans la ville centrale, le niveau socio-économique de la population l'amène à se concentrer dans les hôpitaux publics, dans les banlieues de classe moyenne, une diversification s'opère, avec une forte proportion de malades dans les cliniques privées, diminuant d'autant le taux de maladie du secteur. Plus encore, par rapport à la « criminalité », des recherches comme celle de Boggs ont montré le rapport étroit entre l'attitude vis-à-vis des normes dominantes

60. R. E. L. Faris, H. W. Dunham, *Mental Disorders in Urban Areas*, University of Chicago Press, 1939.

61. M. B. Clinard, « A Cross-cultural replication of the relations of urbanism to criminal Behavior », *American Sociological Review* 25 avril 1960, p. 253-257.

et les catégories sociales, à la base des co-variations écologiques [62].

Si l'on descend au niveau du logement, la détermination du comportement par l'habitat est encore plus incertaine. Bien sûr, le confort des habitations, le surpeuplement qu'on doit supporter sont socialement significatifs, mais il ne s'agit pas, encore une fois, d'un *rapport social*, car, suivant l'observation synthétique de Chombart de Lauwe dans l'enquête devenue classique sur la question [63], « il apparaît que l'attitude critique à l'égard du logement dépend plus du mode d'attribution de ces logements que de la prise de parti architectural » (p. 77).

D'autre part, la façon d'*habiter* (donc les comportements qui normalement devraient subir le plus directement l'influence de l'habitat) est fortement différenciée suivant les groupes sociaux, dans chacune des nouvelles unités résidentielles étudiées par Chombart et son équipe. Cela signifie-t-il que la disposition du logement n'a aucune influence sur le mode de vie ? Pas du tout ! Mais la relation entre *habitat* et *habiter* passe par une liaison complexe entre les caractéristiques sociales spécifiques de l'habitant et le contenu symbolique et fonctionnel du logement, ce qui éloigne de toute tentative d'explication d'une sous-culture par une forme d'habitat.

Cela dit, si le déterminisme écologique, dans ses formes les plus élémentaires, est largement dépassé, le culturalisme urbain s'est renforcé à travers une série d'études proposant un certain environnement spatial comme explicatif d'une ambiance sociale spécifique, que ce soit dans la production d'une communauté « traditionnelle » dans les quartiers des anciens noyaux urbains ou d'un nouveau mode de vie (le fameux « suburbanisme » des Anglo-Saxons) dans les ensembles résidentiels de la banlieue.

Une des meilleures expressions de cette perspective est, par exemple, la recherche, techniquement impeccable, de Sylvia F. Fava, sur le système de relations de voisinage dans trois contextes différents (un quartier central de New York, la zone périphérique de la même ville et une banlieue de la région [64]). Après avoir contrôlé sept variables qui auraient pu expliquer les différences de comportement (sexe, âge, état civil, niveau d'éducation, ancienneté de résidence, origine, taille de la communauté d'origine) l'en-

62. S.L. Boggs, « Urban Crime Patterns », *American Sociological Review*, 1964, 4, p. 522-529.

63. P.H. Chombart de Lauwe, *Famille et Habitation*, t. II, C.N.R.S., Paris, 1960.

64. S.F. Fava, « Contrast in Neighbouring ; New York city and a Suburban Community », in W. Dobriner (ed.), *op. cit.*, 1958.

quête montre une importance grandissante des relations de voisinage, suivant le modèle classique de « classe moyenne », au fur et à mesure que le contexte spatial se rapproche de la banlieue. D'où l'on déduit l'opposition entre deux modèles culturels (« urbain » et « suburbain »)...

Evidemment, on pourrait citer bien d'autres enquêtes qui aboutissent à des résultats opposés : par exemple, l'étude de Ross sur deux zones résidentielles, centrale et périphérique, de la même ville de New York, où les différences de style de vie sont liées avant tout aux clivages internes de chaque zone, d'après les caractéristiques sociales et les classes d'âge [65].

Mais le problème n'est pas de trancher dans un sens ou dans l'autre : cette diversité de situations correspond bien à un ensemble de processus sociaux à l'œuvre, dont les combinaisons concrètes aboutissent à des modes de comportement différents. C'est ce jeu-là que Willmott et Young ont essayé de saisir dans leurs enquêtes comparatives entre un quartier ouvrier de Londres et une banlieue de classe moyenne. Ils ont fini par établir un continuum, allant d'un modèle de rapports communautaires à une sociabilité polie et superficielle, avec, à un extrême, les ouvriers habitant le quartier ouvrier, à l'autre, la classe moyenne habitant la banlieue et, entre les deux, les ouvriers habitant cette même banlieue [66].

Mais cette interaction entre les deux types de déterminants, n'équivaut pas à reconnaître une spécificité du cadre spatial en tant que tel, car le fait d'habiter une unité résidentielle où un groupe social est majoritaire, peut être traduit sociologiquement comme existence d'une sous-culture sociale, *liée au groupe dominant et non pas au cadre spatial,* qui, en se proposant comme système de référence culturel, affecte le comportement du groupe minoritaire [67]. L'influence des variables d'appartenance sociale, avec les phénomènes annexes de condensation, distribution, interaction semble finalement déterminante. Aussi bien l'enquête déjà citée de Ledrut sur les grands ensembles de Toulouse, que les observations de Whyte sur la banlieue résidentielle de Park Forest, dans la région de Chicago [68], montrent le rôle essentiel de l'homogénéité

65. H. L. Ross, « Uptown and downtown : a study of middle class residential areas », *A. S. R.*, 30, 2, 1965.
66. Willmott et Young, *op. cit.*, 1960.
67. W. Bell et M. T. Force, « Urban neigbourhood types and participation in formal associations », *American Sociological Review,* XXI, 25-34.
68. W. H. White, *The Organization Man,* Simon and Schuster, New York, 1956.

sociale pour qu'un certain type de comportement s'y développe, directement lié aux caractéristiques sociales des résidents. Une fois ce comportement produit, la concentration spatiale peut jouer, en renforçant le système de relations établi.

Dans un autre contexte, une intéressante étude de Ion Dragan sur le nouveau quartier de « Crisana », dans la ville roumaine de Slatina, révèle la profonde différenciation du système de comportement d'après les catégories sociales à l'intérieur du même ensemble et, en particulier, établit la liaison entre l'importance des relations de voisinage et l'origine immédiatement rurale des migrants, ce qui appuie encore une fois la thèse de la spécificité culturelle des groupes sociaux et contredit la liaison entre ces relations de voisinage et le mode de vie suburbain (car elles y sont beaucoup moins pratiquées par les « suburbains » d'extraction urbaine[69]).

Cette pré-détermination des comportements par les groupes sociaux, eux-mêmes fonction de la place occupée dans la structure sociale, se retrouve aussi dans les analyses de la « vie de quartier » comme le montrent de nombreuses enquêtes en Europe et aux Etats-Unis[70]. Entre autres exemples, une illustration frappante de la différenciation de la vie sociale à l'intérieur du même cadre urbain est l'enregistrement fait par Ch. L. Mayerson de la vie quotidienne de deux garçons, habitant à quelques mètres l'un de l'autre, au centre de New York, et dont l'un est porto-ricain et l'autre, fils d'une famille aisée de la classe moyenne[71].

Même lorsqu'une zone résidentielle est fortement définie du point de vue écologique, comme c'est le cas des communautés « marginales » constituées à la périphérie des grandes villes latino-américaines (parfois au centre, comme à Rio), la différenciation sociale fait éclater en autant de segments les normes culturelles. Là aussi, pour ne donner qu'un exemple, l'enquête de C. I. D. U. sur l'énorme secteur « marginal » *Manuel Rodriguez*, à Santiago du Chili, montre que « chacune des sous-populations — différenciées surtout en termes de ressources et d'occupation — manifeste différents standards de vie, différentes orientations de

69. I. Dragan, *Rythme de l'urbanisation et intégration urbaine des migrateurs d'origine rurale*, Communication au VII[e] Congrès mondial de sociologie, Varna, 1970.

70. Cf. les observations à ce sujet faites sur l'Amérique par J. A. Beshers, *Urban Social structure*, Free Press of Glencoe, 1962 ; pour l'Angleterre, par R. E. Pahl, *Patterns of Urban Life*, Longmans, 1970 ; et, pour la France, par nous-mêmes, dans « Y a-t-il une sociologie urbaine ? », *Sociologie du Travail*, I, 1968.

71. C. L. Mayerson, *Two Blocks Apart*, Holt, Rinehart et Winston, New York, 1965.

valeurs et divers degrés de participation sociale » (p. 31). Plus encore, les couches les plus populaires sont celles qui montrent une plus grande cohésion et un niveau plus élevé de mobilisation, sociale et politique, à l'encontre de la prétendue loi qui lie la participation locale au modèle de comportement « de classe moyenne [72] ».

Cela ne veut pas dire que la concentration de certaines caractéristiques sociales sur un espace soit sans effet et qu'il ne puisse pas y avoir liaison entre une certaine assise écologique et une spécificité culturelle. Les « slums » et « ghettos » nord-américains sont une manifestation concrète de l'importance de l'organisation d'un certain espace dans le renforcement d'un système de comportement [73]. Mais il faut d'abord, pour que de tels effets se manifestent, qu'il y ait production sociale d'une certaine autonomie culturelle, et cette production dépend de la place occupée dans les rapports de production, le système institutionnel et le système de stratification sociale. En outre, la façon dont l'écologie accentue les effets culturels produits est aussi déterminée radicalement ; dans le cas des *slums* américains, par exemple, la discrimination raciale est double ; elle se manifeste, d'une part, par la distribution des « sujets » dans la structure sociale et, de l'autre, par la distribution des logements et des équipements dans l'espace. Leur forte spécificité culturelle résulte donc de cette correspondance et du sens qu'elle prend dans le domaine des rapports sociaux, à travers les conditions d'organisation particulière de la lutte de classes aux Etats-Unis.

De même, les enquêtes classiques qui ont essayé de démontrer la liaison entre la proximité résidentielle et le choix du conjoint ont abouti à isoler un certain effet de la proximité spatiale (dans la mesure où elle augmente la probabilité d'interaction) mais *à l'intérieur d'une définition culturelle des couples*, elle-même déterminée par l'appartenance à différents milieux sociaux [74]. A des conclusions semblables arrive l'enquête de Maurice Imbert [75], qui montre comment l'*éloignement spatial* par rapport aux centres culturels *renforce* la différenciation sociale déterminée par

72. G. Munizaga et C. Bourdon, *Sector Manuel Rodriguez : Estudio de un sector habitacional popular en Santiago de Chile*, CIDU, Santiago du Chili, 1970.

73. G. D. Suttles, *The Social Order of the Slum*, The University of Chicago, Press, 1968.

74. Katz et Hill, « Residential Propinquity and Marital selection », *Marriage and family living*, XX, février 1958, pp. 27-35.

75. M. Imbert, « Aspects comparés de la vie de loisir à Paris et en banlieue », in C. E. G. S., *op. cit.*, 1965.

la catégorie socio-professionnelle, l'instruction et la situation familiale.

Si des formes spatiales peuvent accentuer ou infléchir certains systèmes de comportement, de par l'interaction des composantes sociales qui s'y combinent, il n'y a pas d'indépendance de leur effet et, par conséquent, il n'y a pas de liaison systématique des différents contextes urbains aux modes de vie. Chaque fois qu'une liaison de cet ordre est constatée, elle est le point de départ d'une recherche plutôt qu'un argument explicatif. Les milieux urbains spécifiques doivent donc être *compris* en tant que produits sociaux, et la liaison espace-société doit être établie comme problématique, comme objet de recherche plutôt que comme axe interprétatif de la diversité de la vie sociale, à l'encontre d'une vieille tradition de la sociologie urbaine [76].

4. *Y a-t-il production de milieux résidentiels spécifiques par les valeurs des groupes sociaux ?*

Au fur et à mesure que la recherche a montré le rôle secondaire joué par le contexte écologique dans la détermination des systèmes culturels, un renversement des termes du problème s'est opéré, et un puissant courant intellectuel semble s'orienter vers la considération des milieux résidentiels comme spécification des normes et valeurs émises par le groupe social prépondérant dans chaque contexte. Il y aurait ainsi, à nouveau, des « sous-cultures urbaines », mais leur spécificité viendrait du fait que *chaque groupe racial choisit et produit un certain espace en accord avec son type de comportement.*

Dans leur conclusion sur la fameuse problématique de la nouvelle « culture suburbaine » américaine, Gist et Fava considèrent qu'elle existe effectivement et qu'elle exprime une profonde réorganisation dans le système de valeurs de la société américaine, évoluant d'une éthique protestante individualiste et puritaine vers une éthique « sociale » profondément hédoniste et axée sur la sociabilité. Les banlieues, peuplées par ces nouvelles couches de la classe moyenne, porteuses des valeurs de la « société de consommation », seraient donc le *lieu* d'expression le plus conforme à un tel style de vie [77].

---

76. Voir le recueil de travaux de l'école de Chicago publié sous la direction d'E. W. Burgess et D. J. Bogue, *Contributions to Urban Sociology*, University of Chicago Press, 1964.

77. Cf. N. P. Gist et S. F. Fava, *Urban Society*, Thomas Y. Crowell, New York, 1964, pp. 183-207.

Wendell Bell va plus loin, car il fait dépendre directement la forme écologique des banlieues des nouvelles valeurs de ces couches moyennes ; interdépendantes, ces valeurs seraient de trois sortes : importance de la vie familiale, carrière professionnelle commandée par une mobilité ascendante régulière, intérêt porté à la consommation. Les banlieues, aussi bien sur le plan symbolique qu'en termes d'instrumentalité, offriraient des conditions adéquates pour la réalisation de ces modes de comportement. Dès lors, rien d'étonnant à ce que cette nouvelle culture soit « suburbaine[78] ».

Cette perspective a été développée avec beaucoup plus de vigueur par Melvin et Carolyn Webber, qui analysent le rapport différentiel à l'espace, impliqué par les valeurs de l'élite intellectuelle d'un côté, et de la classe ouvrière, de l'autre[79]. Dans le premier cas, l'ouverture au monde dont peut jouir l'élite, favorise un type « cosmopolitain » de la relation au temps et à l'espace, qui détermine une forte mobilité résidentielle et un habitat ouvert sur une multiplicité de relations. Par contre, pour la classe ouvrière, l'impossibilité de prévoir le futur, la nécessité de se définir toujours *ici et maintenant* obligent à un certain « localisme » et à un renforcement de la communauté résidentielle autour de liens primaires particulièrement solides. Les différents types de milieux résidentiels sont donc l'expression écologique directe des orientations particulières à chacun des groupes.

Dans un contexte très différent, l'excellente enquête de Mario Gaviria et son équipe sur le quartier périphérique du *Gran San Blas*, à Madrid[80], arrive même à montrer comment la structure et le fonctionnement d'un grand ensemble de 52 000 habitants sont directement déterminés par la conception des rapports sociaux sous-jacente à cette réalisation (dans ce cas précis, le paternalisme urbain des syndicats phalangistes) ; comme le rapport de recherche le fait remarquer, « la conception d'un quartier entièrement ouvrier, socialement différencié dans l'espace — il est situé à proximité des zones industrielles —, quartier dans lequel toutes les rues portent des noms de métiers et de tâches, où habite une majorité d'ouvriers, où tous les bâtiments publics sont construits d'après les plans des

78. W. Bell, « Social Choice, Life Styles and Suburban Residence », W. Dobriner, *op. cit.*, 1958.

79. M. C. Webber et C. C. Webber, « Culture, Territoriality and the Elastic Middle », H. Wenworth Eldredge, *Taming Megalopolis*,, *op. cit.*, 1967, t. I, pp. 35-53.

80. M. Gaviria et collaborateurs (*Gran San Blas*), *Revista de Arquitectura*, Madrid, 1968.

syndicats (*) et dans lequel il y a eu un concours architectural pour ériger un monument en l'honneur du "producteur mort dans la guerre" (**) — pareille conception est un fait plein de signification sociologique.

Il reflète, sur le terrain, une société divisée en classes et spatialement différenciée de façon planifiée : zones industrielles, logements syndicaux, population ouvrière, "monument au producteur". C'est une forme de développement urbanistique qui risque de s'avérer pleine de surprises » (p. 104).

Le *Gran San Blas* représente manifestement un cas limite, dans la mesure où l'espace résidentiel est rarement façonné de manière aussi directe par une conception sociale d'ensemble. Plus encore, on peut dire qu'il exprime un rapport social spécifique : celui de la domination directe d'un *habiter* (l'habiter ouvrier) par une institution bureaucratique disposant de toutes les attributions sur l'habitat. Et même dans ce cas, si l'*espace résidentiel* présente une certaine cohérence sociale dans sa configuration, le *milieu résidentiel* qui s'y est constitué ne semble pas s'adapter *sans* difficulté à l'appropriation sociale qui était prévue. Ce milieu résidentiel résulte plutôt de la rencontre, pas toujours harmonieuse, entre le cadre prévu (lié, lui, à une certaine *politique* de l'habitat) et la pratique sociale des habitants.

Et en réalité, c'est le nécessaire décalage entre le système de production de l'espace, le système de production des valeurs, et la liaison des deux dans la pratique sociale, qui rend impossible la pertinence des hypothèses concernant la constitution des milieux résidentiels comme simple projection des valeurs de chaque groupe. En effet, la société n'est pas pure expression de cultures en soi, mais articulation plus ou moins contradictoire d'intérêts et donc, d'agents sociaux, qui ne se donnent jamais en eux-mêmes mais toujours, et à la fois, par rapport à quelque chose d'autre. Par ailleurs, l'espace résidentiel n'est pas non plus une page où viendrait s'apposer l'empreinte des valeurs sociales. Il est, d'une part, historiquement constitué, de l'autre, articulé à l'ensemble de la structure sociale, et pas seulement à l'instance idéologique.

Par conséquent, quand il y a correspondance précise entre les valeurs d'un groupe et la communauté résidentielle, en tant qu'unité sociale et écologique, il s'agit, une

(*) Rappelons qu'il s'agit des syndicats fascistes, les seuls ayant une existence légale en Espagne.

(**) Dans la guerre civile espagnole : il s'agit encore d'une institution fasciste.

nouvelle fois, d'un rapport social spécifique, qui n'est pas donné par les simples caractéristiques internes du groupe, mais exprime un processus social qu'il faut alors établir.

Ainsi, les « milieux sociaux urbains » ne peuvent pas, non plus, être considérés comme production d'un cadre écologico-social par des valeurs culturelles spécifiques à un groupe, fraction ou classe sociale. Quand ils existent dans leur spécificité, ils représentent une certaine situation, dont la signification est toujours à découvrir par l'analyse.

Plus encore, plutôt que de découvrir l'existence ou de démontrer l'inexistence de types localisés de relations sociales, *il faudrait déceler les processus d'articulation entre les « unités urbaines » et le système de production des représentations et pratiques sociales. Celui-ci semble être l'espace théorique connoté par la problématique des milieux résidentiels.*

●

Maintes observations et arguments avancés tout au long de ce chapitre ont pu paraître élémentaires et de pur bon sens. Fallait-il s'attacher avec autant d'acharnement à rappeler : 1. qu'il n'y a pas de système culturel lié à une forme donnée d'organisation de l'espace ; 2. que l'histoire sociale de l'humanité n'est pas déterminée par le type de développement des collectivités territoriales ; 3. que l'environnement spatial n'est pas à la base d'une spécificité des comportements et des représentations ?

En fait, un silence pieux sur de telles digressions aurait sous-estimé la puissance et l'influence de l'idéologie urbaine, son pouvoir d'évocation de la vie quotidienne, sa capacité de *nommer* les phénomènes dans les termes de l'expérience de chacun, et de tenir lieu d'explication. La sociologie urbaine s'est fondée sur ces thèmes, des analyses culturelles du développement y prennent appui, les discours des moralistes et des politiciens s'en inspirent (en utilisant une large gamme de registres), les théoriciens de la « révolution culturelle » de la petite bourgeoisie occidentale replâtrent le mythe pour donner une « base matérielle » à leurs thèses sur la mutation de nos sociétés. Enfin, le traitement du problème, fondamental, du rapport de « l'urbain » au système idéologique, exigeait la délimitation théorique préalable d'un terrain aussi confus.

Cela dit, ayant identifié la question théorique à laquelle renvoie la problématique des « milieux sociaux urbains », nous n'avons guère progressé dans son traitement, car l'étude de l'articulation de l'instance idéologique à la spé-

cificité des unités urbaines laisse dans le vague l'essentiel de la difficulté. En effet, si le niveau idéologique, malgré toutes ses difficultés, peut être relativement reconnu et défini en termes théoriques, de quoi parle-t-on exactement quand on renvoie aux « unités urbaines » ? Le rapport entre « idéologie » et « urbain » (et, par là, entre « idéologie » et « espace ») ne peut pas être étudié sans un approfondissement préalable du contenu social de « l'urbain », c'est-à-dire sans une analyse de la structure urbaine.

III

La structure urbaine

1

Le débat sur la théorie de l'espace

Considérer la ville comme la projection de la société sur l'espace est à la fois un point de départ indispensable et une affirmation trop élémentaire. Car, s'il faut dépasser l'empirisme de la description géographique, on court le très grand risque d'imaginer l'espace comme une page blanche sur laquelle s'inscrit l'action des groupes et des institutions, sans rencontrer d'autre obstacle que la trace des générations passées. Cela équivaut à concevoir la nature comme entièrement façonnée par la culture, alors que toute la problématique sociale prend naissance dans l'union indissoluble de ces deux termes, à travers le processus dialectique par lequel une espèce biologique particulière (particulière, puisque divisée en classes), « l'homme », se transforme et transforme son environnement dans sa lutte pour la vie et pour l'appropriation différentielle du produit de son travail.

L'espace est un produit matériel, en relation avec d'autres éléments matériels — entre autres, les hommes, qui entrent eux-mêmes dans *des rapports sociaux déterminés*, qui donnent à l'espace (ainsi qu'aux autres éléments de la combinaison) une forme, une fonction, une signification sociale. Il n'est donc pas pure occasion de déploiement de la structure sociale, mais expression concrète de chaque ensemble historique dans lequel une société se spécifie. Il s'agit alors d'établir, de la même manière que pour tout autre objet réel, les lois structurales et conjoncturelles qui commandent son existence et sa transformation,

ainsi que la spécificité de son articulation aux autres éléments d'une réalité historique.

Cela veut dire qu'il n'y a pas de théorie de l'espace qui ne soit partie intégrante d'une théorie sociale générale, même implicite.

L'espace urbain est structuré, c'est-à-dire qu'il n'est pas organisé au hasard, et que les processus sociaux s'y rattachant, expriment, en les spécifiant, les déterminismes de chaque type et de chaque période de l'organisation sociale. A partir de cette évidence, pourtant lourde d'implications, l'étude de la structure urbaine doit être menée sur deux plans : il s'agit, d'une part, d'élaborer des outils théoriques susceptibles d'appréhender le concret-réel d'une façon significative et, d'autre part, d'utiliser ces outils dans une succession discontinue d'analyses particulières visant des phénomènes historiquement donnés. Cette étude a été tentée par plusieurs courants théoriques, avec une force dont témoigne l'abondance des recherches. Ainsi, l'effort théorique de *l'écologie humaine*, en particulier à partir de l'Ecole de Chicago, domine encore l'appréhension de l'organisation urbaine, dans la littérature et dans la pratique, que ce soit à travers la reprise de ses thèmes classiques ou à travers les critiques et réactions suscitées [1]. En effet, la plupart des alternatives théoriques proposées, qui se situent par rapport à cette tradition, ne font qu'en donner une image inversée, sans redéfinir les termes mêmes de la question.

Il est impossible d'aborder l'analyse de l'organisation de l'espace sans une discussion, même rapide, de cette tradition de recherche. Non pas pour faire l'histoire des idées, mais pour examiner l'efficacité théorique des propositions avancées et des travaux réalisés. Car la formulation de la fameuse théorie de Burgess sur l'évolution des agglomérations urbaines par zones concentriques [2] prête trop facilement à sourire, du fait de son ingénuité ethnocentrique, alors qu'elle rend compte d'un certain processus de développement urbain, historiquement situé dans des *conditions* socio-économiques que Quinn a bien su préciser : un certain degré d'hétérogénéité ethnique et sociale ; une base économique industrielle-commerciale ;

1. L'ouvrage de base reste celui de R. Park, E. Burgess et R. Mc Kenzie, *The City*, Chicago, University of Chicago Press, 1925. La meilleure collection de travaux écologiques est celle éditée par G. A. Theodorson, *Studies in Human Ecology*, Evanston, Illinois, Row, Peterson and C°, 1961, 626 p.

2. E. Burgess, « The growth of the City » dans Park, Burgess et Mc Kenzie, *op. cit.*, pp. 47-62.

propriété privée ; commerce ; des organisations économiques spécialisées fonctionnellement et différenciées spatialement ; un système de transports efficace et sans trop grande irrégularité ; un noyau urbain central à forte valeur foncière [3].

Il s'agit donc de l'évolution d'une agglomération en croissance rapide, dominée par une industrialisation capitaliste entièrement commandée par la logique du profit et, partant, d'un noyau urbain préexistant à faible charge symbolique et peu constitué socialement et architecturalement. Ainsi, dans le Chicago étudié par Burgess, l'occupation du centre urbain (zone I) par les sièges sociaux d'entreprises et les centres administratifs (au lieu stratégique de l'accessibilité et de la densité sociale de la ville) découle de la domination sociale des entreprises et de l'importance stratégique de leurs centres directionnels concentrés à l'intérieur d'un milieu fortement organisé. Les zones II et III, qui correspondent à l'invasion de l'ancien espace urbain par l'industrie et les résidences nécessaires aux travailleurs employés, sont le résultat, d'une part, des avantages énormes que représente pour l'industrie de la première époque sa greffe sur le tissu urbain et, d'autre part, de la possibilité sociale de domination et même de destruction du cadre urbain par l'implantation industrielle. La zone IV, résidence des classes supérieures, est la conséquence de la détérioration urbaine ainsi produite, et l'expression de la distance sociale, que matérialise la création d'un nouvel espace résidentiel au-delà de la ville, abandonnée au fonctionnel. Enfin la zone V, comprenant les satellites résidentiels et productifs encore non intégrés à l'agglomération, exprime la domination progressive de la ville sur son *hinterland*, à travers la concentration économique et la spécialisation fonctionnelle [4].

L'explicitation des conditions de base permet de comprendre que le même modèle d'urbanisation ait pu rendre compte de la croissance d'un certain nombre de villes américaines [5] et, partiellement, de villes européennes, comme

3. J. A. Quinn, « The Burgess Zonal Hypothesis and Its Critics », *American Sociological Review*, 5, 1940, pp. 210-218.

4. Cf. Les éléments facilitant cette discussion dans P. H. Mann, *An Approach to Urban Sociology*. Routledge and Kegan Paul, Londres, 1965.

5. Par exemple, R. V. Bowers, « Ecological Patterning of Rochester, New York », *American Sociological Review*, 4, 1939, pp. 180-189 ; Th. R. Anderson and J. A. Egeland, « Spatial Aspects of Social Area Analysis », *A. S. R.*, 26, 1961, 392-398 ; R. W. O'Brien, « Beatle Street, Memphis, A Study in Ecological Succession », *Sociology and Social Research*, XXVI, may 1941, 439-36.

l'ont montré Chombart de Lauwe à Paris [6] ou McElrath à Rome [7], tout en introduisant cette modification très importante : l'existence d'une résidence privilégiée des catégories supérieures dans le centre de la ville, espace chargé d'attaches symboliques et de lieux de consommation culturelle.

En revanche, quand les conditions de base changent qualitativement, la prétention d'universalité du modèle de Burgess tombe d'elle-même. C'est le cas, par exemple, de l'étude classique de Gist sur l'écologie de Bangalore [8], qui montre l'éclatement du centre et l'interpénétration spatiale des activités et des populations. Plus intéressante encore est l'analyse de Schnore sur l'organisation spatiale d'une soixantaine de villes latino-américaines, qui conclut à l'existence de deux formes urbaines principales : le modèle « traditionnel » — un centre historique, entouré de faubourgs populaires, qui sert d'assise aux couches supérieures et aux fonctions de direction — et le modèle de croissance industrielle, qui reproduit partiellement les traits fondamentaux du développement par zones [9].

Mieux encore, Chicago même, au milieu du XIX[e] siècle, ainsi que les grandes villes européennes d'avant l'industrialisation structurent leur espace de façon hiérarchisée autour du centre de première implantation. De même, certaines villes du sud des Etats-Unis s'écartent considérablement, par leur configuration, des normes d'une organisation spatiale dominée par la loi du marché, dans la mesure où leur composition sociale fait une place plus large aux reliquats de l'oligarchie agraire traditionnelle [10].

Les modifications qu'on a tenté d'apporter à la théorie des zones ne représentent pas un déplacement substantiel de problématique et tombent donc sous la même critique exigeante d'une spécification des conditions historiques de leur validité. Ainsi, les *distinctions sectorielles* proposées par Hoyt [11] essaient d'adapter le modèle aux situations dans lesquelles on trouve une rigidité sociale due à l'histoire

6. P. H. CHOMBART DE LAUWE et collaborateurs, *Paris et l'agglomération parisienne*, 2 t., Paris, P. U. F., 1950.

7. D. E. MCELRATH, « The social areas of Rome », *A. S. R.*, 27 juin 1962, pp. 389-390.

8. N. P. GIST, « The Ecology of Bangalore, India : An East-West Comparison », *Social Forces*, 35, may 1957, pp. 356-65.

9. L. F. SCHNORE, « On the Spatial Structure of Cities in the Two Americas » dans PH. M. HAUSER et L. F. SCHNORE (editors) *The Study of Urbanization*, New York, John Wiley and Sons, 1965, p. 347-398.

10. H. W. GILMORE, « The Old New Orleans and the New : A Case for Ecology », *A. S. R.*, 9, August 1944, pp. 385-394.

11. H. HOYT, *The Structure and Growth of Residential Neighborhoods in American Cities*, Washington D. C., Federal Harsing Administration, 1939.

particulière d'une zone. Telle ou telle couche, implantée dans un secteur, colonise l'ensemble d'un rayon, du dedans au dehors, sans se transformer en bloc dans une nouvelle couronne. Mais le mouvement écologique et sa détermination fonctionnelle restent les mêmes.

En revanche, la théorie des *noyaux multiples* [12], qui essaie de combiner le développement par couronnes et la division fonctionnelle de la ville, en considérant le déploiement spatial de chaque fonction comme une série de processus séparés, prolonge quelque peu les propositions initiales de l'Ecole de Chicago dans l'analyse des nouvelles régions métropolitaines, dont la complexité dépasse le cadre sommaire du modèle de Burgess. Il est certain que, malgré cet effort, la région métropolitaine rompt complètement la formulation classique, comme le montrent des analyses concrètes aussi importantes que celles de Gottmann pour la côte nord-est des Etats-Unis [13], ou de Vernon [14] pour New York.

L'exemple de la théorie de la croissance urbaine élaborée par l'Ecole de Chicago montre les limites d'une recherche définie par sa formulation concrète plutôt que par ses principes d'analyse. Or, en fait, l'ensemble du travail de Burgess, Mc Kenzie, Wirth, etc... met à l'œuvre une série de notions, dont la portée dépasse une étude singulière et qui, en réalité, sont encore à la base de nombreux travaux. C'est cet effort pour construire une véritable théorie de l'espace, si peu fréquent dans un domaine balayé alternativement par l'empirisme et le prophétisme, qui explique la persistance de conceptions directement rattachées à l'organicisme évolutionniste de plus vieille souche.

En effet, à la base des analyses spatiales, il y a une théorie générale de l'organisation sociale, que l'on considère dirigée par deux principes essentiels [15].

1. *Le principe d'interdépendance entre les individus,* fondé sur leurs différences complémentaires (relations de symbiose) et leurs similitudes supplémentaires (relations de commensalisme).

2. *Le principe de la fonction centrale :* dans tout sys-

12. Cf. Ch. D. Harris et E. L. Ullman, « The Nature of Cities », *The Annals*, vol. 242, november 1945, pp. 7-17.

13. Cf. J. Gottmann, *Megalopolis, op. cit.*

14. R. Vernon, *Metropolis 1985*, Cambridge, Mass. Harvard University Press, 1960.

15. Nous avons bénéficié, pour cette discussion, de l'aide précieuse de L. de Laberbis, professeur à l'Université de Montréal et ancienne élève de A. Hawley.

tème de relation avec un environnement, la coordination est assurée par l'intermédiaire d'un petit nombre de fonctions centrales. La position de chaque individu par rapport à cette fonction détermine sa position dans le système et ses rapports de dominance [16].

Etant donné le matérialisme immédiat (vulgaire ?) de cette perspective théorique, les problèmes de la relation à l'espace seront un terrain de choix pour le développement de ses recherches, car la société est comprise, avant tout, en tant que communauté, celle-ci étant définie comme « un système de relations entre des parties fonctionnellement différenciées et qui est localisé territorialement [17] ».

L'organisation urbaine est expliquée alors par un ensemble de processus qui façonnent, distribuent et mettent en rapport les « unités écologiques », à savoir toute expression spatiale qui présente une certaine spécificité par rapport à son environnement immédiat (résidences, usines, bureaux, etc.). Les principaux processus écologiques sont [18] : la *concentration* — à savoir, l'augmentation de la densité d'une population sur un certain espace à un certain moment ; la *centralisation* ou spécialisation fonctionnelle d'une activité ou réseau d'activités sur un même espace, avec son articulation hiérarchisée sur l'ensemble du territoire régional ; la centralisation, avec son corollaire, la *décentralisation*, est à la base des processus de mobilité de la structure urbaine et, par conséquent, des fonctions de *circulation*, au sens large ; la *ségrégation* fait référence au processus par lequel le contenu social de l'espace devient homogène à l'intérieur d'une unité et se différencie fortement par rapport à des unités extérieures, en général suivant la distance sociale dérivée du système de stratification ; enfin, l'*invasion-succession* explique le mouvement par lequel une nouvelle population (ou activité) s'engage sur un espace préalablement occupé, étant rejetée par l'assise antérieure, intégrée ou, enfin, lui succédant en tant que dominante dans l'unité écologique ainsi visée.

Cette construction reste cependant à un niveau formel, dans la mesure où ces processus écologiques, explicatifs des configurations urbaines observées (zones, secteurs, noyaux, rayons, etc.) ne sont pas eux-mêmes expliqués autrement que par allusion aux lois économiques générales. Or, une théorie de la structure urbaine doit viser les lois par lesquelles différents contenus sociaux sont exprimés à

16. Cf. A. Hawley, *Human Ecology*, New York, Ronald Press, 1950.
17. A. Hawley, *Human Ecology, Definition and History* (Notes de cours non publiées, Ann Arbor, Michigan, 1963).
18. Cf. R. D. Mc Kenzie, « The Scope of Human Ecology », *Publications of The American Sociological Society*, XX, 1926, pp. 141-154.

travers les processus énoncés. La mise en forme d'observations empiriques sur telle ou telle réalité urbaine ne permet pas d'avancer dans cette voie.

L'école « néo-orthodoxe » de l'écologie humaine a tenté une systématisation de ses recherches, en les codifiant dans les termes de *complexe écologique* ou *éco-système*. Dans la formulation de Duncan [19], l'ensemble d'une structure urbaine peut être compris comme le résultat de l'interaction entre quatre éléments fondamentaux : la population (P), l'environnement, ou milieu physique (E), la technologie (T) et l'organisation sociale (O), cette dernière renvoyant à l'ensemble d'institutions et pratiques sociales. Ainsi, par exemple, il tente d'expliquer, à l'aide de ces termes, le problème de la pollution de l'air à Los Angeles [20]. Or, toute l'analyse revient à une formalisation des processus réels observés, à travers leur codification dans ces quatre éléments. Il n'y a pas de transformation des observations en concepts ni, surtout, établissement des relations entre les éléments, qui rendent compte des séquences observées. Le seul avantage est donc de pouvoir résumer, sous certains titres, certaines constatations empiriques. Est-ce réellement un avantage ? On peut en douter (ainsi, par exemple, quand on assimile les transports à l'introduction d'un nouvel équipement industriel sous prétexte qu'il s'agit dans les deux cas de progrès technologiques [21]).

D'autre part, l'élément « organisation sociale » est un véritable fourre-tout, qui permet de ne pas traiter les articulations précises à la structure sociale, en les fondant dans une relation globale entre le social et la nature (et le technique).

Gist et Fava ont essayé de parer à cet inconvénient, en ajoutant un cinquième élément, culturel ou psycho-sociologique, pour différencier les valeurs des institutions [22]. Mais leur analyse du processus de suburbanisation américaine présente exactement les mêmes caractéristiques que celle de Duncan, et ne dépasse pas la simple catégorisation formelle des différents « facteurs », historiquement com-

19. O. D. Duncan, « Human Ecology and Population Studies » dans Ph. M. Hauser et O. D. Duncan (édit.), *The Study of Population*, Chicago, The University of Chicago Press, 1959, pp. 681-684.

20. O. D. Duncan, « From Social System to Ecosystem », *Sociological Inquiry*, t. 31, n° 2, 1961, pp. 140-149.

21. Le cas extrême du technologisme écologique étant l'orientation des travaux, excellents par ailleurs, de Gibbs, et Martin. Voir, par exemple, J. P. Gibbs et W. T. Martin, « Toward a Theoratical System of Human Ecology », *Pacific Sociological Review*, n° 2, 1959, pp. 29 36.

22. N. P. Gist et S. F. Fava, *op. cit.*, 1964, pp. 102-103.

binés dans le processus de diffusion urbaine aux Etats-Unis.

L'insistance des écologues à traiter l'ensemble de l'organisation de l'espace à partir de l'interaction entre l'espèce humaine, les outils créés par elle et le milieu naturel, les place dans une position extrêmement forte dans la mesure où, effectivement, ces éléments sont les données de base du problème, et sont parfois saisissables directement, même du point de vue statistique [23]. Mais, n'essayant pas de théoriser ces rapports, et les présentant tout simplement comme des matériaux insérés dans le processus universel de la lutte pour la vie, leur biologisme élémentaire s'est prêté facilement à la critique culturaliste, en particulier au moment où les sciences sociales connaissaient l'essor de la psycho-sociologie et où la problématique des valeurs se situait au centre de la recherche.

Ainsi, si les premières critiques approfondies, en particulier celles d'Alihan [24] et de Gettys [25], rappelaient surtout la spécificité du comportement humain, refusant l'application directe aux communautés des manifestations du déterminisme naturel constatées dans les autres espèces, le courant ultérieur renverse ouvertement les termes de la question, en considérant l'espace, à partir de l'étude de Walter Firey sur Boston [26], comme façonné par les valeurs et les comportements des groupes. Par exemple, William Kolb [27] formule les conditions culturelles préalables à l'urbanisation (équivalent aux systèmes de valeurs sous-jacentes à l'industrialisation, dans l'analyse webérienne) et propose d'interpréter la composition de l'espace suivant les affinités symboliques des différents groupes sociaux et le rôle qu'ils jouent dans la société. Form [28] a insisté sur les répercussions spatiales des phénomènes de domination sociale et une tradition d'études de géographie historique et comparative, de Dickinson [29] à Sjoberg [30] et

23. O. D. Duncan et L. F. Schnore, « Cultural, Behavioral and Ecological Perspectives in the Study of Social Organization », *American Journal of Sociology*, LXV, september 1959, pp. 132-146.
24. M. A. Alihan, *Social Ecology*, New York, Columbia University Press, 1938.
25. W. E. Gettys, « Human Ecology and Social Theory, « *Social Forces* », XVIII, may 1940, pp. 469-476.
26. Cf. W. Firey, *Land Use in Central Boston*, Cambridge, Mass, Harward University Press, 1947.
27. W. L. Kolb, « The Social Structure and Functions of Cities », *Economic Development and Cultural Change*, t. 3, 1945-55, pp. 30-46.
28. W. H. Form, « The Place of Social Structure in the Determination of Land Use », *Social Forces*, n° 32, mai 1954, pp. 317-323.
29. R. Dickinson, *The West European City*, London, Routledge and Kegan Paul, 1951.
30. G. Sjoberg, *The Pre-Industrial City*, Glencoe, III. The Free Press, 1960.

de Max Sorre[31] à Pierre George[32], a montré la diversité sociale des formes spatiales. Doit-on conclure, pour autant, à une organisation de l'espace déterminée, essentiellement, par l'action des hommes guidés par des orientations culturelles ?

La critique de Willhelm vise plus profondément, en montrant comment, sous couvert de l'organicisme écologique, un trait fondamental de l'espace humain est négligé, à savoir la différenciation contradictoire des groupes sociaux, le fait que l'appropriation de l'espace fait partie d'un processus de lutte concernant l'ensemble du produit social, et que cette lutte n'est pas une pure compétition individuelle, mais qu'elle oppose les groupes formés par l'insertion différentielle des individus dans les diverses composantes de la structure sociale — alors que « le complexe écologique présente une distinction sans montrer une différence[33] ». Ce biais théorique se manifeste très concrètement dans la recherche, du fait de l'utilisation comme matériel de base des données du recensement, qui caractérisent globalement une collectivité d'après les catégories de la pratique administrative, mais ne peuvent pas rendre compte de leur dynamique interne, ni du passage des rapports sociaux à l'organisation de l'espace.

Voilà une dimension nouvelle et qui déplace quelque peu l'opposition entre « facteurs culturels » et « facteurs naturels ». Car, dans la problématique culturaliste proprement dite, on n'inclut pas davantage l'aspect mouvant de l'appropriation de l'espace en fonction de la différenciation sociale. Ainsi, l'une des meilleures formulations récentes, celle d'Achille Ardigo[34], considère la métropole comme un système social, en transposant les quatre sous-systèmes parsoniens à l'aire urbaine, et en montrant comment les différentes implantations spatiales suivent ces processus d'adaptation et d'échange d'après les valeurs institutionnalisées.

En fait, la problématique propre à toute théorie de l'espace ne consiste pas à opposer valeurs et facteurs « naturels », mais d'une part, sur le plan épistémologique, à découvrir des lois structurales ou la composition de situations historiquement données ; de l'autre, sur le plan

31. M. Sorre, *Les fondements de la géographie humaine*, Paris, A. Colin, 1952.
32. P. George, *Précis de Géographie Urbaine*, Paris, P. U. F., 1961.
33. Voir S. M. Willhelm, « The Concept of The Ecological Complex : A Critique », dans *The American Journal of Economics and Sociology*, 23. july 1964, pp. 241-248.
34. A. Ardigo, *La diffusione urbana*, Roma, AVE, 1967, pp. 41-66.

proprement théorique, à établir des hypothèses sur le facteur dominant d'une structure dans laquelle, manifestement, toutes les écoles incluent l'ensemble des éléments de la vie sociale : leur divergence, essentielle, concerne le statut de chaque élément et des combinaisons d'éléments.

Cette juxtaposition de problématiques explique la confusion, dans la littérature, de deux types de critiques adressées à la tradition de l'écologie humaine : celle qui remplace la détermination naturelle par un arbitraire social à base culturelle et celle qui rappelle la spécificité de l'espace historique, en faisant intervenir la division de la société en classes, avec les conflits et les stratégies qui en résultent, dans le processus social de constitution d'un espace. Or, ce front commun théorique contre le naturalisme écologique s'est établi sur des positions (idéologiques) de droite, c'est-à-dire centrées sur la prédominance des valeurs dans l'explication sociale. Cette fusion est possible uniquement à l'intérieur d'une perspective historiciste : les hommes (les groupes sociaux) créent les formes sociales (*dont l'espace*) à travers la production, parfois contradictoire, des *valeurs* qui, orientant les comportements et attitudes et fondant les institutions, façonnent la nature. On reconnaît dans cette formulation le noyau ultime de travaux aussi importants, entre autres, que ceux de Lewis Mumford et d'Alessandro Pizzorno, ou d'une partie de la pensée d'Henri Lefebvre.

Cependant, on peut se demander si ce retournement de perspective n'aboutit pas à une analyse purement volontariste de l'espace, incapable d'intégrer les acquis de la tradition écologique, pour qui l'espace est en rapport avec les conditions matérielles de production et d'existence de chaque société. Ainsi, par exemple, quand Leo Schnore traite la ville comme essentiellement formée par la mise en relation de lieux de travail et de zones résidentielles, avec les fonctions et espaces dérivés de la dynamique suscitée par ces deux pôles, il met sur une voie féconde, à condition de dépasser le caractère élémentaire de ce propos et de développer l'appareil conceptuel en fonction de la complexité des recherches spécifiques [35].

Au-delà de tout éclectisme académique, il faut dépasser l'opposition idéologique entre la détermination de l'espace par la nature et son façonnement par la culture, pour unir ces deux termes dans une problématique qui reconnaisse la spécificité du social humain, sans l'affirmer comme

35. L. F. Schnore, « The City as a Social Organism », *Urban Affairs Quarterly*, t. 1, 3. mars 1966, pp. 58-69. En général les travaux du *Center for Demography and Ecology* de l'Université de Wisconsin, dirigé par Schnore, sont du plus haut intérêt.

création volontaire, inexplicable suivant des lois. Au front commun idéologique du culturalisme et de l'historicisme, il convient d'opposer un front théorique qui intègre la problématique écologique, à base matérialiste, dans une analyse sociologique, dont le thème central est l'action contradictoire des agents sociaux (classes sociales) mais dont le fondement est la trame structurale qui fait la problématique de toute société — c'est-à-dire, la manière dont une formation sociale travaille la nature, et le mode de répartition et de gestion, donc de contradiction, qui en découle.

Dans cet effort, les résultats obtenus par l'écologie ont plus de valeur pour fonder une théorie de l'espace que les corrélations socio-culturelles accumulées, car ils renvoient à cette détermination première par les forces productives et les rapports de production qui en découlent, qu'il ne s'agit pas de contredire, mais plutôt de développer, en articulant à ses effets sur l'espace, ceux produits par les autres instances de détermination sociale.

D'une certaine manière, on peut situer dans cette perspective les recherches de l'école dite de « Social Area Analysis », inaugurées par Shevky [36] et Bell ; ils analysent l'espace urbain à partir de la combinaison d'une série de caractéristiques socio-économiques, décomposées en trois grandes dimensions : « rang social » (occupation, instruction, revenu) ; « urbanisation » (caractéristiques de la famille) ; « ségrégation » (différenciation ethnique dans l'espace). Ce genre de travaux, repris avec force par Duncan [37] et, dernièrement, par le groupe de l'université de Wisconsin [38], s'ils expriment l'articulation entre la différenciation sociale et la configuration de l'espace, ne peuvent pas expliquer la production de ces formes. Il faudrait pour cela les mettre en rapport avec le reste des éléments structurant la forme et les rythmes d'une agglomération.

La tentative de Raymond Ledrut vise, par contre, à reconstituer l'ensemble à partir de l'analyse de la différenciation et de la composition de l'espace social [39]. Après avoir défini diverses formes d'unités urbaines (le voisinage,

36. Cf. E. Shevky et W. Bell, *Social Area Analysis*, Stanford, Stanford University Press, 1955.

37. O. D. Duncan et B. Duncan « Residential Distribution and Occupotional Stratification », *The American Journal of Sociology*, vol. 60, mars 1955, pp. 493-503.

38. Voir l'aperçu donné par L. F. Schnore dans son livre *The Urban Scene*, New York, The Free Press, 1965.

39. Cf. R. Ledrut, *Sociologie Urbaine*, Paris, P. U. F., 1968, pp. 101-177.

le bourg, le quartier, la ville) en les rattachant, en particulier, à une spécificité des processus de consommation, il analyse la ville comme un système d'échanges entre différents secteurs qui occupent une place et remplissent une fonction déterminées (cette fonction, dit Ledrut, est « le rôle que joue le secteur dans le fonctionnement interne de la ville », p. 138). D'où l'organisation de l'espace suivant le caractère unifonctionnel ou plurifonctionnel de ses composantes, et le type d'articulation exercé par les *centres*, nœuds de communication et organes de hiérarchisation de la structure urbaine. Ayant ainsi défini, pour chaque secteur, un intérieur et un extérieur (à partir de ses rapports avec les autres secteurs), après avoir distingué une série de fonctions urbaines, on peut alors étudier l'homogénéité et l'hétérogénéité de chaque unité urbaine, et suivre les transformations suscitées dans le circuit par l'accomplissement de chaque activité.

Cette analyse, qui représente un très grand progrès dans la théorie de l'espace, reste cependant quelque peu formelle, dans la mesure où elle est pur échafaudage méthodologique. Non pas qu'elle manque de « données », mais le raisonnement est mené par opposition ou similitude ; il ne comporte pas de contenu théorique précis, on ne sait pas de quelles fonctions on parle, ni quels sont les rapports sociaux et fonctionnels entre les différents secteurs. Or, remplir ces formes d'observations empiriques ne peut mener qu'à la description d'un mécanisme particulier, sans possibilité de transcription théorique. Car, entre ce schéma systématique et une réalité donnée, il faut intercaler un découpage conceptuel, qui définisse des fonctions et des rapports entre fonctions et qui permette de déterminer le contenu historique saisi dans la recherche concrète.

Plus simplement, il ne suffit pas de penser en termes de structure urbaine, il faut définir les éléments de la structure urbaine et leurs rapports, avant d'analyser la composition et la différenciation des formes spatiales [40].

Quelles sont alors les perspectives, en ce qui concerne une élaboration progressive de la théorie de l'espace ? Reprenons les éléments dégagés dans la discussion : il s'agit de dépasser la description des mécanismes d'interaction entre des implantations et des activités, pour découvrir les lois structurales de la production et du fonctionnement des formes spatiales étudiées ; l'opposition entre

40. Une telle conclusion se dégage aisément de la lecture du compte rendu des Journées de sociologie urbaine d'Aix-en-Provence, *Les fonctions urbaines et la structure de la ville*, Faculté des Lettres et Sciences Humaines d'Aix, 19 et 20 janvier 1968, 166 pages ronéo.

déterminations naturelle et culturelle de l'espace doit être dépassée à partir d'une analyse de la structure sociale, considérée comme processus dialectique de mise en rapport des deux types d'éléments au moyen des pratiques sociales déterminées par leurs caractéristiques historiques ; la différenciation d'un espace, la distinction entre les fonctions et processus mettant en relation les diverses unités, n'ont pas de signification, si elles ne sont pas rapportées à des éléments théoriquement significatifs, qui situent le contenu de l'espace dans l'ensemble de la structure sociale.

C'est la confirmation de notre point de départ : il n'y a pas de théorie spécifique de l'espace, mais tout simplement déploiement et spécification de la théorie de la structure sociale, pour rendre compte des caractéristiques d'une *forme sociale* particulière, l'espace, et de son articulation à d'autres formes et processus, historiquement donnés.

C'est, en fait, le cas pour les courants théoriques auxquels on a fait allusion, malgré l'enracinement particulièrement fort de l'écologie humaine dans la problématique de l'espace. C'est l'organicisme évolutionniste, hérité de Spencer, qui est à la base de l'écologie humaine, c'est la psycho-sociologie, déguisée en sociologie des valeurs par Parson, qui influence directement les analyses culturalistes ; et c'est l'historicisme, de souche weberienne, qui influence les thèmes volontaristes de la création de l'espace.

Les critiques rapides que nous avons formulées sont donc des critiques proprement théoriques, portant sur les fondements mêmes de la perspective. Elles n'invalident pas, même dans le cas où l'on reconnaîtrait sa justesse, la masse d'études et de résultats obtenus. Car des constatations ont été faites, et des mécanismes sociaux exposés dans leur logique. Mais, dans la mesure où ces découvertes sont comprises et analysées à l'intérieur d'une démarche à dominante idéologique, elles sont difficilement transposables et faiblement cumulatives.

Si nous pouvons signaler les limites d'une perspective, il est beaucoup plus difficile d'avancer de nouveaux éléments permettant de préciser l'analyse, non résolue, de l'organisation sociale de l'espace. Car il serait aussi prétentieux que volontariste de « fonder » une nouvelle théorie. Bien plus modestement, il s'agit pour nous de prolonger, dans le champ de l'analyse de l'espace, et en tentant une certaine spécification théorique, les concepts fondamentaux du matérialisme historique, dans la mesure où la problématique marxiste se propose justement la fusion dialectique de leurs différents éléments, dont l'éclatement en termes de « facteurs » interdit, pour l'instant, la construction d'une théorie structurale de l'espace.

Sur la base des concepts fondamentaux du matérialisme historique, comment peut-on saisir la spécificité des formes de l'espace social [41] ?

Rappelons que toute société concrète, donc toute forme sociale (par exemple, l'espace), peut être comprise à partir de l'articulation historique de plusieurs *modes de production*. Par mode de production, nous n'entendons pas le type d'activités productives, mais la matrice particulière de combinaison entre les « instances » (systèmes de pratiques) fondamentales de la structure sociale : économique, politico-institutionnel et idéologique essentiellement. L'économique, à savoir la manière dont le « travailleur », à l'aide de certains moyens de production, transforme la nature (objet de travail) pour produire des biens nécessaires à l'existence sociale, détermine, en dernière instance, la forme particulière de la matrice, c'est-à-dire les lois du mode de production. Les combinaisons et transformations entre les différents systèmes et éléments de la structure se font par l'intermédiaire des pratiques sociales, c'est-à-dire de l'action des hommes, déterminée par leur insertion particulière dans les différentes places de la structure ainsi définie.

Cette action, toujours contradictoire, dans la mesure où toute structure sociale présente des décalages et engendre des oppositions dans son développement, réagit sur la structure elle-même ; elle n'est pas un pur véhicule d'effets structurés, mais elle produit des effets nouveaux. Toutefois, ces effets nouveaux ne proviennent pas de la conscience des hommes, mais de la spécificité des combinaisons de leurs pratiques, et cette spécificité est déterminée par l'état de la structure. Ainsi peut-on expliquer que les rapports sociaux ne soient pas pure expression d'une liberté métaphysique, mais gardent la possibilité d'infléchir, par leur spécificité toujours renouvelée, la structure qui leur a donné forme. Cette capacité de modification n'est pourtant jamais illimitée : elle reste enfermée à l'intérieur des étapes de déploiement d'une structure, quoiqu'elle puisse en

41. Cf. pour les fondements théoriques généraux, N. POULANTZAS, *Pouvoir politique et classes sociales de l'Etat capitaliste*, Paris, Maspero, 1968. E. BALIBAR, « Les concepts fondamentaux du matérialisme historique », L. ALTHUSSER et E. BALIBAR, *Lire le Capital*, Maspero, Paris, 1968, t. 2. A. BADIOU, « Le (Re)commencement du matérialisme dialectique », *Critique*, mai 1967, pp. 348-467.

Pour quelques décorticages préalables relatifs aux problèmes urbains : M. CASTELLS, « Théorie et Idéologie en Sociologie Urbaine », *Sociologie et Sociétés*, n° 2, 1969, pp. 170-190 ; J. LOJKINE, « Eléments pour une théorie scientifique de l'urbanisation capitaliste », Laboratoire de Sociologie Industrielle, mai 1970, 44 pages, ronéo.

accélérer le rythme et, par conséquent, en modifier considérablement le contenu historique.

Analyser l'espace en tant qu'expression de la structure sociale revient, par conséquent, à étudier son façonnement par les éléments du système économique du système politique et du système idéologique, ainsi que par leurs combinaisons et les pratiques sociales qui en découlent.

Chacun de ces trois systèmes se compose de quelques éléments fondamentaux interdépendants, qui déterminent la réalisation même des objectifs du système (lequel ne consiste d'ailleurs en rien d'autre qu'en ses éléments et leurs relations).

Ainsi, le *système économique* s'organise autour des rapports entre la force de travail, les moyens de production et le non-travail, qui se combinent suivant deux relations principales : la relation de propriété (appropriation du produit) et la relation « d'appropriation réelle » (procès technique de travail). L'expression spatiale de ces éléments peut être trouvée à travers la dialectique entre deux éléments principaux : *production* (= expression spatiale des moyens de production), *consommation* (= expression spatiale de la force de travail), et un élément dérivé, l'*échange*, qui résulte de la spatialisation des transferts entre la production et la consommation, à l'intérieur de la production et à l'intérieur de la consommation. L'élément *non-travail* n'a pas d'expression spatiale spécifique ; il se traduit dans la manière dont les deux relations, de propriété et d'appropriation, s'organisent par rapport à l'espace, ainsi que dans la forme de spatialisation de chaque élément.

On peut donner des exemples concrets de la signification de ces éléments par rapport à l'espace :
Exemples d'expressions concrètes de ces éléments (*) :

P (Production) : Ensemble d'activités productrices de biens, services et informations.
Exemple : l'industrie, les bureaux.

C (Consommation) : Ensemble d'activités relatives à l'appropriation sociale, individuelle et collective, du produit.

(*) Ces exemples sont extrêmement dangereux et n'ont d'autre valeur qu'indicative, car il n'y a pas de coïncidence entre un élément théorique et une réalité empirique qui contient toujours *tout à la fois* (par exemple, le logement est économique, politique et idéologique, quoique sa contribution essentielle se place sur le plan de la reproduction de la force de travail). Pour une vision plus précise des différents éléments, il vaut mieux se reporter aux premières analyses tentées dans ce chapitre.

Exemple : la résidence, les équipements collectifs.

E (Echange) : Echanges produits entre P et C, à l'intérieur de P et à l'intérieur de C. Exemple : la circulation, le commerce.

G (Gestion) : Processus de régulation des rapports entre P, C, E. Exemple : gestion municipale, plans d'urbanisme.

L'articulation du système politico-institutionnel à l'espace s'organise autour des deux relations essentielles définissant ce système (relation de *domination-régulation* et relation d'*intégration-répression*) et des places ainsi déterminées. L'expression spatiale du système institutionnel est, d'une part, le découpage de l'espace (par exemple, les communes, les agglomérations, etc.) ; de l'autre, c'est l'action sur l'organisation économique de l'espace, à travers la régulation-domination que les institutions exercent sur les éléments du système économique, y compris sur leur traduction spatiale (processus de *gestion*).

Enfin, le système idéologique organise l'espace en le marquant d'un réseau de signes, dont les signifiants sont faits de formes spatiales et les signifiés, de contenus idéologiques, dont l'efficacité doit être reconstruite par leurs effets sur la structure sociale dans son ensemble.

L'organisation sociale de l'espace peut donc être comprise à partir de la détermination des formes spatiales :

— Par chacun des éléments des trois instances (économique, politico-juridique, idéologique). Ces éléments sont toujours combinés avec les autres éléments de leur propre instance.

— Par la combinaison des trois instances.

— Par la persistance de formes spatiales écologiques, suscitées par des structures sociales antérieures. Ces formes s'articulent aux nouvelles, produisant donc des situations concrètes toujours spécifiques.

— Par l'action différentielle des individus et des groupes sociaux sur leur cadre ; cette action est déterminée par l'appartenance sociale et spatiale de ces groupes, mais peut produire des effets nouveaux, du fait de la spécificité du système d'interactions.

L'exposé de la structure spatiale demanderait donc une théorisation préalable des différents niveaux signalés (niveaux abstraits, réalités concrètes) et de leurs *modes d'articulation*. Ensuite, des analyses concrètes pourraient

être présentées, réalisant de façon spécifique les lois structurales explorées et en apportant *ainsi* la démonstration.

Or, la situation théorique dans laquelle nous nous trouvons est, comme l'on sait, tout autre. Il faut donc abandonner l'ordre d'exposition et même l'ordre de pensée, pour donner un ordre d'investigation, un ordre de tâches à accomplir, de façon à progresser dans notre étude.

Nous essaierons donc de rendre concrète notre problématique, en traitant des conditions d'expression spatiale des principaux éléments de la structure sociale. A partir de là, une première formulation synthétique, en termes conceptuels, deviendra possible par rapport à la problématique de l'espace. Alors, et seulement alors, nous pourrons revenir sur la délimitation conceptuelle de l'*urbain*, à l'intérieur d'une *théorie de l'espace*, elle-même spécification d'une *théorie de la structure sociale*.

Précisons qu'il ne s'agit pas de partir des données pour bâtir ensuite la théorie. Car les analyses concrètes obéissent déjà à une certaine théorisation. Mais l'analyse ne peut pas être faite réellement, tant que, dans l'étude d'un élément, par exemple l'industrie, on n'indique pas les relations structurales qui l'unissent à d'autres éléments. Théoriquement, il faudrait commencer par exposer l'ensemble de la structure pour déduire ensuite le comportement de chaque élément, toujours pris dans une combinaison donnée. Tant qu'une définition minimale de la structure spatiale dans son ensemble n'est pas acquise, il nous faut mener des recherches partielles dont les découvertes devront, d'ores et déjà, être théorisées dans des concepts pouvant se rattacher aux fondements théoriques qu'on vient d'exposer. C'est là un pari que nous faisons, fondé sur la fécondité du matérialisme historique dans la découverte des lois de la société dans d'autres domaines. Il est clair que c'est notre capacité future d'explication des formes et des processus de l'espace qui, seule, justifiera le bien-fondé de la tentative.

La discussion sur la théorie de l'espace, le rappel des recherches et essais d'explication débouchent ainsi sur un double résultat : d'une part, ils nous permettent de poser les conditions d'une analyse proprement théorique de l'organisation de l'espace, sans pour autant nous donner directement accès aux outils conceptuels nécessaires à son élaboration ; de l'autre, ils nous apportent des découvertes partielles, des résultats à demi théorisés, qui peuvent servir de points de repère pour observer la réalisation de certaines lois sociales, à travers leurs effets sur la structure spatiale.

Le problème théorique ayant été *posé*, quoique non résolu, il nous faut maintenant observer certains processus

historiques relatifs à l'espace, qui ont déjà été en partie théorisés, et qui nous permettront d'avancer dans notre recherche. La synthèse ultérieure des résultats et des problèmes ne doit pas être un corps théorique se refermant sur lui-même, mais, au contraire, une série de propositions de travail toujours ouverte, car un champ théorique n'évolue pas vers sa fermeture, mais vers son ouverture.

2

Les éléments de la structure urbaine

I. — L'articulation du système économique à l'espace.

Par système économique, nous entendons le processus social par lequel le travailleur, agissant sur l'objet de son travail (la matière première) à l'aide de moyens de production, obtient un certain produit. Ce produit est à la base de l'organisation sociale — c'est-à-dire, tout simplement, de son mode de répartition et de gestion, ainsi que des conditions de sa reproduction. En fait, le produit n'est pas un élément différent, mais seulement un *moment* du procès de travail. Il peut toujours se décomposer, en effet, en (re)production des moyens de production et (re)production de la force de travail.

Nous appelons élément *production* (P) de la structure, l'ensemble des réalisations spatiales dérivées du processus social de reproduction des moyens de production et de l'objet de travail. Marx signale, dans *Le Capital*, les éléments simples dans lesquels se décompose le *procès de travail* : 1. activité personnelle de l'homme au travail proprement dit ; 2. objet sur lequel le travail agit ; 3. moyen par lequel il agit. « L'objet de travail est la terre ou une matière première qui le devient », après avoir subi déjà une modification quelconque effectuée par le travail. « Le moyen de travail est une chose, ou ensemble de choses, que l'homme interpose entre lui et l'objet de son travail comme conducteurs de son action [42]. » A noter que les moyens de travail

42. K. Marx, *Le Capital*, L. 1, 3e section, ch. 7, 1.

comprennent, dans un sens plus large, toutes les conditions matérielles qui, sans entrer directement dans ses opérations, sont cependant indispensables ou dont l'absence le rendrait défectueux... Des moyens de travail de cette catégorie, mais déjà dus à un travail antérieur, sont les ateliers, les chantiers, les canaux, les routes, etc. Si moyens de travail et objet de travail sont distincts, « si l'on considère l'ensemble de ce mouvement au point de vue de son résultat — le produit, alors tous les deux, moyen et objet de travail, se présentent comme moyens de production[43] ». Or c'est le rapport de l'ensemble du processus à l'espace qui est au centre de notre analyse.

Nous appelons élément *consommation* (C) de la structure, l'ensemble des réalisations spatiales dérivées du processus social de reproduction de la force de travail. « Sous ce nom, il faut comprendre l'ensemble des facultés physiques et intellectuelles qui existent dans le corps d'un homme, dans sa personnalité vivante, et qu'il doit mettre en mouvement pour produire des choses utiles[44]. » Cette reproduction peut être simple (par exemple logements, équipements minimum) ou élargie (environnements socio-culturels, etc.).

Enfin, une série de transferts (rapports de circulation) s'opèrent entre P et C à l'intérieur de chacun des éléments. Nous appellerons *échange* (E) la réalisation spatiale de ces transferts. A noter qu'il y aura aussi des transferts entre les éléments du système économique et les autres systèmes et que, par conséquent, *l'échange* jouera le rôle d'articulation dans l'espace de ces trois systèmes. A chaque type de transfert correspondra donc une expression spatiale distincte, mais qui ne pourra pas être comprise en elle-même, mais en fonction des éléments qu'elle met en relation.

Ces caractéristiques sont trop globales pour déboucher sur des propositions explicatives de processus réels. Chaque élément devra être décomposé en une série de sous-éléments (exprimés spatialement) et ces sous-éléments seront aussi structurés, c'est-à-dire complexes, résultat de la différenciation de plusieurs *niveaux* et de l'articulation de plusieurs *rôles* ou *fonctions*. Mais le déploiement et la spécification du cadre théorique général auront un sens plus précis, lorsque nous aurons tenté une première approche de quelques éléments essentiels de la structure spatiale dans sa réalité historique.

43. K. Marx, *op. cit.*
44. K. Marx, *op. cit.*, ch. 6, 1.

●

A. Production et espace : la logique sociale de l'implantation industrielle.

Si l'analyse du rapport entre production et espace comprend aussi bien les installations industrielles proprement dites, que l'environnement industriel et technique et la localisation des bureaux d'organisation et de direction, c'est au niveau de *l'unité productive* (l'établissement industriel) que les déterminations fondamentales de ce rapport peuvent être saisies.

Dans une société où le M. P. C. est dominant, le système économique est le système dominant de la structure sociale, et, par conséquent, l'élément *production* est la base de l'organisation de l'espace. Mais cela ne veut pas dire que toute la ville soit fondée sur l'industrie et que celle-ci façonne l'espace sans autre logique que celle du système économique. Car, dès qu'on entreprend l'analyse d'une situation concrète, il faut considérer les interactions entre l'élément *production* et les autres éléments et distinguer, à l'intérieur de la production, une diversité de tendances résultant de la juxtaposition des différentes périodes industrielles et de la réfraction, à l'intérieur de la production, des autres éléments et des autres systèmes.

Ainsi, il est évident que la politique de localisation d'une entreprise industrielle capitaliste sera commandée par une tendance à accroître au maximum le taux de profit. Mais cette affirmation importante reste trop générale, car entre la quête du profit immédiat nécessaire à la survie de la petite entreprise de mécanique, et la normalisation du profit à long terme, dérivée d'une situation de force sur le marché, il y a une différence considérable en ce qui concerne l'organisation de l'espace.

D'autre part, les problèmes de localisation ne sont qu'une partie des problèmes traités par l'entreprise et elle-même est une unité incertaine, puisque insérée dans un ensemble de liaisons techniques et économiques. La dominance du profit, par conséquent, ne s'exprime pas de façon directe, dans l'implantation spatiale, en termes de prix d'achat et de vente, mais la logique doit être reconstruite, en observant les pratiques correspondant aux différentes situations techniques, économiques et sociales, qui définissent une pluralité de formes d'unités productives.

Nous rappellerons d'abord quelques grands traits de la pratique spatiale des entreprises dans le capitalisme avancé, pour procéder ensuite à l'analyse d'un processus social spécifique, en étudiant le cas de la région parisienne.

a. — *Les tendances de l'implantation industrielle dans le capitalisme monopoliste.*

Ce qui frappe, à la lecture des études empiriques sur la localisation industrielle, est le fait d'une libération croissante de l'implantation par rapport aux contraintes géographiques, par suite, essentiellement, du progrès technique. En effet, du point de vue des moyens de production, on a assisté à une homogénéisation énergétique de l'espace, le charbon étant remplacé par l'électricité et le réseau de distribution de l'énergie étant devenu de plus en plus dense. Cette évolution sera encore plus marquée, avec l'utilisation accrue de l'énergie nucléaire. Les besoins en matières premières ont aussi subi un changement considérable, puisque la majeure partie de l'industrie est axée sur des matières premières synthétiques et des produits semi-finis, réduisant son contact direct avec les ressources naturelles. Les transports ont été profondément modifiés par la diffusion du tracé routier, par la rapidité et la capacité de charge croissante des moyens utilisés. L'avion joue un rôle essentiel dans les contacts interpersonnels et, dans certains cas, dans le transport de marchandises ou outils (par exemple, pièces de précision). Le télex a accru les possibilités d'éloignement des établissements d'une même firme, puisqu'il permet la gestion à distance.

D'autre part, la consommation de masse suppose que, pour les grandes entreprises, il n'y ait presque plus de marchés spécifiques irremplaçables. Chaque établissement s'insère dans un réseau de distribution qui n'est pas commandé par la position de l'acheteur, mais par la politique commerciale de l'entreprise.

Ainsi, P. S. Florence, après une analyse détaillée de l'industrie anglaise et de l'industrie américaine, constate qu'au niveau national, sur les vingt branches industrielles américaines les plus concentrées géographiquement, trois seulement étaient centrées sur les matières premières et deux dépendaient de la localisation du marché. Sur les vingt branches industrielles anglaises à plus fort coefficient de concentration géographique, trois étaient centrées sur les matières premières et aucune sur le marché [45].

Les études anglaises concordent pour considérer que la mobilité industrielle est fondamentalement libérée de contraintes insurmontables au niveau du fonctionnement.

45. P. S. Florence, *The Logic of the British and American Industry*, Routeldge and Kegan Paul, Londres, 1953, et aussi : *Investment, Location and Size of Plant*, Cambridge University Press, Londres, 1948.

Pour Luttrell, environ les 2/3 des usines britanniques peuvent produire avec succès dans une quelconque région du pays, du fait de la continuité urbaine et industrielle. Pour Fogarty, le choix d'une localisation est déterminé surtout par la nature des relations qui unissent une succursale à la firme-mère, c'est-à-dire des relations internes, et, de plus, le freinage et l'inertie sont dus essentiellement à la crainte de ne pouvoir reconstituer un milieu industriel. Loasby constate aussi cette inertie des entreprises, qui ne tendent pas à se déplacer (sauf en cas de nécessité) ; à son avis, elle n'est pas justifiée par le préjudice qui pourrait en résulter pour leur activité. La raison de cette inertie repose surtout, pour Eversley, dans des résistances psychologiques de deux ordres : la crainte de l'inhabituel, qui freine le déplacement, le facteur de prestige social, qui commande le choix de l'implantation, une fois l'inertie vaincue. Sensiblement différente est la conclusion de l'enquête de l'université de Glasgow sur la décentralisation, qui trouve comme facteur important la présence d'une main-d'œuvre adéquate et « maniable », tout en remarquant une grande liberté dans le comportement de l'entreprise, au point que les facteurs influençant le choix sont présentés beaucoup plus comme des tendances que comme des contraintes.

Barnaud conclut aussi à une indétermination de l'implantation industrielle en France, puisqu'il affirme que la mobilité des entreprises étudiées est telle, qu'elles paraissent pouvoir s'implanter valablement dans de nombreuses régions différentes [46].

Ces faits montrent une tendance à l'homogénéisation de l'espace du point de vue des conditions naturelles requises par l'activité économique. Evidemment, cette homogénéisation n'est pas absolue à l'échelle de tout un pays. Il existe des zones géographiquement peu favorables à une activité industrielle et vice versa. Mais l'essentiel des différences tient aux décalages historiques, au poids de ce qui existe, aux milieux urbains et industriels constitués dans certains endroits. De plus en plus, du point de vue strictement technique, l'espace sera indifférencié pour l'activité.

C'est le passage d'un milieu naturel à un milieu technique que Georges Friedmann a décrit dans un autre contexte [47]. Cette transformation, qui n'est qu'une perspec-

46. Barnaud, *Rapport sur les motivations déterminantes dans le choix de la localisation des établissements industriels*, Ministère de la Construction, Paris, 1961.

47. G. Friedmann, *Villes et campagnes*, A. Colin, Paris, 1953, pp. 400-450.

tive dans la comparaison interrégionale, est déjà un fait acquis pour une métropole industrielle, comme c'est le cas pour Paris ou pour la mégalopolis américaine. Les différences en ressources et facilités de fonctionnement entre les divers points de l'agglomération sont minimes ; elles sont facilement comblées par des déplacements sur un réseau de transports de plus en plus serré.

Cependant, cette homogénéisation de l'espace vis-à-vis des besoins des entreprises en ressources naturelles n'implique pas une libération au sens strict. De nouvelles contraintes spécifiques au milieu technique limitent le choix de l'implantation.

Tout d'abord, les *liaisons inter-entreprises* prennent une importance considérable, aussi bien pour l'écoulement des produits que pour les problèmes techniques. L'existence d'un milieu industriel diversifié est essentielle, aussi bien pour les entreprises sous-traitantes que pour les grandes entreprises recourant à tout un milieu d'activité intégré dans leur fonctionnement. C'est là un des obstacles qui freine la possibilité d'une décentralisation industrielle à partir d'actes isolés. Ainsi, l'étude S. O. D. I. C. sur le desserrement industriel de quelques entreprises parisiennes insiste sur l'existence d'un environnement industriel satisfaisant, comme condition requise par tous les industriels interviewés, alors que les problèmes de transport et d'approvisionnement ne se posent pas et que le coût financier est fixé sans rapport avec la décision spatiale [48]. Suivant les analyses de Jean Rémy [49], les facteurs centraux dans l'implantation des industries sont ceux qu'on appelle les économies d'agglomération, indépendantes de la position géographique, puisqu'elles se créent n'importe où, du moment qu'il y a une dimension suffisante et une diversité de services — ce qui accroît la possibilité d'une politique volontaire de localisation industrielle pour les pouvoirs publics, à condition de savoir créer un milieu urbain.

Ensuite, la main-d'œuvre apparaît comme la contrainte fondamentale de l'industrie moderne [50] — qu'il s'agisse de sa qualification, dans le cas de l'industrie de pointe, ou de son abondance, dans la grande industrie. En France, le rapport de Barnaud, déjà cité, considère que le facteur le plus important, dans la localisation des établissements décentralisés, est la disponibilité d'une main-d'œuvre sur place, ce qui paraît justifier l'affirmation de Labasse,

48. S. O. D. I. C.-I. A. U. R. P., *Examen concret de cas de desserrement industriel*, Paris, juin 1965, ronéo.

49. J. Rémy, *La ville, phénomène économique*, les Editions Ouvrières, Bruxelles, 1966, p. 53.

50. Isard, *Location and Space Economy*, p. 14.

d'après laquelle les enquêtes récemment effectuées en France révèlent que l'élément déterminant de la localisation des industries est la main-d'œuvre dans la proportion de 3/4 des cas [51]. Barnaud précise que la main-d'œuvre joue davantage sous l'aspect qualité et quantité que sous l'aspect coût des salaires. L'étude de la S. O. D. I. C. sur quelques entreprises parisiennes insiste aussi sur le problème majeur de la main-d'œuvre. L'étude sur les mouvements industriels dans la région de Chicago propose un modèle de desserrement concentrique suivant la croissance de la ville, et qui semble commandé par deux faits : le rapport entre besoin d'espace et prix du terrain ; mais surtout, la main-d'œuvre, qui est le facteur essentiel. C'est à partir de la disposition de la main-d'œuvre dans l'espace, des caractéristiques techniques des entreprises et du coût d'implantation, que plusieurs zones sont définies et plusieurs comportements différenciés [52].

Les problèmes de main-d'œuvre jouent aussi un grand rôle dans la localisation des établissements industriels et commerciaux de la région urbaine de Goteborg, suivant une enquête d'un groupe de chercheurs danois, portant sur 842 entreprises [53].

Cette importance de la main-d'œuvre dans le choix d'une localisation par l'entreprise, est lourde de conséquences. En effet, elle n'est pas seulement un facteur de production. Elle suppose, d'un côté, un environnement urbain favorable ; de l'autre, des institutions capables de former et recycler une main-d'œuvre dont le degré de qualification, non seulement en termes purement professionnels, mais d'initiative et de compréhension de l'activité, tend à monter rapidement.

Cela introduit deux genres de considérations, devenues classiques chez les plus prospectifs des spécialistes de l'urbanisme. D'un côté, le besoin de main-d'œuvre conduit l'entreprise à s'implanter dans un milieu urbain favorable. Au niveau élémentaire, les travailleurs exigeront des possibilités d'équipement social et culturel, des écoles pour les enfants, des lieux d'échange, un confort minimal. Plus encore, il y aura une tendance à valoriser les endroits « agréables » par le climat, le paysage, le milieu de relation. Pierre George signale très pertinemment cette perspective :

---

51. Labasse, *op. cit.*

52. Cf. Department of City planing, City of Chicago, *Industrial Movements and Expansion*, 1947-1957, City of Chicago, janvier 1961.

53. Cf. Institute for Center-Planlaegning, *Motivations de localisation des établissements dans la région urbaine de Göteborg*, traduit du danois par l'I. A U. R. P., 1965.

« ... Aujourd'hui la concentration continue à jouer en faveur des activités de gestion et de la jonction d'étude, de recherche, de création de modèles des grandes entreprises industrielles. L'accroissement rapide de la productivité dans le domaine industriel et le renversement, dans le calcul de la rentabilité, des proportions entre fournitures d'énergie et de matières premières d'une part, rémunération de services de haute qualification, amortissement de très gros investissements de fondation et d'équipement des entreprises d'autre part, *libèrent la localisation des industries des contraintes antérieures*... Les rythmes d'accroissement respectif correspondent à des nouvelles données, certaines villes, jusque-là peu attractives, reçoivent de nouvelles fonctions. Des industries appuyées sur des agréments ou des commodités du site ou de la position prennent vigoureusement le relais des activités anciennes (Annecy, Grenoble, et même Nice, aussi bien qu'Elbeuf ou Montpellier en France). En Allemagne, Munich recueille une grande partie de l'héritage de Berlin-Est, en grande partie grâce à la proximité des Alpes [54]. »

En même temps, l'importance de la formation de la main-d'œuvre pour l'industrie, en particulier pour les entreprises techniquement avancées, attribue un rôle extraordinaire aux universités et centres de formation dans l'implantation industrielle. L'implantation d'I. B. M.-France, à Montpellier, tient presque exclusivement à la présence de l'université. Les plus importantes entreprises électroniques et pharmaceutiques françaises font valoir l'impossibilité de s'éloigner du milieu scientifique parisien. D'ailleurs, c'est la combinaison de la valorisation du cadre spatial et d'une activité intellectuelle développée, qui caractérise les transformations des zones les plus modernistes (Grenoble et Nice en France, la Californie aux Etats-Unis).

Cela recoupe la thèse de Remy, suivant laquelle la ville, comme centre de production de connaissances, est le milieu nécessaire au développement de l'industrie moderne [55]. Les agglomérations urbaines industrielles entretiennent leur propre développement, non seulement en termes de fonctionnement et de facteurs, mais aussi en tant que noyaux d'échange d'informations et de possibilités de création, base réelle de l'industrie moderne.

Gottmann montre comment la côte nord-est des Etats-Unis, ce qu'il appelle la mégalopolis, a atteint une suprématie dans la vie politique, économique, culturelle des

54. P. George, *Précis de Géographie urbaine*, p. 219..

55. Cf. aussi sur ce point le n° spécial de la revue *Prospective* sur d'urbanisation, juin 1964.

Etats-Unis, en tant qu'agglomération urbaine, sans posséder un sous-sol riche en minéraux ni des avantages énergétiques ou climatiques particuliers [56].

Lors d'une interview responsable de l'implantation des établissements d'une très importante entreprise française d'électronique, nous faisait remarquer que le fait de se trouver, dans la banlieue parisienne, à dix minutes en voiture d'une centaine de savants et spécialistes de l'électronique, était un avantage sans égal, qui rendait inutile toute autre considération dans sa prise de décision...

C'est donc dans une tout autre conception de l'implantation par rapport aux théories classiques de l'économie spatiale, d'Alfred Weber à M. L. Greenhut, centrées sur le calcul de rentabilité en termes d'utilité marginale. Ce qui n'implique pas que cette perspective n'apporte pas d'éclaircissement dans certains cas spécifiques. Les éléments que l'on vient de citer représentent les contraintes de fonctionnement d'une entreprise dans un milieu technique à évolution rapide. Mais si l'on analyse de près les résultats des études faites, on trouve un autre élément d'une importance croissante pour le choix spatial de l'entreprise. Il s'agit de la valorisation sociale de l'espace en tant que tel.

Ainsi, par exemple, dans l'importante enquête du *Survey Research Center* sur les aspects psycho-sociologiques des déplacements industriels, 51 % des industriels interrogés, constituant un échantillon représentatif de l'industrie de l'Etat de Michigan, fournissent des réponses classées comme « raisons personnelles » : parmi celles-ci, arrivent à une place privilégiée les préférences de la direction et du personnel envers tel ou tel endroit, soit à cause de l'origine géographique des membres de l'entreprise, soit surtout pour des raisons climatiques, de loisirs, d'ambiance, etc. [57].

La même importance des facteurs personnels et de recherche du standing est notée dans l'enquête, déjà citée, sur la région de Göteborg. Or, quand on parle des « sentiments » personnels du chef d'entreprise, du besoin ressenti par les cadres de vivre dans un espace agréable, de la recherche par l'entreprise d'une proximité des centres de décision, tout cela implique que, parallèlement à la libération de l'entreprise vis-à-vis de l'espace en tant que réalité physique, il y a une différenciation sociale de l'es-

56. GOTTMANN, *Megalopolis*, pp. 4-8.
57. Cf. Survey Research Center, I. S. R., University of Michigan, *Industrial Mobility in Michigan*, décembre 1950.

pace, en particulier pour les industries qui peuvent se le permettre. L'appropriation d'éléments symboliques attachés à un espace joue un rôle certain dans l'implantation de quelques catégories d'entreprises.

Les tendances de l'implantation ainsi dégagées sont à la fois trop grossières et trop partielles pour permettre de construire un cadre analytique. Ont été volontairement soulignés les facteurs qui innovent par rapport à la théorie économique classique. Mais il est clair qu'il y a divers systèmes de contraintes spatiales par rapport à l'implantation des entreprises, et que la diversité des relations économiques à l'espace entraînera des politiques propres vis-à-vis de la localisation.

Les différents types de contraintes décelées peuvent être regroupés suivant la systématisation de Pierre Massé [58] :

— Industries à localisation induite (par le développement industriel et urbain) ;

— Industries à localisation liée aux ressources naturelles ;

— Industries à localisation libre.

Cette classification, qui recoupe largement celle de Florence, peut servir de base à une typologie des contraintes de l'espace économique.

Ces contraintes seront intégrées de façon différente par les diverses catégories d'entreprises. Il est certain, par exemple, que les facteurs purement sociaux influencent plus les grandes entreprises techniquement libérées des contraintes économiques et fonctionnelles, alors que d'autres facteurs plus traditionnels dominent le comportement d'entreprises archaïques. Mettre en relief le comportement novateur et social de l'industrie de pointe a surtout pour but de rompre avec l'idée d'une rationalité unique qui serait rationalité d'objectifs et non de valeurs et qui devrait être appliquée à tous les types d'entreprises. Ne rebroussons pas chemin en cédant à la tentation d'une nouvelle interprétation unitaire, dans laquelle le progrès technique aurait transformé les déterminismes naturels en pur jeu social.

Il faut encore éviter de séparer d'un côté les contraintes spatiales et, de l'autre, les caractéristiques des entreprises. Ces déterminants économico-spatiaux ne sont pas une pure limite à l'intérieur de laquelle se place la politique d'implantation de l'entreprise. Elles sont présentes dans l'entreprise elle-même, se trouvent à la base de sa politique. La caractérisation de l'entreprise par rapport à sa politique d'implantation doit résulter de la mise en rela-

58. Cité par LABASSE, *L'Organisation de l'espace*, p. 196.

tion du type d'activité de l'entreprise et du type de relation économique qu'elle entretient avec l'espace.

Ces différentes tendances de l'implantation industrielle montrent une diversité de comportements dans l'espace, répondant à la diversité des entreprises. De façon très générale, nous pouvons dire qu'il y a évolution, à partir de la soumission aux conditions naturelles ou à la position géographique, vers une valorisation sociale de l'espace dans le cas des entreprises les plus libres. Une autre transformation s'opère parallèlement : le passage de l'attachement nécessaire à certains points de l'espace, à une implantation fonctionnelle dans un réseau de relations à l'intérieur d'un milieu technique. Il y aurait ainsi, dans les comportements d'implantation observés, à la fois passage du géographique au social et adaptation au cadre de l'aménagement fonctionnel.

Les types de contraintes spatiales dégagés ne correspondent pas à ces comportements, ce qui est logique, puisqu'il ne s'agit pas d'une liaison mécanique entre l'espace et le comportement d'implantation, mais de la détermination sociale des entreprises, sous-jacente à telle ou telle politique.

b. — *Analyse spécifique de la logique de l'implantation industrielle dans une grande métropole : la région parisienne.*

Si telles sont les tendances générales constatées, comment expliquer le processus social concret par lequel une unité productive s'établit sur un certain espace ? Car c'est la compréhension d'un tel processus qui permet de connaître le rapport de l'élément *production* à l'ensemble de la structure spatiale dans une situation donnée. Cette situation est, dans notre cas, la région parisienne, sur laquelle nous avons effectué une étude exhaustive portant sur toutes les *créations* d'établissements industriels, de 1962 à 1965 [59].

L'hypothèse générale est que la localisation spatiale fait partie de la politique de l'entreprise, et que cette politique est déterminée, fondamentalement, par l'insertion de l'entreprise dans le système de production. Cette insertion

59. Cf. le rapport de recherche, *La mobilité des entreprises industrielles dans la région parisienne*, publié par les Cahiers de l'I. A. U. R. P., Paris, 1968, vol. 11, 88 p. (en collaboration avec V. Ahtik, A. Touraine, S. Zygel) ; pour un développement théorique, cf. notre thèse *Les politiques d'implantation des entreprises industrielles dans la région parisienne*, Faculté des Lettres de Nanterre, mai 1967, 350 pages.

s'exprime, essentiellement, sur trois plans : *technique, liaison économique* spécifique au problème traité (dans ce cas, *l'espace*) et *position relative de l'entreprise* par rapport aux autres unités de production.

Pour chacune de ces trois dimensions, nous avons défini trois situations fondamentales dans lesquelles peuvent être classées les entreprises.

En ce qui concerne la dimension technique (conditions techniques de production) nous avons distingué trois types d'entreprises :

- *Type A :* entreprises centrées sur l'exécution d'un produit et entièrement subordonnées, du point de vue technique, à d'autres secteurs industriels ; par exemple, des entreprises de mécanique générale. Elles rappellent, d'une certaine façon, la *manufacture.*

- *Type B :* entreprises centrées sur l'organisation de la fabrication en série d'un produit ; c'est le cas d'une grande partie de l'industrie de transformation, par exemple l'alimentation, l'automobile. C'est, en général, la grande industrie.

- *Type C :* entreprises centrées sur l'innovation technique, en ce sens que leur place sur le marché dépend de leur capacité de créer des produits nouveaux, par exemple, l'électronique. Il s'agit d'industries « entraînantes », en ce qui concerne le développement des forces productives.

Par rapport à la *dimension économique,* nous avons distingué trois types de liaison à l'espace (suivant le classement proposé par P. Massé et résumant les déterminants économiques de l'implantation).

- *Type 1 :* entreprises dont le *marché* est spatialement déterminé.

- *Type 2 :* entreprises dont les moyens de production ont une localisation rigide.

- *Type 3 :* entreprises sans contrainte spatiale du point de vue de leur fonctionnement, à l'intérieur de la *région considérée.*

Enfin, en ce qui concerne leur position relative, nous avons différencié les entreprises suivant leur *stratification économique* (capacité financière) en :

- grandes entreprises
- moyennes entreprises
- petites entreprises.

Nous avons croisé nos deux premières dimensions et obtenu ainsi une typologie technico-économique d'entreprises, avec neuf éventualités (A_1, A_2, ... C_2, C_3). Une

deuxième typologie, avec trois cas, correspondant à la stratification économique, devra aussi intervenir dans l'analyse.

Nous avons classé dans ces typologies les neuf cent quarante entreprises étudiées. Pour cela, les dimensions ont été transformées en variables, à partir de l'obtention, pour chaque type, d'un certain nombre d'indicateurs qualitatifs et quantitatifs, qui permettaient de caractériser l'entreprise (étude des *dossiers*).
Voici la liste :

● *Variable technique*

Type A : travail à l'unité ou en petite série ; caractère « familial » de l'entreprise ; forte proportion d'ouvriers professionnels ; caractère de qualité du travail ; caractère faiblement répétitif du produit.

Type B : forte mécanisation, en particulier existence de chaînes de production ; production en grande série ; caractère standardisé du produit ; fort pourcentage d'O. S. ; méthodes d' « organisation scientifique du travail » très importantes dans le fonctionnement de l'entreprise.

Type C : invention de produits nouveaux ; présence d'un bureau de recherche ; proportion élevée de techniciens et ingénieurs ; automatisation poussée.

(Il est clair que des éléments des trois types A, B et C peuvent se retrouver au sein d'un même établissement. Dans ce cas-là, c'est l'élément indicateur d'une plus forte technicité qui l'emporte dans la définition de l'entreprise. Ainsi, un établissement C peut avoir aussi des éléments B et A, *mais l'inverse n'existe pas.*)

● *Variable économico-spatiale*

Type 1 : très petit nombre de clients ; vente dans une zone réduite de la région parisienne ; délais de livraison très réduits ; contacts de fabrication très fréquents avec les clients, coût très élevé des transports de livraison.

Type 2 : en relation avec des *fournitures localisées* (matières premières, eau, énergie, fournisseurs de produits spéciaux rentrant dans la fabrication), une main-d'œuvre spatialement localisée, des voies de transport ; activité importante de distribution géographique.

Type 3 : entreprises non classées en 1 ou 2.

● *Variable stratification économique*

De grandes difficultés ayant été éprouvées dans l'obtention de renseignements précis sur la puissance financière globale de l'ensemble des entreprises, nous avons choisi un indicateur indirect, à savoir l'importance quantitative de l'opération de localisation engagée, mesurée par le nombre de m² de planchers construits dans le nouvel

établissement (prix). Les entreprises ont été classées en trois niveaux, suivant l'importance relative des nouvelles surfaces.

Les entreprises, ainsi définies et caractérisées, l'étape suivante de la recherche consiste à établir une typologie significative des comportements observés par rapport à l'espace. Trois grandes tendances ont été décelées dans l'implantation industrielle récente dans la région parisienne, suivant le privilège accordé à certaines caractéristiques de l'espace :

— *Localisation de type* α *:* adaptation à la croissance spontanée de l'agglomération par accroissement de densité du tissu urbain.

— *Localisation de type* β *:* aménagement des problèmes de fonctionnement spatial de l'entreprise, par la recherche d'une bonne localisation sur le réseau de transports.

— *Localisation de type* γ *:* création d'un nouveau milieu industriel par l'implantation dans des espaces socialement valorisés.

Des indicateurs précis ont servi à définir concrètement, sous forme de variables, les types d'espace ainsi constitués :

— Indicateur α : indice de densité urbaine de la région parisienne, construit par l'I. N. S. E. E. à partir de la combinaison de plusieurs facteurs.

— Indicateur β : indice de facilités en moyens de transpart (construit par les services techniques de l'I. A. U. R. P.).

— Indicateur γ : niveau social de l'espace résidentiel, indiqué par la proportion de cadres habitant la commune.

Ces opérations nous permettent d'établir des relations observables entre les variables centrales de notre analyse. Il faut encore délimiter des hypothèses théoriquement significatives, les formaliser de façon cohérente et tenter de les vérifier.

Pour formaliser nos hypothèses, nous étudierons le comportement spatial des neuf types d'entreprises définis par rapport aux trois types d'espace α, β, γ. Nous avons construit, pour chacun de ces espaces, une échelle d'adaptation, en trois strates ; nous avons ainsi : $\alpha - 1$, $\alpha - 2$, $\alpha - 3$, $\beta - 1$, $\beta - 2$, $\beta - 3$, $\gamma - 1$, $\gamma - 2$, $\gamma - 3$. (Le 1 indiquant la strate supérieure et le 3, l'inférieure.)

Chacun des neuf types d'entreprises recevra une valeur α, une valeur β, et une valeur γ, conformément aux hypothèses.

Propositions générales :

1. Le niveau technique des entreprises les libère des contraintes du milieu naturel, mais les soumet aux exi-

gences de prestige social, dans la mesure où elles jouent un rôle privilégié dans le marquage idéologique de l'espace. Par conséquent, tous les types à composante C auront une forte tendance à s'implanter dans l'espace γ (correspondance entre C et γ — 1).

2. La liaison économique à un marché spécifique est une contrainte extrêmement forte, qui place l'entreprise en situation de dépendance, quel que soit son niveau de technicité (correspondance entre les entreprises de type 1 et les valeurs spatiales α — 1).

3. Les entreprises centrées sur l'organisation de la production en grande série et/ou liées spatialement à des moyens de production spécifiques, auront tendance à favoriser dans leur implantation les problèmes d'aménagement fonctionnel, ce qui revient, dans la région urbaine moderne, à une bonne localisation sur le réseau de transports (correspondance entre les caractéristiques B et 2 des entreprises, et les valeurs spatiales β — 1). Cette détermination par B et 2 sera cependant moins forte que celle exercée par C et 1, dans la mesure où 1 établit une dépendance par rapport à la ville et C exige de l'entreprise son insertion dans un réseau de luttes stratégiques, où l'appropriation symbolique joue un rôle décisif. Par conséquent, dans le cas des types mixtes (C_2 ou B_1) c'est la caractéristique forte (C ou 1) qui définira plutôt l'entreprise.

4. (*Hypothèse complémentaire* introduite après l'observation des données.)

Il existe un rapprochement entre les types d'implantation α et γ, ainsi qu'une opposition entre ces deux types et le type d'implantation β. En effet, il s'agit d'une opposition entre *l'espace urbain,* socialement défini, saisi en α dans ses aspects de densité et en γ dans ses espaces prestigieux liés à une résidence de « qualité », et l'*espace fonctionnel,* organisé autour des axes de transport, dévasté par la grande industrie et étendu dans la périphérie de la région. (*Opératoirement,* cela veut dire : les entreprises qui auront les valeurs β — 1 auront, en même temps, des valeurs α — 3 et γ — 3, et *vice versa ;* d'autre part, les entreprises ayant des valeurs γ — 1 auront des valeurs α — 2 et *vice versa,* en fonction du rapprochement entre le comportement α et le comportement γ.)

5. Enfin, deux types de caractéristiques des entreprises exercent une faible détermination : A, en tant qu'entreprise à faibles exigences techniques et 3, en tant qu'absence de contraintes spatiales. Ces composantes conduisent non pas à la « liberté d'implantation », mais au flottement de la politique spatiale. (*Opératoirement,* cela veut dire : les caractéristiques A et 3 seront toujours dominées dans

leurs effets par l'autre caractéristique définissant le type d'entreprise ; le type A-3, étant le plus indéterminé, occupera un rang moyen, valeur 2, dans les trois échelles α, β, γ.)

On aboutit ainsi à un ensemble de vingt-sept prédictions empiriques, formant système et en cohérence avec les hypothèses formulées :

Tableau n° 21

Prédiction du rang occupé par les neuf types d'entreprises dans les échelles des trois types d'implantation spatiale, α, β, γ

Types d'entreprises	Types d'espace		
	α (milieu urbain)	β (Transports)	γ (Prestige social de l'espace)
A_1	1	3	2
B_1	1	2	2
C_1	1	3	1
A_2	3	1	3
B_2	2	1	3
C_2	2	2	1
A_3	2	2	2
B_3	3	1	3
C_3	2	3	1

(Pour plus de simplicité, nous introduirons la variable *stratification économique* seulement après avoir donné la première série de résultats empiriques.)

Il faut maintenant, à la lumière de ces hypothèses formalisées, examiner le comportement statistique des différents types d'entreprises dans leur implantation spatiale.

Pour cela, la méthode suivie est extrêmement simple :

1. L'ensemble des communes de la région parisienne ont été classées dans les trois strates des trois échelles α, β, γ, en fonction des valeurs des indicateurs utilisés pour définir nos trois variables α, β, γ.

2. On a calculé la fréquence d'implantation de chaque type d'entreprises dans les communes de la première, de la deuxième et de la troisième strate des trois échelles.

Tableau n° 22

Fréquences d'implantation (+) des types d'entreprises dans les communes de la région parisienne classées en trois strates (+++) d'après les échelles α, β, γ, 1962-1965. $N_1 = 792$, $N_2 = 872$, $N_3 = 894$

Types d'entreprises	Types d'espace — Espace de type α strates (1 > 3)			Espace de type β (1 > 3)			Espace de type γ (1 > 3)			Total d'établissements implantés (N) (++)		
	1	2	3	1	2	3	1	2	3	pour N_1	pour N_2	pour N_3
A_1	.53	.29	.18	.33	.36	.31	.32	.39	.29	264	264	264
A_2	.42	.42	.16	.38	.45	.17	.29	.49	.22	76	76	76
C_1	.47	.45	.08	.21	.42	.37	.48	.29	.23	51	60	66
A_2	.31	.35	.36	.45	.36	.19	.23	.39	.38	103	138	138
B_2	.19	.29	.52	.57	.26	.16	.23	.36	.41	84	112	112
C_2	.32	.42	.26	.31	.41	.28	.38	.36	.26	31	29	34
A_3	.30	.42	.28	.38	.36	.26	.31	.42	.27	103	103	103
B_3	.21	.33	.46	.55	.29	.16	.17	.48	.35	39	52	52
C_3	.36	.44	.20	.29	.34	.37	.45	.39	.16	41	38	49
Total entreprises	$X^2 = 88{,}50$ $p < .001$			$X^2 = 60{,}88$ $p < .001$			$X^2 = 104{,}9$ $p < .001$			792	872	894

(+) Pourcentages calculés sur le total d'entreprises d'un type dans les trois strates.
(++) Par suite de différents ajustements opérés, le total d'entreprises varie légèrement dans les trois cas. α, β et γ.
(+++) N : nombre d'entreprises analysées.

3. On obtient ainsi, pour chaque strate de communes, un ordre d'importance des types d'entreprises. Cet ordre est comparé à l'espace hypothétique. Par exemple, dans la première strate des communes classées suivant l'échelle γ, ce sont les entreprises C qui doivent venir en tête, ensuite les types 1, ensuite les B et 2. Dans la troisième strate de l'échelle γ, c'est l'inverse qui doit se produire, alors que, dans la deuxième strate, ce sont ces types d'entreprises moyennement déterminés par l'espace γ qui devront être plus fréquemment implantés.

Le tableau n° 22 exprime ces résultats.

La comparaison pour les premières strates des trois échelles, entre l'ordre théorique et l'ordre observé, permet de vérifier l'ensemble des hypothèses (comparaison à effectuer entre les tableaux n^{os} 21 et 23.

Tableau n° 23

Rang observé *occupé par les neuf types d'entreprises dans les communes de la première strate des trois échelles :* α, β, γ

	α	β	γ
A_1	1	2	2
B_1	1	2	2
C_1	1	3	1
A_2	2	1	3
B_2	3	1	3
C_2	2	3	1
A_3	3	2	2
B_3	3	1	3
C_3	2	3	1

Erreurs : α interversion $A_3 - A_2$ avec 1 point d'écart.
β interversion $A_1 - C_2$ avec 2 points d'écart.
γ aucun.

Il reste maintenant à introduire la troisième variable indépendante, la stratification économique inter-entreprises, dans le schéma ainsi construit. Nous avons procédé à une analyse multivariée avec croisement simultané des quatre variables, dont les données chiffrées sont trop complexes pour pouvoir être présentées de façon abrégée. L'essentiel des résultats, hautement significatifs, peut se résumer ainsi :

1. *Dans l'implantation du type* α, les caractéristiques économiques du type 1 et la faible importance de l'entreprise *jouent à la fois*, se renforçant mutuellement, mais ayant une influence autonome. Cela veut dire que, si une entreprise est du type 1, même si elle est importante, elle tend à s'intégrer dans le milieu urbain. Et que, si une entreprise est petite, même si elle n'est pas du type 1, elle suit aussi la même tendance dans son implantation.

2. Par contre, l'*implantation de type* β est déterminée entièrement par les caractéristiques technico-économiques des entreprises (B et 2), sans que leur dimension ait aucune influence.

3. Enfin, dans l'*implantation de type* γ (espace de prestige) l'analyse multivariée démontre qu'il faut qu'une entreprise soit à la fois techniquement avancée et d'une grande dimension, pour qu'elle puisse se localiser sur un tel espace. La simple technicité ne suffit pas. C'est la coïncidence d'une capacité d'initiative technique et d'un pouvoir économique, qui est à la base de la formation d'un nouvel espace industriel, lié à la valorisation sociale du contexte.

Quelle est la signification théorique des découvertes de cette recherche ?

Rappelons qu'il s'agit de l'étude de la composante principale (l'industrie) de l'élément *production*, élément dominant de la structure spatiale. L'analyse a porté non pas sur les effets de cet élément sur la structure urbaine, mais sur son organisation interne, sur ses tendances de développement. Or, ce qui est frappant, c'est la complexité intérieure de cet élément, comme de chaque élément, sa décomposition, suivant la réfraction sur lui d'autres éléments de la structure urbaine, en trois tendances :

— la tendance α, qui exprime le développement de P selon les formes urbaines déjà constituées, en particulier autour du milieu résidentiel, c'est-à-dire fondamental, suivant la situation de l'élément C (consommation) ;

— la tendance β, dans laquelle P suit dans sa spatialisation l'élément E (échange), en indépendance de toute insertion urbaine ;

— la tendance γ, qui exprime une prépondérance du marquage idéologique de l'espace (valeurs sociales dominantes) à l'intérieur de P.

Cette décomposition de P en trois tendances ne s'effectue pas de façon arbitraire, mais suivant les caractéristiques techniques, économiques et de puissance financière des unités productives. Ainsi, la structure sociale se spécifie à la fois dans les caractéristiques des entreprises et dans

celles de l'espace, et les pratiques d'implantation observées ne sont rien d'autre que la réalisation concrète des lois de rapport entre les éléments techniques, économiques et sociaux ainsi exprimés.

Tableau n° 24

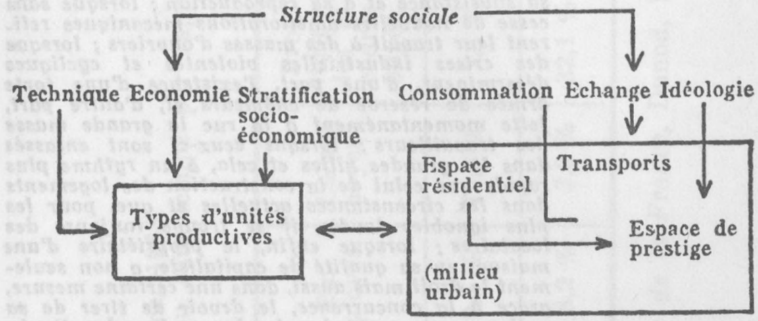

On devine la voie ainsi esquissée, capable de montrer, d'une part, la relation de spécification entre les rapports ainsi organisés en ce qui concerne l'espace et les lois sociales générales ; d'autre part, l'établissement d'un système de déterminations et de correspondances entre les différents éléments de la structure de l'espace.

Il semble prématuré d'avancer plus dans cette voie, en se fondant sur les seuls résultats présentés. La discussion du concept de système urbain (cf. *infra*) nous permettra de revenir, même de façon encore très hésitante, sur ces problèmes.

●

B. L'espace de consommation : le processus spatial de reproduction de la force de travail.

Sous ce titre, on peut regrouper un ensemble de processus complexes, qui ont trait à la reproduction simple et élargie de la force de travail dans son rapport à l'espace, par exemple, l'habitation, mais aussi les espaces verts, les équipements et, sur le plan de la reproduction sociale et idéologique, l'appareil scolaire et socio-culturel.

Pour ne pas alourdir l'exposé, nous nous centrerons sur les questions relatives à l'habitation, sous la double perspective du rapport au logement et de la constitution de l'espace résidentiel. Enfin, nous poserons rapidement les problèmes soulevés par la connotation de l'ensemble des processus de reproduction sociale dans l'espace, à travers le thème idéologique de l'environnement.

a. La question du logement.

> *« Une société ne peut exister sans crise de logement, lorsque la grande masse des travailleurs ne dispose exclusivement que de son salaire, c'est-à-dire de la somme des moyens indispensables à sa subsistance et à sa reproduction ; lorsque sans cesse de nouvelles améliorations mécaniques retirent leur travail à des masses d'ouvriers ; lorsque des crises industrielles violentes et cycliques déterminent, d'une part, l'existence d'une forte armée de réserve de chômeurs et, d'autre part, jette momentanément à la rue la grande masse des travailleurs ; lorsque ceux-ci sont entassés dans les grandes villes et cela, à un rythme plus rapide que celui de la construction des logements dans les circonstances actuelles et que, pour les plus ignobles taudis, il se trouve toujours des locataires ; lorsque enfin, le propriétaire d'une maison, en sa qualité de capitaliste, a non seulement le droit mais aussi, dans une certaine mesure, grâce à la concurrence, le devoir de tirer de sa maison, sans scrupules, les loyers les plus élevés. Dans une telle société, la crise du logement n'est pas un hasard, c'est une institution nécessaire ; elle ne peut être éliminée, ainsi que ses répercussions sur la santé, etc., que si l'ordre social tout entier dont elle découle est transformé de fond en comble. »*
>
> F. Engels, *La Question du logement*, Ed. Sociales, Paris, 1957, p. 49.

La question du logement est avant tout celle de sa crise. Manque de confort et d'équipements, surpeuplement (malgré le sous-peuplement de certains logements), vétusté, insalubrité, font de cette question une expérience vécue par une grande partie de la population : deux Français sur cinq vivent dans un logement surpeuplé (voir, en ce qui concerne la France, les tableaux 25, 26, 27). Ce qui caractérise cette crise, c'est qu'elle affecte d'autres couches sociales que celles se trouvant en bas de l'échelle de revenus, et qu'elle atteint de larges secteurs des strates moyennes, mieux placées dans d'autres domaines de la consommation, mais ne pouvant pas échapper à la pénurie de logements, suscitée par la concentration urbaine. Cette pénurie n'est pas une nécessité inéluctable des processus d'urbanisation, mais répond à un rapport entre l'offre et la demande, lui-même déterminé par les conditions sociales de production du bien objet du marché, c'est-à-dire le logement.

Nous disons : rapport entre l'offre et la demande, donc situation sur le marché, et non pas rapport de production.

Tableau n° 25

Surpeuplement et sous-occupation des logements en France, 1968.
(proportion de ménages habitant un logement surpeuplé ou sous-occupé par rapport à l'ensemble de leur catégorie socio-professionnelle.)

	Inactifs	Agriculteurs	Salariés agricoles	Ouvriers	Employés	Cadres moyens	Prof. libérales et cadres supér.	Patrons industrie et commerce
En surpeuplement accentué	22,4 %	13,7 %	18,4 %	7,6 %	9,8 %	15,8 %	2,1 %	6,7 %
En sous-occupation accentuée ..	4,7 %	21,5 %		14,5 %	8,2 %	3,9 %	32,1 %	25,5 %

Sources : G. Ebrik et P. Barjac, *Le Logement, dossier noir de la France,* Dunod, Paris, 1970, p. 19.

En effet, on sait que toute assimilation du rapport *locataire-propriétaire* au rapport *ouvrier-capitaliste* est dénuée de sens, et que, si la crise est générale et dépasse la seule classe ouvrière, c'est justement parce qu'elle ne provient pas d'un rapport d'exploitation, mais d'un mécanisme de distribution d'un bien particulier [60].

D'où l'importance du thème de la spéculation, et la dépendance de la question du logement des lois économiques régularisant le marché. Il ne faudrait pas en conclure que la crise du logement est purement conjoncturelle et simple affaire d'équilibre entre l'offre et la demande. Il s'agit d'un décalage nécessaire entre les besoins, socialement définis, de l'habitat et la production de logements et d'équipements résidentiels. C'est la détermination structurale de ce décalage, ainsi que ses singularités historiques, qu'il faut pouvoir établir.

Le logement, au-delà de sa rareté globale, est un bien différencié, présentant toute une gamme de caractéristiques, en ce qui concerne sa *qualité* (équipement, confort, type de construction, durée, etc.), *sa forme* (individuel, collectif, objet architectural, intégration dans l'ensemble d'habitations et dans la région) et son *statut institutionnel* (sans titre, en location, en propriété, en copropriété, etc.), qui déterminent *les rôles*, les *niveaux* et les *appartenances symboliques* de ses occupants.

Tableau n° 26

Eléments de confort dans le logement, France, 1962

	% sur l'ensemble des logements
Logements sans eau à l'intérieur	20,6 %
Logements sans lavabo	59,8 %
Logements sans W. C.	39 %
Logements antérieurs à 1871	32 %

Sources : Economie et Politique, numéro spécial d'août-septembre 1965.

60. Cf. pour les bases théoriques de l'exposé qui suit, F. ENGELS, *La Question du logement* (1872), Editions Sociales, Paris, 1957. Il va de soi, toutefois, que le traitement approfondi de la question dans le capitalisme monopoliste doit aller beaucoup plus loin, mais dans la même perspective.

Tableau n° 27

Evaluation globale des besoins annuels de construction, France, 1965, *et nombre de logements achevés, 1965-1968*

I. *EVALUATION*

Motif	*Nombre de logements nécessaires*
— Accroissement du nombre de ménages	140 000
— Migration des Français vers les villes	60 000
— Immigration étrangère	40 000
— Relogement des occupants d'habitations précaires, en 5 ans	120 000
— Relogement des rapatriés en 5 ans	20 000
— Suppression totale du surpeuplement en 10 ou 15 ans	145 000 à 100 000
— Suppression du surpeuplement critique en 5 ou 10 ans	170 000 à 85 000
— Renouvellement du parc immobilier en 60 ou 80 ans	265 000 à 200 000
TOTAL	815 000 à 665 000
Moyenne de la fourchette	740 000 logements par an

(Evaluation établie par G. MATHIEU.)

II. *NOMBRE DE LOGEMENTS CONSTRUITS*

1965	411 599
1966	414 171
1967	422 878
1968	409 743

Trop souvent on considère les goûts, les préférences, voire la sensibilité à certaines configurations mythiques, comme déterminant le « choix du logement » et, par conséquent, la diversité des formes de l'habitat, leur évolution, leur rentabilité et donc, leur mode de répartition. S'il est indéniable que les formes ont une influence idéologique

certaine, donc matérielle, elles ne font que *renforcer*, et non pas susciter, l'organisation marchande de ce bien singulier qu'est le logement. La problématique sociologique du logement doit partir d'un renversement des thèmes psycho-sociaux habituels, pour se centrer sur l'analyse du processus de production d'un certain bien durable, dans sa diversité de qualités, de formes, de statuts, et en rapport avec le marché économique et, par conséquent, l'ensemble social dans lequel il s'insère.

Pour cela, nous devons partir des caractéristiques spécifiques au bien produit (le logement) nous appuyant, dans la mesure du possible, sur les données d'une certaine réalité historique, à savoir la société française [61].

Le logement peut être caractérisé, d'une part, par rapport à sa place dans l'ensemble du système économique, de l'autre, en tant que *produit* à caractéristiques spécifiques.

En ce qui concerne le premier point, le logement est l'un des éléments essentiels de la reproduction de la force de travail. Comme tel, il suit les mouvements de concentration, dispersion et distribution des travailleurs et, aussi, provoque, en cas de crise, un goulot d'étranglement important dans le processus de production. Historiquement, la crise du logement apparaît avant tout dans les grandes agglomérations urbaines soudainement conquises par l'industrie. En effet, là où l'industrie colonise l'espace, il lui faut organiser, ne serait-ce qu'au niveau du campement, la résidence de la main-d'œuvre nécessaire. En revanche, se greffant sur un tissu urbain déjà constitué, l'industrialisation profite de la main-d'œuvre potentielle, qui déjà réside sur place et suscite ensuite un fort mouvement migratoire, dont les dimensions dépassent largement les capacités de construction et d'équipement d'une ville héritée d'un mode de production antérieur. Ainsi, la pénurie

61. Les données essentielles peuvent être trouvées dans la collection de l'*Immobilier* et du *Moniteur du Bâtiment et des Travaux Publics ;* d'autre part, quatre ouvrages de base par la richesse de leurs sources ont été utilisés : l'excellent livre de G. Mathieu, *Peut-on loger les Français ?* Editions du Seuil, Paris, 1963 ; le n° spécial de la revue *Economie et Politique* sur la crise du logement, n° 1, août-septembre 1965, p. 33-34 ; le récent ouvrage d'orientation libérale, de G. Eberik et P. Barjac, *Le Logement, dossier noir de la France,* Dunod, Paris 1970, et celui du Commissariat général au Plan, *Le Logement,* A. Colin, Paris, 1970.

P. S. : Après la rédaction de ce texte sont parus en 1971 deux documents indispensables pour la question du logement en France : *Pour que le droit au logement devienne une réalité,* de la C. N. L. et le texte élaboré par le collectif « Logement » du Secours Rouge.

de logements, les défauts d'équipement et de salubrité de l'espace résidentiel, résultent de l'accroissement brusque de la concentration urbaine, dans un processus dominé par la logique de l'industrialisation [62]. Il s'agit donc d'un déséquilibre dans le rapport population-élément C (consommation), qui résulte d'une transformation de la structure urbaine sous l'impulsion dominante de l'élément P.

Aïnsi, plus le taux de croissance industrielle (capitaliste) est haut, plus la croissance urbaine est forte, plus elle se concentre dans les grandes agglomérations et plus la pénurie de logements y est grande, ainsi que la détérioration du patrimoine immobilier.

Il faut compter, en plus, avec les mécanismes multiplicateurs de la crise : en situation de pénurie, la spéculation se développe, les prix montent, les rigidités sociales se font plus grandes (et il devient beaucoup plus difficile de subvenir aux besoins suscités). La difficulté du problème ralentit les initiatives pour le résoudre, contribuant ainsi à l'aggraver et à développer en spirale le cercle vicieux de la crise.

Si le mécanisme de *production* de la crise du logement apparaît clairement, les raisons de son *maintien* sont moins immédiates. En effet, les besoins en logements déterminent une *demande* importante sur le marché et, plus encore, la reproduction de la force de travail en est gênée, avec des conséquences possibles, à la fois, sur le travail lui-même et sur la « paix sociale ». Si la réponse à cette demande reste insuffisante il faut en chercher la raison dans la logique sociale suivant laquelle cette demande est traitée. Car la domination de l'élément P ne s'opère pas seulement sur le rythme de la structure urbaine, mais sur la logique interne de chaque élément (dans ce cas, l'élément C). Plus concrètement, le logement dépend, pour sa réalisation, des caractéristiques et des objectifs de l'industrie de la construction. A un premier niveau, cela veut dire que, en l'absence d'intervention publique, la seule demande effectivement prise en compte est la *demande solvable*. Or, de la comparaison entre les revenus des ménages et les prix et loyers d'appartements moyens, on déduit la difficulté de résoudre la crise par les seuls mécanismes du marché (tableaux 28 et 29).

62. Cf. A. Huzard, « Un siècle de crise », *Economie et Politique*, août 1965, p. 31-38.

Tableau n° 28
Part du loyer dans les dépenses des ménages (% du tableau), France, 1968

Logement de bon confort (cuisine, W.-C., douche, chauffage central)	Loyers	Revenus disponibles		
		2 000 F	3 000 F	5 000 F
Paris :				
2 pièces - 40 m²	620 F	31 %	21 %	12 %
4 pièces - 80 m²	1 250 F	62 %	41 %	25 %
Banlieue :				
2 pièces - 40 m²	270 F	13,5 %	9 %	5,4 %
4 pièces - 80 m²	640 F	32 %	21 %	13 %
Province :				
2 pièces - 40 m²	310 F	15 %	10 %	6 %
4 pièces - 80 m²	620 F	31 %	21 %	12 %

Tableau n° 29
Distribution de la population parmi les différentes tranches de revenu, France, 1965

Revenu mensuel		*Proportion de ménages*	
moins de 430 F	moins	11 %	
de 430 à 1 290 F	de	30 %	61 %
de 1 290 à 1 720 F	1 720 F	20 %	
de 1 720 à 5 160 F		34 %	
au-dessus de 5 160 F		5 %	

Source : Commission de l'habitation du V° Plan.

Etant donné qu'en France, en 1965, 60 % des familles urbaines ont un revenu inférieur à 1 600 F par mois, la construction privée n'est pas capable d'apporter une solu-

tion au déséquilibre créé. Il ne s'agit donc pas uniquement d'une stratification dans la consommation, comme il en existe pour tous les biens, en fonction de la stratification sociale, mesurée par le pouvoir d'achat, mais, plus directement, d'une non-satisfaction de la demande. La production de logements est telle, dans la situation historique étudiée, qu'abandonnée à elle-même, elle ne serait pas capable de loger la plupart de la population des grandes villes. L'étude de la spécificité de ce processus de production nous aidera à déterminer les raisons d'une telle situation.

Si l'on part de l'idée que, sur le marché immobilier privé, le logement est un bien produit pour être vendu, c'est-à-dire pour réaliser un profit, il faut se demander quelles sont les caractéristiques particulières de réalisation de la plus-value, qui déterminent une plus grande incapacité de l'industrie privée à subvenir aux besoins élémentaires dans ce domaine, plus encore que dans d'autres chapitres de la consommation individuelle. La production du logement résulte de l'articulation de trois éléments : le terrain sur lequel on bâtit, les matériaux et/ou éléments incorporés dans la construction, et la construction de l'immeuble proprement dit, à savoir l'application de la force de travail, dans une organisation donnée, aux matériaux de base, pour produire le logement. Les caractéristiques des trois éléments, leurs formes d'articulation et leur rapport au marché déterminent une forme particulière du travail ou, comme on dit souvent, une certaine « organisation de la profession ». Examinons la spécificité des différentes phases.

En premier lieu, c'est un fait connu, on constate la très grande dépendance de la construction par rapport à la disponibilité et au prix des terrains à bâtir, ainsi qu'à la spéculation foncière qui en résulte. Il s'agit là de l'articulation de la rente foncière au profit capitaliste. Mais on ne peut pas opposer, comme on l'a fait parfois, la rationalité du profit industriel à la pure spéculation individuelle des propriétaires fonciers. Car, si les placements de sécurité des petits rentiers existent encore, l'essentiel du marché foncier, dans les grandes villes, est contrôlé par des organismes financiers très souvent présents (ainsi dans les holdings accordant des prêts à la construction). A la base de cette stratégie spéculative, deux facteurs : 1. la pénurie de logements, qui assure la possibilité de réalisation du terrain et cela, avec autant de surprofit que la pénurie de logements (et, donc, de terrains) s'accentue ; 2. la demande privilégiant certaines localisations, socialement valorisées et/ou fonctionnellement souhaita-

bles. Cette différence tient à l'asymétrie de la structure de l'espace résidentiel (cf. *infra*) et au renforcement de ces tendances par une politique d'équipement « suiviste » (alors qu'elle pourrait pousser à la décentralisation). La rente foncière ainsi obtenue est considérable : 1950-65, un profit de 21 % du capital initial[63] (voir tableau n° 30).

Les conséquences pour la production de logements sont très graves : d'une part, les prix de revient s'élèvent d'autant, sans autre justification que ces bénéfices spéculatifs (ainsi, le prix du terrain en France a augmenté en moyenne de 60 % entre 1962 et 1965 ; si l'on considère qu'il intervient pour environ 20 % du coût global d'une opération, il s'agit d'une augmentation de 12 % du prix des logements[64]) ; d'autre part, étant donné le taux de profit de ces placements, il y a tendance des propriétaires à ne pas vendre, ou à vendre seulement à des prix tels qu'ils ne peuvent être payés, souvent, que par des sociétés qui achètent dans un but de super-spéculation. Cela provoque la rareté des terrains et renforce la crise.

Cela dit, l'importance de la spéculation foncière provient, essentiellement, de la pénurie de logements, *qu'elle contribue à renforcer.* En effet, dans une situation relativement équilibrée entre offre et demande de logements, la spéculation ne porte que sur certaines zones (centre-ville, zones à très bonne densité, etc.), et non pas sur l'ensemble de l'agglomération et même sa périphérie. Donc, si, du point de vue d'une politique de logement, l'obstacle premier à vaincre est la spéculation foncière (car, une fois qu'elle est suscitée, son mécanisme engloutit tous les bugets-logements dont on peut disposer), *elle n'est pas à la base du décalage énorme entre construction et besoins de logements.* Les raisons fondamentales de ce décalage, il faut les chercher dans le processus de production lui-même.

Il n'y a pratiquement pas de production privée de logement « social », alors que l'on trouve des industries fabriquant des biens de consommation destinés à toute l'échelle de revenus. Si tel est le fait, on peut supposer que la rentabilité des capitaux dans ce secteur est bien moindre que dans les autres industries, à un point tel qu'ils sont découragés et qu'il faut une intervention publique massive pour

63. Cf. P. Gomez, « La spéculation foncière », *Economie et Politique*, août 1965, p. 77-84.

64. Cf. B. Cage, J. J. Granelle et E. Valette, *Sur la formation de l'offre par la promotion immobilière privée*, ADIRES, Paris, avril 1970.

Tableau n° 30

Prix du m² de terrain dans la région parisienne en 1962 et 1965, plus-values sur les terrains privés et taux annuels d'accroissement des prix entre 1962 et 1965

Zones[1]	Prix du m²		Plus-value sur les terrains privés (millions de F 1965)	Taux annuel de croissance du prix des terrains entre 1962 et 1965
	1962 en F 1962	1965 en F 1965		
A	1 500	2 200	6 800	1,15
B	800	1 300	3 100	1,18
C	550	850	7 500	1,16
1	95	200	7 550	1,24
2	200	425	12 650	1,29
3	65	125	2 800	1,24
4	150	350	2 250	1,33
5	125	225	2 600	1,22
Les 8 zones			45 450	

1. *Zone A.B.C.* : Paris, Boulogne et Issy-les-Moulineaux.
Zone 1 : Saint-Germain-en-Laye, Maisons-Laffitte, Mesnil-le-Roi, Montesson, Sartrouville, Houilles, Le Vésinet, Chatou, Carrières-sur-Seine, Croisny, Bougival, Rueil-Malmaison, Vaucresson, Garches, Saint-Cloud, Marnes-la-Coquette, Ville-d'Avray, Sèvres, Chaville, Viroflay, Versailles, Meudon.
Zone 2 : Nanterre, Suresnes, Puteaux, Courbevoie, Levallois-Perret, Clichy, Saint-Ouen, Saint-Denis, Pierrefitte, Villeneuve, Montmagny, Deuil, Montmorency, Enghien-les-Bains, Eaubonne, Saint-Gratien, Sannois, Cormeilles-en-Parisis, Argenteuil, Bezons, Gennevilliers, Ile-Saint-Denis, Villeneuve-la-Garenne, Colombes, Asnières, Bois-Colombes, La Garenne-Colombes.
Zone 3 : Aubervilliers, Pantin, Pré-Saint-Gervais, Les Lilas, Bagnolet, Montreuil, Rosny-sous-Bois, Bondy, Villemonble, Gagny, Neuilly-sur-Marne, Neuilly-Plaisance, Le Perreux, Stains, Bry-sur-Marne, Champigny-sur-Marne.
Zone 4 : Maisons-Alfort, Ivry-sur-Seine, Kremlin-Bicêtre, Vitry-sur-Seine, Villejuif, Thiais, Choisy-le-Roi, Orly.
Zone 5 : Clamart, Vanves, Malakoff, Montrouge, Gentilly, Arcueil, Bagneux, Cachan, Châtillon, Clamart, Plessis-Robinson, Fontenay-aux-Roses, Chatenay-Malabry, Sceaux, Bourg-la-Reine, L'Hay-les-Roses, Chevilly-la-Rue, Fresnes.

limiter les dégâts. En effet, *le taux de rotation du capital investi dans la construction est particulièrement long,* du fait de la lenteur de la fabrication, de la cherté du produit à l'achat, qui limite les acheteurs et fait se reporter sur la location, de la longueur du délai d'obtention du profit, à partir du paiement des loyers, et, surtout, de la sensibilité du logement aux revendications sociales motivant l'intervention fréquente de l'Etat, avec des mesures, comme le blocage des loyers, qui menacent la réalisation du profit. Ce fait en entraîne deux autres : la faiblesse de la masse d'investissement privé dans ce secteur et la recherche d'un taux de profit élevé et au plus court terme possible, sans normalisation d'un profit modéré à long terme, comme c'est le cas pour les grands trusts industriels.

Une telle situation, en interaction avec *les caractéristiques mêmes du procès de travail,* qui rendent moins aisées qu'ailleurs la mécanisation et la standardisation des opérations, provoque une organisation industrielle très souvent archaïque. Activité fractionnée entre une multitude de petites entreprises (cf. tableau 31), faible innovation technologique, faible qualification et, surtout, nombre restreint d'ouvriers par entreprise (par rapport aux autres branches industrielles), ce qui limite d'autant les sources de plus-value, diminue le profit, augmente les prix et décourage les investissements. L'ensemble de ces caractéristiques débouche sur une *faible productivité,* ce qui, à son tour, entretient la pénurie, retarde toute solution et, en même temps, exige un profit immédiat important sur chaque opération, au lieu d'étaler le taux sur un avenir toujours imprévisible dans ces conditions (tableau 32).

Des progrès ont été réalisés, en commençant par le secteur de moindre résistance, la fabrication des matériaux de construction, et un mouvement s'opère vers la concentration et la rationalisation des entreprises (cf. tableau 31 ci-dessus). Mais une telle évolution n'a été rendue possible que par l'intervention de l'Etat : créant une demande solvable là où il n'y en avait pas, elle a permis la réalisation de profits et a attiré de nouveaux capitaux, à la base du mouvement de concentration et de la diffusion des techniques préfabriquées.

La situation de rareté ainsi créée, à propos d'un bien d'usage indispensable et dans un déséquilibre permanent entretenu par l'accélération de la concentration urbaine, a permis la multiplication d'intermédiaires et l'organisation de tout un réseau de services, dont le seul but est de spéculer sur les blocages et les difficultés du secteur, en créant une demande solvable là où elle n'existe pas et

en cherchant à attirer des capitaux hésitants dans des opérations soigneusement étudiées. C'est le cas, en France, de la promotion immobilière, qui s'est développée en dehors

Tableau n° 31

Composition de l'industrie de la construction en France par taille d'entreprises

A) Répartition des travaux de bâtiment (exécution 1965) selon leur nature et selon la taille des entreprises. (Total = 100 %)

Taille des entreprises	*Travaux neufs* Gros Œuvre	Second Œuvre	Entretien et amélioration
(Nombre de personnes) [1]			
De 1 à 5	2,1 %	8,4 %	6,3 %
De 6 à 20	4,7 %	10,4 %	5,5 %
De 21 à 100	9,9 %	13 %	3,7 %
Plus de 100	24,7 %	9,7 %	1,6 %

Sources : Fédération Nationale du Bâtiment.

B) Un mouvement de concentration se manifeste à l'intérieur de ces entreprises, ainsi que le montre l'évolution des effectifs :

	1955	1967
● Entreprises artisanales	144 000	147 000
● Petites entreprises	254 000	315 000
● Moyennes entreprises	217 000	318 000
● Grandes entreprises	183 000	379 000

Sources : F.N.B.

1. Salariés et non salariés.

de toute réglementation[65]. A l'origine, le promoteur a été (jusqu'en 1963) un intermédiaire, opérant uniquement à partir des fonds des acquéreurs éventuels, et chargé de mener à bien une opération immobilière. Après la crise de mévente de logements motivée par un excès d'euphorie en ce qui concerne la fabrication de la demande, la promotion est devenue une véritable entreprise, très souvent soutenue directement par une banque, et qui cherche à établir un marché de la construction, en pré-fabriquant la demande suivant des techniques publicitaires bien connues et jouant sur l'insécurité entretenue par la crise du logement dans les couches moyennes de la population, susceptibles d'acheter un logement, si des mécanismes de crédit sont mis en place.

Cette intervention du promoteur joue un double rôle : elle organise l'activité, met en rapport les différents éléments du procès et rationalise le marché, à l'intérieur de la logique du profit ; d'autre part, comme tout processus de concentration-rationalisation capitaliste, elle pousse cette logique jusqu'au bout, élimine systématiquement tout autre critère, à l'exception de la rentabilité et s'adresse, par conséquent, à la partie de la population qui peut acheter un logement ou payer un loyer élevé, quitte à réaliser « des œuvres sociales » ponctuelles, quand la stratégie des marchés publics l'exige.

Ce qui est clair, c'est que la marge bénéficiaire du promoteur et les charges diverses (honoraires, frais financiers, actes juridiques, frais de gestion et commercialisation) représentent 26 % du prix d'un logement neuf (1968), malgré une certaine baisse récente dans les bénéfices exorbitants des promoteurs (cf. tableau n° 32).

Le résultat concret de ce processus est spectaculaire : de 1945 à 1964, en France, sur les 3 628 000 appartements bâtis, il n'y en a eu que 13,3 % construits sans aucune aide publique ou autre, et 26,6 % primés modérément (6 F le m²). Ce qui veut dire que *60 % des logements neufs n'auraient pas pu l'être par le seul jeu du marché*[66] !

L'ensemble du processus peut se résumer ainsi :

---

65. ADIRES, *Contribution à la connaissance de la promotion immobilière privée*, Paris, avril 1970, 67 p., ronéo. Quand ces lignes ont été rédigées (été 1970) le rapport de recherche de Christian Topalov sur la promotion immobilière en France (Centre de sociologie urbaine, Paris, 1970) n'avait pas encore été diffusé... Cette extraordinaire étude, la plus complète dont nous ayons connaissance, s'accorde avec l'ensemble de notre analyse tout en développant et affinant le même schéma.

66. Cf. MATHIEU, *op. cit.*, p. 27.

Processus de production de la crise du logement en économie capitaliste (*)

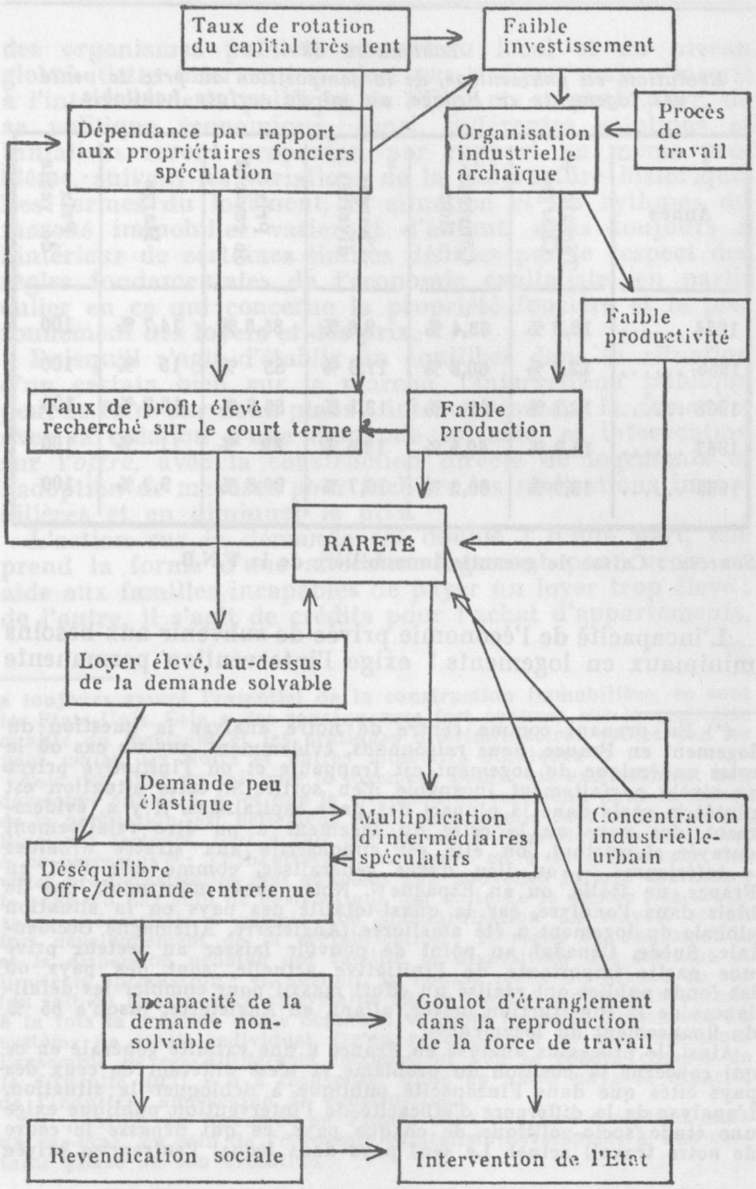

(*) On doit signaler qu'il s'agit ici de la tendance structurelle du capital par rapport à ce secteur. Il est évident que le taux de rotation du capital *privé* effectivement investi est très élevé car il ne s'investit que dans la frange très rentable du marché du logement, une fois que l'Etat a pris en charge les investissements de moindre rentabilité.

Tableau n° 32

Evolution, en pourcentage, de la composition du prix de vente des logements en France, au m² de surface habitable

Année	Terrain + Charges	Construction	Charges diverses	Prix de revient	Marge	Prix de vente
1964	12,3 %	63,4 %	9,6 %	85,3 %	14,7 %	100
1965	12,5 %	60,9 %	11,6 %	85 %	15 %	100
1966	12,7 %	61 %	13,1 %	86,8 %	13,2 %	100
1967	14,9 %	60,5 %	13,6 %	89 %	11 %	100
1968	13,9 %	60,2 %	16,7 %	90,8 %	9,2 %	100

Sources : Caisse de garantie immobilière de la F.N.B.

L'incapacité de l'économie privée de subvenir aux besoins minimaux en logements * exige l'intervention permanente

(*) En prenant comme centre de notre analyse la question du logement en France, nous raisonnons, évidemment, sur un cas où la crise endémique du logement est frappante et où l'initiative privée se révèle parfaitement incapable d'en sortir. Si cette situation est plutôt la règle dans la plupart des pays capitalistes, il y a, évidemment, des pays où la crise du logement a pu être relativement enrayée et, surtout, où elle est circonscrite aux strates urbaines « inférieures », au lieu d'être généralisée, comme elle l'est en France, en Italie, ou en Espagne[67]. Notre choix n'introduit pas de biais dans l'analyse, car la quasi-totalité des pays où la situation globale du logement a été améliorée (Angleterre, Allemagne Occidentale, Suède, Canada) au point de pouvoir laisser au secteur privé une partie importante de l'initiative actuelle, sont des pays où les fonds publics ont réalisé un effort massif pour combler les défaillances de la construction privée, allant, en Angleterre, jusqu'à 85 % du financement du logement[68].

Ainsi, le processus analysé en France a une validité générale en ce qui concerne la position du problème et n'est différent de ceux des pays cités que dans l'incapacité publique à débloquer la situation. L'analyse de la différence d'efficacité de l'intervention publique exige une étude socio-politique de chaque pays, ce qui dépasse le cadre de notre travail actuel. Le seul pays dans lequel l'entreprise privée

67. Cf. J.B. « La agravacion del problema de la vivienda en Espana », *Cuadernos Ruedo Iberico*, n° 5, février 1966.

68. Cf. W. Ashworth, *The Genesis of Modern British Town Planning*, Routledge and Kegan Paul, Londres, 1954.

des organismes publics, au niveau local et au niveau global. Cette intervention n'est pas unique, mais s'inscrit à l'intérieur de la politique de l'Etat et, en particulier, de sa politique économique. Ainsi, différentes solutions et initiatives seront proposées, par rapport au même problème, suivant les variations de la conjoncture historique. Les formes du logement, la situation et les rythmes du marché immobilier varieront d'autant, mais toujours à l'intérieur de certaines limites définies par le respect des règles fondamentales de l'économie capitaliste, en particulier en ce qui concerne la propriété foncière et le plafonnement des loyers et des prix.

Puisqu'il s'agit d'établir un équilibre dans la situation d'un certain bien sur le marché, l'intervention publique peut se faire sur deux plans : intervention sur la *demande*, avec la création d'une demande solvable, et intervention sur l'*offre*, avec la construction directe de logements et l'adoption de mesures pour faciliter les réalisations immobilières et en diminuer le prix.

L'action sur la demande est double : d'une part, elle prend la forme d'une allocation-logement pour venir en aide aux familles incapables de payer un loyer trop élevé ; de l'autre, il s'agit de crédits pour l'achat d'appartements,

---

a toujours assuré l'essentiel de la construction immobilière, ce sont les Etats-Unis. Cela a des conséquences fort connues sur la mauvaise qualité du logement et les pratiques discriminatoires subies par les *poor white*, les Noirs et autres minorités ethniques[69].

Cela dit, c'est un fait que le logement public est extrêmement peu développé aux U. S. A. et que la situation du logement, pour la masse de la population, est nettement supérieure à celle connue en Europe. Plusieurs facteurs, *tout à fait spécifiques à l'Amérique*, contribuent à ce processus[70] ; l'urbanisation n'a guère eu à se greffer sur des villes pré-industrielles mal adaptées aux nouvelles formes spatiales ; le pays n'a pas subi de destructions par suite de la guerre ; la croissance industrielle a permis une standardisation du travail et un fort développement de la préfabrication ; le règne de l'automobile et la dispersion urbaine ont facilité la disposition des terrains et limité la spéculation ; et, surtout, la hausse réelle du niveau de vie (du fait de la puissance américaine sur le marché mondial) a permis à la fois la création d'une demande solvable réelle et l'extension du système de crédit individuel. Qu'on réfléchisse à ce que représente l'ensemble de ces diffférents facteurs, et l'on se rendra compte de la difficulté qu'il y a à transposer dans un autre pays la capacité de l'industrie américaine de construction.

La question du logement en France n'est pas une exception mais un cas-type, au sein de l'économie capitaliste développée, à une certaine phase de son évolution.

69. Cf. R. M. Fisher, *Twenty Years Of Public Housing*, Harper Brothers, New York, 1959.

70. Cf. pour la compréhension du modèle de développement américain. R. Vernon, *The Myth and the Reality of our Urban Problems*, Harvard University Press, Cambridge, Mass., 1962.

en particulier dans les logements sociaux. La première formule s'apparente, en fait, à l'assistance sociale et ne peut être qu'un appoint pour des situations extrêmement précaires. En 1964, 1 300 000 familles étaient bénéficiaires de l'allocation-logement et recevaient, à ce titre, 1,4 milliard d'anciens francs. Mais les barèmes de l'allocation, fixés par l'Etat, sont trop faibles pour modifier sensiblement la situation. Et, d'autre part, ce sont les caisses d'allocations familiales qui en assurent l'essentiel de la charge financière, en diminuant d'autant les ressources attribuées au traitement des questions sociales.

Le deuxième mode d'intervention possible est l'octroi de facilités de crédit pour l'achat de logements sociaux ou les prêts à intérêt relativement faible aux personnes souscrivant à des formules du type de l'épargne-logement. Là aussi, l'importance de l'apport initial et des intérêts à rembourser exclut une masse importante de la population, à trop faible revenu, alors que des membres de couches sociales supérieures profitent des facilités de crédit pour effectuer des placements spéculatifs en achetant des appartements « à but social ».

Il semble évident qu'en tout état de cause l'action publique sur la demande est trop timide pour susciter la demande solvable dont rêve la promotion immobilière [71]. Cela est d'ailleurs dans la logique des choses, car une allocation-logement véritablement efficace équivaudrait à une redistribution de revenus d'une dimension considérable, par le jeu des impôts qu'il faudrait lever pour obtenir les fonds nécessaires. Si une telle formule n'est pas utopique, il est clair qu'elle ne découle pas de la logique du système, mais d'un certain rapport de forces établi par des mouvements de revendication sociale. Le développement du crédit pour l'achat est, en revanche, plus envisageable et c'est en effet dans ce sens que la politique française s'oriente, même si des limitations signalées doivent rester longtemps valables. Mais le crédit ne peut, par lui-même, débloquer la situation, s'il ne repose pas sur un programme de construction publique, ainsi rentabilisée. La construction publique offre d'ailleurs à l'Etat, sous ses diverses formes, une possibilité d'intervention efficace sur l'activité économique, ainsi qu'une marge de manœuvre sur le terrain des « réalisations sociales ». C'est, en définitive, sur le terrain de la construction, directe ou indirecte, de logements « sociaux » que l'intervention publique a eu une importance décisive (cf. tableaux 33 et 34).

71. Cf. MATHIEU, p. 68-70.

Tableau n° 33

Tableau de l'évolution des logements achevés (en milliers), France, 1943-1964

	1943 à 1954	1955	1956	1957	1958	1959	1960	1961	1962	1963	1964
Reconstruction	196,5	34,7	32,0	32,9	24,2	17,1	12,7	11,8	8,3	3,9	2,4
H. L. M. location ..	67,8	36,0	30,4	54,5	68,7	82,8	77,0	70,8	68,3	78,9	92,6
H. L. M. accession .	18,8	14,2	15,2	18,7	18,9	18,1	18,8	20,7	20,9	22,5	24,9
Logécos	12,2	34,6	51,7	67,4	74,0	86,6	89,1	98,9	103,3	112,7	102,9
Autres logements primés	130,0	65,4	83,5	78,4	80,4	87,6	87,7	81,7	74,2	79,2	104,2
Logements non primés	183,3	25,2	22,9	21,8	25,5	28,2	31,3	32,1	33,9	39,0	41,9
Total	608,6	210,1	235,7	273,7	291,7	320,4	316,6	316,0	308,9	336,2	368,9

Tableau n° 34

Répartition du budget global de construction des logements, suivant la source de financement, France, 1968 (en francs nouveaux)

● Organismes publics	10	milliards
● Organismes privés	10,4	»
● Apports des acquéreurs	10,8	»
	31,2	milliards

Depuis la loi Siegfried (1894) facilitant la construction d'habitations à bon marché, l'Etat français n'a cessé d'intervenir dans le financement de la construction à caractère social, en particulier, en octroyant des prêts à très longue durée et à bas taux d'intérêt à des organismes publics chargés de construire et gérer des habitations à loyer modéré (H. L. M.[72]). D'autres formules financières sont prévues à des conditions plus onéreuses (Logécos) et d'autres sont en fait des subventions pour stimuler la construction privée (I. L. N. et logements privés). Le volume et les formes de cette aide ont varié, en fonction de la politique économique suivie et, parfois, de la stratégie sociale de la classe dominante. Ainsi, le premier tiers du siècle a été dominé par deux mouvements parallèles : le piétinement de la construction des H. B. M. (il faudra attendre 1921 pour qu'une décision d'ensemble soit prise et la loi Loucheur (1928), pour qu'un début de programme soit entrepris) et la floraison des lotissements pavillonnaires après 1920, préparée par la loi Ribot (1908), favorisée par la loi Loucheur et en parfait accord avec l'idéologie intégratrice, qui voulait faire cesser la lutte de classes en faisant de chaque ouvrier un propriétaire... en dehors de son travail.

Cette stratégie a tourné court, dans la mesure où elle n'a pu réaliser que la *forme* du logement (maison individuelle) et son statut (accession à la propriété), mais dans des conditions économiques telles qu'elle a désintégré l'habitat en l'éparpillant dans la périphérie des agglomérations et en négligeant tous les problèmes d'équipement, communications et environnement en général. Le résultat est l'échec de l'ensemble de l'entreprise, et la constitution d'un fort mouvement revendicatif parmi les pavillonnaires[73]... A la base d'une telle politique, la faiblesse de

72. R. H. Guerrand, *Les Origines du logement social en France*, Editions Ouvrières. 1966.
73. M. G. Raymond, *La Politique pavillonnaire*, C. R. U., Paris, 1966.

l'effort financier que l'Etat français était prêt à consentir en ce sens, et le caractère avant tout idéologique, centré sur la « paix sociale », du traitement du problème.

La crise économique des années trente et les destructions de la guerre aggravent la crise à ce point que la pression sociale devient menaçante, et la pénurie, dysfonctionnelle pour la mobilité nécessaire de la main-d'œuvre. Une réponse publique massive de l'initiative devient indispensable : entre 1945 et 1955 un ensemble de dispositions (prêts spéciaux, 1 % patronal, Logécos, crédits H. L. M.) vient alléger le décalage énorme qui s'était produit, en particulier avec l'essor démographique et la concentration urbaine.

Ainsi, en 1967, 63 % des logements construits l'étaient avec des fonds publics. La *forme* prise par ces logements est la conséquence du mécanisme qui est à la base du mouvement : il fallait faire vite, à des prix accessibles, donc sur des terrains libérés et peu chers, situés à la périphérie des agglomérations ; et il fallait construire massivement, si possible en série, des tranches entières de logements collectifs. Et ce furent les *grands ensembles*, qui vinrent modifier le paysage français et alimenter toutes les idéologies réactionnaires sur la déshumanisation de la ville, s'appuyant sur l'insatisfaction parfaitement légitime des habitants logés au rabais [74], et qui mettaient sur le compte de la forme ce qui tenait aux insuffisances d'équipement, et à la déportation spatiale, directement déterminés par la nécessité d'un bas prix de revient.

Ce processus explique aussi le *statut social*. Ainsi, si l'enquête de Paul Clerc montre l'absence de différences significatives *moyennes* entre les grands ensembles et les grandes agglomérations [75], une récente étude de Chamboredon et Lemaire [76] insiste sur la spécificité sociale du grand ensemble, coupé de la banlieue environnante et différencié à l'intérieur entre les résidents de passage, appartenant aux couches moyennes, et les résidents permanents, en majorité ouvriers, qui donnent le ton social de ce milieu écologique, en constituant les rares manifestations de vie sociale à l'intérieur de leur unité de résidence.

Toutefois, une fois limitées les conséquences extrêmes de la crise, l'Etat cherche à se débarrasser de la charge

74. Cf. P. H. Chombart de Lauwe, *Famille et Habitation*, C. N. R. S., Paris, 1959 et 1960, 2 volumes.

75. P. Clerc, *Grands ensembles, Banlieues nouvelles*, P. U. F., Paris, 1967.

76. Cf. J. C. Chamboredon et M. Lemaire, « Proximité spatiale et distance sociale dans les grands ensembles », *Revue française de sociologie*, janvier-mars 1970, p. 3-33.

financière destinée à la construction, en essayant de rentabiliser le secteur pour y attirer les capitaux privés. Ainsi, en 1964, la part des fonds publics dans le financement du logement n'était que de 43 % [77] et, en 1968, de 33 % [78]. De 1955 à 1964, la part des H. L. M. dans les logements déterminés n'a cessé de décroître (cf. tableau n° 35).

Tableau n° 35

	De 1955 à 1959	De 1960 à 1964	De 1955 à 1964
Nombre de logements construits ..	1 331 600	1 646 600	2 978 200
dont :			
H. L. M. (locatifs et accessibles à la propriété)	357 000	495 400	852 500
Logécos	314 000	506 900	821 200
Logements de luxe (non primés ou primés à 6 F le m²) ..	518 900	605 200	1 124 100

Une telle évolution est conforme aux tendances d'intervention du secteur public dans le capitalisme avancé : prise en charge directe des besoins non rentables, puis tentative de créer des conditions de rentabilité, après quoi, le secteur retourne entre les mains du capital privé. Pour atteindre cet objectif, il fallait d'abord parer aux besoins les plus pressants, ceux qui, tout en offrant une base à des mouvements revendicatifs, pouvaient difficilement se transformer en demande solvable pour la construction privée. Ensuite, il fallait prendre des mesures pour rendre plus rentable la construction. Dans cette perspective s'inscrit la campagne pour l'unité du marché immobilier, cherchant à relever les loyers des appartements anciens, déplacer les familles à faibles revenus y habitant, les reloger ailleurs et ainsi créer une certaine mobilité entre les ménages. Etant donné la non-disponibilité d'appartements

77. Cf. Mathieu, p. 54.
78. Cf. Ebrik et Barjac, p. 78.

neufs bon marché en nombre suffisant, une telle politique a pour effet réel le nivellement par le haut et la création d'un débouché rentable pour la promotion immobilière privée, assurée de pouvoir percevoir des loyers accompagnant le mouvement inflationniste de l'économie.

Un deuxième type d'action sur la rentabilité de la construction consiste à intervenir sur la spéculation foncière et sur l'offre de terrains à bâtir. La nationalisation du sol étant rejetée, l'Etat a eu recours au blocage des prix de terrains dans certaines zones à urbanisation prioritaire (Z. U. P.) dans lesquelles se concentre l'essentiel des équipements communaux des permis de construire ; de même, dans les zones d'aménagement différé (Z. A. D.), un droit de préemption de l'administration protège contre les hausses spéculatives des terrains. Une fois le terrain aménagé, l'organisme public le vend aux constructeurs, à un prix même inférieur au prix de revient. Par conséquent, l'objectif final de la réserve de terrains ainsi constituée n'est pas de limiter la spéculation, mais de l'accorder avec les capitaux investis dans la construction qui bénéficieront ainsi d'un surprofit sur le prix des logements construits dans des conditions avantageuses, sans qu'ils aient eu à payer la hausse des prix des terrains. L'Etat, servant d'intermédiaire entre propriétaires fonciers et promoteurs, subventionne indirectement ces derniers, sans couper court complètement aux manœuvres des premiers.

Cette perspective est devenue beaucoup plus claire avec la création des Z. A. C. (zones d'aménagement concerté), par la nouvelle loi d'orientation foncière de 1967. Il s'agit de zones urbanisées conjointement par les collectivités ou les établissements publics et les sociétés immobilières. En échange de la réalisation d'un programme de construction dans les zones ainsi établies, l'administration prend à sa charge les équipements de base, fait des dérogations par rapport aux normes habituelles des permis de construire et annule le plan d'occupation du sol, ce qui permet, notamment, d'accroître la densité de l'ensemble des logements construits.

Cette formule, qui constitue pour le ministre du logement, M. Chalandon, « le fer de lance de la politique foncière [79] », consacre le rôle décisif de l'Etat dans la création des conditions de rentabilité nécessaires au développement de l'industrie privée de la construction [80].

79. M. CHALANDON, Interview accordée à *Transport, Equipement, Logement*, n° 38.

80. Pour l'ensemble des problèmes concernant la nouvelle politique du logement en France, nous nous sommes fondés sur les résultats de J. BOBROFF, A. NOVATIN et R. TOUSSAINT, *Etude de la*

Toujours dans la perspective de fournir des terrains à bâtir à l'entreprise privée, il a été ouvertement décidé de tenter la solution « américaine », avec l'étalement des agglomérations le long d'axes de transport, dispersant l'habitat et permettant d'élever ainsi la masse de terrains disponibles. C'est aussi en ce sens que la politique récente du ministère de l'équipement, en France, a mis l'accent sur le développement des autoroutes, en général construites sous concession par des entreprises privées, et sur la généralisation de l'habitat individuel « intégré dans la campagne ». Dans tous les cas, les fonds publics seront employés à compenser une rentabilité éventuellement insuffisante — ce qui est une façon d'assurer les capitaux privés. Il s'agit là de l'application d'un raisonnement strictement économique, qui « colle à la réalité » sans poser le problème général de l'organisation urbaine ; ce problème, de toute façon, échappe définitivement au contrôle du planificateur, car tout le dynamisme doit provenir de l'initiative des sociétés privées.

Dans la même ligne de conduite, l'Etat essaie de favoriser le processus de concentration économique et de rationalisation technique au sein de l'industrie de construction et de travaux publics. Pour cela, il compte sur deux séries de mesures : l'organisation de *concours* pour la conclusion des marchés publics et, d'autre part, le jeu des subventions et avantages fiscaux et juridiques accordés à la coopération entre les différentes parties du processus de production. En particulier, les concours ont servi à développer la concertation entre les différents groupes, renforçant en même temps les liens entre les entreprises publiques et privées. Ainsi, parmi les gagnants du Concours des maisons individuelles (1969), l'une des plus importantes initiatives de la politique Chalandon, cinq groupes sur sept se sont constitués à cette occasion. PROMOGIM, seul groupe gagnant entièrement privé, est composé de huit sociétés, parmi lesquelles : la *Société chimique routière et d'entreprise générale,* la *Société des mines de bitume et d'asphalte du Centre,* l'*Omnium d'entreprise Dumesny et Chapelle.* Ces firmes ont réalisé, en 1968, un chiffre d'affaires de 750 millions de F dans la construction.

D'autre part, l'insistance sur la maison individuelle obéit aussi au souci de faciliter la construction industrielle préfabriquée. Non seulement la légèreté de l'im-

---

Politique du Ministre de l'Equipement et du Logement, M. Albin Chalandon. Groupe de Sociologie Urbaine, Faculté des Lettres de Nanterre, 1970.

meuble ainsi conçu la rend plus facile, mais surtout, la plupart des brevets du préfabriqué, d'origine américaine, portent sur des maisons uni-familiales, ayant fait leurs preuves dans le gigantesque processus de « banlieusardisation » des Etats-Unis de l'après-guerre.

Enfin, dans l'ensemble de la politique ainsi définie, la question du logement est traitée suivant trois approches complémentaires :

1. L'entreprise privée doit être capable maintenant d'assurer une partie du marché constituée par la demande solvable ; pour cela, elle compte sur l'aide de l'Etat dans la création de conditions de rentabilité, et sur la fabrication publicitaire de la demande, suivant des techniques commerciales déjà appliquées aux autres biens de consommation quotidienne, le logement devenant aussi, de plus en plus, un *objet* [81].

2. Pour la frange de la population pouvant devenir solvable à terme, une nouvelle formule de logements privés, avec accession à la propriété a été imaginée, puisant dans la plus vieille tradition de l'intégration idéologique et du mythe petit-bourgeois du chez-soi à la campagne. L' « urbanisme révolutionnaire » de M. Chalandon se présente comme voulant satisfaire l'aspiration du Français moyen de vivre à la campagne (tout en travaillant en ville, évidemment...). Pour cela, il n'est plus possible de rééditer la malheureuse aventure des lotissements pavillonnaires ; on va donc tenter de construire des maisons (en général préfabriquées) en les groupant dans des endroits pourvus d'équipements communs et desservis par des routes. En clair : les équipements seront financés par les fonds publics, et les maisons, construites par les entreprises gagnantes du concours, avec des avantages considérables.

A qui s'adresse cette nouvelle formule de logement ? La brochure publiée par le ministère de l'équipement le décrit ainsi : il est plus jeune que la moyenne (moins de 35 ans) ; il consent à épargner et accepte des sacrifices financiers plus importants ; il a un revenu mensuel de 1 780 F ; il est cadre moyen (31,1 %), employé (22,3 %) ou ouvrier qualifié (33,4 %) ; 75 % possèdent une T.V ; 71 %, une voiture. Il s'agit, comme on peut le voir en comparant avec le tableau de distribution des revenus en France, de cette frange du salariat (*cadres moyens*, employés et ouvriers qualifiés, en bien moindre proportion) susceptible à la fois d'offrir une certaine solvabilité et d'être sensible à l'intégration sociale offerte par l'accession

81. Cf. J. Ion, « La promotion immobilière : du logement à l'habitat », *Sociologie du Travail*, n° 4/1970, pp. 416-426.

à la propriété du logement, présenté sous les aspects du mythe pavillonnaire. Ainsi, l'idéologie de la maison individuelle, qui *façonne* d'une certaine forme le bien-logement, montre de façon exemplaire le jeu complexe de déterminations sociales aboutissant à une forme déterminée : prenant appui sur l'insatisfaction de la consommation, vécue dans le mythe compensateur du calme campagnard retrouvé, elle résulte de la combinaison d'un double besoin fondamental du système économique (élargissement de l'agglomération à bâtir, préfabrication, solvabilité relative des futurs acquéreurs) et d'une stratégie politique visant le renforcement de l'assise sociale d'une domination de classe, dans des couches politiquement fluctuantes. Car le système de crédit mis en place suppose une stabilité d'emploi et une progression ascendante et régulière dans la carrière professionnelle.

3. Enfin, en même temps que se poursuit, au ralenti, la construction de H. L. M. pour les couches de la population encore fortement atteintes par la crise, on prépare un programme de construction de sous-H. L. M., les P. L. R. (Programme à Loyer Réduit) et P. S. R. (Programme Social de Relogement), de qualité très inférieure : « une conception solide et rustique », comme dit M. Chalandon [82]. Par exemple, pas de vide-ordures, pas d'ascenseurs, pas de chauffage central. C'est aussi dans ce sens que le décret du 14 juin 1969 abaisse les normes de construction concernant la salubrité et la sécurité.

Ainsi conçu, le logement social prend ouvertement la forme d'un acte d'assistance et se rapproche de l'image qui, dans bien des pays, par exemple le Canada [83], est arrivée à faire préférer à la population toute autre solution que celle de la ségrégation résidentielle. Ainsi se présente la rationalisation de la question du logement, dans les nouvelles perspectives du capitalisme français.

●

Nous avons traité le logement comme un bien, analysé les conditions de sa production et étudié les causes et les conséquences de sa rareté et des différences dans la distribution sociale de la pénurie. Faut-il ajouter une analyse des *formes* du logement, des *rôles* et des *statuts* qu'il fonde, tel que nous l'avons signalé ? Sans doute, mais cette analyse ne constitue pas le prolongement « sociologique » de l'analyse « économique » précédente, elle en est la suite logique, car étudier le processus de production d'un bien

82. Circulaire du Ministère de la Construction, n° 61-38, 7-8-1966.
83. Cf. Rapport du ministère fédéral du logement sur *Le Logement au Canada*. Janvier 1969.

revient à étudier également ses formes, si l'on accepte l'hypothèse qu'elles sont un produit idéologique (au même titre que l'art) et que cette idéologie se justifie et existe, dans la mesure où elle renforce la fonction sociale qui a produit le bien auquel elle donne forme.

Ainsi, en ce qui concerne le statut du logement, il est clair que, puisque le loyer est une rente de situation, qui revient à payer un prix supérieur à sa valeur d'échange par l'usage d'un bien qu'on ne possède pas, il y aura tendance générale à devenir propriétaire. Mais un tel statut sera limité par les mécanismes de production du logement que nous avons étudiés. La distribution des rôles de propriétaire, co-propriétaire, locataire, hébergé, sans-titre, suit les règles de la distribution sociale des biens, comme le montre l'analyse des catégories sociales en situation de logement « provisoire »

En ce qui concerne la forme du logement, on peut combiner les deux caractéristiques essentielles concentré-dispensé et individuel-collectif pour obtenir quatre types fondamentaux d'habitat :

	concentré	dispersé
individuel	agglomérations secondaires II	III Banlieue pavillonnaire
collectif	Ville centrale I	IV Grands ensembles

Chacun de ces types ne fait pas l'objet d'un « choix », il est produit par l'un des processus décrits. Ainsi, *en ce qui concerne la France*, le type I devient pratiquement l'apanage d'une élite et des résidences officielles, et son occupation est déterminée par la capacité soit de maintenir une position de privilège (par le maintien des positions relatives de la famille), soit par la participation aux opérations de restauration et de rénovation urbaines.

Il faudrait cependant introduire ici une troisième dimension qui n'est pas présente dans le tableau : celle de la stratification sociale, car le type I recouvre trois situations fondamentales : les quartiers bourgeois et de classe moyenne historiquement constitués, les quartiers envahis par la rénovation et la reconquête urbaines, et les quartiers dont la valeur locative est inférieure à la valeur d'échange

et où, en conséquence, un processus de détérioration se produit, avec sur-occupation et refus de réparation de la part des propriétaires pour accélérer le processus d'obsolescence. L'occupation de ce type d'habitat se fait dans le premier cas par position familiale et/ou de milieu maintenu ; dans le premier et le deuxième, par la jouissance d'une position avantageuse dans l'échelle sociale ; dans le troisième, à la fois par maintien dans les lieux depuis une génération et arrivée en ville par le bas de l'échelle sociale.

Le type II a été suscité par l'extension de l'agglomération avec l'absorption des agglomérations rurales et semi-rurales environnantes. Son occupation suit les règles de la distribution sociale, en fonction des avantages fonctionnels (en particulier, facilité de rapports avec la ville centrale) et de l'agrément du cadre (ce qui ramène à son statut social, cf. *infra, La structure de l'espace résidentiel*).

Le type III a été produit, comme nous l'avons indiqué, par le jeu successif des lotissements pavillonnaires de l'entre-deux guerres, par la promotion immobilière s'adressant à une couche réduite de la population, enfin par la politique foncière suivie à l'heure actuelle, du fait de la cherté des terrains dans les agglomérations. La clientèle en a varié d'autant, toujours enrobée dans le même discours idéologique relatif à la campagne, mais socialement différenciée, suivant le mode d'accès à cet habitat individuel.

Enfin, nous avons mis en relief les déterminants sociaux immédiats de la production du type IV (grands ensembles) ainsi que la condamnation idéologique parallèle de cette réalisation, à laquelle l'Etat de la bourgeoisie se voyait *forcé*.

Dans chaque cas, la demande est fabriquée par une pression idéologique, en accord avec la forme du logement *rendue socialement et économiquement nécessaire*. Ainsi, l'idéologie pavillonnaire exalte la sagesse, la sécurité, le chez-soi, la clôture et le retrait ; l'idéologie de la ville exalte la fierté consommatoire de l'élite, devenue maîtresse du centre de l'espace ; la philosophie du logement social met l'accent sur le côté pratique, à la fois invitant à regarder en arrière, vers les mal-logés, et en avant vers l'utopie campagnarde, vécue de façon mythique et entretenue comme appât de mobilité sociale.

Le logement est un monde de signes, un monde chargé de pulsions et de frustrations, et l'agencement de ses symboles est hautement expressif de l'insertion sociale et de l'évolution psychologique de ses habitants [84]. Toutefois, il

84. Cf. en ce sens les recherches de l'Institut de Sociologie Urbaine (Paris).

est un cadre pré-construit, produit d'un processus socio-économique général et son occupation se fait suivant les lois de la distribution sociale. (Ainsi, toutes les enquêtes sur la mobilité résidentielle montrent la quasi-absence de « choix » sociaux : les mouvements se font en fonction des besoins de la famille, notamment suivant la taille, et à l'occasion des possibilités financières, réglées par le rythme de la vie professionnelle [85].)

La quantité, la qualité, le statut et la forme du logement résultent de la conjonction de quatre systèmes : le système de production de ce bien durable qu'il représente ; le système de distribution sociale de ce produit ; le système de distribution sociale des hommes (fonction de leur place dans la production et la gestion) ; le système de correspondance entre les deux systèmes de distribution [86]. Le résultat ainsi obtenu est articulé dans le système idéologique (utopies urbanistiques, images architecturales, etc.) qui le renforce et lui donne une cohérence, à travers sa constitution en forme matérielle et en mythe résidentiel.

La profondeur significative du logement peut ainsi être dévoilée à partir de la compréhension du processus social qui le détermine.

Enfin que se passe-t-il quand, dans une situation bloquée, l'Etat ne vient pas en aide à la construction ou le fait de façon insuffisante ? La réponse est claire : c'est l'invasion de terrains libres par les sans-logis et l'organisation d'un habitat sauvage, obéissant aux normes culturelles de ses habitants, équipés suivant leurs moyens, et qui se développe en lutte contre la répression policière, les menaces juridiques et, parfois les attentats criminels des sociétés immobilières, ainsi mises en échec dans leurs projets. C'est un phénomène massif dans les grandes villes latino-américaines [87], mais il fait partie aussi de la quotidienneté des métropoles occidentales, comme en témoignent les bidonvilles de la banlieue parisienne, demeures d'une grande masse de travailleurs immigrés.

La question du logement se révèle ainsi comme étant au centre de la dialectique conflictuelle pour l'appropriation sociale du produit du travail.

---

85. Cf. *Infra*, en particulier les résultats obtenus par Foote (« La structure de l'espace résidentiel ») ainsi que, pour Paris, Les enquêtes de Mme Taisne-Plantevin, de l'I. A. U. R. P.

86. D. Berthaux, *Nouvelles perspectives sur la mobilité sociale*, communication au VIII[e] Congrès Mondial de Sociologie, Varna, 1970

87. Cf. n° spécial d'*Espaces et Sociétés* (n° 3), 1971 « Impérialisme et Urbanisation en Amérique latine ».

b. **La ségrégation urbaine.**

La distribution des résidences dans l'espace produit sa différenciation sociale et spécifie le paysage urbain, puisque les caractéristiques des logements et de leur population sont à la base du type et du niveau des équipements et des fonctions qui s'y rattachent.

La distribution des lieux de résidence suit les lois générales de la distribution des produits et, par conséquent, opère des regroupements en fonction de la capacité sociale des sujets, c'est-à-dire, dans le système capitaliste, en fonction de leurs revenus, de leur statut professionnel, du niveau d'instruction, de l'appartenance ethnique, de la phase du cycle de vie, etc. On parlera, en conséquence, d'une *stratification urbaine,* correspondant au système de stratification sociale (ou système de distribution des produits parmi les individus et les groupes) et, dans les cas où la distance sociale a une expression spatiale forte, de *ségrégation urbaine.* En un premier sens, on entendra par ségrégation urbaine, la *tendance* à l'organisation de l'espace en zones à forte homogénéité sociale interne et à forte disparité sociale entre elles, cette disparité étant comprise non seulement en termes de différence, mais de hiérarchie.

Si telle est la tendance générale, elle n'explique pas, à elle seule, la composition de l'espace résidentiel d'une agglomération concrète ni même, ce qu'il y a de plus significatif. Car d'une part, toute ville étant l'enchevêtrement historique de plusieurs structures sociales, il y a des mélanges et des combinaisons particulières dans la distribution des activités et des statuts dans l'espace ; d'autre part, toute société est contradictoire et les lois générales du système ne sont que *tendancielles,* c'est-à-dire s'imposant dans la logique de la reproduction, si des pratiques, *socialement déterminées,* ne viennent pas les contrecarrer. Ce qui signifie, dans notre perspective, qu'il y a, d'une part, interaction entre les déterminations économique, politique, idéologique dans la composition de l'espace résidentiel ; de l'autre, qu'il y a renforcement de la ségrégation, débordement de ses limites tendancielles ou modification des facteurs d'occupation du sol, suivant l'articulation de la lutte de classes au lieu de résidence, par exemple à travers l'utilisation symbolique d'une zone urbaine, ou le renforcement de la communauté de groupe par des frontières écologiques.

La complexité d'une telle détermination de la structure sociale de l'espace, faite d'un réseau d'interactions entre des éléments à indice d'efficacité différent, peut être esquissée en reprenant l'analyse d'un cas historique aussi étudié

que mal interprété ; l'espace résidentiel des villes nord-américaines, terrain d'enquête privilégié par toute une tradition de sociologie empirique.

●

Les analyses menées sur l'espace résidentiel américain, très influencées par la perspective du *Social Area Analysis*, se sont limitées souvent à signaler l'absence d'homogénéité de l'espace, du point de vue des caractéristiques de sa population. Ainsi, l'étude, devenue classique, de O. D. Duncan et B. Duncan sur Chicago débouche sur les résultats empiriques suivants [88] : la distribution dans l'espace résidentiel des différentes catégories socio-professionnelles est fortement diversifiée, de façon que, plus la distance sociale entre les groupes est grande, et plus leur modèle d'implantation spatiale diffère ; cette tendance est encore confirmée par le fait que les groupes à plus fort indice de ségrégation spatiale sont les groupes extrêmes (au niveau supérieur et au niveau inférieur) dans l'échelle de stratification occupationnelle ; enfin, plus on a un niveau socio-économique inférieur, plus on est *concentré* sur un même espace, et plus on occupe la zone centrale de l'agglomération.

L'étude de la stratification spatiale dans cette perspective (prolongée et approfondie surtout, aux Etats-Unis, en ce qui concerne la ségrégation ethnique [89]) repose sur l'enchaînement des mécanismes suivants :

1. Les caractéristiques sociales tendent à former des grappes spatiales. Plus ces caractéristiques sont proches, et plus elles tendent à se regrouper spatialement.
2. Le principe essentiel qui influence la distribution des résidences dans l'espace est le *prestige social*, dont l'expression positive est la désirabilité sociale (préférence pour des voisins semblables) et l'expression négative, la distance sociale (rejet de voisins différents).
3. La distribution différentielle du revenu, expression de la sanction sociale (positive ou négative) d'un travail donné, détermine l'accessibilité à l'espace résidentiel désiré, puisqu'il est soumis à la loi du marché.

Après avoir organisé l'ensemble des données empiriques sur la localisation résidentielle aux Etats-Unis autour de ces principes, Beshers peut donc affirmer une correspon-

88. O.D. Duncan et B. Duncan, « Residential Distribution and Occupational Stratification », *American Journal of Sociology*, t. 60, mars 1955, pp. 493-503.

89. Surtout dans les travaux de S. Lieberson, *Ethnic Patterns in American Cities*, New York, The Free Press, 1963.

dance directe entre la théorie de la stratification sociale et celle de la composition sociale urbaine [90].

Toutefois, certaines de ces données suggèrent de nouvelles interprétations, qui ne contredisent pas ce schéma fonctionnaliste, mais le dépassent. Ainsi, dans l'étude déjà citée de Duncan, on observe certaines spécificités de comportement : les employés ne sont pas plus présents que les ouvriers qualifiés dans les zones résidentielles chères, alors qu'ils habitent plus souvent dans des quartiers prestigieux en termes symboliques. Une intéressante enquête de Lautmann et Guttman [91], relative à cinquante-cinq groupes de professions, montre l'absence de liaison entre la proximité géographique et la proximité occupationnelle.

On pourrait multiplier les exemples montrant une spécificité de l'implantation résidentielle des ménages, suivant l'articulation différentielle des diverses instances sociales dans un même sujet, ou dans une même classe de sujets [92].

Par ailleurs, des singularités par rapport au modèle général ont été observées, non seulement au niveau des groupes sociaux, mais à celui de la structure de l'espace dans son ensemble. Ainsi, les études de Schnore sur les caractéristiques sociales de trois cents banlieues américaines ont montré la hiérarchie existant entre les banlieues résidentielles et celles dominées par une activité productive, à travers les variations systématiquement décroissantes, de treize indicateurs de statut socio-économique sur les quinze analyses [93].

Une autre étude de Reynolds Farley [94] abonde en ce sens ; elle démontre la persistance des caractéristiques sociales dans chaque type de banlieue. Or, ces résultats vont à l'encontre de l'hypothèse générale concernant l'existence, dans la structure urbaine américaine, d'une hiérarchie sociale entre les villes centrales et les banlieues, avec les strates inférieures concentrées dans le vieux noyau urbain.

En effet, une nouvelle étude de Schnore sur deux cents zones urbanisées a montré que, dans les villes les plus

90. Cf. L'ouvrage très important de J. M. Beshers, *Urban Social Structure*, The Free Press, Glencoe, 1962, 207 p.

91. E. O. Laumann et L. Guttman, « The Relative Associational contiguity of Occupations in an Urban Setting », *American Sociological Review*, t. 31, 2, avril 1966, pp. 169-178.

92. Voir, par exemple, les remarques et références données par W. Bell dans son article « The City, the suburb and the Theory of Social Choice » in S. Greer, D. L. Mc Elrath, D. W. Minor, P. Orleans (eds) *The New Urbanization*, St. Martin's Press, New York, 1968.

93. L. F. Schnore, « Characteristics of American Suburbs », *Sociological Quarterly*, t. 4, 1963, pp. 122-134.

94. R. Farley, « Suburban Persistence », *American Sociological Review*, 1, 1964, pp. 38-47.

anciennes, le statut social des banlieues est plus élevé, mais que dans les zones plus récentes, c'est le contraire qui se produit, dans la mesure où les constructions de la ville centrale sont trop récentes pour être détériorées, et où le nouveau type d'implantation industrielle est moins nuisible pour l'environnement urbain [95]. On est donc en présence d'une composition sociale de l'espace différente suivant la période (donc, *la conjoncture*) de l'urbanisation.

Autant dire que la stratification et la ségrégation urbaines ne sont pas la projection directe sur l'espace du système de stratification sociale, mais un effet de la distribution du produit parmi les sujets, et du produit-logement dans l'espace, ainsi que de la correspondance entre ces deux systèmes de distribution. Une telle approche exige donc de déduire la composition de l'espace résidentiel à partir de l'étude de son *processus de production*, aussi bien au niveau des formes urbaines, que de la répartition entre elles des sujets.

Rappelons brièvement les tendances générales qui définissent ce processus aux Etats-Unis. Un double trait carac-

Tableau n° 36

Croissance des aires métropolitaines aux Etats-Unis, par zones, 1900-1960 [1]

	Total aires métropolitaines	Ville centrale	Banlieue
1900-1910.....	32.0	37.1	23.6
1910-1920.....	25.0	27.7	20.0
1920-1930.....	27.1	24.3	32.3
1930-1940.....	8.8	5.6	14.6
1940-1950.....	22.6	14.7	35.9
1950-1960.....	26.3	10.7	48.5

1. *Source : U.S. Census of Population*, 1960 : S.M.S.A., PC (3) — 1D, table 1.

95. L. F. Schnore, « The Socio-Economic Status of Cities and Suburbs », *American Sociological Review*, t. 28, février 1963, pp. 76-85.

térise l'urbanisation américaine de l'après-guerre : l'accélération de la concentration métropolitaine et la diffusion spatiale des activités et des populations, avec un processus de banlieusardisation (*suburbanization*) qui provoque, en fait, le dédoublement de chaque grande ville en une nouvelle zone, détentrice de l'essentiel du dynamisme urbain (tableau n° 36).

Ces transformations ont eu des conséquences profondes sur la distribution spatiale des caractéristiques sociales. Le déplacement vers des banlieues confortables, vers des habitations nouvelles et des quartiers éloignés, exigeant un équipement *individuel* très poussé et des capacités de mobilité individuelles, a été possible surtout pour les nouvelles couches moyennes ; elles bénéficient, en effet, de l'expansion économique et de la création de toute une masse d'emplois tertiaires ouvrant une possibilité de carrière et, par conséquent, permettant le recours au crédit individuel dans l'achat d'un logement uni-familial. Or, les demeures ainsi abandonnées n'ont pas été démolies, mais réoccupées par une nouvelle population, faite de migrants ruraux, en particulier du sud (tableau n° 37), et des strates inférieures,

Tableau n° 37

Migration nette de « non-blancs » 1950-1960 par région (individus)

Nord-Est	+ 541 000
Nord-Ouest	+ 558 000
Ouest	+ 332 000
Sud	— 1 457 000

Source : H. H. F. A., *Our Nonwhite Population...*, page 14.

en bas de l'échelle de revenus et/ou victimes d'une discrimination ethnique, en particulier les noirs (cf. tableau n° 38).

Tableau n° 38

Distribution des logements aux Etats-Unis, suivant les critères de qualité et de surpeuplement, localisation rurale ou urbaine intérieure ou extérieure aux aires métropolitaines, 1960
(en milliers de logements)

QUALITE	Etats-Unis	Dans les métropoles			Hors métropole	Urbain	Rural
		Total	Ville centrale	Banl.			
Total	58 318	36 378	19 617	16 617	21 940	40 757	17 561
Convenable	47 727	32 535	17 406	15 130	15 192	36 490	11 238
Détérioré	10 591	3 843	2 211	1 631	6 748	4 267	6 323
Pourcentage sur l'ensemble	100 %	62 %	34 %	29 %	38 %	70 %	30 %
Pourcentage sur l'ensemble des logements détériorés ..	100 %	36 %	21 %	15 %	64 %	40 %	60 %
SURPEUPLEMENT							
Total de logements occupés	53 024	34 000	18 506	15 494	19 024	38 320	14 704
Une personne par pièce ou moins	46 911	30 479	16 523	13 956	16 432	34 429	12 481
Une personne par pièce ou plus	6 113	3 521	1 983	1 538	2 592	3 891	2 223
Pourcentage sur l'ensemble	100 %	64 %	35 %	29 %	36 %	72 %	28 %
Pourcentage sur le total de logements surpeuplés	100 %	58 %	32 %	25 %	42 %	64 %	36 %

Sources : FRANK S. KRISTOF, « Urban Housing Needs through the 1980's. », *Research Report*, n° 10, National Commission on Urban Problems, Washington D. C., 1968, p. 28.

Au fur et à mesure que des habitations du vieux noyau urbain sont abandonnées par leurs occupants, elles sont réaménagées par les propriétaires et divisées en appartements plus petits, afin d'obtenir des rentes supérieures en multipliant le nombre d'occupants. D'autre part, le propriétaire cesse d'effectuer des réparations, car il a plutôt avantage à accélérer le processus de détérioration. La raison en est double : d'une part, le prix de l'immeuble est en relation de plus en plus défavorable avec le prix du terrain, dont la valeur augmente à cause de la rareté croissante de la localisation centrale (en banlieue, c'est l'inverse qui se produit) ; d'autre part, étant donné que les nouveaux occupants ont un choix limité, le propriétaire est sûr de trouver toujours suffisamment de locataires parmi les arrivants en quête d'emplois urbains (armée de réserve au niveau du logement) [96].

La stratégie du propriétaire est donc simple : attendre que la construction de nouveaux immeubles ou une opération de rénovation urbaine lui rapporte une vente intéressante du terrain et, pendant ce temps, obtenir une rente suffisante grâce aux conditions particulières, socialement définies, du marché immobilier dans lequel il opère.

Ce mode d'occupation et de gestion du logement accélère le processus de détérioration physique des immeubles. Plus encore, le phénomène ne se produit pas isolément, mais comprend de vastes unités écologiques, car lorsque des strates inférieures et des groupes ethniques dominés commencent à occuper un quartier, les familles qui, ayant les moyens de s'installer en banlieue, restaient là, entreprennent, à leur tour, de déménager. Particulièrement significatif à cet égard est le rôle des écoles. Etant donné qu'elles sont organisées et financées sur une base locale, rester dans une communauté avec une certaine proportion de noirs, par exemple, équivaut à l'acceptation de l'intégration raciale scolaire, ce que beaucoup de blancs refusent. Il ne s'agit pas seulement, toutefois, d'une question de préjugés : toute détérioration du niveau socio-économique d'une collectivité s'accompagne d'une diminution des moyens matériels de l'école, que renforce généralement les pratiques discriminatoires des administrations de niveau supérieur — ce qui se répercute sur la qualité de l'éducation. Des processus analogues se produisent en ce qui concerne les autres services collectifs, et des heurts plus graves ont lieu au niveau des relations interpersonnelles.

96. Cf. S. GREER, *Urban Renewal and American cities*, The Bobbs-Merrill, Co, Indianapolis, 1965.

L'abandon d'un quartier par « la classe moyenne » et son remplacement par les strates sociales et ethniques inférieures amène aussi la disparition du tertiaire pré-existant et son remplacement par des commerces et des « loisirs » correspondant à la nouvelle population. Les prix montent également : ils incluent désormais « les risques de localisation du commerce [97] ».

Le résultat de ce processus est l'occupation de la ville centrale des grandes métropoles par une proportion importante de citoyens « pauvres » et/ou appartenant à des minorités ethniques, défavorisés, sur le marché, du point de vue économique, politique et idéologique. (Cf. tableaux 39, 40 41.)

Tableau n° 39

Niveau de revenu et localisation à l'intérieur des régions métropolitaines, Etats-Unis, 1959 (en pourcentage calculé sur l'ensemble de la population vivant dans les mêmes conditions géographiques).

Familles avec un revenu de	Résidence ville-centrale	Résidence banlieue
moins de 3 000 p. an	17,6 %	12,5 %
plus de 10 000 p. an	16,5 %	21,2 %

Source : U. S. Bureau of Census, Final Report, PC (3) — L.D

97. La meilleure source de données pour l'ensemble de l'évolution urbaine aux Etats-Unis est le rapport de la *National Commission on Urban Problems to the Congress and to the President of the United States, Building the American City,* 91 st. Congress, 1 st Session, House Document n° 91-34, déc. 1968, 504 p.

Tableau n°40

Pourcentage de chômeurs, par groupe ethnique et localisation de résidence dans les vingt plus grandes régions métropolitaines, Etats-Unis, 1967.

Pourcentage sur l'ensemble de la population active			
	Etats-Unis	Ville Centrale	Banlieue
Total	3,8 %	4,7 %	3,3 %
Blancs	3,4 %	3,7 %	3,1 %
Non-Blancs	7,4 %	7,6 %	7,0 %

Tableau n° 41

Distribution écologique par races, régions métropolitaines, Etats-Unis, 1960 et projection 1985.

Millions de personnes				
	1960		1985	
	Villes centrales	Banlieues	Villes centrales	Banlieues
Non-blancs	10.4	2.8	20.1	6.8
Blancs ...	47.9	51.8	45.4	105.7

Source : Hodge-Hauser, *op. cit.*

Le mouvement ainsi constitué doit s'accélérer. Suivant les meilleures projections [98], les villes centrales, entre 1960 et 1985, vont perdre 5 % de leur population blanche et voir augmenter de 94 % leur population noire. Il est vrai que nous parlons ici de proportions et de taux. Il ne faut pas oublier qu'en chiffres absolus, cette concentration reste en général minoritaire, car les noirs ne sont que 12 % de la population américaine et les «blancs pauvres » 10 % de la population blanche. Mais, même en chiffres absolus, des villes très importantes, telles que Washington D. C., Newark (N. J.) et Gary (Indiana), ont déjà une majorité noire et l'on prévoit la même situation en 1985, dans des villes comme New Orleans, Richmond, Chicago, Philadelphie, Saint-Louis, Détroit, Cleveland, Baltimore, Oakland.

L'essentiel est le milieu social qu'une telle concentration suscite, la sous-culture qu'elle développe, les réactions d'hostilité qui s'établissent entre cette communauté et les appareils d'Etat. Car ce n'est pas dans ces zones urbaines qu'on trouve le maximum de pauvreté ni les logements détériorés, mais plutôt dans les zones rurales des Etats-Unis ou dans les villes oubliées du Sud. Ce qui est socialement significatif n'est pas le fait de la pauvreté ou de la discrimination en soi, mais la fusion de certaines situations sociales et d'une localisation particulière dans la structure urbaine. C'est de cette façon que la ségrégation urbaine se constitue en tant que phénomène spécifique, et non pas simplement comme reflet de la stratification sociale générale.

La ville centrale n'est donc pas uniquement un lieu, une strate urbaine placée en bas de l'échelle. Elle devient expression écologique des *underdogs* dans la société de l'opulence et, partant, cristallisation d'un pôle contradictoire, centre potentiel de conflit. Elle prend un sens qui déborde la simple inégalité de la distribution des résidences dans l'espace, à partir du moment où la fusion de situations sociales et de situations spatiales produit des *effets pertinents* — c'est-à-dire, quelque chose de nouveau, spécifique aux données spatiales — sur les rapports de classes et, par là, sur l'ensemble de la dynamique sociale.

Toutefois, si tel est le modèle général de développement de l'espace résidentiel américain, chaque conjoncture historique spécifie les formes d'urbanisation et la ségrégation dans l'espace. Ainsi, une nouvelle étude de Leo F. Schnore

98. Cf. P. L. Hodge et Ph. M. Hauser, *The Challenge of America's Metropolitain, Outlook, 1960 to 1985*, Praeger, New York, 1969, 90 p. mimeo.

sur deux cents agglomérations américaines [99] a montré une diversité de types possibles, qu'on peut regrouper *empiriquement* de la manière suivante :

1. Les strates supérieures sont sur-représentées dans la ville centrale (par exemple, Tucson).

2. L'élite et, en même temps, *les minorités sociales et ethniques* sont sur-représentées dans la ville centrale. Ce type, dont l'exemple le plus frappant est Los Angeles, *est le plus fréquent* (soixante-dix des agglomérations sur les deux cents étudiées).

3. La ville centrale se caractérise par une concentration des strates inférieures (par exemple, New York). C'est le modèle qu'on pourrait appeler « classique ».

4. Pas de concentration particulière des strates inférieures dans la ville centrale, alors que les processus socio-économiques à l'œuvre faisaient prévoir une structure de type III (exemple : Miami).

L'analyse des caractéristiques des agglomérations montre quelques régularités par rapport à chacun des types ainsi différenciés :

- Plus l'agglomération est *grande*, et plus son espace résidentiel s'adapte au modèle classique (type 3).
- *Plus* l'urbanisation est récente, et *moins* le modèle classique explique la stratification sociale de son espace.
- Plus le *taux de croissance* est fort, et plus l'écologie sociale de la ville approche du type 2.

D'autre part, l'examen des données concernant les résidences des non-blancs montre que, à l'intérieur de la minorité noire, le modèle ségrégatif ville centrale/banlieue ne s'applique pas, et qu'il faut le remplacer par une analyse spécifique de la ségrégation spatiale à l'intérieur du ghetto. Or, on trouve que, dans le nord des Etats-Unis, plus la résidence est éloignée du centre-ville (mais toujours dans le ghetto) et plus le niveau socio-économique s'élève. Mais le phénomène inverse se produit dans les ghettos du sud, sud-ouest et ouest du pays [100].

C'est-à-dire que, si l'on peut constater une différenciation sociale de l'espace, il n'y a pas de loi générale possible en termes de régularités géographiques, mais toujours des expressions singulières de l'articulation entre les rapports de classe (économiques, politiques, idéologiques) et la distribution d'un produit (le logement) qui intègre, parmi ses qualités, celles de son environnement spatial.

Par exemple, le fait que les villes d'urbanisation plus

99. L. F. Schnore, « Urban Structure and Suburban Selectivity », *Demography*, t. 1, 1964, pp. 164-176.

100. A. Taueber et I. Taueber ,*Negroes in Cities*, 1965.

récente aient une moindre concentration des strates inférieures dans leur noyau central est, tout simplement, la conséquence d'une importance moindre des formes urbaines préexistant au phénomène de banlieusardisation. Non pas que la ségrégation disparaisse, mais elle se fait sectoriellement, elle accompagne, plutôt, des situations défavorables quant au réseau de transports, au lieu de se définir par rapport à un centre de plus en plus évanouissant[101].

De même, si le taux élevé de croissance urbaine favorise la concentration dans ce centre des deux extrêmes de l'échelle sociale, c'est parce que, au phénomène déjà décrit par rapport aux strates inférieures, s'ajoute la création d'un nouveau privilège : celui de s'approprier les derniers vestiges de l'urbanité et de la centralité en plein mouvement d'éclatement de la ville. Enfin, ce jeu superposé de deux formes de ségrégation, l'une sociale, l'autre ethnique, chacune jouant à l'intérieur de l'autre, manifeste la surdétermination de la structure de classes américaine, où les noirs sont à la fois prolétariat et armée de réserve pour le prolétariat blanc, avec, en sus, des effets spécifiques en ce qui concerne l'armature idéologique (discrimination et racisme) rendue nécessaire par les caractéristiques de l'accumulation primitive du capitalisme américain.

●

Le processus de formation de l'espace résidentiel, à la fois complexe dans ses manifestations, mais répondant à des tendances générales extrêmement nettes, peut être saisi aussi *au niveau* des sujets, à travers l'étude de ce qu'on appelle la *mobilité résidentielle,* c'est-à-dire les déplacements des individus dans l'espace résidentiel déjà produit. Malgré le biais idéologique de la majorité de ces études (qui partent des « préférences » des individus, comme s'il s'agissait d'une simple étude de marché) les résultats empiriques déjà obtenus sont assez révélateurs.

Pour commencer, Abu-Lughod et Fooley[102] estiment qu'environ 30 % des changements de logement sont « involontaires » : 10 % proviennent de la création de nouveaux foyers et 20 % de la démolition de l'ancien logement, ou d'une expulsion 50 % de la mobilité intra-urbaine résultent, d'après les meilleures enquêtes, d'un changement dans les besoins d'habitation, produit par une nouvelle étape du

101. H. Hoyt « Recent Distortions of the Classic Models of Urban Structure », *Land Economics,* XL, mai 1964, pp. 199-212.

102. J. Abu-Lughod et M. M. Fooley « Consumer Strategies » in Nelson N. Foote (editor) *Housing Choices and Housing Constraints,* New York, 1960.

cycle de vie (surtout naissance ou départ des enfants [103]) ; l'étude classique de Rossi sur Philadelphie montre l'importance décisive de cette variable [104].

Il faut donc chercher, dans les variations de composition de la population (par immigration) la cause principale de la mobilité sociale. Le « choix » d'un nouveau logement fait intervenir, avant tout, le confort et la taille de ce logement, ainsi que l'environnement social. Le site et l'accessibilité par rapport au reste de l'agglomération, ne jouent guère, et pas davantage le lieu de travail [105]. Le facteur central dans la décision, ce qui fait qu'elle est prise ou pas, c'est le coût de l'opération, celui-ci est déterminé par le revenu, l'étape dans le cycle de vie, et la taille de la famille. Mais ce qui est fondamental, c'est le fait que la grande majorité des déplacements se fait vers des zones urbaines à *statut social équivalent* [106]. Ainsi, l'étude très importante de Goldstein et Mayer [107] sur Rhode Island montre que 80 % des mouvements se dirigent vers des îlots classés dans la même strate ou dans la strate contiguë (cf. tableau n° 42). Par contre, la distance par rapport au travail s'accroît en général avec le déplacement, puisqu'on assiste à une extension croissante de l'agglomération et que l'obtention d'une nouvelle habitation est d'autant plus facile que l'on s'adresse aux ensembles résidentiels construits dans la périphérie [108]. Et cela malgré la tendance constatée à se loger *le plus près possible de l'ancien lieu de résidence.*

Le tableau ainsi esquissé est assez significatif. Si 20 % de la population américaine changent de domicile tous les ans, il s'agit de mouvements d'adaptation à une situation familiale nouvelle, plus généralement : à de nouveaux besoins, et non pas une redéfinition de l'espace résidentiel à partir des valeurs des sujets. De même que la structure

103. Cf. S. Goldstein, *Patterns of Mobility 1910-1950*, Philadelphia 1958 ; J. B. Lansing et L. Kish, « Family Life Cycle as an Independent Variable », *American Sociological Review*, t. 22, 1957, pp. 512-519 ; R. Wilkinson et D. M. Merry « A Statistical Analysis of Attitudes to Moving », *Urban Studies*, t. 2, 1965, pp. 1-14.

104. P. H. Rossi, *Why Families Move*, Glencoe, ill., Free Press, 1955.

105. Rossi, *op. cit.*, 1951, p. 85 ; H. S. Lapin, *Structuring The Journey to work*, Philadelphia, 1964.

106. Cf. Th. Caplow, « Incidence and Direction of Residential Mobility in a Minneapolis Sample », *Social Forces*, t. 27, 1948-49, pp. 413-417 ; W. Albig, « The Mobility of Urban Population », *Social Forces*, t. 11, 1932-33, pp. 351-367.

107. Cf. S. Goldstein et K B. Mayer, *Metropolitanization and Population Change in Rhode Island*, Providence, 1961.

108. Cf. Lapin, *op. cit.*, 1964 ; B. Duncan « Intra-Urban Population Movement » in P. K. Hatt and A. J. Reiss (eds) *Cities and Society*, Free Press 1964, pp. 297- 309.

Tableau n° 42
Mobilité résidentielle
d'après le statut social de la zone de résidence,
Rhode Island, U. S. A., 1960
(en pourcentage sur le total de la strate sociale de départ.)

Strate sociale de départ	Strate sociale d'arrivée I (haute)	II	III	IV	V (basse)
I (haute)	63,8	12,0	11,3	8,2	4,8
II	8,2	51,0	20,6	13,3	6,8
III	6,1	18,8	50,4	16,7	8,1
IV	5,1	13,0	21,0	52,7	8,1
V (basse)	4,1	13,2	17,3	17,4	48,1

Source : GOLDSTEIN et MAYER, *op. cit.*, p. 51.

du marché du logement en fabrique la demande, on constate que les sujets circulent *biologiquement* (suivant le cycle de vie ou la perte de leur demeure) dans un espace résidentiel produit (suivant le processus décrit) sans changer leurs caractéristiques sociales, qui dépendent, elles, de la distribution du produit entre les classes, et du système de rapports s'y rattachant.

La ségrégation urbaine n'apparaît donc pas comme la répartition de la résidence des groupes sociaux dans l'espace, suivant une échelle plus ou moins étalée, mais comme l'expression, au niveau de la reproduction de la force de travail, des rapports complexes et changeants qui en déterminent les modalités. Ainsi, il n'y a pas d'espace privilégié à l'avance, en termes fonctionnels, l'espace est défini et redéfini suivant la conjoncture de la dynamique sociale.

Cela veut dire, concrètement, que la structure de l'espace résidentiel subit les déterminations suivantes :

Au *niveau économique,* elle obéit à la distribution du produit parmi les individus et à la distribution spécifique

de ce produit qu'est le logement. Ce facteur est à la base de l'ensemble du processus.

Toujours au niveau économique, l'implantation des lieux de production n'exerce d'influence qu'indirecte, c'est-à-dire à travers la situation dans le réseau de transports. Cela oblige à considérer la ségrégation de façon beaucoup plus dynamique, non pas simplement comme une différence de lieux, mais comme une capacité de déplacement et d'accès par rapport à des points stratégiques du réseau urbain [109].

Au *niveau politico-institutionnel,* la « démocratie locale » tend à renforcer les conséquences de la ségrégation, en pratiquant une politique d'équipement en fonction des intérêts de la fraction dominante de chaque unité administrative. En effet, puisque les ressources locales dépendent du niveau économique de la population, l'autonomie locale perpétue l'inégalité : plus ce niveau est élevé, en effet, et moins une intervention publique en ce qui concerne les équipements collectifs est nécessaire. Donc, les collectivités locales « privilégiées » auront tendance à fermer leurs frontières, laissant à la charge de l'Etat fédéral les subventions nécessaires pour les besoins écrasants des collectivités défavorisées. Le jeffersonisme, bel idéal égalitaire, aboutit donc, en pratique, à renforcer l'inégalité entre les communes et à institutionnaliser les barrières [110] de la distance sociale dans l'espace.

Au *niveau idéologique,* la ségrégation résidentielle est appelée par deux mouvements très différents.

D'une part, la relative autonomie des symboles idéologiques par rapport aux places occupées dans les rapports de production, produit des interférences dans les lois économiques de distribution des sujets parmi les types de logement et d'espace, comme on l'a constaté, par exemple, à propos de la résidence des employés. Ces spécifications se situent cependant à l'intérieur de certaines limites économiquement déterminées.

D'autre part, la correspondance entre une situation sociale et une implantation spatiale peut renforcer des tendances à l'autonomisation idéologique de certains groupes et amener à la constitution de sous-cultures écologiquement délimitées. La ségrégation peut favoriser la constitution de communautés qui, d'un côté, renforceront encore les distances sociales et spatiales et, de l'autre, leur donne-

109. B. Duncan, « Variables in Urban Morphology » in E. Burgess et D. Bogue, *Contributions to Urban Sociology,* University of Chicago Press, 1964, p. 17-31.

110. Cf. les analyses de N. E. Long (voir *infra,* « L'organisation institutionnelle de l'espace »).

ront un sens dynamique, en transformant la différence en contradiction.

Enfin, *le niveau de la lutte de classes* exerce aussi une influence sur les formes et les rythmes de la ségrégation :

1. En ce qui concerne les rapports entre les classes elles-mêmes, une situation de lutte ouverte renforce l'éclatement spatial, pouvant aller même à la formation de « ghettos interdits », préfigurant des zones libérées [111]. En revanche, là où il y a subordination totale et où la domination d'une classe sur l'autre est acceptée à tous les niveaux, il peut même y avoir mélange résidentiel, dans une sorte de paternalisme écologique, où les classes dominantes et dominées habitent le même quartier, quoique dans des conditions bien différentes [112].

2. Suivant la stratégie adoptée par la classe dominante, on assistera à deux interventions possibles de l'appareil d'Etat : une intervention *répressive,* qui se traduira, par exemple, dans un tracé urbain permettant le contrôle et le maintien de l'ordre des communautés jugées dangereuses [113] ; une intervention *intégratrice,* visant à faire éclater la communauté en la dispersant dans l'ensemble d'un espace résidentiel hostile [114].

Voilà l'ensemble de déterminations hiérarchisées à l'œuvre dans la constitution d'un espace résidentiel, telles que nous les avons repérées dans l'analyse de la ségrégation urbaine aux Etats-Unis.

●

Une étude extrêmement détaillée de la ségrégation sociale dans l'aire métropolitaine de Chicago peut nous servir pour montrer la capacité explicative du schéma proposé [115].

Ayant isolé, à l'aide d'un indice complexe de statut social et économique, les dix communes les plus élevées et les dix communes en bas de l'échelle de stratification, une étude comparative entre elles et par rapport aux différents secteurs écologiques de l'aire métropolitaine nous montre les forces à l'œuvre et leur jeu combiné dans le processus de ségrégation (cf. tableau n° 43).

Le tableau 43 montre la forte détermination dans la différenciation sociale de l'espace suivant la place occupée

111. Cf. M. Oppenheimer, *The Urban Guerrilla,* Quadrangle Books, Chicago, 1969.
112. Cf. D. Mc Entire, *Residence and Race,* 1960.
113. Cf. E. Hosbawn, « La ville et l'insurrection », *Espaces et Sociétés,* n° 1, 1970, p. 137-149.
114. Cf. P.K. Rossi and R.A. Dentler, *The Politics of Urban Renewal,* The Free Press of Glencoe, 1961.
115. P. de Vise, *Chicago's Widening Color Gap,* Inter University Social Research Committee, Report Number 2, Chicago, décembre 1967.

Tableau n° 43

Caractéristiques de niveau socio-économique dans l'aire métropolitaine de Chicago, par zone géographique et par commune, comparant les extrêmes de l'échelle de stratification urbaine 1966

	Rang économique		Proportion d'emploi dans différentes catégories socio-professionnelles								Caractéristiques démographiques		Caractéristiques des logements	
	(revenu médian par ménage : dollars - par année	*Valeur moyenne des logements* (dollars)	Professions libérales et cadres supérieurs	Employés	Artisans ouvriers	Agriculteurs	Propriétaires	Service	Oisifs *Nombre d'oisifs* Nombre de travailleurs	Pourcentage de chômeurs	Pourcentage de noirs	Nombre moyen d'enfants par famille	Nombre de de pièces	% construits depuis moins 20 ans
Aire Métropolitaine	9 400	19 910	21 %	29 %	36 %	4 %	1 %	9 %	137	2,2 %	18 %	1,4	4,8	32 %
Chicago	8 100	19 800	17 %	29 %	37 %	5 %	1 %	10 %	123	2,7 %			4,4	15 %
Ensemble des banlieues	10 500	19 950	27 %	27 %	34 %	3 %	2 %	7 %	151	1,2 %	28 %	1,2	5,2	53 %
10 communes Statut élevé	22 027	40 846	54 %	26 %	8 %	1 %	7 %	4 %	169	0,7 %			6,9	60 %
10 communes Statut inférieur ..	4 810	—	5 %	13 %	45 %	19 %	—	17 %	—	10 %	90 %	2,2		

Sources : P. DE VISE, *Chicago's Widening Color Gap*, Inter University Social Research Committee, Report N° 2, Chicago, décembre 1967.

dans les rapports de production et, par conséquent, dans la distribution du produit : ce sont, d'un côté, les rentiers, les professions libérales et cadres supérieurs, de l'autre, les ouvriers, agriculteurs, travailleurs de service et chômeurs. Cette répartition spatiale est surdéterminée par un nouveau clivage, idéologico-politique, concernant la discrimination raciale. A égalité de niveau socio-économique, les noirs sont objet d'une ségrégation particulière et ils forment l'écrasante majorité (90 %) des dix communes les plus défavorisées. Le phénomène est général : en 1960, 85 % des noirs de Chicago vivaient dans des secteurs où plus de 75 % de la population était noire.

Une telle organisation spatiale est renforcée, comme nous l'avons signalé, par le jeu des institutions locales. Ainsi, par exemple, l'impôt attribué aux dépenses scolaires, dépend de l'assiette de revenus propre à chaque commune et elle est un reflet fidèle de l'asymétrie socio-économique déjà établie.

Cette situation est la conséquence logique d'une disparité extraordinaire des moyens de travail et de qualification du personnel enseignant, révélée par toutes les enquêtes dans ce domaine.

Plus encore, l'ensemble des services publics offre le même panorama.

Le résultat, sur le plan idéologique, c'est le renforcement de la sous-culture ethnique ; sur le plan de la lutte de classes, on assiste à la fois à des tentatives de l'Etat visant à la dispersion du ghetto [116] ou à sa limitation [117], et la consolidation de ces zones comme lieu d'organisation de la révolte des minorités ethniques américaines [118] (cf. *infra*).

La situation *décrite et analysée* aux Etats-Unis révèle des lois générales de la distribution des résidences dans l'espace, tout en montrant leur spécificité historique, déterminée par la conjoncture et les rythmes de la formation raciale étudiée. Il suffit de penser à l'organisation de l'espace résidentiel dans les villes européennes ou latino-américaines pour conclure à l'absurdité d'une généralisation des formes concrètes du processus en question. Plus encore, sur le même continent nord-américain, dès que les

116. G. D. SUTTLES, *The Social Order of The Slum*, The University of Chicago Press, 1968.

117. M. MEYERSON et E. BANFIELD, *Politics, Planning and the Public Interest*, The Free Press of Glencoe, 1955.

118. Cf. ROSSI, *ou. cit.* et aussi : l'analyse faite par nous-mêmes du processus de rénovation urbain aux U. S. A. (ch. IV).

119. Cf. *Report of the National Advisory Commission of Civil Disorders*, mars 1968.

rapports de classes ont un soubassement historique différent, les principes de distribution spatiale changent dans leur réalisation. Une comparaison rapide avec l'écologie raciale de Montréal nous a permis de montrer l'importance du facteur ethnique et culturel (anglophones versus francophones) dans la distribution de la population dans l'espace.

A travers la diversité des formes historiques, on retrouve pourtant l'action de lois générales de distribution du logement dans l'espace et de distribution des sujets dans les logements. De telles lois n'ont qu'un rapport lointain avec l'impression première de l'espace — reflet de la stratification sociale, car elles mettent à l'œuvre la totalité complexe de déterminations qui caractérisent chaque formation sociale. La ségrégation sociale dans l'espace est donc l'expression spécifique des processus visant à la reproduction simple de la force de travail, mais ces processus sont toujours en articulation inséparable avec l'ensemble des instances de la structure sociale.

c. Espace social et milieu naturel : à propos de l'environnement.

Si le processus de reproduction de la force de travail façonne l'espace de façon décisive, il convient de spécifier de quel type de reproduction il s'agit, car un tel niveau de généralité ne permet pas d'approcher l'analyse des situations concrètes.

Un premier critère de différenciation pourrait être la réfraction, à l'intérieur du processus de reproduction élargie, des différentes instances, économique, politique, idéologique, à la base d'une formation sociale. Or, une reproduction élargie dans l'économique équivaut à un renforcement des potentialités de la force de travail en tant que source de valeur. Il est extrêmement difficile de donner une image concrète des processus à l'œuvre dans l'élargissement de ses capacités, car tout un ensemble d'éléments y intervient, à la fois d'ordre biologique et intellectuel (acquisition de nouvelles connaissances, par exemple).

Cependant, c'est notre hypothèse *qu'une partie* de la problématique dite de l'environnement renvoie à cette question, dans la mesure où l'on englobe, sous ce terme, le rapport des sujets à leur cadre de vie, à leurs conditions d'existence quotidienne, aux possibilités qui leur sont offertes par un certain mode d'organisation de la consommation. « L'environnement — nous dit l'un des idéologues français

les plus marquants en ce domaine — c'est tout ce qui rend agréable ou désagréable, sain ou malsain le milieu où nous vivons, que ce soit du point de vue biologique, psychique ou visuel. Cet environnement est collectif, par opposition à l'environnement individuel (intérieur d'un logement, d'un lieu de travail). Ainsi, dans une ville, l'environnement, c'est la qualité de l'eau, de l'air, des aliments, le niveau sonore, le paysage urbain, la durée des migrations alternantes, la présence ou l'absence d'espaces verts, à la fois pour leur rôle dans la lutte contre la pollution atmosphérique et pour le contact avec la nature qu'ils procurent [120]. »

Si la naïveté psychologisante et la confusion idéologique de ce texte interdisent de le traiter autrement que comme symptôme, il exprime bien à la fois le processus social visé (les conditions d'existence quotidienne des sujets, donc de reproduction élargie de la force de travail en tant que telle) et l'enveloppe idéologique globalisante où on l'enferme (un « cadre de vie » presque naturel, ou naturellement dénaturé...).

Toute interrogation sociologique sur la question ainsi connotée doit donc avant tout établir une distinction entre les différents niveaux et thèmes qui s'entrecroisent dans la problématique de l'environnement :

1. Une *idéologie globale* concernant l'ensemble des rapports sociaux, saisis comme rapports de l'espèce humaine à son milieu de vie.

2. Un ensemble de questions, désignées sous le terme d'*écologie* et qui renvoient, en définitive, à l'utilisation sociale des ressources naturelles. Ces questions concernent donc le système général des rapports culture/nature, et non pas simplement l'environnement « urbain » .

3. Les contradictions suscitées par la reproduction élargie de la force de travail dans sa dimension biologique. C'est en ce sens qu'il y a liaison entre un tel processus et les problèmes d'équipement et d'organisation de la consommation collective au sein des unités urbaines : il s'agit là du fameux cadre de vie.

L'idéologie de l'environnement se caractérise précisément par la fusion qu'elle opère de ces trois domaines, au moins, au moyen d'un discours portant sur les conditions de réalisation du bien-être de l'homme, en lutte éternelle contre la nature.

L'argumentation est parfaitement identique qu'il s'agisse du manuel semi-officiel américain, *The Environmental*

120. Ch. GARNIER, « Des progrès contre nature », *Le Nouvel Observateur*, 18 mai 1970.

Handbook [121] ou du rapport du gouvernement français [122]. On lie industrialisation, urbanisation, dégradation du milieu de vie et « coût social » à la fois en termes de défaillances de la consommation et de tension sociale suscitée. Tout se passe comme si le progrès technique, force aveugle et inéluctable, était à la fois à la base de toute la transformation de nos sociétés et, en même temps, à la source de tous ses problèmes, en détériorant le cadre de vie de par la logique technologique déclenchée. L'aspect le plus saillant de l'idéologie de l'environnement est cette *naturalisation des contradictions sociales*, cette réduction de l'histoire humaine à une relation directe entre l'Homme en tant que réalité éternelle et *indifférenciée* et la Nature, en tant qu'ensemble de ressources lui préexistant. Une telle relation est commandée par la technologie et on doit donc veiller à ce que cette domination ne soit pas plus brutale qu'il ne faut et ne détruise pas l'un des termes (ou les deux) du couple idéaliste ainsi tracé. Plus concrètement, *l'idéologie de l'environnement est, en ce qui concerne la Nature, l'équivalent de l'idéologie de l'aliénation par rapport à l'Homme.*

En effet, dans les deux cas on se réfère à une essence, à un état préalable qui est perdu, détérioré, souillé, par une subordination trop étroite aux impératifs technologiques, alors même qu'on ne peut pas se passer du développement continu des forces productives. Le mécanisme idéologique consiste manifestement dans la référence à des phénomènes réels, vécus comme problématiques par les sujets, mais qui sont expliqués par une mise en relation directe entre des *entités idéales* en dehors de toute production sociale et en particulier de toute contradiction.

Plus encore, si une idéologie se repère par sa structure interne, elle s'explique avant tout par son effet social. Celui de l'idéologie de l'environnement est éclatant : il s'agit de rassembler toutes les défaillances de ce qu'on appelle « la vie quotidienne », c'est-à-dire les conditions collectives de reproduction de la force de travail, sous une étiquette générale qui les présenterait comme une calamité naturelle contre laquelle on ne peut que mobiliser sans exclusive les « hommes de bonne volonté », éclairés et épaulés par *leur* gouvernement. « Apolitique », humanitaire, universaliste et scientiste, l'idéologie de l'environnement transforme l'inégalité sociale en nuisances physiques et fond les classes

121. G. De Bell (ed.), *The Environmental Handbook*, Prepared for The First National Environmental Teach-In. Ballantine Book, 1970.

122. Cf. « Pour une politique de l'environnement », n° spécial de la revue *2000, Revue de l'Aménagement du Territoire*, 1970.

sociales en une seule armée de boy-scouts. Elle est, de cette façon, l'expression la plus achevée (puisqu'elle la généralise) de l'idéologie de l'urbain (cf. *supra*, II).

Mais cela ne veut pas dire que l'ensemble des problèmes connotés par la thématique de l'environnement ne constitue qu'un écran de fumée pour dévier les luttes sociales de leurs objectifs (nécessairement sociaux). Bien au contraire, des questions extrêmement concrètes sont ainsi soulevées et peuvent être traitées dans d'autres termes, à condition de retrouver leurs caractéristiques dans le brouillard suscité tout autour.

Ainsi, l'utilisation sociale des ressources naturelles non seulement frappe l'imagination par l'étendue des ravages causés dans le milieu écologique par *une certaine forme* d'appropriation technique et sociale de ces ressources, elle frappe aussi les groupes sociaux, elle affecte l'être biologique dans l'ensemble de ses dimensions. La fumée industrielle trouble les voies respiratoires, le D. D. T. manifeste une très haute toxicité, le bruit a une influence directe sur le système nerveux, etc. ; mais il ne s'agit pas là de phénomènes nouveaux. En particulier, les conditions de travail du prolétariat industriel entament bien plus directement l'être biologique.

Mais si la question reste posée des conditions de visibilité sociale de chaque type de problèmes (pourquoi, *maintenant*, les problèmes de « l'environnement » ?) il s'agit là d'éléments typiques des conditions de vie d'une population donnée. Il faudrait en ajouter d'autres, mis en avant plus rarement : quand des milliers d'ouvriers et étudiants ont manifesté à Nantes en mai 1970 pour relancer la libération des bords de l'Erdre, belle rivière *publique* devenue l'apanage de quelques villas de plaisir, quand des militants français ont envahi pendant l'été quelques plages privées réservées à la haute bourgeoisie, ils ont montré la liaison entre la rareté de certaines ressources (l'espace, les plans d'eau, la forêt, la mer) et la détermination sociale de cette rareté. Ou, si l'on veut, que la valeur d'usage est indissolublement liée, dans le capitalisme, à une valeur d'échange et en suit ses lois.

Aux Etats-Unis, sept millions de voitures vont chaque année à la casse. C'est suffisant pour susciter des images apocalyptiques des cimetières de voitures, et pour que les animateurs du groupe bon enfant « Ecology Action » enterrent symboliquement un moteur de voiture, à la fois instrument de pollution et producteur de déchets. Or, combien dérisoire est le problème de ces déchets métalliques (mêmes inutilisables et incassables) à l'heure où l'on dépose tranquillement, et régulièrement, des masses

de déchets radioactifs aux quatre coins des océans ! Et surtout, quelle est la logique sociale de la production des « nuisances » ? Les militants de gauche américains ont entrepris une campagne systématique pour replacer les problèmes à leur véritable niveau. Aux critiques abstraites de la modernité, ils opposent l'examen d'une structure sociale donnée et de ses effets [123]. Ainsi, par exemple, l'analyse du *California Water Plan* dont la réalisation équivaut à une généralisation de la pollution des cours d'eau et à une destruction d'un ensemble impressionnant de sites naturels californiens, montre qu'il répond directement au plan d'irrigation dont ont besoin les grands trusts de la puissante agriculture de Californie.

Plus encore, le développement du mouvement revendicatif sur ces thèmes a créé un marché énorme de l'industrie antipolluante, dont l'expansion dans un proche avenir paraît devoir s'accélérer. Il va sans dire que les mêmes groupes industriels qui contribuent pour l'essentiel à la pollution de l'atmosphère et des zones d'eau sont à la pointe de la production pour ce nouveau marché, en particulier en ce qui concerne l'industrie chimique. Le tout, dirigé et coordonné par ce qu'on appelle déjà l'*Eco-Establishment,* sous le patronage du ministère fédéral de l'intérieur.

Si le mérite des critiques américains est d'avoir montré la logique de la production sociale de ces « nuisances » — logique du profit, qui utilise donc *d'une certaine manière* le progrès technique — ils restent encore à l'intérieur d'une problématique écologique, c'est-à-dire naturalisante. Même si l'on prend l'écologie comme déterminée par un processus social, cette même extériorité, implicite dans la perspective, détourne de sa compréhension. Car, en séparant à nouveau les deux termes (par exemple, processus social « capitaliste » d'un côté, « écologie » de l'autre) on tombe nécessairement soit dans la réification de la Nature, soit dans une simple *application* de la structure sociale. Dans les deux cas, on s'interdit de saisir la *spécificité sociale* des questions considérées.

Mais, en fin de compte, quelles sont ces questions ? Le rapport introductif du Comité Armand, sur lequel s'est fondé le gouvernement français pour déterminer ses « cent mesures relatives à l'environnement », énumère les principales [124] :

123. Cf. en particulier le numéro spécial de *Ramparts,* mai 1970.
124. Conseil des ministres du 10 juin 1970.

1. La conservation de la biosphère (sols, eaux, air), des espèces animales et végétales. On y inclut donc l'ensemble des effets de pollution.
2. La détérioration de la qualité de l'environnement construit (« monde de l'asphalte et du béton »...) ou, pour reprendre les termes du rapport, le milieu biologique et psychique des villes.
3. Le paysage urbain.
4. Le bruit.
5. Les déchets produits par les grandes agglomérations.
6. L' « espace ouvert », connotation des paysages champêtres et des espaces verts à la fois.

Une telle énumération mélange étroitement les trois plans signalés (idéologique, rapport à la nature, reproduction élargie de la force de travail au niveau du biologique) mais précise certains points sur lesquels une analyse peut être menée : ceux qu'on englobe généralement sous le terme de *nuisances* (bruit, pollution, déchets, manque d'espaces verts et, plus généralement, manque « d'agrément »). *Ces nuisances* sont les points d'ancrage « concrets » de l'enveloppe idéologique générale, ceux qui permettent de cristalliser l'angoisse diffuse ressentie par les sujets à propos du cadre de vie [125].

Or, que trouve-t-on quand on les examine de près ? Prenons le bruit, par exemple. A la base, des phénomènes acoustiques parfaitement repérables, dont une certaine intensité produit des effets sur le système nerveux et, par là, sur le système psychique. Mais le bruit, en tant que fait social, dépend du rapport établi entre émetteur et récepteur, c'est-à-dire de la situation dans laquelle il est vécu. D'où :

1. Différenciation sociale des sujets-récepteurs, dont les conjonctures psychiques seront affectées de façon très différente et dont les mécanismes de défense ou de modulation suivent les lois sociales de distribution de biens (procédés d'insonorisation, parfaitement stratifiés suivant le standing de l'immeuble) ;
2. Différenciation sociale de la production du bruit : on dit, généralement que presque 85 % proviennent « de la rue ». Mais la rue, c'est tout ce qui n'est pas « le logement », donc l'ensemble de l'activité. Le bruit provient de la circulation ? Effectivement, mais cela est la vision du résident derrière sa fenêtre. Et, d'ailleurs, de l'habitant du centre, de plus en plus rare. Le bruit industriel dans les usines ou la frappe obsessionnelle dans les bureaux attei-

125. Cf. numéro de la revue *2000* sur « l'environnement », décembre 1969.

gnent des proportions bien plus importantes (dans la chaudronnerie, on compte 20 % du personnel atteint de surdité déclarée). On finit par se demander qui est cet étrange habitant enfermé chez lui en quête du repos et envahi par tant de bruits de l'extérieur. Serait-ce la ménagère désoccupée, rare privilégiée d'un silence non troublé par des cris d'enfants ? On touche là la question essentielle des *rythmes de vie,* des modes d'emploi du temps ; l'invasion du bruit se révèle sous le mode d'un ennemi mythique troublant éternellement un calme qu'on avait *presque* atteint...

3. Car il reste encore, en effet, une différenciation sociale des *situations d'émission-réception du bruit :* le bruit en tant que contrainte, ou le bruit en tant qu'expansion. La musique pop n'est-elle pas du *bruit,* même infernal, pour certains « zombies » culturels ? Or elle est expression pour les jeunes qui s'y investissent. Le bruit des machines qu'on doit supporter est-il le même bruit, *même physiologiquement parlant,* que le bruit lancinant d'une autoroute bondée au cours du week-end d'imaginaire liberté ?

Ces remarques sont élémentaires et ne sont qu'une manière de dire : le bruit-fait social, cela n'existe pas, il n'a pas d'individualité propre, il est toujours situation et, en tant que tel, il se distribue entre plusieurs processus qui le redéfinissent et lui donnent un sens.

On pourrait faire des remarques similaires pour l'ensemble de ce qu'on appelle les « nuisances ». Non pas qu'elles *n'existent pas,* mais leur mode d'existence sociale n'a pas cette unité sous laquelle on les présente ; elles demandent à être redéfinies chaque fois, précisées à chaque moment. L'unité « nuisances » n'a de sens qu'idéologique, c'est-à-dire dans un rapport *imaginaire-négatif* au cadre de vie et, par là, au mode de vie. C'est en ce sens qu'on est en présence d'une connotation du processus de reproduction élargie de la force de travail *dans son ensemble.* Mais, à vouloir fractionner les questions suivant leur fausse « évidence naturelle » (la pollution en tant que processus physique, par exemple) on les vide de contenu social et elles deviennent nécessairement ces entités naturelles qui ne peuvent se lier au vécu que sous le mode positif/négatif. Plus concrètement, le bruit, la pollution, etc., n'ont pas la même spécificité sociale que, par exemple, le logement. Celui-ci, tout en exprimant à la fois l'ensemble des instances d'une société, a un lieu relativement précis dans la structure sociale, en tant que lieu de reproduction simple de la force de travail. Par contre, les différentes « nuisances » font référence à l'ensemble du processus de reproduction élargie, mais en l'écartelant en facteurs phy-

siologiques et en le présentant sous une enveloppe générale et socialement indifférenciée (l'environnement).

Inquiets du décalage entre les conclusions esquissées par une telle analyse et l'expression du vécu « urbain », nous avons mené une enquête rapide sur un cas-test dans la ville de Paris [126]. L'observation qui en est résultée est, malgré la modestie de l'enquête, assez significative. La voici :

La presse étale devant le public la scandaleuse pollution d'un quartier ouvrier périphérique par une grande usine d'alimentation, dont les vapeurs étouffent et le bruit assourdit les habitants, en particulier ceux résidant dans un grand ensemble de H. L. M. construit à côté de l'usine. Des pétitions demandant le départ de l'usine ont été déposées, mais rien ne l'oblige à déménager, puisqu'elle est implantée depuis cent cinquante ans dans une zone encore classée comme occupée par l'industrie et l'entrepôt. Nous menons une enquête directe : d'abord, l'usine se déclare étonnée de cette « campagne » et affirme son caractère peu polluant et son désir de rester sur place ; les travailleurs, immigrés dans leur très grande majorité, habitent à proximité et semblent trouver avantage à une telle localisation ; ni le bruit, ni la pollution ne paraissent en effet démesurés, à l'exception d'une chaudière à gaz, d'ailleurs indispensable au chauffage des 2 000 H. L. M. avoisinants.

De notre petit rapport technique, il résulte, en effet, qu'il n'y a aucune pollution sérieuse de l'atmosphère, les gaz dégagés ne laissant aucune trace et les odeurs étant limitées à une très courte période (vingt jours par an). Interviewés (*échantillon non représentatif*), les habitants du grand ensemble déclarent n'avoir jamais beaucoup souffert du voisinage industriel (notamment, le bruit de la circulation est bien plus gênant que celui de l'usine) et expriment, en revanche, un mécontentement profond en ce qui concerne bien d'autres aspects de leur vie quotidienne — en particulier, tout ce qui touche les équipements de loisirs (surtout pour les enfants), le manque de crèches et l'absence totale de rapports personnels. Enfin, l'association de locataires qui a exprimé des revendications contre l'usine nous déclare : 1. avoir beaucoup de mal à faire signer une pétition collective en ce sens, alors qu'elle mène normalement d'autres luttes avec l'appui des locataires ; 2. et surtout, ne s'être posé le problème qu'après

126. Enquête menée par Mlles Cooper, Mehl, Obradors et Patriarca et par M. Ferreiras, en 1971, dans le cadre de l'Atelier de Sociologie Urbaine de l'Ecole Pratique des Hautes Etudes.

avoir entendu une émission à la radio, où l'on parlait justement de cette usine. Ils ont saisi cette occasion pour essayer d'obtenir, par là-même, la réalisation d'équipements collectifs sur l'espace libéré par un éventuel déménagement de l'usine.

Le problème ainsi posé, cette affaire de bruit se révélait donc presque imaginaire. Reste à savoir le pourquoi d'une campagne de presse. Reste à savoir si l'entreprise serait très gênée de moderniser ses installations en banlieue, alors que, techniquement, le desserrement est parfaitement possible, que son terrain est situé dans un quartier de plus en plus résidentiel et qu'une bonne indemnité de déménagement, ainsi que la vente du terrain, pourraient presque couvrir les frais d'une nouvelle usine. Or, le gouvernement est à l'affût de beaux gestes dans sa croisade contre la pollution...

Mais, plus généralement, il est clair que le problème concret de la pollution ou bien n'a été vécu que de l'extérieur (en termes de fonctionnalité urbaine) ou bien a été saisi comme matérialisation d'un ensemble de difficultés liées à l'organisation quotidienne de la vie sociale hors-travail.

Si notre enquête-éclair court le risque d'être caricaturale, elle illustre bien, par contre, l'ambiguïté de la problématique abordée. Réelle dans son vécu, imaginaire dans son expression, elle doit être à la fois délimitée en termes d'une pratique concrète et replacée dans un ensemble de processus sociaux significatifs.

Pour poser en termes sociologiques le problème de « l'environnement », il faut donc distinguer discours idéologique et étude des « nuisances », repérer historiquement chacune de ces nuisances, les articuler à différents processus de la structure sociale, les expliquer de cette manière et, en fermant la boucle, examiner les formes de liaison entre les processus ainsi éclairés et le discours global sur l'environnement, de façon à comprendre l'ensemble de cette idéologie par son effet social.

C. L'élément échange.

La circulation intra-urbaine : vers une problématique sociologique des transports.

De larges avenues submergées par des fleuves ronflants de voitures, des gares de banlieue qui fourmillent de visages pressés, des couloirs de métro devenus salles d'attente au petit pas... Au-delà d'images frappantes qui renvoient « au problème des transports », on s'accorde généralement pour considérer la circulation d'une agglomération à la fois comme l'expression de ses flux (et, par conséquent, de sa structure) et comme un élément essentiel pour déterminer son évolution. En effet, plus les unités urbaines s'accroissent en dimension et complexité (cf. *supra*, ch. 1) et plus les liaisons internes prennent de l'importance, car aucun secteur ne peut se suffire à lui-même, et la dynamique de l'agglomération ne se réalise qu'au niveau de son ensemble. Cela peut expliquer que le thème prête facilement aux utopies technicistes et qu'on ait considéré, assez souvent, le progrès technique dans les transports comme l'agent des nouvelles formes urbaines : ainsi, l'automobile aurait fait la mégalopole, à la suite du tramway qui serait à la base des grandes agglomérations industrielles, tandis que l'hélicoptère, et les trottoirs roulants préfiguraient les « villes de demain [127]. »

Ainsi, l'étude du système circulatoire se transforme, systématiquement, en débat sur les moyens de transport. Or, il est clair qu'opposer l'automobile aux transports en commun, *en soi*, en dehors d'une situation sociale donnée, est une discussion idéologique, directement déterminée par les intérêts économiques en présence. Par contre, une problématique sociologique des transports doit replacer les différents moyens techniques dans une structure sociale donnée, dont ils reçoivent leur sens.

En effet, l'analyse de la circulation urbaine doit être comprise comme une spécification d'une théorie plus générale de *l'échange* entre les composantes du système urbain, ce qui veut dire, concrètement, qu'on doit établir le *contenu* circulant pour pouvoir expliquer le mode de circulation. Le contenu diffère suivant le type de *transfert*, c'est-à-dire suivant les éléments de la structure urbaine entre lesquels il s'opère et suivant la *direction*, l'*intensité*, la *conjoncture* qui le caractérisent. C'est dire qu'une analyse de la circulation (et, à partir de là, une analyse des *transports*,

127. Cf. numéro spécial de la revue *2000* sur « Les Transports », octobre 1970.

définis comme moyens de circulation) met en question les rapports entre l'ensemble des éléments de la structure urbaine ; c'est-à-dire qu'elle couronne et synthétise un tel effort, plutôt qu'elle ne le précède.

Il ne s'agit donc pas de développer un cadre aussi complexe, mais d'esquisser la perspective dans laquelle on pourrait formuler le problème classique des transports urbains, aussi important socialement que délaissé par l'analyse sociologique. Plutôt que de partir des transports, ou même du système circulatoire, il faut donc, en retournant la perspective, considérer méthodiquement chacun des transferts possibles à l'intérieur de la structure urbaine et montrer leurs différentes *formes* de réalisation spatiale, suivant l'interaction entre le contenu structural de chaque transfert, la spécificité historique de l'espace où il se réalise, et la différenciation sociale du processus en question.

Précisons la voie tracée, en construisant un schéma que nous rapprocherons, par paliers successifs, des situations concrètes. Partant de la distinction des composantes de la structure urbaine en éléments P (Production), C (Consommation), E (Echange), G (Gestion) et en sous-éléments définis à l'intérieur de chacun d'entre eux, nous avons, au moins, les transferts suivants, susceptibles de coder théoriquement les flux circulatoires essentiels :

C → P	P_1 : Usines (activités d'exécution).	Migrations alternantes (déplacements domicile-travail).
	P_2 : Activités de direction, d'organisation, d'émission (bureaux).	
C → E	Services commerciaux.	
C → G	Appareils administratifs.	
C → C_1	Résidences.	Déplacements relations sociales.
C → C_2	Environnement, milieu physique.	Déplacements vers des « loisirs naturels ».
C → C_3	Equipement scolaire.	Transport d'écoliers.
C → C_4	Equipement culturel et lieux d'émission culturelle.	Déplacements « loisirs ».
E → C	Distribution commerciale.	Localisation des comportements d'achat.
E → E	Trafic marchandises.	
P → E		
P → P :		
P_1 → P_1	Trafic industriel.	
P_2 → P_1	Gestion industrielle (à distance, non spatialisation).	
P_2 → P_2	Déplacements d'affaires.	

L'utilité de ce schéma ne se limite pas à une certaine systématisation des transferts envisagés et à la différenciation ainsi introduite dans l'analyse de la circulation.

Elle doit, surtout, permettre l'explication de l'usage de tel moyen de circulation plutôt que de tel autre, ainsi que des conditions de sa réalisation, à travers la spécification des lois déterminant les éléments qui composent un transfert. Ainsi, chacun des transferts aura une série d'exigences à satisfaire en priorité, en ce qui concerne le mode de sa réalisation spatiale. Ces « exigences » expriment les lois de la structure sociale en question ; elles sont plus ou moins remplies suivant le même type de déterminations. Ce point, aussi essentiel qu'abstrait, demande des précisions.

Permettons-nous, uniquement pour fixer les idées, d'introduire une série de « facteurs » concrets qui, dans la tradition technologiste, caractérisent les différents moyens de circulation et permettent de les évaluer. Disons, par exemple, qu'un certain type de transport (moyen de circulation) doit toujours combiner, dans une certaine proportion, sa capacité de *charge,* sa *vitesse,* sa *sécurité,* son *confort* et son *coût* (disons tout de suite que le coût résultera de la combinaison des facteurs précédents). Notre ligne d'analyse implique que chaque type de transfert combine avec une pondération spécifique ces différents facteurs, et que ces combinaisons sont l'expression concrète des lois sociales régissant les éléments à la base du transfert.

« Une combinaison de facteurs », réalisée dans une certaine conjoncture spatiale et insérée dans le système de différenciation sociale correspondant, s'exprime par un moyen de circulation donné, c'est-à-dire par un type de transport. D'autre part, ce qu'on appelle le « coût » se constitue, une fois spécifié socialement, en tant que mode de gestion du moyen de circulation, c'est-à-dire y exprime les rapports de production. En effet, par *mode de gestion,* nous n'entendons pas la propriété juridique des moyens de circulation, mais la logique du fonctionnement de la circulation, par exemple si elle répond à la recherche d'une rentabilité budgétaire ou prend en charge ce fonctionnement, sans contrepartie directe des usagers. On a donc la chaîne suivante :

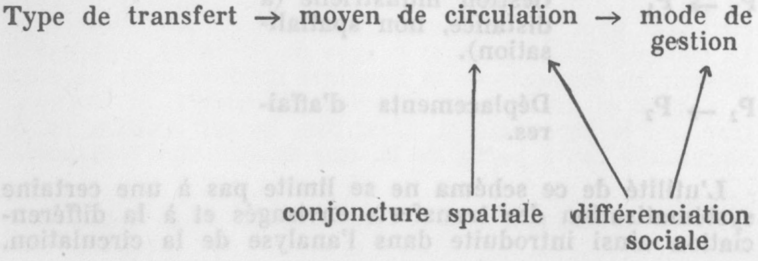

Sans intervention d'une conjoncture spatiale concrète, toute détermination précise du moyen de circulation est impossible. Ainsi, le débat automobile-chemins de fer ne peut pas être introduit au niveau du tableau général des relations entre transferts et combinaison de facteurs, car la vitesse, la capacité et la sécurité respectives de chacun vont dépendre de la *viscosité* de l'espace historique où l'on doit circuler.

Par exemple, s'il s'agit d'une métropole à zones d'activités extrêmement diversifiées et où il n'y a pas prédominance des formes urbaines pré-industrielles, l'autobus ou même, sous certaines réserves, l'automobile, présentent une plus grande souplesse ; ils peuvent remplir les conditions nécessaires pour servir de moyen aux migrations alternantes ; si la situation spatiale est inverse, le train, le métro auront davantage de possibilités. Nous ne revenons pas en arrière, pour autant, en renvoyant à l'examen de chaque cas particulier. Ce qu'on appelle « conjoncture spatiale » veut dire essentiellement deux choses, parfaitement repérables du point de vue théorique : 1. la persistance, dans une formation sociale, de formes spatiales liées à un mode de production antérieur (par exemple, les noyaux urbains des villes européennes) ; 2. la distribution des activités et des groupes sociaux dans l'espace, suivant la logique de la division technique et sociale du travail.

De même, le *mode de gestion du moyen de circulation* dépend à la fois du moyen lui-même et du type de gestion sociale qui s'y rattache. Plus concrètement, si le progrès technique et l'évolution urbaine conduisent à une socialisation croissante des moyens de circulation, il ne s'ensuit pas une réalisation et une gestion collectives de l'échange, car d'autres déterminants sociaux (économiques, politiques, idéologiques) poussent vers une certaine individualisation des moyens d'échange. Cette double tendance est à la base de l'opposition classique entre « transports en commun » et « transports individuels », dont la caractérisation exacte consiste en ceci : pour les premiers, il y a socialisation aussi bien des conditions de l'échange que de l'échange lui-même, tandis que, pour les seconds, il y a socialisation des conditions de circulation (production de la voirie) et individualisation de l'outil de circulation (l'automobile privée) — d'où la distorsion qui s'ensuit. S'il y a spécification spatiale et détermination du mode de gestion, il y a aussi *différenciation sociale*, c'est-à-dire distribution inégale des moyens de transport entre les groupes sociaux (suivant, en dernière instance, leur place dans les rapports de production) et distribution inégale des moyens de transport dans l'espace, lui-même socialement différencié.

Ces remarques suffisent à indiquer qu'il n'y a pas développement nécessaire d'un moyen de circulation adéquat à chaque type de transfert, puisqu'un réseau complexe, mais bien défini, d'interactions sociales est à l'œuvre. Toutefois, la connaissance des lois tendancielles vers tel ou tel type de transport et l'établissement des écarts, des effets en sens contraire, etc., dans une réalité donnée, permettent de repérer les *contradictions du système de circulation*, introduisant ainsi à la problématique de la planification (qui essaiera de les régler) et des mouvements sociaux suscités par l'expérience vécue de telles situations.

●

Parvenu à ce point, le schéma atteint une complexité suffisante pour qu'on ne puisse parler autrement qu'à partir de situations concrètes, que nous esquisserons brièvement à simple titre d'*illustration*.

Si l'on considère la région parisienne, et en supposant connues les données fondamentales de sa structure urbaine (cf. *supra*, chap. I) on peut prévoir l'ampleur, la fréquence et l'importance sociale des déplacements pour chaque type de transfert.

A un premier niveau, l'estimation de l'importance proportionnelle de chaque type de transferts introduit à la problématique [128] suivante :

128. Les données essentielles sont extraites de l'ouvrage très documenté de P. MERLIN, *Les transports parisiens*, Masson, Paris, 1967, 495 p. Aussi, ont été examinés en détail, les volumes 4-5 des *Cahiers de l'I. A. U. R. P.* et la petite brochure, très instructive, de la F. C. U. T. C. R. P., *Livre Noir des Transports Parisiens*, Paris 1970.

Tableau n° 44
Répartition des déplacements journaliers dans la région parisienne par type de transfert (objet du déplacement), 1960

Objet du déplacement	*Nombre* (en millions)	*% sur le total du déplacement*
Achats et affaires personnelles	2,5	17 %
Loisirs	1,5	10 %
Déplacements professionnels	1,1	8 %
Accompagner enfants à l'école et divers	3,4	23 %
Domicile - travail (migrations alternantes)	6,0	40 %
	14,5	

N. B. — Il s'agit des jours de travail.

Les seuls transferts pris en compte par les statistiques sont ceux concernant les personnes, à l'exclusion, par exemple, de l'échange de marchandises ou du trafic industriel. Ainsi, il est clair que les transferts entre unités de consommation (résidences) et de production et gestion (travail) représentent la masse la plus importante et, du fait de leur concentration dans le temps et dans l'espace, vont déterminer la structure du réseau de circulation. Mais de la simple évaluation des flux dans la région, on ne pourra pas déduire les formes et les rythmes des transports, leur signification sociale. Il faut donc reprendre méthodiquement le schéma analytique proposé et essayer de montrer la spécificité des interactions entre les divers éléments dans la région parisienne. On peut, par recoupements, obtenir une évaluation approximative des flux, codés d'après

Tableau n° 45

Transferts: C → P, C → E, C → G, d'après différenciation sociale et relation à la centralité urbaine. Migrations alternantes (migrations selon la catégorie socio-professionnelle, l'activité économique et le sexe, région parisienne, 1960).

Catégorie	Total	Non migrants		Migrants franchissant les limites de Paris		Migrants sans franchir les limites de Paris	
		Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Artisans, Petits commerçants	290 900	224 940	77,3	20 400	7,0	45 560	15,7
Industriels, Professions libérales	101 920	62 100	60,9	13 880	13,6	25 940	25,5
Cadres supérieurs	276 180	59 240	21,4	93 260	33,8	123 680	44,8
Cadres moyens	502 280	119 320	23,7	167 620	33,4	215 340	42,9
Employés de bureau	691 920	136 820	19,8	250 840	36,2	304 260	44,0
Employés de commerce	337 560	144 380	42,8	71 080	21,0	122 100	36,2
Armée	67 740	16 820	24,8	19 980	29,5	30 940	45,7
Contremaîtres Ouvriers qualifiés	728 400	191 260	26,2	189 420	26,0	347 720	47,8
Ouvriers spécialisés, Manœuvres	735 960	264 320	35,9	139 300	18,9	332 340	45,2
Agriculteurs	194 480	156 100	80,2	8 900	4,5	29 480	15,3
Autres	4 740	660	13,9	1 760	37,1	2 320	49,0
Bâtiment et T.P.	270 400	98 200	36,3	63 560	23,5	108 640	40,2
Industries mécaniques	673 280	156 520	23,2	160 240	23,8	356 520	53,0
Autres industries de transformation	654 520	193 200	29,5	173 140	26,5	288 180	44,0
Transports	213 460	45 580	21,4	71 760	33,6	96 120	45,0
Commerces de détail	330 080	157 780	47,8	66 020	20,0	106 280	32,2
Autres commerces et assimilés	472 100	124 260	26,3	158 200	33,5	189 640	40,2
Services privés	558 380	297 580	53,3	102 420	18,3	158 380	28,4
Services publics	533 300	150 000	28,1	154 440	29,0	228 860	42,9
Autres activités. Non déclarée	226 560	152 840	67,4	26 660	11,8	47 060	20,8
Hommes	2 357 200	746 260	31,7	606 340	25,7	1 004 600	42,6
Femmes	1 574 880	629 700	40,0	370 100	23,5	575 080	36,5
dont femmes mariées	840 440	338 680	40,3	204 820	24,4	296 940	35,3
Total	3 932 080	1 375 960	35,0	976 440	24,8	1 579 680	40,2

Tableau n° 46

Niveau d'adéquation spatiale entre C et P, E, G Actifs selon le lieu de résidence et le lieu de travail, région parisienne, 1960

Lieu de travail \ Lieu de résidence	Paris	Couronne urbaine Seine	Couronne urbaine S.-et-O.	Couronne suburbaine S.-et-M.	Couronne suburbaine S.-et-O.	Zone d'attraction S.-et-M.	Zone d'attraction S.-et-O.	Hors complexe S.-et-M.	Hors complexe S.-et-O.	Total
Identique au lieu de résidence(1)	441 240	476 400	127 560	8 740	90 420	8 280	55 800	95 980	71 540	1 375 900
Paris	764 120	484 000	105 800	8 860	111 620	6 060	24 780	10 300	10 440	1 525 940
Couronne urbaine Seine	162 260	339 100	77 760	4 600	58 540	2 900	11 700	3 940	3 900	664 760
Couronne urbaine S.-et-O.	12 220	24 660	38 640	1 020	15 520	140	5 220	200	2 720	100 340
Couronne suburbaine S.-et-M.	180	420	420	2 020	420	560	0	360	0	4 350
Couronne suburbaine S.-et-O.	5 600	10 060	6 280	580	27 440	300	3 400	500	2 580	56 740
Zone d'attraction S.-et-M.	120	200	80	640	140	1 760	200	1 240	60	4 440
Zone d'attraction S.-et-O.	4 420	6 460	5 000	80	5 080	100	17 260	240	7 420	46 060
Hors complexe S.-et-M.	1 160	1 060	280	220	680	620	200	36 540	600	41 360
Hors complexe S.-et-O.	1 440	1 500	1 020	20	2 580	100	5 380	740	26 220	39 000
Autres départements	9 100	5 160	1 680	40	1 460	60	1 020	1 290	1 400	21 130
Non déclarés	18 080	15 080	4 620	620	4 720	440	3 160	3 360	1 920	55 000
Total	1 419 940	1 364 100	369 140	27 440	318 620	21 320	128 120	154 600	128 800	3 932 000

(1) Par lieu de travail identique au lieu de résidence, il faut entendre les personnes travaillant dans la commune où ils résident (quartier pour Paris). On note que 15 % seulement des Parisiens travaillent hors de Paris, tandis que plus de 30 % des banlieusards travaillent à Paris.

Tableau n° 47

Transferts C ⟶ C par secteur géographique, région parisienne, 1962, 1965
(Destinations des déplacements de loisirs et des déplacements divers)

Grande zone géographique	Destination des déplacements de loisirs (enquête fin 1965)	Destination des déplacements divers (enquête fin 1965)	Emplois (recensement 1962)	Population résidente (recensement 1962)
Paris	48,6	37,0	50,8	32,8
Banlieue nord-ouest	4,9	10,9	7,5	8,6
Banlieue nord	11,7	10,6	9,0	12,5
Banlieue est	7,0	13,3	8,2	11,5
Banlieue sud-est	8,2	9,5	5,9	9,3
Banlieue ouest-sud-ouest	0,6	6,6	8,5	10,6
Grande banlieue sud-ouest (lignes de Saint-Rémy et Rambouillet)	9,5	0,8	1,0	1,7
Région de Mantes	0,0	0,8	0,7	0,7
Grande banlieue ouest-nord-ouest	0,9	2,8	1,4	1,9
Grande banlieue est	0,4	1,4	0,8	1,4
Grande banlieue sud-est	2,2	2,3	1,1	1,3
Reste de la région de Paris	5,0	3,7	5,1	7,7
Hors de la région de Paris	1,0	0,3	0,0	0,0
Total	100,0	100,0	100,0	100,0

la typologie des transports en les mettant en relation, chaque fois, avec leurs *caractéristiques sociales et spatiales*, car il s'agit bien d'obtenir des données qui présentent ces combinaisons empiriques, en accord avec le type d'analyse tenté.

Les tableaux 45, 46, 47 donnent quelques indications en ce sens, alors que les renseignements sur d'autres types de transport restent fragmentaires.

Nous pouvons toutefois, sur la base des données générales concernant la région parisienne, construire un tableau liant chaque type de transfert aux niveaux de *capacité, vitesse, sécurité* et *confort* adéquats, dans la conjoncture historique considérée. D'autre part, chacune des combinaisons de facteurs déterminera un certain « coût » à la base du mode de gestion des moyens de transport. Pour construire le tableau, nous donnerons un score +, 0, —, à chacun des facteurs, suivant les exigences de chaque type de transfert, *d'après les données connues pour la région parisienne.* Naturellement, l'attribution des scores est largement arbitraire, puisqu'une étude véritable en ce sens n'a pas été menée. Mais nous préférons prendre le risque d'une certaine marge d'erreur empirique pour fixer les idées dans la perspective que nous traçons. Le tableau suivant résume grossièrement les résultats d'une telle caractérisation pour les différents transferts dans la région parisienne :

Transfert	*Capacité*	*Vitesse*	*Sécurité*	*Confort*	*Coût*
[C → P_1]	[+	+	+	—]	[2]
[C → P_2]	[+	+	+	0]	[3]
[C → E]	[0	+	+	0]	[2]
[C → C_1]	[—	+	—	+]	[0]
[C → C_2]	[—	+	—	+]	[0]
[C → C_3]	[+	+	+	0]	[3]
[C → C_4]	[+	0	0	+]	[2]
[E — C]	[+	0	—	+]	[1]
[E — B]	[+	+	+	—]	[2]
[P — E]	[+	0	+	—]	[1]
[P_1 — P_1]	[+	0	+	—]	[1]
[P_2 — P_2]	[—	+	0	+]	[1]

Sous la rubrique « coût », nous avons introduit une évaluation provenant de la comptabilité des valeurs négatives et positives de chaque facteur, *en considérant tous les facteurs comme équivalents :* il est évident que la pondération interfacteurs apparaît comme fondamentale dans la détermination du coût réel. Mais l'idée essentielle que nous essayons d'introduire, c'est que le coût d'un moyen de circulation dépend de la combinaison de facteurs eux-mêmes dépendants du type de transfert (c'est la raison pour laquelle on emploie des *parenthèses* dans les différents termes du tableau).

On ne justifiera pas dans le détail chaque attribution de score, car l'essentiel est de poursuivre l'analyse, en montrant l'adéquation requise entre chacune des situations envisagées et l'usage d'un moyen de circulation et d'un mode de gestion. Il faut, pour cela, faire intervenir les données relatives aux caractéristiques spatiales et sociales de chaque transfert, qui sont aussi présentes dans les données de base. Nous nous limiterons à établir quelques grands traits.

Ainsi, la répartition spatiale des emplois et des résidences détermine des flux migratoires quotidiens très importants entre le centre de l'agglomération et la banlieue, pour les emplois de bureau et pour les emplois industriels, et entre différents secteurs de la banlieue, pour une partie des emplois industriels. Etant donné la concentration des activités, la dispersion des résidences et la « viscosité » particulière du centre de la région parisienne, le moyen de transport adéquat est sans aucun doute le chemin de fer métropolitain (sous ses diverses formes). A titre de comparaison, par exemple, un chemin de fer de type R. E. R. transporte 50 000 voyageurs à l'heure en chaque sens, alors qu'une autoroute à trois voies transporte 6 000 voyageurs aux heures de pointe.

Un tel moyen de transport doit être *radial* et *maillé* à la fois dans son tracé, pour couvrir les deux types de mouvements observés. Le *coût* est tel qu'il ne peut être réalisé qu'à travers une gestion visant une « utilité sociale », c'est-à-dire le mettant au service des fonctions socialement dominantes, mais sans chercher un profit direct dans la gestion du réseau de circulation.

Si nous examinons maintenant un autre type de transfert, très différent, $C_1 \rightarrow C_2$ et $C_1 \rightarrow C_4$ (soit, ce qu'on appelle les déplacements centrés sur les « loisirs ») on trouve un

N. B. — Il faut signaler que les statistiques sur les déplacements concernent un *jour de semaine*, alors que les sorties en promenade ont lieu le week-end.

déséquilibre encore plus grand, puisque la centralisation des loisirs « culturels » à Paris est totale et que les « loisirs naturels » paraissent faire l'objet de déplacement beaucoup plus sporadiques (N. B.) La faiblesse du temps qu'on peut allouer à de tels déplacements, sa répartition très inégale dans les différentes strates sociales, l'idéologie de la privatisation du loisir et, surtout, l'étalement, dans le temps annuel des ménages, du nombre de « sorties » déterminent, dans *les conditions sociales actuelles,* un moyen de circulation individuel : l'automobile (cf. tableau n° 48).

Tableau n° 48

Moyen de transport utilisé pour les déplacements « loisirs »
(jour de semaine)

Automobile	43 %
Taxi	1 %
Deux roues	7 %
Métro	21 %
Bus urbain	9 %
Bus suburbain	10 %
Chemin de fer	9 %

Cela dit, l'usage individuel n'équivaut pas à une gestion individuelle du transport, car, comme on l'a signalé, il y a dissociation entre l'usage et la gestion, l'outil de transport individualisé et la production et la gestion des conditions de circulation (voirie), dont le coût est même plus élevé que celui des chemins de fer et qui sont donc pris en main par l'appareil d'Etat.

S'agissant des *achats* (E → C) et des *démarches personnelles* (G → C) qui représentent 17 % du total des déplacements quotidiens, les données se font rares, mais on peut formuler l'hypothèse d'une circulation semblable à celle de l'emploi tertiaire, du fait de la centralisation des commerces et des administrations dans Paris, et du sous-équipement de la banlieue. Le *chemin de fer* et le *métro* semblent être une réponse nécessaire à un tel mouvement, en attendant l'effet des grands centres commerciaux périphériques, qui commencent à drainer vers eux des courants de circulation automobile — moyen adéquat à un parcours ponctuel demandant une capacité de charge individualisée (approvisionnement des ménages). La tendance, dans ce cas, est à une individualisation non seulement de l'outil de transport, mais aussi de certaines conditions collectives

de son emploi : construction de parkings par les grands magasins.

Plutôt que de continuer à déployer la logique interne de chaque type de transfert dans la conjoncture de la région parisienne (ce qui, pour être fait sérieusement, demanderait une série d'analyses spécifiques hors de notre propos actuel) il nous faut maintenant introduire les *conditions historiques d'existence et de fonctionnement des moyens de transport parisiens* qui, évidemment, ne dérivent pas en ligne droite de la logique du système de circulation, mais aussi d'un ensemble de déterminations économico-politiques. Plus encore, une *étude sociologique des transports se fonde sur l'analyse des contradictions entre la logique interne d'un système de circulation et les conditions historiques des moyens de transport à travers lesquels il doit se réaliser.*

Enfin, ces différentes contradictions s'articulent aux contradictions sociales générales, du fait que la circulation a lieu dans un espace social donné, façonné notamment par la ségrégation urbaine.

Si nous mettons en rapport la logique du système de circulation dans la région parisienne avec la situation des transports, on peut repérer, entre autres, les contradictions suivantes:

1. Alors qu'on a constaté le rôle essentiel que devaient jouer les chemins de fer urbains dans les conditions concrètes du système circulatoire de la région parisienne, il y a débordement manifeste de la capacité de ces moyens de transport par rapport aux flux :

● Le *métro* reste limité au Paris intra-muros, aucune nouvelle ligne n'ayant été ouverte depuis 1939. Malgré l'utilisation intensive d'un matériel vieilli (qui détermine une vitesse assez réduite, de 21 km/h), le nombre de *places offertes au km* a augmenté, de 1954 à 1960, de 10 %, alors que le trafic s'accroissait de 15 %.

● Il revient donc *aux chemins de fer* proprement dits d'assurer le rapport avec la banlieue. Or, le nombre de places offertes par la S. N. C. F. n'ayant pratiquement pas varié de 1954 à 1960, le nombre de *places/km* n'a augmenté que de 11 %, et le trafic de 18 %. Encore plus spectaculaire est le cas de la ligne de Sceaux, complémentaire du métro et desservant une banlieue sud en pleine expansion urbaine ; les places augmentaient de 8 % et le trafic de 32 % ; d'autre part, le raccordement au réseau du métropolitain oblige à prendre une correspondance.

● L'autobus a été conçu comme un moyen d'appoint,

pour combler les nombreux trous du réseau ainsi couvert.

Si, dans ce cas, le débordement de capacité ne s'est pas produit (+ 32 % en places et + 22 % en trafic pour la banlieue, — 17 % et — 20 % respectivement pour Paris) il a subi une véritable paralysie, du fait de la densité de la circulation automobile et de l'absence de création d'un réseau routier urbain réservé aux autobus (vitesse moyenne en 1953 13 km/h à Paris et 18 km/h en banlieue ; en 1970, 9 km/h et 12 km/h).

Une telle situation, alors que la concentration des emplois et des activités s'accroît et que le taux d'urbanisation s'accélère, a comme conséquence logique une diminution du confort et de la vitesse, ainsi qu'un allongement des distances à parcourir. Ce qui veut dire, concrètement, pour les migrants, deux heures de transport en moyenne par jour.

2. Le réseau est strictement radio-concentrique et il n'est maillé que dans Paris, à travers le métro. Etant donné l'importance des migrations banlieue-banlieue, surtout pour les ouvriers, il s'ensuit, entre autres, ces conséquences :

- Nécessité de changer de moyen de transport, avec la constitution de déplacements en chaîne, beaucoup plus coûteux et pénibles.
- Etablissement progressif de transporteurs privés (beaucoup plus chers, puisqu'ils n'ont pas de concurrence) qui assurent déjà 5 % du trafic.
- Usage de l'automobile (1 400 000 trajets banlieue-banlieue sur les 5 200 000 déplacements quotidiens en voiture).

3. Le réseau S. N. C. F. colle à la ségrégation sociale dans l'espace, en la renforçant. Ainsi, alors que la résidence ouvrière de l'est de Paris est particulièrement forte et que le déséquilibre emploi/habitation pour toutes les catégories y est plus marqué qu'ailleurs, le réseau de chemin de fer dans cette zone est baucoup moins dense.

4. Etant donné le débordement des transports en commun pour les transferts auxquels ils doivent répondre en priorité, ils n'existent pratiquement pas pour les autres transferts et, en particulier, pour ceux qui concernent les loisirs, les achats, l'accompagnement d'enfants, etc., en banlieue. D'où, relais systématique pris par la voiture, elle-même favorisée par d'autres lignes de force (industrie automobile, compagnies de pétrole, non seulement comme « groupes de pression » mais en tant qu'ils jouent un rôle central dans l'ensemble de l'économie). Or, si, de 1954 à 1962, il y a eu une augmentation de 150 % du parc automobile, l'augmentation de l'usage effectif n'a été que de 50 %, car la

création d'une voirie métropolitaine capable d'accueillir ce flot de voitures ne pouvait pas suivre. On assiste donc à un renvoi des difficultés de fonctionnement du système de circulation au niveau individuel, sans pour autant permettre le déploiement de cette initiative, pour la simple raison que la voiture ne peut pas remplir, dans la *région parisienne*, les conditions nécessaires aux transferts qui déterminent les migrations alternantes.

5. Les efforts d'aménagement de la circulation automobile portent essentiellement sur le centre de Paris, menacé de paralysie (la vitesse moyenne est de 16 km/h). Les quelques données disponibles semblent indiquer qu'il y a deux types de déplacement automobile dans Paris : achats et contacts d'affaires (car les déplacements banlieue-Paris ne dépassent pas 700 000 contre 2 400 000 Paris-Paris). Si la tendance au desserrement du commerce s'accentue, le fameux problème de la circulation parisienne ne se posera, principalement, que pour les démarches d'affaires et administratives, remplacées le soir par les sorties « loisirs », privées de tout moyen de transport collectif.

6. L'automobile, comme toute marchandise, est inégalement distribuée dans les différents groupes sociaux, et son usage encore plus. Par conséquent, plus elle comble les manques du réseau de transports, et plus l'écart se creuse entre ceux qui habitent près du lieu de travail, de commerce et de loisir, qui sont bien desservis et ont plus de voitures et plus de capacité d'en user, et ceux qui se trouvent dans une position systématiquement inverse.

Enfin, l'analyse des contradictions débouche nécessairement sur l'étude des conditions d'émergence des interventions politiques. La conjoncture du système de circulation qu'on a mise en relief, est effectivement à la base des tentatives de l'administration de gérer ces contradictions, à travers, essentiellement deux types de mesures :

1. Des mesures financières, visant à rentabiliser l'exploitation, ce qui oblige à une augmentation constante des tarifs payés par les usagers (de 1966 à 1970, le ticket de métro a augmenté de 17 % par an).

2. Création de nouveaux moyens et, en particulier d'un Réseau Express Régional, dont la voie est-ouest est en train d'être réalisée. Jean Lojkine a montré [129] la logique d'un tel tracé, qui a été préféré, par exemple, à une prolongation des lignes de métro sur la proche banlieue, reliant au cœur de l'agglomération la couronne ouvrière très dense qui l'entoure. Le tracé est-ouest répond, en

129. *La création de l'axe Ouest-Est de R.E.R. Saint-Germain-Boissy-Saint-Léger*, rapport ronéoté non publié, 127 pages, 1970.

revanche, à une accentuation de la logique sociale et fonctionnelle déjà énoncée, qui risquait de provoquer une paralysie de la circulation, sans un nouveau souffle dans le réseau.

C'est, en effet, le déplacement des activités tertiaires vers l'Ouest, autour de La Défense, et la spécialisation résidentielle croissante du sud-est qui ont rendu urgente cette voie de transport ; son rôle, en effet, est de rendre supportable la nouvelle pression suscitée par un renforcement des tendances actuelles dans les flux des migrations alternantes. Mais les effets d'un tel tracé, tout en rendant possible un certain type de fonctionnement économique dans la région parisienne, renforcent les contradictions sociales, car, comme le signale Lojkine, « la reproduction du capital est améliorée (par l'élargissement du marché du travail) alors que la reproduction de la force de travail est aggravée (par l'allongement de la durée du trajet). »

Cet ensemble de contradictions ne suscite pas seulement l'intervention de la planification. Il est à la base d'une mobilisation croissante de la force de travail pour *lutter* contre une certaine *politique* des transports et imposer un autre mode de solution des problèmes posés. Ainsi, en juillet 1970, une Fédération des comités d'usagers des transports en commun de la région parisienne s'est créée, regroupant une soixantaine de comités locaux dans l'ensemble de la région. Des meetings, des réunions d'information, des actions de protestation ont été organisés depuis lors. Le 18 novembre 1970, une manifestation, réunissant plusieurs milliers de personnes à l'appel de plusieurs organisations de gauche, a paralysé le centre de Paris et montré au grand jour l'émergence d'un nouvel enjeu revendicatif sur une question longtemps ressentie comme une fatalité. Il reste à savoir si ce type d'action et de revendication s'inscrit dans la logique de l'organisation socio-écologique de la région, en essayant de trouver une adéquation plus précise entre les exigences des différents transferts et les moyens de circulation employés, ou s'il y aura passage d'une critique des défaillances à une critique du type même de transfert, ce qui implique une contestation de l'organisation sociale de l'espace parisien.

Cette question introduit donc à la problématique des mouvements sociaux, qui dépasse celle de la structure urbaine, car d'autres articulations avec la structure sociale et les rapports de classe doivent être introduits (cf. *infra*). Mais il est significatif de montrer cette relation indissoluble dans une situation historique donnée : la structure urbaine se transforme à travers les interventions de l'appa-

reil politique et des mouvements sociaux ; ces interventions ne sont pas compréhensibles (par rapport aux unités urbaines) sans une insertion dans la structure de contradictions qui les constituent. Il doit être clair que les *exigences* de chaque type de transfert ne sont pas des nécessités structurelles anhistoriques, mais des exigences socialement déterminées par le contenu social du transfert, c'est-à-dire par le mode d'existence des deux pôles de l'échange. D'autre part, les moyens de transport ne sont pas déterminés uniquement par les exigences des transports, mais comme on l'a vu dans le cas de Paris, par un ensemble d'influences à spécifier dans chaque cas. La complexité du schéma et la spécificité des combinaisons entre les différents éléments pourraient être saisies à travers une analyse comparative de diverses sociétés, qu'il n'est pas question de mener à ce niveau de généralité. Mais on peut rappeler, à travers quelques allusions rapides, le rôle essentiel joué par la spécificité historique dans l'analyse d'une situation concrète.

Ainsi, aux Etats-Unis [130], si le volume des différents transferts reflète une importance quantitative proche de la distribution observée à Paris, avec une plus grande part consacrée aux déplacements de « loisirs » (cf. tableau n° 49), on sait qu'on est devant une organisation écologique très différente (moindre concentration des activités industrielles, desserrement du tertiaire, statut social supérieur des banlieues, habitat unifamilial et diffusion urbaine) et un règne inconstesté de l'automobile, ce qui est dû, avant tout, au rôle joué par cette production dans l'industrie américaine, bien qu'il soit couplé avec un ensemble d'éléments idéologiques et relatifs au mode de vie. Il est vrai que l'organisation spatiale étant plus diversifiée, le moyen individuel est un instrument plus souple. Mais une fois la priorité de l'automobile acquise, le moyen finit par déterminer le système. Ainsi, dans les grandes métropoles où la concentration des activités se rapproche de celle des villes européennes, comme Chicago ou New York, le chemin de fer métropolitain (qui est utilisé pour la majorité des déplacements quotidiens) est doublé d'un ensemble de voies rapides pour les voitures, raccordé à la banlieue par des immenses parkings dans la périphérie et, dans le cas de Chicago, concurrencé directement par un gigantesque système d'autoroutes urbaines qui mènent jusqu'au Loop.

130. Un excellent résumé de la recherche sur les transports urbains aux Etats-Unis peut être trouvé dans J. F. KAIN. « Urban Travel Behavior » in L. SCHNORE (ed.) *Social Science and The city*, N. Y. PRAEGER, 1968, pp. 161-192. Cf. aussi J. R. MEYER, « Urban Transportation », in J. Q. WILSON (ed) *The Metropolitan Enigma*, Harverd University Press, 1968 (pp. 44-76 de l'édition paperback, 1970).

Tableau n° 49

Migrations alternantes aux U. S. A.
Déplacements des résidents urbains d'après leur but.
Pourcentage des voyages allant à :

Aire urbaine (année des données)	Résidence	Travail	Affaires	Achats	Loisirs	Ecole	Autres	Total
Chicago . (1956)	43,5	20,5	12,4	5,5	12,8	1,9	3,4	100,0
Détroit .... (1953)	39,5	23,5	6,9	8,2	12,1	3,0	6,8	100,0
Washington (1955)	41,7	23,4	6,6	8,2	7,1	4,4	8,6	100,0
Pittsburgh . (1958)	43,4	21,0	13,5	8,4	7,9	5,8	0,0	100,0
St-Louis ... (1957)	40,5	20,8	6,0	10,5	12,3	3,0	6,9	100,0
Houston .. (1953)	37,2	18,9	7,1	10,1	10,8	4,9	7,9	100,0
Kansas City (1957)	37,6	20,6	7,9	9,9	12,9	2,8	8,7	100,0
Phœnix ... (1957)	40,3	18,2	6,7	11,5	11,2	5,0	9,0	100,0
Nashville .. (1959)	38,4	19,1	6,5	10,5	13,6	3,3	9,4	100,0
Fort Lauderdale ... (1959)	38,6	17,2	11,7	13,8	12,9	0,4	5,4	100,0
Charlotte . (1958)	36,6	21,9	7,5	9,0	12,8	2,8	9,4	100,0
Reno ..... (1955)	38,6	16,9	11,2	10,4	14,3	0,3	8,3	100,0
% moyen .	39,6	20,2	8,7	9,7	11,7	3,1	7,0	100,0

Source : Wilbur Smith and Associates, « Future Highways and Urban Growth », New Haven, Connecticut, Febuary 1961, p. 81.

Plus encore, la voiture agit non seulement sur le système de circulation, mais sur le volume même des transferts. Dans une étude fondée sur les données concernant Chicago, Detroit et Modesto, Shuldiner a établi comme variables déterminantes du nombre de déplacements effectués, la dimension du foyer et la *possession d'une voiture*, alors que la position dans le réseau urbain (distance au CBD) semblait négligeable [131]. Autre élément significatif : le rôle d'appoint de l'automobile joué par les transports en commun dans les grandes agglomérations américaines. A Pittsburgh, pourtant vieille ville industrielle au centre d'affaires saturé, on a trouvé que plus de 85 % des déplacements quotidiens dans les transports en commun, sont le fait de personnes qui, ce jour-là, n'ont pas leur voiture ou ne peuvent pas ou ne savent pas conduire [132] ... La voiture, dans la société américaine, joue ainsi un rôle entraînant dans l'établissement des flux de transport et, par là, de l'organisation urbaine. Que l'instrument fasse la fonction n'invalide pas le schéma d'analyse présenté, mais invite à envisager l'interaction entre les différents éléments suivant une logique spécifique historiquement déterminée.

II. — L'organisation institutionnelle de l'espace.

De même qu'il y a une lecture économique de l'espace urbain, il y a une lecture possible de cet espace en termes de système institutionnel, à savoir de l'appareil politico-juridique de la formation sociale considérée. Ainsi, par exemple, la question classique de l'inadéquation entre les unités « réelles » d'organisation de l'espace (c'est-à-dire les unités économiques), comme les régions métropolitaines, et les unités territoriales de gestion administrative, renvoie au décalage des deux instances, économique et politique, par rapport à un même espace. Deux problèmes sont ainsi soulevés :

1. Le découpage administratif de l'espace en tant qu'expression de la logique propre du système institutionnel.
2. L'efficacité sociale propre à un tel découpage qui, une fois suscité, s'articule à l'ensemble d'effets économiques

131. Cf. WALTER OI and P. SHULDINER, *An Analysis of Urban Transportation Demands*, Northwestern University Press, Evanton, III. 1962.

132. Pittsburgh Area Transportation Study, *Study Findings*, t. 1, Pittsburgh, nov. 1961, p. 52.

et idéologiques et a une influence directe sur les processus sociaux et la lutte politique (par exemple, déterminant directement la scène politique locale sur le plan institutionnel).

C'est dire que l'organisation institutionnelle de l'espace ne coïncide pas avec l'étude de l'élément structurel que nous avons appelé *gestion*, et qui est l'expression spécifique de l'appareil d'Etat au niveau d'une unité urbaine — ce qui fait prendre en considération bien d'autres données qui dépassent l'organisation spatiale (cf. ch. IV).

Il s'agit, par rapport à la structure de l'espace urbain, de déterminer l'organisation produite par l'appareil politico-juridique et, en retour, de préciser les effets de ce découpage sur les processus d'organisation de l'espace dérivés des autres instances.

A un niveau très général, on peut supposer que le découpage spatial institutionnel suivra la logique interne du système institutionnel, c'est-à-dire l'ensemble des pratiques que ce système assume au sein d'une formation sociale. On sait que le système politico-juridique, exprimé concrètement à travers l'ensemble de l'appareil d'Etat, ne peut être compris que par rapport à la structure de classes d'une société et, en particulier, des classes dominantes et de leur relation aux classes dominées [133]. Ces relations sont bipolaires et, par ailleurs, prennent un sens différent quand elles ont trait aux classes dominantes ou aux classes dominées. Par bipolarité, on veut dire que l'appareil d'Etat exerce à la fois la domination d'une classe mais veille à régler, dans la mesure du possible, les crises du système, afin de le préserver.

C'est en ce sens qu'il peut, parfois, devenir *réformiste*. Si les réformes sont toujours imposées par la lutte de classes, donc de l'extérieur de l'appareil d'Etat, elles ne sont pas pour autant moins réelles : elles visent à préserver et élargir le cadre existant, consacrant *ainsi* les intérêts des classes dominantes à long terme, même s'il faut entamer quelque peu leurs privilèges dans une conjoncture particulière.

En schématisant beaucoup, on peut exprimer cette double dialectique de l'appareil d'Etat de la façon suivante :

L'appareil juridico-politique tend à assurer la *domination* des classes dominantes et la *régulation* des contradictions qui se manifestent entre elles, ainsi qu'entre les différentes instances décalées d'une formation sociale (économique, politique, idéologique, vestiges d'autres modes de

133. Cf. N. Poulantzas, *Pouvoir politique et classes sociales de l'Etat capitaliste*, Maspero, Paris 1968.

production, etc.) ; pour y parvenir, il déploie toute une série de canaux d'*intégration* à l'égard des classes dominées, tout en exerçant en permanence vis-à-vis de ces classes une véritable *répression*, plus ou moins ouverte suivant la conjoncture.

L'organisation institutionnelle de l'espace est déterminée, au premier abord, par l'expression, au niveau des unités urbaines, de l'ensemble des processus d'*intégration*, de *répression*, de *domination* et de *régulation* émanant de l'appareil d'Etat.

Ainsi, par exemple, le double mouvement *intégration-répression* par rapport aux classes dominées, s'exprime, d'un côté, par l'*autonomie communale* et le découpage de l'espace en collectivités à base locale pourvues d'une certaine capacité de décision sous l'influence directe de la population résidente (intégration) ; de l'autre, par la *hiérarchie administrative des collectivités territoriales*, leur subordination à un ensemble d'instances progressivement plus dépendantes de la logique de l'appareil institutionnel, et l'isolement des différentes communes entre elles, avec forte limitation des relations horizontales et prépondérance des liens verticaux à initiative centralisée (*répression*).

Par ailleurs, les processus de *domination-régulation*, expression des classes au pouvoir, organisent l'espace, d'une part en déterminant les normes de fonctionnement de l'ensemble du découpage, et en conservant la possibilité d'initiatives centrales qui transforment directement l'espace des collectivités locales (*domination*) ; d'autre part, en intervenant pour ajuster le rapport social à l'espace, là où des intérêts contradictoires au sein du bloc au pouvoir et/ou des décalages structuraux produits, risquent de faire éclater ou d'aggraver une crise : la planification urbaine ou les nouvelles frontières administratives (tels les gouvernements métropolitains ou les circonscriptions régionales) en sont un bon exemple (*régulation*).

Ainsi, en parlant d'*espace institutionnel*, on ne renvoie pas à l'assise spatiale de l'appareil d'Etat (par exemple, l'implantation des différentes administrations) mais aux processus sociaux qui, partant de l'appareil politico-juridique, structurent l'espace. La distribution spatiale des appareils n'est qu'une expression concrète, parmi d'autres, de ces processus, qui s'articulent nécessairement aux autres instances pour, à travers des rapports sociaux et politiques, produire l'espace concret (et aussi, par exemple, cet espace des lieux administratifs).

La problématique ainsi esquissée est, une fois de plus, trop vaste et trop abstraite pour qu'on puisse la développer autrement qu'à travers des recherches concrètes systéma-

tiques. A titre de simple *moyen d'expression*, nous rappellerons quelques situations historiques qui deviennent compréhensibles à la lumière des concepts proposés :

A. Le débat sur les gouvernements métropolitains en Amérique du Nord.

La formation de vastes régions métropolitaines en Amérique du Nord, avec l'interpénétration des activités et des réseaux sociaux qui en résulte, est entrée largement en contradiction avec la tradition jeffersonienne d'une profonde autonomie locale, car il n'y a guère de décision possible sur des problèmes fondamentaux de l'aménagement urbain qui ne mette pas en cause l'ensemble ou une partie importante de l'unité économico-spatiale, à savoir « l'agglomération ».

Ainsi, Robert C. Wood a pu montrer la jungle administrative qui est à la base de la gestion urbaine dans la région de New York [134], et l'on sait qu'en 1967 les 228 aires métropolitaines des Etats-Unis étaient gérées par 20 745 gouvernements locaux, c'est-à-dire, en moyenne, 91 pour chaque aire métropolitaine. Il y aurait donc, en apparence, une prépondérance de l'*espace d'intégration* sur l'*espace de régulation*, en ce sens que l'autonomie locale est conservée, même au prix de certaines dysfonctions dans l'aménagement urbain. C'est en ce sens que s'oriente, par exemple, Scott Greer dans son analyse comparative du succès de l'établissement d'un gouvernement métropolitain à Miami, par rapport aux échecs de la tentative à St-Louis et à Cleveland [135].

Or plusieurs études, bien synthétisées, par exemple par Norton E. Long [136], ont montré les processus sociaux en jeu, en partant de ce fait fondamental que l'espace est différencié socialement et que, par conséquent, les institutions locales répondent aux intérêts des groupes sociaux majoritaires. Or, le décalage existant, dans la démocratie bourgeoise, entre l'égalitarisme juridique (domaine public) et la stratification des individus par rapport à la consommation (domaine privé) est, de plus en plus, remis en cause par la socialisation croissante de la consommation dans

134. Cf. R. C. Wood, *1400 Governments, New York*, Anchor Books, Doubleday 1964.

135. Cf. S. Greer, *Metropolitics*, John Wiley, N. Y. 1963.

136. Cf. N. E. Long, « Political Science and the City » in L. F. Schnore (ed.), *Social Science and the City*, Frederick Praeger, N. Y., 1968, p. 243-262. Voir aussi en ce sens, les analyses contenues dans E. Banfield (ed.) *Urban Government*, Free Press, Glencoe, 1961.

les grandes agglomérations, du fait qu'elle dépend avant tout des équipements collectifs nécessaires à une consommation de masse. Le maintien du système de stratification exige une séparation des espaces, sans quoi on assisterait à une véritable redistribution de revenus, les communautés riches étant obligées de contribuer au financement des équipements collectifs nécessaires surtout dans les communautés des strates sociales inférieures, les plus démunies en termes de moyens de consommation individuelle. Particulièrement frappant est l'effet de ce financement local sur le niveau et l'orientation de l'appareil scolaire, instrument essentiel de la reproduction de l'inégalité.

Ainsi, la fragmentation administrative de l'espace métropolitain, si elle sert les intérêts des communautés résidentielles aisées (c'est l'argument avancé de façon classique), qui peuvent ainsi se retrancher dans leur particularisme, sert aussi et surtout le *processus de domination sociale*, assurant la reproduction des rapports sociaux, en particulier à travers une différenciation stricte de l'appareil scolaire et culturel. On comprend, dans ces conditions, que les différentes autorités n'arrivent pas à « se concerter »... Il faut encore assurer le dépassement des contradictions ainsi renforcées dans les processus d'intégration et de régulation, d'une part, en élaborant des plans « d'assistance sociale » à la charge du gouvernement fédéral, d'autre part, en créant des organismes *ad hoc* de planification urbaine, pour répondre aux problèmes de régulation en termes fonctionnels, sans redéfinir l'appareil politique local dans l'ensemble de ses dimensions.

Dans certains cas, la redéfinition de l'espace institutionnel met en cause l'organisation ou la désorganisation des groupes sociaux sur laquelle est fondée la domination politique, la contradiction étant alors directe entre les processus de domination et de régulation. Ainsi, par exemple, alors que Toronto a su se doter d'un gouvernement métropolitain, avec des pouvoirs assez étendus, la *Corporation du Montréal Métropolitain*, créée en mars 1959, s'est heurtée à des difficultés croissantes et n'a pas débouché sur une institution supra-communale réelle. Un examen rapide de la question [137] semble indiquer que la base sociale du pouvoir provincial prédétermine l'issue du conflit : alors qu'en Ontario, Toronto est la base d'un pouvoir provincial largement acquis aux intérêts du développement industriel, au Québec, le Montréal tertiaire et industriel a toujours été en avance, socialement, sur l'ensemble du pays, dominé

137. Enquête menée sous ma direction par Mlle La Roche, de l'Université de Montréal en 1969.

par une coalition de notables agricoles et d'intérêts capitalistes étrangers. Dans ces conditions, un Montréal métropolitain puissant, où se développent rapidement des mouvements de contestation de la gestion locale, susceptibles de peser sur les décisions, risquait de donner une force politique à ce vaste mouvement social, formé au Québec ces dernières années. Conséquence : le gouvernement provincial a freiné, habilement, toute tentative *réelle,* en même temps qu'il mettait en place des organes de gestion de l'agglomération de Québec, plus « sûre » politiquement. L'effondrement de l'Union nationale, aux dernières élections, et son remplacement par le parti libéral « moderniste », ne change guère la situation : ayant glissé à gauche, un Montréal métropolitain donnerait une meilleure assise au Parti québecois sur le plan institutionnel et au FRAP, de tendance réformiste de gauche, sur le plan de la mobilisation de masse (cf. *infra* ch. IV).

Le débat sur le gouvernement métropolitain en Amérique du Nord manifeste directement les processus à l'œuvre dans l'appareil d'Etat et indique les enjeux sociaux et politiques qui déterminent le découpage institutionnel de l'espace.

B. Les difficultés de « l'urbanisme concerté » dans l'agglomération de Grenoble.

Dans un contexte historique différent, des mécanismes similaires sont à l'œuvre, quand il s'agit de redéfinir l'appareil administratif d'intervention sur l'espace dans une agglomération à croissance économique et démographique aussi rapide que celle de Grenoble. Une excellente enquête sociologique [138] permet de comprendre le processus déclenché par l'établissement d'institutions intercommunales d'étude (S. I. E. P. U. R. G. en 1967) et de réalisation (S. I. R. G. en 1968) urbaines, rendues nécessaires par la complexité croissante et le caractère collectif des problèmes à traiter. En effet, la forte différenciation économique et sociale, et partant politique, de trente et une communes de l'agglomération suscite une pluralité de situations, d'intérêts et de stratégies :

— La ville-centre, Grenoble, rehausse son niveau social, concentre les fonctions principales et vise à diriger le développement de l'ensemble de l'agglomération.

— Les communes de la banlieue ouvrière, axées sur les

138. S. Biarez, P. Kukawka, Ch. Mingasson, *Les élus locaux et l'aménagement urbain dans l'agglomération grenobloise,* Université de Grenoble, Institut d'Etudes Politiques, juillet 1970, 124 p. ronéo.

problèmes de logement et équipements collectifs, et essayant de se fonder sur elles-mêmes.

— Les communes résidentielles, cherchant à préserver un milieu social et à exercer une influence sur l'ensemble du développement par d'autres canaux que les plans d'urbanisme.

— Les petites communes agricoles, jouant leur particularisme en termes de constitution de réserves foncières, à la remorque de la croissance industrielle de l'agglomération.

Dès lors, il était facile de deviner que les institutions intercommunales seraient plutôt un moyen de dialogue et d'expression des intérêts divergents, sans que de véritables pouvoirs leur soient accordés. Mais plus intéressant est le fait que, malgré cette diversité et l'échec apparent, le S. I. E. P. U. R. G. semble jouer un rôle plus efficace dans la redéfinition des capacités d'intervention urbanistique. En effet, couvrant les initiatives d'organismes techniques comme l'Agence d'agglomération, il est, en fait, dominé par l'ensemble des responsables, ceux, en particulier, de la ville de Grenoble ; les communes en désaccord ne peuvent leur opposer qu'une attitude négative ; elles préparent ainsi le terrain à une reprise en main par la voie hiérarchique, comme cela a été le cas après l'échec des discussions sur le Plan de modernisation et d'équipement, tranchées, finalement, par l'intervention du préfet.

Ainsi, la spécificité des intérêts communaux ne résout pas par elle-même le problème de la réorganisation des compétences spatiales. Il faut encore savoir quels sont ces intérêts et quel est leur rapport aux appareils d'Etat centraux. Dans le cas de Grenoble, la création d'institutions intercommunales se révèle incompatible avec un consensus social rendu impossible par la ségrégation urbaine et les oppositions de classes sous-jacentes, mais elle contribue d'une certaine manière à la création d'un espace d'agglomération, en rendant possibles certaines interventions centrales urbanistiques. Le processus de régulation s'impose aux exigences de l'intégration (autonomie communale) dans la mesure où il assure, dans cette conjoncture, l'élargissement de la domination dans les conditions nouvelles créées par une croissance accélérée, le recours à la hiérarchie (répression) restant toujours possible et agissant en fait par une sorte de dissuasion implicite.

C. La bataille de Dunkerque...

Dunkerque est aujourd'hui quelque chose d'autre qu'un site historique. C'est l'un des plus formidables paris du

capitalisme monopoliste français, avec des implantations industrielles modernes de grande dimension (Usinor, Creusot-Loire, Vallourec, Air Liquide, etc., en plus d'une raffinerie et des Chantiers navals) et un port géant en construction; on prévoit donc un accroissement d'un tiers de l'agglomération entre 1965 et 1975, exutoire proposé à la quasi-disparition des activités minières dans le Nord. Et déjà, c'est l'afflux massif d'une main-d'œuvre qu'on parque dans les Z. U. P. comme celle de Grande-Synthe, préparées exclusivement pour servir de la force de travail à Usinor, ou, quand il s'agit d'immigrés, dans des bidonvilles plus ou moins déguisés.

Une telle transformation ne pouvait pas laisser inchangé le découpage institutionnel de l'espace. Un processus complexe de redéfinition des compétences administratives a été mis en branle. Et ce processus révèle l'interaction des deux logiques que nous avons signalées : celle de l'appareil politique en place et celle des intérêts sociaux contenus dans chaque unité d'espace social.

En résumant grossièrement le problème [139], quatre sortes de communes composent l'agglomération dunkerquoise au moment du grand décollage économique :

— Des communes où les classes moyennes ont un poids important (même si elles sont très « populaires ») et où les fonctions urbaines sont relativement constituées (Dunkerque, Rosendaël, avec l'adjonction de la seule commune résidentielle bourgeoise : Malo-les-Bains).

— Des communes ouvrières constituées depuis longtemps (par exemple, St-Pol-sur-Mer).

— Des communes dominées par les nouvelles implantations industrielles et où se concentre de façon accélérée une énorme population ouvrière de nouvelle souche (Grande Synthe).

— Des communes semi-rurales, qui constituent avant tout des réserves foncières par rapport à l'énorme complexe urbain qui est en train de se mettre en place.

Cette polarisation doit s'accentuer dans un avenir proche, car on prévoit un accroissement du tertiaire au centre, une extension de la zone résidentielle sur le littoral oriental et un développement vertigineux du port et des industries

139. Au moment de rédiger ces pages (mars 1971) une enquête était en cours sur la politique urbaine à Dunkerque, en collaboration avec Francis Godard. Même si notre connaissance du terrain était insuffisante, le développement de la recherche a confirmé ces analyses. Cf. M. Castells et F. Godard, *Monopolville. L'Entreprise, l'Etat, l'urbain*, Mouton, Paris, 1974, 500 p.

(avec la construction de cités ouvrières) sur le littoral occidental.

Pour traiter les problèmes ainsi posés à l'échelle de l'agglomération, il était logique de penser à un organisme supra-communal et Dunkerque est le seul cas en France où une Communauté urbaine, comprenant dix-huit communes, a été créée en 1968 *à la demande des communes intéressées*. Mais cette « évidence » fonctionnelle (processus de régulation) est envisagée de façon divergente, suivant les intérêts en question.

D'abord, selon la logique de la *domination*, il faut avant tout assurer la mise en place d'un appareil local qui, tout en maintenant l'ordre, ne gêne pas l'expansion d'un complexe fondamental sur le plan national. Or, le mécanisme de la communauté risque de donner un poids de plus en plus grand aux communes ouvrières qui vont se développer à l'ouest, et qui pourraient imposer une politique d'équipement et un contrôle social susceptibles de gêner le développement industriel, dans une zone où le règne sans contestation du capital est l'un des attraits majeurs pour les investisseurs. L'arithmétique électorale confirmant cette tendance, la majorité gaulliste, qui contrôle la ville centrale, essaie de maintenir la communauté en veilleuse, en attendant de constituer d'abord le Grand Dunkerque, c'est-à-dire la fusion des communes centrales de l'agglomération, où la minorité ouvrière serait subordonnée à une structure comprenant des représentants de toutes les classes, et dont le poids serait suffisant pour être le moteur d'une communauté devenue ainsi partenaire harmonieux et courroie d'intégration de la croissance économique.

En face, au nom d'une logique de l'*autonomie*, des municipalités ouvrières refusent même l'appartenance à la communauté, en renvoyant au contre-projet de loi sur les communautés urbaines présenté à l'Assemblée Nationale par le P. C. F. et qui prévoyait notamment une représentation proportionnelle et une plus grande autonomie à l'égard du pouvoir central. En attendant de disposer d'une véritable capacité d'action, les communes ouvrières craignent d'être liées, au nom de l'intérêt commun, à un aménagement au bénéfice des entreprises : elles préfèrent se retrancher dans une revendication particulariste des équipements nécessaires aux populations qu'elles représentent, même si, pour le moment, elles font partie de la communauté, tout en se méfiant d'elle.

Enfin, la communauté est défendue par la majorité des communes de l'agglomération, obtenue grâce au double jeu électoral des socialistes : alliance avec le centre dans les communes où coexistent diverses classes, et avec la gauche

dans les communes ouvrières. Cette défense de la communauté se fait selon une logique de l'*autonomie-intégration*, qui revendique un minimum de distanciation par rapport aux programmes économiques, sans les remettre en cause : en somme, partenaire « loyal » des industriels, mais représentant les intérêts matériels et raisonnables des populations ouvrières (par « raisonnable », on entendra ceux que les industriels sont prêts à accepter).

Cette stratégie « centriste » correspond à la base sociale pluriclassiste qui fonde cette tendance électorale : non pas qu'il n'y ait pas de communes ouvrières revendicatives qui ne soient pas socialistes (par exemple, le nouveau conseil municipal de Grande-Synthe est fortement revendicatif) mais la tendance d'*ensemble*, exprimée par la présidence de la communauté urbaine, est de représenter les intérêts de toute la population pour gérer les retombées sociales, une fois acceptée la direction du dynamisme urbain par une croissance économique correspondant à une stratégie nationale.

Ainsi, Grand-Dunkerque, autonomie communale et communauté urbaine, sont trois formes distinctes d'organisation institutionnelle de l'espace ; elles correspondent à la diversité contradictoire des intérêts sociaux, redoublée par des effets de conjoncture, exprimés par les appareils politiques locaux.

L'analyse de l'espace institutionnel rappelle ainsi la détermination économique de la structure urbaine et introduit à la dynamique sociale, c'est-à-dire à la lutte politique, qui est au centre de toute analyse concrète de la transformation d'une ville.

III. — La symbolique urbaine.

L'espace est chargé de sens. Ses formes et son tracé se renvoient et s'articulent dans une structure symbolique, dont l'efficacité sur les pratiques sociales est révélée par toute analyse concrète. Mais cette structure symbolique n'est pas l'équivalent d'un *texte urbain* organisé par la cristallisation formelle de l'action sociale. En effet, sous l'influence de la linguistique, on a vu naître une dangereuse tendance à développer une analyse sémiologique de l'espace urbain, suivant laquelle celui-ci est *signifiant* du *signifié-structure sociale ;* or, il s'agit là soit d'un rappel de l'espace comme fait social (ce qui renvoie tout simplement à l'ensemble de l'analyse structurale de l'espace

urbain), soit, beaucoup plus, d'une priorité accordée à l'analyse des formes dans l'appréhension du phénomène urbain.

En effet, dès qu'on distingue signifiant et signifié, on pose une certaine séparation, tension et autonomie entre les deux termes, ce qui a deux conséquences importantes : 1. il y a une organisation propre aux *signifiants*, qui est l'organisation de l'urbain ; 2. la clé de cette organisation se trouve dans le rapport au signifié social et l'étude de l'urbain est ainsi ramenée aux lois de compositions de ces signes spatiaux, permettant de découvrir, suivant les vœux de Lévi-Strauss, l'histoire d'une société dans les traces de ses pierres... Toutefois une telle analyse n'est possible que si on réduit l'action sociale à un *langage* et les rapports sociaux à des systèmes de communication. Le déplacement idéologique opéré dans cette perspective consiste à passer d'une méthode de repérage des traces de la pratique sociale à partir de ses effets sur l'organisation de l'espace, à un principe d'organisation déduit des expressions formelles inventoriées, comme si l'organisation sociale était un code et la structure urbaine, un ensemble de mythes. Dans cette perspective, on est en présence d'une symbolique propre à la structure spatiale *en tant que forme*.

Partant de bases théoriques très distantes du structuralisme, Kevin Lynch[140] aboutit aux mêmes résultats en séparant l'image urbaine de « l'observateur » et en analysant son déploiement autonome en tant que forme. Pour Lynch une *image urbaine* a une série de contenus physiques précis, qui concourent ensemble à la formation de chaque image particulière : elle est composée par des *cheminements*, des *bords*, des *zones*, des *nœuds* et des *marques* (pp. 47-48) qui se combinent de manière à lui conférer une *identité*, insérée dans une *structure* et pourvue d'un *sens* (p. 8). Mais, si l'identité d'une image et son appartenance à une structure peuvent rester à l'intérieur d'un pur développement des formes (se renvoyant les unes aux autres suivant un code), l'introduction d'un *sens* met en jeu, nécessairement, le processus de production de ces formes, leur insertion dans un *contenu socialement déterminé*. Il y a ainsi, chez Lynch, une contradiction entre sa perspective de « désigner », impliquant une logique autonome de la forme, et les résultats de ses analyses, qui renvoient sans cesse à un *sens social* toujours extérieur et,

140. Cf. K. Lynch, *The Image of City*, The MIT Press, 1960.

par conséquent, largement arbitraire. Il est curieux de retrouver, sur ce terrain, le couple classique de toute la sémiologie structuraliste : la structure (règne de la nécessité anhistorique) et l'événement (règne du hasard et du sens historique).

Et cependant, l'on savait depuis Bachelard que l'image s'établit dans une coopération du réel et de l'irréel, par le concours de la fonction du réel et de la fonction de l'irréel, et que, « si la maison est une valeur vivante, il faut qu'elle intègre une irréalité. Il faut que toutes les valeurs tremblent. Une valeur qui ne tremble pas est une valeur morte [141] ».

Il n'y a d'image que reliée à une pratique sociale. Pas seulement parce qu'elle est produite socialement, mais parce qu'elle ne peut exister (« trembler »...) que dans des rapports sociaux, de même qu'en définitive, il n'y a pas de langue sans parole. C'est en ce sens que Raymond Ledrut essaie de redresser les tentatives de Lynch, en étudiant l'image de la ville à partir des pratiques sociales [142], en particulier à partir des représentations que les citadins se font de leur ville. Ce faisant, il renverse le problème sans pour autant le résoudre, car la spécificité des formes spatiales et leur rapport à la pratique sociale sont remplacés par « l'idée » que les habitants se font de la « ville », c'est-à-dire par une analyse de l'idéologie de l'urbain, plutôt que de l'effet social des formes de l'espace. Or, si les représentations de l' « urbain » méritent une étude approfondie (cf. *supra*, ch. II), la symbolique urbaine tient sa spécificité précisément de l'articulation des formes culturelles du cadre spatial de vie au système général des idéologies et, en particulier, à leur expression formelle.

Voilà le champ d'analyse que nous avons voulu signaler, en le délimitant à travers le rappel d'une série d'approches successives du thème de la symbolique urbaine — approches qui ont en commun le refus d'une *autonomie articulée* du système de formes de l'espace et du champ des pratiques sociales. Or, pour retrouver une analogie, il faut partir d'une séparation entre la langue et la parole, tout en sachant que la première n'a de sens et ne se transforme que par rapport aux exigences historiquement données de la seconde.

141. G. Bachelard, *La poétique de l'espace*, P. U. F., Paris, 1957, p. 67.

142. R. Ledrut, « L'image de la ville », *Espaces et Sociétés*, n° 1, 1970.

Précisons les termes de la question ainsi posée : de même qu'il y a une efficacité propre de l'économique ou du politico-institutionnel à travers leur modulation spatiale et leur place dans les « unités urbaines », de même il y a une certaine spécificité de l'instance idéologique au niveau de l'espace urbain. Cette spécificité idéologique se manifeste, principalement, de deux manières :

1. Par la composante idéologique qui, au niveau d'une réalité historique, est présente dans tout élément de la structure urbaine. Ainsi, par exemple, tout logement ou tout moyen de transport se présente sous une certaine *forme*, produite par les caractéristiques sociales de cet élément, mais qui, en même temps, les renforce, car elle dispose d'une certaine marge d'autonomie.

2. Par l'expression, à travers les formes et les rythmes d'une structure urbaine, des courants idéologiques produits par la pratique sociale. *C'est à ce niveau de la médiation, par l'espace urbain, des déterminations idéologiques générales, qu'on doit placer le thème de la symbolique urbaine.*

Si l'on s'accorde pour considérer les formes spatiales comme des formes culturelles et, par conséquent, comme expression des idéologies sociales, une analyse de ces formes doit donc partir de la rencontre entre une théorie générale des idéologies et la prise en considération du rythme propre aux formes culturelles existantes. C'est ainsi que l'architecture a pu être comprise par toute une tradition, qu'illustre Panofsky.

Il faudra donc, pour avancer dans ce domaine, y appliquer les mêmes principes d'analyse que ceux concernant l'instance idéologique en général. A savoir, avant tout, qu'*une idéologie ne se définit pas par elle-même, mais par son effet social,* lequel permet de comprendre, en retour, les contours propres au discours idéologique.

Cet effet social, malgré sa diversité, peut être résumé par la double dialectique de l'effet de *légitimation* et de l'effet de *communication*[143]. Le premier signifie que toute idéologie rationalise certains intérêts, afin de présenter leur domination comme expression de l'intérêt général. Mais ce qui fait la force d'un discours idéologique, c'est qu'il constitue toujours un code à partir duquel la communication entre les sujets devient possible ; le langage, et l'ensemble des systèmes expressifs, sont toujours des processus culturels, c'est-à-dire constitués par un ensemble idéologique à *dominante*. Il faut aussi remarquer que cette

143. L. Althusser, « Les appareils idéologiques d'Etat », *La Pensée,* juin 1970.

communication s'accomplit par un processus de *reconnaissance* entre les sujets (reconnaissance de la possession du même code) et que cette *reconnaissance* est à la fois *méconnaissance,* dans la mesure où elle est fondée sur un code à dominante idéologique, qui rend possible la communication à travers une fausse appréhension de la situation vécue ; ainsi, le « citoyen » peut comprendre « la démocratie », dans la mesure où il se saisit lui-même comme individualité juridique formelle par-delà son appartenance de classe.

Si l'idéologie peut être caractérisée par l'effet social ainsi défini, les *pratiques idéologiques* renvoient nécessairement à un processus social, et toute analyse concrète doit pouvoir repérer les différentes *places* qu'on peut occuper dans ce processus. Si l'on considère une pratique idéologique comme un message, par analogie avec la théorie de l'information, on pourrait distinguer les places d'*émetteur, relais* et *récepteur* dans le processus d'ensemble de la production d'un effet idéologique.

Comment ces remarques relatives à la théorie générale des idéologies nous aident-elles à comprendre la symbolique urbaine ? Il faut avant tout préciser qu'il ne s'agit pas de pures pratiques idéologiques sans liaison avec les formes spatiales, ni d'un effet purement dérivé de la structure formelle d'un espace. Il y a *symbolique urbaine à partir de l'utilisation des formes spatiales comme émetteurs, relais et récepteurs des pratiques idéologiques générales.* Cela veut dire qu'il n'y a pas de lecture sémiologique de l'espace, qui relève du simple décryptage des formes (trace refroidie de l'action sociale), mais étude des médiations expressives à travers lesquelles se réalisent des processus idéologiques produits par les rapports sociaux dans une conjoncture donnée.

Dans cette perspective, l'espace urbain n'est pas un texte déjà écrit, mais un écran restructuré en permanence par une symbolique changeant au fur et à mesure de la production d'un contenu idéologique par les pratiques sociales qui agissent dans et sur l'unité urbaine. Toutefois, l'espace urbain n'est pas simplement une page blanche où s'inscrivent les pratiques idéologiques. Il a une certaine *épaisseur.* Mais cette épaisseur, pour être autre chose qu'une entité métaphysique, doit pouvoir être décomposée socialement. On y trouve, essentiellement :

1. Des effets de conjoncture, c'est-à-dire les formes urbaines déjà existantes, produit historique accumulé et combiné socialement.
2. La charge symbolique propre aux formes spatiales, non pas en fonction de leur place dans la structure urbaine,

mais de leur insertion dans l'histoire culturelle des formes (par exemple, les gratte-ciel sont la combinaison à la fois de la symbolique qui leur est attribuée par les pratiques idéologiques médiatisées par l'espace, et de la symbolique qu'ils reçoivent de la conjoncture culturelle où ils se trouvent (art, design, technologie, matériaux, etc.).

L'ensemble du processus de détermination de la symbolique urbaine pourrait être schématisé ainsi :

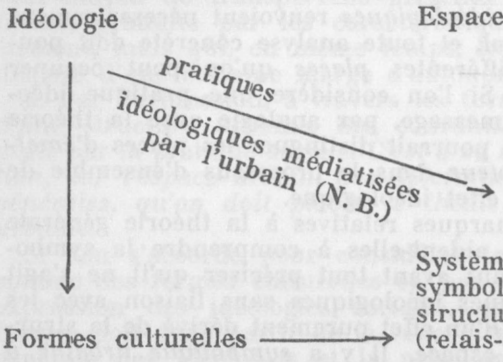

Le schéma proposé est excessivement abstrait et il est bien difficile d'attribuer des formes concrètes aux places et aux fonctions indiquées par rapport aux processus idéologiques. On peut toutefois, à titre d'illustration largement abusive, donner quelques images concrètes.

Ainsi une analyse sémiologique des opérations de rénovation urbaine ne peut pas partir de la structure symbolique d'ensemble de l'espace, ce qui renverrait à une matrice s'élargissant à l'infini ; elle doit partir du contenu idéologique véhiculé par l'opération, lui-même dérivé de l'effet de cette opération d'urbanisme, à la fois sur la structure urbaine et sur les rapports sociaux. Connaissant ces effets, il y aura une multiplicité de messages qui, logiquement, doivent être émis par les nouvelles formes urbaines : certains seront dominants, par exemple, la modernité technique, le prestige social, l'aisance consommatoire, etc. Or, si les formes architecturales (ou leur emplacement dans le tissu urbain) peuvent jouer un rôle émetteur, les choses se compliquent considérablement au niveau de la *récep-*

N. B. — Pratique idéologique : Production d'effets *légitimation-communication.*

tion, car il n'y a pas que les acheteurs du programme, il y a l'effet entraînant sur la zone environnante et, bien plus, il y a l'effet symbolique général visant l'ensemble de la population.

Le contenu des messages aux différents niveaux dépend d'une série de correspondances ou de décalages entre les formes émettrices et les formes réceptrices. Mais, dira-t-on, ce sont des sujets et non pas des formes qui reçoivent le message. Certes, mais ce message a une composante spatiale et c'est de celle-là qu'il s'agit. Plus clairement : le message « formel » est ici le même pour les habitants des grands ensembles, pour ceux de la banlieue pavillonnaire ou pour ceux du quartier populaire proche des zones affectées par le programme de rénovation. Les différences de communication s'expliquent-elles entièrement par les distinctions d'appartenance de classe ? Quelle est la marge de spécificité formelle des « cadres urbains » de réception ?

En allant plus loin, il faut évidemment introduire aussi les « relais urbains », à savoir les médiations symboliques permettant la traduction des codes ou la fusion de plusieurs messages en un seul à des fins de réception. Par exemple, la « modernité » émise par les ensembles rénovés est relayée différemment, selon qu'on les aperçoit en voiture, ou à pied, ou en fonction d'une expérience quotidienne de transports en commun associée au centre-ville.

D'autre part, on a toujours parlé des « formes », mais on peut aussi bien raisonner en termes de flux, de rythmes urbains, de vides d'espace, de budgets-espace, etc.

Enfin, l'ensemble des processus ne sont pas des « volontés » ni des stratégies, mais des effets sociaux nécessaires produits sur l'idéologique par un rapport social à l'espace. Ce qui veut dire que, parfois, les effets idéologiques contrediront les effets économiques d'une opération, car il n'y a pas de contrôle systématique de l'ensemble des effets. En langage parlé, il s'agira là d'un « ratage », d'une bavure, ce qui montre aussi bien les limites d'une telle situation, car la loi *tendancielle* de la logique dominante tend à éliminer les expériences contradictoires, sans jamais y arriver...

Les éléments « concrets » d'un tel processus doivent être composés, *trouvés* par l'analyse. Or, nos remarques élémentaires ne visent qu'à *marquer un vide*, à délimiter un espace théorique à remplir et dont nous avons constaté, en creux, l'existence au cours de recherches où ces effets symboliques étaient, à la fois, matériellement identifiables par leur réfraction sur d'autres domaines, mais intellectuellement incompréhensibles par manque d'outils de recherche.

En tout cas, l'essentiel, dans ce domaine, est d'opérer un renversement par rapport à la sémiologie structuraliste et de chercher à déterminer la charge symbolique d'une structure urbaine à partir de l'appropriation sociale de l'espace qui est faite par les sujets. Peut-être à la manière des travaux d'H. Raymond ou de K. Burlen. Encore faut-il qu'une démarche partant des pratiques idéologiques ne tombe pas dans le subjectivisme, car les pratiques ne peuvent être comprises que par rapport au contenu idéologique véhiculé et à la place qu'elles occupent dans le processus d'ensemble. Partir des pratiques idéologico-spatiales pour découvrir le langage des formes, en insérant leurs relations dans l'ensemble des rapports sociaux d'une unité urbaine, voilà la perspective complexe, mais bien définie, qu'il faudrait développer sur ce thème, aussi riche qu'inexploré.

IV. — La centralité urbaine.

La problématique de la centralité couronne utopies urbanistiques et théories de la ville. Elle connote la question-clé des rapports et articulations entre les éléments de la structure urbaine, mais, investie entièrement par l'idéologie, elle tend à devenir le révélateur le plus sûr de la conception des rapports ville/société sous-jacente à l'analyse.

Se donner une perspective sociologique dans l'étude du centre urbain exige au préalable, encore plus qu'ailleurs, une série de délimitations conceptuelles et historiques, sans lesquelles on ne peut pas s'avancer sur un terrain aussi miné par l'idéologie [144].

En effet, comme il est fréquent en matière de sociologie urbaine, le terme de centre urbain désigne à la fois un lieu géographique et un contenu social. En fait, on peut les distinguer aisément, mais la confusion ne fait que devenir connotation, c'est-à-dire que, même s'il y a disjonction théorique, on suppose que, dans la pratique, le contenu social ainsi défini sera localisé en un ou plusieurs sites, ce qui équivaut à une fixation du contenu

144. Pour une discussion théorique sur les apports sociologiques récents de l'étude du centre urbain, incluant le rappel de quelques évolutions historiques cf. le précieux rapport de recherche de C. Soucy, *La crise des centres*, 2 t. Centre de Sociologie Urbaine, Paris, 1969, 83 et 99 pp. ronéo — tout en ne partageant pas la conception que l'auteur a du centre-ville (cf. note 43, page 14 du t. II).

social de la centralité urbaine considérée en elle-même hors de tout rapport avec l'ensemble de la structure.

Pour l'urbaniste moyen [145], le centre est la partie de la ville qui, délimitée spatialement, par exemple située au confluent d'un schéma radial des voies de communication, joue un rôle à la fois *intégrateur* et *symbolique*. Le centre est l'espace qui permet, de par les caractéristiques de son occupation, une coordination des activités urbaines, une identification symbolique et ordonnée de ces activités et, par là, la création des conditions nécessaires à la communication entre les acteurs. L'image classique, dans cette perspective, est la place de la cité médiévale, dominée par la cathédrale, siège des bâtiments de l'autorité locale, et sur laquelle s'effectue le rassemblement spontané et hiérarchisé des citadins, lors des moments prédéterminés de cérémonie ou de fête [146].

Il y a quelque chose de plus qu'une image d'Epinal dans cette vision du centre. Il y a l'idée de *communauté urbaine*, c'est-à-dire d'un système spécifique de relations sociales et de valeurs culturelles, système hiérarchisé, différencié et intégré. Si, effectivement, il y a communauté urbaine, et si société et espace sont nécessairement en interaction, l'organisation écologique tend à exprimer et à renforcer cette intégration, à travers la centralisation des symboles et d'un système de communication basé sur la participation spatiale aux valeurs ainsi centralisées [147].

Il serait dangereux de lier trop étroitement l'idée de *centre communautaire* au type historique de la ville médiévale. En effet, les centres qu'on essaie de développer dans les grands ensembles d'habitation pour créer un milieu local [148], les centres civiques des villes nouvelles anglaises et scandinaves [149], les opérations de rénovation urbaine [150], sont inspirés par l'idée de reconstituer une unité sociale autour du foyer de communication suscité par un lieu central. Plus encore, l'idéologie présente dans les plans d'urbanisme tend à faire jouer un rôle essentiel au centre,

145. Cf. par exemple, G. BARDET, *L'urbanisme*, Paris, P. U. F., 1963 et plus utilement, F. CHOAY, *L'Urbanisme : utopies et réalités*, Paris, Seuil, 1965.

146. Cf. entre autres, L. MUMFORD, *La cité à travers l'histoire*, Paris, Seuil, 1964.

147. Cf. A. J. REISS Jr, « The Sociological Study of Communities », *Rural Sociology*, vol. 24, June 1959.

148. Voir P. CLERC, *Grands ensembles et banlieues nouvelles*, Paris, P. U. F., I. N. E. D., 1967.

149. Voir les rapports d'enquête parus dans les *Cahiers de l'I. A. U. R. P.*, vol. 7.

150. Cf. P. MARRIS, A Report on Urban Renewal in the United States, in L. J. DHUL (éd.), *The Urban Condition*, N. Y. Basic Books, 1963, pp. 113-134.

justement dans cette perspective d'élément intégrateur [151]. Nous pourrions résumer le dénominateur commun de l'idéologie urbanistique dans la proposition : « Changer le cadre de vie, c'est changer les rapports sociaux. » Or, les plans d'urbanisme, suscités généralement par le désir de freiner la « désorganisation sociale urbaine », sont animés par un esprit réformateur et donc, intégrateur [152]. Là où il y a coupure des relations sociales ou faible intériorisation des valeurs, il s'agit de créer un pôle intégrateur, visible et aménagé en fonction des unités urbaines que l'on veut intégrer. Les caractéristiques écologiques d'un tel centre sont : concentration des activités destinées à favoriser la communication, accessibilité par rapport à l'ensemble de la zone urbaine dont il assume la centralité, découpage intérieur des espaces centraux.

A côté de cette conception du centre, étroitement mêlée à celle du centre intégrateur, mais nettement distincte du point de vue théorique, apparaît l'interprétation du centre comme *échangeur* et *coordinateur* d'activités décentralisées. C'est surtout le courant de l'écologie urbaine qui a le plus développé cette perspective, comme il se devait dans une conception étroitement associée à l'analyse des processus de division du travail et de spécialisation fonctionnelle, qui caractérisent la prédominance industrielle sur l'organisme urbain. Il s'agit, en particulier, de l'ensemble des recherches et des propositions se rattachant au *Central Business District,* qui ont contribué à établir l'image, devenue classique, du cœur administratif et commercial des grandes agglomérations [153]. Les activités fondamentales rassemblées dans un centre de ce type sont : le commerce et la gestion administrative, financière et politique. Il y a donc *échange* de biens et de services, *coordination* et *direction* d'activités décentralisées.

Ce type de centre est essentiellement fonctionnel, sous son double aspect. D'une part, il représente la spatialisation du processus de division technique et sociale du travail, avec la gestion centralisée des activités productives

151. P. H. Chombart de Lauwe a très souvent dénoncé une telle idéologie. Cf. par exemple, *Des hommes et des villes,* Paris, Payot, 1965.

152. Cf. D. L. Foley, « British Town Planning : One Ideology or Three ? », in *British Journal of Sociology,* t. XI, sept. 1960, p. 211-231.

153. Cf. entre autres, A. H. Hawley, *Human Ecology,* 1950, ch. XIII ; J. A. Quinn *Urban Sociology,* 1955, p. 68 et suiv. ; E. S. Johnson, « The Function of the Central Business District in the Metropolitan Community » in Hatt et Reiss, *Cities and Society,* Glencoe, The Free Press, 1957, p. 248-259 ; G. Breese, « The Daytime Population of the Central Business District » in Burgess et Bogue, *Contributions to Urban Sociology,* University of Chicago Press, 1964, p. 112-128.

exécutées dans les établissements industriels. D'autre part, on a pu le définir comme spécialisation géographique d'un certain type d'unités de consommation et de services, ce que Labasse et Rochefort ont appelé le « tertiaire supérieur ». Le centre est cette partie de la ville où sont implantés des services s'adressant au plus grand nombre de consommateurs ou à des usagers spécifiques, la proximité spatiale n'intervenant nullement pour l'utilisation des services offerts [154]. Il est facile d'expliquer l'implantation de ces activités dans le centre, si l'on voit dans l'économie de marché le régulateur du schéma spatial urbain. On y trouve les établissements auxquels leur centralité procure un bénéfice suffisant pour compenser le prix élevé des terrains et les problèmes d'aménagement fonctionnel dérivés de la congestion de cet espace. Les activités attirées par le centre sont donc des activités de caractère très général, tributaires à la fois de leur proximité mutuelle et d'une certaine équidistance, sociale bien plus qu'écologique, par rapport à l'ensemble de l'aire urbaine [155]. Ce qui équivaut à identifier, en termes de calcul économique, le même type d'activités dont l'analyse écologique de l'occupation du sol constatait l'implantation centrale : échange, distribution, gestion, émission de l'information [156].

Enfin, il reste une autre caractérisation du centre, objet de toute une littérature semi-lyrique de la part des amateurs de prospective urbaine. C'est le centre en tant que noyau ludique, concentration de loisirs et assise spatiale des « lumières de la ville ». Il ne s'agit pas seulement de l'aspect directement fonctionnel des spectacles et centres de divertissement, mais de la sublimation de l'ambiance urbaine elle-même, à travers toute une gamme de choix possibles et la valorisation d'une disponibilité de « consommation », au sens large du terme.

Aucune de ces trois catégories de centres, qui possèdent une forte charge d'expression concrète, n'existe en soi, mais en tant que résultat d'un processus social d'organisation de l'espace urbain. C'est dire que le centre urbain, comme la ville, est *produit :* par conséquent, il exprime les forces sociales en action et la structure de leur dynamique interne. Une analyse sociologique devrait étudier le centre symbolique en tant que résultat du processus par lequel une société s'organise par rapport aux valeurs expri-

154. Cf. R. Ledrut, *Sociologie urbaine, Paris,* P. U. F., 1968, p. 140.
155. Cf. Hawley, *op. cit.*
156. H. Bartholomew, *Urban Land Uses,* Harvard University Press, 1932, pp. 78 et s.

mées dans l'espace ; le centre-échangeur, en tant qu'expression du processus d'expansion urbaine durant la phase d'industrialisation, de division sociale du travail, de spécification fonctionnelle et d'occupation du sol suivant la loi du marché ; le centre ludique, en tant qu'expression du processus de formation d'une société valorisant, d'une manière croissante, la consommation, avec différenciation spatiale des loisirs suivant la dichotomie ville/nature, correspondant à une séparation définitive de l'habitat et du travail, et à une organisation horizontale de la culture, à la fois de masse et fortement privée.

Ces caractérisations hâtives n'ont d'autre but que de montrer jusqu'où va la divergence entre concentration de certaines fonctions dans l'espace et rôle central d'une partie de la ville par rapport à l'ensemble de la structure urbaine. De même qu'il est maintenant admis que le centre urbain n'a rien à voir avec la centralité géographique dans une aire urbaine, et que cette position centrale, quand elle existe, est le résultat d'un processus fonctionnel, il devrait être également entendu que la concentration de certaines fonctions et leur équidistance approximative par rapport à l'agglomération, ne sont que les conséquences d'un processus spécifique : celui de l'expansion urbaine accélérée suivant la loi du marché [157].

Le centre urbain n'est donc pas une entité spatiale définie une fois pour toutes, mais la liaison de certaines fonctions ou activités, qui remplissent un rôle de communication entre les éléments d'une structure urbaine. C'est dire qu'on ne peut pas *poser* le centre urbain, mais qu'il faut le définir par rapport à l'ensemble de la structure urbaine [158]. Il convient donc de séparer nettement la notion de centre urbain des images d'occupation de l'espace qu'elle évoque, et d'en donner une définition *déduite* de son analyse structurale.

En fait, la notion de centre, utilisée par les urbanistes, est une notion sociologique, dans la mesure où elle exprime plus un contenu qu'une forme. Mais il y a assimilation systématique du contenu et de la forme, comme si chaque élément de la structure urbaine devait nécessairement avoir une expression matérielle directe. Nous devons donc, comme partout en sociologie, opérer la rupture entre l'espace concret et l'élément « centre » de la structure urbaine. Quelles seront les formes spatiales de la centralité

157. Cf., en ce sens, P. George, *Précis de géographie urbaine*, Paris, P. U. F., 1964, pp. 107 et s.

158. Suivant la ligne de recherche classique en ce sujet depuis le travail, déjà cité, de Breese.

urbaine, c'est une tout autre question, objet de recherche plus que de débat. En effet, la grande controverse sur la disparition du centre, et donc de la ville, dans les nouvelles formes d'urbanisation [159], n'a pas de sens sans une spécification de ces termes. Il est vrai que la concentration de certaines activités d'échange sur un espace en rapport symétrique avec les diverses zones urbaines, est en train de laisser la place à une structure multinucléaire ou à une sorte de diffusion urbaine (cf. *infra*). Cependant, cela n'implique pas qu'il n'y ait plus de mise en rapport entre les éléments de la structure urbaine ; simplement, cette nouvelle centralité peut opérer à travers d'autres formes spatiales.

En résumé, il convient de :

1. Distinguer entre l'élément *centre* défini par rapport à la structure urbaine et ce qu'on appelle les « centres » ou le « centre » dans une agglomération ;
2. Etablir les niveaux d'analyse de la structure urbaine et déduire la notion de centre pour chacun de ces niveaux ;
3. Assurer le passage entre chaque notion de *centre* dans les différents niveaux et son expression spatiale plus ou moins médiatisée. Ou, plus concrètement, montrer le sens exact, par rapport à une décomposition analytique de la structure urbaine, des formes spatiales considérées comme centres dans une agglomération.

Pour replacer la centralité aux différents *niveaux* d'une structure sociale spécifiée dans une unité urbaine, il est nécessaire, donc, de définir les processus connotés à chacun de ces niveaux :

1. Par rapport au niveau *économique*, la centralité exprime une certaine mise en relation des différents éléments économiques de la structure urbaine (production, consommation, échange) ainsi que des relations internes à chaque élément. Il s'agit donc d'un ensemble de processus inclus dans la problématique générale des *transferts* dans la structure urbaine (cf. *supra*).

Il est aisé de voir dans cette définition du centre urbain la synthèse théorique de toute l'orientation proprement écologique, qui situe le centre par rapport à l'ensemble de l'organisme métropolitain, ce dernier étant d'ailleurs déterminé, du point de vue spatial, par la portée du centre lui-même [160]. Non pas que le centre définisse la structure urbaine, mais parce que son influence est prise comme indicateur de frontières. Un texte classique de Johnson

159. A la manière d'un GUTKIND, pour citer le plus brillant des rêveurs.

160. D. J. BOGUE, *The Structure of Metropolitan Community*, University of Michigan, 1949.

définit le centre comme « l'aire dans laquelle sont situées les personnes et institutions hautement spécialisées, qui exercent un rôle de direction, de coordination et d'influence sur les activités de marché de l'ensemble de la région métropolitaine. Leur localisation signale le centre écologique, mais non pas forcément le centre géographique de la région. Par communauté métropolitaine, nous désignons un schéma spatial et symbiotique, dont les parties sont tributaires, lorsqu'une ville a atteint la phase dans laquelle la direction des entreprises, les tâches administratives et le contrôle financier sont devenus les fonctions économiques dominantes [161] ».

Ce qui est discutable, c'est la non-distinction entre la fonction du centre et la contiguïté spatiale nécessaire aux activités énoncées. Les recherches de l'écologie urbaine se sont postérieurement orientées vers la compréhension du centre écologique comme un ensemble d'activités spatialement diversifiées [162]. Cependant, quelle que soit la traduction spatiale dans une forme historique déterminée, on peut retenir une première notion fondamentale du centre, en tant qu'*échangeur* entre les processus de *production* et de *consommation* dans la ville ; ou, plus simplement, entre l'activité économique et l'organisation sociale urbaines. Le processus d'échange urbain comprend à la fois un système de flux, c'est-à-dire la circulation, et des plaques tournantes de communication, c'est-à-dire des *centres*.

Le *centre urbain-échangeur* est donc l'organisation spatiale des relais d'échange entre le processus de production et le processus de consommation (au sens d'organisation sociale) dans une agglomération urbaine.

2. Par rapport au niveau *politico-institutionnel*, il faut rappeler la connotation, par la problématique de la centralité, de l'idée de *hiérarchie*, en tant qu'expression de l'ordre social et de sa transcription institutionnelle. Qui dit centre dit distance (proximité-éloignement) et ordonnancement socio-spatial « par rapport à ». L'expression spatiale d'une telle centralité dépend de la spécificité historique des appareils d'Etat et, en particulier, de l'importance respective des appareils locaux et nationaux, de leur influence directe sur « la société civile », de leur caractère plus ou moins lié à l'expression de l'autorité

161. Johnson, *op. cit.*, p. 248.

162. En ce sens, Horwood et Boyce, *Studies of the Central Business District and Urban Freeway Development*, Eattle University of Washington Press, 1959, ainsi que le résumé des résultats de recherches fait par E. G. Ericksen, dans *Urban Behavior*, N. Y., Mac Millan, 1954, pp. 241 et suiv. et L. F. Schnore, *The Urban Scene*, The Free Press, 1965.

(par exemple, la spatialisation de l'appareil d'Eglise joue parfois un rôle décisif dans l'établissement d'une centralité). Il faut, en particulier, distinguer soigneusement ce *centre politique*, d'une part, du *centre symbolique*, qui est surtout émetteur de valeurs ; de l'autre, des centres décisionnels considérés comme centres d'affaires, et qui relèvent d'une analyse en termes de transferts à l'intérieur du système économique. La centralité politique est définie plutôt par l'établissement de formes urbaines, dont la logique est de servir de relais aux processus internes à l'appareil institutionnel : ce sont donc les nœuds correspondant à la structure institutionnelle de l'espace urbain. A ce titre, en parlant de centre politique, on a en vue le palais présidentiel, les ministères ou les préfectures, mais dès qu'on se sépare d'une image ponctuelle, la centralité politico-institutionnelle renvoie encore plus à l'étalement des points forts de l'appareil d'Etat : appareil répressif (réseau de commissariats) ; appareil idéologique (réseau d'établissements scolaires, implantation des maisons de jeunes), appareil économique (distribution écologique des perceptions, etc.).

Le *centre politico-institutionnel* est donc l'articulation des points forts des appareils d'Etat par rapport à une structure urbaine donnée.

3. Au niveau *idéologique*, comme nous l'avons vu, « une ville » n'est pas seulement un ensemble fonctionnel capable de gérer sa propre expansion, elle est aussi « une *structure symbolique* [163] », un ensemble de signes, qui permet le passage entre société et espace, qui met en rapport la nature et la culture. Non seulement le plan d'une ville exprime avec une pureté plus ou moins grande « l'inconscient urbain », mais surtout, l'organisation de l'espace doit *marquer* les rythmes et les activités, afin de permettre l'identification des acteurs entre eux et par rapport à leur cadre de vie, autrement dit, la communication non pas des fonctions, mais des représentations. Dès qu'il y a ville, il y a, en même temps que fonctionnement urbain, *langage urbain*. Si le *système écologique* permet de saisir l'interrelation des activités qui font vivre une ville, le *système sémiologique* rend compréhensible la communication des acteurs entre eux, à travers leur « mise en situation sémantique » dans la diversité du cadre spatial.

Dans cette perspective, le centre ou les centres d'une ville seraient les points forts du champ sémantique de l'agglomération urbaine, représentant, par conséquent, la

163. Cf. K. Lynch, *The Image of City*, M.I.T., 1964.

spatialisation des signes qui forment l'axe du système symbolique. Or, ces signes ne peuvent être définis en tant que tels, mais par rapport, encore une fois, à la structure qui les suscite. Par exemple, la cathédrale du Moyen Age n'est centre symbolique que dans une structure sociale et spatiale qui met les valeurs religieuses au cœur du code d'interaction, nouant l'interaction ainsi définie à un lieu central à partir duquel la communauté s'intègre par rapport aux valeurs, et se hiérarchise en fonction des normes [164].

Caractériser une ville par ses monuments ne suffit pas pour déceler sa structure symbolique. Il faut encore, d'une part, étendre les signes urbains à d'autres formes que ses « monuments » et, d'autre part, déterminer le sens précis de chaque monument, non pas historiquement, mais dans sa transcription selon le code d'interactions, qui organise effectivement les rapports sociaux.

Le *centre symbolique* est donc l'organisation spatiale des points d'intersection des axes du champ sémantique de la ville, c'est-à-dire le lieu (ou les lieux qui condensent d'une manière intense une charge valorisante, en fonction de laquelle s'organise de façon signifiante l'espace urbain.

4. Il y a encore un domaine connoté par le thème du centre urbain et qui est articulé aux différentes instances sociales : c'est le centre comme « milieu d'action et d'interaction » ou, si l'on veut, l'articulation à la structure urbaine des différents *modes de rapports sociaux*. Là aussi, l'idéologie domine largement les analyses menées dans cette perspective, car le centre devient un espace pourvu d'une vertu quasi magique d'innovation sociale, de production de nouveaux types de relation, de par la simple interaction et densité entre des individus et des groupes hétérogènes. Sans suivre des voies aussi mystificatrices, on peut redéfinir ce thème, à l'intérieur d'une problématique des milieux sociaux urbains, en recherchant les conditions d'insertion de la structure urbaine dans les processus de *production* (mais aussi et surtout de *reproduction*) de rapports sociaux, autrement que par une simple description de la facilité spatiale de l'interaction sociale.

Ainsi, des *lieux* peuvent être l'expression amplifiée d'une reproduction de gestes (par exemple des quartiers « dans le vent » par rapport à la mode) mais des *lieux* peuvent aussi élargir et concentrer un processus de transformation des rapports sociaux dominants (Nanterre et Sorbonne 1968, grandes usines dans les moments de lutte ouvrière). Ainsi, le centre, comme milieu social, se détache d'une vision « bon enfant » en tant « qu'espace de la

164. D'après les travaux de PANOFSKY.

liberté » (utopie d'urbaniste qui encadre la « liberté » comme un élément de plus dans un zoning) pour s'élargir à l'ensemble des situations (aussi bien de reproduction que d'innovation) caractérisant les articulations entre structure urbaine et rapports sociaux.

Le *centre-milieu social* apparaît ainsi comme l'organisation spatiale des processus de reproduction et transformation des rapports sociaux d'une structure urbaine, si bien que l'interaction des éléments urbains présents ajoute un contenu social spécifique, qualitativement différent de la simple addition des éléments sociaux qui en font partie.

Cette redéfinition théorique sommaire de la problématique de la centralité doit permettre un traitement systématique de chacun des phénomènes sociaux ainsi connotés. Pour amorcer cette perspective, il n'est pas inutile de suggérer, brièvement, une lecture théorique des transformations des centres urbains dans les grandes métropoles [165], à condition de la considérer comme un simple moyen de communication de nos hypothèses, plutôt que comme les résultats d'une recherche qui n'est pas faite.

En schématisant beaucoup, on peut résumer les traits caractéristiques suivants :

A. *Diffusion de la symbolique dans l'espace urbain.*

Le centre symbolique disparaît en tant que tel, c'est-à-dire en tant que lieu servant de relais à l'identification du langage urbain. Il reste, certes, « des monuments », mais qui ne condensent plus des expressions vécues et doivent être réinterprétés en tant qu'éléments du nouveau système de signes spatiaux. D'autre part, l'assimilation impressionniste du gratte-ciel à la cathédrale, comme expression du changement du système de valeurs, peut servir d'incitation à tracer la voie d'une recherche sémiologique, mais non pas comme transposition simple et directe d'une forme centrale à une autre.

Le système de signes tend à être un ensemble de relations, suivant une référence réciproque, entre le tracé de la ville et les flux de circulation. La symbolique métropolitaine s'allonge sur les autoroutes urbaines et se répartit dans les espaces verts, plus qu'elle ne se concentre sur des lieux [166]. La seule exception est donnée par les opérations

165. Cf. pour les données de base, surtout américaines, V. Grnen, *The Heart of Cities*, Simon and Schuster, New York, 1964.

166. J. Jacobs, *The Death and Life of Great American Cities*, N. Y., Random House, 1961.

volontaires, qui visent à *marquer l'espace* ponctuellement, que ce soit suivant les signes de la puissance (réalisations de prestige) ou comme concrétisation plastique des valeurs technocratiques (ensembles modernistes tournés vers l'intérieur d'eux-mêmes, plus que vers leur rapport à la structure urbaine).

B. Déconcentration et décentralisation de la fonction commerciale.

On assiste de plus en plus à une perte du rôle proprement commercial du centre, au fur et à mesure que la ville s'étend, que la mobilité des citadins augmente et que d'autres formes d'achat que le contact direct se développent [167]. La population journalière du centre d'affaires ne suffit plus au maintien d'une concentration de la fonction commerciale, et si cette implantation reste encore caractéristique des centres écologiques des aires métropolitaines, c'est surtout l'inertie qui joue, et encore financièrement maintenue, très souvent, par les chiffres d'affaires des centres commerciaux périphériques. La fonction commerciale du centre se réduit au maintien de quelques grands magasins généralement destinés à un public populaire et, à l'autre extrémité de l'échelle de stratification, à la localisation de boutiques spécialisées dans la vente de produits qui s'adressent à une clientèle sans localisation précise.

De ce point de vue, le critère proposé par R. Ledrut, pour définir le centre, nous paraît bien convenir au nouveau type d'échange, hautement spécialisé, qui s'y maintient. Cependant, on risque, en adoptant ce critère, de continuer à placer la fonction d'échange à la base de la constitution du centre, alors même que cette fonction se décentralise, que le vieux centre urbain se définit de plus en plus par son rôle de gestion et d'information, et que les nouveaux centres se caractérisent avant tout par la création de milieux sociaux.

La déconcentration de la fonction commerciale conduit à la création de *centres-échangeurs périphériques*, desservant des aires urbaines déterminées, ou profitant d'une

167. Cf. E. Horwood et R. Boyce, *op. cit.* ; E. M. Hoover et R. Vernon, *Anatomy of a Metropolis*, 1959, p. 122 ; G. Sternlieb, The Future of Retailing in the Downtown Core, *Journal Of the American Institute of Planners*, 29, may 1963, pp. 102-112 ; R. Vernon, *The Changing Economic Function of The Central City*, New York, Committee for Economic Development, 1959 ; J. Labasse, *L'organisation de l'espace*, Paris, Hermann, 1966 ; A. Ardigo, *La diffusione urbana*, Roma, A. U. E., 1967, chap. 4 ; ainsi que, pour la France, les recherches de M. M. Boutilie (I. A. U. R. P.).

situation dans le réseau des flux quotidiens de la métropole. Selon que ces centres commerciaux périphériques sont purement fonctionnels ou se greffent sur le tissu des relations humaines, ils peuvent impulser le développement urbain dans deux voies différentes. Les *shopping-centers* le long d'une autoroute, avec des facilités de parking, représentent l'un des facteurs essentiels de la diffusion urbaine. Par contre, l'implantation commerciale sur un point de « rupture de charge » des flux urbains quotidiens (par exemple, des points de correspondance entre trains de banlieue et réseau métropolitain) suscite un noyau d'échange et structure les communications.

Aussi bien dans un cas que dans l'autre, la déconcentration géographique de la fonction commerciale ne fait qu'exprimer, au niveau de l'implantation, la disparition du petit commerce, son remplacement par des chaînes de grands magasins, avec division technique sociale et spatiale de la gestion et de la vente, standardisation des produits et quadrillage de l'espace en termes de distribution.

C. Création de « mini-centres » à l'intérieur des ensembles d'habitation.

La perte du rapport direct avec le centre et la disparition des quartiers, avec leur équipement local, dans la région urbaine, conduisent en même temps à l'organisation de centres commerciaux liés à des zones de nouvelle urbanisation.

Le rôle de ces « mini-centres » est encore très mal étudié, en particulier sur le point essentiel de savoir si, au-delà de leur fonction d'équipement, ils ne représentent pas la condensation d'un nouveau milieu social caractéristique de la diffusion urbaine. En fait, ils doivent être situés par rapport aux relations sociales dans les grandes agglomérations ; en effet, une réponse globale sur leur rôle serait impressionniste, et il faut considérer la structure sociale du milieu d'habitation sur lequel ils se greffent.

De quelques enquêtes américaines [168], on pourrait déduire que plus grande est l'homogénéité sociale dans l'ensemble d'habitations, plus le mini-centre peut jouer un rôle d'interaction. Ce qui, en tout cas, peut être signalé, c'est l'importance considérable de la compréhension de ces centres pour l'analyse des rapports entre les points forts de la diffusion urbaine et l'ensemble de l'agglomération.

168. W. H. Whyte, *The Organization Man*, N.Y., 1956 ; W. M. Dobriner (éd), *The Suburban Community*, 1958.

D. Spécialisation croissante de l'ancien centre urbain dans les activités de gestion et d'administration.

Dans la mesure où le rôle symbolique et la fonction commerciale du vieux centre urbain ont une tendance croissante au desserrement spatial, et où la résidence a pratiquement disparu dans ce secteur, l'expression de « centre d'affaires » devient la plus adéquate pour le désigner, à condition de comprendre « affaires » dans un sens suffisamment large pour y inclure la gestion publique, politique et administrative. Le centre devient *milieu de décision,* à la fois par désir de marquer une fonction en s'appropriant un certain espace et, surtout, par l'existence d'un réseau informel de relations, basé non seulement sur des contacts face à face, mais aussi sur une certaine communauté d'étendue de l'existence quotidienne.

Cette spécialisation du centre dans la gestion n'est pas pur hasard, mais conséquence, d'abord, de la libération spatiale des autres activités par rapport au cadre urbain, ensuite, de la liaison croissante des techniques décisionnelles à l'existence d'un milieu d'information et d'innovation, enfin d'une chaîne d'inter relations non reproductible à partir d'un certain seuil de complexité administrative. Le centre de décision n'est pas l'expression spatiale de la bureaucratisation, mais bien au contraire la conséquence logique, au niveau du développement urbain, du processus de technocratisation des sociétés hautement industrialisées. C'est dire que ce qui compte, ce n'est pas la distance entre ministères et administrés, mais la proximité des noyaux décisionnels interdépendants, et tous également tributaires de la fonction novatrice exercée par le milieu d'information et de production de connaissances, constitué dans le centre-ville à travers un long processus d'échanges sociaux.

Dans cette évolution, il est normal que soit resté dans le vieux centre, en plus de l'activité décisionnelle, tout ce qui concerne la production et l'émission d'informations, de quelque ordre que ce soit — en particulier les *mass-media,* l'édition, etc. — largement dépendantes du milieu d'échange d'idées et du contenu social du centre, en tant qu'expression de l'ambiance urbaine.

E. Dissociation du centre urbain et des activités de loisir.

Malgré ce qui continue à être une image typique, il n'y a pas spécialisation du centre de l'agglomération dans la localisation des activités de loisir [169]. Pour établir quelles

169. Cf. Quinn, *op. cit.*, ch. 14.

sont les nouvelles relations de l'espace et du loisir [170], il faudrait passer par une analyse du rapport loisir/évolution sociale. Mais, pour ce qui est du centre, il faut partir d'une dichotomie nature/technique ou campagne/ville dans le loisir, ce qui peut facilement correspondre au couple jour/nuit. Dans la mesure où le loisir « naturel » se développe de plus en plus, il y a perte de vitesse de l'attraction du centre en termes de loisir [171], alors que le loisir « culture classique » devient symbole de statut pour certaines catégories sociales, plus que fonction urbaine propre du centre [172] ».

L'implantation des spectacles tend, comme il est logique, à suivre la dispersion de la résidence dans l'ensemble de l'agglomération ; si les *drive-in* américains sont encore peu connus en France [173], par contre, à Paris ,l'on assiste à une déconcentration assez insolite de quelques-unes des meilleures troupes théâtrales. En fait, il y a regroupement des spectacles, à plusieurs niveaux géographiques et sociaux, suivant les moyens de transport de l'agglomération et la stratification résidentielle. Avec, toutefois, certaines spécialisations centrales pour les spectacles de type unique et, notamment, pour tout ce qui concerne la vie nocturne.

En termes de loisir, la structure urbaine oppose, en fait, la ville et la banlieue, ou, si l'on préfère, l'ambiance urbaine et la résidence urbaine. Ce qui est caractéristique du centre est moins tel ou tel type de spectacle, de musée ou de paysage, que la possibilité de l'imprévu, le choix de la consommation, la variété de la vie sociale. Le centre urbain devient alors la zone du résidu du « fonctionnel », contrepartie obligée (et tout aussi fonctionnelle) de la spécialisation spatiale des activités et de la résidence. Puisque toute activité a son cadre, il faut aussi établir l'espace du choix, où la seule caractéristique commune est une certaine disponibilité, une certaine prédominance de l'expressif sur l'instrumental. Le centre n'est donc pas la « zone des loisirs », mais l'espace d'action d'un loisir possible, à structurer par les « acteurs » suivant des déterminants sociaux généraux.

170. En ce sens, pour la France, cf. l'ensemble des recherches que mènent sur ce thème J. Dumazedier et M. Imbert (quelques résultats publiés ; *Espace et loisir*, Paris, C. R. U., 1967), de même que les études effectuées par M. Maurel à l'I. A. U. R. P.

171. B. Lamy, in C. Cornuau et autres, *L'attraction de Paris sur sa banlieue*, Paris, Les Editions Ouvrières, 1965.

172. B. Lamy, La fréquentation du centre-ville par les différentes catégories sociales, *Sociologie du Travail*, 2/1967.

173. On vient d'en inaugurer un à Rungis.

Ces caractéristiques sont trop descriptives pour saisir le mouvement de transformation de l'ensemble de la structure, connoté par le thème de la centralité. Mais elles manifestent une certaine adéquation entre des tendances sociales et les instruments d'interprétation qu'on vient de proposer. Découvrir les « centres urbains » n'est pas partir du donné (« le centre-ville ») mais retracer les lignes de force de l'ensemble d'une structure urbaine en y montrant des articulations. Si le thème de la centralité a un tel pouvoir évocateur, c'est parce qu'il a cette qualité précise d'être, à la fois, le résumé condensé d'une structure urbaine et sa sublimation idéologique.

3

De l'étude de l'espace à l'analyse de "la ville" : le système urbain

I. — La délimitation théorique de l'urbain.

Si, à travers de brèves analyses théoriques et quelques exemples concrets, nous avons tracé un champ d'étude de la structure de l'*espace*, l'ambiguïté reste entière en ce qui concerne la délimitation de l'*urbain*.

A un premier niveau, on pourrait juger un tel problème comme purement académique et s'en tenir à une analyse de la structure et des processus d'organisation de l'espace, quel que soit leur contenu. On pourrait, en effet, organiser l'ensemble de la thématique autour du rapport spécifique à l'espace d'une structure sociale donnée, que cet espace soit « urbain » ou quelque chose d'autre, une fois constaté le flou et la relativité historique des critères concernant l'urbain [174].

Or, en fait, en s'abandonnant à ce pragmatisme de bon sens, on ne fait que fuir le problème en le cachant derrière une fausse évidence : l'*espace*. Car *qu'est-ce que l'espace ?* Quelle que soit la perspective théorique qu'on adopte, on devra accepter que tout espace est construit et que, par conséquent, la non-délimitation théorique de l'espace traité

174. Pour une discussion plus large de ces problèmes de délimitation théorique, nous renvoyons à nos articles « Y a-t-il une sociologie urbaine ? » *Sociologie du travail*, n° 1, 1968, et « Théorie et idéologie en sociologie urbaine », *Sociologie et Sociétés*, n° 2, 1969.

(par exemple en l'appelant *espace urbain* ou *espace de l'échange,* etc.) revient à s'en remettre à un découpage culturellement prescrit (donc *idéologique*). L'espace physique étant le déploiement de l'ensemble de la matière, une étude « sans a priori » de toute forme et manifestation « spatiales » reviendrait à établir une histoire de la matière... Par cette réduction à l'absurde, nous visons à faire éclater l'évidence de cet « espace » et à rappeler ce postulat épistémologique élémentaire : la nécessaire construction, soit théorique soit idéologique (quand il est « donné »), de tout objet d'analyse.

S'il en est ainsi, la fameuse spécificité « spatiale » de la structure sociale n'est que l'expression « évidente » d'une spécificité relative à l'une des instances fondamentales de la structure sociale ou à leurs rapports. C'est cette question théorique, connotée par les débats sur la définition d'espace ou la délimitation de l' « urbain », qu'il faut examiner. Au fond, elle n'est pas très différente de la discussion sur la délimitation d'une formation sociale, car les frontières politiques n'ont jamais suffi à établir un critère de spécificité (par exemple, qui, avant 1962, aurait prétendu sérieusement que l'Algérie faisait partie de la « formation sociale » française ?).

Enfin, par spécificité, il ne s'agit pas de proposer un monde à part, mais de signaler l'efficacité historiquement déterminée d'une certaine délimitation, avec toutes les articulations et interactions à établir entre un tel sous-ensemble et la structure sociale où il est inséré.

Poser la question de la spécificité d'*un espace,* et en particulier de « l'espace urbain », équivaut à penser les rapports entre les éléments de la structure sociale, à l'intérieur d'une *unité* définie dans l'une des instances de la structure sociale. Plus concrètement, la délimitation « d'urbain » *connote* une unité définie soit dans l'instance idéologique, soit dans l'instance politico-juridique, soit dans l'instance économique.

L'urbain-unité idéologique est la position la plus généralement répandue et résumée dans les thèses de la *culture urbaine* et ses variantes. La ville comme forme spécifique de civilisation, voilà un premier fondement de délimitation, à la fois sociale et spatiale, dont nous sommes en mesure de montrer l'infondé scientifique et les dessous idéologiques (cf. *supra,* chap. II, « L'idéologie urbaine »).

L'*urbain-unité de l'appareil politico-juridique* a été, effectivement, le fondement de l'existence de « la ville » dans certaines conjonctures historiques, que ce soit la *polis* grecque ou les villes médiévales, centrées sur le statut juridique des « bourgeois »... Aujourd'hui même, la « com-

mune », ou son équivalent, apparaît dans certaines sociétés, ou dans certains cas, comme un découpage ayant sa propre épaisseur sociale. Cependant, dans le capitalisme avancé et en particulier dans les régions métropolitaines, on constate une inadéquation presque complète entre ces frontières politiques et la spécificité de leur contenu social, cette spécificité se définissant de plus en plus au niveau de l'économique. Et ce n'est pas par hasard, car tout se passe comme si *les unités spatiales se définissaient dans chaque société suivant l'instance dominante, caractéristique du mode de production* (politico-juridique dans le féodalisme, économique dans le capitalisme).

« *L'urbain* » *unité économique ?* Soit, mais il faut encore se demander si le processus connoté correspond à l'ensemble du procès de travail ou à l'un de ses éléments, et lequel. Or, malgré les brillantes analyses menées par Jean Rémy en ce sens [175], il ne semble pas que « la ville » ou une « région urbaine » soient un découpage significatif au niveau de l'ensemble du système économique : on a affaire, en effet, à une structure complexe, en termes de monopoles (relation de propriété) et secteurs de production (relations techniques) ou, si l'on regarde diachroniquement, en termes de cycles et phases.

Or, parmi les deux éléments fondamentaux du procès économique — les moyens de production et la force de travail — la recherche d'une spécificité du premier renvoie beaucoup plus à ce qu'on a appelé les problèmes régionaux, c'est-à-dire à l'agencement des différents éléments techniques de la production, compte tenu des ressources naturelles et productives et des mouvements de capitaux. La « question régionale » se situerait, à notre avis, à la charnière de cette spécificité, et des fissures laissées dans une formation sociale par les contradictions dans le processus historique de sa constitution.

Par contre, « l'urbain » nous semble connoter directement les processus relatifs à la force de travail autrement que dans son application directe au procès de production (mais non pas sans rapports, puisque toute sa reproduction est marquée !).

L'espace urbain devient ainsi l'espace défini par une certaine partie de la force de travail, délimitée, à la fois, par un marché d'emploi et pour une unité (relative) de sa quotidienneté. On peut penser, par exemple, à la difficulté d'établir l'unité d'une région urbaine comme élément productif (car les flux économiques forment un réseau continu),

175. J. Rémy, *La ville phénomène économique*, Les Editions Ouvrières, Bruxelles, 1966.

alors que la carte des migrations alternantes sert, généralement, à délimiter une aire urbaine. « L'urbain », en tant que connotation du processus de reproduction de la force de travail, et « l'espace urbain », comme aidant à exprimer les unités articulées d'un tel processus — ces notions nous permettent, croyons-nous, d'aborder théoriquement les questions que nous venons de poser.

Cela dit, ces précisions concernent uniquement les bases théoriques sur lesquelles il convient d'établir les frontières des unités étudiées, sans s'abandonner au faux « donné » spatial. Quelle que soit cette frontière, on retrouve, à l'intérieur de l'unité considérée, l'ensemble des éléments de la structure sociale, spécifiés par rapport à leur déploiement spatial, et combinés suivant les lois générales du mode de production. Mais il n'est pas indifférent de savoir par rapport à quelle instance s'opère cette spécification, car deux problématiques étroitement liées se dégagent :

1. La répartition spatiale de chaque élément de la structure sociale, faisant partie, à un niveau très général, d'une théorie des formes. Il y aura ainsi, un espace idéologique, un espace institutionnel, un espace de la production, de l'échange, de la consommation (reproduction), tous se transformant sans cesse par la lutte de classes.

2. La constitution d'unités spatiales qui combinent de façon spécifique l'ensemble des processus que nous venons de citer, à l'intérieur d'un certain processus. Nous proposons cette hypothèse : *dans les sociétés capitalistes avancées, le processus qui structure l'espace est celui qui concerne la reproduction simple et élargie de la force de travail ; l'ensemble des pratiques dites urbaines connotent l'articulation du processus à l'ensemble de la structure sociale.*

Une telle définition produit des effets particuliers dans la combinaison des éléments de la structure sociale, dans les unités (spatiales) d'un tel processus. Les « unités urbaines » seraient ainsi au processus de reproduction ce que les entreprises sont au processus de production, à condition de ne pas les penser uniquement comme des *lieux*, mais comme étant à l'origine d'effets spécifiques sur la structure sociale (de la même façon, par exemple, que les caractéristiques d'une entreprise (unité de production) affectent l'expression et les formes des rapports de classes s'y manifestant).

C'est pour penser ces rapports internes et leur articulation à l'ensemble de la structure que nous proposons le concept de système urbain.

II. — Le système urbain.

Par système urbain, on entend l'articulation spécifique des instances d'une structure sociale à l'intérieur d'une unité (spatiale) de reproduction de la force de travail.

Le système urbain organise l'ensemble des rapports déjà énoncés entre les éléments de la structure spatiale, rapports que nous signalerons à nouveau très brièvement. Il est défini par :

1. L'ensemble des rapports entre les deux éléments fondamentaux du système économique et l'élément qui en dérive.

- Elément P (Production) : Moyens de production spécifiques.
- Elément C (Consommation) : Force de travail spécifique.

L'élément *non-travail* apparaît comme un effet nécessaire du système économique dans la *reproduction*, qui se divise en trois produits :

- Reproduction des moyens de production.
- Reproduction de la force de travail.
- Appropriation du produit par le non-travail :

- Stratification sociale au niveau de *l'organisation sociale* (système de distribution).
- Fonctionnement des *institutions* (appareils politiques et idéologiques).
- Au niveau des structures cela peut revenir aussi à la reproduction de moyens de production et/ou de la force de travail.

- Elément E (Echange) entre P et C, à l'intérieur de P, à l'intérieur de C, et avec d'autres instances.

2. Elément G (Gestion). Nous appelons *gestion* la régulation des rapports entre P, C et E en fonction des lois structurales de la formation sociale, c'est-à-dire en fonction de la domination d'une classe. C'est la spécification urbaine de l'instance politique, ce qui n'épuise pas les rapports entre cette instance et le système urbain.

3. Elément S (Symbolique), qui exprime la spécification de l'idéologique au niveau des formes spatiales, sans qu'il puisse être compris en lui-même, mais dans son articulation à l'ensemble du système urbain.

Toutefois, dire que l'élément *consommation* spécifie la reproduction de la force de travail, ou l'élément production, la reproduction des moyens de production au niveau de l'unité urbaine, renvoie à une problématique beaucoup trop vaste pour être traduite directement dans des propositions

explicatives. Il faut donc décomposer ces éléments, en établissant leur structure interne.

L'analyse interne de chaque élément du système urbain, pour ne pas rester intuitive, doit mettre à l'œuvre un même principe. Les spécifications ne doivent pas introduire des nouveaux éléments par rapport à ceux déjà définis théoriquement. Nous dirons donc que chaque élément se décompose en sous-éléments définis par la réfraction sur lui des autres éléments (y compris lui-même) et/ou des autres instances de la structure sociale. Les choses deviendront plus claires, quand nous mettrons ce principe à l'œuvre et donnerons, dans chaque cas, des exemples concrets (rappelons que les exemples n'ont qu'une valeur indicative, car jamais un concept ne coïncide avec la réalité).

A. *Consommation.*

L'élément consommation exprime, au niveau de l'unité urbaine, *le processus de reproduction de la force de travail.* Nous ferons donc la distinction entre reproductions simple et élargie de la force de travail, et nous distinguerons dans la reproduction élargie la réfraction des trois systèmes, économique, politico-juridique et idéologique.

	Exemple
Reproduction simple de la force de travail.	C1 Logement et équipement matériel minimal (égouts, éclairage, voirie, etc.).
Reproduction élargie de la force de travail.	
• Elargissement à l'intérieur du système économique (reproduction biologique).	C2 Espaces verts, pollution, bruit, etc. (environnement).
• Elargissement sur le système institutionnel (politico-juridique) (développement des capacités socialisation) (appareils idéologiques d'Etat).	C3 Equipement scolaire.
• Elargissement sur le système idéologique (en dehors des AIE).	C4 Equipement socio-culturel.

B. Production.

Distinction fondamentale à faire entre les instruments de travail et l'objet de travail (matière première notamment) d'une part et de l'autre, l'articulation de la production aux autres instances.

		Exemple
— Eléments internes au procès de travail	— Instruments de travail (P1)	— Usines
	— Objet de travail (P2)	— Matières premières
— Rapport entre le procès de travail et l'instance économique dans son ensemble	(P3)	— Environnement industriel (milieu technique)
— Rapport entre procès de travail et autres instances	(P4)	— Gestion, information (bureaux)

C. Echange

L'élément *échange,* par définition, peut se décomposer en autant de sous-éléments qu'il y a de transferts possibles à l'intérieur ou entre les éléments et instances de la structure sociale par rapport à une unité urbaine donnée :

Transfert	*Sous-Eléments*	*Exemple*
Production → Consommation	E1	Commerce et distribution
Consommation → Production	E2	Migrations alternantes (transports urbains)
Production → Production	E3	(Transports marchandises) (Ordres et gestion)
Consommation → Consommation	E4	Circulation (Mobilité résidentielle)
Consommation → Idéologique	E5	Emission d'information, spectacles, etc.
Production → Idéologique	E6	Monuments
Consommation → Politique	E7	Centres décisionnels
Production → Politique	E8	Centres d'affaires

D. Gestion.

L'élément *gestion* articule le système urbain à l'instance politique et règle les rapports entre l'ensemble de ses éléments. Il se définit donc par sa position dans une double dichotomie Global/Local (représentant l'ensemble du système politique ou lié aux conditions locales) et porte, soit sur l'un des éléments du système urbain, soit sur l'ensemble (Spécifique/Général). Ce qui détermine quatre sous-éléments possibles :

	Local	Global
Spécifique (portant sur 1 élément)	G1 Agence urbaine	G3 Organisme de planification
Général (portant sur les rapports entre les éléments)	G2 Municipalité	G4 Délégation d'autorité centrale (Préfet)

E. Symbolique

Il s'agit de la spécification de l'instance idéologique au niveau des formes spatiales de l'unité de consommation collective (l'expression « formes » est prise dans son sens le plus large).

Le symbolique prendra des configurations particulières suivant l'importance relative des différents éléments et places de l'instance idéologique. Celle-ci se caractérise par un double effet : au niveau des *pratiques,* un effet de méconnaissance-reconnaissance-communication ; au niveau des *instances structurales,* un effet de légitimation (marquage de l'espace par exemple, dans notre cas). D'autre part, l'instance idéologique, en tant que productrice de *messages,* comporte des places d'émetteur, de récepteur, et de relais. La combinaison de ces deux effets avec ces différentes places doit permettre d'établir des sous-éléments du symbolique, plus adéquats à la saisie de la complexité formelle de tout ensemble urbain.

F. Sous-éléments et système de places.

Cette décomposition interne de chaque élément permet d'approcher des situations concrètes dans la mesure où l'on spécifie beaucoup plus l'analyse. Mais si l'on repère le *lieu* d'une contradiction, il faut encore que celle-ci puisse s'exprimer socialement par distribution différentielle de ces éléments dans les agents-supports. Il y a donc à définir, à l'intérieur de chaque sous-élément, des places entre lesquelles se répartiront les supports, suivant leur position dans la structure sociale. Ce sont ces différences de places occupées par les agents-supports, qui expliquent des pratiques sociales contradictoires et permettent des transformations dans le système urbain, qu'il faut donc non seulement décomposer en sous-éléments mais *différencier*, en précisant, à l'intérieur de chaque sous-élément, des *niveaux* et des *rôles*.

Ainsi, par exemple, en C1 (Logement).

- Niveaux
  - — Logements de luxe
  - — Logements sociaux (+, —)
  - — Taudis, etc.
- Rôles
  - — Hébergé
  - — Locataire
  - — Co propriétaire
  - — Propriétaire

ou en P3 (Zone industrielle)

- Niveaux
  - — Bien équipée
  - — Mal équipée
- Rôles
  - — Articulation de l'industrie
    - au : milieu naturel (eau, espace)
    - communications (réseau de transports)
    - milieu technique (interdépendances industrielles).

Les rapports qui entretiennent entre eux et avec la structure sociale, les différents sous-éléments du système urbain, leurs rôles et leurs niveaux, définissent la conjoncture du système urbain. L'insertion des agents-supports dans la trame structurale ainsi constituée définira les pratiques sociales urbaines, seules réalités significatives pour notre recherche.

Les règles de fonctionnement du système urbain sont faciles à déterminer, car elles ne font que spécifier les règles générales du mode de production. Ainsi, dans le capitalisme, le système urbain est un système à dominante : c'est, sur le plan des éléments, l'élément P (moyens de production) et, sur le plan des relations, la relation de propriété, plutôt que celle d'appropriation réelle. Cela dit, le schéma se complique, quand il faut reproduire la logique au niveau des sous-éléments et, surtout, quand il faut aborder non plus le fonctionnement (reproduction) du système, mais sa transformation, Car il faut alors étudier l'enchaînement des contradictions, c'est-à-dire le passage d'un décalage partiel à la condensation des oppositions dans une contradiction principale qui, incarnée dans l'affrontement des pratiques sociales, fait surgir de nouvelles règles structurales, impossibles à déduire du simple mécanisme de fonctionnement et de sa reproduction élargie.

En effet, le *système urbain* n'est qu'un concept et, en tant que tel, n'a d'autre utilité que celle d'éclairer des pratiques sociales, des situations historiques concrètes, à la fois pour les comprendre et en dégager des lois. Si notre construction en termes de structure urbaine permet de *penser* des situations sociales, elle ne peut pas saisir le processus social de leur production sans une théorisation des pratiques à travers lesquelles se réalisent ces lois structurales ; cela exige l'introduction des agents sociaux, et la liaison spécifique entre le champ structural que nous venons de tracer, la problématique des classes sociales et celle de la scène politique, à travers l'analyse, à la fois, des interventions du système institutionnel et de sa remise en cause par des mouvements sociaux. Puisqu'il n'y a pas de structure sociale sans contradictions, c'est-à-dire sans lutte de classes, l'*analyse de la structure de l'espace prépare et exige l'étude de la politique urbaine.*

IV

La politique urbaine

Dès qu'on aborde l'analyse d'une situation concrète, l'axe essentiel de son interprétation dérive avant tout de son insertion dans le processus politique, c'est-à-dire de son rapport au pouvoir. A condition de préciser que le pouvoir et *la* politique ne sont pas cantonnés de façon préférentielle dans une instance particulière de la structure sociale et que la problématique du pouvoir condense et exprime l'ensemble des rapports sociaux. On définira les relations de pouvoir comme des rapports entre les classes sociales et les classes sociales, comme des combinaisons de places contradictoires définies dans l'ensemble des instances de la structure sociale, le pouvoir étant alors la capacité d'une classe ou fraction de classe à réaliser ses intérêts objectifs aux dépens des classes ou ensemble de classes contradictoires [1].

Or, si au niveau des principes de structuration d'une société, l'économique est, en dernière instance, déterminant, toute conjoncture (moment actuel) est organisée d'abord autour de la lutte des classes et, tout particulièrement, de la lutte politique de classes, celle qui a comme objectif la préservation ou la destruction-reconstruction de l'appareil d'Etat. C'est à ce niveau-là, par conséquent, qu'on peut repérer les indices de changement d'une formation spatiale, ce qui se transforme, ce qui reste, ce qui adopte de nouvelles formes pour traiter, suivant la même logique sociale, de nouveaux problèmes.

Il est donc normal de poser que toute analyse sociologique porte avant tout sur les processus politiques. Mais il faut tout de suite ajouter deux remarques fondamentales.

1. Il est clair que l'analyse du processus politique n'épuise pas une réalité donnée, mais elle en constitue l'élément premier, car c'est la politique qui structure l'ensemble du champ et détermine ses modes de transformation.

2. Pour être à même d'étudier le processus politique de

1. Cf. N. Poulantzas, *op. cit.*, 1968.

manière objective, c'est-à-dire *autrement que par rapport à lui-même,* il est nécessaire de faire un détour par l'analyse structurale de ses éléments et par les lois de la matrice sociale où il s'inscrit. Par exemple, pour comprendre la lutte politique prolétarienne, il faut commencer par déceler la structure du mode de production capitaliste et établir les lois des rapports structuralement antagonistes entre détenteurs des moyens de production et supports de la force de travail, sans quoi les mouvements sociaux et politiques, dans leur ensemble, deviennent pure foire d'empoigne, expression de « l'irrationalité » des humains... La plupart des situations d'impasse en sciences sociales viennent justement de cette séparation entre, d'un côté, l'établissement des lois d'une structure (oubliant que ces lois ne sont que tendancielles, qu'elles sont toujours infléchies et transformées par la politique sociale) et, de l'autre, la saisie directe des mouvements sociaux et des institutions politiques, sans autre référence qu'à leur « passé » et leur « avenir » — ce qui ne donne qu'une simple chronique de leur naissance et de leur mort.

Le principe méthodologique suivant lequel seule la matrice structurale (à dominante) d'une société la rend intelligible, mais que seule l'analyse du processus politique permet de comprendre une situation concrète et sa transformation, dépasse le couple idéologique structure/événement et met sur la voie d'une étude scientifique, à la suite des classiques du matérialisme historique, de Lénine à Mao, en passant par Gramsci.

Il en va de même pour la question urbaine.

L'analyse de la structure urbaine, tout en éclairant des formes spatiales historiquement données, où s'exprime la logique interne de la reproduction de la force de travail, bute systématiquement, chaque fois qu'il s'est agi de saisir le processus de production de ces formes et de ces pratiques, chaque fois qu'on a voulu établir ses lois de développement et de transformation. En effet, les structures n'existant que dans des pratiques, l'organisation spécifique de ces pratiques produit des effets autonomes (quoique déterminés) qui ne sont pas tous contenus dans le simple déploiement des lois structurales.

Le cœur de l'analyse sociologique de la question urbaine est dans l'étude de la politique urbaine, c'est-à-dire de l'articulation spécifique des processus désignés comme « urbains » au champ de la lutte de classes et, par conséquent, à l'intervention de l'instance politique (appareils d'Etat) — objet, centre et enjeu de la lutte politique.

L'évolution de la thématique de la sociologie urbaine va aussi dans ce sens, au fur et à mesure que les problèmes

urbains deviennent *ouvertement* des problèmes politiques, c'est-à-dire au fur et à mesure que, dans les sociétés capitalistes avancées, les contradictions se lient plus étroitement et que la domination de classe se fait plus visible dans des secteurs (le monde de la consommation) où elle restait marquée par les effets d'inégalité sociale considérés comme quasi naturels.

Résultat à la fois, donc, d'une nécessité propre à toute analyse du social en profondeur, et de l'évolution historique récente dans les sociétés capitalistes industrielles, le champ d'étude de la politique urbaine s'est structuré progressivement, dans un développement contradictoire qui reste plein d'enseignements.

1

L'émergence du champ théorique de la politique urbaine

Dans la tradition sociologique, le thème de la politique urbaine est étroitement imbriqué avec celui du pouvoir local, compris à la fois comme processus politique au sein d'une communauté et comme expression de l'appareil d'Etat au niveau local. Or, une telle fusion, historiquement déterminée par l'autonomie des communautés locales nord-américaines, est lourde de conséquences, dans la mesure où elle revient à traiter la gestion des problèmes urbains comme essentiellement déterminée par la scène politique locale, elle-même considérée comme expression d'une sorte de micro-société, la « communauté ». Ainsi, introduisant l'un des meilleurs recueils de recherches sur le thème, Morris Janowitz affirme que « la communauté produit un processus de décision autonome et peut être conceptualisée comme un système indépendant de décision politique, et que « pour l'ensemble des études rassemblées, (la communauté urbaine) est *l'arène* dans laquelle le pouvoir politique s'exerce... Ce n'est pas un lieu de recherche, mais un objet d'analyse[2] ».

C'est à travers le développement successif des contradictions théoriques auxquelles ont abouti les études de com-

2. Cf. M. Janowitz (editor) *Community Political Systems*, The Free Press of Glencoe, 1961, pp. 14-15.

munautés que le champ de la politique urbaine s'est révélé petit à petit [3].

A la base, il y a le débat, devenu classique dans tous les manuels scolaires, entre les thèses de Hunter [4] et de Dahl [5] sur la structure du pouvoir local (thèses par ailleurs inscrites concrètement dans leur démarche méthodologique). Rappelons que Hunter, se fondant sur ses recherches sur Atlanta, considère la société locale comme une pyramide de pouvoirs, au sommet de laquelle on trouve une élite, le plus souvent formée par les hommes d'affaires de la communauté, reconnus en tant que puissants par l'ensemble (approche réputationnelle). Dahl, au contraire, part de l'idée d'une pluralité politique, expression d'intérêts divergents, mais non forcément contradictoires ; il montre, à partir de l'étude de New Haven, comment les alliances se font et se défont, comment les partenaires changent, comment les stratégies obtiennent des résultats différents suivant l'enjeu, le résultat n'étant nullement déterminé à l'avance et le tout dépendant du processus de décision (approche décisionnelle).

En fait, il est aisé, pour Nelson Polsby [6], de montrer le manque de fondements empirique et théorique des thèses de Hunter, car ce n'est que dans des situations-limites qu'on assiste à une concentration des différents pouvoirs dans les mains d'un groupe concret de personnes ; Hunter réduit donc la problématique de la domination de classe à « l'usurpation » matérielle des leviers de commande de l'appareil politique. Mais les conséquences qu'il en tire et, avec lui, tout le courant intellectuel libéral dans le sillage de Robert Dahl, conduisent à l'indétermination sociale du jeu politique, puisque tout est fonction des mécanismes du processus de décision, en particulier, des stratégies, et que celles-ci sont affaire de conjoncture. Même si l'on n'ose pas nier la disparité initiale des rôles sociaux par rapport au processus décisionnel, on assume une large rotation des postes (la complexité sociale aidant) et on accorde toute latitude aux acteurs pour renverser leur infériorité, à partir de l'éventail des alliances possibles.

3. Voir, sur ce thème, l'intéressante note critique de Catherine Schmidt : « Quelques recherches récentes sur le problème du pouvoir dans les communautés locales », *Sociologie du Travail*, n° 2, 1965.

4. F. Hunter, *Community Power structure*, The University of North Carolina Press, 1953.

5. R. A. Dahl, *Who Governs ?*, New Haven, Yale University Press, 1961.

6. N. Polsby, *Community Power and Political Theory*, New Haven Yale University Press, 1963.

Une telle autonomie de la scène politique par rapport au contenu social a été remise en cause à l'intérieur même de la sociologie américaine des communautés, par divers travaux : par exemple, ceux de Robert Presthus [7], qui met en rapport la spécificité socio-économique des deux communautés étudiées avec le processus politique décelé ; ceux de Robert C. Wood [8] qui, après avoir étudié 1 467 unités politiques de l'Etat de New York, conclut au peu de poids des différentes stratégies municipales par rapport au facteur déterminant de la croissance économique, dont les décisions échappent presque totalement au cadre local ; ou, enfin, les perspectives que développe, avec une très grande vigueur, Robert T. Alford qui, en conclusion de son analyse de la littérature récente sur le sujet, synthétise parfaitement le problème théorique en question dans ces termes :

« Si on considère qu'une structure de pouvoir est un ensemble de personnes, alors le fait de trouver différentes personnes engagées dans différents enjeux amène à la conclusion qu'il existe une structure pluraliste du pouvoir. Si une structure de pouvoir est un ensemble d'institutions, alors il est indifférent de savoir si ce sont les mêmes individus qui sont engagés dans des situations différentes. La question n'est pas de savoir si des individus qui ont des ressources et positions institutionnelles similaires agiront toujours dans le même sens. Plutôt, les deux aspects doivent être considérés séparément et les ressources ne doivent pas être vues simplement comme attributs des individus qui choisissent d'agir ou non en vue de certains objectifs politiques dans des situations particulières, mais surtout en tant que conséquences systématiquement attribuées de la structure institutionnelle de la société et du système politique [9]. »

Ce débat qui, en fait, commence à dater, a structuré le champ d'étude autour de deux acquis :

1. Il y a accord général pour considérer la politique urbaine comme *processus politique*, mettant aux prises des forces sociales avec des intérêts spécifiques ou, dans la terminologie libérale, des acteurs cherchant à réaliser leur projet au moyen de différentes stratégies.

2. Si la scène politique locale est directement liée au

7. R. Presthus, *Men at the top. A study in Community Power*, New York Oxford University Press, 1964.

8. R. C. Wood, *1 400 Governments*, New York, Anchor Books, Doubleday 1964.

9. R. R. Alford, « The Comparative Study of Urban Politics » in Leo F. Schnore (ed) *Social Science and the City*, Frederick Praeger, New York 1968, pp. 263-302.

traitement conflictuel des « problèmes urbains », ceux-ci la dépassent largement et font rentrer en ligne de compte l'ensemble des déterminations de la structure sociale.

Dans la première ligne d'analyse, la difficulté a été alors d'opérer cette distinction, pas toujours claire, dans les recherches, entre la spécificité locale du processus politique général et le traitement politique des enjeux urbains, à quelque niveau qu'ils soient.

Ce que Scott Greer et Peter Orleans appellent la « parapolitique [10] » reprend, en fait, le thème classique des associations volontaires, considérées sous l'angle de leur implantation locale, puisqu'elle constitue leur principale assise organisationnelle. Mais l'enquête qu'ils ont menée à St Louis montre bien le jeu combiné de l'engagement politique local et global en fonction de la place occupée par les individus dans une structure sociale, sans que les enjeux urbains aient une influence sur le processus, d'autant plus qu'ils sont traités en bloc comme « locaux ».

Cette prédominance de la scène politique locale dans le traitement de la politique urbaine apparaît particulièrement dans les travaux d'Edward Banfield, le plus brillant politicologue libéral des problèmes urbains aux Etats-Unis, pour qui le gouvernement local est l'enjeu final, dans la mesure où il doit combiner la « fonction de service » (gestion des problèmes sociaux) et la « fonction politique » (règlement de conflit à l'échelon local dans les questions d'intérêt public). Mais il conçoit l'orientation de ce gouvernement local comme la résultante de l'interaction des différents acteurs qui sont à la base de la politique urbaine et dont les principaux sont la presse, les firmes (en particulier les grands magasins et les sociétés immobilières), les administrations municipales, les associations volontaires et les syndicats ouvriers.

Par contre, Robert C. Wood a su centrer les termes du problème en les inversant, c'est-à-dire en considérant *d'abord* les enjeux urbains, mais en ajoutant ensuite qu'ils ne deviennent socialement significatifs qu'à travers le processus politique qui s'est noué autour d'eux [12]. On peut généraliser le schéma qu'il propose ensuite, en différenciant, dans la littérature et dans la réalité, trois grandes

10. S. GREER et P. ORLEANS, « The Mass Society and the Parapolitical structure », in Scott GREER et autres (editors) *The New Urbanization*, St Martin's Press, 1968, pp. 201-221.

11. E. BANFIELD et J. Q. WILSON, *City Politics*, Harvard University Press, Cambridge 1963, en particulier Chapitre II.

12. Cf. R. C. WOOD, « The Contributions of Political Science to Urban Form » in Werner Z. HIRSCH (editor) *Urban Life and Form Holt*, Rinehart and Winston, New York 1963, pp. 99-129.

voies d'émergence et de traitement politique des problèmes urbains :

1. La gestion de ces problèmes par le système institutionnel (national ou local, général ou spécifique). C'est ce qu'on peut rassembler sous le thème de *planification urbaine.*

2. L'émergence et l'expression d'enjeux urbains à partir de la mobilisation et du conflit des différents groupes sociaux, c'est-à-dire (pour nous en tenir à une simple désignation pour le moment) la *lutte politique urbaine* (participation, revendication, contestation).

3. La jonction des deux problématiques ainsi tracées est faite par l'étude des *institutions politiques locales,* dans la mesure où elles sont à la fois expression du rapport des forces sur la scène politique locale et lieu d'articulation des problèmes urbains au niveau du système institutionnel.

Une telle définition des champs n'implique pas par elle-même la prépondérance d'une approche théorique sur une autre, ce qui renforce sa fécondité analytique. En effet, dans les recherches menées sur les trois thèmes, on peut retrouver la même opposition fondamentale entre les deux grands courants intellectuels qui dominent le champ : l'analyse libérale et l'analyse centrée sur les déterminations de la structure sociale, dans des versions plus ou moins marxistes. Ce débat (dont les deux pôles se retrouvent parfois au sein d'une même recherche concrète...) est le véritable débat théorique qui s'est engagé actuellement (1970) dans le champ de la politique urbaine et, *peut-être,* dans la sociologie tout court.

En ce qui concerne la *planification urbaine,* si tout le monde s'accorde avec Ledrut pour la considérer comme « un moyen de contrôle social de l'ordre urbain[13] » et, par conséquent, comme un enjeu politique, les divergences sont profondes quant à la signification sociale de ce moyen. Pour tout le courant de l'analyse libérale américaine[14], la planification urbaine est un instrument de médiation, fondé sur le « pouvoir d'experts », ou encore, la connaissance du possible, entre les différents intérêts en

13. Cf. R. LEDRUT, *Sociologie Urbaine,* Paris, P. U. F. 1968, p. 43.

14. Il y a une bibliographie aussi importante qu'ennuyeuse sur le thème de la planification urbaine aux Etats-Unis. Peut-être le plus synthétique des textes, et sans doute le plus intéressant, est-il celui de Herbert J. GANS, *People and Plans,* Basic Books, New York, 1968, 395 p.

Cf. aussi A. ALTSHULER, *The City Planning Process,* Cornell University Press, 1965 et, surtout, le volume II du recueil dirigé par H. WENWORTH ELDREDGE, *Taming Megalopolis,* II. *How to Manage an Urbanized world,* Anchor Books, Doubleday, New York, 1967.

jeu, le dénominateur commun minimal entre les buts particuliers des acteurs et certains objectifs d'ensemble généralement partagés dans une plus ou moins large mesure (par exemple, la croissance économique ou la lutte contre la pollution). Il y a planification dans la mesure où il y a prévision et volonté d'aboutir à certains objectifs. Mais cette prévision n'est possible dans une société pluraliste, que s'il y a, d'une part, accord sur les fondements mêmes du système et l'utilisation des moyens institutionnels à la base de la planification et, d'autre part, discussion, négociation, concertation et accord entre les différents acteurs, de manière à trouver des objectifs qui ne soient pas remis en cause dans leurs grandes lignes, et qu'on puisse se centrer sur le problème des *moyens*, ce qui peut être résolu *rationnellement*, puisque la rationalité est définie (suivant la fameuse dichotomie weberienne) comme adéquation des moyens aux objectifs. L'analyse de la planification urbaine devient ainsi l'étude du processus décisionnel engagé à propos d'un problème urbain (par exemple le logement) à l'occasion d'une initiative de l'administration [15]. Elle est accompagnée souvent d'une analyse des planificateurs, qui considèrent que c'est là leur rôle professionnel et qui insistent en particulier sur leur action médiatrice [16].

Le schéma proposé par Michel Crozier pour étudier la planification économique française synthétise parfaitement la perspective en élevant son niveau théorique [17]. Adversaire de ce qu'il considère comme un débat « idéologique » sur les fins de la planification, il préfère donner priorité à l'étude des moyens, des mécanismes considérés comme largement autonomes par rapport au contenu social qu'ils véhiculent et capables de susciter une dynamique propre qui peut même infléchir l'*issue finale du processus* (dans le cadre des limites du système). Cette approche, qui renouvelle et élargit l'analyse décisionnelle, est d'autant plus séduisante qu'elle correspond à un certain réalisme intelligent, à une sorte de relativisme historique : elle prend ce qui est donné, les conflits politiques ou les décisions administratives en question, pour démonter le réseau enchevêtré des intérêts en jeu. Mais elle n'en reste

15. Cf. par exemple, M. Meyerson et E. Banfield, *Politics, Planning and The Public Interest*, Glancoe, Free Press, 1955.
16. Cf. par exemple R.T. Daland et S.A. Parker, « Roles of the Planner in Urban Development » in F. Stuart Chapin et Sh. F. Weiss, *Urban Growth Dynamics*, John Wiley, New York, 1962, pp. 182-223.
17. M. Crozier, « Pour une analyse sociologique de la planification française », *Revue Française de Sociologie*, VI, 1965, pp. 147-163.

pas à la description d'un mécanisme : elle systématise ses constatations, compose des processus et leur donne un sens en les constituant en stratégies intentionnelles. Elle part de l'observation des comportements (propositions, conflits, alliances, compromis) et leur attribue un véritable sens immédiat, en les prenant comme autant d'essais de maximisation de la satisfaction individuelle (ou, si l'on veut, du succès d'une stratégie). La sociologie devient une vaste sociométrie.

Cette perspective qui, de par sa facilité et son adaptation à répondre aux problèmes concrets que se posent les « décideurs », prend de plus en plus d'importance, dans la foulée de l'analyse de la « société bloquée », repose entièrement sur une base idéologique, car elle se fonde sur un postulat métaphysique, sans lequel elle devient pure description empirique. Ce postulat est qu'il faut mettre « l'accent, finalement, sur la liberté de l'homme, qui reste, quelle que soit sa situation, un agent autonome capable de négocier sa coopération[18] ». Ce n'est effectivement, qu'à partir du moment où l'on affirme cette individualité irréductible (des individus ou des groupes) que l'on peut concevoir l'action sociale comme un réseau de stratégies émises à partir d'une multiplicité de centres *autonomes*. Toute la construction théorique repose sur cette première affirmation, qui est affaire de croyance.

Car qui sont ces « acteurs » ? Peuvent-ils être définis en soi, sans référence au contenu social qu'ils expriment ? Pourquoi y aurait-il une réalité concrète qui échapperait au travail nécessaire de redéfinition théorique (passage de l'objet empirique à l'objet théorique) que toute recherche scientifique exige ? On nous dira : « Mais finalement on a affaire à des hommes. » Oui, mais saisis de quelle façon ? Comme « citoyens », ou comme membres d'une classe sociale ou fraction de classe ? Dans lequel de leurs différents rôles ? Placés dans quelle contradiction sociale ? Soumis à quelle communication idéologique ? Engagés dans quel processus politique ? Comment sauter par-dessus toute cette diversité des modes d'existence de ces « hommes-concrets », et les unifier dans une seule entité première, irréductible à tout découpage et source autonome d'intentionnalité ?

Il n'est pas possible d'affirmer la pure transcription des structures sociales dans les pratiques ; c'est en situant les éléments de la structure sociale dans un contexte théorique préalable qu'on arrive à rendre significatives les pratiques concrètement observées et alors, et seulement

18. Crozier, *op. cit.*, p. 150.

alors, on peut retrouver cette fameuse « autonomie » des « acteurs », c'est-à-dire leur détermination à un deuxième niveau, du fait de la combinaison spécifique des pratiques qui se produisent dans une conjoncture. C'est dire que le sens social des acteurs, on le retrouve comme *résultat* de la recherche, et non pas comme source originaire d'un flux vital qui, en se répandant, créerait les formes sociales.

Pour préciser le problème : l'analyse qui part des acteurs-concrets et de leurs stratégies, s'enferme nécessairement dans une impasse : si ces acteurs sont de purs objets empiriques, elle devient simple description de situations particulières ; s'ils sont des réalités premières, donc des essences, elle est dépendante d'une métaphysique de la liberté ; s'ils sont « quelque chose d'autre », donc des combinaisons de situations sociales particulières, il est impensable de les définir indépendamment du contenu des positions sociales qu'ils occupent et, par conséquent, d'analyser les processus qui se déroulent entre eux comme pur échange, puisque cet échange dépendra de la situation des acteurs dans la structure sociale et leur « message », de l'information transmise plutôt que du code employé.

L'impasse théorique de la perspective libérale a orienté progressivement les recherches vers une analyse en profondeur des déterminants sociaux de la planification urbaine comme processus de régulation-domination émanant de l'instance politique ; cette orientation se manifeste aussi bien dans la littérature anglo-saxonne (par exemple, dans les travaux de Norton E. Long, de Robert T. Alford, ou de Herbert J. Gans) que dans la littérature française, en particulier à travers des études comme celles d'Alain Cottereau sur l'histoire de la planification urbaine dans la région parisienne [19], de Marina Melendres et Françoise Lentin sur les villes nouvelles en France [20] ou celle de Jean Lojkine, Claude Liscia, Françoise Orlic et Catherine Skoda, sur la planification urbaine à Paris et à Lyon [21].

19. A. Cottereau, « L'apparition de l'urbanisme comme action collective : l'agglomération parisienne au début du siècle », *Sociologie du travail*, n° 4, 1969 ; et, surtout, « Les débuts de la planification urbaine dans l'agglomération parisienne : Le mouvement municipal parisien », *Sociologie du Travail*, n° 4, 1970.

20. M. Melendres-Subirats et F. Lentin, « La planification urbaine face au marché du logement : trois projets de villes nouvelles en France », *Sociologie du Travail*, n° 4, 1970.

21. Cf. Jean Lojkine, *La politique urbaine dans la région parisienne*, Mouton, Paris 1973 ; Jean Lojkine, *La politique urbaine dans la région lyonnaise*, Mouton, Paris, 1974.

Ainsi, par exemple, Alain Cottereau — dont l'œuvre devient de plus en plus riche et pertinente, au fur et à mesure que son auteur passe d'une perspective de type stratégique à une analyse en termes de structures sociales — après avoir établi que les « contradictions de l'urbanisation capitaliste ont leurs sources dans une contradiction entre la socialisation des objets immobiliers de consommation et l'appropriation fractionnée des objets-media [21 bis] »), est à même de définir la planification urbaine comme « une intervention de l'instance politique sur l'instance économique, en vue de dépasser certaines contradictions de l'urbanisation capitaliste, au moyen d'une collectivisation des objets-media urbains » ; développant son schéma, il peut proposer une interprétation précise de la signification sociale qu'a revêtue la planification parisienne du métro, dans les années 1930.

Ainsi, par exemple, « par le choix en faveur d'un métropolitain local, il s'agissait de mieux raccorder les divers quartiers de la ville, faire baisser les loyers, faciliter la construction en périphérie, sauvegarder le centre. C'était former certains effets utiles d'agglomération et collectiviser leur répartition, grâce au contrôle d'un nouvel équipement de transports, en dépassant les contradictions habituelles de la concession « industrielle » des équipements collectifs [22] ».

Le chemin parcouru est long et, cependant, les conditions théoriques pour une analyse sociologique de la planification urbaine sont à peine esquissées...

Le même clivage théorique se produit dans l'étude des processus de revendication et mobilisation, concernant les problèmes urbains, même si la rareté des recherches sur le sujet ne permet guère d'en apprécier la portée [23]. A titre d'illustration, on peut pourtant montrer l'oscillation constante, entre les deux problématiques, de l'une des rares études récentes sur ce thème en France, celle de

21 *bis*. *Objet-média* : « valeur d'usage dont l'unité est formée par l'articulation de supports matériels d'autres valeurs d'usage. »

22. COTTEREAU, *op. cit.*, 1970, pp. 385-386.

23. Pour les Etats-Unis, certains problèmes ont été posés, très tangentiellement, par M. OPPENHEIMER, *The Urban Guerilla*, Quadrangle Books, Chicago 1969, ainsi que par les travaux de J. Q. WILSON, centrés sur la participation ; en France, un des rares rapports de recherche sur ce sujet est celui, très descriptif, de A. SAUVAGE, P. BOLLE, C. BURLEN, J. GIAMI, R. LEDRUT, C. POUYET, P. VERGES, *L'information, l'éducation et la participation des citoyens dans les processus de développement urbain*. Ministère de l'Equipement, décembre 1968, 243 p. ronéo ; cf. aussi l'étude d'A. ANTUNES et C. DURAND sur Poitiers, distribuée par le ministère de l'équipement.

Bernard Poupard sur La Rochelle [24]. Cherchant à favoriser une décision concertée sur l'aménagement de la circulation dans le centre-ville, l'auteur est à même de suivre le débat suscité par rapport à l'ensemble des enjeux urbains. Il part de trois groupes définis empiriquement : les « responsables locaux », les « techniciens » et les « usagers » ; il trouve, en fin de course, trois autres groupes, définis par leur rapport au champ urbain et à la décision et qui ne coïncident pas terme à terme avec les trois premiers : « Les réalisateurs », centrés sur l'efficacité technique à court terme ; « Les novateurs », partisans de la participation et désireux d'un champ urbain très souple et changeant, et les « contestataires », centrés sur l'utilisation concrète de leur espace quotidien et opposés au monopole de la ville par les groupes au pouvoir. Ce qui amène l'auteur à conclure que « le rôle de certains groupes spécifiques apparaît déterminant », et qu'il faut se centrer avant tout sur les images de la ville, émises par les groupes. Mais voilà que, d'autre part, on découvre que « ces groupes ont été décelés par rapport à la décision », qu'ils « structurent la problématique de la décision et sont structurés par elle » (p. 21), qu'il y a une forte correspondance entre les positions sociales et les groupes « informels » et que les « groupes reflètent les organisations et les milieux qui se profilent derrière »...

Que reste-t-il de l'autonomie des groupes par rapport au contenu de la décision ? Pris dans une contradiction profonde, l'auteur finit par remarquer, avec beaucoup de franchise, que « le problème n'est pas celui des modalités de la prise de décision, du processus qui intervient. Le problème est que la décision est « prise », qu'elle est un pouvoir aux mains de quelques-uns » (p. 38). Ne pouvant pas sortir d'une définition de son objet centrée sur les acteurs (les groupes), cette étude, d'une très grande finesse par ailleurs, oscille entre une appréhension volontariste des conflits urbains (les projets des groupes) et un retour final vers une problématique de la manipulation par des « puissances occultes » proche des thèses de Hunter... Et pourtant, tout au long de cette étude, on peut lire les contradictions structurales sous-jacentes aux prises de position de ces groupes, qui ne font guère que redoubler leur position objective. Cette recherche montre, de façon exemplaire, l'émergence d'une problématique du conflit socialement déterminé à l'intérieur d'un espace théorique encore dominé par le psychologisme.

24. B. POUPARD, *Contribution à une sociologie de la politique urbaine*, Ministère de l'Equipement et du Logement, Paris, 1970, 45 p.

En revanche, la question est saisie avec beaucoup plus de clarté dans certains textes de l'extrême gauche italienne ; c'est le cas, par exemple, d'une analyse du *Potere Operaio,* de Pise, sur « le travail politique dans les quartiers populaires[25] ». Cette étude part de la nécessité, pour le système en place, d'obtenir un *isolement politique* des quartiers populaires, afin de pouvoir y opérer un processus de reproduction et de consommation sans à-coups. Une fois décelée la signification sociale de cette situation urbaine, le texte montre alors les mécanismes (appareils) de production de cet effet d'isolement (l'Eglise, les centres sociaux, les *mass media*, les administrations décentralisées des habitations populaires) et, en revanche, l'effet de rupture de cet isolement sur certaines actions politiques menées dans les quartiers (cours sauvages, contre-presse, cinéma), leur rapport, enfin, avec les luttes dans les usines. Une telle caractérisation permet alors de situer les interventions du « Mouvement étudiant » dans ce domaine et d'en dégager la portée par rapport à ses objectifs politiques. Voilà une perspective vraie, ouverte à partir de la réflexion rapide qu'une pratique concrète a exigée de quelques militants...

Enfin, l'analyse de la *politique municipale* aborde les deux aspects du processus politique urbain, sans pour autant les épuiser, puisque, d'un côté, les autres échelons de l'appareil d'Etat interviennent aussi, et de plus en plus, dans ce domaine et que, de l'autre côté, bon nombre de luttes revendicatives se développent hors du cadre institutionnel.

Ce thème reste dominé, en général, par l'analyse de type décisionnel, dont Banfield est le meilleur représentant[26], malgré quelques travaux isolés, comme ceux de Schnore et Alford ; ces auteurs démontrent la détermination du mode de gouvernement local (plus ou moins décentralisé) par les caractéristiques socio-économiques des trois cents banlieues analysées[27] ; ils vérifient l'hypothèse suivant laquelle plus le statut socio-économique est haut, plus le souci d'efficacité domine (les formes sont donc centralisées et non élues) ; inversement, plus on a affaire à des banlieues populaires et plus les problèmes de représen-

25. *Potere Operaio*, « Pour un travail politique dans les quartiers populaires » (document), 1970.

26. E. Banfield (ed.), *Urban Government*, The Free Press of Glencoe, 1961, 593 p.

27. L. F. Schnore, R. R. Alford, « Forms of Government and Socio-economic Characteristics of Suburb », *Administrative Science Quarterly*, t. 8, n° 1, juin 1963.

tation des citoyens sont importants (on préfère donc, dans ce cas, des formes décentralisées, élues au suffrage universel). L'ambitieux effort de Terry N. Clark se situe à la charnière des trois courants (réputationnel, décisionnel, structural) dont il essaie de faire la synthèse[28].

Le propos de Clark est de dépasser l'étude purement décisionnelle en termes de « *qui* gouverne » pour déterminer *qui* gouverne *où, quand* et avec *quels effets*. Il s'intéresse surtout aux résultats différentiels qui, sur le plan urbain, sont atteints à travers les processus de décision locale. Dans la plus importante de ses recherches, il a étudié cinquante et une communes américaines (ayant en moyenne 250 000 habitants) et mis en relation trois séries de variables : 1. les caractéristiques « structurales » des communes (économie, population, etc.) ainsi que certaines caractéristiques socio-politiques (associations volontaires, type de gouvernement local) ; 2. les caractéristiques du processus de prise de décision et, en particulier, son niveau de centralisation/décentralisation ; 3. les « outputs » urbains, parmi lesquels le chercheur choisit d'analyser les dépenses budgétaires générales et les dépenses pour la rénovation urbaine.

Au moyen d'une analyse de dépendance, il établit une série de corrélations entre les trois séries de variables (la plupart d'entre elles sont beaucoup plus faibles que ne le laisse entrevoir un texte très affirmatif). Ces résultats lui permettent d'établir la formule générale suivante : « Plus importante est la différenciation horizontale et verticale dans un système social, plus grande est la différenciation entre les élites éventuelles, et plus la structure de la prise de décision est décentralisée ; sans l'établissement de mécanismes d'intégration, cette structure conduit à une moindre coordination entre les secteurs et à un niveau plus faible d'outputs. » A cela près que, pour les dépenses de rénovation urbaine, la relation qu'on constate est l'inverse de celle qui est formulée...

Mais l'essentiel est la tentative de relier les données de la situation sociale d'une commune à l'étude de la prise de décision. Toutefois, ce faisant, Clark procède à une extension du raisonnement décisionnel sans en changer l'orientation. En effet, il explique le processus de décision par la situation de la commune, mais, ensuite, lui confère une influence autonome sur les outputs, en fonction de caractéristiques formelles (centralisation/décentralisation)

28. Clark, Terry N., « Community structure, décision-making, budget expenditures and urban renewal in 51 American cities », *American Sociological Review*, 33, August 1968, pp. 576-593.

sans prendre en considération le sens spécifique du processus de décision d'après le contenu social qui lui est imposé par les enjeux en question.

La tentative de Clark va aussi loin qu'on peut aller dans l'analyse décisionnelle sans changer fondamentalement de problématique, bien qu'elle intègre de manière très intelligente, un certain nombre des objections adressées à Dahl. Mais elle prépare l'éclosion, à l'intérieur même de son champ, de l'autre grande tendance intellectuelle qui émerge de plus en plus nettement dans l'étude de la politique urbaine.

C'est en ce sens qu'il est passionnant de déceler l'évolution de la meilleure équipe française en la matière, celle de l'I. E. P. de Grenoble[29] qui, tout d'abord, mena à bien, suivant la perspective de Clark et en collaboration directe avec lui, une recherche sur la structure du pouvoir local dans dix-sept communes de la région Rhône-Alpes[30]. Employant la méthode typologique, ils ont caractérisé les villes suivant leur activité économique, leur situation dans la structure urbaine et la prédominance des groupes sociaux d'une part et, de l'autre, suivant les traits essentiels du processus politique local, les mettant ensuite en relation (cf. le schéma I, que nous reproduisons à cause de son intérêt). Des critiques très sérieuses peuvent être adressées en ce qui concerne l'interprétation de certaines variables : ainsi, la domination d'une classe sociale est interprétée suivant le poids démographique des catégories socio-professionnelles dans la commune, ce qui, bien qu'étonnant, est logique, si l'on *part* d'une saisie empirique des groupes sociaux et si l'on centre les rapports politiques (y compris de classe) au niveau du vote. Mais plus encore, l'ensemble de la recherche, malgré son intérêt, tourne court : en effet, elle limite sa problématique à une différenciation des mécanismes formels du fonctionnement du système institutionnel, et recourt, en dernier lieu, à une psychologie des valeurs exprimée en termes d'orientation du pouvoir (schéma I).

Or, un tel décalage entre la démarche et le contenu de la recherche résulte nécessairement du mélange des deux problématiques, car l'analyse de Clark, pleine d'éclectisme, revient à enrichir les informations dont on peut disposer

29. Equipe dirigée pour l'étude de 1969 par P. KUKAWKA, Ch. MINGASSON, Ch. ROIG, au sein du Centre d'Etude et de Recherche sur l'Administration Economique et l'Aménagement du Territoire, Université de Grenoble.

30. P. KUKAWKA, Ch. MINGASSON, Ch. ROIG, *Recherche sur la structure du pouvoir local en milieu urbain*, Grenoble, juillet 1969, 86 p.

Schéma 1

Structure socio-économique et décision politique locale dans 17 communes de la région Rhône-Alpes, 1969

	Rapports de classes sociales	Taille et situation	Fondement du pouvoir	Orientation du pouvoir	Logique du développement
1. *Grandes villes diversifiées (Lyon, St-Etienne)*	Neutralisation réciproque des groupes	Taille ville-centre	arbitre politique	régulateur	développement induit par le système capitaliste. Importance des décisions politiques nationales pour les métropoles régionales
2. *Banlieues diversifiées (Oullins, Bron, Bourgles-Valence)*	Neutralisation réciproque des groupes	banlieue	arbitre politique	régulateur	développement induit par la ville-centre
3. *Banlieue à classes moyenne et supérieure majoritaires (Tassin-Demi-Lune)*	groupes dominants : employés, cadres moyens et supérieurs, industriels	banlieue	gestionnaire	expansionniste	développement induit par la ville-centre
4. *Villes-centre à classe moyenne majoritaire (Annecy, Valence)*	groupes dominants : employés, cadres moyens et supérieurs, industriels	Annecy ville-centre hors axes de développement	gestionnaires	Annecy expansionniste	développement reposant sur les initiatives locales
		Valence ville-centre sur axe de développement	gestionnaires	Valence conservateur	développement induit par le système capitaliste
5. *Communes à classe moyenne traditionnelle (Albertville, Montélimar)*	groupes dominants : patrons et artisans	autonomes	notables	expansionniste	développement reposant sur l'initiative locale
6. *Commune agricole à industrialisation brutale (Pierrelatte)*	groupes dominants : agriculteurs, patrons et artisans	autonome	notables	conservateur	développement induit par décision politique nationale (C. E. A.)
7. *Communes d'industrialisation ancienne avec problèmes de reconversion (Bourgoin, Villefranche)*	groupe dominant : ouvriers	zone d'influence de l'agglomération lyonnaise	gestionnaires	expansionniste	Contradiction entre deux tendances : — développement compromis par le système capitaliste — initiative locale
8. *Communes stagnantes du bassin minier (Chambon-Firminy)*	groupe dominant : ouvriers	bassin minier de la Loire	*Chambon* notables	conservateur	— développement compromis par le système capitaliste et conservatisme local
			Firminy gestionnaire	expansionniste	— développement reposant sur l'initiative locale
9. *Banlieues communistes (Fontaine, Vénissieux)*	groupe dominant : ouvriers	banlieue	gestionnaires	expansionniste	— développement induit par la ville centre — redistribution des ressources sur initiative locale

par rapport au seul problème qui intéresse réellement l'analyse décisionnelle : *comment les décisions sont prises*, comment fonctionne un système institutionnel. Dès lors, toute réintroduction, par la bande, d'une problématique en termes de classes sociales reste artificielle et revient, à peu près, à se demander quel rapport il peut y avoir entre le niveau de conscience prolétarienne et la place de l'orchestre municipal dans l'organigramme de la mairie.

La contradiction théorique contenue dans la perspective de Clark devait nécessairement se décanter d'un côté ou de l'autre. Mais ce genre de renversement est généralement l'œuvre de chercheurs extérieurs qui reprennent le travail au point où la critique avait déjà éclairci la situation. Or, dans le cas présent, l'équipe de Grenoble, faisant preuve d'une extraordinaire lucidité intellectuelle, a réalisé sa propre critique et posé les bases théoriques et empiriques nécessaires pour lancer une nouvelle recherche sur la *nature* et le *rôle* des institutions communales, dans des termes qui nous semblent cerner parfaitement la question et, pour la première fois, soumettre d'une façon aussi nette à l'analyse scientifique, les appareils politiques locaux [31]. Leur projet de recherche définit ses objectifs de la façon suivante :

« La détermination concrète de la nature et du rôle des institutions communales sera recherchée à travers une mise en relation des interventions des institutions communales avec la situation structurelle du milieu urbain étudié et de l'état des rapports sociaux dans ces milieux urbains.

« La production de l'espace urbain peut être analysée comme une série de processus que l'analyse peut décomposer, afin de faire apparaître la logique sociale qui leur est sous-jacente.

« Cette analyse permet de situer la signification de l'intervention des groupes sociaux dans ces processus :

a) D'une part, par la place que les groupes sociaux viennent prendre, ou non, dans le processus étudié (cette place est en effet déterminée par l'analyse structurelle du processus) ;

b) D'autre part, par les transformations que ces interventions et les conflits qui peuvent les accompagner, peuvent apporter au contenu structurel initial du processus.

---

31. Ces propositions se trouvent exposées dans deux notes successives, faites en janvier et mars 1971, par l'ensemble de l'équipe intégrée par S. Biarez, C. Bouchet, G. du Bois Berranger, P. Kukawka, C. Mingasson, C. Pouyet.

« La démarche consiste donc à mettre en lumière la cohérence d'un processus, en se fondant sur l'existence d'un rapport entre rapports structurels (éléments et combinaisons définissant la structure sociale) et rapports sociaux (ou système d'acteurs). C'est par rapport à ces processus ainsi analysés, faisant notamment apparaître les intérêts sectoriels qui sont en jeu et les contradictions à traiter, qu'il devient possible d'étudier la signification des interventions, directes ou indirectes, des institutions communales, par rapport à ces processus.

« Chaque intervention resituée par rapport au processus étudié, contribuera donc :

a) D'une part, à éclairer ce processus même, dans la mesure où l'intervention éclaire la configuration des rapports sociaux déterminés par l'enjeu particulier, et révèle, par l'appui apporté à certains intérêts, la dominance de ces derniers.

b) D'autre part, à préciser la nature et le rôle de l'institution communale dans ses rapports avec les groupes sociaux et l'Etat.

« Ces interventions de l'institution communale peuvent être analysées comme des interventions du politique sur l'économique, ou du politique sur lui-même ou sur l'idéologique, étant entendu que la majorité de ces interventions remplissent à la fois plusieurs rôles. Ainsi, à titre d'exemple, la création d'une Agence d'urbanisme d'agglomération est à la fois une intervention économique (aménagement-planification), politique (institutionnalisation des rapports d'agglomération), et idéologique (par exemple, affirmation d'une idéologie technocratique).

Le problème est donc de les saisir dans leur complexité, tout en spécifiant leur objet principal.

« Le type d'analyse proposé ici impliquera que soient prises en compte, dans l'étude du rôle de l'institution communale par rapport aux processus de production de l'espace urbain, certaines déterminations extérieures au milieu urbain considéré : par exemple, conséquence des politiques d'aménagement du territoire, politiques gouvernementales en matière d'institutions régionales et urbaines, de circonscriptions administratives locales, de systèmes électoraux, ou encore politiques foncières, politiques du logement, etc. »

Les frontières théoriques ainsi tracées, apparues lentement à travers un déploiement contradictoire, à l'intérieur du champ idéologique, de la « politicologie urbaine », marquent un changement qualitatif qu'il s'agit maintenant de consolider et de rendre fécond.

2

Outils théoriques pour l'étude de la politique urbaine

Essayons de cerner maintenant de façon plus précise les différents éléments théoriques que nous avons dégagés, et tentons un premier essai de construction d'outils conceptuels suffisamment spécifiques pour aborder des analyses concrètes.

I. Délimitation du champ théorique.

Le champ de la « politique urbaine » renvoie à trois spécifications théoriques : *le* politique, *la* politique, « l'urbain ». Nous avons déjà signalé en quel sens on peut ré-interpréter cette frontière idéologique qu'est l'urbain (cf. *supra*, chap. III, « Le système urbain »). Rappelons brièvement le contenu précis des deux autres axes qui délimitent cet espace théorique :

— *Le* politique désigne l'instance par laquelle une société traite les contradictions et décalages des différentes instances qui la composent, et reproduit, en les élargissant, des lois structurales, assurant *ainsi* la réalisation des intérêts de la classe sociale dominante.

— *La* politique désigne le système de rapports de pouvoir. Le lieu théorique du concept de pouvoir est celui

des rapports de classes. On entend par pouvoir la capacité d'une classe sociale à réaliser ses intérêts objectifs spécifiques aux dépens des autres. Par intérêts objectifs, on entend la prédominance des éléments structuraux (qui définissent, par leur combinaison, une classe) sur les autres éléments qui sont en contradiction.

Si le champ d'expérience ainsi défini a une unité propre, à savoir l'articulation du *pouvoir* et de l'*urbain*, son appréhension peut être faite essentiellement dans deux perspectives complémentaires, suivant que l'on met l'accent sur les structures ou sur les pratiques ou, plus clairement, suivant que l'analyse porte sur une modification des rapports entre les instances dans la logique de la formation sociale, ou sur les processus de sa transformation, à savoir les rapports sociaux en tant qu'expression directe ou réfractée de la lutte de classes.

Si cette différence de perspective est essentielle dans la démarche concrète d'une investigation, au bout du chemin, elle doit rendre compte de l'ensemble du processus, quel que soit le point de départ, car les structures ne sont que des pratiques articulées et les pratiques, des rapports entre certaines combinaisons d'éléments structuraux.

L'étude de la politique urbaine se décompose ainsi en deux champs analytiques *indissolublement liés dans la réalité sociale : la planification urbaine* sous ses différentes formes, et les *mouvements sociaux urbains*.

Il y a donc, d'un côté, l'étude de l'intervention des appareils d'Etat, dans toutes ses variantes, sur l'organisation de l'espace *et* sur les conditions sociales de reproduction de la force de travail. De l'autre, l'étude de l'articulation de la lutte de classes, y compris de la lutte politique, au champ de rapports sociaux ainsi défini. L'intervention des appareils d'Etat étant aussi une expression de la lutte de classes, l'unité théorique de notre champ d'études est évidente, de ce côté. En revanche, il est beaucoup moins évident de lier les questions relatives à l'organisation de l'espace et celles touchant aux processus de consommation. Cette liaison existe, cependant, à l'heure actuelle :

1. Dans la pratique sociale (spatialisation des problèmes « d'équipement ») ;
2. Dans l'idéologie de l'environnement et ses dérivés (prolongeant la tradition de la « société urbaine »).

On a donc, à la fois, des raisons de *suspecter* et des raisons d'*étudier* une telle articulation. L'horizon de notre recherche, par conséquent, est double :

1. Connaissance de certaines pratiques sociales concrètes ;
2. Redéfinition théorique du champ idéologique, qui est notre objet initial.

On peut maintenant, à un niveau général, donner une première définition des deux types de pratiques visés par notre analyse :

1. Processus de *planification :* intervention du politique sur les différentes instances d'une formation sociale (y compris le politique) et/ou sur leurs rapports, dans le but d'assurer la reproduction élargie du système ; de régler ses contradictions non antagoniques et de réprimer les contradictions antagoniques, assurant *ainsi* les intérêts de la classe sociale dominante et la reproduction structurale du mode de production dominant.

2. *Mouvement social :* organisation du système des agents sociaux (conjoncture des rapports de classe) aboutissant à produire un effet qualitativement nouveau sur la structure sociale (effet pertinent). Par effet qualitativement nouveau, on peut entendre essentiellement deux situations :

— Au niveau des structures : un changement dans la loi structurale de l'instance dominante (dans le MPC, l'économique, en ce qui concerne la relation de propriété).

— Au niveau des *pratiques :* une modification des rapports de force, allant à l'encontre de la domination sociale institutionnalisée. L'indice le plus caractéristique est une modification substantielle du système d'autorité (dans l'appareil politico-juridique) ou dans l'organisation de la contre-domination (renforcement des organisations de classe).

II. Le système de détermination des pratiques politiques urbaines.

Tout « problème urbain » est défini structuralement par sa place dans la conjoncture d'un système urbain donné. Sa signification sociale et son traitement dans la pratique en dépendent.

Toutefois, il n'est pas défini uniquement par sa place dans le système urbain, il l'est aussi par la détermination simultanée de :

- Sa place dans le système urbain.
- Sa place dans la structure sociale générale, et notamment :
  - — dans le procès de production ;
  - — dans l'idéologique, en particulier dans les appareils idéologiques d'Etat ;
  - — dans le politico-juridique autre qu'au niveau local.
- Sa place dans l'*organisation sociale* (organisation sociale : formes sociales historiquement données, résultant de

l'articulation spécifique des structures et pratiques sur un domaine du réel : c'est ce qu'on pourrait appeler les *effets de conjoncture*) et notamment son traitement par :

- Le système de distribution du produit parmi les agents-supports.
- Le système organisationnel (système de moyens).
- Les formes matérielles spécifiques au domaine traité (formes écologiques dans le cas des problèmes urbains).

Les liens entre ces différents systèmes et entre les différents problèmes ainsi traités ne peuvent pas s'établir par une liaison structurale, mais par l'intermédiaire des « acteurs-supports », ces hommes-qui-font-leur-histoire-dans-des-conditions-sociales-déterminées. Ces « acteurs », dans la mesure où ils n'existent pas par eux-mêmes, mais par les éléments qu'ils véhiculent, doivent aussi être définis de façon spécifique au système urbain, en liaison avec la place qu'ils occupent dans les autres instances de la structure sociale. Il y a donc lieu de définir un *système d'agents urbains*, par appropriation différentielle des places dans chaque élément du système urbain, et de l'articuler avec :

1) Les places définies dans les autres instances.
2) Les pratiques sociales portant sur des domaines spécifiques distincts des « problèmes urbains » et qui devraient être traitées suivant le même décodage (ensemble des rapports de classes).

Nous pouvons maintenant définir :

— *La planification urbaine :* intervention du politique sur l'articulation spécifique des différentes instances d'une formation sociale au sein d'une unité collective de reproduction de la force de travail, dans le but d'assurer sa reproduction élargie, de régler les contradictions non antagoniques, assurant ainsi les intérêts de la classe sociale dans l'ensemble de la formation sociale et la réorganisation du système urbain, de façon à assurer la reproduction structurale du mode de production dominant.

— *Le mouvement social urbain :* système de pratiques résultant de l'articulation d'une conjoncture du système d'agents urbains et des autres pratiques sociales, tel que son développement tend objectivement vers la transformation structurelle du système urbain ou vers une modification substantielle du rapport de forces dans la lutte de classes, c'est-à-dire en dernière instance, dans le pouvoir d'Etat.

Il est à observer que « mouvements sociaux » et « planification urbaine » sont traités dans les mêmes termes, et qu'il n'y a pas de possibilité d'étudier structuralement une politique, sans passer par le champ des pratiques. La distinction entre les deux thèmes tient, simplement, à une

SCHEMA II

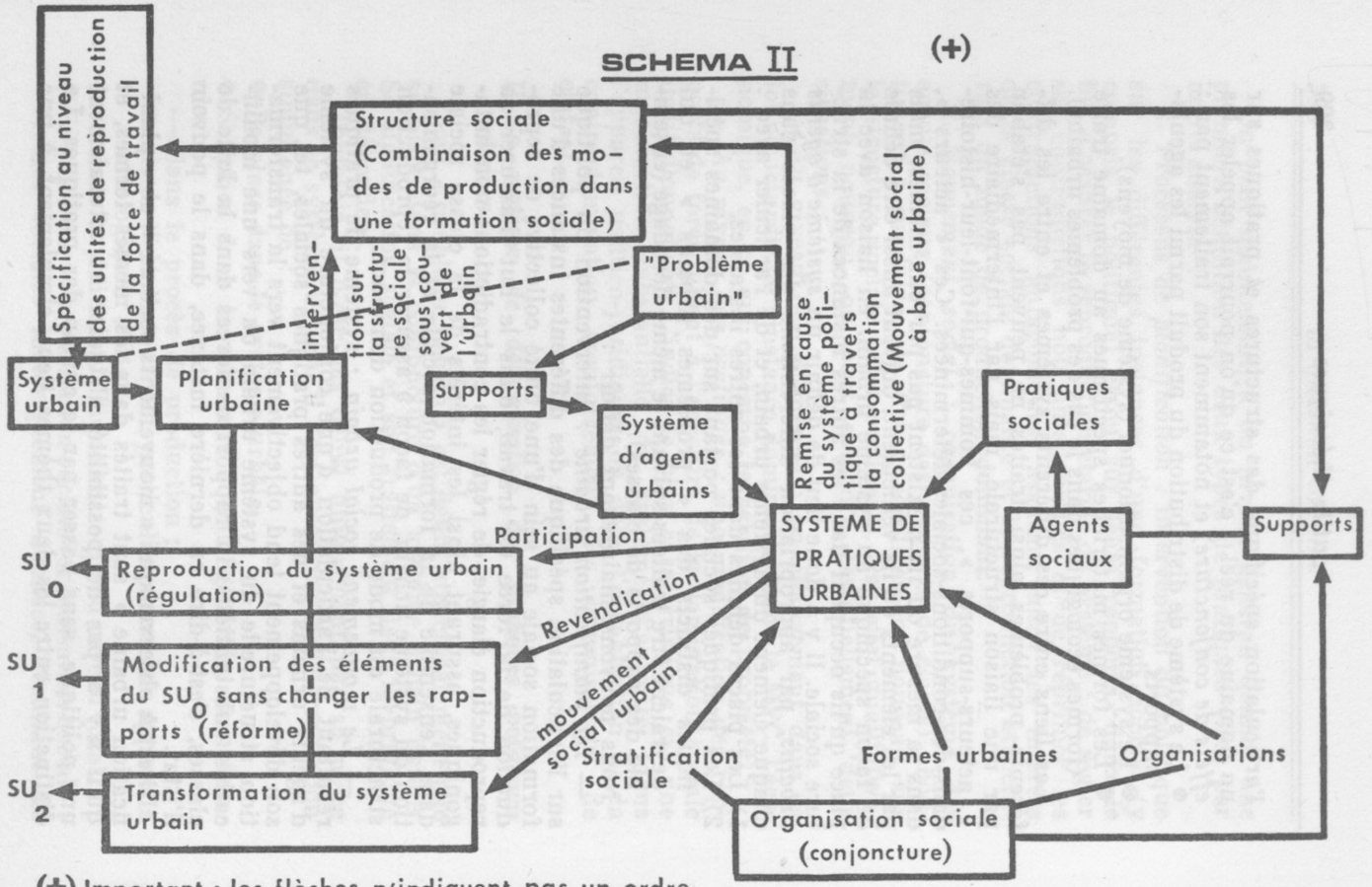

(+) Important : les flèches n'indiquent pas un ordre séquentiel. Il n'y a pas de "déclenchement" du système, le tout formant une unité complexe toujours

différence de démarche ; elle n'est cependant pas sans effets pratiques, dans la mesure où on peut s'intéresser en détail au mécanisme d'émergence d'un mouvement social urbain, sans approfondir l'ensemble de ses implications structurales.

Même si nous sommes encore à un niveau de généralité trop grand, on peut tenter de résumer l'ensemble de ces articulations dans les termes du schéma n° II.

A partir de là, il faut établir précisément l'ensemble des déterminations du système de pratiques « urbaines », en articulant système urbain, structure sociale générale et conjoncture spécifique, par rapport à laquelle l'analyse d'une situation concrète est menée.

III. Articulation du système urbain à la structure sociale générale.

Le système urbain n'est pas extérieur à la structure sociale, il la spécifie, il en fait partie. Mais dans toute pratique concrète, il faut tenir compte de son articulation à d'autres niveaux que ceux spécifiés dans le système urbain. Cette articulation se fait par l'insertion nécessaire des agents urbains dans le système de places économiques, politiques et idéologiques de la structure sociale, ainsi que dans les différentes relations entre les places, qui définissent les systèmes dans leur structure interne.

Concrètement, les agents urbains auront une valeur (qui peut être aussi négative-valeur 0) dans les trois instances :

Places	Relations définies entre les *places*
Economique	
Moyens de production	— Relation de propriété
Non-travail	
Force de travail	— Relation d'appropriation réelle
Politico-juridique	
Dominant	— Régulation - intégration (structures ; pratiques)
Dominé	— Maintien de l'ordre - domination (structures ; pratiques)
Idéologique	
Emission	— Communication - reconnaissance - méconnaissance (pratiques)
Réception	
Transmission	— Légitimation (structures)

IV. Articulation du système urbain à l'organisation sociale (Effets de conjoncture).

Dans toute société historiquement donnée, les processus structuralement déterminés s'insèrent dans des formes sociales cristallisées, qui font la spécificité de chaque moment. Les pratiques « urbaines » naissent à partir de l'insertion du système urbain articulé dans la structure sociale générale, dans les formes sociales, à partir de cette triple détermination des acteurs-supports et du champ des pratiques ainsi constitué.

L'organisation sociale évoque trop de domaines et se réfère à trop de formes pour qu'on ne soit pas obligé de sélectionner certaines caractéristiques particulièrement significatives pour le problème abordé.

Nous avons considéré comme fondamentales par rapport à notre objet les trois dimensions des *formes écologiques* (ou relatives à l'organisation de l'espace), la *stratification sociale* (distribution du produit entre les supports) et le *système organisationnel,* agencement formel des sytèmes de moyens spécifiques.

— *Places dans le système de stratification*
(niveau de revenu ; instruction, influence, etc.)

— Enfin, le problème de l'*organisation,* vraiment central dans notre recherche, s'il se présente théoriquement comme forme sociale, exige, pour son exposition, que l'on ait éclairci l'articulation des pratiques dans le système d'agents, *car c'est par rapport à la fusion, à la séparation ou à la transformation de ces faisceaux de pratiques, que l'organisation joue un rôle* essentiel. Nous essaierons donc de préciser ce rôle après avoir brossé le tableau général des déterminations structurales des agents et de leurs pratiques.

V. La détermination structurelle des pratiques urbaines.

On entend par pratique urbaine toute pratique sociale relative à l'organisation interne des unités collectives de reproduction de la force de travail, ou qui, visant les problèmes généraux de la consommation collective, prend comme champ d'action les unités urbaines (puisqu'elles sont les unités de ces processus de consommation).

Les pratiques urbaines forment système. Mais elles n'ont pas de signification par elles-mêmes. Leur seule signification est celle des éléments structuraux qu'elles combinent. Ces combinaisons se réalisent au moyen des agents, à partir de la détermination et de l'appartenance multidimensionnelle de ces agents-supports. *Le champ des pratiques*

Places dans les *formes écologiques*

	CONCENTRATION/ DISPERSION	
CENTRALITE	I centre	II échangeurs
PERIPHERIE	III villes nouvelles	IV banlieue

Types urbains

	FONCTIONS			
	Pluri-fonctionnalité		Mono-fonctionnalité	
	Production	Consommation	Echange	
I	1	5	9	13
II	2	6	10	14
III	3	7	11	15
IV	4	8	12	16

urbaines est un système de combinaisons entre combinaisons données d'éléments structuraux. Il réalise et manifeste, à la fois, les lois structurales du système, aussi bien de sa reproduction que de sa transformation, de son organisation que de ses contradictions.

Le schéma III résume l'ensemble des déterminations possibles. Malgré sa complexité, il n'est qu'un cadre possible et un processus social peut être lu suivant différents niveaux de profondeur. Il peut, en effet, y avoir mise en rapport des pratiques, des conséquences et des situations structurales avec un classement simple qui combine quelques éléments fondamentaux ou, à l'inverse, analyse d'un processus particulier entre les sous-éléments. A chaque objet de recherche correspond un élargissement, rétrécissement ou arrangement particulier du champ des pratiques et, par conséquent, une redéfinition du système d'agents-supports. En un mot, tout dépend du « problème » traité. On parle de places et non pas d'individus.

Quel est l'apport réel de ce schéma ?

Si l'on se place du point de vue des *structures* (étude de la « planification urbaine ») il permet d'étudier les *inputs-outputs* de chaque problème traité ; ou, plus clairement, étant donné une situation de décalage ou de contradiction dans l'un des processus, quelles en sont les conséquences pour le système, aussi bien en ce qui concerne la régulation de ses instances que l'exercice de la domination de classe ?

Si l'on se place du point de vue des pratiques, le schéma permet à la fois de déceler les processus de formation de certaines d'entre elles (par examen des combinaisons structurelles qui en sont la base) et de les définir par leurs effets et non pas par leur subjectivité. Du coup, la subjectivité elle-même est éclairée en tant que jouant un certain rôle dans la structure sociale. *Le sens n'a de sens qu'en dehors de lui-même.* Mais ce dehors ne peut être que la production d'un effet socialement identifiable, donc inséré dans un cadre prédéfini.

Par rapport à une pratique urbaine on peut donc ;

- Définir la combinaison structurale (manifestée par les caractéristiques des agents) qui l'a suscitée.
- Nommer (ou typologiser) la pratique, par l'analyse de son *horizon* (conséquences structurales prévisibles dans la logique de son développement).

Par exemple :

Reproduction du système urbain (régulation).
Modification d'un élément du système (réforme).
Reproduction, au moyen du système urbain, d'une autre instance structurale (maintien de l'ordre).

SCHEMA III - SYSTEME DES PLACES DETERMINANT LES PRATIQUES URBAINES

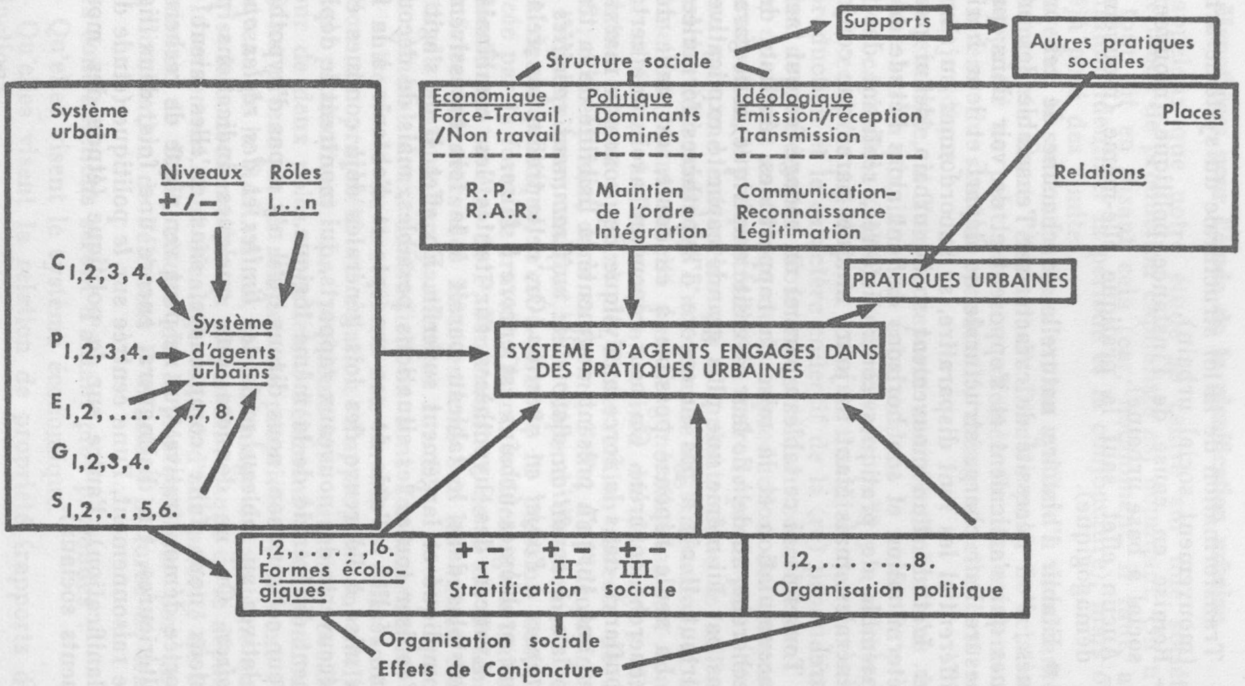

Transformation de la loi structurale du système urbain (mouvement social urbain).
— Remise en cause de l'instance politique (mouvement social à base urbaine).
– Aucun effet, sauf la pratique elle-même (mouvement démagogique).

● Etablir l'histoire naturelle de chacune de ces pratiques ; d'où nécessité de caractériser l'ensemble des pratiques qui s'articulent et s'opposent et de voir dans quelle mesure leur charge structurale de départ et leur horizon différentiel les font disparaître, se subordonner ou s'imposer. L'étude d'un mouvement social urbain (défini par sa détermination et son horizon) devient alors l'étude de cet ensemble de pratiques contradictoires, réalisant des lois générales, mais étant toujours unique, parce que conjoncturel.

Toutefois, si ce tableau permet un codage (ce qui facilite l'accumulation et la mise en rapport des résultats de la recherche, au-delà de leur diversité empirique) il ne garantit pas par lui-même une plus grande capacité explicative et, surtout, il n'y a pas eu encore d'hypothèses formulées.

La seule réponse possible à ce doute, est celle de la recherche concrète. On peut cependant avoir une certaine confiance dans la force analytique des concepts marxistes qui ont, jusqu'à présent, augmenté la lisibilité de la trame sociale, à *condition d'avoir été suffisamment spécifiés par rapport à l'objet en question.* Or, cette traduction relative aux problèmes urbains est encore à faire.

Avancer des hypothèses sur toutes les combinaisons possibles dans le tableau paraît à la fois excessivement compliqué et largement superflu. En effet, il ne s'agit pas d'épuiser toutes les situations possibles, mais de découper une réalité à l'aide de ces concepts et d'obtenir, à la fois, la mise à l'épreuve des lois générales déjà connues et la découverte des nouveaux rapports, qui montrent le déploiement différencié de la même logique.

Pour cette raison, nous dirons qu'il n'y a pas d'hypothèses relatives au tableau, mais des *limites* et *des règles opératoires.* On ne donnera que quelques indications pour mieux nous faire comprendre, sans qu'elles aient une portée démonstrative, qui ne peut venir que de recherches ultérieures. On distinguera, encore une fois, deux lignes de raisonnement, l'une centrée sur *le* politique (étude de la planification), l'autre sur *la* politique (étude des mouvements sociaux).

VI. Hypothèses pour l'étude de la planification urbaine.

Rappelons que notre étude se centre sur une société où le mode de production capitaliste est dominant. On n'a pas tout dit en disant cela (car, notamment, il faut, au minimum, identifier la période et la conjoncture), mais on a déjà posé des limites.

En effet, le système urbain est un système à dominante, la dominante étant l'élément P. D'autre part, la relation de propriété ne peut pas être affectée fondamentalement (au niveau du système productif, même si elle l'est au niveau juridique.

Par exemple, si l'on se reporte aux déterminations du système sur la planification urbaine dans le mode de production capitaliste (MPC), nous savons qu'il y a décalage entre le contrôle privé de la force de travail et des moyens de production et le caractère collectif de la (re) production de ces deux éléments. Pour nous référer concrètement à notre question, au niveau de la reproduction des moyens de production, il y a contradiction entre le profit plus élevé obtenu par une entreprise qui s'implante dans le milieu industriel déjà constitué d'une grande agglomération, et le dysfonctionnement suscité par la généralisation est toujours ultérieur à l'expression sociale du décalage ; elle s'effectue comme appoint de l'intervention directe de P sur C ; elle exprime, dans sa *forme*, l'effet de l'idéologique sur l'économique ; *surtout*, elle dépend directement de l'état de *la* politique, c'est-à-dire de la pression sociale exercée par la force de travail. Quand le décalage à traiter est fondé sur un état de P, l'intervention de G sur P tend à se faire à travers des interventions sur les autres éléments du système, en particulier sur E.

En général deux contradictions sont fondamentales : celle entre force de travail et non-travail et celle entre relation de propriété et relation d'appropriation réelle (forces productives). La problématique urbaine oscille autour de deux pôles essentiels : l'élément C (consommation) au niveau de la relation de propriété ; l'élément P, au niveau de la RAR. Ainsi, tout décalage du système qui favorise la consommation au niveau RP, risque de le dépasser. Inversement, tout décalage venant d'une priorité de P, au niveau de RAR, risque de le déséquilibrer par une hyperdomination de l'élément P affectant la force de travail.

Les contradictions seront d'autant plus profondes :

— Qu'elles visent le système économique.

— Qu'elles visent la relation de propriété (rapports de production).

— Qu'elles mettent en cause la domination de l'élément P (organisation des forces productives).

Toute contradiction fondamentale non réglée par le système débouche sur une contradiction surdéterminée à l'intérieur du système politique.

Enfin, les contradictions s'organisent entre les places des différents systèmes suivant un contenu défini par la (ou les) relation(s) qui caractérisent la fonction du système dans la structure sociale (par exemple pour le système politique, la fonction-relation de régulation-domination définit les places de « dirigeants-gérants » de l'ensemble du système et de « dirigés » centrés sur leurs intérêts particuliers) ; ces places, occupées par des supports différents, définissent des oppositions (situations contradictoires), d'autant plus profondes qu'elles sont surdéterminées par des oppositions plus générales (idéologico-politiques) ou même relatives à l'instance dominante (Economique).

VII. Hypothèses pour l'étude des mouvements sociaux urbains.

Un mouvement social naît de la rencontre d'une certaine combinaison structurale, qui cumule plusieurs contradictions, avec un certain type d'organisation. Tout mouvement social provoque, de la part du système, un contre-mouvement qui n'est que l'expression d'une intervention de l'appareil politique (intégration-répression) visant le maintien de l'ordre.

a) — *Le cumul de contradictions* se fait par l'insertion des agents dans des places contradictoires à l'intérieur d'un même élément du système urbain, structure sociale ou organisation sociale ou d'éléments différents à l'intérieur d'une relation (par exemple : rôle de locataire, ou propriétaire à l'intérieur de l'élément Consommation (logement) ; ou force de travail/non travail à l'intérieur de la relation de propriété, ou force de travail/moyens de production (C/P) à l'intérieur de la relation d'appropriation réelle).

On peut donner les règles suivantes :

— Plus il y a de contradictions accumulées, plus il y a de charge sociale, potentiellement mobilisatrice.

— Plus les contradictions sont dans l'économique ou dérivées de contradictions dans cette instance, plus elles sont importantes. Au contraire, plus elles sont purement politiques ou idéologiques, plus elles sont intégrables dans une régulation du système.

— Plus les contradictions sont fractionnées dans leur traitement, moins il y a de chances d'affrontement et de mobilisation.

— L'affrontement direct entre des pratiques fondées sur ces combinaisons structurelles dont l'opposition relève d'une contradiction fondamentale, ne peut se résoudre que par une régulation du système ou une articulation avec une autre contradiction. Ainsi, toute contradiction non résolue mais posée entre des éléments complémentaires et opposés, débouche sur une autre contradiction. L'enchaînement des contradictions (*manifesté par des modifications dans le système*) débouche sur le lieu de condensation des contradictions du système : *le système politique.*

— Quand il y a non-correspondance entre les éléments qui définissent les « acteurs » en présence, les contradictions ne peuvent s'exprimer qu'à travers l'articulation de ces éléments isolés, dans d'autres champs de pratiques sociales.

— L'articulation d'autres pratiques aux pratiques urbaines produit une augmentation de la contradiction, quand elles sont définies par des contradictions fondamentales et vice versa.

— L'intervention de l'idéologie a une importance particulière au niveau des *formes* d'expression du mouvement : l'intervention du politique, au niveau de leur *contenu* historiquement donné ; l'intervention économique, au niveau de leur *dynamique* (horizon structurel).

b) — Le rôle de *l'organisation* (comme système de moyens spécifiques à un objectif) est fondamental, car, si les agents-supports permettent la constitution de combinaisons entre les éléments structurels, c'est l'organisation qui est le lieu de fusion ou d'articulation avec les autres pratiques sociales. Quand il n'y a pas d'organisation, les contradictions urbaines s'expriment soit de manière réfractée, à travers d'autres pratiques, soit de manière « sauvage », pure contradiction vide d'horizon structurel.

La genèse de l'organisation ne relève pas de l'analyse des mouvements sociaux, car seuls ses effets sont importants. Elle est cristallisation de pratiques sociales et ses caractéristiques vont déterminer les conséquences qu'elle aura sur certaines combinaisons structurelles exprimées dans le système d'acteurs.

Une organisation se définit, structurellement, comme une intervention, à partir d'une certaine combinaison structurelle (*horizon d'appartenance* défini comme combinaison des caractéristiques des agents d'intervention) sur une autre combinaison structurelle différente et qui l'intègre (*horizon de référence :* somme des combinaisons des agents qui la composent, si les objectifs de l'organisation sont réalisés).

Le rôle de l'organisation dans la formation d'un mouvement social est de *lier* les différentes contradictions présentes dans les combinaisons structurelles auxquelles elle a affaire. Le rôle de l'organisation pour détruire le mouvement social est de *délier* les contradictions.

D'autre part, l'organisation peut naître du système d'agents urbains ou être importée d'autres pratiques.

Hypothèse fondamentale : si l'organisation naît d'une simple mise en rapport des éléments contenus dans une partie du système d'agents urbains, elle ne change pas qualitativement l'orientation et assure uniquement l'action fractionnée déterminée par les différentes places. C'est le niveau *O* de l'organisation (coordination de la spontanéité) qui ne peut pas susciter un mouvement social. Donc, pour qu'il y ait mouvement social, il faut nécessairement l'union d'un enchaînement de contradictions en profondeur, qui ne peut être fait que par une organisation importée d'autres *pratiques*. L'organisation uniquement « urbaine » ne peut être que, au maximum, instrument de *réforme* (cf. notre typologie des pratiques urbaines).

Dans tous les autres cas, l'organisation, tout en intervenant dans le système d'agents urbains, à une origine extérieure et ne peut être que (de par ses objectifs, définis en dehors du système urbain) :

1. — Instrument de domination Intégration (lutte de classes en faveur de la classe dominante)	Instrument de contestation (lutte de classes en faveur des classes dominées) :
	2. Contestation économique
	3. Contestation politique
	4. Contestation idéologique
	5. 2 + 3
	6. 2 + 4
	7. 3 + 4
	8. 2 + 3 + 4

L'organisation n'est pas le *deus ex machina* du mouvement social. Son explication échappe à une analyse spécifique de l'urbain (dans la mesure où elle est cristallisation d'autres pratiques). Mais la nouvelle organisation, propre au mouvement social urbain, est parfaitement analysable à partir de la fusion des caractéristiques de l'organisation « importée » et des combinaisons structurelles présentes dans le système d'agents. Il y aura mouvement social dans la mesure où la pratique et le discours de

l'organisation lient les contradictions supportées par les agents sans les délier de façon fractionnée (idéologie réformiste) et sans les fondre dans une seule opposition globalisante (utopie révolutionnariste).

Il y a mouvement social urbain quand il y a correspondance des contradictions structurelles fondamentales du système urbain et d'une ligne juste d'une organisation formée à partir de la cristallisation d'autres pratiques. Par ligne juste, on peut entendre la pratique politique dont l'horizon structurel correspond aux objectifs de l'organisation, eux-mêmes dépendants des intérêts de classe représentés par l'organisation dans une conjoncture donnée.

VIII. La mise en pratique de la recherche.

S'il est parfaitement arbitraire d'aborder les problèmes méthodologiques sans avoir délimité au préalable un objet concret, on peut tout au moins signaler le *style de travail*, afin de relier les préoccupations théoriques dont il a été question jusqu'à présent aux résultats de recherche auxquels il faut aboutir.

D'abord, on peut déjà préciser par quoi il faut commencer dans l'étude des mouvements sociaux urbains. Ou, plus exactement, il *ne* faut *pas* commencer par là où on le fait d'habitude, *les organisations*. Il s'agit de repérer des contradictions (« problèmes ») ou signaler les mobilisations spécifiques à ces problèmes. A partir de là, il faut :

— Repérer l'enjeu (ou les enjeux) et les coder en termes structuraux.

— Repérer les groupes sociaux intervenant par rapport à chaque enjeu et les coder *dans les mêmes termes*, à différents niveaux de profondeur, suivant le schéma III.

— Caractériser les organisations et déterminer leur articulation au système d'agents-supports.

Ensuite, on procédera à l'analyse concrète de la situation, qui sera en même temps la démonstration d'une loi, dans la mesure où elle la réalise en devenant intelligible à travers la mise en rapport des éléments réels soumis à notre codification théorique.

On devra surmonter les difficultés, classiques dans la recherche quantitative, d'application de la méthode expérimentale à une situation non expérimentale. On partira donc de l'hypothèse d'un champ fermé, en considérant comme constants tous les éléments non compris dans chaque analyse spécifique (c'est l'équivalent des procédures courantes de contrôle dans la recherche quantitative).

La technique de vérification expérimentale qui semble la plus adéquate est celle d'un modèle de *simulation* qui fonctionnerait comme suit :

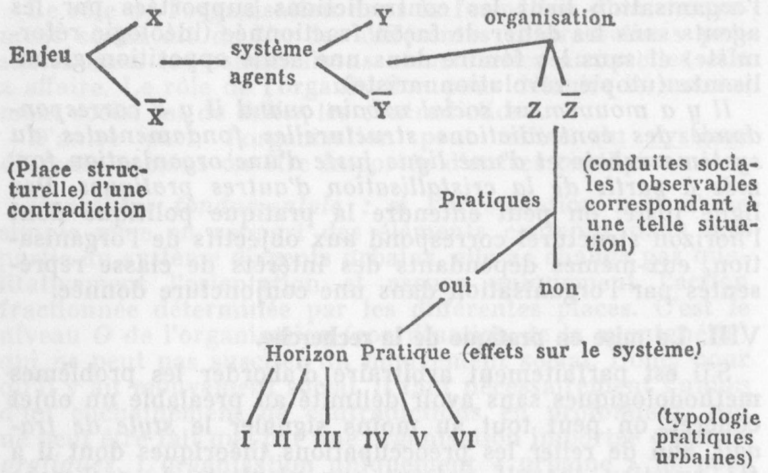

Il est clair que ce schéma peut être aussi complexe ou aussi simple que l'on veut :

— En développant chaque élément.

— En changeant l'ordre de vérification (on ordonne le modèle par rapport à un type de pratique, par exemple).

— En combinant des enjeux entre eux.

Mais en tout état de cause, il y a deux règles opératoires fondamentales :

1. La vérification se fait suivant le schéma présence/absence et suivant la détermination de chaque enchaînement par une seule combinaison d'éléments.

2. La procédure de contrôle consiste à voir l'organisation différentielle des pratiques suivant le découpage distinct du système d'agents. Par exemple, à l'intérieur des agents définis par leur appartenance à un bas niveau du rôle locataire de C_l — logement — on découpe en ajoutant un autre critère, réfraction de la structure sociale au niveau du système économique (employés, ouvriers) et en comparant leur comportement par rapport à la pratique étudiée (par exemple, grève des loyers).

Normalement, puisque la situation n'est pas expérimentale, qu'il s'agit de pratiques et non pas de réponses à un questionnaire, il sera difficile d'obtenir l'ensemble des contrôles. Mais l'on disposera, au moins, de plusieurs systèmes de pratiques, correspondant à différents regroupements des mêmes acteurs et au traitement de problèmes divers. A partir de cette diversité de situations, on aura

des éléments de comparaison, et donc d'explication, car on se rapproche fortement de situations de recherche familières au sociologue.

Les problèmes techniques à résoudre restent énormes, mais la voie est ouverte pour leur position et, par conséquent, à long terme, pour leur solution.

Si la difficulté de cette voie empêche qu'on puisse déjà présenter des démonstrations concrètes de son utilité (car des chaînons fondamentaux manquent et des rectifications doivent être faites) nous tenons à présenter quelques analyses concrètes qui, dans leur diversité, montrent à la fois la difficulté de la tâche et les lueurs de compréhension qui commencent à jaillir ici ou là. C'est plutôt comme expérience permettant une rectification que comme *preuve* de notre schéma que nous les présentons, afin de permettre au courant collectif qui se dégage dans ce domaine d'utiliser nos travaux pour les dépasser, sans pour autant abandonner la perspective féconde où l'on s'est engagé.

344

3

Enquêtes sur la planification urbaine

A partir des précisions théoriques précédentes, on peut comprendre que la planification urbaine n'a pas de signification sociale univoque (car le seul sens qu'on pourrait en dégager de façon uniforme ferait référence obligatoirement à une *rationalité non historique*) mais qu'elle doit être interprétée à partir de l'effet social produit par l'intervention de l'instance politique sur le système urbain et/ou sur la structure sociale.

Quelques études de cas nous aideront à préciser la portée de notre analyse. A cet égard, deux remarques importantes doivent être faites :

1. Il ne faut pas identifier planification urbaine et plans d'urbanisme, bien que ceux-ci constituent la plus grande masse d'interventions en la matière. En effet, très souvent, les plans d'urbanisme, en tant que documents ne faisant qu'exprimer une doctrine ou un parti pris urbanistique, sans se donner des moyens de réalisation, sont avant tout des *textes idéologiques,* ce qui n'ôte rien à leur efficacité sociale, mais caractérise l'intervention du politique comme portant non pas sur le système urbain, mais sur l'instance idéologique générale. Notre choix, en termes de terrain d'enquête, porte plutôt sur des opérations effectivement réalisées ou en cours d'exécution, dans la mesure où leur effet est quand même plus direct que dans le cas des « schémas directeurs » ou des « livres blancs ».

2. D'autre part, signalons une nouvelle fois que, dans une analyse concrète, la distinction entre planification

urbaine et mouvements sociaux n'a pas grand sens, car la planification est *aussi* une certaine forme de pratique politique de classe et les mouvements sociaux ou revendicatifs affectent directement le contenu et le processus de toute opération d'urbanisme (ne serait-ce *qu'en creux*, quand ils n'existent pas...). D'ailleurs nos études concrètes sur les deux thèmes montreront constamment cette liaison. Ainsi, la distinction opérée n'a de sens que parce que notre but, dans ces pages, est moins de rendre compte de façon approfondie d'une réalité historique donnée, *que de mettre à l'épreuve, très partiellement, certains outils théoriques qui peuvent effectivement avoir des traits spécifiques* aussi bien dans *le* politique que dans *la* politique.

Enfin, il est clair que les études de cas présentés ne réalisent pas l'ensemble du schéma élaboré, d'autant plus que ce schéma a été développé, remanié, précisé, parallèlement à la recherche concrète et *qu'il est donc en avance sur elle dans la mesure* où nous cherchons surtout, pour le moment, à nous donner des outils de travail plutôt qu'à nous enfermer dans l'alternative de la description aveugle ou de la fermeture hâtive d'un modèle théorique. Ils peuvent cependant montrer les difficultés *concrètes* et les apports provisoires de la perspective tracée.

I. — Les villes nouvelles britanniques.

Une auréole continue à entourer l'expérience de l'urbanisme britannique, souvent présentée comme l'exemple même de la continuité d'un projet urbain, depuis les *Garden Cities* de Howard à la réalisation, en vingt ans, de dix-huit villes nouvelles, abritant, en 1966, 650 000 personnes et se proposant comme cadre de vie communautaire (quatorze villes furent fondées entre 1946 et 1950).

Or, plutôt que de nous plonger dans le débat sur le « modèle de ville » ainsi élaboré, nous avons préféré l'étudier comme processus social et dégager le sens de cette opération urbanistique à partir de l'analyse des contradictions sous-jacentes à l'intervention, et de l'ensemble des rapports sociaux, politiques et institutionnels, qui se sont noués à partir d'une telle situation. L'expérience anglaise étant largement connue, nous ne nous attarderons pas sur l'exposé des données historiques et urbaines, qui ne seront rapportées que pour étayer l'analyse qui en est faite [32].

32. Notre analyse est fondée, d'une part, sur l'enquête personnelle effectuée lors d'une visite aux villes nouvelles anglaises en 1966 ; de l'autre, sur une recherche historique et documentaire effectuée en

Les villes nouvelles ont été avant tout une réponse à la crise urbaine (sociale et fonctionnelle) de la région de Londres, dont l'origine est à trouver dans la surconcentration industrielle produite par l'évolution technique et économique du capitalisme anglais, suivant le mouvement bien connu de formation des régions métropolitaines. Cette concentration a cependant revêtu une acuité particulière en Angleterre, du fait des transformations produites à l'intérieur de la vieille base industrielle, centrée sur les matières premières et sur les conglomérats du textile traditionnel. Dans les termes de notre analyse des tendances de l'implantation industrielle (cf. ch. 3), on pourrait dire qu'on assiste au passage d'une dominance β à une dominance γ et α combinées, centrées toutes les deux sur l'urbain, à la fois comme marché et comme milieu technique.

Cette tendance, propre à l'industrie, est doublée, d'une part, par la « tertiarisation » croissante du système productif, et la constitution des grandes organisations ; de l'autre, par les disparités régionales, produit du développement inégal du capitalisme. L'intérêt particulier de chaque entreprise, cherchant à maximaliser son profit, entre ainsi en contradiction avec l'équilibre de l'ensemble, en ce sens qu'une telle concentration spatiale de l'activité, livrée à elle-même, produit toute une série de contradictions à l'intérieur du système urbain de la région de Londres, tout en accentuant le déséquilibre entre les régions. Pour ne pas alourdir l'exposé, nous avons résumé dans le schéma IV les effets produits par cette évolution du système productif, sur les différents éléments du système urbain, et les principales conséquences qui s'en dégagent. (Pour chacun des processus indiqués, nous supposons connues les analyses du ch. III sur la détermination sociale des effets

---

1969 à l'Université de Montréal dans le cadre du séminaire de recherche sur la planification urbaine MELLE ROBITAILLE et M. LEDUC ont mené, sous ma direction, une étude très documentée sur laquelle est basé l'essentiel de ce texte. Pour les données de base, parmi les principaux ouvrages de référence sur ce thème, nous pouvons citer : W. ASHWORTH, *The Genesis of Modern British Town Planning*, Routledge and Kegan Paul, Londres, 1954 ; D. L. FOLEY, *Controlling London's Growth*, University of California Press 1963 ; L. RODWIN, *The British New Towns Policy*, Harvard University Press 1956 ; H. ORLÉANS, *Stevenage a Sociological Study of a New Town, London*, Routledge and Kegan Paul, 1952 ; P. ABERCROMBIE, *Town and Country Planning*, Londres, Oxford University Press 1959 ; F. J. OSBORN and A. WHITTICK, *The New Towns* : « The Answer to Megalopolis », New York, Mc G. HILL, 1963 ; J. NADGE, « The New Towns Program in Britain », *Journal of the American Institute of Planners*, 28, nov. 1962 ; Mission d'étude de l'IAURP, « Villes Nouvelles en Grande-Bretagne » et « Urbanisme en région de Londres », *Cahiers de l'IAURP*, Paris, t. 8, juin 1967 ; P. MERLIN, *Les villes nouvelles*, P. U. F., Paris, 1969.

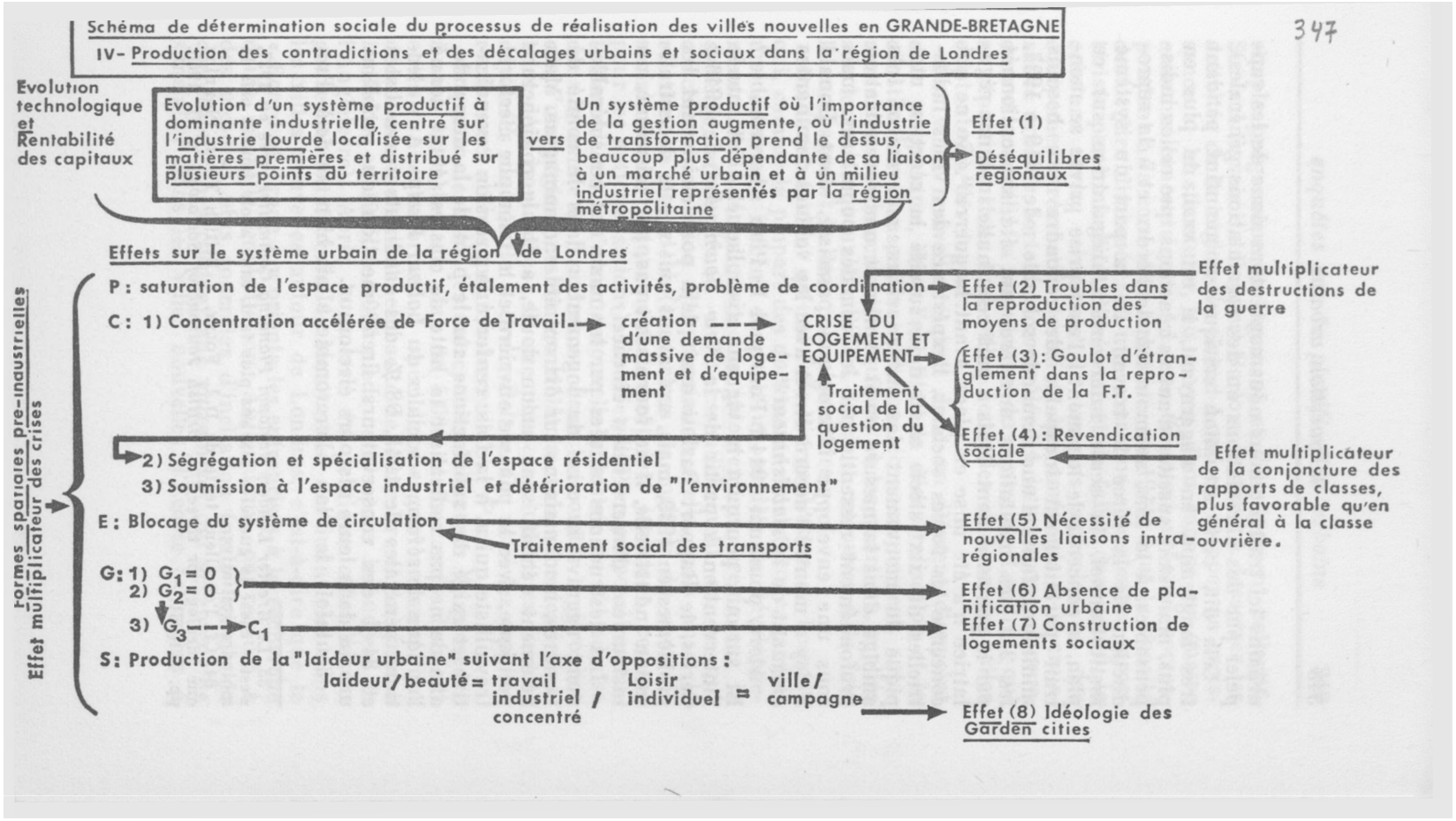
Schéma de détermination sociale du processus de réalisation des villes nouvelles en GRANDE-BRETAGNE
IV- Production des contradictions et des décalages urbains et sociaux dans la région de Londres
Evolution technologique et Rentabilité des capitaux
Evolution d'un système productif à dominante industrielle, centré sur l'industrie lourde localisée sur les matières premières et distribué sur plusieurs points du territoire
vers
Un système productif où l'importance de la gestion augmente, où l'industrie de transformation prend le dessus, beaucoup plus dépendante de sa liaison à un marché urbain et à un milieu industriel représentés par la région métropolitaine
Effet (1)
Déséquilibres régionaux
Effets sur le système urbain de la région de Londres
Formes spatiales pré-industrielles
Effet multiplicateur des crises
P : saturation de l'espace productif, étalement des activités, problème de coordination
Effet (2) Troubles dans la reproduction des moyens de production
Effet multiplicateur des destructions de la guerre
C : 1) Concentration accélérée de Force de Travail
création d'une demande massive de logement et d'equipement
CRISE DU LOGEMENT ET EQUIPEMENT
Effet (3) : Goulot d'étranglement dans la reproduction de la F.T.
Traitement social de la question du logement
Effet (4) : Revendication sociale
Effet multiplicateur de la conjoncture des rapports de classes, plus favorable qu'en général à la classe ouvrière.
2) Ségrégation et spécialisation de l'espace résidentiel
3) Soumission à l'espace industriel et détérioration de "l'environnement"
E : Blocage du système de circulation
Traitement social des transports
Effet (5) Nécessité de nouvelles liaisons intra-régionales
G : 1) $G_1 = 0$
2) $G_2 = 0$
Effet (6) Absence de planification urbaine
3) $G_3 \dashrightarrow C_1$
Effet (7) Construction de logements sociaux
S : Production de la "laideur urbaine" suivant l'axe d'oppositions :
laideur / beauté = travail industriel concentré / Loisir individuel = ville / campagne
Effet (8) Idéologie des Garden cities

urbains ici traités ; nous nous contentons donc de les rappeler par des abréviations ou des formulations générales).

Cela dit, cette situation critique se maintint pendant très longtemps, en s'aggravant, il est vrai, de plus en plus, mais sans susciter d'autres réactions que celles indispensables, à la fois, au maintien de l'ordre et à la reproduction de la force de travail. De la part du système institutionnel, la seule intervention, régulatrice sur ce plan, a concerné le logement ; l'entreprise privée se montrait parfaitement incapable de répondre aux besoins minimum, faute d'une demande solvable : de 1919 à 1937, les 2/3 des habitations ouvrières ont été subventionnés par le gouvernement. Mais à part cela, nulle instance régulatrice n'a été mise en place avant la guerre [33]. En ce qui concerne les forces sociales, l'expérience des villes industrielles du XIX[e] siècle avait déjà suscité la réaction utopique du mouvement des *garden cities,* mouvement très ambigu dans la mesure où il exprimait une revendication profondément ressentie par les couches populaires, mais sous une enveloppe idéologique passéiste, dont Donald Foley a montré l'accord étroit avec les valeurs dominantes émanant de l'*Establishment* [34].

Alors, pourquoi 1944 ? Pourquoi le Plan Abercrombie ? Et surtout, pourquoi la vigueur avec laquelle fut menée l'intervention à partir de la *New Town' Act* de 1946 ? Certes, le Rapport Barlow avait déjà posé clairement les problèmes en 1939, mais, axé avant tout sur la décentralisation industrielle, il ne fournissait pas, par lui-même, un instrument d'intervention efficace.

Les destructions causées par les nazis ont considérablement aggravé la crise du logement : dans le comté de Londres, neuf maisons sur dix ont été endommagées. Mais l'élément décisif, sans aucun doute, a été la conjoncture politique, avec la poussée ouvrière et le triomphe électoral travailliste qui a, à la fois, renforcé la pression revendicative et exigé des satisfactions sur le plan de la demande, afin de ne pas radicaliser la lutte de classes (étant donné l'optique de réformes sociales du *Labour Party*). Aux élections générales de 1945, 98 % des candidats travaillistes et 84 % des conservateurs firent mention du problème urbain dans leurs discours électoraux.

Toutefois, le Plan Abercrombie allait bien au-delà d'un

33. Le *Greater London Regional Planning Committee,* créé en 1927, s'est « cassé la gueuel » dix ans plus tard, sans avoir jamais pris la moindre initiative.

34. Cf. l'excellent texte de D.L. FOLEY, « British Town Planning one Ideology or three ? », *British Journal of Sociology,* t. II, 1960, pp. 211-231.

simple programme de logement et d'équipement collectif. Suivant la voie du Rapport Barlow, il visait à desserrer les activités de la région du Grand Londres, stopper sa croissance et la structurer, au moyen d'un zonage en quatre anneaux concentriques : 1. une couronne urbaine, correspondant à la zone déjà urbanisée en 1944, dont la densité devait être diminuée ; 2. une couronne suburbaine, caractérisée par un habitat disséminé et de faible densité ; 3. la *ceinture verte,* constituée de terrains agricoles où des équipements récréatifs devraient être aménagés et la croissance urbaine, fortement contrôlée ; 4. la couronne externe, devant accueillir la population du centre de Londres, qui se répartirait dans huit villes nouvelles et dans des villes existantes à développer.

Les villes nouvelles étaient donc un élément d'appoint d'un programme, dont l'axe était la décentralisation et la constitution d'ensembles urbains, économiquement autonomes et socialement bien équipés, où les quartiers, repliés sur les maisons unifamiliales, feraient retrouver à la fois la campagne et le sens communautaire.

Or, il est évident qu'une telle réorganisation de l'espace qui, comme la plupart des *documents* d'urbanisme, gardait une cohérence interne et visait un modèle de développement urbain, impliquait une intervention directe sur le système productif (G → P) essentiellement en ce qui concerne la relation d'appropriation réelle, mais aussi la relation de propriété (en termes de logique du contrôle social, et non uniquement de propriété *juridique,* comme pour les nationalisations). En effet, le Plan proposait essentiellement : 1. qu'aucune nouvelle industrie ne fût admise dans le comté de Londres ou dans les comtés limitrophes et qu'une réglementation contrôlât la croissance des industries déjà implantées ; 2. que plusieurs industries fussent déplacées au-delà du « *Green-Belt* ». Or, voici les moyens réellement utilisés pour intervenir sur P :

A partir de 1945, les entreprises désireuses de procéder à une extension de plus de 5 000 pieds carrés devaient obtenir une autorisation spéciale du gouvernement (on découvrit plus tard l'inefficacité de la mesure et on abaissa la limite, en 1965, à 1 000 pieds carrés pour le sud-est de l'Angleterre). Après la guerre, la politique officielle du gouvernement favorisa la localisation des industries dans les villes nouvelles autour de Londres, c'est-à-dire que le « Board of Trade » y orienta les entreprises à la recherche d'une nouvelle implantation. Aujourd'hui, on recourt à des mesures plus concrètes d'incitation (mais jamais de coercition) en accordant aux entreprises qui acceptent de s'installer dans les villes nouvelles d'Ecosse (« région à

développer ») des subventions qui représentent 25 % du coût de construction des bâtiments, 10 % du coût de l'équipement et des avantages fiscaux sous forme de périodes d'amortissement plus courtes. De plus, les *development corporations* des villes nouvelles effectuèrent une propagande auprès des chefs d'entreprise et leur proposèrent soit des usines standards et des bureaux déjà construits, soit des terrains équipés, loués par la corporation, à construire. Mais *aucune mesure législative* n'a été prise pour contrôler l'emploi des bureaux à Londres avant 1964, alors que se produisaient une croissance et une concentration accélérées des activités d'information et de gestion.

S'il y a donc intervention sur certains aménagements de l'environnement industriel ($G \longrightarrow P_3$) l'essentiel du mouvement de P et donc de l'ensemble du système urbain, n'est pas affecté : réalisation spécifique, donc, des lois fondamentales de la planification urbaine capitaliste ; difficulté de l'intervention sur P et dépendance de toute autre intervention par rapport à cette première.

En ce qui concerne *l'action sur l'échange*, on peut presque dire *qu'elle a été inexistante*. En effet, dans l'esprit des planificateurs, une option de déconcentration industrielle et résidentielle devait permettre, indirectement, de régler le problème de l'échange par *l'arrêt des migrations alternantes* en direction et en provenance de Londres. Les villes nouvelles, à une distance moyenne de 40 kilomètres de Londres, ont été pensées en termes de centres autonomes grâce à l'instauration d'un équilibre du rapport emploi/population active. La Commission Reith (1945) recommandait de situer les villes nouvelles le long d'une voie ferrée (pour le transport commercial, industriel et les déplacements sporadiques de la population vers la ville-mère) et à proximité des grands axes routiers de la région, de façon à ce qu'elles puissent y être reliées le plus directement possible. Comme on le voit, une telle politique n'apporte pas de réponse directe au problème, puisque sa solution dépend des interventions préalables sur les sources des transferts intra-urbains.

Il restait donc l'intervention sur la consommation, sur le logement et les équipements, mais aussi sur « l'environnement » urbain qui, en fait, se situait dans le prolongement du programme de logement social (*housing estates*), tout en élargissant ses dimensions. Cependant, les villes nouvelles ne résultent pas d'un simple programme d'équipement : présentées comme la réalisation concrète de la vieille utopie anglaise, censées répondre au fort courant de revendication populaire, elles manifestent cette utopie dans la *forme* écologique où elles ont été réalisées.

Elles se caractérisent, d'abord, par le souci de constituer des communautés « complètes », c'est-à-dire avec suffisamment d'emplois sur place ; ensuite, par leur isolement, le manque presque volontaire de liaisons avec la métropole ; enfin, et surtout par le mode de vie qu'on a voulu y créer : maisons unifamiliales constituant des unités de voisinage, espaces verts abondants, centres communautaires, absence presque totale d'équipements ludiques (dancings, cinémas) alors qu'églises et animateurs sociaux prolifèrent... C'est la reprise de la vieille idéologie de la réforme sociale par la modification du cadre de vie. En tout cas, une telle *forme* et surtout, le type d'industrie attiré par une pareille situation ont déterminé la nature de la population résidente — cadres moyens, techniciens et aristocratie ouvrière. C'est cette intervention sur le symbolique urbain qui a donné son « cachet » aux villes nouvelles, et cette intervention doit être comprise comme présentant la réalisation du modèle urbain proposé, là où il y avait simple programme d'équipement.

Ces traits fondamentaux des villes nouvelles expliquent le processus institutionnel de leur réalisation. Comme il s'agissait, à la fois, d'une intervention directe de l'appareil d'État sur la consommation, et d'une tentative de création d'un cadre urbain adéquat au projet idéologique, l'initiative est venue du secteur de l'appareil chargé de la consommation (ministère du logement) mais cet appareil, en accord avec le projet communautaire, a délégué ses pouvoirs à un organisme d'Etat au niveau local (les *Development Corporations*), pourvu de « tous les pouvoirs », dans le cadre de la logique générale énoncée... (cf. l'organigramme de la réalisation institutionnelle des villes nouvelles). Les autorités locales ayant peu de poids, puisqu'il s'agissait de *construire* une ville, tout dépendait d'un seul organisme centralisé, doté de moyens financiers et juridiques, soutenu par les organisations populaires (puisque c'était la réponse à leurs revendications) et nullement gêné par les entreprises qui ne subissaient aucune contrainte et qu'on sollicitait, au contraire. Cela explique la rapidité et l'efficacité de la réalisation d'un programme réunissant les meilleures conditions dont peut rêver un technocrate... A signaler que ces conditions, à leur tour, étaient telles à cause du contenu urbanistique précis que nous venons d'établir.

Que restait-il donc, à part les « villes nouvelles, foyers de nouveaux rapports sociaux harmonieux » ? Peu de chose : la région du Grand Londres abandonnée à elle-même... Le Plan Abercrombie avait décidé qu'elle ne s'accroîtrait plus. Erreur ! crie-t-on encore. Mais cette hypo-

FONCTIONNEMENT ADMINISTRATIF ET FINANCIER DU PROGRAMME DES VILLES NOUVELLES

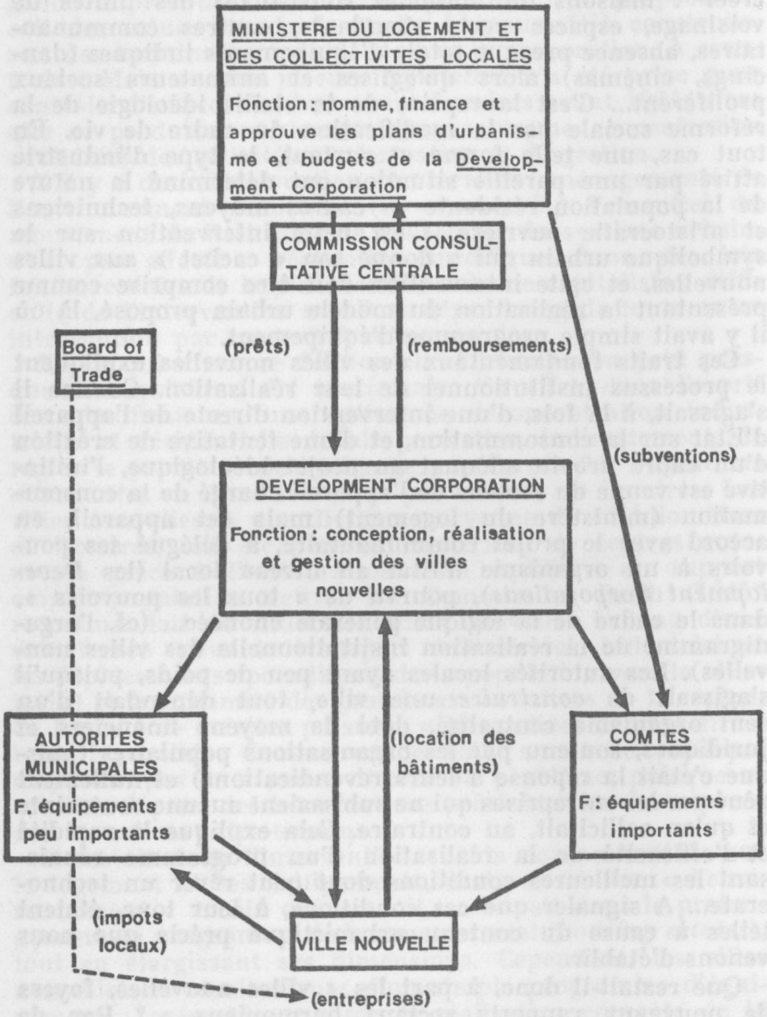

thèse dépendait de la réalisation des conditions du contrôle urbain (G → P), implicites dans le Plan. L'erreur théorique du Plan est socialement déterminée : pour être cohérent avec lui-même, il devait être incohérent par rapport à une réalité perçue comme pur « obstacle au changement », sans intérêts de classe. Or la région de Londres s'accrut, entre 1946 et 1966, de 1,7 million de personnes, les villes nouvelles n'absorbant que 19 % de cette croissance... Tous les problèmes se reposèrent, de façon encore plus aiguë. Devant le dérèglement dans la reproduction des moyens de production, un nouveau rythme de planification fut mis en place, axé directement sur le fonctionnement économique et intervenant sur P très indirectement, à travers l'action sur les transports et un système complexe d'incitations et d'aménagements. Les expressions les plus concrètes de cette nouvelle orientation furent le plan régional de la région du sud-est et la réforme administrative de 1964, essayant de réformer techniquement les institutions locales (cf. schéma V qui résume l'essentiel des déterminations du processus).

Les « villes nouvelles » ont été entraînées par cette vaste marée et sont devenues des satellites, peut-être un peu mieux équipées, dépendant d'autres agglomérations moins « nouvelles ».

D'abord, sur le plan du travail : dans les villes les mieux pourvues (les premières construites, comme Harlow et Crawley), 20 % de la population travaillent ailleurs, car les emplois de bureau n'ont pas suivi l'évolution démographique ; mais dans l'une des plus récentes communautés, en Écosse, 50 % de la population travaillent à l'extérieur... C'est surtout le week-end qui voit les habitants de ces nouvelles communautés déserter leur village-boy-scout et chercher le centre des agglomérations, en quête des mirages qu'une consommation de masse ne pouvait pas manquer de projeter sur ces lieux-nouveaux-d'autrefois : faute de bonnes liaisons collectives avec la métropole, le taux de motorisation individuelle a atteint des proportions extraordinaires. Enfin l'habitat aussi s'en ressent : Cumbernauld-L'osée fait du collectif...

La légende de l'urbanisme anglais se dilue dans la quotidienneté uniforme des banlieues résidentielles de la grande métropole.

●

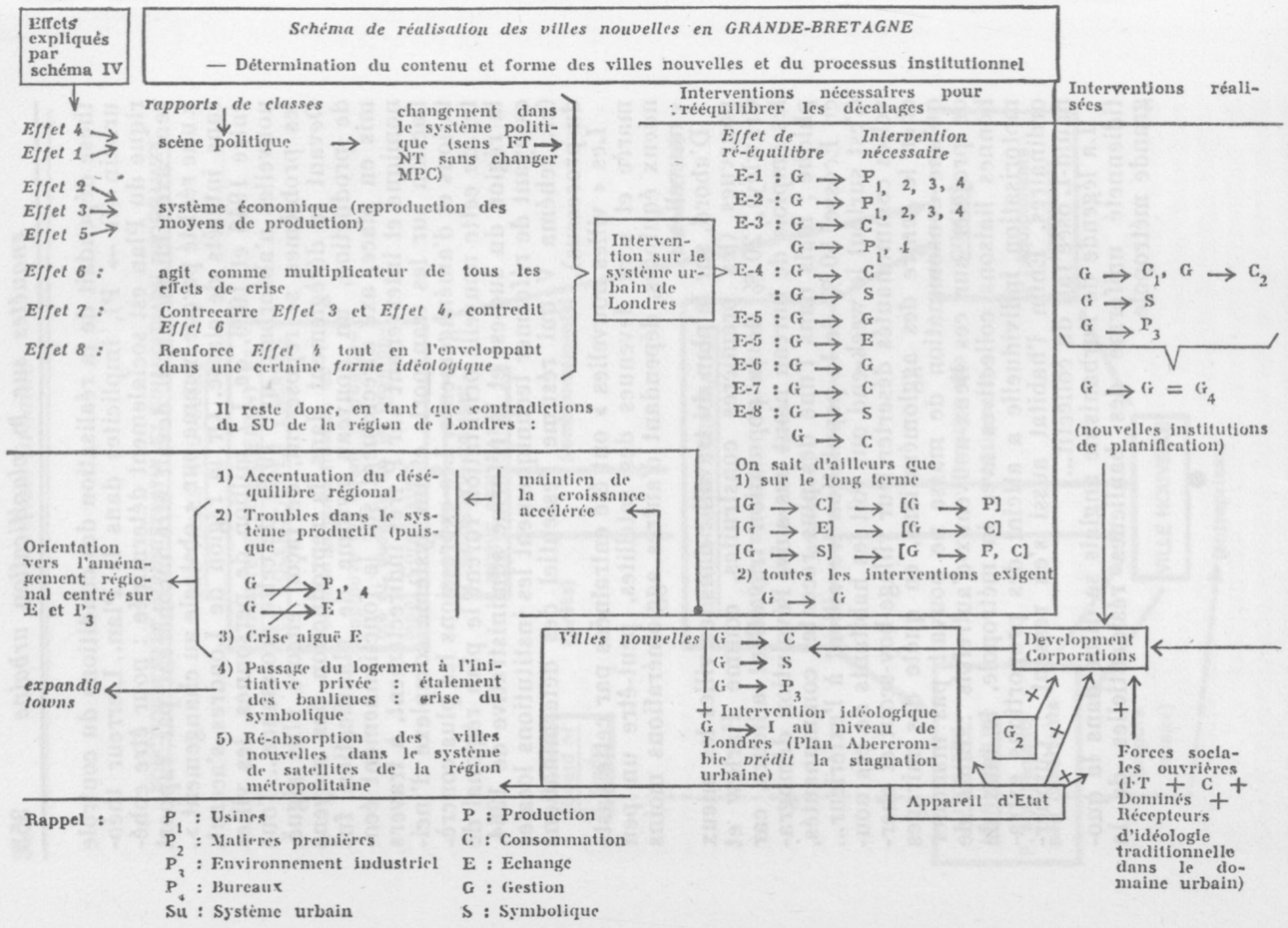
Effets expliqués par schéma IV
Schéma de réalisation des villes nouvelles en GRANDE-BRETAGNE
— Détermination du contenu et forme des villes nouvelles et du processus institutionnel
rapports de classes
Effet 4
Effet 1
scène politique
changement dans le système politique (sens FT → NT sans changer MPC)
Effet 2
Effet 3
Effet 5
système économique (reproduction des moyens de production)
Effet 6 :
agit comme multiplicateur de tous les effets de crise
Effet 7 :
Contrecarre Effet 3 et Effet 4, contredit Effet 6
Effet 8 :
Renforce Effet 4 tout en l'enveloppant dans une certaine forme idéologique
Il reste donc, en tant que contradictions du SU de la région de Londres :
1) Accentuation du déséquilibre régional
2) Troubles dans le système productif (puisque
G ↛ P1, 4
G ↛ E
3) Crise aiguë E
4) Passage du logement à l'initiative privée : étalement des banlieues : crise du symbolique
5) Ré-absorption des villes nouvelles dans le système de satellites de la région métropolitaine
maintien de la croissance accélérée
Orientation vers l'aménagement régional centré sur E et P3
expandig towns
Interventions nécessaires pour rééquilibrer les décalages
Effet de ré-équilibre
Intervention nécessaire
E-1 : G → P1, 2, 3, 4
E-2 : G → P1, 2, 3, 4
E-3 : G → C
G → P1, 4
Intervention sur le système urbain de Londres
E-4 : G → C
: G → S
E-5 : G → G
E-5 : G → E
E-6 : G → G
E-7 : G → C
E-8 : G → S
G → C
On sait d'ailleurs que
1) sur le long terme
[G → C] → [G → P]
[G → E] → [G → C]
[G → S] → [G → P, C]
2) toutes les interventions exigent
G → G
Interventions réalisées
G → C1, G → C2
G → S
G → P3
G → G = G4
(nouvelles institutions de planification)
Villes nouvelles
G → C
G → S
G → P3
+ Intervention idéologique G → I au niveau de Londres (Plan Abercrombie prédit la stagnation urbaine)
Development Corporations
G2
Appareil d'Etat
Forces sociales ouvrières (FT + C + Dominés + Récepteurs d'idéologie traditionnelle dans le domaine urbain)
Rappel :
P1 : Usines
P2 : Matieres premières
P3 : Environnement industriel
P4 : Bureaux
Su : Système urbain
P : Production
C : Consommation
E : Echange
G : Gestion
S : Symbolique
Town and Country Planing Associations (C + Emetteurs Idéologie communauté campagnarde)

II. — La rénovation urbaine aux Etats-Unis *.

La rénovation urbaine américaine est l'un des plus gigantesques programmes urbains qui ait jamais été entrepris, même si ses proportions deviennent plus modestes, comparées à la puissance de l'industrie de la construction aux U. S. A.[35]. Il reste qu'entre 1949 et 1968, plus de 7 mil-

* Cette analyse est fondée sur une enquête réalisée en 1969 aux Etats-Unis, avec l'aide de l'Université de Chicago. Si nous avons effectué plusieurs visites et eu des entretiens personnels, la base du travail est fournie par la masse de données et de documents recueillis. Etant donné les buts de la recherche (dégager les grandes lignes du phénomène tout en mettant au point une *méthode d'approche*) nous avons jugé relativement secondaire un *traitement* statistique des données présentées.

35. La documentation sur la rénovation urbaine aux Etats-Unis est à la fois très vaste et insuffisante. En effet, d'innombrables études, plus techniques que sociologiques, ont été consacrées à des opérations particulières, mais il est difficile d'établir des comparaisons sur des définitions différentes, et par conséquent presque impossible de dégager les tendances profondes à partir d'une accumulation de données particulières. Une première synthèse a été tentée, de façon extrêmement brillante, par M. Anderson, alors étudiant à Harvard. Sa thèse de doctorat, *The Federal Bulldozer, A Critical Analysis of Urban Renewal 1949-1962*, the M. I. T. Press, Cambridge, Mass., 1964, 272 p., est une présentation polémique des données officielles sur la rénovation urbaine. Malgré son biais idéologique conservateur (car il s'agit de démontrer que l'entreprise privée est un meilleur instrument de solution des problèmes urbains), il s'agit de la meilleure source de données et de références, *pour la période étudiée*, c'est-à-dire *jusqu'en 1962*. Or, depuis lors, un très grand nombre de nouveaux projets ont été entrepris. Pour ces dernières années, le document de base est un rapport qui fait la synthèse des problèmes urbains américains. Il s'agit des conclusions de la Commission nationale sur les problèmes urbains, constituée à la demande du Congrès et qui est censée apporter les bases d'information et d'analyse pour la politique urbaine américaine. Cf. *Report of the National Commission on Urban Problems to the Congress and to the President of the United States, Building the American City*, 9Ist. Congress, Ist. Session, House Document, n° 91-34, dec. 1968, 504 p.

Le meilleur exposé des analyses concernant la rénovation urbaine est l'ouvrage interdisciplinaire publié sous la direction de J. Q. Wilson, *Urban Renewal. The Record and the Controversy*, The M. I. T. Press, Cambridge Mass. 1966, paperback edition 1967, 683 p. Un autre ouvrage collectif qui recoupe largement celui dirigé par Wilson est J. Bellush and M. Hausknecht (eds) *Urban Renewal ; People, Politics and Planning* Anchor Books, Garden City ; N. Y., 1967, 542 p.

Deux autres ouvrages se veulent des synthèses analytiques en ce qui concerne le programme de rénovation urbaine. Celui de S. Greer, *Urban Renewal and American Cities* The Bobbs-Merrill Co., Indianapolis, 1965, 201, est une présentation claire et intelligente des traits essentiels du programme, avec une attention particulière aux processus sociaux qui conditionnent le contenu urbanistique. Nous lui devons quelques-unes des idées force de notre analyse. Par contre, l'ouvrage de Ch. Abrams, *The City is the Frontier*, New York Harper and Row 1965, est un essai trop général et soi-disant balancé, qui apporte peu de données nouvelles.

Pour une défense des réalisations de la rénovation urbaine, du côté

liards de dollars ont été engagés par les organismes rénovateurs et que 1 946 projets ont été approuvés concernant 912 municipalités.

Mais plus encore que ses dimensions, ce qui frappe est le caractère d'enjeu politique de ce programme, aussi bien pour la Maison Blanche, qui en a fait pendant des années l'un des thèmes de sa propagande pseudo-réformatrice, que pour les « réformistes honnêtes », qui y voyaient un moyen de lutter contre la pauvreté et la discrimination, et pour les grands contestataires, qui n'ont cessé de dénoncer l'asservissement du programme aux intérêts des entreprises.

Quelles contradictions sociales justifiaient un tel effort accéléré au fil des années, et le rendaient si visiblement conflictuel ? En effet, d'autres initiatives fédérales, comme le programme de construction d'autoroutes ou les subventions à l'agriculture, ont été plus importantes financièrement. Et s'il est évident que la rénovation a joué un

---

de l'administration fédérale, cf. W. L. SLAYTON, « The Operations and Achievements of the Urban Renewal Program », J. Q. WILSON (ed.), *op. cit.*, pp. 189-229, et aussi R. C. WEAVER, *The Urban Complex*, Doubleday and Co., New York 1964, paperback edition 1966, en particulier, pp. 40-142.

Pour une critique relativement « progressiste » du programme, cf. H. J. GANS, « The failure of Urban Renewal », *Commentary*, april 1965, pp. 29-37, ainsi que la collection d'essais du même auteur *People and Plans*, Basic Books, N. Y., 1968, 395 p., en particulier chap. 15.

Un bon récit journalistique, plein de données et de références est celui de J. R. LOWE, *Cities in a race with time ; progress and poverty in America's renewing cities*, New York, Random House, 1967, 601 p.

Pour l'obtention de sources officielles directement, cf. *Journal of Housing*, publié par les fonctionnaires fédéraux de la rénovation urbaine et du logement, ainsi que *Housing and Planning References*, publié par US Department of Housing and Urban Development, Washington D.C.

Enfin, d'autres informations et références ont été fournies par les ouvrages suivants : W. L. C. WHESTON, *Housing, Renewal and Development Bibliography*, Berkeley, Department of City and Regional Planning, California University, 1968, 44 p. ; M. S. STEWART, *Can we save our cities ? The story of urban renewal*, New York, Public Affairs Committee, 1965, 28 p., K. A. DOXIADIS, *Urban renewal and the future of american city*, Chicago, Public Administration Service, 1966, 174 p. *National Planning Association, The Scope and financing of urban renewal and development*, Washington, 1963, 59 p. H. A. SCHRETTER, *Dowton, Revitalization*, Institute of Community and Ares Development, University of Georgia, 1967, 118 p. A. ROSE, « The crisis in urban renewal ». *Habitat*, t. XI, 3, 1968, pp. 2-8 ; CH. RAPKIN and W. C. GRIGSBY, *Residential Renewal in the Urban Core*, Philadelphia, University of Pennsylvania Press, 1960.

Enfin, cette analyse reprend les thèmes de notre article « La rénovation urbaine aux Etats-Unis », *Espaces et Sociétés*, n° 1, 1970, sous une forme différente, à la fois plus condensée et plus développée sur le plan théorique.

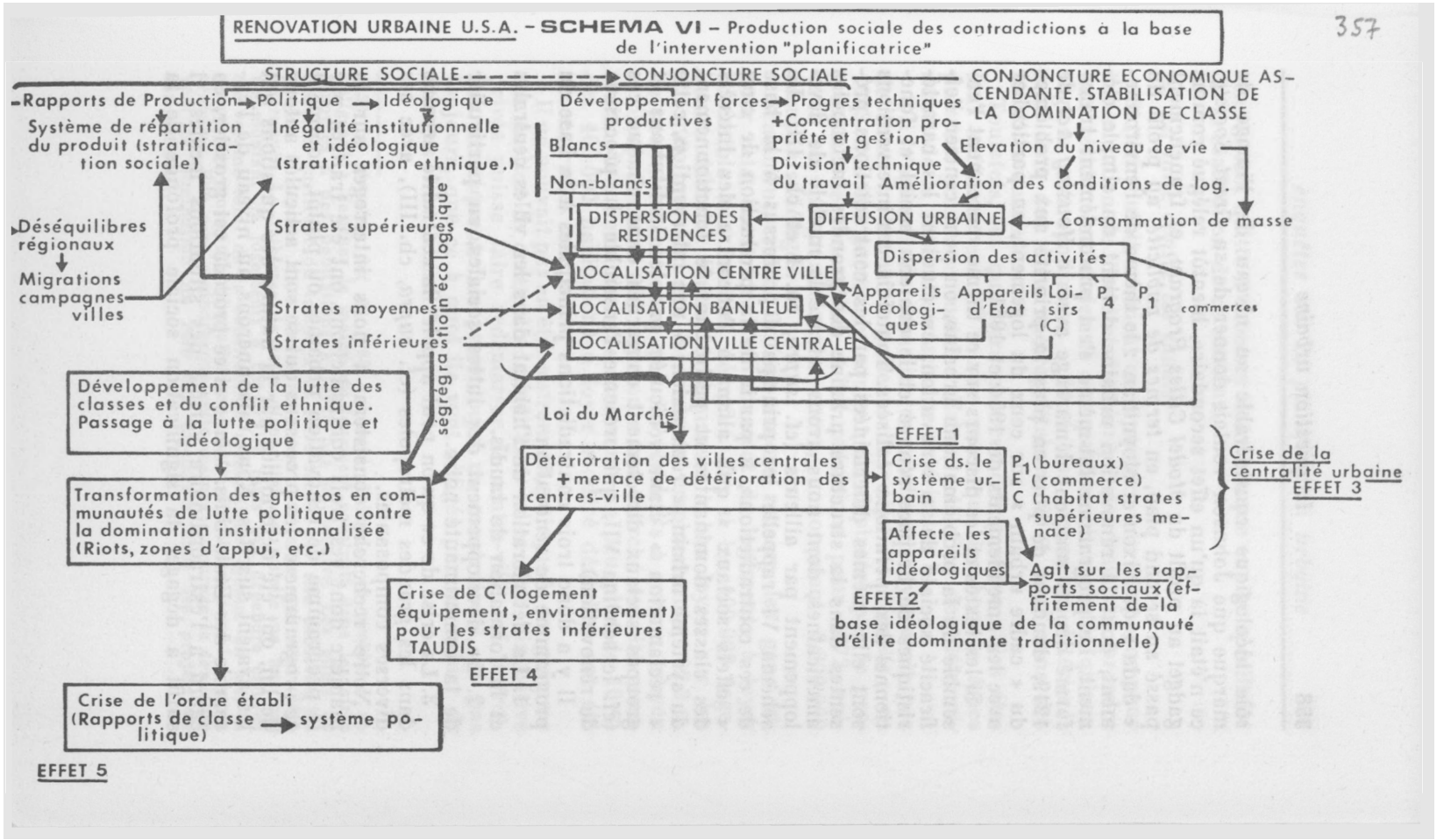
RENOVATION URBAINE U.S.A. – SCHEMA VI – Production sociale des contradictions à la base de l'intervention "planificatrice"
STRUCTURE SOCIALE
CONJONCTURE SOCIALE
CONJONCTURE ECONOMIQUE ASCENDANTE. STABILISATION DE LA DOMINATION DE CLASSE
Rapports de Production
Politique
Idéologique
Système de répartition du produit (stratification sociale)
Inégalité institutionnelle et idéologique (stratification ethnique.)
Développement forces productives
Progres techniques
+Concentration propriété et gestion
Division technique du travail
Elevation du niveau de vie
Amélioration des conditions de log.
Consommation de masse
Blancs
Non-blancs
Déséquilibres régionaux
Migrations campagnes villes
Strates supérieures
Strates moyennes
Strates inférieures
ségrégation écologique
DISPERSION DES RESIDENCES
DIFFUSION URBAINE
Dispersion des activités
LOCALISATION CENTRE VILLE
LOCALISATION BANLIEUE
LOCALISATION VILLE CENTRALE
Appareils idéologiques
Appareils d'Etat
Loisirs (C)
P4
P1
commerces
Développement de la lutte des classes et du conflit ethnique. Passage à la lutte politique et idéologique
Loi du Marché
EFFET 1
Détérioration des villes centrales +menace de détérioration des centres-ville
Crise ds. le système urbain
P1 (bureaux)
E (commerce)
C (habitat strates supérieures menace)
Crise de la centralité urbaine
EFFET 3
Transformation des ghettos en communautés de lutte politique contre la domination institutionnalisée (Riots, zones d'appui, etc.)
Affecte les appareils idéologiques
Agit sur les rapports sociaux (effritement de la base idéologique de la communauté d'élite dominante traditionnelle)
EFFET 2
Crise de C (logement équipement, environnement) pour les strates inférieures TAUDIS
EFFET 4
Crise de l'ordre établi (Rapports de classe → système politique)
EFFET 5

rôle idéologique considérable au niveau de l'image de marque que Johnson voulait donner de sa *Great Society*, ce n'était là qu'un effet secondaire, bientôt relégué comme gadget au profit du *Model Cities Program*, et franchement passé au second plan, en *termes de publicité*, au profit du « dada » de Nixon et Moynihan : le thème de l'environnement, dont la rénovation urbaine devient un simple élément. Le programme lui-même s'est profondément transformé depuis son lent démarrage avec le *Housing Act* de 1949, donnant de plus en plus la priorité aux problèmes du « cadre urbain » sur ceux du logement, en particulier avec les amendements de 1954 et 1961.

Si les textes et les discours sur ce thème reprennent l'ensemble de la problématique urbaine, on peut centrer l'efficacité sociale de la rénovation, en étudiant les caractéristiques de l'espace rénové et le contenu social et fonctionnel des opérations réalisées. Toutefois, ces interventions sont elles-mêmes déterminées par les contradictions présentes dans la structure urbaine des grandes métropoles américaines, dont nous avons retracé le modèle de développement par ailleurs (cf. *supra*, ch. I et ch. III). Le schéma VI rappelle les principaux processus à la base de ces contradictions, à partir de la production de cinq « effets sociaux » qui, allant à l'encontre des intérêts des classes dominantes et perturbant le fonctionnement du système urbain, « réclamaient » une intervention, cette « réclamation » étant véhiculée par les institutions et groupes sociaux directement concernés dans chaque cas (cf. le schéma VII, qui présente l'ensemble du processus de rénovation).

Il y a donc trois contradictions principales à la base du programme de rénovation :

1. La détérioration de l'habitat dans les villes centrales et la formation de taudis.
2. Le développement des luttes sociales, en particulier de la communauté noire.
3. La crise de ce qu'on peut appeler la centralité urbaine dans les grandes métropoles (cf. *supra*, ch. III), avec ses diverses composantes.

Notre recherche consistera à nous interroger sur la manière dont ces trois contradictions ont été traitées par le programme de rénovation urbaine, ou plutôt, comment ce programme et les processus qui se sont articulés autour de lui, ont été déterminés par la nature des questions qui les avaient suscités. Nous raisonnerons au niveau de l'ensemble des Etats-Unis. Même si ce procédé est grossier, eu égard à l'extraordinaire variété des situations locales, il suffit à dégager la signification sociale profonde de la

rénovation, quitte à montrer dans chaque cas la spécificité de la réalisation de ce contenu.

A) *La lutte contre les taudis.*

Si l'on voulait vraiment entreprendre une campagne pour l'élimination de l'habitat détérioré, il faudrait s'en prendre aux résidences rurales et aux petites villes plutôt qu'aux régions métropolitaines : 64 % des logements détériorés sont hors des zones métropolitaines, 60 % sont dans des localités rurales.

Toutefois, les quartiers pauvres des grandes villes étalent suffisamment de misère pour que les bonnes âmes puissent y trouver matière. Est-ce cela, l'un des déterminants de la rénovation urbaine américaine ?

S'il s'agissait de démolir les taudis, il n'y aurait pas de doute : 400 000 logements ont déjà été démolis ; en 1963, 609 000 personnes avaient été déplacées par le programme de rénovation et les prévisions pour 1972, suivant les programmes en cours, annonçaient 3 800 000 occupants délogés.

Seulement, voilà, il faut encore recaser les gens et, pour cela, construire suffisamment de logements à loyer accessible aux familles délogées. Or, si les 400 000 logements démolis étaient évidemment à bas loyer, sur les 125 999 projetés sur les mêmes emplacements, 62,3 % ne pouvaient intéresser que des résidents à revenu moyen et élevé. Seuls 41 850 logements bon marché ont été construits. Cela veut dire que seulement un peu plus de 10 % des 400 000 habitations à loyer modéré démolies ont été reconstruites *sur place.*

Il ne pouvait pas en être autrement, puisque le programme est destiné à créer des conditions telles que l'initiative privée puisse faire redémarrer le centre-ville (cf. *infra*). Par conséquent, les promoteurs ne construisent, et pas toujours, que ce à quoi ils sont obligés par un cahier de charges très libéral[36].

36. Le *Housing Act* de 1968 a essayé d'aborder ce problème en obligeant à destiner la moitié du logement construit dans les aires rénovées à des habitations à loyer bas ou modéré. Les effets de cette loi mettront du temps à se faire sentir, car elle concerne les projets à déposer dans l'avenir et non pas ceux qui sont déjà approuvés. La faiblesse de cette disposition est qu'elle ne fixe pas un montant de logements à construire mais fait dépendre celui-ci du volume total de la construction résidentielle. Quand on sait la proportion croissante d'installations non résidentielles dans les zones rénovées, l'on peut craindre que cette mesure encourage la tendance vers la diminution du rôle des logements dans les projets de rénovation.

Mais on ne peut pas conclure sur les « objectifs logement » de la rénovation, en considérant seulement les réalisations définies dans ce seul cadre institutionnel. On aurait pu penser, en effet, que le programme de rénovation était seulement destiné à réanimer la ville et qu'il ne représentait qu'un volet du plan d'ensemble, complété, en ce qui concerne la fonction résidentielle, par le programme de logements publics. Ainsi, les familles déplacées seraient relogées ailleurs, dans des conditions plus confortables. Mais le programme de logements publics est resté en deçà des limites que lui-même s'était assignées. En 1949, le Congrès autorisa la construction de 810 000 logements en six ans. En fait, en 1967, il y en avait 480 000 édifiés. La raison de cet échec, il faut la chercher essentiellement dans l'opposition de l'opinion publique « classe moyenne » à ce type de logement. Avec plus de 50 % des occupants noirs et une forte concentration des strates inférieures, il devint la cible de tous les préjugés. L'accumulation de familles en situation « déviante » par rapport à la culture dominante contribua au discrédit du seul programme public d'aide aux mal-logés et ralentit irrémédiablement son rythme de réalisation [37]. Ainsi, la comparaison, ville par ville, entre logements à bas loyer démolis et logements publics construits, présente un bilan qui, non seulement, n'est pas positif, mais est même négatif (cf. tableau 50). Si, au lieu de prendre en considération, comme le fait le tableau, les unités construites avant 1949, nous comparons les démolitions et constructions réalisées pendant la mise en vigueur du programme de rénovation urbaine (1949-1967) le solde négatif, pour les soixante-quatorze villes recensées, est de 166 492 logements.

Mais, dira-t-on, fallait-il alors laisser les gens habiter dans des conditions misérables ? Manifestement non, mais la question n'est pas là. Car une fois ces maisons démolies, où vont les gens ? Laissons de côté tout le problème de la destruction de la « vie communautaire », trop souvent idéalisée, et demandons-nous, plus simplement : où vont-ils ? Et c'est ici que la deuxième série de données tend à constater l'échec de la rénovation urbaine *du point de vue de son impact sur le problème du logement*. Nous parlons de tendance, parce qu'une auréole de mystère entoure les données statistiques sur le relogement des personnes déplacées par les projets de rénovation urbaine.

37. R. M. Fisher, *Twenty Years of Public Housing*, New York Harper Brothers 1959, ainsi que J. Lowe, *op. cit.* et L. Schorr « How the Poor are Housed in the U. S. », in S. F. Fava (ed.) *Urbanism in World Perspective*, T. Y. Crowell, New York, 1968, pp. 485-496.

Pour aider les délogés, des paiements spéciaux sont prévus, pouvant aller jusqu'à $ 200 par famille. En réalité, jusqu'en 1967, les paiements effectués ont été les suivants (tableau n° 51) :

Tableau n° 51

Allocations de relogement (jusqu'en 1967)

	Nombre de cas.	*Frais de déménagement* (allocations payées)
Familles	158 543	$ 95.32 (en moyenne pour chaque famille)
Individus	64 114	$ 65.58 (en moyenne pour chaque individu)

Sources : National Commission..., p. 163.

Les paiements ont été très inférieurs au plafond légal, et n'ont pas concerné l'ensemble des déplacés. Or c'est la seule compensation financière que reçoivent les locataires obligés de déménager.

Les données sur le sort des personnes déplacées sont contradictoires. Une étude faite par *University of South California,* en 1961, et portant sur 47 252 familles de quarante et une villes, montrait que 25,9 % déménagèrent dans des logements recommandés par les autorités locales. Parmi eux, seulement 30 % étaient retombés à nouveau dans des logements insalubres. Mais parmi les 74,1 % qui trouvèrent eux-mêmes leur nouveau logement, 90 % étaient dans des habitations détériorées [38].

L'examen des données concernant plusieurs villes américaines amène Chester Hartman à conclure qu'une forte proportion des familles déplacées se trouve dans des logements détériorés, tout en payant des loyers plus élevés ; c'est le cas pour 43 % des déplacés à Chicago en 1957-58, 72 % à Philadelphie, 18 % à New York-Mannhatantown et 22 % à Boston-West-End [39].

38. Reynolds, « What Do We Know About Our Experience With Relocation », *Journal of Inter Group Relation,* 342, 1961.

39. Ch. Hartman. « The Housing of Relocated Families », *Journal of the American Institute of Planners,* t. 30, n° 4, 1964, p. 226-286. Pour un bon exposé, fondé sur des données entièrement dépassées,

Tableau n° 50

Comparaison entre logements publics construits et logements démolis par la rénovation urbaine aux Etats-Unis
Données sur 74 villes

Villes	*Logements publics construits*			*Logements démolis*			
	En gestion 1949	Construits 1949-67	Total 1967	Total dém. équivalent.	Dém. par Rén. urb.	Total dém.	Surplus Déficit
New York, N. Y.	14 171	50 462	64 633	22 717	33 697	56 414	+ 8 219
Chicago, Ill.	8 483	24 477	32 960	5 338	26 058	31 396	+ 1 564
Los Angeles	3 468	5 819	9 287	1 689	4 641	6 330	+ 2 957
Philadelphie	3 248	12 471	15 719	6 280	15 856	22 136	— 6 417
Detroit, Mich.	4 879	3 301	8 180	847	11 216	12 063	— 3883
Baltimore, Md	5 021	5 314	10 335	8 810	8 661	17 741	— 7 136
Houston, Tex.	2 251	348	2 599	2 210		2 210	+ 389
Cleveland, Ohio	5 179	2 279	7 458	3 977	5 095	9 072	— 1 614
Washington, D.C. ...	3 147	6 909	10 056	1 941	7 127	9 068	+ 988
St-Louis, Mo	1 315	5 930	7 245	2 022	9 156	11 178	— 3 933
Milwaukee, Wis.	651	2 415	3 066	423	3 703	4 126	— 1 060
San Francisco	1 741	4 142	5 883	3 234	5 554	8 788	— 2 905
Boston, Mass.	5 102	5 871	10 973	8 480	8 906	17 386	— 6 413
Dallas, Tex.	1 750	4 622	6 372	946		946	+ 5 426
New Orleans	5 381	6 889	12 270	4 071	342	4 413	+ 7 857
Pittsburg	4 463	4 771	9 234	3 330	7 191	10 521	— 1 287
San Antonio	2 554	3 009	5 563	1 858	1 622	3 480	+ 2 083
San Diego							
Seattle, Wash.	1 068	2 452	3 520	511	190	701	+2819
Buffalo, N. Y.	2 571	1 799	4 370	1 800	2 715	4 515	— 145
Cincinnati, Ohio	3 818	2 404	6 222	3 084	9 012	12 096	— 5 874
Memphis, Tenn.	3 305	1 740	5 045	1 928	3 233	5 161	— 116
Denver, Colo.	770	2 826	3 596	3 030	852	3 882	— 286
Atlanta, Ga.	5 188	3 794	8 982	5 466	6 264	11 730	— 2 748
Minneapolis	464	2 825	3 289	305	7 364		— 4 380
Indianapolis	748		748				+ 748
Kansas City		2 383	2 383	1 171	3 173	4 344	+ 1 961
Columbus, Ohio	1 352	1 529	2 881	1 193	3 309	4 502	— 1 1621
Phœnix, Ariz.	604	1 000	1 604	733		733	+ 871
Newark, N.J.	2 711	8 180	10 891	3 517	5 486	9 003	+ 1 888
Louisville	3 005	1 957	4 962	4 182		10 638	— 5 676
Portland, Oreg.	400	1 059	1 459	51	6 456	1 705	— 246
Oakland, Calif.	922	1 094	2 016	920	1 654	2 594	— 578
Fort Worth	502	[illegible]		[illegible]	1 674	2 082	— 1 008
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Rochester, N.Y.	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	767	767	— 511
Toledo, Ohio	1 440	513	1 953	356	943	3 366	— 1 413
St-Paul, Minn.		2 354	2 354	1 280	2 107	2 463	— 109
Norfolk, Va.	730	2 990	3 720	1 347	4 763	6 043	— 2 323
Omaha, Nebr.	1 078	1 370	2 448			1 347	+ 1 101
Honolulu	361	2 149	2 510	1 736	1 842	1 842	+ 668
Miami, Flo.	1 318	3 140	4 458	442	959	2 695	+ 1 763
Akron, Ohio	550	219	769	772	1 201	1 643	— 874
El Paso, Tex.	660	990	1 650	3 095		722	+ 928
Jersey City	1 600	2 204	3 804	2 037	1 199	4 294	— 490
Tampa, Flo.	1 682	2 010	3 692	1 622	1 470	3 507	+ 185
Dayton, Ohio	1 191	1 143	2 334		3 359	4 981	— 2 647
Tulsa, Okla.		72	72	837	822	822	— 750
Camden, N.J.	1 102	932	2 034		713	1 550	+ 484
New Haven	1 035	1 092	2 127	917	3 801	4 718	— 2 591
Nashville	1 578	3 310	4 888	1 228	3 201	4 429	+ 459
Providence	1 056	1 916	2 972	2 705	3 245	5 950	— 2 978
Syracuse	678	981	1 659	642	1 310	1 952	— 293
Hartford	1 879	666	2 545	1 165	1 769	2 934	— 389
Paterson	300	1 990	2 290	896	1 280	2 176	+ 114
Scranton		888	888	490	1 251	1 741	— 853
Mobile	398	3 005	3 403	390	1 566	1956	+ 1 447
White Plains					74	74	— 74
Little Rock	250	914	1 164	482	2 598	3 080	— 1 916
Winston Salem		1 538	1 538	149	2 400	2 549	— 1 011
Kansas City		554	554		1 849	1 849	— 1 295
Atlantic City	610	288	898	610	287	897	+ 1
Sacramento	478	282	760	767	1 087	1 575	— 1 094
Freno, Calif.	210	909	1 119	279	1 296	1 854	— 464
Springfield		392	392		1 411	1 411	— 1 019
New Britain	340	290	630	452	761	1 213	— 583
Stamford	398	429	827	717	459	1 176	— 349
Huntsville		1 555	466	818	1 284	1 555	+ 271
Worcester		939	939	711	534	1 245	— 306
Erie, Pa.	264	622	886	315	610	925	— 39
Cambridge	618	365	983	634	277	911	+ 72
McKeesport	406	598	1 004	717	550	1 267	— 263
Total 74 villes	126 496	230 795	357 291	142 021	255 266	397 287	— 40 004

Sources : National Commission ou Urban problems.

C'est pour cette raison que les résultats d'une enquête officielle, faite en 1964, sur le sort des relogés ont été accueillis avec un grand scepticisme.

En effet, d'après l'enquête, réalisée sur un échantillon représentatif, 94 % des familles étaient relogés convenablement [40]. Le résultat est étonnant, car si, effectivement, il y avait autant de bons logements disponibles et accessibles aux familles modestes, pourquoi celles-ci restaient-elles dans des taudis ? On devine l'hypothèse sous-jacente à ces chiffres : il s'agit avant tout de « résistance au changement » plutôt que d'un problème réel...

Des critiques sérieuses ont été faites à cette enquête, en particulier sur le nombre de ménages échantillonnés non trouvés (1/6 de l'échantillon), le fait de n'avoir pris en considération que les familles et non pas les individus isolés et surtout, sur l'utilisation d'une définition « généreuse » de logement convenable [41]...

De toute façon, là où les chiffres s'accordent, c'est sur le fait d'une hausse considérable du loyer pour les familles relogées ; il représente, en effet, 28 % du budget familial (au lieu de 25), pour la médiane de la distribution.

Le logement public ne suivant pas le rythme de la démolition (cf. tableau 52) les personnes déplacées n'ont d'autres recours que ceux qui leur sont fournis par le marché. Or, alors qu'un logement neuf coûte $ 150 par mois, 50 % des familles des *slums* ne peuvent payer qu'entre 35 et 50, et l'autre moitié qu'entre 65 et 110 [42].

Quelles sont les chances du marché pour le 13,3 % de « pauvres » dans la population américaine ? L'on sait aussi que certaines familles n'ont même pas les moyens d'être acceptées dans les logements publics [43].

---

du relogement aux U. S. A., cf. J. Meltzer, « Relocation of Families Displaced in Urban Redevelopment. Experience in Chicago », in Coleman Woodbury (ed.), *Urban Redevelopment : Problems and Practices*, Chicago, University of Chicago Press, 1953.

40. U. S. Housing and Home Finance Agency, *The Housing of Relocated Families : Summary of a Census Bureau Survey*, in J. Q. Wilson (ed.), *op. cit.*, p. 336-352.

41. Cf. Ch. Hartman, « A Comment on HHFA Study of Relocation », *Journal of the American Institute of Planners*, nov. 1965. Et surtout les audiences devant la National Commission on Urban Problems, « Ribicoff Hearings », part. I, p. 100-144 (1968) ainsi que les commentaires du rapport final de la même commission, *op. cit.*, p. 93.

42. N. C. U. P., *op. cit.*, p. 10.

43. Cf. à ce propos la comparaison entre les exigences minimales de revenu pour être accepté dans un logement public et les niveaux de pauvreté — comparaison établie par N. C. U. P., *op. cit.*, table 14, p. 133. D'autres empêchements sont d'ordre « social » ; ainsi, jusqu'à une date très récente, les logements publics à New York n'acceptaient pas des femmes avec des enfants illégitimes.

Or, il se trouve que les personnes déplacées par la rénovation urbaine sont justement celles qui sont dans la position la plus défavorable sur le marché, en terme de revenu, d'instruction et d'appartenance ethnique.

Tableau n° 52

Estimation du nombre de logements démolis aux Etats-Unis dans le cadre des programmes gouvernementaux, jusqu'en 1967

Programme qui entraîne la démolition.	*Période*	*Nb. de logements démolis* (milliers)
Rénovation urbaine ..	1949-67	404
Autoroutes	1958-67	330
Construction logements publics	1937-67	177
« Démolitions équivalentes »	1937-67	143
Dispositions locales ..	1937-67	?
TOTAL		1 054

Source : National Commission (*op. cit.*, page 82).

Agissant sur l'expression de la pauvreté, mais sans en modifier le cours, la rénovation déplace les problèmes dans l'espace, mais ne les résout pas ; elle rend donc plus aiguë la question du logement, alors qu'il n'y a pas un programme public adéquat pour répondre aux besoins d'habitation [44].

Suivant les propres termes de la Commission sur les problèmes urbains, « il faut conclure que la principale raison de l'échec de ce programme (la rénovation urbaine), après dix-huit ans d'expérience, est que beaucoup de fonctionnaires locaux et fédéraux, de même que bon nombre

44. Récemment, le programme de logement public semble avoir pris un nouvel élan. De septembre 1967 à octobre 1968, 74 859 nouveaux logements ont été construits. Les prévisions pour 1969 étaient d'édifier 75 000 unités supplémentaires ; 130 000 pour 1970 et 190 000 pour 1971. (*Journal of Housing*, oct. 1968, p. 454.) Cela dit, rappelons que le rapport de la Commission Nationale sur les problèmes urbains chiffrait les besoins en logement à un minimum de 2 000 000 par année dont 500 000 pour des familles à bas revenus (*op. cit.*, p. 180).

de ses partisans, ne l'ont pas pris au sérieux. Au lieu d'être le grand assaut contre les taudis et la détérioration, en tant que partie intégrante de la campagne pour un logement convenable et un environnement adéquat pour chaque famille américaine, la rénovation fut considérée, et elle l'est encore, comme une possibilité, financée par le gouvernement, de disposer d'un terrain bon marché pour tout un groupe d'entreprises de profit ou de prestige »[45].

Une première conclusion s'impose donc : la rénovation urbaine américaine non seulement n'est pas un programme de logement, mais *elle a aggravé la pénurie de logements bon marché.* L'intervention réformatrice répondant à la revendication sociale dans une opération anti-taudis n'existe pas, puisqu'elle se limite à déplacer le problème dans l'espace, tout en le rendant plus aigu.

B) *Briser les ghettos.*

Quand on a démoli des « taudis », il ne s'est pas agi de n'importe quels taudis, mais de ceux liés directement au maintien d'une sous-culture, dont l'opposition croissante met en danger la société américaine. Que le projet ne soit pas toujours *conscient* ne change rien à la réalité. Et même sur le plan de l'explicité, il est clair que, dans les représentations collectives américaines (par exemple, les *mass media*) grande ville, pauvreté, ghetto noir, *riot* et rénovation circulent sur la même longueur d'onde.

Il est hors de doute que les opérations de rénovation urbaine ont eu comme cible prioritaire des quartiers noirs. En effet, d'après Scott Greer, alors que les Noirs occupent environ *25 % des logements détériorés, presque 70 % des logements concernés par les programmes de rénovation urbaine sont occupés par des noirs.*

Anderson donne les chiffres suivants concernant les personnes déplacées par les opérations du centre urbain (tableau 53).

Aussi, la proportion de familles « non blanches », *parmi celles relogées* à la suite de l'opération de rénovation urbaine, oscille de 62 % à New York jusqu'à presque 100 % à Baltimore, Washington et Chicago. Dans l'ensemble du pays, environ 80 % des familles relogées sont « non blanches[46] ».

45. National Commission, 1965.

46. Cf. P. Marris, « A Report on Urban Renewal in the United States », in L. J. Duhl (ed.), *The Urban Condition*, Basic Books, N. Y., 1963, pp. 113-133, et aussi pour le cas de Chicago B. Duncan and Ph. Hauser, *Housing a Metropolis*, The Free Press Glencoe, 1960, pp. 85-86 ; rappelons qu'en 1960, il n'y avait que 10 % de noirs dans la population américaine.

Tableau n° 53

Proportion de Noirs et de Porto-Ricains parmi les personnes déplacées par la rénovation urbaine

Année	*Pourcentage*
1957	76 %
1959	71 %
1960	68 %
1961	66 %

Source : Anderson, *op. cit.* page 65.

Cela rend compréhensible l'affirmation d'un des meilleurs analystes du problème noir aux U. S. A. : « Le coup de grâce vint avec les débuts de la rénovation urbaine. Dans toutes les villes, ce programme a été utilisé pour éliminer les taudis et reconvertir le terrain à des usages plus rentables, déplaçant des Noirs pauvres pour céder la place à des Blancs riches. Le slogan critique « Negro removal » a été largement justifié [47]. »

Mais déplacer les quartiers noirs ne résout pas le problème de la tension raciale. Quoique les données sur les caractéristiques écologiques des zones vers lesquelles se dirigent les personnes déplacées soient très rares, il est pratiquement sûr qu'elles s'orientent vers des aires urbaines semblables, car les mécanismes de base du processus de ségrégation ne sont pas affectés, en particulier, l'organisation du marché immobilier et les pratiques de discrimination raciale. Malgré la politique fédérale qui proclamait la nécessité d'appliquer les dispositions légales contre la discrimination dans le logement, l'étude menée en 1966 par le *National Committee Against Discrimination in Housing* conclut à la persistance de ces pratiques. Par exemple, le faible déplacement des Noirs de Chicago vers la banlieue entre 1950 et 1960, s'est dirigé vers les ghettos suburbains dans 63 % des cas [48]. Même la Maison Blanche

47. Th. F. Pettigrew, « Racial Issues in Urban America », B. J. Frieden and W. Nash Jr (eds), *Shaping an Urban Future,* the MIT Press, Cambridge, 1969, p. 59.

48. K. Taueber et A. Taueber, *Negros in Cities,* Aldine Publishing Co., Chicago, 1965.

a reconnu que la rénovation urbaine avait contribué à renforcer la ségrégation plutôt qu'à l'atténuer [49].

Avec la radicalisation récente de la lutte raciale, l'administration, à ses différents niveaux, essaie de freiner ce processus en favorisant la construction de logements publics, occupés en majorité par des Noirs, dans des quartiers résidentiels blancs. Une disposition récente (1969) oblige à une telle localisation des projets de logements publics à Chicago. Il s'agit là d'une politique délibérée pour contrecarrer la polarisation écologique en essayant, petit à petit, la désagrégation de la base spatiale du ghetto. Il reste à voir le devenir d'une telle disposition, quand on sait les résistances rencontrées à Chicago même par des projets d'implantation de ces logements dans des quartiers de niveau économique supérieur [50]. D'autre part, l'isolement de ces « petits ghettos » dans une mer blanche risque aussi d'être peu apprécié par une communauté noire dont les membres les plus politisés revendiquent l'autonomie plutôt que l'intégration.

Enfin, l'on peut douter de l'efficacité de cette politique d'intégration écologique par rapport à son objectif de « tension-management ». L'excellente étude de Lieberson et Silverman sur 76 émeutes raciales, entre 1913 et 1963, montre l'indépendance de celles-ci par rapport aux caractéristiques démographiques et à la situation du logement dans les villes impliquées, en même temps que leur détermination par la structure occupationnelle et par le fonctionnement des institutions locales, en particulier la police [51].

Encore une fois, la ségrégation écologique ne fait qu'exprimer et renforcer la ségrégation sociale. Une politique urbaine ne peut se substituer à une politique tout court. Ce qui veut dire qu'en dépit de quelques orientations récentes vers une intégration résidentielle, la rénovation urbaine a agi surtout défensivement en ce qui concerne l'élimination des ghettos. S'il y a eu effectivement « Negro removal », c'est plutôt pour établir des barrières et renforcer des limites que pour désagréger le ghetto.

Des limites, oui, mais par rapport à quoi ? Des barrières contre qui et pour protéger quoi ?

---

50. Cf. l'expérience analysée par M. Meyerson et E. C. Banfield, *Politics, Planning and the Public Interest*, The Free Press, Glencoe, 1955, 351 p.

51. S. Lieberson and A. R. Silverman, « The precipitants and underlying conditions of race riots », *A. S. R.*, t. 30, n° 6, déc. 1965 ; pp. 887-898. A des conclusions semblables arrive le *Report of the National Advisory ou Civil Disorders*, march 1968.

49. White House Conference, « To fulfill these Rights », pp. 57-69, 1966.

C) *Centralité urbaine et « défense de la civilisation ».*

Quand on présente la rénovation urbaine comme le moyen de relancer la ville, il faut tout de suite préciser les termes, car personne ne pense sérieusement à faire réoccuper les villes centrales ou à freiner le processus de diffusion urbaine.

Puisque la centralité urbaine s'est décomposée et déconcentrée dans de nouvelles formes adaptées à la région métropolitaine, et puisque les changements de population dans l'occupation des villes centrales correspondent à l'évolution sociale profonde de la société américaine, la rénovation urbaine ne peut pas, à elle seule, renverser le courant, mais elle peut effectuer les aménagements nécessaires, pour que le processus ne provoque pas de bouleversements majeurs.

La rénovation urbaine est, en fait, le mécanisme d'ajustement destiné à permettre socialement le passage entre deux formes urbaines, la grande ville industrielle et la mégalopole.

Que faut-il ajuster ? Il s'agit, essentiellement, de deux ensembles de problèmes : gérer les tensions produites par l'accentuation du processus de ségrégation et la consolidation de vastes *slums ;* sauver les restes de la « civilisation urbaine », préserver ce qui reste d'utile dans la ville centrale pour l'ensemble de la mégalopole. C'est-à-dire, essentiellement, le centre-ville, à la fois sur son plan fonctionnel et en tant qu'émetteur culturel.

Pour que le centre d'affaires continue à jouer un rôle, pour que les commerces qui restent dans le C. B. D. * puissent avoir encore une existence, il faut que leur environnement soit préservé de la détérioration physique et *sociale.* La rénovation, si abondamment louée, du *Golden Triangle* à Pittsburg est fondée sur la concentration du pouvoir financier de Pennsylvanie dans ce secteur. Le besoin de maintenir ce milieu de décision et de gestion dans lequel travaillent des millions de personnes, s'accompagne du soin nécessaire apporté à cette ambiance. Or, en effet, l'on sait que l'essentiel des opérations de rénovation urbaine se concentre sur les centres-villes qui, pourtant, occupent une faible surface et jouent un rôle mineur en ce qui concerne la résidence [52].

Ainsi, pour les 435 projets approuvés entre 1966 et 1968, 65 % concernaient le centre ville ; en outre, 9 % des projets étaient situés dans des centres d'affaires périphériques.

52. Cf. B. Frieden, *The Future of Old Neighbourhoods,* Cambridge, MIT Press, 1964.

* Central Business District.

Cette défense du centre-ville contre la dégradation sociale de son environnement (dont l'indicateur le plus *visible* est l'augmentation du nombre d'*underdogs*, en particulier des Noirs) ne s'explique pas uniquement en termes fonctionnels. C'est tout l'attachement élitiste aux valeurs de la culture urbaine qui est en jeu, c'est la défense des groupes de l'intelligentsia libérale, des sièges d'expression culturelle, traditionnelle : théâtres, concerts, musées, lieux de rencontre, institutions religieuses, commerce sélect, spectacles de qualité, etc. Entendons-nous : nous ne prétendons pas que cet ensemble d'expressions culturelles est l'apanage exclusif de l'élite, mais, tout simplement, qu'une *certaine culture* s'exprime écologiquement dans le vieux centre, alors que de nouvelles expressions « de masse » ont trouvé d'autres localisations (par exemple les *drive-in*) ou, simplement, n'ont plus de localisation particulière (les mass-media, les bibliothèques ambulantes).

Cette surconsommation de valeurs culturelles par une élite attachée au centre-ville s'explique moins en termes d'accumulation d'information qu'en termes de statut, de symbole d'appartenance. L'existence des musées au centre-ville n'est pas une difficulté majeure pour la masse des gens, qui n'a que peu d'occasions de les visiter. Et elle ne signifie presque rien pour l'ensemble des exclus culturels qui habitent les villes centrales. Mais la préservation de ces lieux pour l'élite traditionnelle est un point clef de l'auto-définition de cette élite. Les immeubles de luxe qui s'élèvent pleins de fierté à la place des *slums* démolis n'auraient pas d'explication sans cette analyse. Ils reconstruisent, à un niveau très supérieur, la notion de communauté : membres de la classe gestionnaire, à côté de leur lieu de travail, surconsommateurs des valeurs culturelles urbaines qu'ils se sont appropriées, ces nouveaux « urbanites » retrouvent le milieu perdu dans la marée de la « société de masses » et ont comme seul souci d'élever des barrières protectrices contre les eaux noires et mouvantes qui les entourent.

Ainsi, après avoir défait l'ancienne ville, cette société recrée une nouvelle ville pour l'élite, loin des banlieues anonymes, et dont on refuse le droit aux nouveaux occupants de ce qui fut la ville industrielle.

La meilleure illustration de ce processus est l'ensemble de projets de rénovation urbaine dirigés par les universités[53]. En effet, quelques-unes des plus anciennes et

53. Cf. l'exposé très complet de la question par K. C. Parsons, « The Role of Universities in City Renewal » in H. W. Eldredge (ed.), *Taming Megalopolis ;* part two, *How to Manage an Urbanized World*, Anchor Books, N. Y., 1967, paperback edition, pp. 979-1002.

importantes universités américaines se sont vues menacées par la détérioration de leur environnement, au fur et à mesure que la partie de l'ancienne ville où elles se trouvaient subissait le processus décrit. Leur existence même était en jeu, car il se faisait difficile de maintenir la notion de *campus* dans ces conditions, en même temps que les libéraux universitaires découvraient la difficulté du libéralisme quotidien, quand celui-ci affectait leur statut et leur milieu de relations. Devant cette situation, et vu la baisse effective des inscriptions et le nombre croissant de démissions de professeurs, quelques universités ont dû choisir entre le déplacement ou une rénovation de leur environnement. Les plus puissantes d'entre elles ont opté pour la deuxième solution, fortement appuyées en cela par les résidents de la zone, en majorité liés à la communauté universitaire, et par les autorités locales, qui ont vu dans cette entreprise un extraordinaire allié pour freiner la fuite des strates supérieures vers les banlieues.

L'exemple le plus frappant et le plus réussi, est la rénovation du quartier Hyde Park-Kenwood, siège de l'université de Chicago depuis 1886 et véritable îlot dans le ghetto noir[54]. La rénovation urbaine entreprise en 1949 et poursuivie inlassablement, même de nos jours, se proposa d'éliminer les *slums* à l'intérieur d'un périmètre donné et de construire une communauté libérale comprenant une minorité de Noirs de la classe moyenne. Elle s'appuya, pour cela, sur une puissante commission d'urbanisme, épaulée par une organisation volontaire très influente, « The Hyde Park-Kenwood Community Conference », formée essentiellement de professionnels et d'universitaires blancs et noirs. Tout en éliminant les strates inférieures des résidents, en majorité des Noirs, le projet réussit à stabiliser la communauté, améliorer la qualité des logements et des services, développer les installations de l'université et, sur une base de classe moyenne, faire vivre un des rares quartiers racialement intégrés des Etats-Unis.

Dans d'autres cas, l'université prit beaucoup moins de ménagements avec l'environnement social et essaya, avant tout, d'assurer son propre développement. Ce fut le cas pour Columbia University, à New York, avec, comme résultat, une levée de boucliers dans le quartier, dont les derniers échos ont conduit il y a quelque temps les étudiants de gauche de l'université à faire de ce projet l'un des points de leur opposition à l'administration.

---

54. Une analyse approfondie de cette expérience a été publiée par P. K. Rossi et R. A. Dentler, *The Politics of Urban Renewal. The Chicago Findings*. The Free Press, Glencoe, 1961, 308 p.

L'université de Pennsylvanie qui, en 1951, envisageait de transférer ses installations de Philadelphie, réagit en organisant une institution, le « West Philadelphia Corporation », qui groupe plusieurs établissements scientifiques, et entreprit la rénovation et conservation de son environnement.

Pour favoriser cette politique des universités, un amendement au *Housing Act* (connu comme section 112) fut approuvé en 1959 ; il octroyait de larges facilités de crédit aux programmes de rénovation impliquant des universités. En 1965, 75 projets de rénovation urbaine étaient ainsi approuvés, engageant 70 millions de dollars et concernant 198 institutions universitaires.

Non seulement des universités « urbaines » ont refusé d'être déplacées, mais elles se sont révélées un excellent instrument de pénétration des zones détériorées, et de réanimation des villes centrales. Le nouveau campus de l'*University of Illinois* à Chicago, en bordure de plusieurs ghettos ethniques, et relativement près du Loop, étale ses bâtiments ultra-modernes en plein cœur de la ville et se prépare à devenir un foyer de reconquête urbaine. Là encore il y a une forte ambiguïté dans ce processus, à la fois orienté vers l'intégration sociale et confronté quotidiennement aux réalités de l'existence des minorités ethniques et sociales.

Il ne s'agit donc pas de sauver la ville, mais de sauver une partie de l'héritage des formes urbaines préexistantes, à savoir certaines fonctions encore instrumentales pour la mégalopole et certaines activités étroitement liées à la production des valeurs sociales, à leur visibilité sociale et à leur appropriation symbolique par certains groupes sociaux.

D) *Le processus institutionnel et politique de la rénovation urbaine américaine.*

L'éclaircissement du rôle social effectivement joué par la rénovation urbaine permet de comprendre son organisation institutionnelle et son insertion dans le processus politique [55].

Sur le plan institutionnel, l'on connaît la fragmentation administrative des collectivités locales américaines (cf.

55. Cf. J. BELLUSH and M. HAUSKNECHT (eds), *Urban Renewal ; people, politics and planning*, Garden City, New York, Anchor Books, 1967, 542 p. Aussi, pour l'analyse d'un cas particulier H. KAPLAN, *Urban Renewal Politics ; Slum Clearance in Newark*, New York, Columbia University Press, 1963.

supra, ch. III). Le résultat est une incapacité accrue des villes centrales métropolitaines d'assumer les dépenses nécessaires à leur fonctionnement [56]. Entre 1945 et 1965, les dépenses des municipalités américaines s'accroissaient de 571 %, alors que le produit national brut augmentait « seulement » de 259 %. Les municipalités des villes centrales étaient particulièrement touchées par ces dépenses, dont 40 % sont destinés à l'éducation. Les impôts locaux fournissent la moitié des recettes nécessaires. Le reste doit être cherché dans des sources diverses. Or, c'est dans ces villes centrales à budget déficitaire que se pose le problème d'opérations de rénovation très coûteuses.

Cela explique à la fois que le gouvernement fédéral apporte son aide financière et que les municipalités des villes centrales aient tout intérêt à faire approuver des projets qui améliorent le centre-ville et qui *représentent une source de revenus pour l'avenir*. Il est donc logique que ce soient des immeubles d'affaires, des commerces et des appartements de luxe qui aient la priorité dans la nouvelle occupation du sol rénové. N'oublions pas que l'initiative du projet revient aux autorités locales. C'est en fonction de cette stratégie particulière qu'il faut comprendre le contenu urbanistique des opérations proposées [57].

Le fonctionnement concret d'un projet de rénovation est le suivant : les autorités locales présentent un programme et le soumettent aux autorités fédérales qui, si elles l'approuvent, assurent les 2/3 du financement au moyen de diverses formules. Armées du droit du *eminent domain* et ainsi couvertes financièrement, les autorités locales procèdent à l'achat du terrain et des immeubles affectés. Elles démolissent les bâtiments existants et procèdent à la mise en condition des surfaces ainsi libérées. Une fois équipé, le terrain est vendu à des promoteurs privés qui construisent de nouvelles structures et les exploitent normalement, suivant le jeu du marché. Le prix de vente du terrain est fixé, en moyenne et approximativement, à 30 % du coût total de sa mise en condition. C'est cette perte qui est couverte, dans les 2/3, par le gouvernement fédéral.

En fait, Anderson a calculé que le promoteur ne doit débourser que 3 % des fonds nécessaires en argent comptant.

La transformation des zones urbaines s'est donc réalisée sur la base du terrain libéré par des fonds publics, avec,

---

56. Cf. N. E. Long, « Local Government and Renewal Politics » in J. Q. Wilson (ed.), *op. cit.*, pp. 422-434.

57. Cf. J. C. Weicher, *Municipal Services and Urban Renewal*. Ph. D. Thesis, University of Chicago, march 1968, 160 p.

comme dépense essentielle, les sommes payées aux propriétaires des immeubles détériorés (cf. tableau 54).

Tableau n° 54

Résumé du coût de la rénovation urbaine par chapitre (jusqu'en 1967)

CHAPITRE	*% des dépenses engagées sur le coût total*
Etude et planification	1,8 %
Achat et aménagement du terrain (dont 60,5 % pour l'achat des immeubles)	63,7 %
Relogement (sans inclure les allocations de déménagement)	0,5 %
Démolition	3,3 %
Mise en condition du terrain	10,6 %
Installation de services	9,1 %
Crédit pour dépenses en logement public	2,1 %
Education ou santé	
Intérêt	3,9 %
Administration du projet	4,0 %
Conservation et réhabilitation	0,3 %
Divers	0,7 %

Source : N. C. U. P. *Final Report*, p. 162.

L'importance croissante des élections municipales dans l'opposition des Noirs provient très largement de ce fait : pour la majorité blanche, perdre le contrôle de la ville signifie abandonner l'instrument essentiel de résistance à la transformation écologique de son espace quotidien.

De même, en ce qui concerne la « participation » à la rénovation urbaine, l'objectif des projets détermine le sens de cette participation, quelle que soit son intensité ou son étendue[58]. Puisqu'il s'agit de préserver un certain

58. J. J. Q. Wilson, « Planning and Politics » : Citizen Participation in Urban Renewal », *Journal of the American Institute of Planners*, t. 29, n° 4, nov. 1963, pp. 242-249.
W. C. Loring, F. L. Sweetser and Ch. F. Ernst, *Community Organization for Citizen Participation in Urban Renewal*, Cambridge, Cambridge Press, 1957.

mode de vie ou des fonctions ou institutions nécessaires à l'ensemble de l'agglomération plutôt qu'aux résidents de la zone, l'organisation de cette participation s'appuie sur les groupes de classe moyenne susceptibles de rester dans le quartier rénové, et sur les institutions à préserver. On cherche donc un appui de *classe* et, dans beaucoup de cas, ethniquement homogène, pour vaincre les résistances éventuelles des « autres citoyens ».

Rossi et Dentler ont formulé très clairement le problème, en analysant la rénovation de Hyde Park-Kenwood, le quartier de l'université de Chicago : « Il semble probable que la rénovation urbaine dans les grandes villes réussira — en considérant comme réussite son acceptation à l'intérieur et à l'extérieur de la zone rénovée — avant tout dans les quartiers qui ont une puissante organisation communautaire autonome, ou dans ceux dans lesquels une institution extérieure arrive à implanter une association semblable. Si une telle organisation n'existe pas, la rénovation physique pourra peut-être être accomplie, mais il est probable que le quartier perdra son cachet caractéristique en même temps que le type de population qui y résidait[59]. »

Mais de quelle organisation s'agit-il ? D'une association suffisamment puissante et implantée localement pour représenter et influencer les résidents, mais suffisamment d'accord avec les urbanistes pour ne pas contrecarrer l'opération en cours, c'est-à-dire une organisation qui soit plutôt courroie de transmission. « Voilà les conditions pour réaliser le plan avec le consentement populaire, mais sans le changer. » La *Hyde Park-Kenwood Community Conference* était cette organisation et son existence contribua au succès de l'opération. Mais il est clair que ce type de participation ne peut exister qu'à travers un accord sur les objectifs essentiels entre les participants et le projet de rénovation. Or, quand on sait le changement qui se produit en général dans l'occupation du sol, on peut douter de l'avenir d'une telle modalité et l'on incline plutôt à prévoir des conflits qu'une participation.

On trouve une confirmation de cette analyse dans les difficultés extrêmes rencontrées par le même organisme qui effectua la rénovation de Hyde Park-Kenwood, quand il essaya de poursuivre les travaux dans le secteur voisin de Woodlawn[60]. La population de cette zone, des Noirs à revenu modeste dans leur grande majorité, a constitué une fédération des clubs et organisations locales et s'est oppo-

59. P. H. Rossi et R. A. Dentler, *op. cit.*, p. 292.
60. Cf. K. C. Parsons, *op. cit.*

sée, avec une extrême vigueur, aux projets urbanistiques de l'université de Chicago. Une négociation très serrée s'est engagée en 1965, aux termes de laquelle des modifications substantielles en faveur des résidents ont été introduites. Ce projet et les affrontements conséquents sont en cours aujourd'hui même (1969) [61].

Même situation à Newark (New Jersey) en 1967 et 1968, quand la communauté noire s'est opposée à l'implantation d'une école de médecine dans le centre-ville, moyennant le déplacement des résidents. Après un conflit assez dur, qui fut à l'origine de l'émeute de 1967, la surface retenue fut réduite presque des 2/3, et des facilités de relogement furent accordées [62].

La politique de rénovation urbaine est donc étroitement mêlée à la politique raciale américaine et à la prétendue « guerre contre la pauvreté ». Comment déplacer les *slums* des minorités pour permettre la sauvegarde de certaines fonctions urbaines, sans aggraver les tensions, mais sans porter préjudice à l'entreprise privée, clé du programme de rénovation ? Comment contrôler les institutions municipales pratiquant une politique contraire aux intérêts d'une proportion grandissante des villes centrales ?

Sur quelle base sociale appuyer cette action ? Comment maintenir l'équilibre entre une intégration écologique salutaire pour l'avenir et le respect du marché et, donc, du système de stratification et de ségrégation ?

Tandis que la nouvelle Amérique des banlieues résidentielles tond le gazon le dimanche après-midi, la vieille Amérique urbaine essaie de résoudre ses contradictions à coups de bulldozer (cf. schéma VII, résumant l'ensemble du processus social de la rénovation urbaine américaine).

61. Pour des informations in extenso sur cette affaire, je renvoie à W. SWENSON, *The Continuing Colloquium on University of Chicago Demonstration Projects in Woodlawn. Aspects of a Major University's Commitment to an Inner-City Ghetto.* The Center for Urban Studies, University of Chicago, nov. 15, 1968, 200 p. ronéo.

62. «Blackpower résolves Newark renewal dispute », *Journal of Housing.* April 1968, pp. 200-201.

RENOVATION URBAINE U.S.A. – **SCHEMA** VII – Détermination de l'intervention planificatrice et système d'effets sociaux qui en résultent

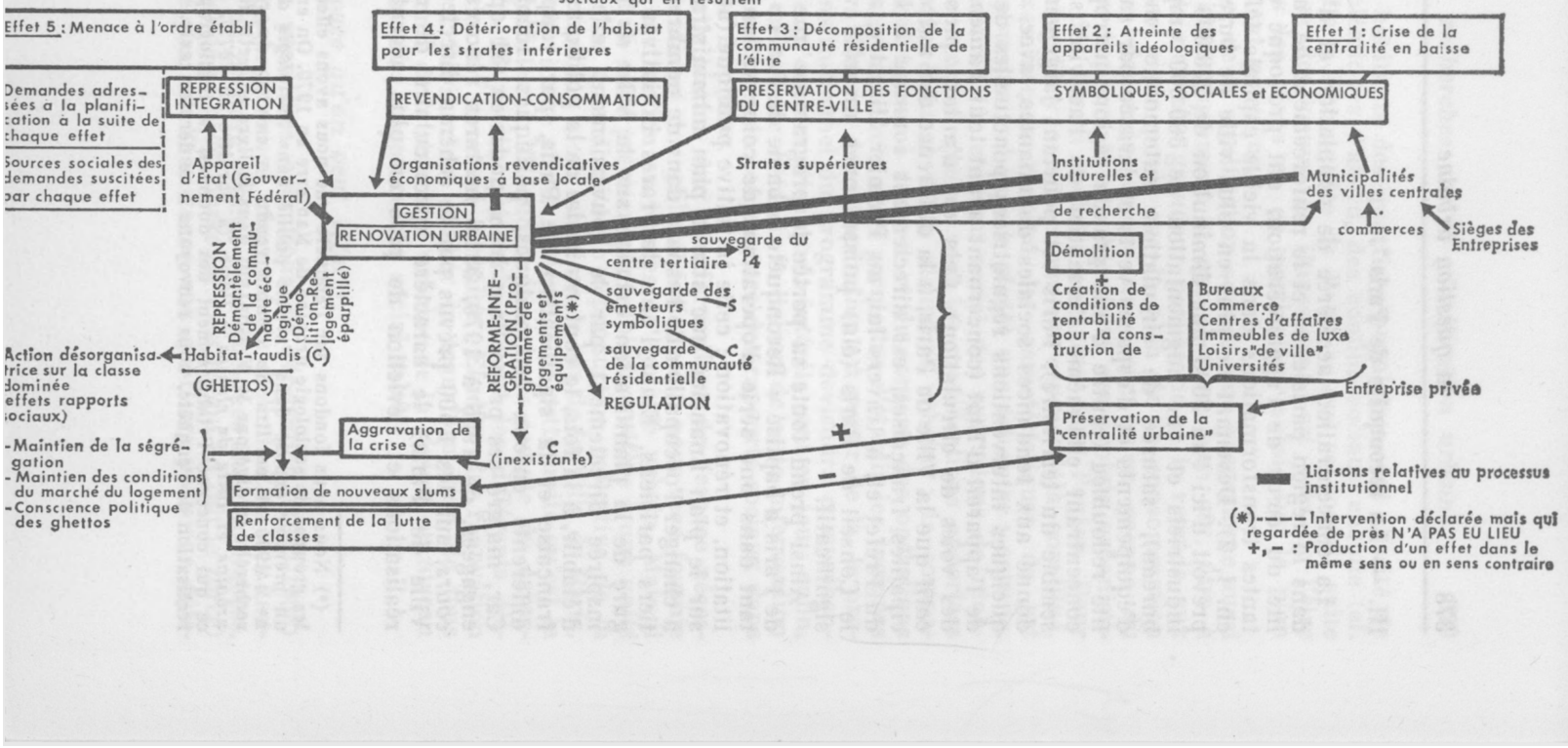

III. — La reconquête de Paris *.

La concentration accélérée de population et d'activités dans la région parisienne et le renforcement de la centralité du cœur de l'agglomération, ont provoqué d'importantes transformations dans la vieille capitale (cf. *supra*, ch. I, 2). Devenant de plus en plus ville de bureaux (on prévoit d'ici l'an 2000 une diminution de 200 000 emplois industriels et une augmentation de 300 000 emplois de bureau), saturée de circulation automobile, manquant d'équipements et d'espaces verts et écrasée par sa centralité redoublée (centre d'une grande région métropolitaine concentrant elle-même l'essentiel de l'activité sur l'ensemble du territoire), Paris est pourtant largement abandonné aux tendances sociales dominantes, avec, à peine, quelques interventions régulatrices ponctuelles de la part de l'appareil d'Etat (concernant avant tout l'aménagement des voies de circulation). Cela est d'autant plus significatif que la Ville de Paris, à la différence des autres municipalités françaises, est directement soumise à l'autorité du Préfet et, à travers lui, au Premier Ministre, sans que le Conseil de Paris (élu) puisse jouer un rôle vraiment significatif.

Ainsi prend toute sa portée le programme que la Ville de Paris a baptisé « Reconquête urbaine de Paris », consistant dans une série d'opérations de conservation, réhabilitation, et rénovation ; cette initiative publique (aussi bien sur le plan financier que sur le plan administratif) vise à changer l'occupation de l'espace dans de nombreux quartiers parisiens. Etant l'une des rares initiatives d'envergure de la planification urbaine sur la Ville de Paris, et inspirée directement par le gouvernement, elle permet d'établir, à la fois, le contenu social de la politique urbaine française et la signification de Paris, par rapport aux différents enjeux économiques, politiques, idéologiques. Car, malgré ses proportions bien modestes (31 opérations engagées, de 1955 à 1970, 381,6 hectares rénovés, *ou en cours*, sur les 1 500 prévus par le schéma directeur de la Ville de Paris) le caractère spectaculaire de certaines réalisations et l'éviction de plus en plus accentuée des

(*) Nous nous fondons sur l'enquête que nous avons effectuée avec les groupes de sociologie urbaine de Nanterre en 1970. On en trouvera un premier exposé dans l'article publié dans *Sociologie du Travail* n° 4/1970 et on lira un compte rendu in extenso du rapport de recherche (rédigé par M. F. Godard) dans le livre collectif *Rénovation urbaine et lutte de classes à Paris*, (à paraître en 1972). Pour tout ce qui concerne l'établissement des données, la bibliographie et la réalisation de l'enquête, nous renvoyons à ce dernier texte.

anciens habitants des quartiers populaires, ont suscité de vives polémiques d'abord, des conflits sociaux ensuite (cf. *infra*). La « Reconquête de Paris », qui se voulait suite historique de l'œuvre de Haussmann, est près de l'être sur tous les plans et, en particulier, aussi, sur le plan proprement politique.

Décider de la signification sociale d'un programme aussi chargé idéologiquement et qui prétend, bien sûr, être à la fois la nouvelle grandeur parisienne et le remède aux problèmes aigus posés sur le plan de la consommation collective, demande, encore une fois, qu'on prenne du recul par rapport à la subjectivité des projets urbanistiques et des forces sociales engagées dans l'enjeu. Pour cela, puisqu'il y a action sur un espace déjà constitué, nous examinerons d'abord les caractéristiques de cet espace, pourquoi tel espace plutôt que tel autre ; ensuite, nous établirons le contenu social des opérations de rénovation, en voyant quelles sont les modifications apportées par chaque élément de la structure urbaine ; la comparaison des espaces à rénover et du contenu des opérations (futur espace rénové) nous permettra d'établir les logiques sociales à l'œuvre dans l'opération ; à partir de là, le processus institutionnel du programme deviendra compréhensible puisqu'on connaîtra quels intérêts sont en jeu ; enfin, on sera en mesure d'établir la liaison de cette intervention sur l'urbain avec la conjoncture des rapports sociaux dans la société française.

Une telle lecture des transformations de l'espace nécessite évidemment une grille théorique qui nous sera fournie par la construction en termes de système urbain. Mais il faut tout de suite préciser que celui-ci se réfère à une *unité urbaine* (au sens d'unité de reproduction collective de la force de travail), alors que dans le cas de la Ville de Paris, on a affaire à une *partie* seulement de cette unité qu'est la région parisienne. Il faudra donc tenir compte du caractère de cette *partie*, qui varie suivant les différents éléments de la structure urbaine. Etudier la rénovation urbaine à Paris, c'est étudier la transformation de tous les éléments de la structure urbaine de la région, au niveau *d'un des pôles* du processus social saisi.

A) *L'espace qu'on veut effacer.*

Si les premières opérations de rénovation (1955-1958) liées à un programme très modeste d'élimination des taudis, ont pu prendre comme cible quelques îlots insalubres, l'essentiel de ce programme (et c'est ce qui en fait la force) ne porte pas sur l'assistance aux quartiers parisiens dété-

riorés. En effet, une comparaison entre la carte des îlots insalubres et celle des opérations de rénovation montre, entre elles, un très grand décalage. Quelle est alors la spécificité de cet espace dont on veut changer l'affectation ?

On peut l'établir en étudiant la place occupée dans les différents éléments de la structure urbaine parisienne par les secteurs rénovés. Ou, si l'on veut, en termes opératoires, quel est l'écart, par rapport à la moyenne parisienne, des différentes variables, expressives de chacun des éléments structurels ? Plus cet écart est grand, plus ces variables spécifient le secteur et plus ces éléments ou sous-éléments doivent être la base du processus de rénovation, c'est-à-dire en fournir la logique.

Ainsi, l'élément *consommation* (= reproduction de la force de travail, c'est-à-dire logement et caractéristiques sociales de l'espace résidentiel) doit jouer un rôle prépondérant dans le programme de rénovation, car il en fournit le prétexte. Mais la question essentielle est de savoir lequel des deux ensembles de variables (détérioration de l'environnement ou composition sociale de l'espace) agit le plus fortement sur la transformation de l'occupation du sol. Ou, en d'autres termes, s'il s'agit d'une intervention sur le niveau des équipements ou sur le niveau social de la population résidente.

Pour répondre, nous avons comparé les valeurs en pourcentage d'un certain nombre de variables qui pouvaient être connues, à la fois, pour l'ensemble de Paris et pour l'ensemble des secteurs rénovés avant *rénovation* (pour la plupart, 1962 ; pour quelques-uns, 1954). A partir de ces données, nous avons établi un indice de différenciation pour la rénovation urbaine (ID_{RU}) construit comme suit :

$$ID_{RU} = \frac{\text{Valeur de la variable (en pourcentage) dans l'ensemble des secteurs rénovés } *}{\text{Valeur de la variable (en pourcentage) dans l'ensemble de la Ville de Paris}} - 1$$

(Il est évident que la valeur 0 de l'indice correspond à l'absence de spécificité des secteurs rénovés.)

Le classement de variables ainsi obtenu indique, de la valeur la plus grande à la plus petite, l'influence, positive ou négative, de chaque variable sur les opérations de rénovation urbaine **.

(*) Les calculs ont été effectués sur 23 des 30 opérations de rénovation, pour lesquelles les données par îlot étaient disponibles.

(**) Rappelons qu'il s'agit d'une étude exhaustive portant sur toutes les opérations terminées ou en cours.

Tableau n° 55
Influence des variables de logement et de composition sociale de la population sur la rénovation urbaine, Paris, 1954 à 1962

Variable	*Indice de différenciation* (ID_{RU})
— Proportion d'Algériens dans la population	+ 1,529
— Proportion de cadres supérieurs et professions libérales	— 0,575
— Proportion d'O. S. et manœuvres	+ 0,602
— Logements sans eau ..	+ 0,590
— Surpeuplement dans les logements	+ 0,504
— Logements sans W. C. ..	+ 0,380
— Proportion d'étrangers .	— 0,259
— Proportion de personnes âgées (plus de 65 ans) ..	— 0,189
— Taux d'activité féminine	— 0,070
— Proportion d'artisans et commerçants	+ 0,056
— Proportion de jeunes (moins de 19 ans)	— 0,055
— Taux d'activité de la population	+ 0,052

Ce sont les variables indicatives de la stratification sociale qui agissent le plus fortement sur la rénovation, même si la qualité du logement vient ensuite comme déterminant. Par contre, les variables relatives aux caractéristiques de la population, mais non liées au niveau social, comme l'âge ou le taux d'activité, spécifient faiblement les secteurs rénovés.

Au niveau de l'ensemble de Paris, il était difficile de départager complètement l'effet de la stratification sociale et l'effet du logement détérioré, du fait de leur corrélation étroite. Mais la prépondérance du premier ensemble de variables et, en particulier, de celle qui s'annonce de plus en plus comme représentative de la détérioration sociale (la proportion d'Algériens est expressive de l'implantation des travailleurs immigrés) invite à pousser l'analyse en ce sens.

Nous avons alors essayé d'évaluer l'effet de chaque variable, non plus sur la détermination du secteur à réno-

ver, mais sur l'importance de l'opération. Pour cela, nous avons calculé un coefficient de corrélation de rang (test de Spearman), pour vingt-trois opérations de rénovation étudiées, entre leur classement par ordre de grandeur (en hectares rénovés) et leur classement par rapport à l'ensemble de variables déjà indiquées. Les résultats (cf. tableau n° 56) indiquent que l'opération est d'autant plus importante qu'il y a de personnes âgées, d'O. S. et de manœuvres, d'étrangers, de femmes actives et d'Algériens. Et, par contre, il y a une relation faible mais *inverse*, avec les variables concernant la détérioration du logement.

Tableau n° 56

Corrélation de rang entre la taille des opérations de rénovation urbaine et les variables de logement et de composition sociale de la population. Paris, 1954 et 1962 (Test de Spearman).

1
. 50
. 36 : Plus de 65 ans
. 24 : O. S. M. (Proportion d'ouvriers spécialisés et manœuvres)
. 23 : Etrangers, plus femmes actives
. 20 : Musulmans d'Algérie
. 17 : Artisans
. 16 : Cadres et professions libérales
. 0 :
—. 7 : Surpeuplement
—. 14 : Population active
—. 16 : Logement sans eau
—. 19 : Logement sans W. C.
—. 31 : Moins de 19 ans
—. 50

C'est donc bien le *changement de l'occupation sociale de l'espace plutôt que le mauvais état du logement qui semble être à la base des opérations de rénovation.* Non pas que ces logements ne soient pas détériorés, mais ils ne le sont pas plus que ceux d'autres quartiers, pourtant épargnés par la rénovation.

En ce qui concerne l'élément *production,* la question centrale était d'envisager la liaison du programme de rénovation à la transformation en cours du Paris industriel en Paris, lieu de direction et d'organisation. Pour cela, nous avons classé les opérations de rénovation dans un espace différencié par :

1. *L'importance de l'occupation industrielle préalable* à la rénovation, en considérant le nombre de salariés industriels productifs par arrondissement (salariés au lieu de travail et non au lieu de résidence).

2. *L'importance des déménagements d'installations industrielles,* en considérant les chiffres de démolition de locaux industriels et dans la période 1960-1966 incluse.

3. *L'importance de l'implantation de bureaux,* par le stock de bureaux de 1962, en surface de plancher.

4. *Le taux d'accroissement d'implantation de bureaux* par l'augmentation du stock de bureaux entre 1962-1968.

Enfin, par rapport à l'élément *échange*[63], nous avons étudié : le commerce et le flux urbain. Le nombre moyen de salariés par établissement fournissait un indicateur convenable de la *taille des commerces.*

Pour la *concentration spatiale des commerces,* nous connaissions le nombre de rues, où l'on trouvait plus de 15 commerces par 100 mètres.

Nous avons évalué la *distribution du commerce* au nombre de salariés pour 1 000 consommateurs et le *type de commerce,* et la proportion de commerces exceptionnels et occasionnels. Pour l'étude des flux urbains, nous avons calculé le nombre de lignes passant à chaque station. Nous avons, pour toutes les opérations d'un arrondissement, le nombre de stations pondéré par le nombre de lignes : cela a constitué notre indicateur appelé *desserte en métro.* Pour compléter, nous avons le nombre de places de parking offertes par arrondissement, afin d'évaluer *leur capacité de stationnement* en parking.

Dans tous les cas, il s'agissait de classer les secteurs, quartiers et arrondissements, suivant une valeur forte et faible pour chaque variable et de constater le pourcentage d'hectares rénovés dans chacun des espaces ainsi différenciés (cf. tableau n° 57).

Les grandes tendances constatées peuvent se résumer ainsi :

— La rénovation urbaine accompagne le passage d'un espace industriel à un espace de forte implantation de bureaux, là où il n'y en avait pas.

— Elle opère sur un espace à forte densité de petits commerces, axés sur la consommation quotidienne et assez dispersés ; en revanche, les grandes surfaces marchandes n'existent guère. C'est donc aussi un instrument de concentration du secteur commercial.

---

63. Nous laissons de côté ici l'analyse du processus institutionnel et financier de la rénovation qui viendrait alourdir outre mesure l'exposé déjà complexe de sa signification sociale. Nous renvoyons le lecteur aux textes cités.

Tableau n° 57

Structure urbaine. — *Classement des opérations de rénovation, pondérées par leur surface, dans la structure urbaine parisienne* (*)
(chiffres : nombre d'hectares rénovés ou en cours, % calculé sur le total des hectares rénovés ou en cours)

Valeur de la variable	Espace industriel	Mouvement industriel	Implantation de bureaux en 1962	Nouvelles implantations de bureaux 1962-68	Commerce Taille	Commerce Type (quotidiens ou pas)	Commerce Conc. Spat.	Commerce distribution
—	0	0	323,2	144,9	381,6	355,2	381,6	381,6
	0	0	751	381	1 001	931	100 %	100 %
=	135,3	76,9	0	58,4	0	26,4	0	0
	35,5 %	20,1 %	0	151	0	7 %	0	0
+	246,3	304,7	58,4	178,3	0	0	0	0
	64,51	79,9 %	15 %	47 %	0	0	0	0
TOTAL ...	381,6	381,6	381,6	381,6	381,6	381,6	381,6	381,6
	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %

	Desserte métro		Places de parking	
—	50,5	13 %	335,9	88 %
=	259	68 %	45,7	12 %
+	72,1	19 %	0	
TOTAL ...	381,6	100 %	381,6	100 %

(*) Arrondissements et secteurs rénovés, classés en trois groupes d'après la valeur de la variable indiquée en colonne.

— Elle a rarement (19 %) comme point de chute des arrondissements où la desserte par métro est bonne. Ce qui semble indiquer que les liaisons privilégiées dans les flux de circulation ne sont pas celles relatives aux migrations quotidiennes interrégionales, mais celles du milieu interne (centre d'affaires) et avec le champ d'action des centres gestionnaires (la province : à proximité des gares, en tant que pôles structurants).

D'autre part, les places de parking sont quasi inexistantes dans l'espace environnant. Nouveau goulot d'étranglement, qui peut offrir aux promoteurs un débouché intéressant pour de futures opérations annexes à la rénovation urbaine...

Enfin, deux remarques concernant le contenu *institutionnel* et *symbolique* de l'espace visé par la rénovation.

Le champ d'intervention étant défini à l'intérieur des frontières de la Ville de Paris, et les différents arrondissements n'ayant aucune autonomie, il n'y a pas de spécificité institutionnelle possible de l'espace parisien. Ce qui ne veut pas dire qu'il n'y ait pas de rapport étroit entre la rénovation urbaine et le système institutionnel, comme nous le verrons. Mais ce rapport ne passe pas par le découpage administratif de l'espace.

Par contre, il est sûr qu'il y a des différences sensibles entre les espaces rénovés et d'autres quartiers de Paris sur le plan de la symbolique urbaine. Bien que nous ne les ayons pas précisées, nous pouvons dire qu'elles s'expriment le long de deux axes : « Paris bourgeois/Paris populaire » et « Paris-historique/Paris des faubourgs ». La rénovation semble concerner surtout les quartiers *populaires* et les plus *modernes,* alors que, pour les quartiers historiques, comme le Marais, on trouve soit des opérations de réhabilitation obéissant à une logique spécifique, soit des opérations *ad-hoc* beaucoup plus centrées sur l'expression directe du pouvoir d'Etat (les Halles), soit des opérations suffisamment rentables pour donner prise à des initiatives ponctuelles des promoteurs. Cela explique peut-être pourquoi les arrondissements centraux de Paris, parfois plus détériorés que les autres (par exemple 3e, 4e arrondissements) ne sont guère touchés par la rénovation.

B) *L'espace qu'on construit.*

Changer l'espace parisien, mais pour quel usage ? Car, en tout état de cause, la rénovation urbaine *n'est pas un programme de logement :* on prévoit la démolition de 29 059 logements, la construction de 36 495, alors que, dans le cadre de l'initiative privée, de 1954 à 1964, 6 000 logements démolis ont laissé la place à 52 500 ; en même

temps, 41 000 autres étaient construits sans démolition préalable.

Ne pouvant guère établir la spécificité du nouvel espace après rénovation (car, pour l'essentiel, il est en cours de construction ou à peine engagé (1970)) on peut esquisser le sens de la transformation en analysant le contenu des *programmes de rénovation,* en procédant à toute une série de corrections et d'estimations dont il serait trop lourd de faire ici l'exposé. Il faut, évidemment, garder la même grille de lecture que pour l'espace pré-rénovation, afin d'établir les changements prévisibles.

La question-clé concernant la *consommation* est toujours de savoir s'il s'agit d'une *logique d'équipement,* visant à rétablir l'équilibre dans la consommation collective, ou d'une *logique relative au niveau social de l'espace.* En effet, nous avons vu que l'espace visé était celui de niveau social inférieur. Mais rien ne dit encore qu'il reste à ce niveau. Puisqu'il n'y a encore que des données très limitées sur le changement des catégories sociales dans l'espace, nous estimerons les changements futurs d'après le pourcentage de logements sociaux (H. L. M.) dans les programmes de rénovation (car tous les autres types de logements semblent échapper aux possibilités de l'immense majorité des anciens habitants) :

Tableau n° 58

Répartition des opérations, par nombre d'hectares rénovés, suivant la proportion de logements H. L. M. à construire sur l'ensemble de logements de l'opération

	— de 30 % de H. L. M.	de 30 % à 50 % H. L. M.	+ de 50 % H. L. M.	Total
Nbre d'hectares rénovés ..	245,3 ha 66 %	65,8 ha 17,5 %	60,1 ha 16,5 %	371,2 100 %

Or, il faut ajouter que bon nombre de résidents n'ont pas les moyens de louer des H. L. M. (20 %, 33 %, 50 %, d'après les îlots) et que, d'autre part, une partie essentielle des programmes n'est pas à fins résidentielles. On peut donc dire que la *tendance est à l'éviction de la plupart des anciens résidents et à l'occupation du nouvel espace par des catégories sociales de statut supérieur.*

Serait-ce le prix à payer pour obtenir un meilleur équipement ? En effet, le schéma directeur de Paris fixait comme objectif : « mener une politique de reconstruction des quartiers dépourvus d'équipements et aux surfaces mal utilisées. »

Une analyse des quelques équipements sur lesquels nous avons pu recueillir des données sûres (équipements scolaires, crèches, espaces verts) montre que :

— La rénovation n'apporte pas des équipements scolaires nouveaux, se limitant à couvrir, en moyenne, les besoins de la nouvelle population. Dans certains cas (XIII^e, XIX^e) elle profite même de l'équipement existant, légèrement plus dégagé qu'ailleurs, pour le saturer au même niveau que dans l'ensemble de Paris.

— 56 % de la surface rénovée sont *au-dessous* de la moyenne parisienne des surfaces en espaces verts (0,8 m^2 par habitant), 21 % se situent au-dessus de la moyenne, mais sans atteindre les objectifs minimum fixés par le schéma lui-même.

Ainsi, la rénovation n'est pas non plus une opération d'équipement.

Faudra-t-il trouver sa raison d'être dans l'aménagement fonctionnel des nouvelles conditions de *production* ?

Il semble, en effet, que l'aménagement des nouvelles implantations de bureaux soit l'un des axes essentiels du programme : 62,6 % des hectares rénovés prévoient une concentration de bureaux supérieure à la moyenne parisienne. Or, cette donnée coïncide parfaitement avec la logique de stratification résidentielle, car « extension de bureaux et multiplication des beaux quartiers vont de pair » (cf. schéma directeur de Paris) de par le jeu du marché immobilier.

Par contre, l'activité industrielle proprement dite est rayée de la carte en ce qui concerne les entreprises et fortement entamée pour l'artisanat : 56,8 % de la surface rénovée ne prévoient pas d'artisanat et le reste projette une profonde reconversion des artisans déjà installés (devenant par exemple dépanneurs au service des nouveaux immeubles).

Aussi, dans l'échange, la transformation apparaît significative : 95 % de la surface rénovée intègrent des *installations commerciales*, mais, ce qui est important, surtout, c'est que, pour 71,3 % de cette surface, il s'agit d'un *commerce en grande surface*, entièrement absent auparavant, allant même jusqu'à la création de « centres de quartier », qui peuvent jouer le rôle de centres secondaires de Paris par rapport à l'ensemble de l'agglomération. Ce caractère restructurant des centres sociaux semble être

l'une des options majeures du programme, qui étend et aménage ainsi la prédominance de la ville de Paris sur la région.

Enfin, au niveau de la *symbolique urbaine*, des modifications importantes encore mal reconnues, sont introduites par le programme. L'importance accordée aux tours et l'insistance sur des matériaux « fonctionnels », ainsi que l'apparat de certaines constructions semblent devoir marquer l'espace d'une certaine modernité technocratique, centrée sur l'étalement de la performance technique de la construction en hauteur, sans grand souci des espaces vides ou brisés laissés tout autour. De l'autre côté, la grande surface des dalles piétonnières et la recherche d'effets « de luxe » dans les galeries marchandes semblent pré-figurer une symbolique de la consommation, centrée sur le spectacle de l'achat possible et qui, évidemment, n'est nullement en contradiction avec la première. Quoiqu'il en soit, il est clair qu'on est en présence d'une rupture avec la symbolique pré-existante centrée sur la rue, le travail et les petits commerces, dominée donc par *l'imagerie du quartier* (sans que pour autant on puisse se prononcer sur la persistance de la communauté de quartier, fortement entamée par la diffusion des relations sociales).

C) *Le sens de la « reconquête » de Paris par rapport au système urbain : la rénovation-reproduction d'un espace.*

On peut regrouper l'ensemble de nos données sous forme d'un tableau de probabilités combinant les caractéristiques de l'espace avant la rénovation et le contenu urbanistique du programme en cours par rapport aux différents éléments dégagés. En effet, nous savons combien d'hectares rénovés correspondent à chaque découpage de l'ensemble du programme par rapport aux différentes variables traitées. Puisqu'on dispose des effectifs marginaux de chaque tableau croisé, on peut en reconstruire les cases et, en standardisant par rapport au total des hectares rénovés, obtenir la proportion de surface rénovée qui présente à la fois les deux caractéristiques. Comparant entre elles les diverses probabilités, on peut déduire l'influence quantitative différentielle de chaque élément par rapport à la rénovation, ce qui nous permet de dégager le sens des probabilités marginales (en fin de ligne et de colonne) résumant ainsi la différenciation que chaque variable introduit dans le programme de rénovation. On peut ainsi comparer l'influence respective de chaque facteur (tableau 59, page 390).

Ainsi, par exemple, soit *i* la caractéristique « proportion forte d'Algériens dans l'espace avant rénovation » (avec

son complémentaire, ī) et j la caractéristique « proportion-forte de H. L. M. dans le programme » (avec son complémentaire j̄). En les dichotomisant et en les croisant, on obtient :

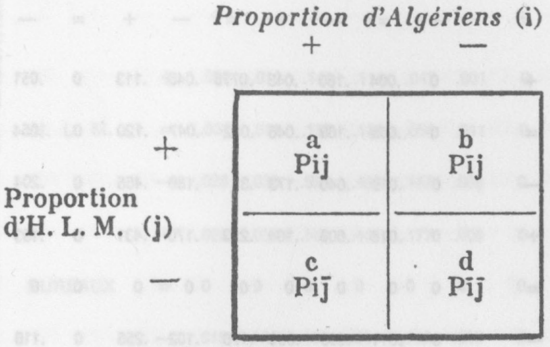

$$Pij = pi \times pj = \frac{(a + c) \times (a + b)}{N}$$

Pij étant la probabilité de rénovation d'un certain secteur urbain du type *i* affecté d'une opération de caractéristique *j*.

Il est clair que ces « probabilités » ne font qu'extrapoler les tendances actuellement en cours et qu'elles ne sont pas « inéluctables ». Elles servent pourtant à préciser l'importance relative de la rénovation par rapport aux différents éléments étudiés. Le tableau 59 résume l'ensemble de ces résultats.

Nous ne le commenterons pas dans le détail, nous limitant à signaler la signification sociale qui s'en dégage.

Ce qui frappe avant tout, c'est la tendance systématique de la logique rénovatrice à prolonger la tendance « spontanée » (c'est-à-dire déterminée suivant la ligne générale de l'évolution sociale) du système urbain de la région parisienne, et cela, au niveau de tous ses éléments.

Ainsi, elle développe et accentue la ségrégation résidentielle, élargissant l'occupation de Paris-ville par les strates supérieures et refoulant les couches populaires vers la banlieue sous-équipée. Ce modèle de ségrégation urbaine, lié à la charge culturelle, historique et fonctionnelle de la

CARACTERISTIQUES DE L'ESPACE RENOVE AVANT RENOVATION

Population *Logement* *Structure urbaine* *Système institutionnel*

CLASSEMENT DES OPERATIONS DE RENOVATION SELON LE CONTENU DU PROGRAMME DE REALISATIONS PREVU.

	%	+ de 65 ans sur P. A. résidente			— 19 ans			Algériens		
		+	=	—	+	=	—	+	=	—
H. L. M.	+	0	.004	.160	.043	.0775	.045	.113	0	.051
	=	0	.055	.169	.046	.082	.047	.120	0	.054
	—	0	.019	.640	.173	.31	.180	.455	0	.204
BUREAUX	+	0	.018	.606	.164	.293	.170	.431	0	.193
	=	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	—	0	.011	.363	.098	.176	.102	.255	0	.116
COMMERCES	+	0	.012	.390	.105	.189	.110	.278	0	.124
	=	0	.009	.303	.082	.147	.085	.215	0	.097
	—	0	.008	.275	.074	.113	.077	.195	0	.088
TOURS	+	0	.016	.572	.155	.277	.161	.407	0	.182
	—	0	.012	.397	.107	.192	.111	.282	0	.187
ESPACES VERTS	+	0	.006	.218	.059	.105	.061	.155	0	.069
	=	0	.006	.203	.055	.098	.057	.144	0	.065
	—	0	.016	.548	.148	.265	.152	.389	0	.175
GROUPES SCOLAIRES	+	0	.003	.106	.028	.051	.030	.075	0	.034
	=	0	.008	.261	.071	.126	.073	.186	0	.082
	—	0	.018	.601	.163	.291	.169	.427	0	.192
		0	.33	.97	.263	.47	.273	.69	0	.31
		+	=	—	+	=	—	+	=	—

TABLEAU 59. — Le changement de l'espace parisien par les opérations de rénovation urbaine.

Proportion de la surface rénovée d'après les caractéristiques de l'espace avant la rénovation et d'après celles des opérations de rénovation (*unité de comptage :* hectares en rénovation ; *procédure comptable :* total d'hectares égal à 1 ; proportions (sur la base de l'unité) calculées sur le total d'hectares).

Symboles : + : forte proportion de la caractéristique indiquée
= : moyenne » »
— : faible » »

CLASSEMENT DES OPERATIONS DE RENOVATION SELON LE CONTENU DU PROGRAMME DE REALISATIONS PREVU.

	%	Etrangers			% ouvriers spécialisés et manœuvres			% prof. libérale cadres sup.			Artisans commerçants		
		+	=	—	+	=	—	+	=	—	+	=	—
H. L. M.	+	.006	.010	.148	.116	.047	.001	0	.007	.157	.051	.067	.045
	=	.007	.011	.157	.183	.050	.011	0	.008	.167	.055	.071	.048
	—	.026	.039	.594	.465	.187	.006	0	.029	.63	.207	.268	.181
BUREAUX	+	.025	.037	.562	.441	.177	.006	0	.028	.596	.196	.254	.171
	=	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	—	.015	.022	.337	.264	.106	.003	0	.016	.368	.118	.118	.103
COMMERCES	+	.016	.024	.362	.284	.114	.004	0	.018	.384	.126	.164	.110
	=	.012	.018	.281	.220	.089	.003	0	.013	.298	.098	.127	.085
	—	.011	.017	.255	.200	.080	.002	0	.012	.270	.089	.115	.050
TOURS	+	.023	.035	.531	.416	.167	.005	0	.026	.563	.185	.240	.162
	—	.016	.024	.369	.289	.116	.004	0	.018	.391	.129	.166	.112
ESPACES VERTS	+	.009	.013	.202	.158	.063	.002	0	.010	.214	.069	.091	.061
	=	.008	.012	.183	.148	.059	.002	0	.009	.200	.066	.085	.057
	—	.022	.033	.518	.398	.160	.005	0	.025	.529	.177	.229	.155
GROUPES SCOLAIRES	+	.004	.006	.099	.077	.031	.001	0	.004	.104	.034	.044	.030
	=	.010	.016	.243	.191	.076	.002	0	.012	.257	.085	.109	.074
	—	.024	.037	.558	.437	.176	.006	0	.027	.592	.195	.252	.170
		.04	.06	.90	.706	.284	.01	0	.045	.955	.315	.407	.275
		+	=	—	+	=	—	+	=	—	+	=	—

CLASSEMENT DES OPERATIONS DE RENOVATION SELON LE CONTENU DU PROGRAMME DE REALISATIONS PREVU.

	%	Surpleuplement			Logements sans eau			Implantation bureaux 62			Accroissement de bureaux 62-68		
		+	=	—	+	=	—	+	=	—	+	=	—
H. L. M.	+	.136	.003	.024	.037	.026	.100	.024	0	.124	.077	.024	.062
	=	.145	.003	.025	.040	.028	.106	.026	0	.131	.082	.026	.068
	—	.547	.013	.097	.151	.105	.400	.099	0	.495	.310	.099	.025
BUREAUX	+	.518	.012	.092	.143	.100	.379	.093	0	.468	.293	.093	.237
	=	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	—	.311	.007	.055	.086	.060	.238	.056	0	.281	.176	.056	.145
COMMERCES	+	.344	.008	.059	.092	.064	.244	.060	0	.302	.189	.060	.153
	=	.259	.006	.046	.072	.053	.189	.046	0	.234	.147	.046	.119
	—	.235	.005	.042	.065	.045	.172	.042	0	.213	.113	.042	.105
TOURS	+	.489	.011	.087	.135	.094	.356	.088	0	.442	.277	.088	.224
	—	.340	.008	.060	.093	.065	.248	.061	0	.307	.192	.061	.155
ESPACES VERTS	+	.186	.004	.037	.051	.036	.136	.033	0	.168	.105	.033	.085
	=	.154	.004	.031	.048	.029	.127	.031	0	.157	.098	.031	.079
	—	.468	.011	.083	.119	.090	.342	.084	0	.423	.265	.084	.214
GROUPES SCOLAIRES	+	.091	.002	.016	.025	.017	.066	.016	0	.082	.051	.016	.041
	=	.224	.005	.039	.062	.043	.163	.040	0	.202	.126	.040	.102
	—	.514	.012	.091	.142	.099	.376	.093	0	.465	.291	.093	.235
		.83	.02	.148	.23	.16	.607	.15	0	.75	.047	.15	.38
		+	=	—	+	=	—	+	=	—	+	=	—

CLASSEMENT DES OPERATIONS DE RENOVATION SELON LE CONTENU DU PROGRAMME DE REALISATIONS PREVU.

	%	Implantation industrielle			Desserrement industriel			Taille des commerces			Type de commerces (anomaux quotidiens)		
		+	=	—	+	=	—	+	=	—	+	=	—
H. L. M.	+	.106	.058	0	.131	.033	0	0	0	.165	0	.011	.153
	=	.112	.062	0	.140	.035	0	0	0	.175	0	.012	.162
	—	.425	.234	0	.527	.132	0	0	0	.66	0	.046	.613
BUREAUX	+	.403	.221	0	.499	.125	0	0	0	.625	0	.043	.584
	=	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	—	.241	.133	0	.299	.075	0	0	0	.375	0	.026	.348
COMMERCES	+	.259	.143	0	.322	.081	0	0	0	.403	0	.028	.374
	=	.201	.110	0	.250	.063	0	0	0	.313	0	.021	.291
	—	.183	.100	0	.227	.057	0	0	0	.284	0	.019	.264
TOURS	+	.380	.244	0	.471	.118	0	0	0	.50	0	.041	.548
	—	.264	.145	0	.327	.082	0	0	0	.41	0	.028	.381
ESPACES VERTS	+	.145	.079	0	.180	.045	0	0	0	.225	0	.015	.209
	=	.135	.074	0	.167	.042	0	0	0	.21	0	.014	.195
	—	.364	.200	0	.451	.113	0	0	0	.565	0	.039	.526
GROUPES SCOLAIRES	+	.070	.039	0	.087	.022	0	0	0	.11	0	.007	.102
	=	.174	.096	0	.216	.054	0	0	0	.27	0	.018	.254
	—	.340	.220	0	.495	.124	0	0	0	.62	0	.043	.575
		.645	.355	0	.799	.201	0	0	0	.1	0	.07	.093
		+	=	—	+	=	—	+	=	—	+	=	—

CLASSEMENT DES OPERATIONS DE RENOVATION SELON LE CONTENU DU PROGRAMME DE REALISATIONS PREVU.

	%	Concentration spatiale des cours			Aire de distribution des commerces			Desserte métro			Prix m2 logts anciens			Prix m2 logts récents		
		+	=	—	+	=	—	+	=	—	+	=	—	+	=	—
H. L. M.	+	0	0	.165	0	0	.165	.033	.112	.021	0	.024	.140	0	.094	.070
	=	0	0	.022	0	0	.175	.035	.119	.022	0	.026	.148	0	.099	.075
	—	0	0	.66	0	0	.66	.132	.448	.085	0	.099	.561	0	.376	.283
BUREAUX	+	0	0	.625	0	0	.625	.118	.425	.081	0	.093	.531	0	.356	.268
	=	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	—	0	0	.375	0	0	.375	.071	.255	.048	0	.056	.318	0	.213	.166
COMMERCES	+	0	0	.403	0	0	.403	.080	.274	.052	0	.060	.342	0	.219	.173
	=	0	0	.313	0	0	.313	.062	.212	.040	0	.046	.266	0	.178	.134
	—	0	0	.284	0	0	.284	.056	.193	.036	0	.042	.241	0	.161	.122
TOURS	+	0	0	.59	0	0	.59	.118	.401	.076	0	.088	.501	0	.336	.253
	—	0	0	.41	0	0	.41	.082	.278	.053	0	.061	.348	0	.233	.176
ESPACES VERTS	+	0	0	.225	0	0	.225	.045	.153	.029	0	.033	.191	0	.128	.096
	=	0	0	.21	0	0	.21	.042	.142	.027	0	.031	.178	0	.119	.090
	—	0	0	.565	0	0	.565	.113	.384	.073	0	.084	.480	0	.322	.242
GROUPES SCOLAIRES	+	0	0	.11	0	0	.11	.022	.074	.014	0	0.16	.093	0	.062	.047
	=	0	0	.27	0	0	.27	.054	.183	.035	0	.040	.229	0	.153	.116
	—	0	0	.62	0	0	.62	.124	.421	.080	0	.093	.527	0	.353	.266
		0	0	.1	0	0	.1	.20	.68	.12	0	.15	.85	0	.57	.43
		+	=	—	+	=	—	+	=	—	+	=	—	+	=	—

CLASSEMENT DES OPERATIONS DE RENOVATION SELON LE CONTENU DU PROGRAMME DE REALISATIONS PREVU.

	%	Voix gauche municipales			Implantation P. C. F.			Sécurité U. D. R.			Indépendance U. D. R.				
		+	=	—	+	=	—	+	=	—	+	=	—		
H. L. M.	+	.118	.046	0	.118	.028	.018	.006	.035	.124	.01	.037	.09	.165	+
	=	.126	.049	0	.126	.030	.019	.007	.037	.161	.011	.06	.10	.175	=
	—	.475	.184	0	.475	.112	.072	.026	.138	.495	.041	.231	.386	.66	—
BUREAUX	+	.450	.175	0	.450	.106	.068	.025	.131	.468	.040	.218	.366	.627	+
	=	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0		=
	—	.210	.185	0	.276	.063	.041	.015	.078	.281	.040	.131	.219	.375	—
COMMERCES	+	.29	.112	0	.29	.068	.044	.016	.084	.302	.025	.141	.236	.403	+
	=	.225	.087	0	.225	.053	.034	.012	.065	.234	.019	.085	.183	.313	=
	—	.204	.079	0	.204	.048	.031	.011	.059	.213	.017	.099	.166	.284	—
TOURS	+	.424	.165	0	.424	.100	.064	.023	.123	.442	.038	.206	.345	.59	+
	—	.295	.114	0	.295	.069	.045	.016	.086	.307	.025	.143	.24	.41	—
ESPACES VERTS	+	.162	.063	0	.162	.038	.02	.009	.047	.168	.014	.068	.131	.225	+
	=	.151	.058	0	.151	.035	.023	.008	.044	.157	.013	.073	.123	.21	=
	—	.406	.158	0	.406	.096	.062	.022	.118	.423	.035	.097	.331	.565	—
GROUPES SCOLAIRES	+	.079	.030	0	.079	.018	.012	.004	.023	.082	.006	.038	.064	.11	+
	=	.194	.083	0	.194	.045	.02	.010	.056	.202	.017	.094	.158	.27	=
	—	.446	.173	0	.446	.105	.068	.024	.13	.465	.039	.217	.363	.62	—
		.72	.28	0	.72	.17	.11	.04	.21	.75	.03	.35	.586		
		+	=	—	+	=	—	+	=	—	+	=	—		

capitale parisienne, tend à reléguer de plus en plus à un niveau secondaire les clivages historiques entre l'Est et l'Ouest.

Plus important encore est le rôle de la rénovation au niveau de la reproduction élargie de la spécialisation de l'espace productif, dont nous avons établi la logique auparavant (cf. *supra*, ch. I). L'accroissement constant de l'implantation des bureaux à Paris, devenu un gigantesque centre tertiaire, s'il est avant tout l'expression de la division du travail et de la constitution des grandes organisations du capitalisme monopoliste, trouve aussi un renforcement considérable dans l'action des organismes rénovateurs.

Puisqu'on assiste, donc, à la consécration et à l'extension de la centralité parisienne, qui est étendue maintenant à l'ensemble de la ville et qui s'exerce à la fois sur sa région et sur la France, avec des visées sur l'Europe, une régulation devient nécessaire dans les canaux d'échange fonctionnel, flux urbains et centres commerciaux. Le programme de transports au niveau du district se chargeant du premier aspect, c'est à la rénovation que revient le lancement de ces nouveaux *centres marchands* dont on voudrait faire en même temps des *émetteurs culturels* axés sur des valeurs consommatoires (le tout, toujours, dans la ligne des tendances sociales en cours ; c'est-à-dire, suivant la logique spatiale des secteurs les plus dynamiques du capitalisme monopoliste international).

Enfin, les quelques éléments dont on peut disposer par rapport à la symbolique urbaine vont aussi dans le sens de la reproduction des tendances sociales au niveau des formes urbaines, avec, toutefois, cette précision importante qu'il s'agit des tendances les plus en avance à l'intérieur de la logique dominante ; ainsi, par exemple, les tours, expression des formes les plus porteuses des valeurs technocratiques (modernité, efficacité, rationalité) primeront les formes purement conservatrices (par exemple, les immeubles en pierre de taille).

La « reconquête de Paris » est donc, sans aucun doute, une intervention de l'appareil d'Etat sur l'espace ; elle vise la reproduction élargie du système urbain de la région parisienne, du point de vue de sa centralité, du niveau supérieur de l'appareil productif et de la stratification urbaine.

On doit alors se poser la question de savoir pourquoi il fallait une intervention de l'Etat pour élargir le développement de tendances sociales dont on peut constater la force. S'il est vrai que la surconcentration des fonctions centrales nécessite une intervention régulatrice, la réno-

vation apparaît plutôt comme un accélérateur du processus. Dès lors, plutôt qu'une réponse à une crise du système urbain, elle apparaît comme une initiative émanant d'abord de l'appareil d'Etat et qui doit être comprise à partir de la logique interne du politique.

D) *La détermination politico-idéologique de la « reconquête de Paris. »*

Toute intervention de l'appareil d'Etat pouvant être comprise à travers ses effets sur l'économique, le politico-institutionnel (c'est-à-dire lui-même), l'idéologique, ou, directement, sur les rapports sociaux, c'est dans la liaison de la rénovation urbaine avec les différentes instances qu'on peut voir se déployer l'ensemble de sa signification.

Or, son rapport à l'économique n'est rien d'autre que ce qu'on vient d'exposer : reproduction d'un espace central sous l'effet du processus de concentration régionale et urbaine de l'agglomération parisienne, produit lui-même de l'évolution du système productif. La rénovation n'ajoutant aucun effet nouveau à ce niveau-là, une interprétation qui en resterait à l'instance économique devrait se limiter à voir dans le programme de rénovation une simple manipulation des organes de gestion urbaine, afin de créer des occasions de profit pour les promoteurs, ce qui est dans la logique du système. Mais si des faits en ce sens existent, ils nous semblent plutôt le *résultat* du rôle social de la rénovation, déterminé par rapport à d'autres instances.

Ainsi, sur le plan institutionnel, on peut se demander quel intérêt a l'Etat à changer les fonctions et l'occupation

Tableau n° *60*

Distribution, en hectares, des opérations de rénovation urbaine dans les quartiers et arrondissements de Paris, classés suivant leur vote aux élections municipales de 1965 et aux élections législatives de 1967.

Liste de Gauche		Implantation du P. C. F.		Situation électorale de l'U. N. R.		
Nbre Ha.	%	Nbre Ha.	%		Nbre Ha.	%
238,7	66,5	263,7	73,4	Forte (+)	109,0	30
				Moyenne (=)	26,2	6,7
120,2	33,5	95,2	26,6	Faible (—)	223,7	62,3
358,9	100 %	358,9	100 %		358,9	100 %

sociale de l'espace parisien. Une première question vient à l'esprit : changer l'électorat. En effet, si l'on croise quelques résultats de vote significatifs par l'importance des opérations de rénovation urbaine (tableau 60), voici ce qu'on constate :

1. Elle vise avant tout des secteurs d'électorat de gauche et, en particulier, communiste. Cela est logique, étant donné les couches sociales habitant ces secteurs. Mais le fait d'établir une corrélation avec une autre variable n'enlève pas la signification du fait politique en soi. Changer cette population, c'est changer la tendance politique du secteur.

2. Elle est forte là où l'implantation électorale de la « majorité » est faible, ce qui est l'inverse du résultat antérieur. Mais l'espace le moins visé par la rénovation n'est pas celui où les gaullistes sont bien implantés, mais celui où leur dominance est indécise, ce qui paraît relever d'un triple mouvement : *a*) changer les secteurs de gauche ; *b*) lancer des opérations prestigieuses dans les secteurs où la droite est consolidée ; *c*) ménager les zones indécises pour le moment.

Si le fait est là, il ne semble pas à lui seul pouvoir rendre compte de la stratégie de l'appareil d'Etat, car il faudrait encore expliquer pourquoi il faut occuper électoralement l'espace de la Ville de Paris.

Les choses s'éclaircissent un peu plus, en faisant intervenir dans l'analyse le rôle joué par les opérations de prestige à Paris sur le plan idéologique... Non pas seulement sur la symbolique urbaine, mais sur l'émission idéologique en général. Mythologie de la grandeur française et affirmation des nouvelles valeurs des grandes entreprises internationales semblent se combiner pour lancer une campagne d'envergure qui ferait de Paris-capitale l'étalage d'une certaine prospérité et d'une capacité d'initiative publique. Aux projets de rénovation, marqués avant tout par les valeurs capitalistes de pointe, l'Etat joindrait sa volonté de marquage du centre de Paris à travers l'aménagement des Halles, le tout s'unissant dans le centre d'affaires de La Défense, offert par l'appareil d'Etat aux monopoles de l'an 2000.

Ainsi, la contradiction bourgeoisie française (de Gaulle)/ capitalisme international (Pompidou) semble dépassée dans une nouvelle phase qui, sur le plan urbain, consacrerait l'articulation de la région parisienne aux axes économiques européens et le rôle de Paris comme centre d'affaires et émetteur à l'échelle du continent.

Toutefois, le marquage idéologique d'un espace n'est

jamais une fin en soi, dans la mesure où toute émission idéologique n'existe que par l'effet qu'elle produit à sa réception. C'est dire qu'aussi bien l'intervention sur la base électorale parisienne que l'effet de démonstration idéologique semblent avoir pour horizon les *rapports sociaux* ou, plus exactement, semblent aller dans le sens d'une transformation profonde du contenu de classe de la Ville de Paris. Et cela, non pas au sens banal de stratification sociale (changement de l'occupation sociale de l'espace) mais au sens profond, traversant toutes les instances, de l'articulation de l'espace à la lutte de classes. Ici on entre dans le monde de l'hypothétique, mais toute l'analyse semble converger vers ce point bien plus difficile à saisir que les données établies jusqu'à présent. En effet, pourquoi la lutte des classes passerait-elle par l'occupation d'un certain espace ? Pourquoi est-il significatif que les gaullistes contrôlent la Ville de Paris, plutôt que la banlieue ou la province ?

Nous avons esquissé deux hypothèses :

La première concerne la *conjoncture* de la lutte politique en France, à savoir la tentative de la grande bourgeoisie, depuis 1958 et à l'abri d'un leader puissant, de se doter d'un grand parti hégémonique, inconditionnellement attaché aux orientations du capitalisme monopoliste et implanté solidement dans l'électorat. Or, si l'implantation électorale a été obtenue à travers des combinaisons subtiles et en profitant d'éléments de conjoncture, le parti manque très nettement de solidité et n'est pas enraciné dans l'ensemble des couches sociales ; une fois son leader perdu, il risque donc d'éclater entre les différentes fractions de la bourgeoisie, qui ne le reconnaîtraient plus comme un instrument politique *relativement autonome*. Cette implantation populaire, au niveau, en particulier, des institutions locales est dans les mains, soit des forces ouvrières, soit des forces politiques bourgeoises et petite-bourgeoises traditionnelles. L'U. D. R. essaie désespérément de percer en ce sens, de constituer une base gestionnaire locale qui lui donne une structure de « notables », sur laquelle elle fonderait un parti échappant aux aléas de la conjoncture. Les grandes villes de province étant, en règle générale, tenues solidement par d'autres forces, Paris offre un cas privilégié, où, dépendant directement du gouvernement, une action de longue haleine peut être entreprise, transformant petit à petit ses conditions sociales et politiques, pour, le moment venu, lui donner, avec précaution, un statut d'autonomie locale et en faire la base d'appui populaire du grand parti néocapitaliste.

D'autant plus qu'on ne peut pas sous-estimer le rôle

joué par Paris dans *l'histoire de la lutte des classes en France*. On songe volontiers à la Commune, mais le mouvement de mai a, lui aussi, eu Paris comme axe et *scène :* l'appui de la population parisienne a été un élément de première importance dans le *processus concret* de la lutte encore engagée. Pourquoi cette importance ? dira-t-on. Pourquoi, par exemple, les luttes dans les usines ont-elles besoin de s'exprimer à Paris ? Ici la réflexion se fait, nécessairement, encore plus floue. Mais on pourrait penser (et c'est notre deuxième hypothèse) que cette importance tient aux conditions concrètes d'organisation politique dans la France actuelle. En effet, les luttes dans les usines, ou dans les facultés, pour avoir une véritable portée politique, doivent se rapporter à la problématique de la prise de pouvoir, même si c'est à un niveau très bas. Ce qui exige, évidemment, une expression organisée, ou si l'on veut, au sens large, un parti. Or, l'on sait que le mouvement de mai et les tendances révolutionnaires qui se développent en France depuis un certain temps se caractérisent justement par l'absence d'expression organisée d'un tel mouvement (ou, si l'on préfère, par la prolifération groupusculaire). Le seul point de rassemblement, le seul mode d'expression politique organisée de ce mouvement, en mai comme en 1970, c'est la rue. « Le pouvoir est dans la rue » n'était pas un pur mot d'ordre « anarchisant », c'était la référence au seul lien organique qui, par-dessus des conflits purement idéologiques, agglutinait le mouvement de révolte.

Un Paris bourgeois est un Paris coupé des éventuelles expressions contestataires qui devront osciller entre l'éparpillement des luttes dans les « boîtes » et l'affrontement direct à la répression dans l'isolement politique des rues de Paris, en attendant le Parti...

Il est évident qu'il n'y a pas de dessein conscient de la bourgeoisie, douée d'une aussi grande clairvoyance, mais il nous semble que les effets de la rénovation vont dans ce sens et ils sont, en conséquence, perçus comme positifs, sous d'autres formes, parfois voilées par l'idéologie de ceux-là mêmes qui y ont intérêt. Mais si les représentants d'une classe sociale ne savent pas toujours se reconnaître, la classe, elle, connaît ses intérêts, en ce sens que sa logique, inconsciente, tend à balayer ce qui ne lui sert pas.

D'autre part, la rénovation n'est pas que cela. Elle est, avant tout, reproduction élargie du système urbain de la région parisienne, dans le sens décrit, et en ce sens elle réalise la logique sociale à la base de la structure de la région parisienne. Mais ce qu'il faut expliquer, c'est pourquoi il y a coïncidence directe entre les intérêts économiques de classe, directement exprimés dans l'espace,

SCHEMA VIII – LA LOGIQUE SOCIALE A L'OEUVRE DANS LE PROGRAMME DE RECONQUETE URBAINE DE PARIS

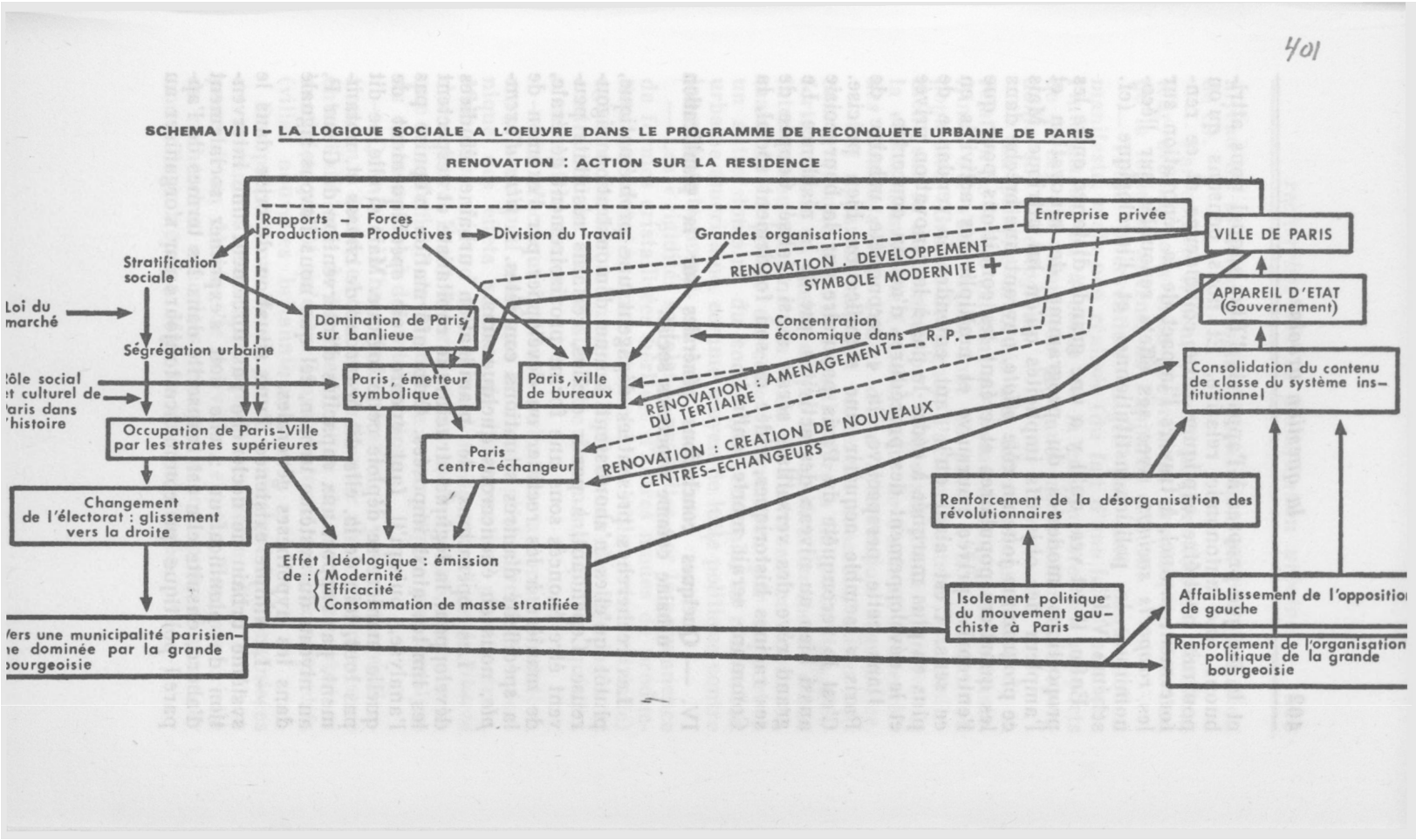

et la logique propres à l'appareil d'Etat auquel nous attribuons une autonomie relative. Et nous pensons qu'on pourrait peut-être expliquer cette coïncidence et ce renforcement mutuel, à travers l'impact de la rénovation sur les *rapports sociaux*, avec ses effets redoublés sur l'économique, le politico-institutionnel et l'idéologique (cf. schéma VIII).

Enfin, il est vrai qu'il y a une grande distance entre les proportions modestes du programme de rénovation et l'ampleur des objectifs implicites qu'on lui attribue. Mais ce programme joue un rôle *pilote*, ouvrant une brèche dans les quartiers populaires et créant les conditions pour que l'entreprise privée poursuive et multiplie les activités en ce sens. C'est ainsi qu'il faut entendre la tendance de plus en plus marquée à céder le pas à la rénovation privée et le développement des procédures d'action concertée.

Dans cette perspective, la « reconquête urbaine de Paris » semble acquérir une signification bien précise. C'est la reconquête du Paris populaire par la bourgeoisie aussi bien au niveau des activités que de la résidence. Le grand rêve des versaillais serait ainsi réalisé. Coupée de ses racines historiques, vidée de son fondement social, la Commune serait morte, enfin !...

IV. — Quelques conclusions générales sur la planification urbaine comme processus social.

Les recherches présentées dégagent une problématique, plutôt qu'elles n'aboutissent à une démonstration rigoureuse. Cependant, à partir d'elles, certains résultats peuvent être énoncés sous une forme provisoirement générale, de manière à les rectifier ou développer par l'examen de la spécificité d'autres situations concrètes. A *titre d'exemple*, nous en énoncerons quelques-uns.

— Les opérations de planification urbaine étudiées développent la logique structurelle capitaliste et respectent les limites ainsi imposées. Cette affirmation n'épuise pas l'analyse, puisqu'il faut encore voir spécifiquement de quelle manière se déploie cette logique. Mais si elle ne dit pas tout, loin de là, elle dit *beaucoup de choses* et, notamment, par rapport aux capacités d'intervention de G sur P, au niveau du système urbain, tel que nous l'avons signalé dans les hypothèses générales.

— La simple existence d'une situation de crise dans le système urbain ne déclenche pas forcément une intervention du planificateur : elle doit s'exprimer socialement d'abord, ensuite elle est transcrite dans les termes de l'appareil politique qui commence toujours par s'organiser au

niveau du système urbain (constitution ou réorganisation de G).

— Par contre, il peut y avoir intervention du planificateur urbain, sans crise proprement urbaine, en fonction de la logique, interne, de l'appareil d'Etat.

— Toute intervention exigée par une contradiction manifeste, mais non réalisée (du fait d'une loi structurelle l'interdisant, ou à cause de la conjoncture des rapports de force) est remplacée par une *intervention correspondante sur l'idéologique.*

— La priorité accordée aux interventions dérive de la relation de forces existant au niveau des rapports de classe. Ainsi, s'il s'agit avant tout de parer à la revendication populaire (Grande-Bretagne) l'action portera essentiellement sur la *consommation ;* s'agissant d'une offensive de la classe dominante (« Reconquête de Paris ») *l'ensemble des éléments* fera l'objet d'une intervention régulatrice.

— Il apparaît, dans la recherche concrète, qu'on doit consacrer une attention particulière à la production d'efforts sociaux en chaîne et que la signification sociale d'une intervention peut ne pas venir de l'intervention constatée, mais de la portée de cette intervention par rapport à un autre domaine du social (par exemple, la rénovation urbaine américaine, comme moyen de lutte politique contre les militants noirs).

— Les « rigidités sociales », produites par la permanence de formes cristallisées héritées d'autres modes de production et périodes (par exemple, la ville préindustrielle) agissent surtout comme multiplicateurs des décalages et contradictions de la structure dominante, plutôt qu'elles n'en sont la source.

— Le processus institutionnel a une autonomie relative, en ce sens qu'il n'est pas la transcription directe et mécanique des effets sociaux de l'intervention planificatrice. *Mais il ne dépend aucunement du hasard ni de la liberté des acteurs.* Il est déterminé, au second degré, en ce sens que la spécificité de sa logique est expliquée par l'analyse du contenu social des interventions.

— Quand, à la base de l'opération, il y a une revendication, on a de fortes chances de trouver une correspondance entre l'idéologie de la revendication et les *formes* urbaines suscitées, plutôt qu'entre leurs contenus sociaux respectifs (villes nouvelles britanniques).

Des propositions de ce genre pourraient être organisées en système axiomatique, combinées entre elles, d'où on pourrait en déduire de nouvelles, etc. La base matérielle de recherches concrètes manque encore pour commencer une telle entreprise. Mais la voie est tracée.

4

Enquêtes sur les mouvements sociaux urbains

Observation importante

Si entre les quelques éléments théoriques proposés pour orienter nos tâches et les premières recherches sur la planification urbaine, il y a un décalage certain, on se trouve toutefois dans un même univers conceptuel, dans lequel les analyses concrètes répondent, au moins en partie, aux questions théoriques, et les outils théoriques arrivent à éclaircir certains processus.

La situation est tout à fait différente en ce qui concerne les mouvements sociaux urbains.

En effet, cette problématique n'existe qu'en creux, c'est-à-dire qu'elle a été repérée d'une part, dans l'idéologie (l'expression de conflits politiques dans des termes « urbains »), d'autre part, par une analyse théorique, en ce sens qu'on peut prévoir une certaine spécificité de l'articulation de la problématique urbaine aux différents domaines de la lutte de classes. Or, l'absence de recherches dans ce domaine (dans la perspective *d'étude des mouvements sociaux*, opposée à celle de la *participation locale*) oblige à une prudence extrême, quand il s'agit d'entreprendre la la recherche concrète. Les problèmes de *tactique de recherche dominent ceux de la perspective théorique*. Car il faut, avant tout, savoir de quoi on parle, c'est-à-dire apprendre

à reconnaître des « mouvements sociaux urbains », mettre un peu de chair, c'est-à-dire d'histoire concrète, dans ce qui n'est encore qu'un espace théorique mal délimité ou une référence idéologique globalisante.

Avant de mener des analyses démonstratives, ou même illustratives de la perspective théorique tracée, il nous faut cerner notre objet concret à travers une longue *phase exploratrice*. Mais cela ne veut pas dire retomber dans l'empirisme, se limiter à une simple observation qui, par elle-même, ne pourrait jamais faire autre chose qu'accumuler des anecdotes. Cela veut dire traiter des phénomènes supposés chargés de contradictions sous l'angle de l'émergence des revendications sociales et des mobilisations politiques, en même temps qu'on cherche les lois de leur articulation à la lutte de classes en général. Mais cette saisie doit être faite dans des termes tels que, tout en étant plus proches du concret que le schéma théorique présenté, on garde la thématique, les modes d'articulation, le type de raisonnement. Nous nous sommes donc attaché à l'élaboration d'outils capables de saisir plus directement un processus politique, sans avoir à reconstruire l'ensemble des combinaisons structurelles sous-jacentes, telles qu'elles sont présentées dans le schéma théorique général. Les outils sont plutôt *descriptifs* et visent à montrer les articulations d'un processus donné, de manière à dégager des lois structurelles. Ils ne représentent donc pas de changement de contenu par rapport à la perspective théorique. Ils sont adéquats à une phase exploratrice, située à un niveau semi-descriptif, mais imprégnée de la problématique exposée auparavant. Car il n'y a aucune honte à avouer qu'au moment de rédiger ces lignes (janvier 1971) nous n'avons pas résolu les problèmes pratiques posés par le développement du schéma d'ensemble en termes de recherche concrète. Mais nous nous y attachons, en abordant toutes les médiations nécessaires. La phase exploratrice, avec ses outils conceptuels spécifiques, est une phase essentielle. *C'est la raison pour laquelle nous tenons à présenter les premiers pas en ce sens, dans ce texte qui se veut avant tout communication d'expériences et de perspectives plutôt qu'exposé achevé.*

C'est aussi pourquoi, plutôt que d'accumuler une série de *cas* sur lesquels nous possédons des résultats (exploratoires) de recherche à l'heure actuelle, nous avons préféré déployer le processus d'ensemble *d'une seule lutte, localisée dans un quartier de Paris,* afin de montrer les repérages successifs à travers lesquels nous tentons de saisir la naissance d'une nouvelle réalité. Le fait qu'il s'agisse d'une opposition au projet de rénovation urbaine dont

nous venons d'analyser la logique peut aider à sa compréhension.

Enfin, dans l'articulation entre lutte « urbaine » et lutte politique, il est fort risqué de se limiter à étudier un seul sens de la relation, car on a de fortes chances de trouver un maximum de mouvement de transformation là où la lutte politique de classe est l'élément central de la mobilisation « urbaine », ainsi redoublée dans son expression. C'est pourquoi, à travers des éléments très fragmentaires, nous essaierons de poser le problème de leur rapport en nous référant à deux processus historiques pleins d'enseignements : les « comités de citoyens » au Québec et le mouvement des « pobladores » dans le Chili de 1970.

I. — La contestation de la reconquête urbaine de Paris : lutte pour le relogement dans la « Cité du Peuple » *.

Vieux quartier populaire parisien, à forte proportion de population ouvrière, à forte concentration de communautés ethniques, de travailleurs immigrés. En revanche, à l'encontre d'une certaine image, la détérioration du patrimoine immobilier n'est pas supérieure à celle de la moyenne parisienne, quoique le surpeuplement y soit sensiblement plus prononcé, *du fait des caractéristiques de la population bien plus que du quartier* (cf. tableau 61).

Le site présente des atouts considérables pour un éventuel logement de standing et la proximité des quartiers d'affaires en expansion, crée les conditions de base pour une opération de « reconquête urbaine » visant au changement physique, social, fonctionnel et symbolique de l'occupation du sol.

Deux types de rénovation urbaine se sont succédé : une première, démarrant lentement en 1958, vise à la démolition de quelques îlots insalubres, dans un état particu-

(*) Les éléments de cette analyse proviennent d'une recherche en cours que nous menons sur « les mouvements sociaux urbains dans la région Parisienne », avec Madame F. Lentin (C. N. R. S.). La réflexion et le travail étant communs, il est évidemment impossible de dissocier ici l'apport de Madame Lentin. Qu'elle soit remerciée de me permettre de faire état, dans ce texte, de nos travaux.

Nous avons déformé à dessein toute indication concrète afin que la recherche reste un pur élément de compréhension de la dynamique interne d'un mouvement social et ne donne aucune prise aux opérations de « pacification urbaine »... Il suffira de savoir qu'on est dans le Paris intra-muros et que l'enquête a été menée en 1970.

lièrement détérioré. Un second mouvement, qui s'est accéléré vers 1965-66, et qui bat son plein à l'heure actuelle, concerne surtout les transformations de l'espace, typiques des opérations de « reconquête urbaine ».

L'accentuation de cette orientation et celle, par conséquent, du rythme des travaux ont provoqué un déplacement des préoccupations et des demandes de la population concernée. La revendication d'un logement décent à un loyer accessible et en rapport avec le lieu de travail passe au second plan devant la menace d'expulsion, devant la grande peur de se trouver sans logement ou réduit à une cité de transit.

Des réactions spontanées aux interventions organisées, revendicatives et/ou politiques, une certaine mobilisation a eu lieu autour de cette question : pouvoir rester dans le logement tant qu'on ne reçoit pas une offre satisfaisante, en ce qui concerne la grandeur, le confort, le prix et la localisation. *L'enjeu* est donc commun aux différentes actions engagées dans la « Cité du Peuple », contradiction entre, d'un côté, les *conditions de logement* de la population concernée et, de l'autre, le *projet de rénovation urbaine de Paris* (sur les plans social, fonctionnel, symbolique) *articulé au profit des promoteurs immobiliers*. Cela dit, le premier pôle (concernant la population) recouvre une diversité de situations (locataire, hébergé, propriétaire, copropriétaire, commerçant, etc.) et peut éventuellement se décomposer en termes de contradictions internes (par exemple, entre propriétaire et locataire).

Par rapport au même *enjeu* objectif, les particularités de la *base sociale* concernée dans chaque secteur et le *type d'intervention* à l'origine du processus de mobilisation produisent une variété de formes de lutte et débouchent sur un large éventail de situations politiques et de structures urbaines. C'est cet ensemble de processus spécifiques que nous essayons d'expliquer, en prenant appui, en particulier, sur l'analyse de deux quartiers de la « Cité du Peuple », où la mobilisation a été plus sensible qu'ailleurs et où une variété d'orientations a subi l'épreuve de la pratique.

Il nous faut, auparavant, retracer l'évolution des actions revendicatives menées sur le front du logement dans l'ensemble du secteur.

Tableau n° 61

Caractéristiques socio-économiques et conditions d'habitation dans la Cité du Peuple par rapport à la moyenne parisienne

	(Valeur en pourcentage dans la Cité du Peuple/Valeur en pourcentage pour toute la Ville de Paris) — 1
% de la population de plus de 65 ans	— 0,22
% de la population de moins de 19 ans	+ 0,09
% des Musulmans d'Algérie	+ 0,90
% des étrangers	— 0,11
% des O. S. et manœuvres	+ 0,34
% des cadres supérieurs et professions libérales	— 0,50
% des artisans et petits commerçants	— 0,24
% de la population active	+ 0,01
% des femmes actives	— 0,09
% de personnes vivant en état de surpeuplement	+ 0,36
% des logements sans eau	0
% des logements sans W.-C.	+ 0,08

A) *Actions revendicatives pour la construction de logements sociaux.*

Lorsque les menaces liées au processus de rénovation se sont précisées, il y a eu développement des actions revendicatives à partir de la base ouvrière et des petits commerçants qui constituaient l'élément dynamique de la zone. A l'origine de ces actions, se trouve l'initiative d'une organisation nationale de locataires, à forte implantation locale et disposant d'appuis politiques solides, quoique se déclarant apolitique dans ses statuts et essayant effectivement de l'être dans sa pratique. La politique nationale de cette organisation, mettant l'accent essentiellement sur l'accroissement du nombre de logements sociaux construits par l'Etat, a trouvé un écho particulièrement favorable dans la Cité du Peuple, dans la mesure où les habitants subissaient directement à la fois l'expérience des taudis et la menace de ne pas avoir de demeure.

En 1965, dans le cadre d'une campagne d'ensemble visant à relancer la construction de H. L. M. dans Paris 430 logements avaient été construits (alors qu'il y avait 100 000 familles dans le fichier des mal-logés et que 7 000 logements auraient pu être mis en chantier sur des terrains déjà libres appartenant à l'O. H. L. M. de Paris) une vaste mobilisation s'opère dans la Cité du Peuple,

pour obtenir la construction d'un grand bloc H. L. M. sur l'emplacement d'installations industrielles déménagées.

La revendication est portée essentiellement devant la Ville de Paris et la Préfecture de Police, afin d'obtenir d'abord la réservation des terrains pour la construction de logements ; ensuite devant l'O. H. L. M., pour dégager les crédits nécessaires. La rénovation de tout un îlot et la menace d'expulsion directe de ses habitants accélèrent le mouvement. Des pétitions sont signées, des meetings organisés, des prises de parole au marché, le dimanche matin.

La Préfecture avance des arguments contraires : elle envisage d'abord la création d'une zone industrielle, ensuite, elle allègue l'excès de bruit dans ce quartier.

Une grande manifestation de rue est organisée devant les portes de l'usine désaffectée et qui continuait à occuper le terrain, objet de la revendication. La tension monte et la police exerce des pressions diverses sur les militants connus. La manifestation a lieu, toutefois, dans le calme, et avec la participation de plusieurs centaines d'habitants du quartier.

Le terrain est enfin réservé pour la construction de H. L. M., en accord avec la Ville de Paris. D'autre part, un certain pourcentage de H. L. M. est accordé sur l'opération de rénovation en cours dans le secteur le plus affecté. La pression revendicative est maintenue cependant, pour obtenir la construction définitive des logements. Voici le point de la situation, telle que la présente une déclaration distribuée à la suite de cette première victoire :

« — Nous avons obtenu que le terrain soit réservé pour la construction de logements H. L. M. malgré les nombreux refus des pouvoirs publics.

— Square Gaieté, malgré les diverses remises en cause, ... logements H. L. M. ont été promis qui pourraient être mis en chantier immédiatement, si les crédits nécessaires étaient accordés.

C'est un succès et nous devons nous en féliciter. *MAIS LA RESERVATION DES TERRAINS N'EST PAS ENCORE LA CONSTRUCTION.* En effet, le prix plafond de construction imposé à l'Office H. L. M. et au-dessus duquel le gouvernement n'accepte pas d'accorder de crédits, ne lui permet pas de construire, aucune entreprise n'acceptant de se charger des travaux à ce prix. En conséquence, depuis deux ans, pas un logement H. L. M. n'a été mis en chantier dans notre arrondissement, alors que de nombreux terrains sont libres.

« La politique néfaste menée par le gouvernement en matière de logements, favorise la spéculation sur les terrains, en laissant libre cours à la surenchère, et facilite ainsi la construction privée par les grosses sociétés immobilières au détriment de la construction sociale.

« Il en résulte qu'à l'heure actuelle, à Paris, 35 000 logements à loyers exorbitants sont libres, alors que des milliers de familles sont logées dans des taudis ou menacées d'expulsion.

« Cette situation devient de plus en plus angoissante et nous devons poursuivre cette action en commun, pour :

— Qu'il n'y ait pas une expulsion sans relogement.

— Que le prix-plafond de la construction imposé à l'Office H. L. M. de la Ville de Paris corresponde au prix de revient de la construction et que lui soient attribués les crédits nécessaires.

— Que la spéculation sur les terrains soit rapidement jugulée.

— Que la moitié du 1 % patronal soit versée à l'Office H. L. M., afin de permettre aux travailleurs des entreprises d'être relogés dans les H. L. M. et non pas dans des immeubles à loyers très chers.

— Que la construction sociale dans notre arrondissement devienne effective et corresponde aux besoins de la population de nos quartiers, avec des loyers accessibles aux familles modestes.

— Qu'au moyen de l'opération-tiroir puissent être relogés :
  — les habitants de nos îlots à rénover,
  — les mal-logés qui habitent les taudis, l'hôtel, etc.,
  — les jeunes ménages qui ne trouvent pas à se loger et qui, souvent, habitent chez les parents où se trouveront bientôt réunis, en surpeuplement, trois générations dans le même logement, avec toutes les difficultés que cela comporte, etc.

— Que soient prévus des logements pour les vieux travailleurs correspondant à leurs besoins et à leurs possibilités.

— La limitation et le contrôle des loyers actuels, la forme et l'extension de l'allocation-logement.

— Que les équipements sociaux et culturels, écoles, crèches, Maisons de Jeunes, squares, etc., soient prévus et terminés en même temps que la construction des immeubles.

— Le maintien et la modernisation des immeubles anciens en bon état. »

A l'heure actuelle, les H. L. M. sont construites et occupées à l'emplacement prévu. Il y a donc eu, au premier abord, succès d'une large action revendicative, pour la construction de logements sociaux, partant d'une mobilisation essentiellement ouvrière et s'affrontant aux organismes publics (Préfet, Ville de Paris, O. H. L. M.) chargés des équipements et du logement, à *l'occasion d'un processus de rénovation urbaine*. Or, ce dont il s'agit pour nous, c'est d'établir le sens d'une telle action comme processus social et, par conséquent, d'en mesurer les effets par rapport aux acteurs eux-mêmes et à l'ensemble de la dynamique sociale ainsi engagée.

En effet, le point essentiel est le suivant : des H. L. M. ont été effectivement construites (la moitié de celles qui étaient réclamés pendant la campagne revendicative) *mais l'immense majorité de la population menacée du quartier, à la base de la mobilisation, n'y a pas été relogée*. La raison est bien simple ; elle tient au mécanisme administratif de l'attribution de logements sociaux, qui doit passer par une liste d'attente commune à l'ensemble du département. Par conséquent, les logements obtenus par la lutte des résidents de la Cité du Peuple ont été attribués à des familles de mal-logés en attente depuis des années dans l'ensemble de Paris. Il y a inadéquation, donc, entre la base de mobilisation et la réponse possible à cette revendication, puisque l'administration ne peut pas passer outre les dispositions d'attribution. Or, s'il est clair qu'on peut envisager des actions locales portant sur une politique d'ensemble (de la même manière que les ouvriers d'une usine peuvent faire grève pour mettre en échec un plan de stabilisation au niveau national) rappelons qu'il s'agissait de fournir une demeure à des gens aux prises avec une procédure d'expulsion. Et que cette situation était à la base de leur capacité de mobilisation.

Il y avait pourtant une revendication capable de rétablir le lien entre la situation à l'origine du problème et l'objectif à atteindre : l'exigence d'opérations-tiroir dans le cadre de chaque programme de rénovation. C'est-à-dire la construction préalable à la démolition, et sur les mêmes lieux, d'habitations où seraient relogées, à des loyers accessibles, les familles expulsées. Mais une telle revendication va à l'encontre du fondement même de l'opération de rénovation, qui vise avant tout à transformer *socialement* le quartier et à entraîner un fort dynamisme *consommatoire* (qui exige donc un plus grand pouvoir d'achat) et un mar-

quage *symbolique* (lié au statut social des résidents). Voilà donc un enjeu qui met directement aux prises des résidents en danger d'expulsion et la puissante machine du programme de rénovation urbaine à Paris.

Cette demande figurait bien dans le programme revendicatif de la campagne qu'on vient de décrire. Mais sa nature étant très différente de la simple demande de construction de H. L. M. (qui ne touchait guère le programme de rénovation en lui-même) le niveau de lutte à atteindre pour le faire aboutir était bien supérieur. Etait-elle irréalisable ? Quoi qu'il en soit, une nouvelle problématique, qui est au centre de notre analyse, commence à s'esquisser : qu'arrive-t-il à ce mouvement revendicatif de masse qui se trouve, tout d'un coup, en porte-à-faux par rapport à lui-même ?

Nous reconstruirons les effets de ce processus à partir de l'analyse (menée en 1970) de deux secteurs très importants à la fois sur le plan de l'opération de rénovation et sur celui de la mobilisation effective.

Il convient toutefois de s'arrêter brièvement sur une action d'un autre style qui, sans grand relief en elle-même, suggère, dans le contexte de tout le processus, quelques hypothèses intéressantes.

B) *Les conditions d'une action antispéculative.*

Un îlot de beaux immeubles au milieu du quartier. Construits vers 1905, en pierre de taille, avec des balcons, ils sont divisés en appartements et loués à des employés, des cadres. Rien ne permet d'entrevoir des menaces sur ce secteur. D'ailleurs, rien ne les justifie du point de vue urbanistique. Pourtant, la proximité d'un parc, le haut standing de cette partie du quartier par rapport aux autres, créent la possibilité d'une opération spéculative visant le rachat des immeubles et leur démolition en vue de bâtir en hauteur des résidences de luxe. L'organisme rénovateur achète les immeubles et, aux locataires inquiets de la nouvelle situation, on promet un relogement... en grande banlieue... !

Devant cette menace, des locataires affluent au siège de leur association et un comité se forme sur place, procédant à des réunions dans l'ensemble de l'îlot. Une campagne est déclenchée pour alerter l'opinion : conférences de presse, lettres aux députés, aux conseillers municipaux, démarches auprès de l'administration.

L'administration riposte (sans que l'on soit ici dans le cadre d'une opération publique !). La déléguée de l'Asso-

ciation dans l'immeuble est convoquée par un service officiel et se voit proposer un bel appartement dans des conditions très avantageuses. Elle refuse.

Ayant ainsi alerté l'opinion du caractère purement spéculatif d'une opération portant sur des immeubles dont l'état était très au-dessus de la moyenne, le comité obtient pleine satisfaction. La société immobilière, qui ne voit plus son intérêt dans l'affaire à partir du moment où la démolition est écartée, revend à une autre société, qui revend elle-même aux locataires à des prix très avantageux, et *d'autant plus bas que leur attitude avait été dure pendant la période revendicative.* Certains locataires, qui n'ont pu acheter, ont dû déménager, mais ont obtenu une très forte indemnité. Les immeubles n'ont pas été touchés.

S'appuyant sur des couches moyennes, et au terme d'une action centrée sur des démarches institutionnelles et la mise en alerte de l'opinion publique, l'association a donc pu contrer totalement ce qui se présente comme une *opération ponctuelle* et purement *spéculative.* Mais il est significatif que ce n'est que la conjonction de ces trois éléments qui a donné sa force à la campagne menée :

1. Le caractère ponctuel permettait une opposition localisée et ne remettait pas en cause un ensemble plus vaste représentant des intérêts considérables.

2. S'agissant d'une pure spéculation, il était difficile de faire intervenir les procédures publiques d'expropriation. Cela montre l'importance *concrète* de la fusion entre le thème de la rénovation-taudis et de la rénovation-conquête, la première servant, dans la plupart des cas, de paravent à la seconde.

3. Mais, en tout cas, l'action a pu aboutir, du fait qu'elle s'appuyait sur une base sociale assez particulière et qui avait la capacité sociale et économique de s'opposer à une intervention limitée. Concrètement, les appartements ayant été vendus entre huit et quinze millions d'anciens francs, il n'y a pas eu changement d'occupation dans la mesure où les habitants pouvaient débourser une telle somme.

Ainsi, le cas d'une action très centrée sur l'opinion publique et les démarches institutionnelles connaît un succès complet, présente une telle spécificité qu'il invite à réfléchir. Y aurait-il adéquation entre le type d'action généralement menée dans le quartier et la défense du logement des couches moyennes ? Ce type d'action se trouve-t-il en porte-à-faux quand il a en face un grand programme comme la rénovation urbaine ?

C) *Le face à face avec la Rénovation.*

S'il y a eu mobilisation dans le quartier, c'est moins à cause des mauvaises conditions de logement qui y régnaient (ce en quoi il ne diffère pas d'autres quartiers parisiens) qu'à cause du programme de rénovation entrepris avec l'appui de l'administration et qui faisait peser la menace constante de l'expulsion sur les habitants.

Lors de la réunion de son congrès parisien, l'association des locataires à implantation nationale décide de mener une campagne vigoureuse contre la Rénovation et de mettre en place des comités de défense pour s'opposer au délogement dans n'importe quelles conditions.

Cette position est exprimée avec une très grande clarté dans la résolution du Congrès sur la Rénovation urbaine et que nous reproduisons ici :

« *LA RENOVATION.*

Sur le problème de la rénovation lui-même, tout le monde fut d'accord pour qu'elle ait lieu, pour que les taudis laissent la place à des logements munis de confort.

« Mais tous les membres furent également d'accord pour que la rénovation soit faite suivant certaines conditions qui font d'ailleurs partie du programme de la Fédération. Par exemple :

— *Relogement sur place ou à proximité* dans des immeubles neufs, soumis à la législation H. L. M. avec loyers réglementés et en rapport avec les salaires des habitants.
— *Facilité des échanges,* notamment pour les *personnes âgées* et *les économiquement faibles ou assimilés* (avec abattement de loyer par attribution d'allocations compensatrices).
— *Relogement de tous les occupants,* y compris les locataires en hôtel (*célibataires* ou non), les concierges, etc.
— *Indemnité raisonnable* permettant aux *commerçants* et *artisans* leur réinstallation, étant entendu que les entreprises non insalubres seront maintenues dans les quartiers.
— *Formule acceptable* envisagée pour les *copropriétaires* et *propriétaires de pavillons ;*
— *Pour faciliter ces rénovations* publiques, la Commission *demande la limitation du prix des terrains bâtis et non bâtis* et *priorité pour l'achat accordé à la Ville de Paris* pour son Office public H. L. M. ou pour des sociétés immobilières, comme cela vient de se passer

pour l'opération de l'avenue d'Italie et des Hauts-de-Belleville.

« Bien sûr, la pratique d'une telle méthode dans la rénovation ne viendra pas toute seule. De telles revendications ne pourront être obtenues que par le *groupement de toutes les catégories d'intéressés* vivant dans les îlots insalubres destinés à être rénovés. Une action incessante, comprenant signature de pétition, édition de bulletins ou appels, détection de terrains libres, délégations auprès des élus et pouvoirs publics, organisation de réunions, doit se poursuivre de façon rationnelle. *Sans oublier la tenue régulière d'une petite permanence* et la constitution de comités par immeubles.

« Pour cela, la constitution de Comité de défense dans ces îlots est indispensable.

« Ce fut le deuxième point, le *point principal* examiné par les membres de la Commission, celui qui avait notamment motivé la création de ladite commission.

« La discussion fut très utile et démontra combien elle était nécessaire et, par suite, combien il est nécessaire aussi de *prévenir nos militants de section.*

« En effet, on a *tellement parlé* à ces derniers de *logement social,* de *construction,* de *rénovation,* de comités de ceci ou de cela, qu'une certaine confusion peut s'instaurer dans l'esprit de certains de nos militants.

« La discussion fut donc fort profitable et il en résulta ceci qu'il est bon de rappeler.

« La *construction sociale* avec constitution de Comités très larges faisant appel à des associations très diverses sur l'initiative de nos sections est à *encourager,* à *développer.* Mais *c'est une chose.*

« *Les Comités de défense en sont une autre.* Naturellement, ils doivent être aussi très larges, constitués en dehors de toute autre considération que la rénovation, mais, essentiellement, *dépendre de nos sections* (et être représentés à la commission exécutive) et ne comporter que nos adhérents — du moins pour les locataires. *Nous ne devons pas laisser à d'autres organisations beaucoup moins représentatives,* le soin de mettre debout ces comités.

« Dans ces derniers, seront, lors d'une assemblée générale des intéressés, désignés les membres du Bureau et il sera fait appel à des représentants des copropriétaires, des commerçants et artisans. Comme, organiquement, nous ne pouvons pas remettre de cartes de l'organisation à des copropriétaires, il sera, si possible, fait appel lors de la constitution du comité, au concours d'un délégué de l'Association nationale des copropriétaires. C'est lui qui leur délivrera éventuellement une carte. Les copropriété-

taires de bonne foi et habitant leur logement pourront suivre nos travaux, y participer de façon étroite et si des délégations importantes ont lieu, les représentants de l'Association nationale des copropriétaires peuvent nous accompagner. Il sera indiqué de mettre debout des réunions spéciales pour les commerçants et artisans. »

Quoique l'expression opération-tiroir ne figure pas, la formule proposée revient pratiquement au même... En tout état de cause, comme le dit le rapport, cette formule s'oppose fondamentalement à la logique du programme de rénovation et ne pouvait qu'être *imposée* par la lutte des comités de défense. La préoccupation d'un contrôle strict de l'activité de ces comités explique bien d'ailleurs le sentiment que des batailles très dures, à portée politique, pouvaient se produire autour de cette question.

Nous avons pu reconstruire l'action menée dans cette perspective dans deux secteurs très importants (à l'intérieur de la Cité du Peuple : Square Gaieté et la Presqu'île.

a) *Le Square Gaieté,* au cœur d'une des plus importantes opérations de rénovation, a été pendant plusieurs années le lieu de rassemblement des actions revendicatives sur le quartier. Comme l'indique le tableau, elle se caractérise par une détérioration de l'habitat, nettement plus prononcée que pour l'ensemble du quartier (en particulier, l'indicateur le plus révélateur pour cet aspect est la proportion de logements sans eau) mais par un niveau social nettement au-dessus de la moyenne du quartier : moins d'O. S. et de manœuvres, beaucoup moins d'Algériens et surtout, surreprésentation d'artisans et de commerçants.

Ce secteur a été à la pointe de la mobilisation décrite, qui a abouti à la construction des H. L. M. Mais après le dénouement qu'on connaît (non-relogement systématique dans les immeubles ainsi obtenus) « un certain flottement s'est opéré » (interview de militants). L'opération de rénovation avançant, des expulsions étant prononcées, le relogement a primé toute autre question. Et puisqu'il ne pouvait pas être envisagé de solution collective dans le cadre du programme de rénovation, l'association a été réduite au rôle d'intermédiaire et de conseiller dans toute une série de négociations individuelles et fractionnées qui, dit-on, ont réussi à reloger bon nombre des résidents expulsés : certains dans les H. L. M. construites dans le programme, d'autres à Paris, d'autres en banlieue... En tout état de cause, il s'est agi d'un processus de relogement individuel, avec ou sans l'appui de l'association, et sans opposer un refus d'ensemble à l'expulsion, puisqu'il n'est pas question de défendre les taudis. La plupart des militants de l'association ont été relogés et les nouveaux, dans

les années 68-70, ont plutôt été recrutés parmi les nouveaux arrivants du grand ensemble H. L. M., avec des revendications assez spécifiques, très éloignées du problème des expulsions.

Après ce processus de filtrage et de relogement, et alors que la plus grande partie du programme de rénovation était engagée, au Square Gaieté il est resté un *rebut* — des gens qui ne sont pas partis, soit qu'ils ne pouvaient pas, soit qu'ils ne se sentaient pas visés directement, soit qu'ils aient décidé de « profiter » jusqu'au bout du bas loyer payé, quitte à risquer un relogement à la hâte, en cas d'expulsion d'autorité.

Tableau n° 62

Caractéristiques socio-économiques et du logement dans les secteurs place Gaieté et Presqu'île. Comparaisons avec la Cité du Peuple et entre les deux secteurs, 1962.

Caractéristiques	*Presqu'île* Valeur moyenne %	Comparaison : Presqu'île / Cité du Peuple — 1	Square Gaieté Valeur moyenne %	Comparaison : Sq. Gaieté / Cité du Peuple — 1
+ 65 ans	11,2	0	+ 0,13	12,5
— 19 ans	22,0	— 0,09	— 0,11	21,5
Algériens	3,3	+ 0,10	— 0,77	0,7
Etrangers	9,2	+ 0,61	— 0,13	5,0
O. S. Manœuvres	24,0	+ 0,14	— 0,13	16,2
Cadres supér., prof. lib.	1,5 — 8,0	— 0,30 0	— 0,06 + 0,30	4,7 10,0
Artisans - commerçants	50,0	— 0,10	+ 0,07	58,0
Popul. active. Femmes actives	42,4	0	0	42,9
Surpeuplement Logements ss eau	40,0 14,3	0,76 + 0,58	+ 0,30 + 0,44	31,3 4,0
Logements ss W.-C.	80,0	+ 0,75	— 0,10	43,0

Sur ce rebut, dont l'impasse Philippe est l'une des meilleures expressions, s'est greffée une nouvelle intervention mobilisatrice, alors que l'association de locataires nationale avait abandonné le terrain.

A l'origine de cette intervention, une conjoncture d'agitation dans l'université et un groupe d'étudiants qui décident de faire un travail systématique sur la Cité du Peuple en essayant *à la fois*, d'apprendre concrètement une situation sociale et d'amorcer un processus politique par rapport aux habitants du quartier. Agitation de rue, prises de parole sur le marché dénonçant la mainmise des promoteurs sur la rénovation, le mouvement tourne à la recherche d'un point d'accrochage. Ils croient le trouver dans la défense des résidents qu'on veut déloger par la force. Ils enquêtent. Le cas le plus dramatique est celui des concierges, qui n'ont pas droit au relogement. L'organisme rénovateur ne fait pas de cadeaux. Quand il n'y a pas d'obstacle juridique, c'est la force pure et simple. Et voilà l'action de protestation qui est ainsi déclenchée, telle qu'elle est décrite par le bulletin du comité antirénovation :

« Pour ne pas payer d'indemnités à deux vieillards restés seuls, l'organisme rénovateur est prêt à leur démolir la maison sur la tête.

« Ils espéraient décourager ces vieux concierges qui habitaient au rez-de-chaussée en démolissant le toit de l'immeuble. Quant il pleuvait, l'eau dégoulinait dans la loge, les démolitions voisines provoquaient des fuites d'eau et de gaz, ces crapules de la rénovation n'étaient pas pressées de les reloger et attendaient qu'ils partent ou que la maison s'écroule sur eux.

« Invalides et sans ressources, les deux vieillards restent ; alors la société envoie les bulldozers. Un palan est attaché à l'angle de l'immeuble, tout tremble, des pierres roulent sur le pas de la porte.

« A la demande de quelques camarades alertés, les ouvriers vont démolir plus loin. Mais plus tard, le responsable de chantier intervient et décrète qu'il n'y a aucun danger et qu'il faut reprendre la démolition.

« Devant ces monstres sans scrupules prêts à prendre le risque de tuer deux vieillards, des camarades se présentent au bureau de la société pour exiger le relogement immédiat des vieux, « F... », ce flic de la rénovation, les somme de partir, puis appelle les flics. Six camarades sont emmenés au commissariat puis relâchés, après que les flics aient reconnu le scandale de la rue...

« Devant cette mobilisation, la société recule, et reloge les vieillards deux jours plus tard.

« Mais ce n'est qu'une demi-victoire, car l'Organisme

rénovateur a relogé le vieux couple dans un autre taudis d'où ils vont certainement être de nouveau expulsés dans les six mois. Notre mobilisation n'a pas été assez grande : la rénovation recommence à vouloir jeter des habitants à la rue, il faut qu'une plus grande partie de la population se mobilise ; face à notre union et notre détermination, la société cédera. »

S'appuyant sur l'écho que cette initiative a eue dans le quartier (elle a été, en général, bien accueillie, puisque l'affaire des concierges est jugée scandaleuse) ils entreprennent une campagne systématique, en particulier sur une unité écologiquement bien délimitée, l'impasse Philippe, juste en bordure des chantiers de rénovation et où restent quelques dizaines de ménages directement menacés par l'expulsion. Quand les lettres donnant délai arrivent, devant la procédure d'expulsion, le C. A. intervient, appose des affiches sur les murs de l'impasse, et les militants font le porte-à-porte, essayant de faire signer une pétition *collective* qui demande à l'organisme rénovateur des précisions sur la date et les modalités du délogement-relogement. « Cette proposition, nous la faisions parce que nous nous étions aperçus que la préoccupation commune à tous les habitants de l'impasse était justement de savoir à quelle sauce l'organisme rénovateur voulait les manger, et celui-ci les laissait dans l'ignorance la plus complète pour mieux leur faire accepter n'importe quoi, mais quelque chose sur lequel ils puissent compter » (rapport interne du C. A.). Mais, entre-temps, la société envoie une lettre à chacun des locataires, en lui faisant un certain nombre de propositions, très circonstanciées, propres à chaque cas. L'individualisation du problème enlève tout intérêt à la lettre collective. Celle-ci n'est signée que par dix locataires qui, d'ailleurs, n'ont jamais pu se réunir. Chaque ménage traitant son problème séparément, le C. A. a perdu le contact et son action s'est finalement diluée. L'enquête que nous avons menée directe et presque exhaustive auprès des locataires de l'impasse, qui restent encore là trois mois après, révèle qu'il n'y a pratiquement pas de trace de cette intervention, ni dans la mémoire, ni dans la pratique des locataires, qui n'en parlent que pour se référer « aux gauchistes que j'ai foutus à la porte... ».

Des éléments conjoncturels peuvent expliquer en grande partie l'effritement de cette action : caractère extérieur au quartier du C. A., amateurisme, faible régularité des permanences ; plus encore, le fait d'arriver à la fin du processus : quand les jeux sont faits, les plus militants sont partis, la base est faible et l'opération en est à son point culminant. Toutefois, on aurait aussi bien pu prétendre

que c'était la conjoncture propice pour organiser une résistance à l'expulsion dans un style nouveau. Or justement, ce qui nous semble caractéristique, c'est l'existence d'une revendication très concrète et d'un style d'action institutionnelle en ce qui concerne les locataires (pétition, etc.), doublés d'un langage ouvertement idéologique et d'actions spectaculaires *à côté*. Il y a oscillation et non jonction entre le coup d'éclat contre l'injustice, et la pratique revendicative respectueuse de la loi, telle qu'elle était pratiquée, auparavant, par l'association des locataires.

A ceci près qu'il n'y a pas d'implantation locale, et que la population sort d'une expérience revendicative qui s'est soldée par l'individualisation des problèmes. Dès lors, une action revendicative à faibles moyens, juxtaposée à une contestation idéologique prête aux actions minoritaires extérieures, était, de par sa logique même, exposée à la répression et, surtout, à l'indifférence. La désagrégation complète du C. A. est relativement logique.

Ceux qui restent à l'impasse Philippe — le vieillard aveugle qui ne connaît que cette rue promise à la démolition, les familles nombreuses qui attendent leur transfert vers des cités de transit, les propriétaires qui essaient de tirer profit jusqu'au dernier moment — tous ceux-là font partie d'un autre monde, le monde de la déportation, envers du nouveau Paris.

b) *La Presqu'île.*

Tout en étant le même, en termes généraux, l'enjeu se fait ici plus dramatique. D'abord, du point de vue de la population : elle se caractérise par une nette prédominance d'O. S. et de manœuvres, de travailleurs immigrés et de communautés ethniques. D'autre part, le niveau de détérioration de l'habitat est beaucoup plus élevé que dans l'ensemble de la Cité du Peuple (cf. tableau 62). Et pourtant, le programme de rénovation est nettement moins avancé qu'au Square Gaieté. Résistance accrue de la population ? En partie, puisque ce secteur a été à la pointe de la lutte revendicative dans l'ensemble de la Cité, depuis plusieurs années et que, de surcroît, un Comité des mal-logés s'est formé sur place, relié à l'Association de locataires de portée nationale, mais centré sur la spécificité de la situation : le Comité associe résistance à l'expulsion et demande de logements décents.

Là, la rénovation n'est pas mal vue, *pourvu qu'elle se fasse au bénéfice des habitants ;* précisons qu'il s'agit de

couches très modestes et particulièrement sensibles aux pratiques discriminatoires qui pourraient être exercées à leur égard dans un environnement éventuel et sur lequel elles n'auraient aucun contrôle. La revendication adéquate a donc été celle de *l'opération-tiroir*, avec des atermoiements (par exemple, relogement d'une partie de la population dans l'arrondissement, si on ne pouvait pas le faire sur place, construction d'un foyer pour les personnes âgées, etc.). Sur cet objectif, on a assisté à une mobilisation très intense d'*une partie* des habitants (les immigrés et les communautés ethniques — Juifs, Nord-Africains — restant en dehors). Des réunions et des meetings ont eu lieu pendant longtemps, des habitants ont tenu tête aux menaces d'expulsion (telle cette femme âgée, qui a vécu pendant un an dans un bout de maison, sous les gravats d'un chantier en construction, jusqu'à ce qu'on la reloge...), des pétitions ont été signées massivement (on a pu compter 700 signatures en une seule matinée). Des délégations ont présenté ces demandes à la Ville de Paris, à la Préfecture. Mais, en fait, la réponse devait venir, d'une part, de l'O. H. L. M., d'autre part, de l'organisme rénovateur. La première, cependant, n'a pas l'obligation juridique de donner préférence aux habitants de la Presqu'île, pour les reloger dans les H. L. M. de l'arrondissement. Pour l'organisme rénovateur, la solution ne peut être que le relogement ailleurs. Sur place, le plan de masse ne fait que prévoir 150 H. L. M. C'est tout ce qui a été obtenu après cette mobilisation, alors qu'il s'agit de 2 500 logements à remplacer.

Plus encore les 150 H. L. M. sont loin d'être assurés, ils ne viennent pas en tête des priorités et, *de plus*, ils ont été prévus sur l'emplacement de l'actuelle chapelle, qui doit être démolie, mais dont la démolition se heurte à l'opposition de l'archevêché. Cette disposition du plan de masse frôle le machiavélisme... Elle a déjà provoqué une scission religieuse au sein du Comité, la majorité laïque préférant accepter cette promesse plutôt que rien et la minorité catholique refusant de se battre pour la démolition de la chapelle, préalable indispensable, dans le calendrier de la rénovation, à la réalisation de cette mini-opération-tiroir.

Alors, c'est l'affrontement, les habitants étant décidés à rester, dans une première phase, et l'organisme rénovateur « mettant le paquet » pour réduire la seule résistance sérieuse dans l'ensemble de l'arrondissement.

Inutile de détailler la panoplie de mesures d'intimidation utilisées : fenêtres murées dès qu'un départ a été obtenu, cambriolages fréquents (ou tentatives de cambriolages),

faible entretien de la voirie (sauf réclamation énergique), menaces quant à la difficulté croissante d'un relogement satisfaisant, etc. Et surtout, opération par tranches visant à fractionner les cas et rétrécir les oppositions en les étalant dans le temps et dans l'espace.

Le conflit était trop aigu pour que les revendications s'imposent facilement. Malgré la multiplicité des démarches institutionnelles, ce type d'action n'a pas eu suffisamment de poids dans cette occasion. Le compte rendu, en juin 1970, des dernières entrevues avec les responsables, est un constat d'échec :

« A l'issue de notre magnifique soirée de début d'année, qui a rassemblé une centaine de personnes, notre Comité a pris la décision d'aller voir les élus pour leur exposer nos problèmes, dont voici l'essentiel :

— La construction immédiate des 150 H. L. M. promis depuis longtemps.
— La réservation de logements pour les habitants du quartier sur les 1 789 qui ont été construits sur le terrain de l'ancienne usine.
— La construction immédiate de foyers pour les personnes âgées.

« Notre première démarche s'est dirigée vers les élus de la circonscription. En premier, nous avons vu les conseillers municipaux dont M. S. était le représentant.

« En M. S. nous avons trouvé un interlocuteur connaissant très bien les préoccupations du quartier (ses interventions à l'Hôtel de ville en sont un témoignage probant). Il a conclu en exprimant le regret que les vœux émis à la tribune étaient très souvent voués à l'échec, du fait que les conseillers favorables à nos revendications n'avaient pas la majorité à l'hôtel de ville.

« Notre seconde démarche a été faite le même jour près de M., député. Après avoir écouté nos revendications, il nous a déclaré que tout cela n'était pas de son ressort, mais incombait au Conseil municipal. Il nous a toutefois promis de faire tout ce qu'il pourrait pour nous aider.

« C'est ainsi que nous l'avons retrouvé dans le bureau de M. A. chargé de mission auprès de M. V.

« Tous les deux ont rejeté la responsabilité des décisions sur l'hôtel de ville et le « cloisonnement des administrations ». Au cours de cette entrevue, M. nous a appris qu'il était allé voir le préfet pour lui exposer nos doléances, et que ce dernier "frappant du poing sur la table et s'étant fâché, avait déposé devant lui le projet de construction de nos 150 H. L. M.".

« Nous avons été reçus par M. P., chargé de mission auprès du préfet auquel nous avons porté nos doléances.

« En ce qui concerne les 150 H. L. M. à construire, M. P. nous a dit, contrairement à M. R., que le permis de construire ne pourrait être déposé qu'après approbation du plan de masse proposé par la rénovation. Or, à l'heure actuelle, c'est le quatrième projet qui est en cours d'examen. Les trois premiers ayant été refusés par les services de l'urbanisme pour insuffisance d'équipements sociaux.

« M. P. nous a également déclaré que l'Office d'H. L. M. n'avait aucune obligation de reloger dans les immeubles construits sur l'emplacement de l'ancienne usine, les locataires de la société.

« Il nous a dit, par contre, qu'un foyer de vieillards serait prochainement mis en chantier (80 chambres logements avec équipements collectifs), et un autre de 80 chambres également, dans le secteur... Mais pour ce dernier, les plans ne sont pas encore acceptés...

« En effet, sauf un foyer de 80 chambres et les 150 H. L. M. promis dès le départ, rien n'est obtenu. »

L'exode commence. En quelques mois, plus de 1 000 foyers se vident, avec des arrangements individuels, parfois négociés avec l'appui moral et juridique du comité, mais toujours dans un rapport de négociation défavorable. Ceux qui restent sont, d'un côté, ceux qui ne pensent pas être encore en danger immédiat (il s'agit de toute une partie du quartier qui appartient à la deuxième tranche de l'opération) ; de l'autre, les quelques rares militants et ceux qui n'ont pas la possibilité de déménager et dont la situation est désespérée. Telle, par exemple, la situation de ce ménage (compte rendu de visite) :

« *Meublé* (où restent très peu d'occupants) ; immeuble très dégradé.

« Un ménage *ouvrier* (bâtiment), 5 enfants (1 à 8 ans), dans une seule pièce.

« Les enfants vivent soit dans les lits, soit assis sur une banquette (ça va mieux depuis qu'ils vont à l'école) ; leurs jeux : la garderie du jeudi, où ils peuvent courir. Les effets : un enfant dyslexique, un enfant caractériel (le docteur du dispensaire dit qu'il faudrait à cet enfant une chambre pour lui tout seul). Effets sur la santé du mari, qui fait une dyspnée nerveuse.

« Réaction à l'expulsion : la femme (très calme, bien vêtue, organisée) fait des démarches inlassables pour obtenir un logement en H. L. M. ; l'une de ces démarches a failli aboutir (H. L. M.) ; ils avaient visité les lieux, mais le mari a eu un congé-maladie — refus de l'attribution.

« Motif invoqué : l'insécurité que ferait peser sur cette famille l'obligation de payer un loyer (eux estiment qu'avec

l'assurance-maladie et les allocations familiales, sans compter une éventuelle allocation logement, il leur restait tout à fait assez pour vivre). Deuxième démarche : dossier constitué avec l'aide de l'assistante, dossier renvoyé à la préfecture, parce qu'une pièce était arrivée en retard — motif, on croyait qu'ils renonçaient. Elle redemande son dossier à la préfecture, et par ailleurs, fait soigner ses enfants (orthophonie, etc.) avec compétence).

« Lui, révolté, désespoir : "Ils ne me feront pas sortir tant qu'ils ne m'auront pas donné un logement décent. Les flics peuvent s'amener, j'ai deux bouteilles de gaz butane."

« A été adhérent à l'Association, mais ne l'est plus, car il refuse de payer son loyer, "depuis qu'il n'y a plus d'eau à l'étage".

Le responsable du comité, militant dévoué, très bien implanté dans le quartier, avoue son découragement *sur le plan local,* tout en relançant les luttes sur l'ensemble de l'arrondissement.

Dans ces conditions désespérées, surgit un nouveau type d'intervention, dont l'exemple le plus clair est l'évolution de la lutte dans l'une des zones de la Presqu'île, la rue de la Boue.

Rue de la Boue est un taudis habité, en majorité, par des ouvriers non qualifiés, immigrés ou juifs nord-africains !

Le Comité des Mal-Logés y est peu implanté, en particulier du fait des barrières culturelles. Et pourtant, les conditions d'habitation sont pires que partout ailleurs, puisque, en particulier, les risques d'effondrement sont grands et que les conditions d'hygiène sont tout à fait en dehors des normes minimum (abondance de rats par exemple). Et pourtant, les habitants sont directement menacés par l'expulsion. Ils veulent partir. Comment ne le voudraient-ils pas, vivant dans ces conditions depuis dix, quinze ou vingt ans ? Mais, sauf dans des cas très rares, ils ont refusé le départ à n'importe quelles conditions. Ils veulent rester à Paris, et puis, pour la communauté juive, ils veulent rester *ensemble.* Originaires de Tunisie ces juifs considèrent comme essentiel de rester dans un quartier où l'emploi et la résidence regroupent des juifs (les employeurs appartenant en général à la communauté achkenaze, en place depuis les années 30) et où les liens à l'intérieur du groupe peuvent être préservés. Or, leurs moyens financiers étant extrêmement faibles, ils ont moins d'atouts que personne pour refuser la banlieue Alors, ils restent. Comme des vieillards, comme des familles de manœuvres yougoslaves, comme des familles nombreuses

d'O. S. handicapés, vivant entassés et se voyant refuser un logement en H. L. M., parce que l'enquête révèle « qu'ils ne sont pas propres ».

Sur ce terrain se produit l'intervention d'une nouvelle organisation, directement centrée sur la contestation politique et qui se présente comme telle aux habitants. Composée de jeunes ouvriers et d'étudiants prolétarisés *habitant le quartier*, elle s'attache avant tout à établir un rapport quotidien avec les habitants. Par exemple, ils aident à effectuer des réparations, ils organisent des jeux pour les enfants, qui seront les meilleurs propagandistes du comité, ils proposent d'aménager un terrain vague boueux en terrain de jeux. A partir de ce contact, maintenu par un porte à porte incessant, et par une présence quotidienne, ils organisent un comité de défense des locataires, qui a pour but d'obtenir *le relogement dans le même quartier et à des loyers accessibles*. En attendant, ils proposent aux habitants d'effectuer des réparations, de créer des équipements sur place (dans un quartier proche, ils occupent un square, ils tentent d'organiser une crèche) et de résister aux expulsions et aux manœuvres d'intimidation. Ils relient immédiatement une telle revendication à la lutte politique générale :

« Qu'est-ce que veut dire rénover ? »

« Cela veut dire : se construire des immeubles de grand standing près du Parc.

« Et les pauvres qui habitent là dans de vieux immeubles qui s'écroulent, ils veulent les mettre en banlieue.

« Mais devant la colère qui déjà se fait entendre, ils envisagent de construire quelques H. L. M. (2 500 familles expulsées, 135 H. L. M. prévues à la construction). Ils y entasseront le maximum de personnes au m², parce que plus "le coefficient d'occupation au sol" est élevé, plus les profits des promoteurs sont importants.

« Et la salubrité ? Et la pollution de l'air ?

« Et les crèches ? Et les espaces verts ?

« Les terrains de sports ?

« Non, c'est toujours le fric au poste de commande !

« Des milliers de travailleurs étrangers que le patronat fait venir en France s'entassent dans des bidonvilles, des foyers vieux et sales, parce qu'ils sont surexploités pour des salaires de famine ou réduits au chômage.

« C'est insupportable !

« VIE CHERE... VIE D'ESCLAVE !... ASSEZ !

« Organisons-nous pour imposer que la Cité du Peuple reste un quartier populaire aéré avec des logements neufs.

« Dans la lutte et par la lutte nous briserons nos chaînes.

ENSEMBLE NOUS METTRONS LA BOURGEOISIE EN ECHEC ! ».

L'organisme rénovateur accélère le rythme dans la rue de la Boue. Il laisse s'introduire dans les quelques appartements vides, des squatters, ouvriers yougoslaves récemment arrivés et dont la présence terrorise les voisins. Un beau jour, une équipe arrive pour couper l'eau. Mobilisation générale. Les militants sont là. Mais toutes les ménagères de la rue sont là aussi. Et les enfants battent le rappel dans le quartier. L'eau ne sera pas coupée. La police renonce à intervenir.

Une enquête directe chez les locataires montre le soutien et la sympathie dont jouissent les membres du Comité, « malgré » leurs appartenances politiques ouvertement exprimées. Si les gens ne prennent pas complètement en main l'activité du Comité, ils se sentent épaulés par cette action, au milieu de l'abandon et de l'hostilité générale des administrations et services auxquels ils ont eu affaire.

Mais la revendication du Comité (*rénovation au profit des habitants du quartier*) est disproportionnée par rapport à la faiblesse de la poche de résistance ainsi constituée. Petit à petit, les énergies s'effritent. Une réunion convoquée pour traiter de la relance de l'action (et approuvée par les locataires lors du porte à porte) échoue de par la faible assistance. Les enfants sont directement menacés par la police. (« Tu iras en prison toute ta vie, si tu joues avec ces gens-là »). Des effondrements partiels se sont produits. L'inquiétude se généralise. Les départs s'accélèrent. A court terme, le délogement suivant des formules individuelles (à la merci de l'Organisme rénovateur) est inévitable.

Les militants le savent. Mais, pour eux, il ne s'agissait pas de gagner une bataille revendicative dont l'ampleur dépassait leurs forces. « L'essentiel, c'est que ça change *dans la tête des gens.* » L'échec revendicatif débouche ainsi sur la radicalisation politique. Est-ce exact ?

A partir de là, il fallait, pour le Comité, généraliser la lutte dans la Cité du Peuple, élargir l'action. Une manifestation a lieu sur le marché, avec des panneaux-photos, des affiches, des prises de parole. Le processus recommence. Et les tranches de la Rénovation se succèdent, sans grande modification des projets prévus. La lutte politique, au sens strict, reprend le dessus. Si, pour la classe dominante, la Rénovation urbaine semble être un moyen de tuer la Commune, pour les militants, la défense des habitants s'inscrit dans une perspective directement opposée à la première ; cent ans après 1871, un manifeste distribué dans les

quartiers de Paris où s'organise la résistance à la Rénovation porte un titre significatif : *Commune vivante...*

D. *La lutte pour le relogement comme processus social.*

Si l'exposé articulé des principales actions revendicatives a décelé par moments une certaine logique, il est clair que le déroulement d'un mécanisme ne peut pas tenir lieu d'explication. Notre but étant plutôt de repérer les conditions d'émergence de mouvements sociaux dans le domaine « urbain » que de nous appesantir sur une conjoncture donnée, on essaiera d'établir, sommairement, les composantes principales de chacune des actions (ou ensemble d'actions liées autour d'un *objectif* et d'un mode *d'intervention*) et de déterminer ses interrelations, en particulier par rapport au type d'effet produit sur la structure urbaine et/ou sur la conjoncture des rapports sociaux.

On avancera, avec toutes les précautions de rigueur, un classement semi-théorique, semi-descriptif, des composantes de chaque action, dans le schéma ci-joint.

Nous ne sommes pas en mesure d'interpréter de façon systématique les liaisons apparues à travers ce schéma. Trop de chaînons nous manquent. On peut, pourtant, faire ressortir quelques-unes de ces liaisons, d'abord *analytiquement*, entre les différents éléments, ensuite, *synthétiquement*, en recomposant la logique d'une action.

a) *Les rapports entre les éléments d'une action revendicative* (*).

— Plus un *enjeu* général (menace d'expulsion) est doublé d'un enjeu *spécifique* (conditions de logement), plus l'affrontement est dur et la mobilisation intense.

— La *force sociale* mobilisée est toujours une spécification de la *base sociale*. Elles ne se recoupent pas. Cette spécification provient en ligne directe du type d'*organisation* (et, par conséquent, des revendications avancées).

— Rapport entre base *sociale* et type d'*organisation* :

- Plus la base est *ouvrière* et ethniquement française, plus l'implantation de l'organisation nationale revendicative est forte.
- Plus la base est socialement basse et plus l'implantation politique révolutionnaire peut prendre (condition *sine qua non* : elle doit être à base locale).

(*) Pour ne pas alourdir l'exposé, nous adopterons un style de *thèses* qui aura une allure très schématique. Prière au lecteur d'y ajouter tout le lyrisme et les réserves de style jugées nécessaires.

Schéma IX

Processus de lutte pour le relogement dans la « Cité du Peuple »

	Enjeu	*Base sociale*	*Organisation*	*Force sociale*	*Adversaire*	*Revendication*	*Action*	*Effets urbains* *Effets politiques*
(I) Square Gaieté	Profit promoteur + Programme Rénovation (Logement des résidents)	• Plusieurs classes *sauf* cadres supérieurs • Importance des artisans et commerçants	• Association de locataires revendicative, de portée nationale à forte implantation locale	Ouvriers avec appui de commerçants	Ville de Paris Préfecture - HLM Organisme rénovateur mixte	Construction HLM + Relogement	• Propagande • Pétitions • Délégation • Meeting • Manifestation de rue	1) Construction de HLM mais sans reloger là la population 2) Relogement d'une partie, négocié individuellement 3) Reste un rebut à être expulsé 4) Démobilisation
(2) Presqu'île	+ Non réparation conditions logements + Profit promoteur + Programme Rénovation	• Nette prédominance OS-manœuvres immigrés et étrangers	• Association de locataires nationale	Ouvriers non qualifiés	Ville de Paris Préfecture - OHLM Organisme rénovateur mixte	+ Opération tiroir	+ Non départ des locataires + Réunions constantes et permanences maintenues	1) = 1 2) = 2 } du square Gaeté 3) 150 HLM promis pour reloger sur *place* une partie de la population 4) Reste une grande partie à reloger 5) Découragement Intervention maintenue
(3) Impasse Philippe	Même enjeu que Gaieté Square	• Plus ouvrier, plus vieux, et avec plus d'immigrés que la Place Gaieté	• Comité d'action extérieur au quartier : *unissant la revendication économique à la contestation idéologique*	Etudiants extérieurs au quartier	Organisme rénovateur mixte	• Relogement sur place à loyer équivalent • Résistance à l'expulsion	• Occupation des bureaux (affrontement police) • Agit-Prop. • Pétition à signer par les locataires	1) Relogement provisoire d'un vieux couple expulsé 2) Refus de pétition collective de la plupart des résidents 3) Repli, puis extinction du C. A. (10 mois d'existence) 4) Sauve-qui-peut individuel des ménages restés
(4) Rue de la Boue	Même enjeu que Presqu'île	• Nette prédominance de juifs nord-africains et d'ouvriers non-qualifiés	• Comité d'action *local* qui lie revendication économique + contestation politique + contestation idéologique (à dominante politique)	• Commerçants (peu +) étudiants prolétarisés habitant le quartier	Organisme rénovateur mixte	• Equipement sur place • Relogement équivalent, près du lieu d'habitation • Résistance à l'expulsion	• Agitation • Aide et entr'aide quotidienne • Résistance collective aux coupeurs d'eau etc. • Pétitions • Réunions et porte à porte	1) Reculs de l'organisme en ce qui concerne les délais d'expulsion 2) A court terme, *délogement* 3) Soutien de la population à la résistance contre l'expulsion 4) Une certaine radicalisation politique

● Toute intervention extérieure reste disjointe de la base sociale, quelle qu'elle soit.

— *Plus l'adversaire* est diversifié et global, et plus il y a de chances pour qu'une certaine revendication aboutisse. Mais les chances ne varient pas en ce qui concerne des revendications relatives au programme Rénovation. Disons que les chances de succès augmentent, *en déviant la revendication.*

— Plus il y a de correspondance entre les intérêts immédiats de la base sociale et la *revendication,* plus il y a *intensité* d'action. Cette correspondance, qui est le fait de l'organisation, doit s'entendre dans le sens d'une réponse *matérielle* immédiate à la situation qui est à l'origine de cette revendication.

— L'effet *urbain* dépend directement de l'*enjeu* et du *niveau de mobilisation.* Mais on peut résumer le mécanisme de la façon suivante :

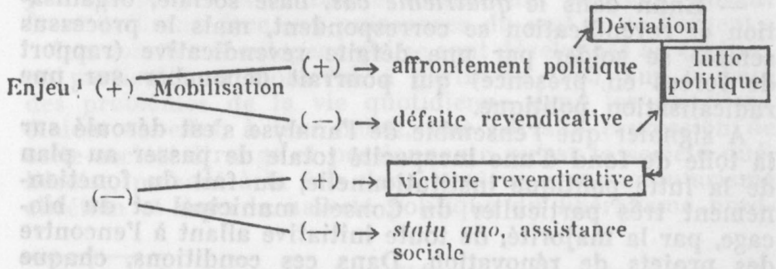

— L'effet *politique* dépend de l'effet *urbain,* du *niveau* de *mobilisation* et du type d'organisation. On peut analyser le rapport entre les éléments suivant le schéma suivant :

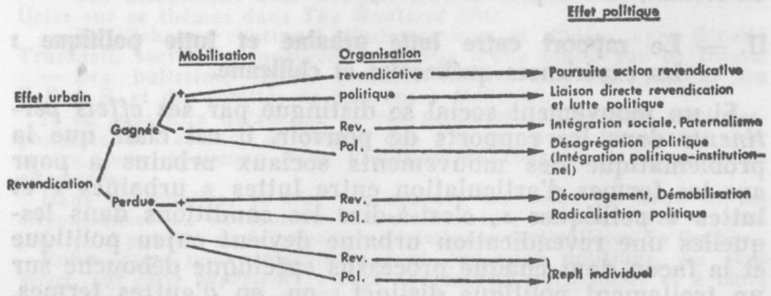

b) *La détermination sociale des actions* .

On se trouve en présence de quatre actions, qu'on reprendra dans l'ordre du tableau.

— Dans le *premier cas,* il y a eu adéquation entre base sociale, organisation, niveau de mobilisation et revendication, mais l'affrontement politique qui en est résulté a été *dévié* (revendication transformée) et il y a donc eu, à partir de là, décalage entre revendication et enjeu, ce qui, par conséquent, a provoqué la démobilisation.

— Dans le *deuxième cas :* la correspondance a existé tout le temps et elle s'est soldée par une *défaite,* du fait des limites d'une mobilisation purement revendicative.

— Dans le *troisième cas,* à part la conjoncture particulièrement défavorable, le type d'organisation extérieure à la base sociale et sans implantation locale semble avoir conditionné la *non-fusion* d'éléments, caractéristique de cet échec.

— Enfin dans le *quatrième cas,* base sociale, organisation et revendication se correspondent, mais le processus semble se solder par une défaite revendicative (rapport de forces en présence) qui pourrait déboucher sur une radicalisation politique.

A signaler que l'ensemble de l'analyse s'est déroulé sur la toile de fond d'une incapacité totale de passer au plan de la lutte politique institutionnelle, du fait du fonctionnement très particulier du Conseil municipal et du blocage, par la majorité, de toute initiative allant à l'encontre des projets de rénovation. Dans ces conditions, chaque défaite revendicative qui n'est pas politisée dans le sens d'une radicalisation est *aussi* une défaite politique, puisque le passage sur la scène institutionnelle ne peut pas se faire.

Ces esquisses d'analyses, qu'on ne développera pas, étant donné le caractère extrêmement limité des terrains observés, mettent pourtant sur la voie de l'établissement de systèmes de détection des mouvements sociaux, ce qui, on le sait, est le problème majeur de notre recherche.

II. — Le rapport entre lutte urbaine et lutte politique : les expériences québecoise et chilienne.

Si un mouvement social se distingue par ses *effets pertinents* dans les rapports de pouvoir, il est clair que la problématique des mouvements sociaux urbains a pour axe les formes d'articulation entre luttes « urbaines » et luttes « politiques », c'est-à-dire les conditions dans lesquelles une revendication urbaine devient enjeu politique et la façon dont chaque processus spécifique débouche sur un traitement politique distinct ; ou, en d'autres termes,

quelles contradictions et quelle mobilisation sont réprimées, lesquelles sont intégrées, lesquelles arrivent à créer une situation nouvelle dans les rapports politiques de classes, lesquelles enfin n'arrivent pas à s'articuler de façon précise à d'autres paliers de rapports sociaux.

Nous essayerons de poser ce problème à travers la discussion, forcément sommaire et schématique, de deux expériences historiques qui ont, sur ce plan, un intérêt exceptionnel.

A) *Les comités de citoyens à Montréal*[64].

De l'aide sociale à la lutte revendicative

C'était peut-être la longue marche, depuis l'entretien des trottoirs jusqu'à la transformation de la société, dans la joie du peuple et la bonne volonté des citoyens, faisant front commun face aux puissances du mal et de l'argent...

Les *comités de citoyens* qui se sont développés au Québec, en particulier à Montréal, à partir de 1963, sur la base des problèmes de la vie quotidienne dans les quartiers, étaient en effet, à leur début, une parfaite expression de cette société étrange et passionnante qu'est la société québécoise, puisant à la fois dans le vieux communautarisme chrétien et dans la naïveté politique du libéralisme nord-

64. Les informations sur lesquelles est fondée cette analyse proviennent de plusieurs sources :

— Une expérience personnelle, en particulier dans le Mouvement d'action politique municipale, lors de mon séjour à Montréal en 1969.

— Des travaux d'étudiants québécois dans mes séminaires de politique urbaine, en 1969 à l'université de Montréal ; en 1970 et 1971, à l'université de Paris.

— Des longues conversations avec un des dirigeants du Front d'action politique (F. R. A. P.) en 1971.

— Des discussions avec Evelyne Dumas, auteur d'une série d'articles sur ce thèmes dans *The Montreal Star*.

— De l'échange continuel d'informations et d'idées avec Ginette Truesdell, sociologue québécoise, auteur d'une étude sur ce thème.

— Des bulletins, tracts, publications et rapports internes du F. R. A. P. et des comités de citoyens à Montréal.

Il va sans dire qu'aucune de ces personnes ou sources n'est responsable des erreurs et propos que j'ai pu tenir. Elles sont, par contre, pour beaucoup dans l'information fournie et les analyses effectuées.

Dans ce chapitre, je n'ai pas censuré les noms de lieux ni les circonstances ou événements, dans la mesure où tous ceux-ci sont publics et publiés, du fait des caractéristiques particulières du Québec...

Enfin, nous nous interdisons tout jugement politique, au sens strict, sur cette expérience : c'est aux masses québécoises et à leurs militants qu'il appartient de trancher.

américain, dans l'animation sociale et dans la capacité de mobilisation des « honnêtes gens » quand ils sont aux prises avec des injustices flagrantes.

Telles sont en effet les racines historiques d'un des plus importants mouvements de lutte urbaine des dernières années : des quartiers pauvres et délabrés, des assistés sociaux aux prises avec le chômage, la maladie, le manque d'équipements collectifs, suivant la logique libérale du laisser-faire ; des animateurs sociaux qui, payés par la Ville de Montréal (Conseil des œuvres) pour être des manipulateurs des besoins, essaient de remonter aux sources des problèmes ; quelques membres de la Compagnie des Jeunes Canadiens, organisme d'assistance du gouvernement fédéral, qui passent petit à petit de l'aide institutionnelle à la conscience politique...

Tout le scénario pour un immense conte de Noël était prêt, neige à l'appui. Mais le développement des revendications urbaines faisait partie d'un processus d'ensemble : radicalisation des contradictions structurales ; émergence des mouvements sociaux dans le Québec, après la « Révolution tranquille[65] » ; passage à une nouvelle phase économique caractérisée par l'intégration accrue du Québec dans le circuit économique des grandes firmes nord-américaines. C'est ainsi que les comités de citoyens vont affronter, dans leur pratique, diverses contradictions nouvelles :

— La crise de la petite-bourgeoisie québécoise et sa radicalisation politique, exprimée à travers le développement du mouvement nationaliste et indépendantiste, avec toutes ses variantes, du terrorisme individuel à l'indépendantisme pro-américain de la direction du grand Parti québécois constitué après un processus d'absorption des différents groupes bourgeois et petits-bourgeois suscités à la faveur du réveil nationaliste.

— La politisation croissante du monde étudiant et la constitution en son sein de tendances nationalistes et marxisantes, alors même que son importance numérique s'accroît et que ses débouchés professionnels se rétrécissent.

— L'orientation « à gauche » des syndicats québécois, en particulier de l'ancien syndicat chrétien (la Confédéra-

65. La « Révolution tranquille » est le nom donné au triomphe électoral, en 1960, du Parti libéral, représentant les intérêts de la bourgeoisie anglo-canadienne, sur l'Union nationale, parti du dictateur Duplessis qui, appuyé par la petite-bourgeoisie rurale avait livré Québec aux sociétés minières américaines. Pour une analyse sommaire, mais assez claire, des grands traits de la situation socio-politique, nous renvoyons au texte de Luc Racine et Roch Denis, « La Conjoncture politique québécoise depuis 1960 », *Socialisme québécois*, n° 21-22, Montréal, avril 1971.

tion des syndicats nationaux, C. S. N.), mais aussi de la F. T. Q.[66] (branche au Québec de l'A. F. L.-C. I. O.), conséquence à la fois de la crise politique générale et d'une économie stagnante débouchant sur un chômage croissant. Cette évolution se manifeste concrètement à la C. S. N. par l'ouverture d'un « deuxième front » dans le domaine de la consommation et du mode de vie et par l'augmentation du nombre de permanents d'action politique qui, soutenus par le puissant appareil syndical, vont permettre, pour la première fois au Québec, l'émergence de militants ouvriers politisés débordant le cadre de l'électoralisme.

Participant de ce mouvement d'ensemble, les comités de citoyens sont passés de l'assistance à la revendication, et leurs cadres se sont progressivement transformés, à la fois en termes de recrutement (il y a eu de plus en plus d'étudiants politisés qui voulaient « aller au peuple ») et du point de vue de leur orientation : la politique leur est apparue comme suite logique des luttes partielles dans les quartiers.

Ce sursaut a suscité tout d'abord un mouvement de « coordination d'expérience » : le 19 mai 1968, les représentants d'une vingtaine de comités de citoyens de tout le Québec se sont rencontrés à Montréal et ont entamé le processus du passage de la revendication localisée à une généralisation et à une politisation de leur action. Du point de vue des luttes, la même tendance se faisait jour : début 1969, la campagne des résidents du quartier de la Petite-Bourgogne, contre la rénovation urbaine, qui les expulsait sans relogement convenable, aboutissait à un chahut monstre lors de la visite du Premier ministre canadien dans le secteur rénové.

Le scandale de la ville de Montréal

Ce durcissement était déterminé non seulement par la tension sociale croissante au Québec, mais aussi par les conditions mêmes de la revendication urbaine à Montréal. En effet, la situation du logement et des équipements collectifs en général ne cessait de se dégrader : plus du quart des logements de la ville étaient des taudis et un tiers des familles mal logées ; 75 % des Montréalais étaient locataires, alors qu'à Toronto cette proportion tombait à 33 %. Or, ces locataires consacraient 25 % de leur budget familial au logement, un des taux les plus forts au monde. Devant cette situation, non seulement il n'y avait guère de

66. Fédération des travailleurs du Québec.

logement social (le logement représente 0,4 % du budget de la ville), mais encore, on démolissait, sans les remplacer, 2 000 logements tous les ans pour favoriser les projets de rénovation urbaine, pour la construction d'immeubles de standing. De même, pas de services de santé dans les quartiers populaires de Montréal, et seulement 10 % des enfants des écoles ont un service médical satisfaisant (le budget santé représente 1,5 % du budget municipal). Sur le plan des transports en commun, on assistait à un désintérêt total en faveur de la voiture, alors que le lancement du métro s'était limité à une opération de prestige sans extension du réseau et que les tarifs augmentaient de 66 % en deux ans.

En revanche, la municipalité menait une politique grandiloquente, avec des réalisations de prestige et l'organisation de l'Exposition universelle de 1967, en liaison étroite avec les grandes compagnies financières. Contrôlée étroitement de longue date par le caïd local Jean Drapeau et son « Parti civique » (simple clique électorale au service du chef), la Ville de Montréal était devenue un pur instrument technique des intérêts de la grande bourgeoisie montréalaise, sans possibilité d'opposition au sein du conseil municipal et pratiquant une politique terroriste de répression à l'égard des velléités de mobilisation dans les quartiers. C'est ainsi, par exemple, qu'à l'automne 1969, le Comité exécutif municipal dénoncera l'organisme fédéral d'aide sociale, la « Compagnie des Jeunes Canadiens » comme un instrument de subversion révolutionnaire !...

Une politisation municipale : le F. R. A. P. et ses ambiguïtés

Cette attitude d'ignorance systématique, malgré quelques mesures de type paternaliste (organisation d'un monitorat de sport pour les enfants des quartiers pauvres, par exemple), aida considérablement la radicalisation des comités de citoyens dans la mesure où aucune négociation n'était possible. C'est ainsi qu'à partir d'un très bas niveau de politisation les habitants des quartiers pauvres commencèrent à soutenir les positions plus revendicatives des « animateurs sociaux » et à envisager le moyen d'*imposer* leurs demandes. Mais, étant donné l'enjeu (le changement complet de toute la politique de consommation collective de la ville), il leur fallait les moyens nécessaires pour se trouver en position de force, face, à la fois, aux intérêts financiers et à l'appareil bureaucratique municipal. L'idée est alors apparue, à la faveur de la vaste mobilisation nationaliste et de l'agitation sociale de la fin de 1969,

d'un renforcement de la coordination des comités de citoyens et d'un prolongement des luttes revendicatives urbaines sur le plan de la politique municipale. Or, les élections municipales approchaient : fixées pour l'automne 1970, elles donnaient l'occasion de lancer une campagne de popularisation des luttes menées jusque-là en ordre dispersé. Occasion d'autant plus favorable que les syndicats ouvriers — qui dans un premier temps se méfiaient de ces comités trop souvent assimilés au lumpen — s'étaient décidés à créer une véritable structure organique pour la politique de deuxième front et qu'ils voyaient d'un bon œil ce partage du travail entre le front production et le front consommation-politique qui déviait d'éventuelles velléités « gauchistes » de leur champ traditionnel d'intervention. C'est ainsi que, en 1970, se constituait le F. R. A. P. (Front d'action politique), sur la base d'un regroupement des principaux comités de citoyens et des militants d'action politique des syndicats. Dès le départ, il en résultait une ambiguïté fondamentale entre plusieurs projets socio-politiques :

— de la part de la base sociale des comités de citoyens et d'un certain nombre d'animateurs sociaux, il s'agissait de se donner un outil pour faire aboutir les revendications en faisant pression de manière permanente sur l'administration ;

— pour les syndicats, le F. R. A. P. était *à la fois* un début de syndicalisme de la consommation et une expérience en vue de la constitution d'un parti travailliste, en tant qu'expression institutionnelle des intérêts spécifiques des salariés ;

— pour quelques militants, notamment des étudiants, ainsi que pour une minorité de membres de comités de citoyens, le F. R. A. P. devait donner la possibilité de constituer un mouvement de masse, au sein duquel un courant révolutionnaire détaché du nationalisme petit-bourgeois pouvait se créer et se développer.

Les ambiguïtés, reconnues de fait par tout le monde, s'exprimèrent directement dans les objectifs et le déroulement de la campagne électorale. Pour la première tendance, il s'agissait d'obtenir un succès électoral, en faisant passer quelques candidats sur la lancée des progrès des indépendantistes dans les élections provinciales de 1970. Pour les plus politisés, l'objectif prioritaire était de profiter de la campagne et de développer une agitation politico-idéologique en reliant les « méfaits » de la vie quotidienne à une logique structurale capitaliste et à l'asservissement nécessaire à cette logique de l'ensemble des partis politiques québécois considérés, donc, comme bourgeois. Le pro-

gramme électoral du F. R. A. P.[67] exprimait cette double tendance : dressant un réquisitoire impitoyable sur les conditions de vie dans les quartiers de Montréal, il établissait bien la liaison avec les mécanismes de l'exploitation capitaliste, mais pour proposer des remèdes adéquats... à partir d'un programme de gestion municipale nouvelle ! De même, la structure organisationnelle que s'était donnée le mouvement avait un double aspect : constitué à partir de comités d'action politique (C. A. P.) sur la base des quartiers, il prolongeait les tendances localistes et de revendication immédiate des comités de citoyens, mais en organisant en même temps un appareil central avec plusieurs commissions et un secrétariat permanent qui essayait de coordonner et de dégager quelques initiatives politiques centrales. Une relative coupure entre les deux niveaux et une tension permanente entre secrétariat et C. A. P. locaux montreront, tout au long de la vie du F. R. A. P., l'équilibre fragile entre des exigences parfois divergentes, parfois contradictoires.

Cependant, dans une première phase d'implantation, il pouvait y avoir concordance, dans une même pratique, des différentes tendances, dans la mesure où il fallait entreprendre la construction d'un véritable mouvement populaire en partant d'un niveau de conscience revendicative et politique extrêmement faible, malgré la combativité des luttes partielles menées de temps en temps dans les quartiers : lutte contre la rénovation immobilière privée dans Milton Parc, demande de construction d'un hôpital à Saint-Henri, lutte pour un centre communautaire à Maisonneuve, etc.

La crise politique québécoise et le mouvement populaire

Or, voilà que la grave crise politique qui secoua le Québec à l'automne 1970 transforma entièrement les conditions de l'intervention électorale et obligea le F. R. A. P. à se définir ouvertement contre l'ordre social établi[68].

67. Cf. le petit livre *Les salariés au pouvoir*, F. R. A. P., Montréal, 1970.

68. Rappelons les grands traits de la crise : des membres du F. L. Q. enlèvent un fonctionnaire anglais et un ministre québécois, pour faire libérer les prisonniers politiques. Devant l'intransigeance du gouvernement, le ministre du Travail est exécuté. Le Québec est déclaré en état de guerre. L'armée occupe Montréal. Des centaines de personnes sont arrêtées, toutes les organisations populaires frappées, la censure de la presse établie. Le maire de Montréal profite de la crise pour accuser le F. R. A. P. de soutenir le Front de libération

Après un discours du maire Drapeau à la TV agitant la menace d'une situation « où le sang coulerait à flots dans les rues » si le F. R. A. P. gagnait les élections, après une campagne où des voitures de police suivaient ostensiblement les candidats du F. R. A. P. dans leurs porte-à-porte à travers les quartiers, les élections, faites dans ce climat de terreur, virent l'effondrement du F. R. A. P. qui n'obtint, en moyenne, que 17 % des voix dans les secteurs où il avait des candidats. A l'exception de deux ou trois quartiers, notamment à Saint-Jacques, où une implantation d'aide sociale existait de longue date, le soutien populaire au F. R. A. P. s'effilocha devant la politisation soudaine de l'enjeu. Pris à son propre piège : le municipalisme pour bons citoyens, le F. R. A. P. fut incapable de riposter avec un autre type d'arguments politiques et vit se défaire en quelques jours le travail d'organisation électorale et les bases objectives d'un front de lutte commun aux différentes tendances.

La crise au sein du F. R. A. P. après la défaite électorale fut grave : le président (qui, en fait, représentait les syndicats ouvriers) démissionna pour protester contre une politisation jugée « gauchiste » ; les différents comités de quartier cessèrent leur action, sans savoir à quoi s'en tenir concernant l'orientation générale ; le secrétariat passait son temps à trouver des compromis organisationnels susceptibles de préserver un si fragile appareil, sans pour autant aborder les problèmes politiques de fond. En fait, le F. R. A. P. se mit en veilleuse et l'on dut attendre le « Congrès de réorientation » de mars 1971 pour y voir plus clair et décider de nouvelles actions.

Si on peut expliquer l'échec électoral par les conjonctures répressives malencontreusement suscitées, il est moins facile de comprendre pourquoi l'organisation elle-même fut atteinte, alors que personne ne misait sérieusement sur une véritable prise du pouvoir municipal[69]. S'il y a eu crise politique à l'intérieur du F. R. A. P. et dans le rapport entre les comités et les masses du quartier, c'est parce que, dès le début, une ambiguïté existait dans la stratégie du F. R. A. P. concernant l'utilisation des revendications urbaines et la plate-forme électorale comme un moyen d'agitation politique ou comme un but en soi. Or, cet opportunisme politique s'est retourné contre les comi-

---

du Québec (F. L. Q.) et, après une campagne de manipulation, obtient un « grand triomphe électoral » (cf. *Québec occupé*, Parti Pris, Montréal, 1971, 249 p.).

69. Cf. l'excellent texte d'Emilio de Ipola « Le F. R. A. P. devant la crise », in *Québec occupé*, Montréal, 1971.

tés à partir du moment où la conjoncture politique générale a posé des questions auxquelles on ne pouvait pas échapper. En effet, il semble bien que l'expression *directe* des revendications urbaines sur le plan politique, sans transformation qualitative de ces revendications en objectifs de lutte proprement politique, aboutit à une sorte de « trade-unionisme de la consommation », parfois même à l'existence d'un véritable groupe de pression qui n'a des chances de succès qu'en s'appuyant sans atermoiements sur des organisations et des cadres directement orientés vers la seule défense des équipements collectifs. L'articulation entre revendications urbaines et lutte politique ne se fait pas d'elle-même : il faut une intervention organisée, capable de les lier dans la pratique politique des masses. Or, dans les comités de citoyens, la liaison de l'urbain et du politique ne s'est pas faite dans la pratique. Elle a été plutôt énoncée, à travers la constitution d'une organisation, le F. R. A. P., mais cette organisation ne faisait que rassembler, sous forme de programme politique, les revendications urbaines sans les lier à une stratégie visant la prise de pouvoir. En effet, l'objectif mis en avant était la constitution d'une représentation institutionnelle permettant de faire pression pour résoudre ces « problèmes quotidiens concrets ». L'urbain — exprimé sur le plan politique institutionnel en termes de revendication et non d'enjeu susceptible d'entraîner une politisation des masses — devient alors la base objective autour de laquelle se forme un groupe de pression cherchant à obtenir de meilleures conditions de vie pour les défavorisés à l'intérieur du système social établi. C'est uniquement dans cette perspective, qui correspond au processus de formation du F. R. A. P., que le champ de la *politique municipale* devient un thème central. Cela était, bien entendu, en contradiction avec la subjectivité et l'idéologie des cadres les plus actifs qui, ayant vécu un processus de radicalisation à la faveur des puissantes luttes populaires des années précédentes, cherchaient, par ce biais, à s'assurer des bases populaires pour le développement d'un mouvement d'extrême-gauche axé sur la classe ouvrière. Dans la mesure où la crise obligea le F. R. A. P. à sortir du court terme et à élaborer une stratégie, le conflit éclata non seulement entre les tendances à l'intérieur de l'organisation, mais aussi à propos des pratiques divergentes de lutte dans les quartiers. Dès lors, le problème se pose de savoir comment lutte urbaine et lutte politique se sont articulées — ou séparées ; et aussi quels furent les effets de la prédominance d'une action sur l'autre quant au niveau de mobilisation et à la situation de pouvoir acquise par les masses dans les quartiers.

Entre la charité et l'idéologie

Contraints de définir l'action politique en termes d'objectifs de classe sociale, les comités d'action politique et les conseils de citoyens ont des réactions diamétralement opposées : d'une part, revenir en arrière, se cantonner dans les objectifs immédiats, défendre les conditions de vie dans les quartiers, tout en essayant de le faire d'une manière efficace ; de l'autre, en faisant un bond en avant, entreprendre un travail révolutionnaire de longue haleine, sans ambiguïté, et, pour cela, lancer une campagne de formation idéologique en profondeur. La meilleure illustration de la première tendance est l'évolution du C. A. P. Ste-Anne ; celle de la deuxième, le comité de quartier St-Jacques. Il nous semble utile d'analyser leurs pratiques, dans la mesure où elles sont toutes deux révélatrices de la dialectique entre l'urbain et la politique.

Le C. A. P. Sainte-Anne avait comme champ d'action préférentiel un vieux quartier populaire longeant le Saint-Laurent (La Pointe Saint-Charles), habité, dans une énorme proportion par des assistés sociaux (40 %) et des chômeurs saisonniers (20 %), occupant de véritables taudis. C'était, depuis toujours, un des quartiers « privilégiés » de l'aide sociale : y foisonnaient des comités de toutes sortes (logement, équipement, santé, etc.). Le terrain était bien préparé pour l'organisation du C. A. P. Par ailleurs, les résultats des élections n'étaient pas entièrement décevants. Mais voilà qu'après la « crise » les militants ne seront plus acceptés dans les activités collectives du quartier qu'en se joignant à des initiatives qui leur échappent et caractérisées par un strict apolitisme : courroies de transmission locales des organismes d'aide publique, entreprises de crédit, coopératives de production, etc. Les militants essaient de coller au terrain, mais bientôt apparaît la divergence entre les « gens du quartier », uniquement préoccupés par les problèmes d'équipement, et les militants « extérieurs [70] » (parfois habitant à un kilomètre de là...) qui tiennent avant tout à politiser chaque action. Ce clivage recoupe celui existant entre l'ancienne base des comités de citoyens et les militants politiques ayant adhéré directement au F. R. A. P. Dans ces conditions, aucune action durable et autonome n'est entreprise : le C. A. P. se consacre à la discussion des thèses, à la préparation du congrès du F. R. A. P., puis à la discussion des nouvelles orientations... Après un an de travail, c'est l'effritement

70. Il semble clair que l' « extériorité » doive être comprise en termes d'origine de classe.

complet du comité, sa disparition. Pourtant, des comités de citoyens continuent à exister et à mener la petite guerre au jour le jour, en tant que « groupes de presssion des pauvres ».

Selon l'analyse faite par le C. A. P. Sainte-Anne, l'échec est dû à un problème de transition entre des comités de citoyens non structurés et poursuivant des buts extrêmement précis et une organisation de travailleurs plus structurée, plus large et poursuivant des buts plus politiques. Si le problème est bien là, il faudrait se demander pourquoi cette transition n'a pu être assurée jusqu'à articuler les deux éléments (militants et population du quartier) nécessaires à tout processus de mobilisation. La réponse semble être différenciée : d'une part, la base sociale, sous-prolétarienne, est un terrain de choix pour les entreprises charitables et doit suivre le très long chemin qui, de l'oppression quotidienne, conduit à la conscience politique ; d'autre part, et c'est en partie une conséquence des caractéristiques du quartier, les enjeux des revendications s'inscrivant dans une optique d'assistance sociale, n'ont jamais mis en cause les rapports du pouvoir. En définitive, le C. A. P. (dirigé par d'anciens animateurs sociaux) semble avoir manqué d'une ligne de masse : il a oscillé entre coller aux revendications sans les discuter, du simple fait qu'elles venaient « des gens » et reléguer au second plan tout travail qui n'était pas directement politique. Ainsi, dans la Pointe Saint-Charles, les bons citoyens restent entre eux alors que les militants qui ont survécu essaient de créer un organe de coordination générale (le conseil de quartier) pour préparer une « courroie de transmission entre les comités de citoyens et une organisation plus structurée de travailleurs »... si, un jour, cette dernière parvient à exister...

Dans le quartier Saint-Jacques, les caractéristiques sociales sont les mêmes (40 % de chômeurs), et la problématique identique à celle exprimée en Pointe Saint-Charles, mais les orientations et la pratique politique qui en ont résulté sont fondamentalement différentes. Or, à l'origine, au C. A. P. Saint-Jacques, on trouve l'aide sociale, avec cette précision qu'elle fut ici particulièrement efficace : en organisant d'abord une coopérative, puis une véritable clinique de quartier administrée par les citoyens eux-mêmes, le comité avait su gagner l'estime d'une large fraction de la population, ce qui lui valut un relatif succès électoral (près de 30 % des voix) et un nombre de militants locaux assez important. Mais, plus politisé que les autres C. A. P. du F. R. A. P., créé de longue date, moins influencé par les animateurs sociaux chrétiens, le C. A. P. Saint-Jacques devint d'emblée la conscience politique du F. R. A. P. (certains diraient la

« mauvaise conscience ») et vit dans la crise de 1970 l'exemple même de la faiblesse d'une position non définie du point de vue politique. Prônant la nécessité d'une ligne marxiste rigoureuse et de militants formés en conséquence, le C. A. P. décida de centrer toutes ses énergies dans la constitution d'un noyau « plus qualitatif que quantitatif », préfigurant dans sa ligne et dans son organisation un véritable parti révolutionnaire, dont l'essentiel du travail devait porter sur la classe ouvrière. Il s'agissait donc de profiter de la base locale obtenue par une pratique revendicative urbaine pour développer un noyau de militants d'avant-garde. Dans ces conditions, on comprend les deux exigences majeures du C. A. P. Saint-Jacques à l'égard du F. R. A. P. : l'autonomie complète des C. A. P. de base, car le secrétariat était vu comme l'élément moteur de la ligne social-démocrate ; l'accent mis sur la formation des militants et l'activité de propagande idéologique, l'étape vécue étant analysée comme une phase préparatoire. Ainsi, le C. A. P. Saint-Jacques devint un noyau idéologique, par ailleurs extrêmement solide et dynamique, y compris dans le travail concret d'enquête et propagande, mais déliant les revendications urbaines de leur pratique dans la mesure où il lui fallait concentrer ses forces sur la contradiction principale (la lutte ouvrière) et sur l'aspect principal de cette contradiction (la construction d'une avant-garde idéologique pour l'ensemble de la société québécoise à partir du comité du quartier Saint-Jacques).

La liaison entre lutte urbaine et lutte politique

Les deux expériences aboutissaient, par des chemins différents, à la négation du projet initial du F. R. A. P. : la construction d'un parti populaire à partir des expériences locales des luttes urbaines. Il est donc normal que les autres comités de base aient eu à se définir par rapport à cette polémique et que certains d'entre eux aient essayé de revenir à une pratique à la fois revendicative et politique, articulant les deux aspects dans l'expérience quotidienne. Cette tentative a été menée avec une vigueur particulière dans deux autres expériences pleines d'enseignement.

Le C. A. P. de Côte-des-Neiges, très politisé mais sans l'expérience préalable d'un comité de citoyens (dans la mesure où il s'agissait, pour l'essentiel, d'étudiants et de professeurs de l'université de Montréal), s'adressait à un quartier très petit-bourgeois. Il a tenté d'abord de coller au niveau de conscience du quartier, sans se décourager et en ne visant le long terme qu'au bout d'une campagne

revendicative très concrète. Deux « batailles » ont été menées, le choix des thèmes ayant été entièrement déterminé par les caractéristiques sociales de la population. Ce fut d'abord la démocratisation de la gestion d'une caisse d'épargne ; puis la mise sur pied, pour la première fois dans le quartier, d'une association de locataires. Or, il faut reconnaître qu'entre la subjectivité révolutionnaire des militants et les interventions en assemblée générale pour faire valoir les droits des actionnaires dans la gestion de leur épargne individuelle, la distance était trop grande pour que la jonction se fasse. De même, pour l'association de locataires, la volonté d'être concret et efficace a conduit le C. A. P. à se dépenser dans l'organisation d'un service administratif extrêmement lourd et qui fonctionnait comme un véritable conseil juridique, en particulier grâce à des consultations téléphoniques. Il en résulta que, le comité ayant réussi à avoir une certaine audience et à réunir quelques dizaines de locataires, ceux-ci (« le peuple ») refusèrent de prendre en main l'association et même d'élire des représentants au bureau : à quoi bon, puisque ces jeunes gens étaient tellement compétents dans les services (gratuits !) rendus ?... La désillusion du C. A. P. Côte-des-Neiges s'est transformée en autocritique : il fallait politiser toute intervention dès le départ, sans pour autant décoller des problèmes concrets posés. Mais, alors, le C. A.P. restait en porte à faux par rapport à sa base locale, couche petite-bourgeoise en mobilité ascendante. Le nouveau style de travail impliquait la délocalisation et l'intervention à partir d'une coordination centrale au F. R. A. P. L'échec provisoire d'une action ouvrait ainsi le chemin à cette conclusion fondamentale : il fallait lier lutte urbaine, lutte ouvrière et lutte politique, à partir d'interventions centralisées stratégiquement, mais toujours concrètes et localisées, sur les endroits et les thèmes *conjoncturellement pertinents.*

Une telle situation s'est effectivement produite au cours de la mobilisation dirigée par le C. A. P. du quartier Hochelaga-Maisonneuve contre le projet d'autoroute est-ouest qui exigeait la démolition de milliers de logements. Tous les atouts pour aboutir à la liaison des luttes tant recherchée y étaient réunis. Le quartier compte une majorité d'ouvriers, nombre d'entre eux sont syndiqués — quartier à la fois populaire et dynamique. Un comité de citoyens y était implanté de longue date et avait obtenu une large audience en menant une longue et dure bataille pour la création d'un centre communautaire, projet qui s'était heurté à une fin de non-recevoir de l'administration. Les résidents du quartier étaient donc à la fois mobilisés

socialement et avertis du paternalisme social des institutions urbaines.

L'enjeu sur lequel le comité avait été lancé était lui aussi exemplaire : il touchait concrètement à la population (maisons démolies, quartier bouleversé, bruit et pollution affectant un large secteur de la ville) ; il mettait en jeu des arrangements financiers très subtils entre le gouvernement provincial du Québec et le gouvernement fédéral canadien, alors que l'axe de circulation projeté n'était utile que dans le cadre d'une planification urbaine ignorant délibérément les transports en commun. La campagne, entamée au début de 1971, fut menée avec un grand sérieux, à la fois dans le quartier et dans tout Montréal. Un front d'organisations fut constitué, qui groupait syndicats et organisations populaires, et qui obtint l'appui du parti québécois au Parlement provincial. Des bulletins d'information circulèrent, des réunions furent tenues, une pétition signée, au porte à porte, par des milliers de personnes ; des manifestations de masse furent organisées, dont une en voiture, suivant le tracé de la future autoroute.

Pourtant, le projet fut maintenu, les appuis diminuèrent, la population du quartier se lassa : en définitive le comité resta seul et put difficilement faire front à l'immense appareil financier et politique sous-jacent, à la « rationalité des transports urbains ». Sans jamais démordre des slogans revendicatifs, il fallut pourtant reconnaître l'échec global de la campagne, au fur et à mesure que les machines se remettaient en marche. Pourquoi une telle issue, alors qu'étaient réunies les conditions qu'on vient d'énumérer ? Justement, du fait de l'importance de l'enjeu. Face à des intérêts aussi puissants, s'il était entièrement correct d'engager une lutte qui nécessairement *devait déboucher sur un combat politique à partir d'une revendication urbaine*, il fallait en avoir les moyens. Or, seul le comité (et par lui le F. R. A. P.) était prêt à ce combat — au-delà d'oppositions plus ou moins respectueuses. La crise interne ravageait le F. R. A. P. ; les diverses tendances d'un côté, les objectifs d'aide sociale de l'autre poussaient à l'éclatement. Ainsi, la faiblesse de l'organisation centrale, *suscitée par les erreurs d'interventions locales*, se retournait contre les luttes dans les quartiers et empêchait de se développer à un niveau politique supérieur la lutte revendicative de masse, engagée dans des conditions pourtant excellentes, sur un enjeu porteur de contradictions fondamentales. La pratique montrait ainsi la liaison dialectique nécessaire entre centralisation des forces et concentration locale des luttes qui avaient, en fait, une portée politique générale.

Mais la conscience en était acquise au prix d'une nouvelle défaite. Elle ne pouvait être que bilan d'expérience pour un nouveau départ.

Affaibli par la scission de gauche du C. A. P. Saint-Jacques, par la scission corrélative de la tendance d'animation sociale, par la désintégration de plusieurs C. A. P. à la suite de ces échecs, le F. R. A. P. devait se transformer.

Le « Congrès de réorientation » de 1971 n'ayant été qu'une consécration de l'autonomie locale comme transition vers l'éclatement, le F. R. A. P. essaie, début 1972, d'opérer une reconversion totale à partir des débris des anciens C. A. P., à partir d'une initiative centrale fortement structurée et ayant comme objectif la construction d'un parti populaire, où l'urbain ne serait qu'un des thèmes de revendication parmi d'autres. En mettant en avant la nécessité d'une organisation politique de la classe ouvrière, instrument essentiel dans la lutte contre la classe capitaliste, « avec l'idée que c'est vers l'Etat et le pouvoir de l'Etat que cette organisation doit être tournée », c'est un nouveau F. R. A. P. qui tente de se constituer. A partir de ces perspectives de nouvelles initiatives sont lancées au début de 1972, en particulier la constitution d'un front d'organisations politiques et syndicales, le Conseil ouvrier des transports sous la direction du F. R. A. P. pour s'opposer à la nouvelle loi en matière de transports urbains, en préconisant une réorganisation des transports en commun et en refusant la mainmise des groupes financiers sur les services publics, en particulier sur les taxis. Les premiers succès enregistrés au cours de cette vigoureuse campagne semblent être l'expression d'une pratique de ligne de masse de la part de noyaux de militants trempés par les crises successives des comités d'action politique.

Mais la nouvelle organisation qui tente ainsi de relancer la lutte tient compte des échecs passés dans la tentative d'articulation des revendications urbaines et de la mobilisation politique. Et les militants savent maintenant qu'on ne peut pas confondre le terrain d'intervention, les conditions concrètes de la liaison aux masses dans la lutte et les bases politiques de fondation d'une organisation. Plus simplement, ils savent qu'en essayant de bâtir un parti révolutionnaire par extrapolation directe des mouvements de revendication urbaine, on court le risque d'en rester à une révolution municipale...

B) *Le mouvement des « pobladores » au Chili.*

Le « Mouvement de pobladores » au Chili, c'est le mouvement formé par les Comités de Sans-Logis et par les

squatters qui ont occupé illégalement des terrains urbains en y construisant leur demeure. Les « campamentos » ce sont ces unités d'habitation « sauvages » issues d'une occupation et renforcées par de nouveaux arrivants qui s'y installent une fois la situation stabilisée. Il y a une différence fondamentale entre ces « campamentos » et les bidonvilles qui forment la périphérie des grandes métropoles dans tous les pays capitalistes dépendants : c'est que les « campamentos » ne résultent pas d'un processus d'occupation lente, mais sont la conséquence d'une invasion massive et concertée, sur une base organisée au préalable par concertation de plusieurs comités de sans-logis. Par ailleurs, ces invasions sont presque toujours dirigées par une force politique, et les « campamentos » qui en résultent ont, au départ, une certaine homogénéité politique, traduite par une solide organisation interne. Il va de soi qu'une telle situation n'est pas immuable et que les formes organisationnelles et les rapports politiques changent, au fur et à mesure du déroulement des processus sociaux dans le campement. Il y a donc une très nette différence entre trois types d'habitat que l'observateur superficiel appelerait « bidonvilles » : les bidonvilles au sens propre (callampas), qui sont des logis de fortune construits par initiative individuelle de chaque habitant ; les cités d'urgence (poblaciones) construites en général par le gouvernement, et qui sont définies par une attribution et une organisation en provenance de l'administration publique ; les « campamentos », expérience originale chilienne, unités d'habitation collectives issues d'une invasion-construction massive, organisée et dirigée politiquement. On voit donc la spécificité sociale et politique des campamentos, qui sont la base active du « Mouvement de pobladores ». Ce sont ces « campamentos » qui ont fait l'objet de notre enquête.

Les campements des « pobladores », qui sont au cœur du processus de mobilisation sociale et politique qui transforme le Chili, constituent à la fois une expérience unique de lutte politique et d'organisation urbaine et le prétexte constant pour une mythologie multiforme.

Refuge du lumpen proletariat et terrain de culture pour la délinquence, comme le prétend un quotidien édité au Chili [71] ? Ou s'agit-il au contraire du chemin qui va de l'occupation à la prise du pouvoir [72] ? Ou plus simplement d'un moyen d'expression des masses urbaines chiliennes — pour obtenir le droit de mettre les pieds sur une terre qui soit la leur ? Parce qu'en dernier ressort, à

71. Voir la section « Santiago Comunal » de *El Mercurio*.
72. Déclaration de la *Junta Provisional Revolucionaria*.

la base de tout le processus, se trouve l'incapacité structurale du capitalisme dépendant de subvenir, même partiellement, aux besoins de logement des classes populaires.

En effet, le déficit en logements a atteint, en 1960, le chiffre de 488 574 habitations, la population totale étant de 7 372 712 habitants. Pour 1970, le déficit a été de 585 000 logements, et l'ensemble de la population a vécu, entre 1960 et 1970, dans des conditions critiques [73]. Si l'on ajoute à ces considérations, une tendance à diminuer les investissements du secteur public dans le bâtiment et le fait que ce soit le secteur privé qui contrôle cette branche, même s'il est financé par le secteur public, nous devons conclure que la crise du système productif de l'habitat a atteint une phase critique.

Les critères utilisés par le secteur privé du bâtiment se traduisent par une offre de logements pour les classes à revenus moyens et élevés et par une augmentation considérable du prix du mètre carré. (En 1968, le prix du mètre carré avait triplé par rapport à 1960.)

La gravité de la crise du logement explique bien le fait que les cadres institutionnels responsables des problèmes urbains, aient été débordés, mais cela n'implique pas une solution automatique, puisqu'il s'agit d'un processus social, soumis comme tel au jeu des forces en présence, ou plus précisément, dépendant de la dialectique répression-intégration de l'appareil d'Etat. Mais surtout, la signification de ce processus vient de son articulation avec l'ensemble de la dynamique sociale, et en particulier de son insertion dans le système changeant des rapports de classe et dans les stratégies politiques correspondantes.

Dans beaucoup d'autres pays latino-américains (Pérou, Colombie, Venezuela, etc.) [74] il y a déjà eu des occupations illégales et massives de terrains, quelques-unes d'entre elles étant même dirigées par des organisations populaires ; au Chili, l'originalité et l'importance du processus d'invasion de terrains urbains, se trouve précisément dans son rapport étroit avec la question du pouvoir. Ce qui est significatif au Chili, ce n'est pas tellement la présence

73. Les chiffres ont été pris dans l'étude « Aspects d'un diagnostic de la problématique structurale du secteur-habitation », de Eduardo Santos et Sergio Seelenberger, Seminario de grado, Facultad de Arquitectura, Universidad de Chile, 1968, et dans les estimations récentes de la *Oficina de Planificacion Nacional de Chile* (ODEPLAN). Voir aussi Rosemond CHEETHAM, « La industria privada de la construccion », *Eure*, 3, 1971.

74. Voir par exemple pour la Colombie, les travaux de Ramiro Cardona ; pour le Pérou, ceux d'Etienne HENRY ; pour le Brésil, l'enquête de Janice PERLMAN sur Rio et de Lucio Kowarick sur Bahia.

des organisations populaires dans les occupations (puisqu'il est normal que là où se trouve le peuple, là se trouvent aussi ses militants), mais le rôle directement politique de telles actions et réciproquement, la détermination de leur contenu par la conjoncture particulière dans laquelle elles se déroulent. C'est pourquoi il est nécessaire de rappeler la situation qui est à la base du processus de formation des campements chiliens, en se référant à l'évolution récente des alliances de classe et des stratégies politiques.

Le triomphe électoral de la Démocratie Chrétienne en 1966 a été comme on le sait, le point de départ d'une vaste tentative de réformisme populiste, sur la base d'une alliance entre la bourgeoisie dynamique, liée au capital international, et des nombreux secteurs populaires, sous l'hégémonie de la première. Cela s'est traduit concrètement par la récupération d'une partie de la paysannerie grâce à la Réforme agraire, et par le lancement d'un programme d'assistance et de participation sociale dans le domaine du logement et des problèmes urbains. Une telle initiative ne concernait pas seulement le « lumpen hinterland », comme il a été dit dans une thématique déformée par l'idéologie de la marginalité, mais elle s'adressait aux larges couches populaires qui n'avaient aucune solution au problème du logement, et parmi elles une grande partie de la classe ouvrière et même une fraction des employés. Mais si la tentative populiste inclut les ouvriers dans sa clientèle possible, elle ne le fait pas en tant qu'ouvriers, mais en tant que « pobladores », c'est-à-dire en les mobilisant par rapport à une contradiction secondaire du système économique et en les poussant à exiger de l'Etat une réponse à leur demande. En même temps, on organisait la rentabilité des secteurs moyens à travers les entreprises privées. L'*Operacio Sitio* et d'autres solutions d'urgence au problème du logement, et une certaine extension du crédit populaire (les P.A.P.) [75], furent les instruments pra-

75. *Operacion Sitio* : « Solution au problème du logement », mise en pratique par le gouvernement de Eduardo Frei (1964-1970). Les personnes qui se trouvaient dans une situation critique, pouvaient obtenir par un système de crédit, un terrain semi-urbanisé. *L'Operacion Sitio* a abouti en réalité à l'augmentation de la segrégation spatiale, et à une institutionnalisation des conditions misérables d'existence.

P. A. P. : Plan de Ahorro Popular (Plan d'Epargne Populaire), système imaginé par la Démocratie Chrétienne (1964-1970), qui fit de l'épargne populaire, à travers les canaux individuels, le seul moyen d'acquérir un logement ou un terrain, pour les familles peu aisées. Il y avait des différents P. A. P. suivant le nombre de payements. Ainsi on avait le droit de choisir entre un terrain semi-urbanisé et un logement urbain. Les critères pour les payements

tiques de cette politique. Par ailleurs, les *Juntas de Vecinos* s'efforçaient de canaliser les avantages politiques obtenus en créant un appareil politico-administratif, capable de riposter en termes d'implantation et de mobilisation populaires, aux syndicats ouvriers, et cela, dans la ligne de la bourgeoisie de gauche [76].

On ne peut nier que, dans un premier temps ce programme éveilla de grands espoirs, à tel point que quelques projets d'occupation de terrains dirigés par la gauche, ont été en 1965, complètement isolés et violemment réprimés [77].

Cependant, avec le temps, les limites de la gestion gouvernementale apparaissent clairement, et les espoirs se changent en impatience. Avec les élections municipales de 1967, on voit augmenter brusquement le nombre des invasions illégales de terrains à Santiago. Mais les occupations sont un acte illégal, et le gouvernement, incapable techniquement de satisfaire une demande immédiate, répond par la répression. A partir de là, il y a deux possibilités : le processus de l'*Operacion Sitio* et la brusque diminution de la construction populaire, s'opposent au courant revendicatif éveillé par la nouvelle conjoncture, courant qui n'attire d'autre réponse que celle de la « légalité bourgeoise » et la répression.

Dans la brèche ainsi ouverte, s'introduisent deux stratégies politiques différentes, mais toutes deux opposées au projet populiste. D'un côté, les partis ouvriers essayent de mener la lutte politique sur le terrain choisi par la démocratie chrétienne, en faisant la preuve concrète de l'incapacité gestionnaire de celle-ci, préfigurant ainsi la campagne électorale de 1970, de l'autre côté, le mouvement gauchiste, résolu à engager la lutte armée. Ce mouvement trouve dans la situation explosive, créée par les contradictions internes du processus, une confirmation à ses propres thèses, et l'occasion d'un affrontement de masse avec l'appareil répressif, et par là, avec le système dans son ensemble.

Dans les deux cas, le processus suivi est le même. Une organisation politique (très rarement quelque groupe culturellement ou socialement proche), organise pendant un

---

étaient les mêmes pour tous. Le gouvernement d'Unité Populaire a proposé une modification à ce système : les secteurs populaires devront payer l'équivalent de 10 % de leur revenu total. Par conséquent les possibilités d'accès à un logement s'élargissent.

76. Voir Franz VANDERSCHUEREN, « Significado politido de la *Junta de Vecinos* », *Eure*, N. 2, 1971.

77. Occupation de terrain dans le secteur *La Victoria*, dirigé par le Parti Communiste. (P. C.).

certain temps un *Comité Sin Casa* (Comité-sans-maison) sur une base locale ou professionnelle. Quand on est d'accord sur l'occupation, plusieurs *Comités Sin Casa* se regroupent, l'unité politique se fait, et un groupe d'action prend la responsabilité des préparatifs secrets afin de surprendre la police. L'occupation décidée, on plante pendant la nuit des tentes et des drapeaux chiliens, et l'action est soutenue par des personnalités importantes ou par une action politique. Les jours suivants, les autres membres de la famille arrivent et l'on accepte de nouveaux « pobladores », avec l'accord du comité du campement. Ainsi se crée un nouveau milieu de vie.

De cette façon, la question urbaine vient se situer dans un des axes de la lutte sociale au Chili dans la période qui précède les élections de 1970. Cette lutte se situe en général à un niveau supérieur à celui des luttes ouvrières dans les usines. L'explication de cet apparent paradoxe, se trouve dans le fait que les 3 courants cités font de cette contradiction un thème central et convergent, même si leurs raisons sont totalement différentes.

Si la Démocratie Chrétienne avait besoin d'un objectif qui soit à la fois populaire, mobilisateur et *polyclassiste*, l'Unité Populaire, était elle aussi intéressée par le développement d'une revendication dont l'exacerbation ne mettrait pas *directement* en question l'ordre capitaliste (si l'on veut, elle était centrée davantage sur le mode de distribution que sur le mode de production), dans la mesure où la lutte politique en cours exigeait l'arrivée au pouvoir par la voie légale, et la recherche à partir de là, des changements des rapports de pouvoir dans le système économique. Enfin, pour le mouvement de gauche, préoccupé avant tout par le problème de la construction du Parti, il s'agissait d'une question tactique : il pouvait disposer ainsi d'une voie de pénétration dans les secteurs ouvriers, facilitée à la fois par l'inorganicité du mouvement des « pobladores » et par le rapport direct entre ces thèses du parti et la violence de la situation ainsi créée.

La première vague d'occupations de terrains due à cette situation (1969), se voit opposer une forte résistance institutionnelle. Bien que le massacre de *Puerto Mont* (mars 1969) éveille l'indignation, ce n'est que pas à pas que s'élargit la brèche dans le contrôle de l'ordre urbain. Le respect de la légalité (et en conséquence le poids de l'opinion publique), est encore à cette date, un problème qui n'a pas trouvé de solution parmi les classes dominantes. Ainsi, la première grande occupation du M. I. R. à Santiago (26 janvier 1970), doit faire face à une forte répres-

sion qui n'est surmontée que grâce à l'esprit de décision politique des participants. Cependant, dans la mesure où la campagne électorale se déroule, et où les positions de Tomic comme candidat de la Démocratie chrétienne s'affirment, la répression diminue, et le mécanisme qui accompagne les occupations produit un mouvement chaque fois plus vaste, mouvement qui redouble d'intensité après la forte critique de la répression de *Puente Alto* (juillet 1970). L'indignation soulevée oblige le gouvernement à renoncer à la manière forte. La Démocratie Chrétienne, débordée comme appareil de gouvernement, doit s'insérer dans le processus d'occupations illégales, pour maintenir son implantation parmi les « pobladores ».

La victoire électorale d'Allende et l'indécision politique qui l'a suivie, sont à l'origine, dans la période de transition qui va jusqu'au 4 novembre, d'une nouvelle vague d'occupations, qui aboutit à la constitution de campements de toutes tendances politiques, comme on peut le déduire des données partielles mais significatives du tableau I.

Tableau 1
Occupations de terrains urbains

	1966	1967	1968	1969	1970	1971 (6 mai)
Santiago (*)	0	13	4	35	103	?
Ensemble du pays (**) (Santiago compris)	?	?	8	23	220	175

(*) Données non publiées de Duque, Flasco.
(**) Rapport de la Direction générale des Carabiniers du Sénat.

Après la prise du pouvoir par l'Unité Populaire (U. P.), la gauche contrôle les occupations à Santiago, et essaye de regrouper et de distribuer les campements selon un critère urbanistique, afin de trouver une solution rapide au problème du logement. Par contre, la Démocratie Chrétienne, cherchant à récupérer le terrain politique perdu, encourage les revendications, multiplie les occupations et étend le mouvement à l'occupation d'appartements récemment construits. En province, l'U. P. ne freine pas le mouvement avec la même ampleur qu'à Santiago, afin d'éviter le réflexe initial d'une émigration massive vers les campements de la capitale.

De façon complexe et différenciée, chaque opération ayant son propre style et chaque campement, son propre contenu, une nouvelle réalité urbaine vient de surgir. L'im-

portance quantitative de ce phénomène est peu connue. Des données qui demandent à être confirmées, indiqueraient pour Santiago, 55 000 familles en avril 1971 [78], ce qui représente à peu près 275 000 personnes, c'est-à-dire 10 % du Grano Santiago. Mais la signification sociale est encore plus grande. Par la concentration dans le temps et dans l'espace, par sa spécificité dans le cadre du processus de transformations sociales (se trouvant en même temps au niveau le plus bas de consommation individuelle et collective, proche des appareils politiques, et donc en contact direct avec les sources du pouvoir, et en même temps fermement opposé à un système institutionnel qui ne peut jamais complètement le tolérer), le processus de formation des campements est un terrain idéal pour l'analyse de la nature du changement social.

Cette réalité si complexe exige qu'on l'étudie à partir d'une problématique sérieuse, ce qui veut dire, concrètement, qu'on l'analyse à partir de présupposés théoriques et politiques bien définis et qu'on cherche la réponse aux questions qui se posent à partir de la pratique sociale observée.

Le problème fondamental est la détermination de la signification sociale objective des campements chiliens par rapport aux relations de classe et sa portée en tant qu'expérience de transformation sociale. On peut faire l'analyse à deux niveaux :

1. la forme de pratique sociale observée dans les campements, sur le plan de l'existence matérielle, du mode de vie, de l'organisation locale, etc. Dans ce cas, il s'agit de détecter les expériences socialement innovatrices, et surtout les facteurs structuraux et conjoncturels qui favorisent ou retardent l'émergence de ces pratiques dans leurs différents aspects ;

2. le mode d'articulation du mouvement des « pobladores » avec l'ensemble des contradictions sociales, en particulier avec celles du système de production et avec celles qui ont leur origine dans la lutte politique.

Il s'agit de connaître les conditions qui déterminent une forte articulation sur l'un ou l'autre de ces plans, ainsi que les conséquences de chacune d'elles sur les rapports de pouvoir entre les classes.

Dans le premier cas le but est de déterminer le niveau de transformation du modèle social d'existence que représentent les campements. Dans le deuxième, il s'agit de

78. Données de l'*Oficina Nacional Pobladores*, communiquées par Duque.

déterminer l'importance précise de cette transformation dans la lutte pour la conquête du pouvoir politique.

Dans le cours même de la recherche nous avons été amenés à souligner le rôle décisif qu'a joué l'intervention des appareils politiques dans le processus social suscité. De là, une attention particulière a été donnée à l'analyse de telles interventions, avec l'objectif de déterminer les conditions mêmes de leur efficacité, en expliquant leur succès ou leur échec, leur cohérence et leur pertinence, par des conditions qui leur sont extérieures afin d'éviter de tomber dans un subjectivisme total basé sur la reconnaissance de l'impuissance radicale des appareils politiques.

C'est par une enquête directe dans les campements chiliens que l'on a recherché les éléments nécessaires pour répondre à des questions d'une telle importance politique et d'une telle difficulté théorique, en cherchant à établir les sources d'une information qui jusqu'à maintenant n'existent pas, et qui disparaîtront vite au fur à mesure que les campements seront intégrés.

On a sélectionné 25 campements, en cherchant à couvrir toute la gamme politique, et à avoir une grande variété de situations écologiques (extension, emplacement, etc.). Les campements choisis se trouvent tous à Santiago, sauf ceux de Valparaiso et de Caracavi, qui ont été étudiés pour contrôler le biaisement de la capitale. On a utilisé l'enquête directe, selon une méthode d'information standard, appliquée à un groupe d'informateurs privilégiés du campement. Dans chaque cas on a fait :

1. une enquête sur l'évolution du processus social dans le campement. Sont aussi traités ici tous les rapports du campement avec l'extérieur. Cette enquête s'est adressée en général aux dirigeants du campement ;

2. une enquête s'adressant aux membres des *Comités Sin Casa* qui ont été à l'origine du campement, afin de déterminer les causes fondamentales de la création du campement ;

3. une enquête s'adressant aux responsables des organisations politiques du campement. L'enquête a été faite au cours des mois d'août et de septembre 1971, mais elle a tenu compte de l'ensemble de l'évolution du campement depuis sa création.

L'information ainsi obtenue a été codifiée et organisée autour de quelques 70 variables, différenciées selon la problématique déjà exposée, en utilisant surtout une typologie de niveaux de capacité de transformation sociale pour chaque pratique sociale observée. La réponse aux questions posées ne viendra que de l'analyse systématique

de l'information ainsi codifiée, surtout à partir de la constatation des relations nécessaires entre les éléments qui sont supposés être à la base de chaque pratique étudiée. Ce travail en cours constituera le rapport final de la recherche.

Cependant, nous croyons justifié, vu l'urgence et l'actualité du sujet, de donner une première analyse des traits les plus importants de la réalité observée. Les réserves de rigueur que nous faisons concernent d'une part, l'impossibilité où nous sommes actuellement de faire une démonstration rigoureuse de nos hypothèses, et de l'autre, la nécessité de laisser de côté une grande partie de l'information rassemblée au cours de l'enquête. Nous croyons cependant que ce que nous avançons dans cet article, ne différera pas beaucoup du résultat final.

Enfin, signalons que la confiance qui nous a été témoignée par les « pobladores » a fait de nous les dépositaires d'une information dont l'importance exige de nous une rigoureuse discrétion. Par conséquent, nous avons écarté tout détail qui permettrait l'identification des lieux, des personnes et des organisations. Cette décision n'a pas été motivée par une impossible « neutralité scientifique », mais par notre volonté de réserver au peuple et à ses représentants, le don le plus précieux qu'un peuple peut avoir : l'expérience de sa lutte.

I. *L'organisation sociale des campements.*

Les conditions dans lesquelles les campements font leur apparition les met d'emblée en contradiction objective avec l'ordre social. Cela les oblige à recourir à des formes particulières pour résoudre les divers problèmes de la vie quotidienne. D'autre part, dans la mesure où ils représentent une revendication sur le plan du logement et des équipements collectifs, ils ont tendance à évoluer, progressivement, vers une « normalisation sociale », selon la réponse que les institutions publiques donnent à cette demande sociale. On ne peut donc pas parler de l'existence d'une microsociété « en marge » de l'organisation sociale générale. Par contre, il est possible d'étudier dans l'étape de transition où les campements existent en tant que tels, l'apparition de solutions nouvelles aux problèmes qui se posent, ainsi que de nouveaux organismes chargés de les résoudre. Au cours du processus, quelques-unes de ces solutions se développent, et constituent des nouvelles expériences capables d'être généralisées dans d'autres secteurs populaires, surtout si le rapport de forces évolue en leur faveur.

Les campements pourraient alors être des sources d'innovation sociale, et quelques-unes de ces formes sociales nouvelles le germe de nouveaux modes de vie et de relations préfigurant la société que, par sa lutte, le peuple chilien est en train de construire.

Y a-t-il effectivement des expériences innovatrices ? Et quels sont les facteurs qui favorisent leur développement ?

Les changements les plus significatifs par rapport à l'ordre social établi, ont trait, semble-t-il, à *la vigilance*, à *la discipline* et à *la justice*.

La situation d'illégalité objective des campements les a obligés, surtout dans la première étape, à établir un appareil d'autodéfense contre une éventuelle agression policière, et à créer un système propre de prévention et de répression de la délinquance, capable d'être à la fois juge et arbitre dans les différends dus à la vie commune dans le campement. Les gardes, les comités de vigilance et/ou les milices populaires, semblent avoir été étroitement liés à l'évolution du campement ; ils acquéraient une autorité particulière dans une situation d'affrontement éventuel ou réel et la perdaient une fois cette situation passée. A l'heure actuelle, ces comités ont pratiquement disparu dans la plupart des campements, dans la mesure où, avec le nouveau gouvernement, on accepte de demander l'intervention de l'appareil de protection légale, auquel on confère un caractère nouveau. Mais cet appareil de protection a été insuffisant pour combattre la délinquance, ce qui a obligé à avoir de façon permanente un système de gardes de nuit dans quelques campements, et même à rétablir des services de sécurité dans de nombreux cas.

En soi, l'existence de tels services ne change pas profondément le sens de l'activité collective du campement, et dans certains cas ils ont été un instrument répressif au service des intérêts d'un groupe. Par contre, articulés dans un véritable appareil judiciaire autonome dont ils sont le bras exécutif, ces services deviennent de vrais organes de l'expression populaire. Cette justice populaire sans capacité d'intervention repose uniquement sur l'intériorisation de son autorité morale, et est donc restreinte au petit cercle de « pobladores » ayant une haute conscience politique.

Il y a eu des expériences de *justice populaire* dans la majorité des campements (ce qui démontre la nécessité objective de cette justice et le germe de l'existence d'une telle justice). Ces expériences ont été faites à des niveaux différents :

à un premier niveau il s'agit d'un pouvoir d'arbitrage

exercé par un leader ayant une autorité morale sur le campement ;

à un deuxième niveau, l'autorité morale, en termes d'arbitrage, appartient à la direction du campement.

Le système change qualitativement quand la direction du campement s'érige en juge, par l'application d'un ensemble de normes explicites ou implicites ou en prenant des décisions qui devront être exécutées. Là où la pratique de la justice populaire s'est particulièrement développée, le pouvoir judiciaire s'exerce à tous les niveaux de l'organisation du campement. Il y a alors tout un système d'appels à des instances diverses, depuis un premier jugement au niveau de la rue, jusqu'au jugement de l'Assemblée du campement, la direction du campement étant l'instance intermédiaire.

Dans les expériences les plus avancées, on assiste à la constitution d'un pouvoir judiciaire populaire séparé des organes de gestion du campement, bien qu'il n'existe encore aucun cas stable de ce type.

Il faut, pour faire l'analyse de la capacité d'innovation dans ce domaine, tenir compte du caractère organique et de la *stabilité* des expériences, puisque même dans les cas d'un haut niveau d'organisation (par exemple, un jugement prononcé devant tout le campement constitué en Assemblée), il s'agit d'expériences sans suite ni continuité, les conditions de leur développement n'étant pas réunies.

Quelles sont ces conditions ? L'analyse des trois seuls campements qui ont fait l'expérience d'une activité judiciaire organique et stable, exercée à travers la structure organisée du campement nous donne quelques indications. Même si ces trois campements ont des tendances politiques différentes, ils ont en commun un haut niveau de mobilisation et d'organisation politique. Dans le premier cas, cette mobilisation est canalisée dans une lutte politique institutionnelle et a son origine dans la cohérence et la fermeté de son orientation politique. Dans les deux autres cas, il s'agit d'une expérience particulièrement intense d'affrontement, éventuel ou réel, avec l'appareil d'Etat, conduisant les « pobladores » à créer, eux-mêmes, une autre légalité, s'opposant à celle qui leur niait le droit à l'existence en tant que campement. Cependant, dans les trois cas, l'efficacité et l'initiative de l'organisation politique dominante semblent avoir joué un rôle décisif.

Ces trois campements ont un autre trait commun, essentiel : une base sociale à prédominance ouvrière, avec une faible proportion de sous-prolétariat. Si l'on examine la spécificité du petit nombre de campements où il n'y a pas eu de germe de justice populaire, on voit que ce sont

ceux où domine le lumpen-proletariat et dont la direction politique repose sur des « caudillos » ayant une autorité personnelle, donc, des campements qui n'ont pas une base de masse.

L'expérience de justice populaire ne se traduit pas seulement par l'apparition de nouveaux organes de pouvoir, mais aussi par l'émergence d'une justice nouvelle reposant sur l'affirmation de nouvelles valeurs sociales. Cela apparaît clairement, dans la définition de quelques délits qui ne sont pas considérés comme tels par la société. En même temps, on protège les valeurs de type collectif et celles de type individuel que la loi bourgeoise relègue dans la sphère privée. Par exemple, on considère comme une faute, la non-participation aux réunions, ou la mauvaise direction d'une assemblée, et on exerce une vigilance particulière sur la vie interne de la famille.

L'ivresse est probablement un des actes les plus réprimés, à tel point que dans quelques campements l'alcool est interdit, et dans d'autres, on arrête à l'entrée ceux qui arrivent en état d'ivresse. De telles mesures sont liées à un programme de réhabilitation, on cherche surtout à extirper les racines de l'alcoolisme, en changeant les conditions de vie des « pobladores ».

Ce qui est encore plus difficile, c'est de concevoir un nouveau type de sanction car, au campement, les moyens d'application sont limités, et pour rendre efficace une justice non-répressive, il est nécessaire de transformer au préalable les rapports sociaux dans leur totalité. Si la pratique de l'autocritique est assez courante et s'il y a eu des expériences où les coupables devaient apprendre des textes révolutionnaires et réfléchir sur leur application, on trouve aussi des cas de répression physique ou d'internement. Les sanctions les plus courantes sont l'admonestation, l'explication et l'entente entre les parties. Les amendes, qui furent un premier temps courantes comme méthode coercitive, sont de moins en moins utilisées à cause de leur effet négatif sur la conscience politique des « pobladores ». La peine la plus grave est l'expulsion du campement, mais l'assemblée n'a pas toujours le pouvoir nécessaire pour l'appliquer. Enfin, l'innovation la plus importante réside dans les procédés de rééducation.

Les expériences les plus avancées semblent avoir une limite, dans la mesure où elles ne peuvent pas agir en profondeur sans un changement qualitatif de l'appareil d'Etat. Le projet de *Tribunales Vecinales* a représenté un encouragement considérable pour ces expériences, mais sans généralisation et diffusion de ces mesures, et sans une sanction sociale de l'activité judiciaire populaire, les

germes réels qui étaient apparus ont vite dépéri, en évoluant vers des projets utopiques.

Il est un autre domaine social où les campements ont montré leur force d'innovation, c'est la recherche d'une solution au problème du chômage (*cesantia*). On le sait, le manque de travail est sur le plan individuel et social (dans la mesure où il se présente dans l'ensemble des activités collectives) le problème essentiel pour le mouvement des « pobladores ». Et cela non pas parce qu'ils appartiennent aux couches les plus défavorisées, puisque la grande majorité des « pobladores » sont des ouvriers, mais parce que le fait même de vivre dans le campement augmente le chômage ; surtout dans la première étape où ils ne peuvent s'absenter du campement qu'ils doivent défendre et organiser et dans l'étape qui suivit le triomphe d'Allende, en raison des représailles patronales contre les ouvriers les plus actifs.

Ici aussi, il faut distinguer différents niveaux d'expérience.

D'un côté, la constitution de comités de chômeurs qui cherchent des solutions individuelles pour leurs membres, grâce aux contacts politiques à l'intérieur de l'appareil administratif. Si ces initiatives supposent une aide effective aux « pobladores », elles ne diffèrent pas fondamentalement des expériences déjà en cours, et ni même de celles prévues par la loi de *Juntas Vecinales* de la démocratie chrétienne.

Le payement par le campement de chômeurs travaillant dans les services collectifs, tels que gardiennage, service de nettoyage, etc., représente une plus grande innovation encore, même si parfois elle entre en contradiction avec la pratique du travail volontaire, encouragé dans les campements les plus combattifs.

Par contre, la constitution par les chômeurs des « brigades de travailleurs » employées à la construction des logements pour les « pobladores » eux-mêmes (avec les fonds publics) et fonctionnant en fait, comme une entreprise de construction, signifie quelque chose de totalement nouveau. Il s'agit à la fois d'un lien direct du mouvement des « pobladores » avec les tâches productives, et d'un exemple de solution directe des problèmes des travailleurs par les travailleurs eux-mêmes.

Il est très important de constater que cette expérience s'effectue dans les trois campements où la conception de la justice populaire est la plus avancée, et dans ceux où, d'une façon générale, existe un grand dynamisme social. Il s'agit donc d'une série d'activités annexes, qui se renforcent l'une l'autre déterminées par la capacité politique

générale du campement et conditionnées par l'appareil du gouvernement local.

L'existence d'un *organe de gouvernement* du campement n'est pas en soi-même une nouvelle forme sociale, puisque dans la pratique, elle reproduit les fonctions et les attributions des *Juntas de Vecinos*. Mais, l'importance de l'*organe de gouvernement* comme élément agglutinant de l'ensemble du processus est très grande. Plus, la direction est l'élément essentiel du campement. Mais elle ne l'est pas tant à cause de son caractère propre, que parce qu'elle fait la liaison entre les agents extérieurs (appareil d'Etat, et surtout organisations politiques), et les problèmes internes du campement.

Quant aux formes organisationnelles du campement, trois campements surtout ont des caractéristiques bien définies :

1. la Direction comme élément fondamental, sans autre contrepartie que l'Assemblée du campement, dans une structure analogue à celle de la *Junta de Vecinos*. Cette forme correspond aux campements ayant le plus bas degré de politisation, dans lesquels le modèle de gestion reproduit celui de la démocratie parlementaire ;
2. la Direction et l'Assemblée sont complétées et impulsées par les anciens *Comités Sin Casa,* qui se sont maintenus, réunis autour du noyau politique qui les avait créés et dirigés. Il s'agit de l'expression organisationnelle de la ligne de ces comités, qui, sans discuter la structure locale fondée sur les *Juntas de Vecinos,* essayent d'en assurer l'orientation et la direction en fonction d'une stratégie politique générale ;
3. la Direction n'est que l'expression la plus élevée d'une organisation qui comprend en permanence l'ensemble des « pobladores », elle participe aux *comités de rues,* et aux différents *fronts de travail*. L'orientation sous-jacente de cette organisation est de développer un mouvement autonome des « pobladores » en tant que tels, de telle sorte que le campement puisse le cas échéant, se joindre à la lutte politique générale, à travers une organisation de masse calquée sur le mouvement syndical.

Dans toute cette problématique, la question de la démocratie en tant qu'idée générale n'apparaît pas comme essentielle. Chacun des trois types apparaît comme la réalisation d'un modèle particulier de démocratie. Leur appréciation dépend par conséquent de la conception que l'on a de la démocratie.

Ce que l'on peut affirmer avec certitude, c'est que la cohérence et la stabilité d'une Direction, son ascendant sur les « pobladores », dépendent avant tout de sa capa-

cité à solutionner les problèmes concrets du campement. C'est de cette manière que la Direction se consolide ou, au contraire, s'affaiblit. Sur le plan local, la Direction mobilise les « pobladores » pour l'obtention de meilleures conditions de vie. En cas de succès, elle aura leur soutien, ce qui lui permettra des initiatives plus ambitieuses.

Dans une première étape, la capacité de solutionner les problèmes quotidiens d'équipement (santé, éducation, logement, urbanisation) dépend du niveau d'auto-organisation des « pobladores ». Mais avec le changement de gouvernement et l'application du programme de l'U. P., l'élément déterminant est l'efficacité de l'intervention de l'appareil d'Etat, et cette efficacité n'est que partiellement liée à la capacité de négociation de la direction du campement.

Cela explique en grande partie la quasi-inexistence d'innovations dans ces domaines, dans la mesure où leur réalisation nécessairement collective diminue la capacité des campements pour affirmer une réalité différente au niveau du développement social général. En matière d'éducation par exemple, les tentatives d'enseignement pour adultes n'ont pas eu de suites, une expérience d'autogestion dans l'école dans un campement fut surtout un instrument de pression pour attirer l'attention de l'Etat sur le problème éducatif ; un essai dans un autre campement en vue de contrôler le contenu idéologique des programmes, a provoqué le boycottage des enseignants, ce qui obligea les dirigeants à modérer leur zèle révolutionnaire ; enfin, le véritable changement qualitatif sur ce front, a été la décision de l'Etat d'instaurer des écoles permanentes dans des autobus installés à cet effet et affectés aux campements en même temps que les enseignants. Et s'il est vrai qu'une telle mesure a généralisé l'initiative spontanée de quelques campements, il n'en reste pas moins que c'est l'Etat qui a élevé qualitativement le niveau du service éducationnel. La seule expérience originale est peut-être celle d'un campement gauchiste où l'alphabétisation a été employée comme instrument d'éducation politique.

De même, en ce qui concerne la santé, les groupes de « secouristes » et les brigades de santé du début des campements, n'ont pu continuer à se développer que là où le Service National de la Santé a établi un service permanent. Il faut signaler que la distribution de lait promise dans le programme de l'U. P., a souvent marqué le début d'une organisation d'assistance dans le domaine de la santé. En fait, paradoxalement, il existe une corrélation entre l'existence d'une brigade de santé formée par les « pobladores » eux-mêmes, et l'action organique du Service

National de la Santé. Cela démontre que ce dernier n'a pas un rôle de suppléant, mais au contraire agit en fonction de la capacité de négociation de chaque campement.

Quant à l'*urbanisation du terrain et la construction de logements,* la stagnation de l'équipement a succédé aux solutions provisoires du début (ampoules électriques pendues aux toits des maisons, prises d'eau, etc.), en attendant la solution définitive grâce à l' « Opération Hiver ». Cette initiative de l'U. P. s'est révélée un succès, dans la mesure où à travers elle, s'est produit un changement qualitatif, dans l'équipement matériel de la plupart des campements, soit pour le logement (*mediaguas*), soit pour l'équipement urbain (terrassement des rues, égouts, etc.).

Or, sur le plan de l'organisation générale en tant que telle, un pareil processus (matériellement nécessaire) ne pouvait pas donner naissance à de nouvelles formes de solution. De plus, le mode d'intervention de l'Etat à ce moment, sa subordination à l'ensemble du processus politique et économique, ont abouti à une très faible participation des « pobladores » dans le plan d'urbanisation et dans le choix des caractéristiques des logements définitifs actuellement en construction. Ainsi, dans un campement, à forte mobilisation, les projets établis par les « pobladores » eux-mêmes furent rejetés, sous-prétexte de considérations d'ordre général, ce que les « pobladores » acceptèrent pour soutenir l'U. P.

Dans un autre cas, la Direction du campement avait imposé comme principe la discussion entre les « pobladores » du projet d'habitat. On avait abouti à des modifications purement quantitatives (même si on doit reconnaître que ces modifications se traduisent par une meilleure utilisation de l'espace intérieur). Mais en fait, l'initiative spontanée des « pobladores » n'a pas apporté la moindre innovation architectonique ou spatiale. Chacun désire ardemment une maison individuelle (au point de considérer comme une discrimination le fait d'avoir été logé dans des appartements), et demande la séparation d'avec le terrain voisin et la délimitation d'un espace privé entouré d'un mur. Cela confirme aussi le retard des progrès culturels par rapport aux revendications économiques et aux processus de mobilisation politique.

En effet, on observe, dans le domaine des activités culturelles et des loisirs, une activité plus faible et une plus grande inertie que dans la pratique habituelle, à tel point qu'elles se réduisent pratiquement aux traditionnels championnats sportifs, et aux non moins traditionnelles activités féminines dans les *Centres des mères.*

Dans un campement hautement mobilisé, existe cepen-

dant un groupe de théâtre populaire qui a présenté entre autres, des scènes de la lutte ouvrière dans quelques entreprises. Ce groupe, en liaison avec une revendication culturelle globale, a participé à l'occupation du Théâtre municipal pour protester contre son attitude réactionnaire.

Là où il y a des initiatives de formation idéologique, elles sont toujours liées à un groupe politique et non pas au campement en tant que tel. La « révolution culturelle » semble exiger à la fois, un haut niveau de mobilisation politique et une série de changements sociaux profonds, qui dépassent les limites étroites du campement.

Mais si les campements ne constituent pas d'une façon générale, à proprement parler des foyers d'innovation culturelle, ils représentent des sources d'innovation sociale dans certains cas et dans certains domaines. Plus concrètement, ce sont les cas où il existe à la fois une base sociale fondamentalement ouvrière et une ligne politique qui s'exprime avec décision et cohérence, orientée vers le changement social.

L'innovation sociale n'est pas généralisée, elle se produit dans les campements qui représentent une opposition significative à l'ordre social, et dans la mesure où une intervention de l'appareil d'Etat ne prend pas en charge la solution des problèmes [79]. Cela explique le fait qu'au premier stade de la formation des campements, c'est-à-dire avant le gouvernement d'U. P., les innovations sociales aient été plus nombreuses, tandis qu'à l'heure actuelle, le pouvoir d'innovation ne subsiste que dans les campements où, à cause de la gravité du problème, le gouvernement ne dispose pas du pouvoir suffisant pour changer sa logique structurale, c'est-à-dire l'appareil de justice et la construction de logements. (Cela à cause de l'influence encore décisive de la Chambre Chilienne du Bâtiment.)

Sur un autre front, celui de la santé on trouve une dynamique nouvelle qui a son origine dans l'intervention de l'Etat et dans une série d'expériences de la base elle-même, comme les brigades de la santé, où avec le mot d'ordre « les médecins au service du peuple », on dépasse le style classique encore prédominant dans ce milieu professionnel. Le front de la santé est situé à un niveau intermédiaire en ce qui concerne la capacité d'intervention de l'Etat (qui dispose du Service National de la Santé, mais se trouve en contradiction avec l'hostilité du milieu professionnel). Il

79. L'intervention de l'Etat n'exclut pas nécessairement l'innovation sociale. Mais c'est l'Etat qui tend à devenir le facteur d'innovation et non pas le mouvement des « pobladores ».

est en même temps un service d'assistance rigoureux et un milieu relativement bon pour de nouvelles expériences.

On arrive ainsi à une première conclusion générale selon laquelle les expériences d'innovation sociale se produisent à partir de la fusion de trois éléments fondamentaux : *l'importance structurale de la contradiction en cause, la faible capacité de l'intervention de l'appareil d'Etat sur ce terrain, et la présence d'une ligne politique cohérente, soutenue organiquement, et dont l'objectif est la défense des intérêts des « pobladores »*.

Ainsi le mouvement des « pobladores » s'articule objectivement, d'une part à la politique de l'U. P. qui consiste à satisfaire les besoins collectifs, et de l'autre, à la mobilisation sociale nécessaire, pour conquérir les centres de pouvoir qui s'opposent à l'ordre social préfiguré par les campements.

II. *La pratique des campements et le système de contradictions sociales.*

L'articulation du processus social des campements avec les processus qui ont leur origine dans les contradictions des autres instances de la structure sociale, nous permet de juger de sa capacité de transformation des rapports de classe dans leur ensemble, c'est-à-dire que cette articulation nous permet de caractériser l'efficacité spécifique des campements en tant que mouvement social.

On ne se réfère pas ici au pouvoir de mobilisation politique ou syndicale que les campements pourraient avoir sur les « pobladores » en tant qu'individus isolés, mais à la convergence du mouvement des « pobladores » avec d'autres processus contradictoires ou mobilisateurs grâce à la participation de certains campements aux luttes sociales extérieures.

Pour faire une analyse aussi complexe, il est nécessaire de considérer successivement les différentes dimensions de la structure sociale afin de détecter dans chaque cas, le niveau et le type d'articulation et les facteurs qui la déterminent :

1. Par rapport aux contradictions, issues de la *sphère de la production*, l'articulation avec les luttes ouvrières est en général faible ou inexistante, à l'exception de deux campements dont l'orientation politique est clairement radicalisée (l'un d'eux s'était même installé intentionnellement au centre d'un secteur industriel en cherchant à se lier étroitement aux luttes dans les entreprises. Il a atteint son but). Dans ces deux cas, les campements en tant que tels ont dirigé et participé à plusieurs occupations d'usines,

considérant cette action comme liée nécessairement à toute action contestatrice de l'ordre social.

Dans ces deux campements on trouve une liaison organique permanente avec la lutte ouvrière, à travers le comité de coordination des « pobladores » et des ouvriers en lutte *dans le même secteur géographique.*

Dans les autres campements, on ne trouve ni une participation directe aux luttes, ni un rapport organique à la base. Par contre, dans les campements où les grands partis ouvriers exercent une forte influence, il y a des comités de coordination qui sont en liaison avec les *dirigeants* du mouvement syndical.

De ceci, on peut conclure que :

a) les campements, en tant que tels, n'ont pas tendance à se lier aux luttes ouvrières, sauf s'il y a intervention d'une direction politique ;

b) pour les partis ouvriers, la coordination entre les mouvements des « pobladores » et le mouvement syndical se fait soit au niveau de la direction des deux mouvements, le mouvement syndical étant prépondérant, soit dans la pratique quotidienne par la fusion des deux mouvements à l'intérieur du parti ;

c) la nouvelle gauche, pour laquelle les campements n'ont été qu'une voie de pénétration et d'implantation parmi les travailleurs, crée par contre les conditions d'une articulation directe entre la lutte des « pobladores » et la lutte ouvrière, à la fois dans l'organisation et dans l'action.

Ces trois situations semblent déterminées par une trajectoire historique différente. L'expérience est encore trop limitée pour qu'on puisse tirer une conclusion sur les conséquences politiques de ces diverses attitudes. D'autant plus qu'à l'heure actuelle la nouvelle gauche, ayant acquis une certaine implantation ouvrière, semble s'orienter vers un modèle analogue à celui des autres partis ouvriers de gauche, se servant de l'organisation politique pour faire le lien entre les deux processus.

2. Dans le domaine de la *consommation collective* (logement, équipement, santé, etc.), les campements ont une grande capacité de participation dans les actions revendicatives extérieures, même dans les campements faiblement politisés. Cela montre que la capacité de mobilisation est plus spontanée pour les campements, mouvement revendicatif urbain, quand il s'agit d'un même front de lutte.

Par exemple, il existe une forte mobilisation des campements autour de la lutte pour le logement, allant jusqu'à l'occupation des immeubles et de la voie publique. Il est curieux de constater que les campements les plus actifs

dans ces luttes changent complètement d'orientation suivant la conjoncture politique. Alors que sous le gouvernement de la démocratie chrétienne, les campements révolutionnaires se trouvent à la tête de ce type de luttes, après le 4 septembre (victoire d'Allende) les campements de gauche abandonnent cette forme d'action qui est alors développée massivement par les campements opposés au gouvernement d'U. P.

Par contre, dans d'autres actions dans le même domaine, allant de l'occupation d'hôpitaux pour réclamer des services, à celle de bureaux pour protester contre les difficultés bureaucratiques, il y a une participation importante, tant des campements modérés que des campements gauchistes, dans la mesure où la lutte contre la bureaucratie centrale ou locale ne semble pas s'opposer au soutien du gouvernement populaire.

Il y a donc une grande capacité de lutte sur ce front, puisque la lutte initiale sur ce plan continue à un moment où le gouvernement fait un effort important dans ce domaine. Cette lutte ne se ralentit que dans la mesure où l'appui politique que les campements donnent à l'U. P. a abouti à une certaine confiance dans le rythme des réalisations du gouvernement. Mais un retard important dans la satisfaction des revendications, ou une erreur dans le contenu de ces revendications, pourrait provoquer un mécontentement qui pourrait être récupéré par les adversaires de l'U. P. qui n'ont pas perdu totalement leur implantation parmi les « pobladores ».

3. L'apport des campements à la transformation de la *consommation individuelle,* en particulier par le contrôle du commerce et de l'organisation des comités d'approvisionnement, semble beaucoup plus faible. Il n'y a pas de comités de vigilance, semblables à ceux qui ont été créés dans certains quartiers de Santiago, et les rares expériences de coopératives encouragées par la direction du campement, ont jusqu'à maintenant échoué.

Par contre, il y a dans la plupart des cas un contrôle des prix dans les boutiques qui se trouvent à l'intérieur du campement. Ce contrôle est exercé par un « caudillo » local qui a une grande autorité, par la direction en collaboration avec les services officiels (quand la direction appartient à un parti politique U. P.), ou par les propres services du campement (quand il s'agit d'un campement gauchiste).

La non-participation des campements en tant que tels dans une lutte plus générale ne doit pas étonner puisqu'il n'y a pas au Chili de lutte de masse dans ce domaine. Cela apparaît normal dans un pays où jusqu'à une date récente,

pour le plus grand nombre le problème essentiel n'était pas le mode de consommation, mais l'accès à un minimum de produits indispensables.

4. La place des campements dans la *lutte politique* constitue un des axes principaux de notre analyse. En faisant l'analyse des diverses expériences, on distingue immédiatement deux formes de *lutte politique :* celle que l'on pourrait nommer *lutte politique à dominance institutionnelle,* la participation aux campagnes électorales et aux élections, par exemple, et une autre *extra-institutionnelle,* avec d'autres moyens de lutte populaire. Certaines formes peuvent d'ailleurs être communes, par exemple, la participation à de grandes manifestations de masse, organisées par et à partir du campement.

On peut ainsi observer diverses formes de comportement des campements, dont les facteurs déterminants sont très stables :

Campements à faible participation politique

Ce sont ceux qui sont dominés plus par un caudillo que par un groupe politique. On y trouve des campements modérés et gauchistes, des campements d'un haut niveau social et d'autres où prédomine le lumpen-proletariat, ce qui semble prouver que la variable-clé est bien celle que nous avons définie.

Campements à niveau moyen de participation politique institutionnelle

Il s'agit fondamentalement des campements dominés par un conflit entre tendances politiques diverses.

Campements à haut niveau de participation politique institutionnelle

C'est à la fois les campements dirigés par les partis ouvriers de l'U. P. et ceux contrôlés par les adversaires politiques de l'U. P.

Campements à faible niveau de participation institutionnelle

Par exemple, refus des élections et, à haut niveau de lutte politique extra-institutionnelle tous les campements d'orientation gauchiste.

Campements à haut niveau de participation dans les deux formes de lutte

Il s'agit d'un seul campement qui, tout en appuyant l'U. P., a cependant une orientation politique gauchiste.

Les recherches faites ont été assez systématiques pour qu'on puisse arriver à la conclusion suivante : la forme et

le niveau de la participation des campements à la lutte politique dépendent exclusivement des caractéristiques de *l'organisation politique* dominante dans le campement. Cela ne signifie pas que le parti ait toujours le dernier mot, car son influence et son efficacité doivent coexister. Même si le parti n'est pas suffisamment efficace pour assurer le développement politique du campement, sa présence est absolument nécessaire et marque profondément l'orientation de la lutte.

5. Finalement, les *processus d'expression idéologique*, semblent tenir peu de place dans les campements sauf dans les campements gauchistes, où les forces politiques essaient, surtout dans les premiers temps, d'imprégner la communauté entière d'un nouveau système de valeurs. Mais une fois la situation stabilisée, les tâches quotidiennes passent au premier plan et l'intérêt pour la transformation idéologique générale semble se limiter au folklore populaire et à une plus grande diffusion des auteurs marxistes. Sur ce point aussi, la faiblesse fondamentale ne semble pas résider dans les campements eux-mêmes, mais dans la quasi-inexistence d'un mouvement de « révolutionarisation » idéologique sur lequel ils puissent s'articuler.

Les liaisons avec le mouvement étudiant, agent idéologique en puissance, semblent purement occasionnelles et plutôt centrées sur les campagnes pour le travail bénévole, et si elles ont un effet idéologique c'est plutôt sur les étudiants que sur les « pobladores ». Soit par tactique, soit par un certain degré d' « économisme », le mouvement des « pobladores » participe à l'apathie de la lutte idéologique qui caractérise le Chili.

Ainsi, par les formes diverses que prennent les contradictions sociales, et à l'exception du niveau des revendications urbaines, on voit le rôle fondamental des facteurs politiques dans chaque campement. Cette conclusion exige, pour ne pas tomber dans un subjectivisme global, qu' « on explique l'explicatif », c'est-à-dire qu'on détermine les conditions sociales qui rendent possible le développement de chaque ligne politique.

III. *Les conditions de l'intervention des appareils politiques* [80].

L'analyse part d'une première constatation qui est fondamentale : si la plupart des organisations politiques

80. La tentative d'analyse est probablement ici plus complexe, surtout parce qu'elle a des conséquences sur la pratique politique.

possèdent une ligne spécifique d'action dans les campements, cette ligne n'est appliquée que dans quelques-uns des campements contrôlés par l'organisation correspondante, tandis que dans d'autres campements de la même tendance, elle est freinée ou disparaît tout simplement de la pratique quotidienne du campement. Il y a donc, des conditions qui rendent possible ou au contraire qui empêchent le développement de chaque ligne politique particulière. Quelles sont ces conditions ?

Nous ne pouvons donner ici qu'une ébauche de réponse, particulière à chacune des lignes suivies par les principales organisations politiques. Cela nous oblige à les analyser l'une après l'autre, en les nommant, lignes A, B, C, D, E, sans qu'il s'agisse nullement d'une typologie abstraite, mais au contraire, des partis politiques chiliens, définis par leur pratique concrète dans les campements étudiés.

Ligne politique A (essentiellement, M. I. R.)

Il s'agit de la ligne qui tâche de radicaliser politiquement le processus. Pour elle, les occupations de terrains représentent un affrontement direct avec la légalité bourgeoise. Elle transforme ensuite les campements en foyers d'agitation, liés à la lutte ouvrière et à la politique révolutionnaire.

Trois des campements analysés ont été formés sous l'influence de cette ligne. Cependant, leur pratique et leur évolution diffèrent substantiellement. Dans le premier cas, la ligne définie a été mise en pratique d'une façon remarquable et l'on obtient un haut degré de mobilisation sociale générale du campement. Dans le deuxième cas, la mobilisation politique est faible et l'attention est centrée d'une part sur l'organisation de services pour le campement, et de l'autre, sur la participation *individuelle* des « pobladores » à l'activité syndicale. A la fin du processus, ce campement rejette l'orientation politique d'origine. Dans le troisième cas, c'est la désorganisation sociale totale : oscillation politique constante, apparition de la délinquance organisée, pour en arriver à une scission politique à l'intérieur du campement.

L'analyse de la spécificité du processus dans chacun de ces trois campements, permet de définir clairement des différences entre eux dans les termes suivants :

Pour cette raison nous faisons dès maintenant toutes réserves possibles et nous rappelons que nous ne pouvons pas au niveau actuel de l'analyse, démontrer dans toute leur rigueur les propositions que nous avançons. Il s'agit de quelques tendances fondamentales qui se détachent à première vue des enquêtes faites.

1. la base sociale [81] ;
2. la cohésion sociale des groupes qui intègrent le campement ;
3. la forme de direction politique ;
4. les caractéristiques des dirigeants.

Ces quatre variables, qui constituent un système de relations, déterminent l'évolution différente de chaque campement.

Ligne politique B (essentiellement, P. C.)

C'est la ligne qui mobilise les « pobladores » pour obtenir à la fois la satisfaction de leurs revendications en matière de logement, et le triomphe électoral. Une fois celui-ci obtenu, il s'agit de créer les voies nécessaires pour accélérer la solution des problèmes concrets du campement à travers une intervention de l'Etat rationnellement planifiée. En tant que médiateur de l'Etat, l'appareil politique développe son implantation et son influence en cherchant à attirer de nouveaux prosélites. Dans l'étape de transition, et dans l'attente de l'intégration définitive des campements, l'organisation prend sous sa responsabilité le fonctionnement effectif du campement. Sur cette base se développe une forte mobilisation politique institutionnelle. L'intégration au mouvement syndical se produit ainsi par en-haut.

Trois des campements étudiés et deux secteurs détachés d'autres campements, se sont organisés selon cette *ligne B*. Des cinq cas, il n'y a que les deux premiers, et en particulier l'un d'eux, qui mette en pratique la ligne politique conseillée par l'organisation. De l'analyse des différences des cinq processus, il y a quelques variables explicatives qui se détachent :

1. La base sociale ;
2. La forme de direction politique ;
3. L'existence de conflits internes avec la ligne A, ou des conflits dépassés ;
4. La prédominance de l'élément assistance sociale ou de l'élément prosélytisme politique dans la stratégie concrète de l'organisation politique.

Ligne politique C (essentiellement P. S.)

Plutôt que d'une ligne C, pour refléter fidèlement ce que l'on a dit, on devrait parler d'une organisation de forme C, étant donné que la spécificité d'une telle organisation (dans

81. La base sociale de ces trois campements a été déterminée rigoureusement, grâce à une minutieuse enquête statistique qui fait partie de l'étude encore non publiée de Joaquin Duque, de Flacso. Nous renvoyons à son analyse pour une théorisation en profondeur de quelques aspects.

le front des « pobladores » et dans la pratique observée) consiste dans une alternance constante entre les lignes A et B, mais avec cette particularité, que l'appui organisationnel de la ligne politique B, à l'intérieur de l'organisation C, repose sur une tendance profonde au *caudillismo*, ce qui conduit à des résultats assez différents de ceux obtenus par l'organisation B.

Les trois campements organisés selon cette ligne ont une évolution différente, en fonction de la composition interne de l'organisation.

Dans un premier campement, le *caudillismo* centré sur l'assistance matérielle et le prosélytisme électoral trouve un climat favorable dans un vide politique total et dans la prédominance du *lumpen prolétariat* parmi les « pobladores ».

Dans un deuxième cas, les caractéristiques du campement, très proches de celles du cas typique de la ligne B, prédisposent à une telle orientation, mais avec une évolution par à-coups dont les différentes étapes reflètent le va et vient entre les deux lignes politiques. La ligne pro-A s'impose finalement par un processus suffisamment modifié pour aboutir à un campement « sui generis » ayant à la fois des caractéristiques de la ligne A et des caractéristiques de la ligne B.

Par contre, dans le troisième cas, le conflit interne des tendances se résout en faveur de la *ligne caudillista* pro-B, sans en arriver pourtant à une pratique B typique, dans la mesure où une moindre efficacité du modèle organisationnel aboutit à des niveaux d'assistance d'une qualité inférieure.

La variable qui peut expliquer fondamentalement la différence des résultats sur le plan politique, résultats cependant similaires dans les deux campements, serait la trajectoire différente de la lutte. Dans le cas du deuxième campement, cette lutte a représenté un affrontement constant avec l'appareil répressif, tandis que dans le troisième cas, il s'agit d'un campement créé en octobre 1970 et qui a joui dès le début d'un climat d'assistance matérielle hautement favorable.

Ligne politique D et ses formes dérivées (essentiellement, démocratie chrétienne)

L'analyse de cette politique, d'une grande importance dans la mesure où elle représente un type de campement en pleine évolution — est très difficile, car cette ligne politique change complètement de buts et d'orientation avec l'ensemble de la conjoncture politique. En effet, dans un premier temps, elle a mis au tout premier plan l'assis-

tance matérielle avec l'appui de l'organisation politique, mais surtout avec l'aide de l'appareil d'Etat à la recherche d'une base électorale. Mais, après le changement d'orientation de l'appareil d'Etat, la ligne D se transforme en une ligne purement revendicative vis-à-vis de l'Etat. Dans la mesure où la base de toute la mobilisation reposait directement sur l'attente d'une aide sociale, les campements influencés par la ligne D subiront profondément l'impact du changement de couleur politique de l'Etat. Il faut donc déterminer les facteurs responsables de l'éloignement de la politique signalée par la ligne D, et du rapprochement plus ou moins rapide à la nouvelle source d'aide sociale.

A partir de l'analyse de sept campements qui ont eu au début la même orientation, et qui ont évolué différemment et même de façon opposée, on peut observer une série de mécanismes. En premier lieu, la création du campement (avant ou après le 4 septembre) est déjà marquée par son caractère revendicatif ou au contraire par son caractère d'assistance matérielle. Il faut noter aussi que plus leurs revendications sont rapidement satisfaites par le nouvel appareil d'Etat, plus la force de la lutte revendicative diminue et favorise un changement d'orientation.

Cependant, la base sociale paraît jouer un rôle déterminant, puisque plus le niveau de politisation est bas, plus on est prédisposé à se chercher un nouveau patron.

Enfin, le dégré de liaison organique des campements avec l'organisation D, et la pénétration de facteurs politiques opposés, ont aussi une influence dans l'accélération du processus de changement d'orientation.

Ligne politique E (essentiellement, Parti radical)

On pourrait donner ici la même définition que celle de la ligne politique de forme D à son début, en en changeant seulement la couleur politique. Les campements sont organisés par l'appareil d'Etat, comme s'il s'agissait d'un cas normal, dans le but d'obtenir la reconnaissance des bénéficiaires, mais sans tenter d'obtenir aucun type de mobilisation qui irait au-delà des habitudes traditionnelles. On trouve précisément cette ligne politique dans un campement organisé directement par l'Etat en 1971, et dans un autre datant de la même époque, dirigé par une organisation ayant fait sienne cette stratégie. L'opération est facilitée par le niveau social exceptionnellement haut des « pobladores » (une forte proportion d'employés). On peut ainsi se faire une idée de ce que pourraient être les campements « purifiés » de toute mobilisation politique.

Ainsi, chacune des lignes politiques cohérentes implantées dans les campements, réussit, échoue ou se modifie,

selon les conditions sociales, les conjonctures, et les processus qu'elles développent elles-mêmes. Les traits permanents pourraient être analysés de façon systématique et interprétés à un niveau plus général afin d'expliciter toutes leurs conséquences. Mais pour le moment, ce qui est important, c'est de démystifier la croyance quasi magique dans la capacité exclusive d'une ligne politique donnée et cela, en montrant l'action des divers facteurs qui, dans chaque cas, déterminent son intervention. Si on ne peut pas encore formuler de lois, on peut avancer déjà la proposition générale selon laquelle :

> « La politique détermine le contenu d'un processus, les caractéristiques structurelles et conjoncturelles du même processus lui imposent ses limites et lui montrent les mécanismes de la politique possible à suivre ».

Conclusion

La réalité des campements est donc une réalité diversifiée. A côté de la désorganisation sociale que l'on constate dans quelques cas, on peut observer des communautés hautement mobilisées, de même que l'assistance matérielle pure alterne avec l'innovation sociale dans la recherche d'une solution aux divers problèmes que le campement doit résoudre.

On n'a pas voulu tomber dans un relativisme banal. Au contraire, on a essayé de déterminer les facteurs sociaux des processus de transformation aux différents niveaux. En ce sens il semble évident que la signification sociale du contenu politique des campements change selon la conjoncture, et qu'un tel contenu est déterminé par l'interaction des trois éléments fondamentaux qui se dégagent de toute l'analyse :

— la structure objective de chaque front d'intervention ;
— la base sociale ;
— la ligne politique appliquée, elle-même dépendante d'une série de facteurs spécifiques.

D'autre part, ces éléments produisent des processus qui ont une influence relativement autonome sur les étapes suivantes de l'évolution du campement.

En définitive, il s'agit d'une structure changeante, en interaction constante avec l'ensemble des contradictions de la société chilienne.

L'avenir des campements dépend donc, moins de leur propre évolution que de la dynamique générale du processus dont ils font partie.

Conclusion

Thèses exploratoires sur la question urbaine

Le travail théorique accompli ne débouche pas encore sur des découvertes ; cependant, il permet une reformulation des questions posées dans une perspective qui voudrait aider à créer les conditions de leur traitement scientifique et de leur dépassement social, au moyen d'une pratique politique *juste*. C'est pourquoi on peut parler d'exploration, de tâtonnements, de production d'une dynamique de recherche, plutôt que de « résultats » qui, dans leur positivité, ne pourraient être actuellement qu'une juxtaposition de description et de formalisme.

Toutefois, un produit théorique peut être relativement fini, sans pour autant prendre la force d'une *connaissance*. Il peut se situer à un certain niveau du développement de la recherche, de manière à préparer la découverte proprement dite. Quel est ce niveau atteint dans notre pratique ? Où en est-on dans cette phase exploratoire ? Nous pouvons rassembler sous forme de « thèses », pour fixer les idées, quelques points essentiels qu'on peut déduire directement des analyses effectuées. Mais c'est dans la dynamique qu'elles peuvent susciter qu'il faut juger de leur pertinence.

1. La question urbaine, telle qu'elle est formulée dans la pratique sociale et dans les « théories » sociologiques et urbanistiques, est une question *idéologique*, en ce sens précis qu'elle confond dans un même discours la problématique des formes spatiales, celle qui concerne le processus de reproduction de la force de travail et celle de la spécificité culturelle de la « société moderne ».

2. Une telle idéologie est définie par un double effet social :

a) sur le plan de la production des (mé)connaissances, elle assimile une forme historique donnée de reproduction de la force de travail à la « culture » de la société dans son ensemble et fait dépendre cette dernière d'un processus

de complexification croissante de son assise territoriale ; ce faisant, la culture dominante masque son caractère de classe car, d'une part, elle se présente comme générale pour tous les membres de la société et, d'autre part, elle semble résulter d'une évolution presque nécessaire, puisque déterminée par le mode de relation à la Nature.

b) Sur le plan des rapports sociaux, elle *naturalise* les contradictions sociales dans le processus de reproduction de la force de travail et interprète comme une dissociation entre « Nature » et « Culture » ce qui est l'effet d'une matrice sociale particulière, déterminée par les rapports de production dominants. Cette idéologie déplace donc l'axe des contradictions vers une mobilisation générale de « la société » pour réparer les méfaits de son progrès technique, méfaits qui, par ailleurs, apparaissent comme inéluctables ; l'intégration sociale en est renforcée d'autant.

3. La base sociale qui permet l'enracinement de l'idéologie urbaine est formée par les contradictions *vécues* quotidiennement par les individus et groupes sociaux, en ce qui concerne le processus de reproduction simple et élargie de leur matière et des rapports sociaux s'y rattachant.

Le développement de ces contradictions, du fait de l'importance croissante des processus extérieurs à l'acte productif lui-même dans le capitalisme avancé, renforce extraordinairement la capacité de diffusion de cette idéologie, sans en modifier les contours, pour l'essentiel.

4. Le dévoilement d'une telle idéologie ne peut pas provenir d'une simple dénonciation. Il exige le développement d'une étude proprement théorique de chacune des questions fondues-confondues dans cette problématique : les formes sociales de l'espace, les conditions de réalisation du processus de reproduction de la force de travail, le rapport des deux premiers éléments aux systèmes culturels de chaque formation sociale.

5. Il n'est guère plus possible de faire une analyse de l'espace « en soi » que d'en faire une du temps... L'espace, comme produit social, est toujours spécifié par une relation définie entre les différentes instances d'une structure sociale : l'économique, le politique, l'idéologique et la conjoncture de rapports sociaux qui en résulte. L'espace est donc toujours conjoncture historique et *forme* sociale qui reçoit son sens des processus sociaux qui s'expriment à travers lui. L'espace est susceptible de produire, en retour, des effets spécifiques sur les autres domaines de la

conjoncture sociale, de par la forme particulière d'articulation des instances structurelles qu'il constitue.

6. La compréhension de la structure spatiale passe par sa caractérisation, sa décomposition et son articulation, dans les termes propres à la théorie générale des formations sociales. Ainsi il faut analyser l'espace économique, politico-juridique, idéologique, tout en spécifiant de manière précise ces catégories par rapport au domaine en question, et en déduire les *formes* (conjonctures spatiales) à partir des éléments ainsi énoncés.

7. Le thème de « l'urbain » semble connoter les processus de reproduction simple et élargie de la force de travail, en mettant l'accent sur les conditions particulières de leur réalisation. Plus concrètement, dans les sociétés capitalistes avancées, on assiste à une collectivisation croissante des conditions sous-jacentes à ces processus, puisqu'il y a interpénétration technico-sociale des productions et activités qui y sont nécessaires et puisque la concentration des moyens de production et de leur gestion entraîne une concentration parallèle des moyens de consommation. Dans une telle situation, l'urbain ne renvoie pas seulement à une forme spatiale, mais exprime l'organisation sociale du processus de reproduction.

8. La liaison, dans la pratique sociale, de « l'urbain » et de « l'espace » n'est pas un simple effet idéologique. Elle tient à la nature sociale de la délimitation de l'espace dans le capitalisme avancé et à la structure interne du processus de reproduction de la force de travail. Il y a des unités urbaines dans la mesure où il y a des unités de ce processus de reproduction, définies sur la base d'un certain espace quotidien de la force de travail. L'unité urbaine est au processus de reproduction ce que l'entreprise est au processus de production : unité spécifique articulée aux autres unités qui forment l'ensemble du processus. Une telle spécificité de l'urbain est historique : elle découle de la domination de l'instance économique dans la structure sociale — l'espace de la production étant l'espace régional et celui de la reproduction étant appelé espace urbain.

9. La liaison entre l'espace, l'urbain et un certain système de comportements, considéré comme typique de la « culture urbaine », n'a d'autre fondement qu'idéologique : il s'agit d'une idéologie de la modernité, visant à masquer et à naturaliser les contradictions sociales. Par contre, le

rapport entre espace urbain et milieux sociaux spécifiques est un objet de recherche légitime, susceptible de faire comprendre l'émergence et l'efficacité des sous-cultures spécifiques. Cependant, pour pouvoir poser le problème de l'articulation entre ces deux éléments, il est nécessaire de les définir précisément au préalable, ce qui, sur le plan de l'urbain, demande une théorisation adéquate de la structure urbaine.

10. La compréhension des unités urbaines aux différents niveaux exige leur découpage articulé en termes de structure urbaine, *concept* qui spécifie l'articulation des instances fondamentales de la structure sociale à l'intérieur des unités urbaines considérées. C'est ainsi que l'instance économique, l'instance politico-juridique et l'instance idéologique spécifient, *au moins*, cinq éléments fondamentaux de la structure urbaine (Production, Consommation, Echange, Gestion, Symbolique) qui la constituent dans leurs rapports et *seulement dans leurs rapports*.

11. La structure urbaine étant un concept, elle prépare l'analyse d'une situation concrète, mais n'est pas capable d'en rendre compte, dans la mesure où toute situation concrète est faite de systèmes de pratiques, définies par leur appartenance structurelle, mais dont les effets seconds expriment une autonomie relative, capable de redéfinir la situation au-delà de leur charge structurelle. Ces pratiques se structurent essentiellement autour des pratiques qui condensent et résument l'ensemble du système, à savoir les pratiques politiques. Par pratiques politiques, on entend celles qui, plus ou moins directement, ont pour objet les rapports de classes et pour objectif l'Etat. Elles sont donc définies, pour la classe dominante, surtout à travers les interventions de l'appareil politico-juridique pour les classes dominées, à travers *la lutte politique de classe*. En ce qui concerne la problématique urbaine, le champ théorique qui correspond à l'intervention de l'Etat peut être nommé « planification urbaine », celui relatif à son articulation avec la lutte politique de classe, « mouvements sociaux urbains ». Ainsi, le champ de la « politique urbaine » est au cœur de toute l'analyse du phénomène urbain, de la même façon que l'étude des processus politiques est à la base de la science des formations sociales.

12. Par planification urbaine, on entend, plus précisément, l'intervention du politique sur l'articulation spécifique des différentes instances d'une formation sociale au sein d'une unité collective de reproduction de la force de

travail, dans le but d'assurer sa reproduction élargie, de régler les contradictions non antagoniques suscitées et de réprimer les contradictions antagoniques, assurant ainsi les intérêts de la classe sociale dominante dans l'ensemble de la formation sociale et la réorganisation du système urbain, de façon à assurer la reproduction structurelle du mode de production dominant.

13. Par mouvement social urbain, on entend un système de pratiques résultant de l'articulation d'une conjoncture définie, à la fois, par l'insertion des agents-supports dans la structure urbaine et dans la structure sociale, et tel que son développement tend objectivement vers la transformation structurelle du système urbain ou vers une modification substantielle du rapport de force dans la lutte de classes, c'est-à-dire, en dernière instance, dans le pouvoir d'Etat.

14. Les contradictions sociales « urbaines » se caractérisent surtout par deux traits fondamentaux :

a) Elles sont « pluriclassistes », en ce sens que les clivages qu'elles opèrent ne se recoupent pas avec l'opposition structurelle entre les deux classes fondamentales, et distribuent plutôt les classes et fractions dans une relation dont les termes en opposition varient largement suivant la conjoncture. On en déduit que la « politique urbaine » est un élément essentiel dans la formation d'alliances de classes, en particulier par rapport à la petite bourgeoisie.

b) Ce sont des contradictions secondaires structurellement, en ce sens qu'elles ne mettent pas directement en cause les lois fondamentales du mode de production et que, par conséquent, leur articulation à un processus visant la conquête du pouvoir d'Etat traverse un ensemble de médiations. Cela dit, il se peut qu'il y ait des conjonctures dans lesquelles elle devienne principale par rapport au critère du développement de la prise du pouvoir. Ce sont les conjonctures dans lesquelles la cristallisation opérée autour d'elles permet de donner un pas en avant décisif pour la constitution d'une offensive des classes dominées (par exemple, facilitant une alliance de classes indispensable ou permettant une auto-définition idéologique de la classe exploitée).

15. On en déduit que la définition précise d'un problème urbain pose comme question essentielle celle de son articulation aux contradictions structurelles et à l'articulation des différentes pratiques de lutte de classes. Le résultat sera donc extrêmement différent suivant la définition, en termes de structure urbaine, du « problème » traité.

16. Quelques conséquences de ces thèses pour une pratique politique sur « l'urbain » peuvent être esquissées en rappelant que :

1. Il faut commencer par faire éclater la fausse unité de problématique ainsi énoncée et par identifier la place de chaque question dans les contradictions de la structure sociale.
2. Plus l'alliance de classes est importante dans une conjoncture et plus le rapport à l'urbain est essentiel.
3. Inversement, plus la construction de l'autonomie prolétarienne est en cause et moins ce thème est prioritaire.
4. Il y a, en tout cas, nécessité de dissocier l'intervention politique sur l'urbain de la question de l'organisation sur la base du quartier. Si elles peuvent coïncider dans la pratique, il s'agit de deux processus théoriquement autonomes.
5. L'intervention par rapport à une opération de planification urbaine doit être déterminée, en objectifs et en intensité, au moins par trois considérations :
   a) La place qu'elle occupe dans le système général de contradictions sociales,
   b) Son sens en tant que régulation des intérêts propres aux classes dominantes.
   c) Son sens en tant qu'expression de la domination de classe,
   d) Par l'articulation d'une contradiction propre à la structure urbaine avec d'autres contradictions économiques, politiques et idéologiques. Ainsi, par exemple, la contradiction existant au niveau des transports urbains est *directement liée* à la contradiction capital-travail : celle qui s'exprime de plus en plus au niveau de l'organisation spatiale de l'équipement scolaire est en rapport avec le mouvement de révolte de la jeunesse, etc.
6. La communauté idéologique sur la base d'une unité urbaine provient d'un certain recouvrement de la spécificité économique, politique et idéologique avec le découpage territorial. Elle peut être renforcée ou désagrégée à partir d'une intervention spécifique visant, à travers elle, la réalisation d'objectifs sociaux définis. Une telle énumération pourrait s'allonger indéfiniment.

Les exemples cités servent à illustrer l'adéquation presque immédiate de ces analyses aux *problèmes concrets* posés par la pratique politique.

17. Parmi les conséquences qui en résultent pour la pratique théorique sur l'urbain, on peut signaler :

1. Toute analyse spécifique en ce domaine doit commencer par une délimitation préalable du champ théorique étudié, afin d'effectuer une première épuration du discours idéologique qui envahit l'ensemble de la problématique, tout en *expliquant* cette idéologie en tant que processus social, sans pour autant s'en servir pour la définition des tâches d'investigation.

2. Il faut spécifier les instances structurelles par rapport à l'unité urbaine ou à l'espace objet de l'analyse. Ensuite, montrer leur articulation interne avec les différentes instances dans l'ensemble de la structure sociale, ce qui suppose que soit affrontée la question théorique du passage d'un raisonnement portant au niveau du mode de production, à une analyse de formations sociales.

3. Ces articulations structurelles s'expriment en termes de rapports et n'existent historiquement que dans des pratiques. Ce qui veut dire que le problème théorique central à résoudre est celui qui consiste à analyser les pratiques sociales sans changer de perspective, mais en rendant compte de la spécificité produite par la distribution des « agents sociaux » dans les différentes places structurelles.

4. Enfin, il y a une autonomie relative du système de pratiques. Autonomie, parce que l'organisation des pratiques, dominée en particulier par le *principe de la contradiction* dans le cadre d'une société de classes, produit des effets nouveaux, par rapport à la charge structurelle véhiculée et, en particulier, est capable même de changer les lois de la structure. Relative, parce que cette production d'effets nouveaux est elle-même soumise à des lois qui dépendent de la détermination structurelle à la base des pratiques suscitées.

5. Toute analyse concrète sur un « problème urbain » met en jeu, nécessairement, l'ensemble des questions théoriques signalées, car, dans la pratique sociale, il y a présence simultanée des instances structurelles, rapports sociaux et effets de conjoncture, même s'il existe une hiérarchie de dominance entre les différents éléments. Mieux encore, il n'y a pas d'autre possibilité d'avancer dans la voie de la solution de ces questions théoriques que la réalisation d'analyses concrètes qui permettent de progresser à la fois sur trois plans : production de connaissances, toujours partiel-

les, sur certaines pratiques sociales historiquement données ; production de concepts et de modes d'articulation de concepts susceptibles de faire comprendre de manière spécifique un certain domaine du social, ce qui exige nécessairement son articulation à l'ensemble des processus de la société ; production d'une certaine expérience pratique de recherche, qui permette de résoudre petit à petit les problèmes méthodologiques considérables qui se posent par rapport aux appareils d'expérimentation exigés par une telle perspective théorique.

18. Maintenant, on peut comprendre la raison d'être de ce livre. Il n'est qu'expression d'une problématique et proposition de voies théoriques pour son élucidation progressive. Car il faut bien commencer par poser les problèmes pour pouvoir les résoudre. Dans une pratique concrète de recherche ce n'est presque jamais le cas, ce ne fut pas le nôtre. Ces voies théoriques, on les découvre progressivement, au fur et à mesure qu'on essaie de mener des analyses qui renvoient sans cesse à une série de questions non résolues. Mais les progrès de la pratique théorique (qui dépendent *en dernière instance* des conditions sociales, donc de la pratique politique) ne peuvent jamais être l'œuvre d'un « projet » individuel (individu ou groupe). C'est de la reprise et rectification constantes par différents « sujets théoriques » se définissant par rapport à une diversité de situations concrètes que peuvent surgir des voies nouvelles, *dans les limites de la situation historique de la production de connaissances*. Voilà donc une raison puissante pour *communiquer* l'émergence d'une problématique portant sur les bases mêmes de l'analyse par rapport à la question urbaine. Produit d'une expérience, l'acte de communication permet son dépassement, en le fondant dans un mouvement de rectification contradictoire qui pourrait déboucher, d'une part, sur une meilleure compréhension de ces pratiques « urbaines » méconnues-reconnues par l'idéologie et vécues-inconnues par les sujets, et d'autre part sur son propre dépassement à travers une articulation de plus en plus forte avec d'autres régions du matérialisme historique.

Les longs détours théoriques, les médiations nécessaires pour débloquer la recherche concrète dans un champ à dominante idéologique, ne doivent pas éloigner du but ultime des tâches entreprises : briser les mythes technocratiques et/ou utopistes sur « l'urbain » et montrer les chemins précis de l'articulation des pratiques ainsi connotées aux rapports sociaux, c'est-à-dire à la lutte de classes.

Postface

Ce livre, écrit en 1970-1971, se voulait un outil de travail. De travail théorique, de travail de recherche scientifique. Et aussi, à travers des médiations nombreuses, de travail politique. Mais, produit dans des circonstances historiques données, il avait (et il a) par rapport à sa visée, des limites très sérieuses et des erreurs théoriques. Malgré une certaine conscience des problèmes implicites au travail accompli, sa publication cherchait à communiquer une réflexion afin de dépasser certaines de ces difficultés dans une pratique collective. C'est pourquoi, nous disions que « ce texte ne fait que communiquer certaines expériences de travail visant à produire une dynamique de recherche plutôt qu'à établir une démonstration irréalisable dans l'actuelle conjoncture théorique ». En partie, ces objectifs ont commencé à être atteints dans la mesure où les critiques et suggestions exprimées font partie d'un large courant de pensée, de recherche et de pratique sur les « problèmes urbains », courant qui s'est développé dans plusieurs pays pendant ces dernières années. Mais, en même temps, il a subi, comme tant d'autres ouvrages, un certain processus de fétichisation qui a cristallisé en principes théoriques ce qui n'était que des balbutiements émergeant d'une phase de travail centrée avant tout sur la critique des idéologies de l'urbain et sur la reconnaissance du terrain historique. Plus encore, les progrès accomplis par la recherche marxiste urbaine nous permettent *aujourd'hui* de rectifier certaines conceptions confuses ou, tout simplement, inutiles qui ont été développées dans ce livre. Une telle rectification ne doit pas prendre la forme scholastique d'une ré-écriture du texte.

Ce livre est ce qu'il est et il doit rester un produit his-

toriquement daté. Mais puisqu'on a l'occasion de revoir et compléter une nouvelle édition, il peut être utile de donner au lecteur quelques points de repère sur l'état actuel (1975) des questions débattues, tout en laissant le texte, pour l'essentiel, sous sa forme originale. Ces rectifications se traduisent dans de nouveaux travaux théoriques que nous-mêmes, parmi de nombreux autres camarades de travail, avons effectué après la publication du livre. Nous essaierons donc aussi de donner un bref aperçu de ces analyses et quelques références des nouvelles recherches dans le domaine.

1. Quelques rectifications et précisions théoriques.

A) Avec la perspective que donne non pas le temps mais la pratique, peut-être les difficultés les plus sérieuses de ce livre proviennent d'un saut trop rapide d'une critique théorique à un système théorique extrêmement formalisé. En particulier, la *construction théorique en termes de système urbain,* avec des éléments et des sous-éléments n'a été qu'une grille de classification, et non pas un outil de production de connaissances au sens fort du terme. Non pas que ce soit « faux » que de parler de système urbain ou que les éléments définis ne soient pas les « bons ». En réalité, une telle construction s'est révélée assez commode pour organiser nos informations tout au long de nos enquêtes [1].

Le problème est moins celui de sa justesse que celui de son utilité. En réalité, le « système urbain », avec ses éléments et ses relations, est une construction formelle dont l'essentiel, c'est-à-dire le dynamisme de ses articulations, est produit par des lois de développement historique et d'organisation sociale dont cette « théorie de l'urbain » ne rend pas compte. Le plus important, du point de vue de la phase actuelle du travail théorique, n'est donc pas de définir des éléments et de formaliser leur structure, mais de détecter les *lois historiques à l'œuvre,* dans les contradictions et pratiques dites urbaines. Il est prématuré à l'heure actuelle d'essayer d'atteindre le niveau de formalisation structurelle proposée *car les lois historiques déterminent les formes de la structure plutôt que l'inverse.*

De ce point de vue, notre travail a été influencé *par une certaine interprétation d'Althusser* (plutôt que par les tra-

1. Cf. par exemple, les résultats de recherche exposés dans Manuel Castells et Francis Godard, *Monopolville, l'entreprise, l'Etat, l'urbain,* Mouton, Paris, 1974.

vaux d'Althusser lui-même) visant à construire un ensemble théorique codé et formalisé *avant* d'aller vers la recherche concrète, ce qui conduit nécessairement à une juxtaposition de formalisme et d'empirisme et s'achève donc dans une impasse. Ce qui est en jeu est en fait le style même du travail théorique, la démarche épistémologique en question. Il faut opter entre, d'un côté, l'idée d'une « grande théorie » (même marxiste) qu'on vérifie *ensuite* dans l'empirisme, et, d'un autre côté, la proposition d'un *travail théorique* qui produit des concepts et leurs relations historiques à l'intérieur d'un processus de découverte des lois de sociétés données dans leurs modes spécifiques d'existence. Il ne s'agit pas seulement de « faire des recherches empiriques ». Il s'agit plutôt du fait que la « théorie » n'est pas produite en dehors d'un processus de connaissance concrète. Telle est l'expérience du matérialisme historique et telle est la leçon que nous aurions dû prendre en considération de façon plus rigoureuse. Certes, il y a des médiations et des moments théoriques où il faut s'arrêter sur la discussion de certains concepts. Mais il ne faut jamais perdre le cordon ombilical entre ces élaborations et les lois historiques de la pratique sociale. Plus concrètement, la traduction des problèmes urbains en termes de reproduction de la force de travail et leur formalisation au moyen du système urbain n'est utile que dans la mesure où elle est un pas pour exprimer les formes d'articulation entre les classes, la production, la consommation, l'Etat et l'urbain. Le point fondamental n'est donc pas celui d'une transformation du langage (qui peut devenir, à la limite, pur symbole d'appartenance à une famille intellectuelle), mais celui du *contenu historique* des relations ainsi formalisées. Ceci dit, il faut rejeter avec la plus grande énergie les attaques de ceux qui critiquent un « jargon » pour lui en opposer un autre (fonctionnaliste, par exemple) ou pour le remplacer par le « langage courant », c'est-à-dire par un code idéologique qui leur convient structurellement. La rupture épistémologique entre la perception quotidienne et les concepts théoriques est plus nécessaire que jamais dans le domaine urbain si fortement organisé par l'idéologie. La question est d'effectuer cette rupture et cette production de concepts dans un *procès de travail théorique* et non pas simplement dans une combinatoire formelle qui ne peut être qu'une opération technique subséquente et secondaire. Or, pour le moment, le système urbain, tel qu'il est défini dans ce livre, n'est pas un concept mais un outil formel. Il sera ce qu'on en fera en fonction de recherches concrètes produisant *à la fois* des connaissances historiques et des moyens conceptuels de

ces connaissances. Et il ne doit être utilisé que s'il aide dans le développement de ces recherches.

B) Un deuxième problème qui a soulevé bon nombre de confusions et de malentendus a été le déplacement terminologique effectué et, en particulier, *la définition de l'urbain en termes de reproduction collective de la force de travail et de la ville en termes d'unité de ce processus de reproduction.* Pourquoi une ville serait-elle seulement cela ? réplique-t-on. Dans une ville, il y a aussi des usines, des bureaux, des activités de toutes sortes. Et par ailleurs, le procès d'accumulation du capital, la réalisation de la marchandise, la gestion de la société se font, pour l'essentiel, dans des villes et façonnent de manière décisive les problèmes urbains.

Bien sûr !

Le malentendu provient de la difficulté du renversement épistémologique que nous devons opérer. Car il s'agit de :

— Montrer que l'ensemble des problèmes dits « urbains » sont saisis à travers des catégories d'une certaine idéologie (l'idéologie urbaine) qui, *à la fois,* empêche leur compréhension et réalise les intérêts sociaux des classes dominantes.

— Reconnaître que l'importance grandissante de cette problématique idéologique ne provient pas d'une pure manipulation mais du fait qu'elle organise symboliquement, d'une certaine façon, les problèmes expérimentés par les gens dans leur pratique quotidienne. Il s'agit donc d'identifier ces problèmes en termes empiriques, de les traiter théoriquement au moyen d'un outillage adéquat et d'expliquer, enfin, les racines sociales du développement de l'idéologie de l'urbain. Le moment fondamental de l'analyse est cependant l'analyse concrète de ces « problèmes nouveaux » ou de la place nouvelle de ces problèmes anciens dans la phase actuelle du mode de production capitaliste.

— C'est en ce sens que nous disons que l'essentiel des problèmes que l'on considère urbains sont en fait liés aux processus de « consommation collective », ou ce que les marxistes appellent de l'organisation des moyens collectifs de reproduction de la force de travail. C'est-à-dire des moyens de consommation objectivement socialisés et qui, pour des raisons historiques spécifiques, sont essentiellement dépendants pour leur production, distribution et gestion, de l'intervention de l'Etat. Ceci n'est pas une définition arbitraire. C'est une hypothèse de travail qui peut être vérifiée par l'analyse concrète des sociétés capitalistes avancées, ce à quoi nous nous attachons.

Ceci dit, la confusion créée par notre « définition de

l'urbain » (qui n'en est pas une) est telle qu'il faut, à la fois, une *précision* et une *longue explication*.

Une *précision :* une ville concrète (ou une agglomération, ou une unité spatiale donnée) n'est pas seulement une unité de consommation. Elle est, bien sûr, composée d'une très grande diversité de pratiques et de fonctions. Elle exprime, en fait, la société dans son ensemble, quoique à travers la forme historique spécifique qu'elle représente. Donc, quiconque voudrait étudier une ville (ou une série de villes) devrait étudier aussi bien le capital, la production, la distribution, la politique, l'idéologie, etc. Plus encore, on ne peut pas comprendre le processus de consommation sans le lier à l'accumulation du capital et aux rapports politiques entre les classes. Le problème reste de savoir quelle est la spécificité de ce processus de reproduction de la force de travail et quels sont les rapports entre reproduction collective de la force de travail et problématique urbaine.

Et c'est ici qu'une assez *longue explication* semble nécessaire pour rectifier des effets théoriques néfastes produits par une certaine lecture de notre travail. Voyons, pas à pas, comment se pose le problème de la redéfinition théorique du « champ urbain » par rapport aux objectifs énoncés.

Dans la recherche urbaine, nous sommes prisonniers de notions (et par conséquent d'un *certain découpage* du réel) qui correspond aux termes du langage courant, dominés le plus souvent, en ce qui nous concerne, par l'idéologie de l'urbain. Dès lors, à partir du moment où l'on essaie de partir d'autres fondements théoriques, il nous faut aussi employer un langage autre, formé de concepts non rivés à un champ spécifique de l'expérience, mais communs à la science sociale en général. C'est ce que nous essayons de faire en ce moment, en entreprenant l'analyse de la consommation collective à partir du mode de production et en parcourant successivement les problèmes théoriques soulevés dans l'étude de l'infrastructure du mode de production capitaliste, puis dans la suprastructure. En bonne logique, une telle démarche se suffit à elle-même. Le seul problème, et c'est l'essentiel, est de relier ce développement conceptuel à des pratiques historiques concrètes de manière à établir des lois sociales rendant compte des phénomènes observés, dépassant les constructions purement formelles. Mais du point de vue du vocabulaire scientifique, nous pourrions nous passer *dès à présent*, des notions couramment utilisées, des termes de la pratique sociale (« langage », donc idéologie), tels que « urbain », « ville », « région », « espace », etc. De ce point de vue, le problème de la définition (ou redéfinition) de l'urbain ne

se pose même pas. Des termes comme « urbain », chargés d'un contenu idéologique *précis* (et non seulement parce qu'ils sont idéologiques) sont *entièrement étrangers* à notre démarche. Ceci dit, *le travail théorique ne se déroule pas dans le vide social ; il doit s'articuler à l'état des connaissances-méconnaissances sur les pratiques observées,* il doit tenir compte de la *conjoncture* et constituer une véritable tactique d'investigation. Ainsi, plus un domaine du social est investi, constitué par l'idéologie dominante et plus on doit, *à la fois,* se distancer en ce qui concerne la production des outils conceptuels pour son analyse et établir des *passerelles* entre la conceptualisation théorique et la saisie idéologique de ces pratiques. Autrement, c'est un processus schizophrénique qui s'instaure, rendant incommunicable l'expérience des masses et le travail scientifique.

Entendons-nous bien. Il ne s'agit pas de changer un terme par un autre en le rapprochant d'un langage qui nous est plus familier ou plus sympathique (en termes d'affinité idéologique). Il s'agit d'assurer, parallèlement, le développement de certains concepts (donc, non pas des « mots » mais des outils de travail théorique renvoyant toujours nécessairement à une certaine place dans un certain *champ théorique*) et l'intelligibilité de ces concepts par rapport à l'expérience vécue, en montrant la communauté d'objet réel de référence entre tel concept et telle notion idéologique. Bien sûr, une telle correspondance ne peut exister terme à terme : telle notion résumera en fait tout un processus ; telle autre sera un pur artefact idéologique sans aucune correspondance directe avec une pratique réelle. Toutefois, nous partons de l'hypothèse que certains domaines construits (délimités) idéologiquement reposent sur une certaine unité, spécificité, de l'expérience pratique. C'est en se basant sur cette homogénéité de la pratique vécue qu'une idéologie peut prendre des racines sociales, en déplaçant l'expérience vécue vers un champ d'interprétation suscité par l'idéologie dominante. C'est dire que l'idéologie de l'urbain repose sur une certaine spécificité de l'urbain comme domaine d'expérience, mais que cet « urbain » n'étant compréhensible que dans les fantasmes d'une certaine idéologie, il faut, à la fois, mettre en lumière la réalité ainsi connotée et rendre compte de sa spécificité.

Commençons donc par l'*espace.* Voilà quelque chose de bien matériel, élément indispensable de toute activité humaine. Et pourtant, cette même évidence lui enlève toute spécificité et l'empêche d'être utilisé directement comme une catégorie dans l'analyse des rapports sociaux.

En effet, l'*espace* comme le *temps*, ce sont des grandeurs physiques qui ne nous disent rien, *en tant que telles*, sur le rapport social exprimé ou sur leur rôle dans la détermination de la médiation de la pratique sociale. Une « sociologie de l'espace » ne peut être qu'une analyse de certaines pratiques sociales données sur un certain espace, donc sur une conjoncture historique. De même qu'en parlant du XIX^e^ siècle (expression d'ailleurs discutable), on ne fait pas allusion à un découpage chronologique, mais à un certain état des formations sociales, de même en parlant de la France, ou de l'Auvergne, du quartier de Ménilmontant, du Matto Grosso ou du quartier de Watts, on fait référence à une certaine situation sociale, à une certaine *conjoncture*. Bien sûr, il y a le « site », les conditions « géographiques », mais elles n'intéressent l'analyse qu'en tant que support d'une certaine trame des rapports sociaux, les caractéristiques spatiales produisant des effets sociaux extrêmement divergeants suivant les situations historiques. Donc, *du point de vue social*, il n'y a pas d'*espace* (grandeur physique mais entité abstraite en tant que pratique), mais un *espace-temps* historiquement défini, un espace construit, travaillé, pratiqué par les rapports sociaux. N'infléchit-il pas, à son tour, lesdits rapports sociaux ? N'y a-t-il pas une détermination spatiale du social ? Oui. Mais non pas en tant qu' « espace », mais en tant qu'une certaine efficacité de l'activité sociale exprimée dans une certaine forme spatiale. Un espace « montagnard » ne détermine pas un mode de vie : les souffrances du milieu physique sont médiatisées, travaillées, transformées par les conditions sociales. En fait, il n'y a pas à choisir entre le « naturel » et le « culturel » dans la détermination sociale, car les deux termes sont unifiés indissolublement dans la seule réalité matérielle du point de vue social : *la pratique historique*. D'ailleurs, toutes les « théories de l'espace » qui ont été produites sont des théories de la société ou spécifications de ces théories. (Cf. sur ce point les analyses détaillées réalisées dans le chapitre III, 1.) L'espace, socialement parlant, de même que le temps, est une *conjoncture*, c'est-à-dire l'articulation de pratiques historiques concrètes.

Il s'ensuit quelque chose de fondamental pour notre analyse : la signification sociale des différentes formes et types d'espace, le découpage significatif de l'espace, les unités spatiales, n'ont pas de sens en dehors du découpage de la structure sociale en termes scientifiques, donc en termes de mode de production et de formations sociales. C'est-à-dire que chaque mode de production, et à la limite chaque stade d'un mode de production, implique un décou-

page autre de l'espace, non pas seulement en termes théoriques, mais en termes des rapports réels instaurés entre les différents espaces. Disons, très généralement, que la spécificité de ces types d'espace correspondra, pour l'essentiel, à l'instance non seulement déterminante mais *dominante* d'un mode de production dans le cas du capitalisme : *l'économique*. D'autre part, tout espace sera construit conjoncturellement, donc en termes de formation sociale, donc en termes d'articulation de modes de production, de telle façon que la dominance s'exprimera sur un fond de formes historiquement cristallisées de l'espace.

Que veut dire un découpage, sous la dominance du mode de production capitaliste, en termes de découpage économique ? Cela veut dire une organisation de l'espace spécifique pour chacun des éléments du procès de production immédiat d'une part (force de travail et reproduction de la force de travail ; moyens de production et reproduction des moyens de production) ; d'autre part, une organisation de l'espace spécifique à la gestion du procès de travail ; enfin, l'espace du procès de circulation du capital.

Nous posons le fait que, au moins en ce qui concerne le stade monopoliste du mode de production capitaliste, les deux derniers processus, concernant la gestion et la circulation du capital, se caractérisent par leur délocalisation, leur mouvance à l'échelle mondiale. Il s'agit de l'élimination *tendancielle* de l'espace en tant que source de spécificité. Alors que le temps, par contre, devient de plus en plus central au processus, le fractionnant en opérations spécifiques suivant la vitesse différentielle de réalisation. Ceci reste, naturellement, à démontrer. Les conséquences de ces affirmations sont considérables pour toute nouvelle « théorie de l'espace » et il faudra, en son temps, entreprendre la fouille systématique de ces pistes de recherche.

La spécificité spatiale des processus de reproduction de la force de travail et des processus de reproduction des moyens de production introduisent beaucoup plus directement notre problématique.

Nous pensons, en effet, que les moyens de production ne s'organisent pas sur le plan spatial au niveau d'une entreprise dans une économie aussi complexe que celle du capitalisme avancé. Le milieu d'interdépendances techniques, les ressources communes, les « économies externes » comme disent les marginalistes, se réalisent à une échelle beaucoup plus large. A l'échelle d'une agglomération, alors ? Pas toujours. Car si certaines agglomérations (les aires métropolitaines en particulier) possèdent une spécificité au niveau de l'organisation de l'appareil

de production (à l'intérieur, bien sûr, d'une interdépendance généralisée), d'autres unités résidentielles (agglomérations) ne sont qu'un rouage entièrement hétéronome du procès de production et de distribution. *L'organisation de l'espace en unités spécifiques et articulées, suivant les agencements et les rythmes des moyens de production, nous paraît renvoyer aux distinctions de la pratique en termes de régions.* En effet, si nous considérons, par exemple, la question régionale, exprimée en termes de déséquilibres économiques à l'intérieur d'un même pays, la réalité connotée de façon immédiate est ce que la tradition marxiste traite comme effets du développement inégal du capitalisme, c'est-à-dire développement inégal des forces productives et spécificité dans l'organisation des moyens de production suivant un rythme différentiel lié aux intérêts du capital. *Développement* inégal des secteurs économiques, mise en valeur inégale des ressources naturelles, concentration des moyens de production dans les conditions les plus favorables, création de milieux productifs ou « unités de production complexes », voilà les bases économiques de ce qu'on appelle les régions et les disparités régionales [2].

L'organisation spatiale de la reproduction de la force de travail, elle, semble par contre déboucher sur des réalités géographico-sociales bien connues : à savoir, les agglomérations, au sens statistique banal du terme. Qu'est-ce qu'une « agglomération » ? Une unité productive ? Pas du tout, dans la mesure où les unités de production se placent à une autre échelle (au minimum, régionale). Une unité institutionnelle ? Absolument pas, puisqu'on connaît le non-recoupement presque systématique entre les unités urbaines « réelles » et le découpage administratif de l'espace. Une unité idéologique, en termes de mode de vie propre à une « ville » ou à une forme spatiale ? Ceci est dénué de sens à partir du moment où l'on refuse l'hypothèse culturaliste de la production des idéologies par le cadre spatial. Il n'y a pas une « bourgeoisie parisienne », sauf en termes de détails semi-folkloriques. Il y a un capital international et une classe dominante française (dans la mesure où il y a la spécificité d'un appareil d'Etat) ; il y a des spécificités idéologiques *régio-*

2. Il existe, bien sûr, une spécificité historique et culturelle des régions en tant que survivance, *d'un autre découpage*, politique ou idéologique de l'espace, dans d'autres modes de production. Le régionalisme ne s'exprime cependant comme mouvement social qu'à partir de l'articulation de ces survivances aux contradictions fondées sur l'économique.

nales (et non pas citadines) dans les termes de la spécificité spatiale de l'organisation des moyens de production. Mais il n'y a pas de spécificité culturelle de la ville comme forme spatiale ni de telle ou telle forme particulière de l'espace résidentiel. (Je renvoie au chapitre II, 3, « Les milieux sociaux résidentiels ») pour une discussion sur ce point).

Alors, qu'est-ce qu'on appelle une unité urbaine ? Ou plus généralement, une agglomération ? Ce terme de la pratique sociale et administrative désigne plutôt — on en conviendra aisément — *une certaine unité résidentielle,* un ensemble d'habitations avec les « services » correspondants. Une unité urbaine n'est pas une unité en termes de production. Par contre, elle présente une certaine spécificité en termes de résidence, en termes de « quotidienneté ». Elle est, en somme, l'espace quotidien d'une fraction délimitée de la force de travail. Ce n'est pas très différent de la définition courante parmi les géographes et économistes, d'une agglomération à partir de la carte des migrations alternantes. Or, qu'est-ce que cela représente du point de vue du découpage en termes de mode de production ? Eh bien, *il s'agit du processus de reproduction de la force de travail :* voilà l'exacte désignation en termes d'économie marxiste, de ce qu'on appelle la « vie quotidienne ». A condition bien sûr de le comprendre dans les termes explicités, à savoir, en y articulant la reproduction des rapports sociaux et en le rythmant selon la dialectique de la lutte de classes.

Il faut cependant différencier deux grands types de processus de reproduction de la force de travail : la consommation collective et la consommation individuelle. Lequel des deux structure l'espace ? Autour duquel s'organisent les agglomérations ? Il va de soi que les deux processus sont articulés dans la pratique, par conséquent celui qui dominera l'ensemble du processus structurera l'autre dans sa logique. Or, l'organisation d'un processus sera d'autant plus concentrée et centralisée, et donc structurante, que le degré de socialisation objective du processus est avancé, que la concentration de moyens de consommation et leur interdépendance sont plus grandes, que l'unité de gestion du processus est plus poussée. C'est au niveau de la consommation collective que ces traits sont les plus évidents, et c'est donc autour de ce processus que l'ensemble de la consommation-reproduction de la force de travail-reproduction des rapports sociaux se structure.

Nous pouvons donc retraduire en termes de reproduction collective (objectivement socialisée) de la force de travail,

la plupart des réalités connotées par la notion d'urbain et analyser les unités urbaines et les processus s'y rattachant en tant qu'unités de reproduction collective de la force de travail, dans le mode de production capitaliste.

D'ailleurs une allusion intuitive aux problèmes qu'on considère « urbains » dans la pratique suffit pour observer le recoupement (que l'on réfléchisse au sens structurel dans le mode de production de questions comme le logement, les équipements collectifs, les transports, etc.).

Mais alors, *qu'est-ce qu'une ville* ? Dans son sens actuel, elle ne peut être qu'une connotation générique des unités urbaines, des différentes sortes d'unités.

Que faire alors de la différence entre villes et campagnes, entre rural et urbain ? Les villages ne sont-ils pas, eux aussi, des unités de reproduction de la force de travail ?

Effectivement et en ce sens, il faut remplacer la dichotomie rurale/urbaine *par une diversité discontinue de formes spatiales* et par une pluralité différenciée d'unités de reproduction de la force de travail, la place occupée par l'unité dans ce processus et, surtout, *la filière* spécifique de force de travail qu'il s'agit de produire.

Au niveau des formes spatiales, il n'y a que « la ville » et le « village » à établir comme différence, mais plutôt une très grande diversité de formes (« village », « bourg », « ville moyenne », « capitale régionale », « grande agglomération », « métropole », « mégalopole » et autres termes utilisés par les géographes) qui renvoient à une différenciation des formes spatiales et donc à une pluralité d'unités « spatiales », d'unités de consommation collective, irréductible à une pure dichotomie en termes de rural/urbain. (Voir sur ce sujet les travaux de Bernard Kayser, et de son équipe, sur le rapport entre espace rural et espace urbain). Pourquoi « la ville moyenne » serait plus proche du village que de la métropole ? Ou l'inverse ? C'est tout simplement, *autre chose*. Mais cet autre chose n'est pas à établir en termes impressionnistes, typologiques, descriptifs, mais en termes de place spécifique au sein du processus de consommation collective.

Mais alors, n'y aurait-il plus de séparation entre « villes » et « campagnes » ? Est-ce « l'urbanisation généralisée » ? En réalité, cette problématique n'a pas de sens (autre qu'idéologique) en tant que telle, posée dans les termes où on la pose le plus souvent. Car elle présuppose déjà la distinction et même la contradiction entre rural et urbain, opposition et contradiction qui n'a que peu de sens dans le capitalisme. Les espaces de production et de consommation dans la phase monopoliste du capitalisme

sont fortement interpénétrés, imbriqués, suivant l'organisation et le développement inégal des moyens de production et des moyens de consommation et ne se figeant pas en tant qu'espaces définis seulement dans un des pôles de la division sociale ou technique du travail. Quand on parle « d'urbanisation des campagnes » (à travers le tourisme en particulier) ou de « ruralisation des villes » (l'extension des banlieues résidentielles pavillonnaires), on a là des symptômes d'une inadéquation de la problématique qui se font explicites même à l'intérieur de l'idéologie. Ceci dit, une telle imbrication ne signifie pas la fin des contradictions sociales exprimées *à travers* et par *médiation* des formes spatiales, mais uniquement la non-réductibilité à une opposition dichotomique entre villes et campagnes comme contradiction principale.

On peut expliquer, par contre, la persistance de cette problématique et la diffusion de ce thème que Marx et Engels avaient repris dans l'*Idéologie allemande*. En effet, la contradiction entre « villes et campagnes » exprimait, dans l'analyse de Marx et Engels, la contradiction sociale entre les producteurs directs travaillant la terre et les gérants du produit dont l'existence était fondée sur l'appropriation du surplus agricole. Historiquement, il y a eu possibilité de « villes », c'est-à-dire de concentrations résidentielles ne vivant pas d'un produit agricole directement obtenu par le travail de la terre *sur place,* à partir du moment où il y a eu surplus agricole et appropriation de ce surplus par une classe de non travailleurs. Ainsi, tant que la base essentielle de l'économie a été l'économie agraire, le travail des paysans, sous différentes formes de rapports sociaux, les « villes » ont été la forme spatiale et l'organisation sociale exprimant à la fois la gestion-domination de la classe exploiteuse et le lieu de résidence (et de consommation) de cette classe et de ses appareils et services, alors que les « campagnes » étaient le monde où vivaient et travaillaient la « masse fondamentale » (cf. Mao Tsé-toung, *Sur le concept de « masse fondamentale »*) des exploités. La contradiction entre villes et campagnes, s'identifiant presque complètement à la séparation entre travail manuel et travail intellectuel et en exprimant la bipolarité de la contradiction principale entre exploiteurs et exploités, avait donc un sens profond. Par contre, à partir du moment où il y a déplacement de la contradiction principale, avec la dominance du mode de production capitaliste, la contradiction villes-campagnes perd l'univocité de son sens. Car il n'y a pas de contradiction entre paysans-travailleurs et prolétariat urbain, alors même qu'une identité d'intérêts sociaux se

fait entre capital industriel et capital agricole dans une économie rurale de plus en plus dominée par le capital monopolistique. Les contradictions dites villes-campagnes deviennent alors des contradictions secondaires entre secteurs productifs, entre fractions de capital. Il s'agit là de la dialectique du développement inégal que nous avons esquissée sous la rubrique des « problèmes régionaux », mais il n'y a plus de bipolarité contradictoire univoque, comme c'était le cas dans une situation esclavagiste, despotique-asiatique ou féodale ou, encore, comme c'était le cas dans l'opposition entre les seigneuries féodales et les cités bourgeoises de la transition au capitalisme. Bien sûr, il y a des spécificités, aussi bien économiques qu'idéologiques dans la situation du paysan parcellaire et du travailleur agricole, par rapport à d'autres classes et couches exploitées. Mais de telles spécificités sont traitées dans une trame plus large des rapports sociaux en même temps que les formes spatiales de l'activité humaine se diversifient, de telle façon que la dichotomie rural/urbain, même traduite dans les termes classiques de l'opposition entre villes et campagnes, n'est qu'un support matériel de l'idéologie culturaliste réactionnaire de l'évolution de la « société traditionnelle » à la « société moderne ».

Ceci a une conséquence immédiate sur notre démarche, à savoir que la « traduction théorique » de la problématique urbaine en termes de consommation collective et que le traitement des « unités spatiales » en tant qu'unités de reproduction de la force de travail, n'ont de sens *qu'historique* et que donc une *telle analyse est spécifique du mode de production capitaliste* et ne peut être appliquée aux « villes » d'autres modes de production. (C'est ainsi, par exemple, que l'autonomie politico-administrative des villes de la Renaissance, liée à la montée de la bourgeoisie marchande en opposition aux seigneurs féodaux, est à la base de la spécificité des « Cités » européennes, dont le souvenir est à la base, encore aujourd'hui, du type-idéal de ville.)

Plus encore, il est très douteux que la problématique urbaine connote les mêmes dimensions de la structure sociale dans des sociétés placées dans une situation différente et même opposée, dans la chaîne articulée de formations sociales qui constituent le système impérialiste mondial. C'est le cas, en particulier, des sociétés dépendantes, où les « problèmes urbains » renvoient le plus souvent à la problèmatique dite de la « marginalité », c'est-à-dire de la non-exigence, du point de vue du capital, de reproduction d'une bonne partie de la population qui est structurellement en dehors de la force de travail et dont le rôle n'est

même plus requis en tant qu'armée de réserve [3]. Une transposition *directe* de nos analyses sur le capitalisme avancé à de telles situations, au lieu d'utiliser un style de raisonnement analogue, peut avoir des effets intellectuels tout à fait paralysants.

Ceci dit, dans les sociétés capitalistes avancées, que faire, dira-t-on, de tant de thèmes « urbains » qui n'ont pas trait directement à la reproduction de la force de travail ? Est-ce que, par exemple, nous devons laisser de côté des thèmes aussi importants que la place occupée par la croissance urbaine dans l'investissement du capital et la spéculation financière ? Est-ce que l'occupation des centres urbains par les gratte-ciels des sièges sociaux n'est pas un thème urbain ?

Plusieurs précisions sont nécessaires à cet égard :

1. Il ne faut pas confondre la spécificité sociale d'un processus (celui de reproduction de la force de travail) et des unités qui en découlent avec la production sociale de ce processus et de ces unités, de leur structure interne, de leur développement et de leur crise. Ainsi, quand on parle du rôle joué par le capital de par la rente foncière dans « l'urbain », il ne s'agit pas d'en écarter le sujet parce qu'il n'a pas trait directement à la reproduction de la force de travail, mais plutôt de le traiter en tant que se réalisant dans ce processus de reproduction. De même, la production du « centre urbain » est affaire de capital et de l'appareil politique, mais nous ignorons ce qu'est ce « centre urbain » tant que nous ne l'avons pas décodé théoriquement. Donc, c'est en sachant quelle est la place structurelle du produit visé que nous pourrons comprendre la forme spécifique de réalisation des intérêts du capital dans sa production.

2. L'analyse des composantes spatiales n'est pas, par elle-même, une analyse des processus de reproduction de la force de travail, n'est pas une analyse urbaine et, par conséquent (car c'est cela l'important), elle ne répond pas aux règles particulières découvertes dans le domaine de l'urbain. *Mais elle l'est très souvent à cause du découpage de l'espace en unités spécifiques à partir du processus de reproduction de la force de travail.* Le « centre urbain »

3. Voir, sur ces thèmes, M. CASTELLS, *Planificacion, participacion y cambio social en America Latina*, Ediciones Siap, Planteos, Buenos Aires, 1975. Ainsi que les textes rassemblés dans : M. CASTELLS (sous la direction de), *Imperialismo y Urbanizacion en America Latina*, Ed. Gustavo Gilli, Barcelona, 1973 ; M. CASTELLS (sous la direction de), *Estructura de clases y politica urbana en America Latina*, Ediciones Siap, Buenos Aires, vol. 1, 1974 ; vol. 2, 1976.

est urbain parce que la forme spatiale et les rapports sociaux qui s'y expriment *sont un élément du fonctionnement et du changement des unités de reproduction collective de la force de travail, des unités « urbaines »*.

3. Le point fondamental est celui-ci : le fait que le processus de reproduction de la force de travail ait une certaine spécificité, à la base de l'autonomie relative de « l'urbain » et des « unités urbaines », ne veut pas dire qu'il soit indépendant de l'ensemble de la structure sociale. *Plus encore, il est structuré lui-même (comme tout processus social), par une combinaison spécifique, organisée par la contradiction principale entre les classes, des éléments fondamentaux de la structure sociale. C'est cette structuration interne du processus de reproduction collective de la force de travail que nous appelons « structure urbaine »*. Elle est composée de l'articulation spécifique des instances économiques, politiques et idéologiques des modes de production dans la formation sociale, *à l'intérieur du processus de reproduction collective de la force de travail*. Ceci, qui a l'air d'être horriblement compliqué et abstrait, est pourtant le mode de raisonnement couramment utilisé par les marxistes dans d'autres régions de la structure sociale : la difficulté provient plutôt du dépaysement causé par le brouillard de l'idéologie de l'urbain.

En effet, tout le monde s'accorde à « situer » structurellement une usine au niveau de l'économique et plus précisément dans le processus de reproduction des moyens de production. Et pourtant, une usine n'est pas « que ça ». Mais elle est *d'abord ça*. En son intérieur se réalisent des processus de reproduction de rapports sociaux idéologiques, s'exercent des rapports de domination politiques, ont lieu aussi, en un certain sens, des processus concourant à la reproduction de la force de travail (par exemple, les mesures de sécurité dans le travail...). Toutefois, cet ensemble de processus se réalise à l'intérieur d'un procès de production immédiat et l'articulation des éléments de la structure sociale ici est spécifique, en ce sens qu'elle répond à des règles modernes, différentes, par exemple, de celles qui articulent la structure sociale à l'intérieur de l'appareil d'Etat. (Le lecteur voudra bien se détacher de l'immédiateté empiriste de l'analyse en termes « d'usine » dans l'exemple utilisé et généraliser le raisonnement au procès de production dans son ensemble.)

Ainsi, la même structuration interne de l'ensemble de la structure sociale au niveau des villes se réalise de façon spécifique par le processus de consommation collective. Il n'est donc pas indifférent de savoir quel est le processus qui spécifie cette structuration car les pratiques histori-

ques enracinées dans un tel processus en porteront la marque.

Il convient, en outre, de rappeler qu'il ne s'agit pas là de pures « combinaisons formelles » d'éléments structurels, mais d'articulations historiquement déterminées, spécifiant *sous une forme propre, la contradiction entre capital et travail* (donc, la lutte de classes) et les contradictions qui en découlent.

A quoi sert tout cela ? Et comment le justifie-t-on ?

Cela sert à développer une recherche scientifique sur les problèmes connotés (et donc à orienter la pratique sociale correspondante) et ne se justifie que par la fécondité des résultats de recherche acquis à partir de ces nouvelles bases.

Ainsi, par exemple, si l'on part d'une analyse culturaliste de l'urbain, on s'efforcera d'établir et de comparer des « styles de vie » différents suivant les formes d'espace et d'en déceler les liens de causalité sous-jacents. Si l'on part de la contradiction entre « ville » et « campagne », on établira les caractéristiques de ces deux termes et on montrera ensuite l'effet propre de ces caractéristiques géographiques et économiques sur les rapports sociaux qui en découlent. Si l'on en reste à une analyse de la production de l'espace, on choisira tel ou tel processus économique ou politique et l'on montrera le résultat auquel ils aboutissent en ce qui concerne la forme spatiale (de l'agrément du cadre à la fonctionnalité de la disposition des volumes bâtis).

Si l'on part de l'analyse que nous avons effectuée, on se centrera avant tout sur l'analyse des moyens collectifs de consommation, en étudiant celle-ci de façon différentielle suivant les filières de la force de travail qu'il faut reproduire et les contradictions de classe qui s'y expriment de manière spécifique.

Si de telles hypothèses sont justifiées, une analyse concrète des processus de consommation collective doit éclairer, *au bout du chemin,* l'essentiel des problèmes qu'on appelle « urbains » dans le langage courant. Telle est la seule démonstration possible (en termes *d'efficacité sociale*) de la validité de notre point de départ, au-delà des raisonnements logiques et du recours à l'autorité morale des auteurs classiques.

Ainsi, par exemple, quels sont les problèmes concrets à travers lesquels s'est exprimée l'importance grandissante de l'urbain depuis vingt ans ?

1) La concentration urbaine croissante, c'est-à-dire la concentration de la population dans des agglomérations de plus en plus gigantesques, avec tout ce qui en découle.

2) L'intervention massive de l'Etat dans la production et

la distribution des équipements collectifs et dans l'aménagement urbain.

3) Le développement des « luttes urbaines », nouvelles formes de conflits sociaux.

4) Le développement vertigineux des discours sur l'urbain, de la « prise de conscience sur ces problèmes » et de leur mise en premier plan par les appareils institutionnels officiels.

Une analyse de ces phénomènes historiques en termes de consommation collective tendrait à signaler la correspondance et la causalité entre ces « réalités » et des tendances structurelles fondamentales du capitalisme monopoliste d'Etat :

1) Socialisation objective de la reproduction de la force de travail et concentration des moyens de consommation à la suite de la concentration et la centralisation des moyens de production et de leur gestion.

2) Intervention nécessaire et permanente de l'appareil d'Etat pour pallier la rentabilité différentielle des secteurs de production des moyens de consommation et assurer le fonctionnement d'un processus de plus en plus complexe et interdépendant.

3) Revendication des classes dominées concernant de plus en plus le « salaire indirect » dans la mesure où celui-ci prend une place accrue dans leur processus de reproduction simple et élargie.

4) Traitement de cet ensemble de problèmes nouveaux par l'*idéologie dominante*, en les déplaçant, en les naturalisant, en les spatialisant : développement de l'idéologie de l'urbain qui s'universalise sous la forme de l'idéologie de l'environnement.

Il va de soi que ces quelques rapprochements ne peuvent pas jouer le rôle d'une démonstration. Ils nous servent, pourtant, pour indiquer la façon dont nous entendons remettre sur ses pieds la problématique urbaine aujourd'hui dominée par l'idéalisme culturaliste ou par l'empirisme spatial.

Hic Rhodus, hic salta !, comme dirait l'autre...

C) Une dernière rectification théorique, assez importante, concernant les analyses exposées dans ce livre, *est celle qui se réfère à l'étude des mouvements sociaux urbains.*

Le grand danger de la perspective que nous développons dans les dernières pages de *La Question urbaine* est celui du subjectivisme dans l'analyse des pratiques qu'on aurait accouplé à un certain structuralisme dans l'analyse du système urbain. En effet, comme l'écrit Jordi Borja dans un

des meilleurs textes sur ces thèmes[4] : « L'analyse du phénomène urbain souffre, dans ses formulations théoriques, d'une difficulté particulière pour expliquer *à la fois* la structure urbaine et les mouvements urbains... La rupture, de souche idéaliste, entre les structures et les pratiques paralyse l'analyse dialectique et développe une dichotomie analytique entre une *théorie de la reproduction* (« la ville du capital ») et une *théorie du changement* de type historiciste (la ville transformée par les « mouvements sociaux urbains »). L'analyse dialectique conçoit toute structure comme une réalité contradictoire et en changement continu. Ces contradictions objectives suscitent des conflits sociaux qui apparaissent en tant qu'*agents immédiats* du changement. Il n'y a pas des structures qui ne soient pas autre chose qu'un ensemble de relations sociales contradictoires et conflictuelles, plus ou moins cristallisées, mais toujours en processus de changement. Et il n'y a pas des mouvements urbains, dans lesquels participent toutes les classes sociales à des degrés différents, qui ne se situent pas à l'intérieur des structures, en les exprimant et en les modifiant de façon constante. » On ne saurait mieux dire.

Or, de ce point de vue, si les analyses de ce livre ne nous semblent pas pouvoir être taxées de structuralistes (car elles rappellent sans cesse que les structures n'existent que dans les pratiques et que la « structure urbaine » n'est qu'une construction théorique dont l'analyse passe nécessairement par l'étude de la politique urbaine), par contre, elles se prêtent à des déviations subjectivistes en ce qui concerne les mouvements sociaux urbains. De manière plus précise, notre grille d'analyse sur les mouvements urbains, telle que présentée dans le livre, ne prend en considération que les caractéristiques internes du mouvement et leur impact sur la structure sociale. En fait, l'étude des mouvements urbains ne peut se faire qu'en observant l'interaction entre les intérêts structurels et les agents sociaux qui constituent le mouvement et les intérêts et les agents sociaux qui s'y opposent. Ce qui veut dire que la grille d'analyse des mouvements urbains doit considérer au moins quatre plans en constante interaction :

a) *L'enjeu* du mouvement, défini par le contenu structurel du problème traité.

4. Jordi Borja, *Estructura Urbana y Movimientos Urbanos*, Cuadernos de Analisis Urbanos, Departamento de Geografia, Universidad Autonoma de Barcelona, 1974.

b) La structure interne du mouvement et les intérêts et acteurs qui y sont présents.

c) Les intérêts structurels opposés au mouvement, l'expression organisationnelle de ces intérêts, les pratiques concrètes de cette opposition.

d) Les effets du mouvement sur la structure urbaine et sur les rapports politiques et idéologiques.

Nos travaux sur ces thèmes depuis trois ans ont mis en pratique cette méthodologie avec des résultats assez encourageants [5].

D'autre part, il faut délimiter plus clairement la différence entre l'étude des *luttes urbaines* (en tant que pratique historique) et la découverte de *mouvements sociaux urbains* (en tant que pratique historique transformatrice). Nous étudions les premières pour y découvrir les éléments susceptibles de développer des mouvements sociaux, c'est-à-dire des systèmes de pratiques susceptibles de transformer la logique structurellement dominante. Et l'une de nos hypothèses centrales, qui doit être rappelée une nouvelle fois, est qu'il n'y a pas de transformation qualitative de la structure urbaine qui ne soit pas produite par une articulation des mouvements urbains à d'autres mouvements, en particulier (dans nos sociétés) au mouvement ouvrier et à la lutte politique de classe. En ce sens, nous n'affirmons pas que les mouvements urbains soient *les seules sources* de changement urbain [6]. Plutôt nous disons que les mouvements de masse (dont les mouvements urbains) produisent des transformations qualitatives, au sens large du terme, dans l'organisation urbaine à travers un changement, ponctuel ou global, de la corrélation des forces parmi les classes. Et cela passe, nécessairement, par une modification, locale ou globale, du rapport de forces politique, généralement traduit dans la composition et l'orientation des institutions politiques.

•

Les trois resctifications-précisions que nous faisons n'épuisent pas, loin de là, les problèmes posés par rapport aux questions traitées dans ce livre. Mais il ne s'agit pas

5. Cf. M. Castells, E. Cherki, F. Godard, D. Mehl, *Sociologie des mouvements sociaux urbains. Enquête sur la région parisienne*, vol. 1, Mouton, Paris, 1976.

6. Ch. Pickvance, « On the Study of Urban Social Movements », *The Sociological Review*, vol. 23, n° 1, Feb. 1975.

pour nous de tout revoir ; seulement d'indiquer les principaux points qui ont pu prêter à confusion et de commenter l'évolution actuelle, non pas seulement de nos travaux, mais du courant, bien plus large, de recherche marxiste qui se développe sur les problèmes urbains.

Toutefois, le point essentiel n'est pas de revenir sans cesse sur les délimitations conceptuelles nécessaires pour entreprendre le travail, mais de prouver le mouvement en marchant. En faisant des progrès dans l'analyse spécifique des problèmes qu'on appelle urbains dans le capitalisme avancé ; c'est-à-dire dans l'étude des nouvelles contradictions liées aux processus de consommation collective *et* à l'organisation capitaliste du territoire. S'il n'est pas question d'entreprendre ici — dans les annotations à une étape antérieure de notre travail — une telle étude, nous voudrions signaler la direction de nos réflexions en ce sens, afin de mieux articuler ce livre, tel qu'il est, au développement des travaux qui s'en inspirent.

2. Sur la théorie de la consommation collective dans le capitalisme avancé et son rapport aux contradictions politiques urbaines.

Peut-être la source des principaux problèmes théoriques rencontrés pour un développement des thèses exposées dans *La Question urbaine,* est le fait que la démarche générale de ce livre se place à contre-courant. C'est-à-dire, au lieu de partir des bases théoriques propres (celles du marxisme) et de définir ses propres cibles (la logique sociale sous-jacente aux moyens de consommation et/ou à l'organisation sociale de l'espace), il parcourt la problématique urbaine, en se dégageant progressivement de l'idéologie implicite, à travers un mouvement qui combine la critique, la recherche concrète et la proposition, toute balbutiante, de nouveaux concepts. On ne pouvait pas procéder autrement, car tout champ théorique nouveau émerge des contradictions qui se développent à partir d'un carcan ancien.

Mais une fois développé l'essentiel de la critique, il faut renverser la démarche intellectuelle. Il faut partir d'une définition nouvelle, théorique et historique, des problèmes et procéder à l'enquête. En réalité, l'un des plus grands problèmes rencontrés par le développement d'une recherche marxiste appliquée à notre époque est que les intellectuels marxistes emploient trop de temps à essayer de justifier le fait d'être marxistes. Il est bien plus important de s'atteler aux tâches de recherche, d'élaboration et d'enquête qui

nous attendent. Le fruit de notre travail est le développement d'une pratique scientifique et d'une pratique politique de masse. La force de nos analyses doit venir de leur capacité explicative et non pas de leur habileté polémique. C'est pourquoi *La Question urbaine* est seulement un préalable à la recherche, un défrichage du terrain obscurci par l'idéalisme sociologique. A partir de là, une nouvelle démarche doit se développer (et se développe, en fait) de façon autonome, en posant ses propres questions.

Voilà pourquoi, dans ce texte qui veut articuler un livre déjà écrit, à un mouvement qui lui est ultérieur, nous voudrions avancer quelques idées sur l'analyse matérialiste des processus de consommation, et en particulier de consommation collective dans le capitalisme avancé, car ils nous semblent à la base des enjeux, reconnus-méconnus par la problématique urbaine [7].

•

2.1. Classes sociales et processus de consommation.

Par *consommation*, nous entendons le *processus social d'appropriation du produit* par « les hommes », c'est-à-dire les classes sociales. Mais le *produit* se décompose *en reproduction des moyens de production, reproduction de la force de travail et surtravail.* Ce *surtravail* se décompose en : reproduction élargie des moyens de production (ou consommation productive, dans les termes de Marx), reproduction élargie de la force de travail (ou « consommation individuelle » pour Marx), et en ce que Marx lui-même appelle, d'un terme imprécis, la « consommation individuelle de luxe », entendant par là la consommation des individus dépassant le niveau de reproduction simple et élargie suivant des besoins historiquement définis. Il faudrait par ailleurs préciser que dans la reproduction simple et élargie des moyens de production et de la force de travail, on doit inclure tous les « frais » sociaux découlant de la suprastructure institutionnelle (appareils d'Etat en particulier) nécessaire à la dite reproduction.

Si tel est le processus de consommation du point de vue du mode de production, en considérant l'économique proprement dit, il y a spécificité des biens de consommation

7. Une première série d'hypothèses ont été exposées dans M. Castells, « Collective Consumption and Urban Contradictions in Advanced Capitalism », in L. Lindberg (editor), *Politics and the Future of Industrial Society*, Mc Kay, 1976 ; ce texte a été aussi publié en italien par *Il Mulino*, Bologna, n° 1, 1974, en une version préliminaire.

en tant que constituant un des deux grands secteurs (le secteur II dans l'exposé du *Capital*) dans lesquels on peut diviser la production. Ceci entraîne un certain nombre de règles propres.

Du point de vue des classes sociales, la consommation est à la fois une *expression* et un *moyen*, c'est-à-dire une pratique sociale, qui se réalise suivant un certain contenu (idéologique) et qui concrétise au niveau des *rapports de distribution* les oppositions et les luttes déterminées par les rapports de production.

Comme tout processus social, la consommation est déterminée par les règles générales du mode de production, par la matrice sociale où elle s'inscrit. Mais cette détermination se produit à différents niveaux et avec des effets spécifiques si l'on tient compte de la diversité de significations sociales de la consommation : *appropriation du produit*, pour les classes sociales ; *reproduction de la force de travail*, en ce qui concerne le procès de production ; *reproduction de rapports sociaux* en ce qui concerne le mode de production dans son ensemble.

Par ailleurs, la réalisation matérielle du processus de consommation implique la mise en relation des *produits* (ou biens à consommer) et des *agents-consommateurs*, suivant une détermination sociale, relativement autonome. La liaison de ces deux déterminations et celle directe du processus de consommation sont à la base des règles (ou mode de consommation) sous-jacentes aux pratiques sociales dans ce domaine.

Ces pratiques consommatrices doivent être saisies aux trois niveaux signalés, c'est-à-dire, en tant que processus de reproduction de la force de travail, en tant qu'expression des rapports de classe au niveau des rapports de distribution et en tant que reproduction des rapports sociaux inhérente au mode de production. Toute analyse unilatérale de l'un de ces 3 plans amène à des déviations qu'on peut qualifier, successivement d' « économisme », de « politisme » et d' « idéologisme ».

Pour avancer dans cette perspective, il convient de mettre en lumière quelques éléments de l'évolution historique de la consommation dans le capitalisme, en essayant d'exercer ainsi les outils conceptuels que nous essayons de forger, d'une manière un peu plus précise.

2.2. La transformation du processus de consommation dans le capitalisme avancé.

On sait que le mode de production capitaliste, à l'heure actuelle, se caractérise par quelques traits fondamentaux :

1) Accroissement sans précédent de la *masse* de *plus-value* mais, en même temps, rôle central *de la lutte contre la baisse tendancielle du taux de profit,* dérivée de l'augmentation de plus en plus accélérée de la composition organique du capital.

2) Développement accéléré, quoique inégal et contradictoire, des *forces productives.*

3) Développement inégal et contradictoire, mais toujours *ascendant* de la *lutte de classes.*

A travers ces trois traits fondamentaux, on décèle non pas un capitalisme stagnant, mais un capitalisme qui se développe de façon *contradictoire, accéléré* et *ininterrompue,* en traversant des nouvelles phases à l'intérieur du stade monopoliste, en se développant de façon extensive (à l'échelle mondiale), à la fois par rapport à lui-même (de façon à ce que les phases les plus avancées pénètrent et dissolvent les rapports de production des phases capitalistes moins avancées) et par rapport à d'autres modes de production (pré-capitalistes ou archéo-capitalistes). Une telle évolution n'implique pas l'éternité historique du mode de production capitaliste, car au fur et à mesure de ce développement gigantesque, ces contradictions s'approfondissent, se globalisent, deviennent interdépendantes à l'échelle mondiale et débouchent sur une crise généralisée. Mais cela veut dire qu'on doit s'écarter de toute vision mécaniste de l'écroulement d'un mode de production par la seule dynamique de ses crises internes. Les contradictions ainsi suscitées posent toujours les termes d'une alternative historique, mais l'aspect principal de la contradiction résulte toujours d'un processus historique déterminé — dépendant de la lutte de classes et de son expression politique.

Cette analyse des tendances expansives contradictoires du mode de production capitaliste des deux dernières décennies, nous permet de mieux situer le rôle joué par *le processus de consommation.*

En effet, les trois grandes tendances signalées déterminent trois effets spécifiques à la base des transformations dans le secteur de la consommation :

1) Le capital monopoliste, à la recherche de débouchés d'investissement, occupe et transforme des nouveaux secteurs de l'économie, jusqu'alors moins avancés du fait d'un taux de profit inférieur. Tel est, en particulier, le cas de la production de *moyens de consommation,* de l'agriculture à l'électro-ménager. Il est clair que cette transformation résulte de l'intérêt du capital investi plutôt qu'elle ne suit la demande sociale, d'où le besoin de publicité, le déve-

loppement du crédit et d'autres systèmes d'orientation de la demande pour l'ajuster à l'offre.

2) Le développement de la lutte de classes, la puissance croissante du mouvement ouvrier, en transformant le rapport de forces entre les classes, ouvre des brèches dans la logique dominante suivant la ligne de résistance la plus faible, infléchissant ainsi les *rapports de distribution* plutôt que les *rapports de production*. Il y a donc exigence historique d'élévation du niveau de consommation par les classes populaires, exigence à laquelle le système peut répondre sans voir sa logique s'effondrer, même s'il aura fallu des grandes batailles (1936 en France, par exemple ; 1960 en Italie, 1959-61 en Belgique, etc.) pour le contraindre. D'autant plus que, *d'une certaine manière*, cette exigence populaire peut être utilisée par le capital en quête de nouveaux secteurs, à condition d'orienter étroitement le type de moyens de consommation à produire : on devine là la constitution d'un nouvel enjeu contradictoire entre les intérêts du capital et ceux de l'ensemble des classes populaires (et pas seulement du prolétariat).

3) *Le développement* et la *socialisation croissante des forces productives*, à la fois *exigent* et *permettent* le développement de la masse des moyens de consommation et du rôle stratégique qu'ils jouent dans l'économie. En effet, plus la production est à grande échelle et interdépendante, plus la reproduction de la force de travail est, à la fois, complexe et importante.

Complexe : parce qu'il faut assurer l'ajustement d'une masse énorme de travailleurs à des exigences et à des plannings de plus en plus précis et peu remplaçables.

Importante : parce que dans un procès de production dépendant d'un profit normalisé sur le long terme et à l'échelle mondiale, l'important est le fonctionnement sans à-coups, donc le fonctionnement régulier de l'élément le moins prévisible et contrôlable : la force de travail. Etant donné la masse sans cesse croissante de « travail cristallisé » que le travail vivant doit mettre en valeur, plus la composition organique du capital augmente et plus la fraction restante de travail vivant devient stratégiquement centrale.

Par ailleurs, le développement des forces productives, avec l'augmentation de la productivité qu'il représente, *permet l'accroissement du niveau de consommation dans les pays et les secteurs avancés à l'intérieur du développement inégal du mode de production capitaliste à l'échelle mondiale* (faut-il rappeler que 2/3 de l'espèce humaine restent au-dessous du niveau de reproduction biologique ?).

A partir de ces tendances de base, on peut comprendre

les transformations qui se sont produites dans le processus de consommation :

— D'une part, la pénétration du capital monopoliste a provoqué la destruction des rapports archéo-capitalistes particulièrement importants dans la production de moyens de consommation destinés aux classes populaires et dans le secteur de la distribution.

De l'agriculture du grand capital aux super-marchés, en passant par la mécanisation, parfois utile, du travail ménager, on assiste à ce qui est saisi par l'expérience sous le terme de « consommation de masse ». Il est clair que ce ne sont pas les objets les plus « utiles » (en termes de valeur d'usage) qui sont ainsi produits mais ceux qui sont les plus rentables. Mais en même temps, la critique passéiste de la « société de consommation » tend à regretter la « qualité perdue » sans se soucier du fait que la dite qualité a toujours été réservée à une élite. Aucune critique sérieuse de la consommation ne peut être faite sans la rapporter à des pratiques de classe historiquement déterminées, sans quoi il ne s'agit que de variations autour de l'éternelle tragédie d'un Homme abstrait aux prises avec les puissances du Mal.

— D'autre part, le processus de consommation acquiert une place décisive dans la reproduction du mode de production dans son ensemble dans sa phase actuelle :

Au niveau de l'économique, il est essentiel d'une part à la reproduction de la force de travail, et, d'autre part, au mode de réalisation de la plus-value. Il devient essentiel pour la force de travail qualifiée et nécessaire au fonctionnement sans à-coups de la masse interdépendante de la force de travail sous-qualifiée. Du point de vue de la réalisation de la plus-value, si le rapport entre secteur I et secteur II a toujours été la base des crises de surproduction dans le capitalisme, plus la masse de moyens de production (Secteur I) s'accroît exponentiellement et plus l'équilibre des secteurs devient sensible aux moindres variations de la réalisation dans le Secteur II.

Au niveau du politique, la consommation prend une place de plus en plus importante dans le processus de *revendication-intégration,* dans la mesure où la tactique de « participation conflictuelle » liée au néo-capitalisme renvoie le conflit au plan des rapports de distribution. Mais cela veut dire aussi que toute faille dans le mécanisme intégrateur qu'est la consommation élargit des bases d'opposition au système dans la mesure où le fondement des revendications à ce niveau est reconnu comme légitime et pratiqué par l'ensemble des classes, fractions et couches.

Au niveau idéologique, la consommation est, il est vrai,

expression de pratique de classe et de niveau dans la hiérarchie de la stratification sociale. Mais elle est aussi consommation marchande de signes, cette valeur d'échange du signe ayant étendu encore la sphère de la production capitaliste, qui non seulement a pénétré la production des moyens de consommation, mais aussi celle de la symbolique qui leur est liée et se développe suivant une logique relativement autonome. Il est important, donc, de reconnaître cette dimension de la consommation et de lui assigner une place dans l'analyse, sans pour autant en faire l'axe privilégié de l'expansion du mode de production lui attribuant ainsi le rôle exorbitant de condensateur des nouvelles contradictions de classe (comme tend à faire l'idéologie sémiologique).

Par ailleurs, la spécificité de la phase du capitalisme monopoliste d'*Etat* s'exprime à travers les phénomènes suivants :

1) Les monopoles organisent et rationalisent l'ensemble de la consommation dans tous les domaines. C'est ainsi que l'autonomie *relative* de ce processus par rapport à la logique monopolistique dominante est abolie et que l'on pourra parler de véritables *cadences de la consommation.* Ce qui s'exprime au niveau du vécu par une oppression croissante dans la vie quotidienne et l'imposition d'un rythme entièrement hétéronome dans l'activité hors travail.

2) L'appareil d'Etat intervient de façon massive, systématique, permanente et *structurellement nécessaire* dans le processus de consommation, et ceci sous différentes formes :

a) Aide directe aux monopoles capitalistes, afin de faciliter leur prise en charge de certains secteurs (exemple : fiscalité visant les petits commerçants et favorisant les chaînes de distribution).

b) « Combler les trous » laissés par la logique du grand capital dans certains secteurs de consommation. C'est ainsi que nous assisterons à la prise en charge par l'Etat de vastes secteurs de production de moyens essentiels à la reproduction de la force de travail : santé-éducation, logement, équipements collectifs, etc. C'est ici que la « problématique urbaine » plonge ses racines.

c) Puisque l'Etat prend en charge une partie considérable, et *objectivement socialisée,* du processus de consommation, puisqu'il intervient dans l'aide directe aux grands groupes économiques qui y dominent, puisque la consommation devient un rouage central aux niveaux économique, politique et idéologique, alors même qu'aucune régulation centralisée du processus n'est mise en place dans l'écono-

mique, l'Etat devient le véritable *aménageur* du processus de consommation dans son ensemble : ceci est à la base de la dite « politique urbaine ».

2.3. **Consommation collective.**

Nous avons rappelé la distinction classique de Marx entre *consommation collective* (concourant à la reproduction des moyens de production), *consommation individuelle* (concourant à la reproduction de la force de travail) et *consommation de luxe* (consommation individuelle excédant les besoins historiquement déterminés de reproduction de la force de travail).

La « consommation productive » n'est pas prise en compte par le langage courant dans le « processus de consommation ». Aussi, même si du point de vue théorique elle est bel et bien consommation (« appropriation sociale du produit »), nous l'excluons *momentanément* de notre champ d'analyse afin de simplifier le travail, déjà fort complexe.

Par ailleurs, la distinction entre « consommation de luxe » et « pas de luxe » nous semble fort discutable, renvoyant de fait à une théorie naturaliste des besoins quelles que soient les précautions de style. Donc, nous la mettrons entre parenthèses en attendant d'avoir poussé l'analyse plus en profondeur.

Par contre, l'analyse de Marx nous semble omettre une différence fondamentale aujourd'hui dans le processus de consommation, différence, il est vrai, dont l'importance est beaucoup plus grande aujourd'hui que dans le stade concurrentiel du capitalisme, analysé par Marx.

C'est la distinction entre *consommation individuelle* et *consommation collective,* entendant par cette dernière la consommation dont le traitement économique et social, tout en restant capitaliste, ne se fait pas à travers le marché mais à travers l'appareil d'Etat. Les « biens collectifs » disent les économistes marginalistes, sont ceux qui n'ont pas de prix de marché. C'est un constat. Mais la distinction entre *consommation individuelle et collective* a été contestée en général à cause des critères employés dans la caractérisation de cette dernière, fondés sur un prétendu caractère « naturel » de certains biens (par exemple, leur indivisibilité : tels l'air, l'eau, etc.). Or, il suffit de penser au processus de privatisation des ressources naturelles pour se rendre compte que rien ne peut échapper au grand capital ; à l'intérieur d'une logique capitaliste dominante, tout, absolument tout, peut devenir marchandise.

Tout sauf les biens dont le processus de production rap-

porte un taux de profit inférieur au taux moyen. Tout, sauf ceux des biens ou services dont l'Etat doit avoir le monopole pour assurer l'intérêt de la classe capitaliste dans son ensemble (école, police, par exemple, et encore suivant les situations historiques).

Cette *consommation collective* est donc celle concernant les biens dont la production n'est pas assurée par le capital non à cause d'une quelconque qualité intrinsèque, mais conformément aux intérêts spécifiques et généraux du capital : c'est ainsi qu'un même produit (le logement, par exemple) sera traité *à la fois* par le marché et par l'Etat, et sera donc alternativement produit de consommation individuelle ou collective, suivant des critères qui seront par ailleurs historiquement mouvants. Nous nous écartons ainsi de l'empirisme qui consiste à identifier un processus social donné (la consommation collective) et un produit matériel (le logement comme valeur d'usage). D'autre part, ces « biens de consommation collectifs » seraient ceux qui sont nécessaires à la reproduction de la force de travail et/ou à la reproduction des rapports sociaux, sans quoi ils ne seraient pas produits malgré leur manque d'intérêt pour la production de profit.

Enfin et surtout cette production de la *consommation collective* (à taux de profit faible ou nul) joue un rôle fondamental dans la lutte du capital contre la baisse tendancielle du taux de profit. En effet, en dévalorisant une partie du capital social par des investissements sans profit, l'Etat contribue à rehausser d'autant le taux de profit du secteur privé, malgré la baisse tendancielle du taux de profit rapporté au capital social dans son ensemble. Donc, même si ce mécanisme n'est pas la principale arme du capital pour contrecarrer la B. T. T. P. (baisse tendancielle du taux de profit), l'intensification de l'exploitation et son développement à l'échelle mondiale en constituant l'arme essentielle, il reste que *l'intervention de l'Etat en matière de consommation est un des principaux rouages du capitalisme monopolistique, et pas seulement pour la reproduction du capital.*

Si telle est la détermination du processus de consommation collective, il faudra distinguer entre la *production des moyens de consommation* et le *processus de consommation* lui-même, bien que le second dépende du premier et en porte la marque. Cela dit, si du point de vue de la causalité historique telle est la démarche, du point de vue de l'ordre de pensée, il nous fait théoriser le processus de consommation en lui-même, car il est impossible de savoir quels sont les effets spécifiques d'une cause sur un effet dont on ignore les contours.

Pour cela nous tiendrons compte de trois points fondamentaux :

1) La *consommation collective* concerne, pour l'essentiel, le processus de reproduction de la force de travail et le processus de reproduction des rapports sociaux *mais en tant qu'articulé à la reproduction de la force de travail* (par conséquent obéissant à des rythmes spécifiques). Cette reproduction peut être simple ou élargie. La reproduction élargie, devra toujours être définie selon une spécification historique, et constituera un des points forts de l'analyse et l'un de ceux qui présentent le plus de difficulté.

2) Comme tout processus social, la consommation collective se compose *d'éléments qui ne peuvent être définis que dans leurs rapports.* D'ailleurs, elle n'est rien d'autre que les rapports, historiquement déterminés entre ces éléments. Quels sont-ils ? Les mêmes que ceux du procès de production. Force de travail, Moyens de production, non-travail, mais organisés suivant une logique différente. Dans l'organisation structurelle des contradictions spécifiques à ce processus réside le secret ultime de la consommation collective. (Cette phrase sybilline cherche à peine à cacher l'état embryonnaire et provisoire de nos recherches sur ce point de l'analyse.)

3) Tout processus de consommation définit des unités de réalisation de ce processus. Ces unités, articulant des moyens collectifs de consommation, constituent la base matérielle des unités urbaines. C'est pourquoi la problématique urbaine se rattache assez directement aux rapports entre classes sociales et processus de consommation.

2.4. **La politisation de l'urbain dans le capitalisme monopoliste d'Etat : quelques tendances historiques.**

La politisation des « problèmes urbains » dans le capitalisme monopolistique d'Etat, directement déterminée par la transformation des contradictions de classe dans la nouvelle phase du M. P. C. en termes de pratique politique, entraîne des effets spécifiques au niveau des rapports de pouvoir.

Ainsi, tout d'abord, du point de vue de la transformation des processus urbains (c'est-à-dire de ceux concernant la consommation collective) nous assistons à l'émergence de toute une série de traits structurels qui sont à la base de nouveaux conflits sociaux et politiques, à savoir :

— L'importance croissante de la prévisibilité du comportement de la force de travail dans un procès de production complexe et interdépendant, exige une attention grandissante au traitement collectif des processus de sa repro-

duction. Cette tendance est renforcée par les exigences croissantes des masses de travailleurs élargissant progressivement leurs revendications du domaine salarial à celui des conditions d'ensemble de leur reproduction. Ces deux traits sont à la base des mouvements de *revendication urbaine*, dans un sens, et des *mouvements d'intégration et de participation* dans l'autre sens...

— L'existence de véritables *cadences de la consommation* dans la vie quotidienne, de par la socialisation objective du processus unie à sa subordination aux intérêts du capital, est à la base :

• D'une part, *de révoltes* de plus en plus violentes et ponctuelles, très souvent entièrement spontanées, qui jaillissent en concentrant de façon collective l'agressivité individuelle qui est devenue la règle dans les conditions d'existence imposées par les grandes unités de reproduction de la force de travail.

• D'autre part, d'une exigence croissante de *régulation* du système urbain suivant la logique de la classe dominante. Cette exigence prépare le terrain au développement de la pratique et de l'idéologie de la *planification* urbaine.

— L'intervention permanente et de plus en plus large de l'appareil d'Etat dans le domaine des processus et unités de consommation en fait le véritable aménageur de la vie quotidienne. Cette intervention de l'appareil d'Etat, que nous nommons *planification urbaine* au sens large, entraîne une politisation presque immédiate de toute la problématique urbaine, puisque le gérant et l'interlocuteur des revendications et des exigences sociales tend à être, en dernière instance, l'appareil politique des classes dominantes. Cela dit, la politisation ainsi instaurée n'est pas obligatoirement source de conflit ou de changement, car elle peut aussi bien être mécanisme d'intégration et de participation : tout dépend de l'articulation des contradictions et des pratiques ou, si l'on veut, de la dialectique entre appareil d'Etat et mouvements sociaux urbains.

— La généralisation et la globalisation de la problématique urbaine est à la base du développement vertigineux de l'idéologie de l'urbain qui attribue au « cadre de vie » la capacité de produire ou transformer les rapports sociaux. Une telle tendance contribue au renforcement du rôle stratégique de *l'urbanisme*, comme idéologie politique et comme pratique professionnelle. Prenant appui dans la socialisation objective du processus de consommation, dans l'exigence structurelle de l'intervention de l'Etat et dans la spatialisation idéologique des nouvelles contradictions, l'*urbanisme* (et donc, l'urbaniste) devient une *discipline* au sens fort du terme, c'est-à-dire la capacité politi-

que d'imposer un certain modèle de rapports sociaux sous couvert d'un aménagement de l'espace. Voilà qui explique le déclenchement d'*utopies critiques* qui prennent le contrepied de l'idéologie de l'urbanisme officiel en lui opposant un « urbanisme autre », « humain », mais qui reste sur le terrain déplacé où les conflits de classe ont été transformés en conflits d'espace.

Si au lieu d'observer le processus de politisation de l'urbain du point de vue des transformations structurelles de la consommation collective, *nous l'observons maintenant à partir des nouvelles formes de lutte politique et des caractéristiques tendancielles de la scène politique dans le capitalisme avancé,* nous pouvons signaler aussi quelques points fondamentaux :

— *Du point de vue de la classe dominante* (le grand capital), s'il est vrai que la problématique urbaine est entièrement expression de l'idéologie dominante, qui la diffuse et la globalise de plus en plus, son développement est en même temps lié à l'éclosion de nouvelles contradictions structurelles au niveau de la consommation collective, manifestée, par exemple, par le débat politique et les revendications économiques visant de plus en plus les « équipements collectifs ». De telle façon qu'il y a *contradiction croissante entre la diffusion de l'idéologie de l'urbain par la classe dominante et les effets politiques visés au fur et à mesure que s'approfondissent les contradictions économiques qu'elle connote.*

— *Du point de vue des nouvelles tendances de révolte petite-bourgeoise,* axées essentiellement sur une contre-culture, celle-ci s'adapte parfaitement tant aux bases économiques qu'aux expressions idéologiques de la problématique urbaine. En effet, elles mettent plus en question le modèle de consommation et « la vie quotidienne » que les rapports de production et la domination politique. Leur opposition est fondée sur une critique humaniste du « cadre de vie » totalitaire et global qui s'accommode fort bien des registres naturalistes de l'idéologie de l'environnement, en prenant comme point d'appui l'utopie communautaire du passé ou de l'avenir plutôt qu'une certaine place contradictoire dans la structure des rapports de classe. Dans un certain sens, on peut dire que la révolte culturelle petite bourgeoise fournit la principale masse militante aux mouvements basés sur l'idéologie urbaine. Un tout autre problème est celui de savoir à quelles conditions ils deviennent une composante des mouvements sociaux urbains, mettant en cause le pouvoir de classe.

— Du point de vue des *tendances d'opposition réformiste,* expression des intérêts immédiats des classes domi-

nées tout en les *déliant* de leurs intérêts historiques, revendiquant donc et modifiant les rapports de distribution et de gestion sans changer les rapports de production, les « problèmes urbains » apparaissent comme le domaine privilégié de la réforme. En effet, ils sont profondément ressentis ; ils apparaissent comme un élément conditionnant au premier abord les conditions de vie des travailleurs ; *ils concernent l'ensemble des classes sociales à des degrés divers ;* ils se réfèrent à la consommation, donc ne mettent pas en cause *directement* les rapports de production ou de domination politique ; enfin, et surtout, l'occupation de certaines positions à différents niveaux de l'appareil d'Etat permet de détenir certains appareils de régulation et d'intervention dans ce domaine. On peut donc s'attendre à un développement sans précédent des tendances réformistes d'un « municipalisme social » essayant de faire des expériences socialisantes dans ce terrain. Déjà au Japon la « réforme urbaine » est à la base d'importantes victoires politiques de la gauche parlementaire, en particulier la conquête des municipalités de toutes les grandes villes.

— Du point de vue de *l'opposition politique révolutionnaire* (celle visant la destruction de l'appareil d'Etat bourgeois et la création de conditions politiques permettant de commencer la transition au socialisme), la place des contradictions urbaines, et des luttes qui en découlent, dans la stratégie d'ensemble, dépend du jugement porté sur la conjoncture de la lutte de classes et sur les caractéristiques des organisations économiques et politiques des classes dominées.

En effet, si l'on juge que les partis révolutionnaires existent, qu'ils sont solidement implantés dans les masses et que, donc, la classe ouvrière est organisée pour l'essentiel, la clef du problème est alors d'unir des vastes masses autour d'un programme politique anti-monopoliste, c'est-à-dire de construire le bloc historique des classes dominées sous l'hégémonie du prolétariat. Les problèmes urbains jouent alors un rôle privilégié dans la construction de l'alliance de classes sur des bases revendicatives (et non seulement politiques) du fait de leur pluriclassisme et de leur caractère de contradiction secondaire, mais directement aux prises avec l'appareil d'Etat.

Par contre, si l'on part de l'idée que l'autonomie prolétarienne est encore à construire, politiquement, idéologiquement, organisationnellement, alors les enjeux urbains sont relativement secondaires par rapport à la lutte ouvrière et aux conflits directement politiques.

Si l'on pense maintenant à l'importance des tendances

politiques qui convergent dans un intérêt accru pour la question urbaine (la classe dominante, la révolte petite bourgeoise, le réformisme, la tactique révolutionnaire en phase d'alliance de classes), on pourra s'expliquer l'importance croissante de cette problématique : non seulement elle exprime certaines tendances structurelles nouvelles au niveau de l'économique, mais encore, *la dynamique spécifiquement politique de la plupart des grands courants sur la scène politique du capitalisme avancé les amène à en faire un enjeu privilégié dans leur stratégie.* Ce qui explique la portée et l'ambiguïté de la question urbaine, qui est à la fois un terrain piégé de l'idéologie et une source de conflits politiques, *au sens précis* que nous venons d'établir.

3. Sur les nouvelles tendances dans la recherche urbaine.

La transformation la plus importante qui s'est opérée dans le champ intellectuel traité par *La Question urbaine* depuis sa rédaction est, sans aucun doute, le développement accéléré d'un courant de recherche empirique qui pose les questions adéquates et essaie à la fois de les traiter de façon rigoureuse et de les lier à la pratique sociale et politique. Loin de nous l'idée, exprimée par quelques commentateurs mal informés, que ce livre est à la base du courant qui s'est développé. Non seulement parce qu'une telle affirmation serait absurdement prétentieuse mais parce qu'elle est entièrement fausse. C'est plutôt le contraire. Ce livre fait partie d'un courant d'ensemble qui s'est développé, de façon inégale, dans plusieurs pays à un moment historique donné parce qu'il correspondait à un besoin de comprendre des nouvelles contradictions sociales dites urbaines et qui étaient à l'ordre du jour de la pratique des classes dominées et *des classes dominantes.* A cause d'une conjonction particulièrement favorable de conditions politiques, intellectuelles et institutionnelles, ce courant de recherche a atteint en France des proportions extrêmement significatives, devenant même hégémoniques à l'intérieur du monde académique et dans les organismes de recherche, du fait de la qualité et de l'intérêt des études réalisées. Mais, sous des formes différentes et variées, un courant semblable s'est développé en Italie, en Espagne, en Amérique latine et, plus récemment, en Angleterre et aux Etats-Unis. En parlant d'un tel courant, nous ne voulons pas dire qu'il y ait une unité théorique ou même qu'il s'agisse dans tous les cas d'une recherche marxiste, même si la théorie marxiste est le point de repère le plus courant.

Mais, dans la diversité, il s'agit de recherches qui posent des questions semblables, relatives aux rapports entre les classes, le pouvoir et les problèmes urbains, et qui essaient d'avancer dans leur traitement à travers des analyses concrètes de situations concrètes. Certes, des problèmes énormes apparaissent dans le développement de ces recherches et beaucoup d'entre elles sont hésitantes, mal construites, extrêmement biaisées du point de vue idéologique. N'importe ! L'essentiel est le retournement de perspective qu'elles opèrent. Progressivement, au fil de la pratique, elles affineront leurs méthodes, deviendront plus patientes, plus rigoureuses, plus articulées aux problèmes qui se posent dans la pratique sociale. S'il faut éviter tout triomphalisme, car nous sommes encore (et pour cause !) dans la préhistoire des sciences sociales, il faut savoir que des progrès substantiels ont été accomplis et qu'une recherche pertinente, systématique et cumulative est en train de se frayer un chemin dans le champ des pratiques sociales connotées par *La Question urbaine.*

C'est pourquoi ce livre serait aujourd'hui démodé sans une référence, même sommaire, à *quelques exemples* du travail de recherche accompli pendant ces dernières années [8]. Car c'est ce courant qu'il s'agit maintenant d'enrichir et d'améliorer dans un *débat* aussi animé et ouvert que possible.

Tout d'abord, des progrès très significatifs ont été faits dans le domaine du *fonctionnement du capital* dans la production et distribution des biens et services urbains. Nous signalerons, en particulier, les travaux de Topalov sur la promotion immobilière [9] et sur la propriété foncière [10], ceux d'Ascher sur la production du cadre bâti [11] et sur le

8. Il est clair qu'il ne s'agit pas de donner une bibliographie même sommaire qui compléterait celle existant dans le livre et qui va, plus ou moins, jusqu'en 1970. Notre propos ici est plus limité et plus précis ; il s'agit de donner des exemples d'un nouveau type de recherches qui n'existaient guère en 1970 et qui représentent une transformation fondamentale de l'analyse des contradictions urbaines par les sciences sociales. Ce faisant, nous pensons accroître la visibilité de ces recherches et faciliter la communication entre des travaux suffisamment proches pour se renforcer mutuellement dans le procès en cours.

9. Christian Topalov, *Les promoteurs immobiliers*, Mouton, Paris, 1974.

10. Christian Topalov, *Capital et propriété foncière*, Centre de Sociologie Urbaine, Paris, 1973.

11. François Ascher et Chantal Lucas, *Analyse des conditions de production du cadre bâti*, 3 volumes, U. E. R.-Urbanisation, Grenoble, 1972.

logement [12], celui de Duclos sur le rôle du capital dans la rénovation urbaine [13], celui de Preteceille sur la production des grands ensembles [14], celui de Théret et Dechervois d'une part, et d'Alain Lipietz d'autre part, sur la rente foncière [15], celui de Pottier sur le financement public de l'urbanisation [16], etc.

D'une manière générale, le Centre de sociologie urbaine (Paris) a réalisé toute une série de monographies touchant à l'analyse du capital dans le domaine urbain. Mais peut-être les progrès les plus importants concernent l'analyse des *politiques urbaines* des classes dominantes à travers une observation directe de l'intervention de l'Etat dans les services urbains et dans l'organisation de l'espace. A cet égard doivent être remarqués les travaux de Lojkine sur Paris et sur Lyon [17], ceux de Cottereau sur Paris [18], celui de Godard sur la rénovation urbaine à Paris [19], celui de Rendu et Preteceille sur la planification urbaine [20], celui de Suzanne Magri sur les politiques de logement [21], celui de l'équipe du C. E. R. A. T. à Grenoble sur l'institution communale [22], celui de Castells et Godard sur les rapports entre l'Etat et les grandes entreprises par rapport à l'urbain,

12. François Ascher et Daniel Levy, « Logement et Construction », *Economie et Politique*, mai 1973 ; François Ascher et Chantal Lucas, « L'industrie du bâtiment : des forces productives à libérer », *Economie et Politique*, mars 1974.

13. Denis Duclos, *Propriété foncière et processus d'urbanisation*, C. S. U., Paris 1973.

14. Edmond Preteceille, *La production des grands ensembles*, Mouton, Paris, 1973.

15. Brunot Theret et Miguel Dechervois, *Contribution à l'étude de la rente foncière capitaliste*, Mouton, Paris 1975. Alain Lipietz, *Le tribut foncier urbain*, Maspero, Paris, 1974.

16. Claude Pottier, *La logique du financement public de l'urbanisation*, Mouton, Paris, 1975.

17. Jean Lojkine, *La politique urbaine dans la région parisienne*, 1945-1972, Mouton, Paris, 1973 ; Jean Lojkine, *La politique urbaine dans la région lyonnaise*, 1945-1972, Mouton, Paris, 1974 ; il faut aussi signaler des contributions théoriques plus générales, très importantes de Jean Lojkine sur les thèmes de l'urbanisation : « Contribution à une théorie marxiste de l'urbanisation capitaliste », *Cahiers Internationaux de Sociologie*, 1, 1973 ; et « Urban Policies and Urban Social Movements », in Michael Harloe (editor), *Captive Cities*, John Wiley, London, 1976.

18. Voir ses articles sur la planification urbaine à Paris et sur le mouvement municipal parisien dans les numéros spéciaux « Politique urbaine » de *Sociologie du Travail*, 4, 1969 et 4, 1970.

19 Francis Godard et autres, *La rénovation urbaine à Paris. Structure urbaine et logique de classe*, Mouton, Paris, 1973.

20. En cours au Centre de sociologie urbaine en 1974-1975.

21. Sylvie Biarez et autres, *Institution communale et pouvoir politique. Les cas de Roanne*, Mouton, Paris, 1974.

22. M Castells et F. Godard, *Monopolville*, Mouton, Paris 1974.

ceux d'Amiot [23] et de Ion [24] sur la politique des équipements culturels, ainsi que les recherches, malheureusement non publiées, d'Henri Coing sur les politiques urbaines dans plusieurs villes et les travaux de François d'Arcy d'une part, et de Mesnard d'autre part, sur les rapports entre le droit, la politique et l'urbanisme.

Des recherches ont commencé sur les mouvements sociaux urbains aussi bien au Centre d'étude des mouvements sociaux [25] qu'au Centre de sociologie urbaine [26] et qu'au groupe de chercheurs urbains de Rennes [27]. Bien que certains travaux sur ce sujet aient été déjà publiés [28], c'est un des terrains, extrêmement significatif, où la nouvelle recherche urbaine doit encore développer une véritable analyse, dépassant les commentaires lyriques ou la polémique politique.

En marge de ce courant, et sans partager ni sa problématique ni ses orientations, des travaux nouveaux, importants, ont été produits en France, en particulier une théorie générale de l'espace élaborée par Henri Lefebvre [29] à la suite de sa lecture personnelle des classiques marxistes par rapport à la ville [30]. Un courant assez original se développe dans une orientation para-psychanalytique, dans les travaux du groupe constitué autour du C. E. R. F. I. [31]. Les

23. Michel AMIOT et autres, *Politique municipale et équipements culturels*, ministère de l'Equipement, Paris, 1972.

24. Jacques ION et autres, *Les équipements socio-culturels et la ville*, ministère de l'Equipement, Paris, 1973.

25. Manuel CASTELLS, Eddy CHERKI, Francis GODARD, Dominique MEHL, *Sociologie des mouvements sociaux urbains. Enquête sur la région parisienne*. Vol. 1 : *Crise du logement et mouvements sociaux*, Mouton, Paris, 1976 ; une enquête est en cours sur les mouvements sociaux liés aux transports urbains ; une enquête a aussi été réalisée sur les luttes urbaines en Europe, en 1974-1975.

26. En particulier, des travaux de Michel Freyssenet.

27. Armel HUET et autres, *Le rôle idéologique et politique des comités de quartier*, ministère de l'Equipement, Paris, 1973.

28. M. CASTELLS, *Luttes urbaines*, Maspero, Paris, 1973 ; plusieurs articles sur les mouvements sociaux urbains ont été publiés dans la revue *Espaces et Sociétés* (aux éditions Anthropos, Paris) ; textes de : Eddy CHERKI, François PINGEOT, Michel ROBERT, Franz VANDERSCHUEREN, Françoise LENTIN, Ricardo GARCIA-ZALDIVAR, François BONNIER, Jose OLIVES, etc. Cette revue *Espaces et Sociétés* est sans doute la source la plus utile pour connaître les tendances les plus intéressantes de la recherche urbaine en France.

29. Henri LEFEBVRE, *La production de l'espace*, Anthropos, Paris, 1974.

30. Henri LEFEBVRE, *La pensée marxiste et la ville*, Castermann, Paris, 1972.

31. En particulier, *Les équipements collectifs*, numéro spécial de *Recherches*, C. E. R. F. I., Paris, 1973.

travaux d'Alain Medam [32] essaient de faire le pont entre ce courant « subjectiviste » et la tradition marxiste. D'autres recherches récentes remarquées en sociologie urbaine ont été celles de Raymond Ledrut [33], de Jean-Claude Thoenig [34], de Jean Remy et Liliane Voyé [35]. Dans l'ensemble de ces travaux deux manques apparaissent de façon de plus en plus évidente :

1) Des travaux sérieux sur le rôle de l'idéologie dans les contradictions urbaines, ainsi que sur l'idéologie de l'urbain elle-même. En particulier, l'analyse matérialiste de l'architecture ne semble pas se développer au même rythme, malgré l'utile enquête de Raymonde Moulin [36] et certains travaux, peu ou pas publiés, qui commencent à cerner la question [37].

2) Une réflexion systématique, *fondée sur l'analyse de l'évolution historique,* sur le rapport entre contradictions urbaines et moyens de consommation collective, en particulier en étudiant l'interaction entre l'Etat et les mouvements urbains. Etant donné que cela nous semble être à la base de l'ensemble des problèmes évoqués, c'est à cette tâche de recherche que nous consacrons l'essentiel de nos efforts depuis un certain temps, avec des résultats extrêmement lents, car les difficultés y sont considérables [38].

Nous avons dit que des tendances de recherche proches des travaux que nous venons d'évoquer (par leurs thèmes et par leurs orientations) se développent dans plusieurs pays. Il peut être utile au lecteur d'avoir quelques points

32. Alain MEDAM, *La Ville-censure,* Anthropos, Paris, 1972 ; et, surtout, sa thèse en cours de publication, *Les sens de la ville.*

33. Raymond LEDRUT, *Les images de la ville,* Anthropos, Paris, 1973.

34. Jean-Claude THOENIG, *L'ère des technocrates,* Dunod, Paris, 1974.

35. Jean REMY et Liliane VOYE, *La Ville et l'urbanisation,* Duculot, Bruxelles, 1974.

36. Raymonde MOULIN et autres, *Les architectes,* Calmann-Lévy, Paris, 1973.

37. Les travaux les plus intéressants sont, sans doute, ceux de Manfredo Tafuri. Voir aussi les travaux de Katherine Burlen, de Bernard Dubord, Henri Raymond, de Marion Segaud. Une discussion très féconde est introduite par les deux articles de Manfredo TAFURI et de Diana AGREST sur les gratte-ciel de New York dans le numéro spécial sur les U. S. A de *L'Architecture d'aujourd'hui,* mars-avril 1975.

38. Nous essayons, en ce moment, de développer une analyse comparative entre la France, les Etats-Unis et l'Italie, afin de cerner les effets différentiels des formes d'intervention de l'Etat et du niveau atteint par la lutte de classes sur l'organisation des services urbains et leur rapport au processus de consommation.

de repère par rapport à ces tendances, sans pour autant être exhaustifs ni systématiques dans nos références qui pourraient être bien plus nombreuses.

Sans doute le pays le plus avancé dans ces orientations de recherche est l'Italie. Et avec les moyens institutionnels dont on dispose en France, les chercheurs italiens auraient produit des travaux bien plus avancés, car les conditions pratiques (essentiellement *politiques*) de cette réflexion y sont excellentes. Il faut en particulier se référer aux économistes, sociologues, urbanistes, militants, réunis autour de la revue *Citta-Classe*, qui fait le lien entre la théorie et la pratique, stimulant la discussion dans les syndicats et dans les comités de quartier : Paolo Ceccarelli, Francesco Indovina, Maurizio Marcelloni, Bernardo Secchi, etc. sont parmi les chercheurs-praticiens qui ont le plus fait progresser la recherche marxiste urbaine en Italie [39]. Proches de ce courant sont des sociologues qui ont développé des analyses des mouvements urbains, tels Andreina Daolio [40] et Giuliano Della Pergola [41]. Dans d'autres zones de la gauche italienne, il faut situer des travaux importants comme ceux d'Enzo Mingione [42], de Mario Boffi et collaborateurs [43], de Marcella Della Done [44] et, surtout, de Franco Ferrarotti [45].

En Espagne, les conditions particulières de répression intellectuelle ont rendu assez difficile l'expression publique des recherches urbaines très importantes qui sont en train de s'y développer, en particulier à Barcelone. Citons surtout les travaux de Jordi Borja et du Centro d'Estudis Urbans de Barcelone ; les travaux du groupe E. U. R. de Madrid ; les enquêtes de Manuel Campo (Barcelone) sur les mouvements urbains ; les thèses non publiées de J. Olives sur les mouvements urbains à Barcelone et de Maria-

39. On peut suivre les travaux de ce groupe dans la revue *Archivio di Studi Urbani e Regionali*, ainsi que dans le journal politique *Citta-classe*. Une bonne collection de travaux répondant, en général, à cette organisation a été publiée par Francesco INDOVINA (sous la direction de), *Lo Spreco Edilizio*, Marsilio, Padova, 1973.

40. Andreina DAOLIO (sous la direction de), *Le lotte per la casa in Italia*, Feltrinelli, Milano, 1974.

41. Giuliano DELLA PERGOLA, *Diritta alla citta e lotte urbane*, Feltrinelli, Milano 1974.

42. Voir en particulier son excellente synthèse théorique « Sociological approach to regional and urban development : some theoretical and methodological issues » in M. HARLOE (editor) *Captive Cities*, John Wiley, London, 1976.

43. M. BOFFI, S. COFINI, A. GIASANTI, E. MINGIONE, *Citta e conflitto sociale*, Feltrinelli, Milano, 1972.

44. Marcella DELLA DONNE, *La questione edilizia*, De Donato, Bari, 1973.

45. Franco FERRAROTTI, *Roma, da capitale a periferia*, Laterza, Bari, 1971 ; Franco FERRAROTTI, *Vita dei Baraccati*, Roma, 1974.

Jose Olive sur la production des grands ensembles à Barcelone. Dans une perspective différente, l'enquête de Mario Gavivia (Madrid) sur le tourisme en Espagne.

En Amérique latine, le groupe du C. I. D. U. au Chili, était devenu une expérience exemplaire de l'articulation entre travail de masse, travail d'enquête et travail théorique. Sa revue, *Eure* était, jusqu'au n° 8 (Septembre 1973) le point de rencontre d'un nouveau courant critique et analytique dans la recherche urbaine en Amérique latine. La répression terroriste de la Junte chilienne a dispersé le groupe et « réorganisé » le C. I. D. U. *Eure* a « changé d'orientation », en attendant d'être publiée dans un autre pays d'Amérique latine et de retrouver son rôle de stimulant intellectuel de la réforme urbaine. Des groupes de travail se consolident ou se développent ici et là (Sao Paulo, Quito, Costa Rica, Mexico, Buenos-Aires) sans qu'ils puissent encore établir le rapport exemplaire entre théorie et pratique qui caractérisait le C. I. D. U. Des centres comme le C. E. U. R. de Buenos-Aaires ou le C. E. N. D. E. S. de Caracas essaient de construire un programme de recherches qui pose les questions de fond dans la situation spécifique de l'Amérique latine.

Des chercheurs comme Rosemond Cheetham (à l'Universidad Metropolitana, Mexico) ; Lucio Kowarich et Paul Singer (C. E. B. R. A. P., Sao Paulo) ; Emilio Pradilla (Bogota) ; Martha Steinghart (El Colegio de Mexico) ; Alejandro Rofman, Jose Luis Coraggio, Jorge E. Hardoy, Oscar Moreno (C. E. U. R.-Buenos-Aires) ; et, surtout, Anibal Quijano (Lima) — et bien d'autres... ! — essaient, dans des conditions difficiles, de penser d'une façon nouvelle les questions urbaines et régionales, en articulant l'analyse de l'espace aux rapports de classe, à l'exploitation économique et à la domination politique.

Même dans la tradition anglo-saxonne, longtemps imperméable non seulement à la théorie marxiste, mais à une quelconque analyse en termes de classe, il y a un développement rapide d'une nouvelle tendance qui, sans se dire marxiste dans la plupart des cas, place le problème du pouvoir et de son rapport à l'économie au centre de sa réflexion sur l'espace et l'urbain. C'est le cas en Angleterre pour des chercheurs comme Tom Davis (Londres), Michael Harloe (C. E. S., Londres), Ray Pahl (Kent), Chris Pickvance (Manchester), etc. La Conférence des sociologues urbains de Grande-Bretagne, réunie à York en janvier 1975, fut dominée par des débats et des recherches qui étaient extrêmement proches (du point de vue de la problématique) de ceux qui se sont développés en France dans les dernières années.

Aux Etats-Unis, si des travaux marxistes exemplaires sur les problèmes urbains, tels ceux de David Harvey [46] sont encore une exception, un courant de recherche extrêmement vigoureux se développe sur les problèmes urbains parmi l'Union of Radical Political Economists [47].

Des travaux d'économie marxiste urbaine, en particulier ceux de David Gordon [48] et de William Tabb [49] commencent à être influents. Dans la sociologie urbaine et des communautés, des travaux comme ceux de Robert Alford [50] sont significativement célébrés par la nouvelle génération de sociologues et les livres les plus commentés de ces dernières années en matière de politique urbaine ont été ceux de Frances F. Piven et Richard Cloward [51] qui développent une analyse de classe des programmes urbains dans les grandes villes américaines. S'il est vrai qu'une telle tendance est loin d'être aussi hégémonique aux Etats-Unis qu'elle l'est en France, elle fait sentir son impact sur l'ensemble des chercheurs et beaucoup d'entre eux, parmi les plus influents, commencent à briser le carcan empiriste sous le double effet des nouveaux stimulants intellectuels et de la crise de légitimité de l'*American way of life*.

Cette avalanche de références sur des recherches urbaines *n'est pas* une mise à jour bibliographique de *La Question urbaine*. Car de nombreux noms et des titres, très significatifs du point de vue de la recherche urbaine en général, y manquent. Nos citations visent tout simplement

46. David HARVEY, *Social Justice and the City*, Edward Arnold Press, London, 1973 ; « Class-Monopoly Rent, Finance Capital and the Urban Revolution », *Regional Studies*, vol. 8, 1974 ; *The political economy of the urbanization in advanced capitalist countries : the case of the U.S.*, Center for Metropolitan Studies, Johns Hopkins University, Baltimore, 1975 ; et, surtout, son prochain livre sur le rapport entre accumulation capitaliste et organisation du territoire, à partir de l'analyse du rôle économique du cadre bâti.

47. Ils ont réuni une conférence sur le thème de l'analyse marxiste de la ville à New York, en février 1975. Les contributions à ce colloque, très intéressantes en général, doivent faire l'objet d'une publication collective en 1976. Il faut signaler parmi ces travaux ceux de John Mollenpkoff et de Richard Hill.

48. David GORDON (editor) *Problems in Political Economy : an urban perspective*, Heath, Lexington, 1971.

49. William TABB, *The Political Economy of the Black Ghetto*, New York, 1970.

50. Robert R. ALFORD, *Health Care Politics*, University of Chicago Press, 1975 et Robert R. ALFORD et Roger FRIEDLAND, *Political Participation*, University of Wisconsin, Madison roneo (doit être publié en 1976).

51. Frances F. PIVEN, Richard A. CLOWARD, *Regulating the Poor*, Vintage, New York, 1971 ; Richard A CLOWARD and Frances F. PIVEN, *The Politics of Turmoil*, Pantheon Books, New York 1974.

à fondre les propos qui étaient à la base de ce livre au moment de sa rédaction, dans un mouvement intellectuel beaucoup plus large, beaucoup plus collectif, où le rapport théorie-pratique devient le problème essentiel, sur la base de l'expérience accumulée et en fonction d'objectifs qui, maintenant commencent à se profiler de façon plus claire.

Car ce dont il s'agit est de rendre désuet ce livre à partir de son dépassement dans la pratique.

Madison, Wisconsin, juin 1975.

524

Table

Mode d'emploi 9

I. — LE PROCESSUS HISTORIQUE D'URBANISATION 17

1. — LE PHÉNOMÈNE URBAIN : DÉLIMITATIONS CONCEPTUELLES ET RÉALITÉS HISTORIQUES .. 20

2. — LA FORMATION DES RÉGIONS MÉTROPOLITAINES DANS LES SOCIÉTÉS INDUSTRIELLES CAPITALISTES 34

I. Technique, société et région métropolitaine 36

II. Le système métropolitain aux Etats-Unis .. 39

III. La production de la structure spatiale de la région parisienne 44

3. — URBANISATION, DÉVELOPPEMENT ET DÉPENDANCE 57

I. L'accélération de la croissance urbaine dans les sociétés « sous-développées » du système capitaliste 57

II. L'urbanisation dépendante 62

III. Développement et dépendance dans le processus d'urbanisation en Amérique latine .. 70

4. — MODE DE PRODUCTION ET PROCESSUS D'URBANISATION : REMARQUES SUR LE PHÉNOMÈNE URBAIN DANS LES PAYS SOCIALISTES 89

II. — L'IDEOLOGIE URBAINE 101

1. Le mythe de la culture urbaine 104
2. De la société urbaine à la révolution urbaine .. 117
3. Les milieux sociaux urbains 129

III. — LA STRUCTURE URBAINE 151

1. — LE DÉBAT SUR LA THÉORIE DE L'ESPACE 152

2. — LES ÉLÉMENTS DE LA STRUCTURE URBAINE 170

I. L'articulation du système économique à l'espace 170
A. Production et espace : la logique sociale de l'implantation industrielle 172
B. L'espace de consommation : le processus spatial de reproduction de la force de travail 189
a. La question du logement 190
b. La ségrégation urbaine 218
c. Espace social et milieu naturel : à propos de l'environnement 236
C. L'élément échange. La circulation intra-urbaine : vers une problématique sociologique des transports 245

II. L'organisation institutionnelle de l'espace .. 264
III. La symbolique urbaine 273
IV. La centralité urbaine 280

3. — DE L'ÉTUDE DE L'ESPACE A L'ANALYSE DE « LA VILLE » : LE SYSTÈME URBAIN 295

I. La délimitation théorique de l'urbain 295
II. Le système urbain 299

IV. — LA POLITIQUE URBAINE 305

1. — L'ÉMERGENCE DU CHAMP THÉORIQUE DE LA POLITIQUE URBAINE 309

2. — OUTILS THÉORIQUES POUR L'ÉTUDE DE LA POLITIQUE URBAINE 326

3. — Enquêtes sur la planification urbaine .. 344
I. Les villes nouvelles britanniques 345
II. La rénovation urbaine aux Etats-Unis 355
III. La reconquête de Paris 378
IV. Quelques conclusions générales sur la planification urbaine comme processus social .. 402

4. — Enquêtes sur les mouvements sociaux urbains 404
I. La contestation de la reconquête urbaine de Paris : lutte pour le relogement dans la « Cité du Peuple » 406
II. Le rapport entre lutte urbaine et lutte politique : les expériences québécoise et chilienne 430
A. Les comités de citoyens à Montréal 431
B. Le mouvement des « pobladores » au Chili 444

Conclusion : 471

Conclusion : THESES EXPLORATOIRES SUR LA QUESTION URBAINE 473

POSTFACE 1975 483

DANS LA COLLECTION *FONDATIONS*

M. H. DOWIDAR, *L'économie politique, une science sociale.*

Maurice DOBB, *Études sur le développement du capitalisme.*

Jean-Pierre VERNANT, *Mythe et société chez les Grecs.*

Jean-Pierre VERNANT et Pierre VIDAL-NAQUET, *Mythe et tragédie chez les Grecs.*

Manuel CASTELLS, *La question urbaine.*

Mary DOUGLAS, *De la souillure.*

Marcel DETIENNE, *Les maîtres de vérité dans la Grèce archaïque.*

M. I. FINLEY, *Les anciens Grecs.*

Yves LACOSTE, *Ibn Khaldoun.*

Fernand OURY, Aïda VASQUEZ, *De la classe coopérative à la pédagogie institutionnelle.*

Suzanne DE BRUNHOFF, *État et capital.*

Yves BENOT, *Diderot, de l'athéisme à l'anticolonialisme, Édition revue et augmentée.*